

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT WASHINGTON, D. C. 20523 <b>BIBLIOGRAPHIC INPUT SHEET</b>	<b>FOR AID USE ONLY</b>  BATCH 82
---	---

1. SUBJECT CLASSIFICATION	A. PRIMARY	Food production and nutrition	AE70-0000-G190
	B. SECONDARY	Distribution and marketing—West Africa	

2. TITLE AND SUBTITLE  
 Commercialisation, politique des prix et stockage des cereales au Sahel, etude diagnostique; Tome I: Synthese avec compilation statistique et bibliographie anotee

3. AUTHOR(S)  
 (101) Mich.Univ. Ctr.for Research on Economic Development

4. DOCUMENT DATE 1977	5. NUMBER OF PAGES 571p. 581p.	6. ARC NUMBER ARC
--------------------------	-----------------------------------	----------------------

7. REFERENCE ORGANIZATION NAME AND ADDRESS  
 Mich.

8. SUPPLEMENTARY NOTES (Sponsoring Organization, Publishers, Availability)  
 (In English and French; English, 492p.:PN-AAF-397)

9. ABSTRACT

10. CONTROL NUMBER PN-AAF-398	11. PRICE OF DOCUMENT
12. DESCRIPTORS Africa Bibliographies Grain crops Price policy  Sahel Statistics Storage	13. PROJECT NUMBER
	14. CONTRACT NUMBER AID/afr-C-1143 GTS
	15. TYPE OF DOCUMENT

PN-AAF-398

**CILSS**  
**CLUB DU SAHEL**  
Groupe De Travail Sur La  
Commercialisation, La Politique Des Prix  
Et Le Stockage

**COMMERCIALISATION,  
POLITIQUE DES PRIX  
ET STOCKAGE DES CEREALES  
AU SAHEL**

ETUDE DIAGNOSTIQUE

**Tome I: Synthèse  
avec Compilation Statistique  
et Bibliographie Annotée**

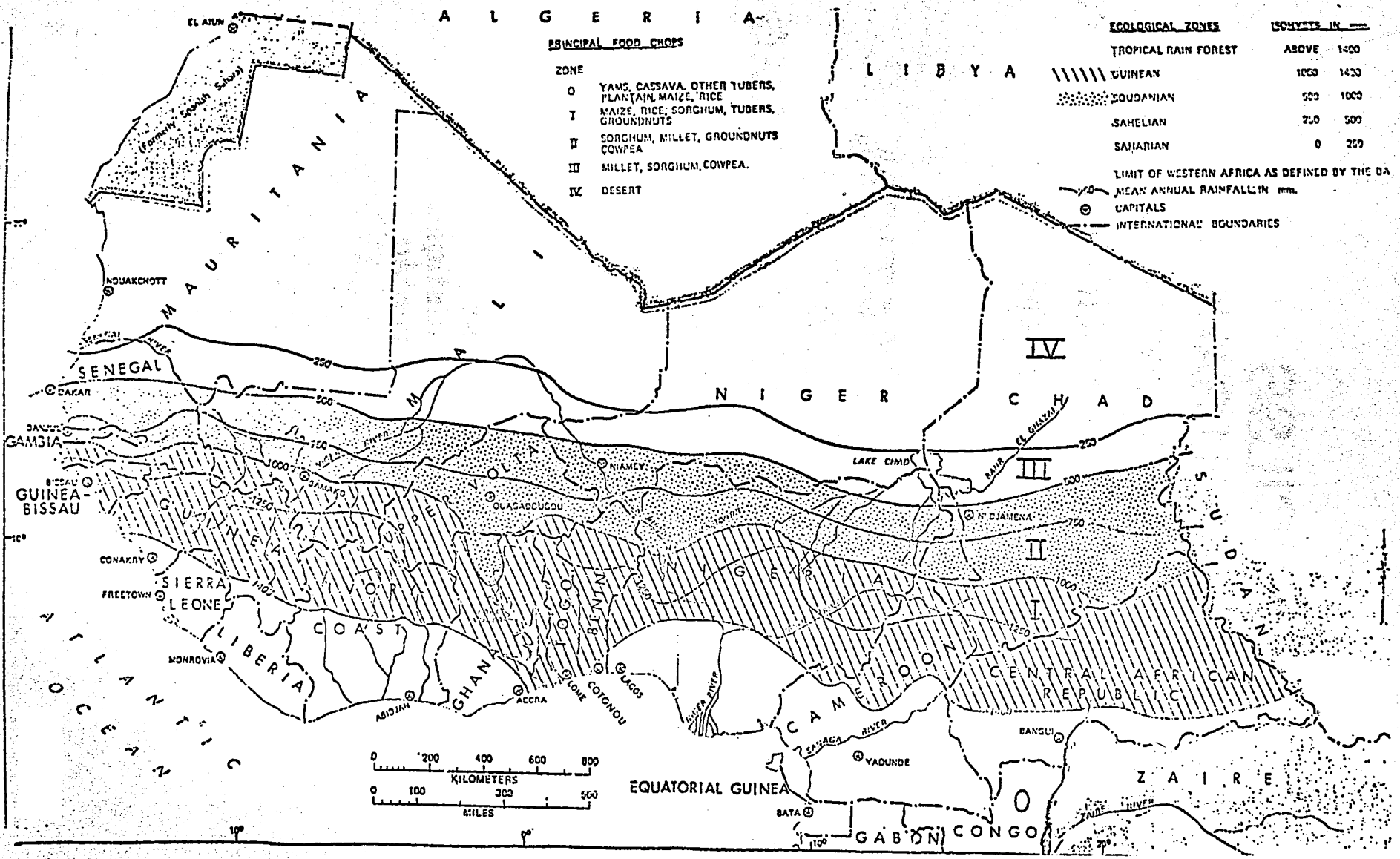
Réalisée par

CENTER FOR RESEARCH ON ECONOMIC DEVELOPMENT  
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Financée par

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (USAID)

Août 1977



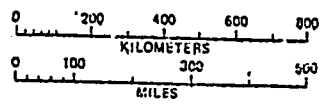
- PRINCIPAL FOOD CROPS**
- ZONE
  - 0 YAMS, CASSAVA, OTHER TUBERS, PLANTAIN, MAIZE, RICE
  - I MAIZE, RICE, SORGHUM, TUBERS, GROUNDNUTS
  - II SORGHUM, MILLET, GROUNDNUTS, COWPEA
  - III MILLET, SORGHUM, COWPEA.
  - IV DESERT

**ECOLOGICAL ZONES**

ECOLOGICAL ZONES	ISOLYNETS IN mm
TROPICAL RAIN FOREST	ABOVE 1400
GUINEAN	1000 1400
SAUDANIAN	500 1000
SAHELIAN	250 500
SAHARIAN	0 250

LIMIT OF WESTERN AFRICA AS DEFINED BY THE DA

- MEAN ANNUAL RAINFALL IN mm.
- ⊙ CAPITALS
- INTERNATIONAL BOUNDARIES



## TABLE DES MATIERES

### 1. SYNTHÈSE

	<u>Page</u>
PREFACE. . . . .	1
RESUME. . . . .	11
I. DESCRIPTION. . . . .	26
A. Les Economies Agricoles du Sahel. . . . .	26
B. Production, Commercialisation et Prix: Etudes des Données . . . . .	34
1. Les Cultures de Rente. . . . .	34
2. Céréales. . . . .	40
3. Les Prix. . . . .	52
C. Le Système de Commercialisation. . . . .	70
1. La Commercialisation de Cultures Destinées à l'Exportation. . . . .	70
2. La Commercialisation Céréalière. . . . .	71
3. Les Structures Sous-Développées du Secteur Privé de Commercialisation. . . . .	81
4. L'Intégration du Marché: Mesures Expérimentales. . . . .	87
D. Le Système de Prix. . . . .	92
1. Institutions et Procédures de l'Etablissement Officiel des Prix. . . . .	94
2. Le Choix du Moment. . . . .	96
3. Les Barèmes. . . . .	96
4. Le Caractère Non-Différencié des Prix Officiels. . . . .	98
II. DIAGNOSTIC: CE QUI NE VA PAS. . . . .	100
A. Introduction. . . . .	100
B. Manque de Renseignements. . . . .	102
C. Les Imperfections du Processus de Prise de Décisions. . . . .	114
D. Médiocres Services de Commercialisation. . . . .	115
E. Les Objets de Politique Non Atteints. . . . .	117
F. Inefficacité. . . . .	122
G. La Politique de Prix. . . . .	128
1. Les Politiques Pro-Consommateur. . . . .	128
2. Le Choix du Moment. . . . .	134
3. Le Problème des Barèmes. . . . .	135
4. Le Manque de Différenciation dans la Structure Officielle des Prix. . . . .	137
5. Les Prix des Céréales Sont-Ils Trop Bas. . . . .	145
6. La Fluctuation des Prix. . . . .	174
III. LA REFORME DE LA COMMERCIALISATION: UNE EVALUATION DES OPTIONS 187	
A. Un Statu Quo Amélioré. . . . .	187
B. Un Contrôle Public Plus Etendu. . . . .	200
C. Une "Légère" Intervention. . . . .	221

Suite page suivante



	<u>Page</u>
IV. LA POLITIQUE DES PRIX: PROBLEMES, OPTIONS ET CONTRAINTES. . .	225
A. La Réforme des Imperfections du Système Public des Prix. . .	225
B. Le Niveau Correct des Prix des Céréales. . . . .	227
C. La Stabilisation des Prix. . . . .	249
D. Substitution du Riz au Mil: Quelques Implications du Plan Quinquennal Malien. . .	257
E. La Substitution de Grains Importés au Sénégal: Une Nouvelle Formule. . . .	265
V. STOCKAGE. . . . .	280
VI. CONCLUSIONS. . . . .	303

Appendices

1. Termes de Référence du Groupe de Travail du Club du Sahel. . .	311
2. Documents sur le Développement Agricole. . . . .	316
3. Tableaux Statistiques. . . . .	324

2. PRODUCTION ET PRIX AGRICOLES AU SAHEL  
COMPILATION STATISTIQUE.

3. COMMERCIALISATION, POLITIQUE DES PRIX ET STOCKAGE  
DES CEREALES AU SAHEL  
BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE .

## Liste des Tableaux dans le Texte

		<u>Page</u>
I.	Importations des Céréales. . . . .	33
II.	Evolution de la Production des Produits Agricoles Principaux. . . . .	36
III.	Commercialisation des Cultures de Rente. . . . .	37
IV.	Evolution des Prix au Producteur Officiel. . . . .	38
V.	Indices des Prix au Producteur et Revenu au Producteur des Produits Principaux. . . . .	39
VI.	A. Comparaison des Estimations Officielles de Production et des Résultats d'une Enquête par Sondage, Niger. . . . .	43
	B. Comparaison des Estimations Officielles de Production et des Résultats de l'Enquête par Sondage, Mali. . . . .	43
VII.	Production Céréalière. . . . .	45
VIII.	A. Quantités Estimées de la Production et de la Commercialisation de Mil/Sorgho Local. . . . .	50
	B. Quantités Estimées de la Production et de la Commercialisation Officielle de Riz Local. . . . .	51
IX.	Prix de Détail Hebdomadaire des Céréales: Kao, Niger. . . . .	59
X.	Résumé des Résultats de l'Analyse de Corrélacion. . . . .	90
XI.	Barèmes Officiels pour le Mil. . . . .	97
XII.	Prix de Revient du Sorgho Américain en Haute Volta. . . . .	130
XIII.	Rentabilité de la Production de Mil/Sorgho. . . . .	157
XIV.	Rentabilité de la Production Arachidière. . . . .	158
XV.	Rentabilité de la Production de Coton. . . . .	159
XVI.	Rendements en Francs CFA/unité de Travail par Jour, sur Diverses Cultures dans les Pays du C.I.L.S.S. . . . .	160
XVII.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: Tchad. . . . .	164
XVIII.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: La Gambie. . . . .	165
XIX.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: Mali. . . . .	166
XX.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: Mauritanie. . . . .	167
XXI.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: Niger. . . . .	168
XXII.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: Senegal. . . . .	169
XXIII.	SMIG, Niveau d'Autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur: Haute Volta. . . . .	170
XXIV.	Comparaison des Prix au Producteur du Mil et Sorgho, Riz, Arachides et Coton entre Mali et Autres Pays. . . . .	175
XXV.	Mesures de Variations de Prix entre Villes. . . . .	179
XXVI.	Prix du Mil après la Récolte (novembre) et à la Soudure (août) dans les Marchés des Capitales des Etats du C.I.L.S.S. . . . .	184
XXVII.	Taux d'Auto-Suffisance en Céréales, 1961-1965, 1969-1971 et Projections pour 1985. . . . .	239
XXVIII.	Comparaison des Rendements Prévus des Exportations de Céréales aux Prix au Producteur. . . . .	243
XXIX.	Proportion de la Consommation des Céréales Provenant de la Production Nationale, des Importations Commerciales et de l'Aide Alimentaire, Sénégal. . . . .	265

## Liste des Tableaux (suite)

	<u>Page</u>
XXX. Les objectifs de Consommation Céréalière, 1981 et 1985. . . . .	275
XXXI. Infrastructure de Stockage. . . . .	289
XXXII. Objectifs des Réserves d'Urgence Projetés. . . . .	295

## Liste des Diagrammes dans le Texte

1.	Prix de Détail du Sorgho, Mil, Niébé et Fonio-Marché de Kao . . .	58
2.	A. Comparaison Entre les Prix de Détail du Mil à Ouagadougou et les Prix Officiels. . . . .	60
	B. Haute Volta: Prix du Mil sur les Différents Marchés Ruraux. . . . .	61
3.	Niger: Prix du Mil sur les Différents Marchés Ruraux. . . . .	62
4.	Mil et Riz, Haute Volta: Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché de Ouagadougou. . . . .	63
5.	Mil et Riz, Niger: Prix Officiels au Producteur, Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché de Niamey. . . . .	64
6.	Mil et Riz, Mali: Prix Officiels au Producteur, Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché de Bamako. . . . .	65
7.	Mil et Riz, Tchad: Prix Officiels au Producteur, Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché. . . . .	66
8.	Mil et Riz, Sénégal: Prix Officiels au Producteur, Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché de Niamey. . . . .	67
9.	Mil et Riz, La Gambie: Prix Officiels au Producteur, Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché de Banjul. . . . .	68
10.	Haute Volta: Circuits de Commercialisation, Mil et Sorgho. . . . .	73
11.	Tchad: Circuits de Commercialisation du Sorgho et Mil dans le Secteur Commercial Privé. . . . .	74
12.	Nigéria du Nord: Circuits Traditionnels de Commercialisation du Mil et du Sorgho. . . . .	75
13.	Comparaison des Prix au Producteur sous forme de Rapport Arachides/Mil-Sorgho. . . . .	153
14.	Comparaison des Prix au Producteur sous forme de Rapport Coton/Riz. . . . .	154
15.	Comparaison des Prix au Producteur sous forme de Rapport Arachides/Riz. . . . .	155
16.	Comparaison des Prix au Producteur sous forme de Rapport Coton/Mil-Sorgho. . . . .	156

## PREFACE

On peut retracer les origines de ce rapport à partir d'une requête du Groupe de Travail du CILSS/Club du Sahel sur la Commercialisation Céréalière, la Politique des Prix et le Stockage. Au cours de sa première conférence (tenue à Dakar du 19 au 21 juillet 1976), le Groupe de Travail demanda qu'une "étude diagnostique" soit faite de façon à rassembler les renseignements disponibles sur la commercialisation céréalière, la politique des prix et le stockage dans les pays du Sahel, puis d'en identifier les problèmes majeurs. L'exécution de cette étude, qui commença fin septembre 1976, fut confiée au Centre pour la Recherche sur le Développement Economique de l'Université du Michigan. Le Programme de Développement du Sahel de l'Agence pour le Développement International (USAID) a financé le projet.

Afin d'indiquer la nature des renseignements voulus par le Groupe de Travail, des termes de référence détaillés furent établis à Dakar, une copie en est incluse en appendice (Appendice 1 ). Un questionnaire fut également conçu et expédié à tous les pays du CILSS afin de recueillir des statistiques et des renseignements sur des questions institutionnelles et légales s'appliquant à la commercialisation céréalière, à la politique des prix et au stockage.

Les réponses à ce questionnaire ont constitué l'un des intrants utilisés pour cette étude. Par ailleurs, des visites d'étude eurent lieu de novembre 1976 à février 1977. La durée de ces visites fut d'au moins trois semaines de travail dans chaque pays et, dans la plupart des cas, de près d'un mois. Dans chaque pays nous avons coopéré avec le représentant du CILSS/Club et avons

bénéficié de ses services. En fait, sans cette aide, nous n'aurions pu faire grand-chose. Les membres de notre groupe ont partout eu des conversations avec des fonctionnaires, des commerçants, des cultivateurs, des chercheurs et des techniciens. Chaque pays a été parcouru autant que le temps disponible a pu le permettre et des documents pertinents ont aussi été partout recueillis.

Ces documents et les autres études et rapports, surtout ceux préparés par les agences d'assistance multilatérale, constituèrent le troisième intrant de cette étude. La plupart de ceux-ci ne sont pas publiés et nombre d'entre-eux ne sont même pas censés être rendus publics. Ils circulent toutefois librement et fournissent souvent la meilleure source de renseignements récents. Nous nous en sommes donc amplement servis comme on peut le voir d'après nos notes en bas de page et notre bibliographie. Il sera sans doute aussi évident, surtout dans la synthèse générale du rapport, que nous nous sommes efforcés de consulter le plus possible la littérature publiée. Malheureusement, celle-ci est limitée.

La majeure partie de ce rapport a été rédigée au Centre pour la Recherche sur le Développement Economique à Ann Arbor, Michigan, de février à août 1977. En février et en mars, les quatre membres principaux du groupe se rassemblèrent pour travailler sur la partie la plus substantielle de l'étude: Boubacar Bah, Elliot Berg, Daniel Kohler et Clark Ross. Le groupe a profité pendant de brèves périodes de la présence de M. Ibrahima Sy, du Sénégal, président du Groupe de Travail; de M. Charles LeRoy (du Fonds Européen du Développement), rapporteur; et de M. Serge Michailof, de la Caisse Centrale de Coopération Economique, à Paris.

Le rapport final a également bénéficié d'une revue des résultats préliminaires qui eut lieu au cours d'une conférence du Groupe de Travail tenue à Bruxelles du 16 au 18 mars 1977. Au cours de cette rencontre, on donna libre cours aux différences entre points de vue de la plupart des représentants sahéliens et à certaines des propositions dans notre rapport préliminaire. Les observations et interventions des représentants sahéliens du Groupe de Travail ont contribué à mettre en valeur certaines des questions que nous avions tendance à minimiser ou à négliger. Les vues présentées à Bruxelles influencèrent le courant de notre pensée pour le reste de l'étude.

Dans ce rapport, l'accent est mis principalement sur la commercialisation et la politique des prix. Les questions de stockage sont traitées dans chaque étude de pays et dans la synthèse, mais nous y accordons moins d'importance qu'à la commercialisation et à la politique des prix. Notre mission originale ne comportait d'ailleurs que la commercialisation et la politique des prix, un autre groupe d'experts consultatifs devait être chargé du stockage. La raison de cette séparation des responsabilités correspondait au fait que nous pensions que le stockage demandait une expertise et une expérience plus spécialisées que celles de l'économiste et de l'agronome général, et que la commercialisation et la politique des prix fournissaient déjà un vaste sujet d'étude. De toute façon, il s'avéra impossible de trouver de tels experts pouvant être disponibles au moment voulu, et nous avons donc inclus les questions de stockage dans notre étude. Chaque étude de pays comporte un recueil des renseignements des plus récents

sur la capacité de stockage; la question des frais y est traitée et il y a, dans la synthèse, un chapitre qui condense tous les problèmes de politique de stockage. Nous n'essayons pourtant ni de fournir une évaluation systématique des programmes de stockage nationaux, ni de faire des commentaires sur des projets de stockage particuliers. Ceci requiert l'intervention d'une étude supplémentaire, comme le Groupe de Travail l'avait originellement proposé à Dakar et recommandé de nouveau à la conférence de Bruxelles.

Le Groupe de Travail sur la Commercialisation, la Politique des Prix et le Stockage a été, dans un certain sens, différent des autres Groupes de Travail du Club du Sahel puisqu'il s'est surtout consacré aux questions concernant les différentes politiques, alors que les autres se sont plutôt occupés des programmes et projets individuels. Les autres Groupes de Travail ont donc concentré leurs efforts sur la définition d'une stratégie, ce qui peut se faire de façon plutôt générale, ainsi que sur l'organisation d'une liste de projets de première génération.

Notre tâche n'a pas été aussi nettement définie puisque ni leur idée d'une stratégie sectorielle, ni celle d'une première génération de projets n'étaient bien praticables - sauf pour les questions de stockage qui ne nous intéressaient que de façon marginale. Le Groupe de Travail a donc choisi d'approcher le problème en sélectionnant un groupe d'experts consultatifs et en lui donnant une mission assez générale de rassemblement de renseignements.

Ce rapport suit les directives formulées par le Groupe de Travail. Chaque étude de pays rassemble et présente les renseignements de base que nous avons été chargés d'obtenir, pour autant que

nous avons pu le faire: sur la production céréalière, la commercialisation, les structures et institutions, les prix, le stockage. Tout ceci est condensé dans la synthèse.

Le Groupe de Travail, toutefois, désirait plus qu'un simple catalogue de "faits". Le Groupe voulait obtenir une "étude diagnostique" et c'est ce que nous nous sommes efforcés de fournir. Notre interprétation d'une "étude diagnostique" est qu'elle devrait inclure une étude analytique et interprétative ne comportant aucune recommandation de politique. Bien que nous ayons demandé aux membres du groupe d'étude d'éviter de faire ce genre de recommandations, la limite entre ces dernières et une simple évaluation des options disponibles est parfois difficile à établir. Nous nous sommes cependant efforcés de nous en tenir à une position de diagnostic, rassemblant les renseignements existants, soulignant les connaissances que l'on doit améliorer pour prendre de meilleures décisions de politique, recherchant des options et les évaluant en tenant compte des contraintes existantes. Notre intention n'est pas de proposer des recommandations spécifiques et détaillées telles que, par exemple, les mesures que devrait prendre une agence de commercialisation particulière, ou une hausse ou baisse donnée des prix officiels des céréales pour certains pays particuliers. Notre intention est plutôt de définir et de clarifier la nature des options offertes aux gouvernements sahéliens en ce qui concerne les politiques de commercialisation céréalière et des prix. Ceci fait plus que nous garder à l'intérieur des limites de notre mission, étant donné la complexité des problèmes en considération, de la diversité des pays et de la brièveté de nos séjours;



cette approche est aussi plus prudente. Il est impossible de lire les études faites à ce sujet sans éprouver une certaine surprise devant la confiance avec laquelle des recommandations sont faites à propos de questions encore très obscures. Il est nettement préférable de faire précéder les recommandations et actions par une compréhension solide.

C'est pourquoi une partie de notre approche a été de faire de ce rapport une étude de base d'un intérêt relativement durable. Il rassemble des renseignements divers et des données statistiques qu'il est difficile de trouver ailleurs. Il pose les problèmes de politiques dans le sens d'options ouvertes, ce qui peut contribuer à éclaircir la question des stratégies à long terme. Il devrait donc fournir un bon point de départ aux études futures. Les études de pays et l'Appendice Statistique qui font partie de ce volume rassemblent les données disponibles sur la production des cultures principales, la commercialisation, les prix officiels aux producteurs et aux consommateurs. Nous avons également tenté de réconcilier les estimations très diverses de chaque série et d'en indiquer les sources respectives. Tout ceci devrait s'avérer utile pour les futurs étudiants intéressés par le sujet et ce qui s'y rapporte, ainsi que pour les recherches futures des Groupes de Travail du Club.

Nous avons, dans le même but, entrepris une étude approfondie de la littérature sur la commercialisation, la politique des prix et le stockage. Une bibliographie annotée, couvrant un choix plus étendu d'études pertinentes, compose la partie III de ce volume. Ceci pourrait être d'un intérêt spécial pour les sahéliens

désireux de se faire une idée de la littérature anglophone sur le sujet.

Du point de vue de la procédure, les auteurs des études de pays ont eu une autonomie considérable, bien qu'ils aient profité de plusieurs genres de conseils. Les termes de référence ont fourni une longue liste de questions précises sur lesquelles des renseignements étaient nécessaires. Tout le groupe a passé dix jours ensemble en Haute-Volta et trois des quatre auteurs des études de pays se sont rendus en groupe au Niger. Là, le directeur d'étude a élaboré une série de questions plus avancées qui ont été utilisées pour le reste des recherches pratiques. A Ann Arbor, de nombreuses conversations ont eu lieu et chaque étude de pays fut maintes fois corrigée.

Il n'en reste pas moins que chaque auteur est responsable de son étude de pays et que celle-ci représente assez fidèlement ses points de vue et opinions personnelles. Il y a plusieurs raisons à cette décentralisation des responsabilités : (a) Les recherches pratiques sur place ne pouvaient être menées dans un pays donné que par un membre de l'équipe spécialisé dans l'étude de ce pays particulier, car il aurait été trop difficile pour une ou deux personnes de visiter les sept pays sahéliens au cours de la période dont nous disposions; (b) L'attribution de la responsabilité individuelle a des effets positifs évidents sur la stimulation des auteurs; (c) Enfin peut-être le plus important, l'étude des systèmes de commercialisation est particulièrement sujette aux préjugés du chercheur. Il est donc apparu préférable aussi bien que nécessaire de laisser chaque étude de

pays représenter la compréhension et la perception de l'auteur, c'est-à-dire également son parti pris. Ceci a donné des différences d'importance et de point de vue entre les diverses études de pays - différences qui sont également dues au fait que les problèmes de commercialisation et de politique des prix se présentent sous un contexte différent dans chaque pays sahélien. Nous avons essayé de compenser cet "effet de préjugé" en faisant travailler ensemble au moins deux membres du groupe dans chaque pays, mais on ne peut pas complètement éviter le problème.

Une étude de cette envergure, présentée en deux langues, est naturellement une entreprise d'une complexité énorme, surtout si elle est faite en faisant très attention aux détails. Il va donc de soi que de nombreuses personnes y ont participé. Les études pratiques de pays ont été confiées aux quatre membres principaux du groupe d'étude : Boubacar Bah, Bureau Africain de Recherche Appliquée; Elliot Berg, Professeur d'Economie et Directeur du Centre pour la Recherche sur le Développement Economique, Université du Michigan; Daniel Kohler (Docteur ès Sciences Agro-Economique, Université de Zurich), actuellement Associé à la Recherche, CRED, Université du Michigan; Dr. Clark Ross, ancien Assistant-Professeur en Economie Politique, William and Mary College, actuellement Chercheur à CRED et Associé à la Recherche au Centre de Recherche d'Economie Appliquée, Université de Dakar. La responsabilité des études de pays fut répartie comme suit : Mali et Mauritanie : Bah\*; Niger et Tchad : Kohler; Sénégal et Gambie : Ross; Haute-Volta : Berg. Le Directeur du projet, le Professeur Berg, prit la synthèse en charge, à l'exception du chapitre sur le stockage que l'on doit au Dr. Annette Pinckney.

---

\*Originellement rédigé en français et traduit en anglais par Margaret Hausman, Michael Rubino et Charles Steedman.

Aimée Ergas a pris en charge la bibliographie annotée ainsi que l'administration générale du projet et de sa révision. Elle s'est acquittée de ces tâches difficiles avec une compétence peu commune, un excellent jugement et bonne humeur. Greg Conboy et Bijan Amini se sont surtout occupés de l'Appendice Statistique du volume I. Bijan Amini est aussi l'auteur principal des diagrammes et de leurs données numériques. Judy Brooks a fourni son assistance, entre autres choses, à la révision de la partie sur la Haute-Volta. Charles Steedman a contribué au travail sur le Mali et la Mauritanie. Annick Pizzetta-Morris est responsable de la traduction du texte en français. Certains retards ainsi que la longueur inattendue de l'étude ont énormément compliqué sa tâche et créé de nombreux inconvénients personnels. Elle a cependant conservé jusqu'à la fin son attitude d'expert dévoué. Henri P. Jossierand et Miguel de Acevedo fournirent par la suite une assistance substantielle avec l'aide occasionnelle de Rita Anderson, Nicole Roger-Hogan, Youssouf Sylla et autres. Laurel Minott et Jayne Owen ont dirigé la préparation dactylographique, le plus gros de la tâche étant dû à Linda Burnett, Marie Klatt, Marge MacKenzie, Angela Ransom, Aviva Khan, Cathy Noto, Nga Vinh Dao, Amber Chand-Plunkett et Jane McCormick. Beaucoup d'autres ont participé au travail plus brièvement. La taille et la complexité du rapport, les exigences de temps compliquées par l'intrusion d'autres matières réclamant de l'attention, les nombreux changements de texte ainsi que les corrections ont exigé un effort considérable de la part de tous ceux intéressés. Ils méritent plus que le mot rituel de remerciement pour leur bonne volonté et tolérance extraordinaires et les

contributions très substantielles qu'ils ont apporté à cette étude.

M. Ibrahima Sy, le Président du Groupe de Travail du CILSS sur la Commercialisation, la Politique des Prix et le Stockage mérite des remerciements particuliers. A cause de la longue période de gestation de ce rapport, M. Sy a dû attendre ce rapport final alors que les autres Groupes de Travail disposaient déjà du leur, ce qui a exposé le Groupe à certaines critiques. Pendant toute cette période, M. Sy nous a accordé son appui continuel et nous espérons que les résultats lui apparaîtront dignes de ses efforts.

Elliot Berg  
Directeur d'Etude  
Ann Arbor, Michigan  
Août 1977

## RESUME

1. Les économies agricoles du Sahel ont de nombreux points communs. La culture est en majeure partie non-irriguée, les méthodes employées sont "traditionnelles", et le mil et le sorgho constituent les denrées de base principales alors que le riz, le maïs et le niébé forment les cultures secondaires majeures. Partout, les cultures de rente principales sont le coton et les arachides. Les exploitations agricoles sont de taille réduite. La superficie consacrée aux cultures vivrières est de 7 à 10 fois plus grande que celle consacrée aux cultures de rente, sauf au Sénégal où 46% de la superficie va aux arachides et 42% au mil. Dans la majeure partie de la région, les revenus ruraux s'élèvent à 10 ou 20.000 francs CFA (40 à 80 dollars U.S.).
2. Les pays du Sahel sont différents les uns des autres à plusieurs égards importants. La Mauritanie et le Sénégal ont d'importants secteurs non agricoles; en Mauritanie 20% seulement de la population se consacre à l'agriculture et 70% au Sénégal. Dans les autres états, cette proportion est bien plus élevée. Ce qui est encore plus important, c'est que les économies côtières (le Sénégal, la Gambie et la Mauritanie), sont plus "ouvertes" que celles des états continentaux et plus intégrées dans l'économie internationale. Ces pays importent et exportent davantage, ils dépendent dans une plus grande mesure d'importations alimentaires. Récemment, le Sénégal a importé plus de 35% de ses besoins en céréales, la Mauritanie presque la moitié et la Gambie environ 20%.
3. A partir du début des années soixante et jusqu'à récemment, la production agricole est demeurée stagnante ou a diminué dans presque toute la région. Les prix officiels aux producteurs ont également stagné ou diminué et les revenus ruraux, même en termes monétaires, ont suivi le même mouvement. L'affaiblissement des revenus réels fut plus grave. En 1974-75, cette situation fut heureusement renversée par suite d'une hausse brusque des prix aux producteurs et de la production.
4. Le volume de la production en céréales n'est connu que de façon très imparfaite à cause des difficultés inhérentes à la mesure de la production des cultures de subsistance, de la pénurie de services de statistiques et de manque d'études spécialisées. Ceci nuit à la planification et à la prise de décisions. L'obtention de données plus solides est un besoin à haute priorité.
5. On ne sait pas grand-chose non plus du volume des céréales commercialisées. L'estimation courante est que 15% de la production de mil/sorgho est mise sur le marché. Si la production régionale s'élève en moyenne de 4 à 5 millions de tonnes par an, 600 à 750.000 tonnes sont commercialisées chaque année. Le volume de mil/sorgho commercialisé excède celui de toute autre culture, à l'exception des arachides pendant certaines années.

6. Il existe un certain désaccord quant à la question de savoir si les paysans sahéliens ne vendent que leur "surplus disponible" ou s'ils sont en fait plus intégrés dans l'économie monétaire, achetant et vendant le grain au cours des bonnes et mauvaises années. Cette question n'est toujours pas tranchée par suite de l'absence d'études micro-économiques approfondies au niveau du village et du manque d'études de quelque sorte que ce soit.

7. Les données de commercialisation les plus solides sont celles des quantités qui sont prises en charge par les agences nationales de commercialisation des céréales. Celles-ci ont généralement totalisé moins d'un quart des estimations de commercialisation nationale totale. Les agences céréalieres ont en fait été responsables de quantités plus élevées en aide alimentaire contre la sécheresse qu'en céréales nationales.

8. Sur les données de prix dont on dispose, cinq séries s'appliquent particulièrement à la politique céréalière: les prix aux producteurs officiels pour les cultures de rente principales, surtout le coton et les arachides; les prix minimums au producteur pour les céréales majeures; le prix au détail réel sur les marchés des capitales; des données brutes non publiées de prix réels sur les marchés ruraux recueillies par les autorités locales dans certains pays du Sahel.

9. Les données les plus solides sont celles des prix aux producteurs officiels des cultures de rente. Les autres séries ont de grosses marges d'erreur. Les prix au détail réels des céréales sur les marchés privés sont très différents des prix aux consommateurs officiels. Pour la plupart des années pour lesquelles nous possédons des données, les prix au détail semblent avoir, en pratique, été substantiellement plus élevés que les prix officiels.

10. Trois genres d'organisations de commercialisation coexistent dans les pays du C.I.L.S.S.: une structure de cultures d'exportation, une structure céréalière étatique et une structure céréalière privée. La commercialisation des cultures d'exportation est d'une nature essentiellement publique. La responsabilité en est confiée aux monopoles d'état (par exemple, la SONARA au Niger; le G.P.M.B. en Gambie, le COTONTCHAD au Tchad et enfin l'O.N.C.A.D. au Sénégal), aux organisations régionales de développement, aux agences de développement spécialisées (les O.R.D. en Haute-Volta; les "Opérations" au Mali), ou aux fonds spéciaux de stabilisation qui emploient des agents agréés (Haute-Volta). Dans quatre des six états francophones le commerce céréalier est un monopole d'état légal, mais ces monopoles ne sont pas rigoureusement mis en pratique et le secteur commercial privé ou "traditionnel" prend en charge 60 à 80% des céréales nationales mises sur le marché.

11. Un bon nombre d'options s'offrent au producteur sahélien pour la disposition de sa récolte. Il peut la vendre aux coopératives, aux acheteurs agréés, parfois aux équipes d'achat de l'agence céréalière nationale ou à un marchand local (collecteur). Il peut vendre lui-même, le grain au détail ceci à un marchand occasionnel - quelqu'un qui dispose de place dans son véhicule - ou il peut le mettre en silo à son exploitation.
12. Les commerçants privés ont fait preuve de savoir-faire et d'ingéniosité, mais le système de commerce privé n'est pas encore suffisamment développé. La plupart des commerçants est non-spécialisée; beaucoup d'entre eux ne travaillent qu'à mi-temps et le nombre de ceux-ci qui se consacre presque entièrement au négoce est restreint. Ils fournissent une fraction relativement minime du crédit rural total. Ils n'accumulent que peu de grain en prévision de hausses de prix saisonnières. La raison majeure de cet état sous-développé du système de commerce privé est historique : la plupart des efforts de politique publique de commercialisation ont été concentrés sur l'établissement de coopératives et de structures étatiques de commercialisation; de plus, la présence de firmes étrangères et de petits commerçants levantins a probablement retardé l'apparition d'expertise commerciale et de capital africains.
13. Une analyse de corrélation des données de prix recueillies par notre groupe d'étude (pour le Niger, le Tchad, la Haute-Volta) présente des résultats généralement médiocres, ce qui semble indiquer que dans ces pays le niveau d'intégration des marchés se situe assez bas.
14. Des structures de prix parallèles correspondent aux structures de marchés parallèles. La structure publique de prix exerce dans tous les pays une certaine influence - c'est-à-dire que l'agence céréalière nationale achète et vend une certaine quantité de grain aux prix officiels. Les transactions aux prix officiels ne constituent cependant qu'une petite fraction des transactions totales.
15. Presque tous les experts qui s'occupent de questions de politique de commercialisation et des prix s'accordent à penser que les problèmes majeurs sont les suivants:
  - (a) Nous ne disposons pas de renseignements suffisants. Les statistiques officielles sont irrégulières et peu sûres. Il y a très peu d'études de base, surtout au niveau du village. Le manque de connaissances qui s'ensuit forme un obstacle critique à une prise de décisions efficace.
  - (b) Beaucoup de gens au Sahel - et ailleurs - croient que les marchés céréaliers sont des marchés de monopsonie, que les commerçants exploitent les paysans et que la spéculation est courante. Il n'y a toutefois que très peu d'évidence empirique prouvant que les marchés céréaliers du Sahel fonctionnent ainsi. Des études récemment conduites au Nigéria du nord indiquent que les marchés céréaliers y sont concurrents et que les cultivateurs ne semblent pas être la proie des



marchands-prêteurs. A l'encontre du modèle du "paysan imprudent et du marché de monopsonne" qui circule si librement au Sahel, ces études sur le Nigéria suggèrent que le modèle du "paysan prudent et du marché de concurrence" est plus proche de la réalité. Cette opinion peut également provenir de raisons structurales, mais l'important est qu'en raison du manque d'études de base, nous ne savons pas comment fonctionnent les marchés céréaliers du Sahel.

(c) Le procédé de prise de décisions souffre d'un manque de travail de recherche, surtout de recherche de faits et d'analyses systématiques.

(d) Les services de commercialisation sont médiocres. Dans certains pays, les commerçants ne semblent pas visiter les villages aussi fréquemment que par le passé. Les producteurs sont souvent responsables du transport du grain vers les points d'achat. Le crédit, les installations de stockage (en-dehors de l'exploitation familiale) et l'accès aux intrants non locaux ne sont pas facilement mis à la disposition des producteurs de céréales.

(e) Les objectifs de politique ne sont pas atteints dans les états où il existe des monopoles légaux de commercialisation. Le marché céréalier n'a été ni maîtrisé (c'est-à-dire que les producteurs ne reçoivent pas le prix officiel minimum, que les prix ne sont pas stabilisés et que les commerçants privés fournissent la majeure partie des céréales consommées dans les centres urbains), ni amélioré du point de vue de l'efficacité d'organisation. Au contraire, il existe presque partout une duplication et des hésitations administratives. Les agences céréalieres nationales font aussi preuve, à des degrés divers, d'inefficacité: pertes fréquentes sur le grain entreposé, dispositifs de transport insuffisants, longs retards dans la soumission des comptes et des rapports, gros déficits opérationnels (O.P.A.M. et OFNACER).

16. La seule question majeure sur laquelle les opinions soient partagées en ce qui concerne les imperfections du système de commercialisation est celle du comportement du cultivateur et du fonctionnement du marché céréalier - c'est-à-dire la mesure dans laquelle ces marchés ont un caractère de monopsonne, d'exploitation et d'inefficacité. Ces diverses perceptions ne pourront être réconciliées que par des renseignements supplémentaires obtenus au moyen d'un effort de recherche accru.

17. En ce qui concerne les questions de politique des prix l'accord est général, du point de vue technique, sur ce qui ne va pas.

(a) Les politiques des prix pour les céréales ont eu tendance à favoriser les consommateurs urbains. Les prix (maximums) aux consommateurs sont placés trop bas pour pouvoir couvrir les prix aux producteurs (ou les prix au marché) plus la marge de commercialisation. Les déficits opérationnels de certaines agences de commercialisation céréalière donnent une idée de la véracité de ce fait. Cette

tendance transparaît aussi à travers la répugnance des gouvernements à augmenter les prix aux consommateurs lorsque les coûts augmentent - que ceux-ci soient les coûts d'importation comme en 1972-74 lorsqu'une subvention massive des céréales importées eut lieu au Sénégal, en Mauritanie et au Mali, ou les coûts domestiques tels que les hausses récentes des frais de transport. La subvention des consommateurs de céréales a eu des effets indésirables sur la production: en effet, elle a tendance à être financée par les recettes du secteur d'exportation, réduisant donc directement ou indirectement les recettes des producteurs de cultures d'exportation. Dans la mesure où ceci réduit les recettes publiques qui auraient pu être consacrées à des projets de développement, ces subventions sont nuisibles à la croissance économique. Elles sont également indésirables du point de vue de la justice économique puisqu'elles font profiter les consommateurs urbains, déjà plus favorisés, aux dépens des producteurs de céréales ou de cultures d'exportation.

(b) Les prix aux producteurs officiels sont généralement annoncés en octobre ou novembre, bien après les semailles. Cette pratique est critiquée de tous côtés sous prétexte qu'elle ne permet pas aux cultivateurs de décider de ce qu'ils doivent planter chaque année, mais cette critique est injuste. L'annonce publique des prix officiels au moment des semailles ne serait valable que si l'agence céréalière avait l'intention et la capacité d'acheter le grain quel que soit son volume offert au prix annoncé. Ceci n'est pas le cas au Sahel, pour des raisons de financement et de stockage entre autres.

(c) Dans certains pays du Sahel, on utilise des "barèmes" pour la détermination des prix aux consommateurs à partir des prix aux producteurs. Les postes de ces barèmes n'ont cependant souvent rien à voir avec la réalité et ne dépendent souvent que du négoce politique et administratif entre les parties concernées. Il est fréquent que lorsqu'un élément en est augmenté, la valeur d'un autre diminue proportionnellement de façon à maintenir les prix aux consommateurs au niveau officiel. C'est la raison pour laquelle les marges de commercialisation des agences céréalières publiques ne suffisent pas à couvrir leurs frais. Il y a plusieurs autres conséquences: confusion à propos des prix relatifs dans le secteur public et des mouvements financiers entre agences; incapacité de l'agence céréalière à se procurer des facteurs dans le secteur privé (par exemple, les moyens de transport au Mali) au prix indiqué par le barème, ce qui rend nécessaire le recours à l'autorité administrative (voir les "réquisitions" du Mali).

(d) La structure publique des prix ne tient pas suffisamment compte des différences de produit. Dans certains pays, il existe un seul prix officiel couvrant toutes les céréales de base (le mil, le sorgho, le maïs). La majorité des états ne fait aucune distinction de prix officiel entre le mil et le sorgho. Sauf dans le cas du riz, les différences en qualité ne sont pas considérées. Il n'est pas rare de trouver des prix aux producteurs ou aux consommateurs uniformes au niveau national. Il s'en suit un grand

nombre de conséquences économiques indésirables. Les coûts de commercialisation du secteur public atteignent un niveau plus élevé que ceux du secteur privé (puisque les commerçants privés n'achètent ni ne vendent du grain dans les régions les moins accessibles), ce qui rend la concurrence du secteur public avec le secteur privé très difficile. Les paysans ont tendance à ne vendre que du grain de qualité inférieure aux agences publiques. La production de sorgho est encouragée puisque, du moins dans certaines régions, le rendement par hectare et par journée-homme est plus élevé pour le sorgho que pour le mil. La subvention du transport encourage la consommation dans des régions éloignées et l'usage intensif de moyens de transport déjà rares. Elle encourage également la production dans des régions qui ne sont peut-être convenables ni du point de vue économique ni du point de vue écologique. Les effets de justice économique peuvent même être autres que ceux espérés comme au Sénégal où des régions se trouvant loin de la capitale, et profitant le plus de la politique des prix uniformes, sont souvent mieux irriguées et plus fertiles.

18. Bien que l'accord soit général sur les points décrits ci-dessus, les avis sont très partagés quant à deux questions majeures:

(a) Il est souvent dit que les prix des céréales sont situés "trop bas". Nous examinons quatre aspects différents de ce problème: la question de savoir (i) si des imperfections ayant leur origine ailleurs dans l'économie poussent les prix vers le bas; (ii) si les prix céréaliers sont trop bas du point de vue de la production - c'est-à-dire plus bas qu'il ne le faudrait pour encourager la production jusqu'au niveau désiré; (iii) si les prix sont trop bas du point de vue d'une politique des revenus; (iv) si les prix sont inférieurs à ceux qui sont en pratique dans les pays voisins. Il est évident que jusqu'à un certain point, des "distorsions" existent qui affaiblissent les prix (en particulier l'aide alimentaire) mais selon les autres critères, il n'est pas clair que les prix céréaliers officiels soient généralement placés "trop bas". La rentabilité par unité de travail est plus élevée dans le cas des cultures d'exportation, mais le rapport des prix officiels des cultures de rente avec ceux des céréales n'a indiqué, au cours des récentes années, aucun mouvement au détriment de ces dernières. Les termes de l'échange du secteur agricole se détériorèrent nettement de 1960 à 1974, mais cette situation s'est renversée. Au Mali, les prix des intrants non locaux ont augmenté rapidement depuis 1974. Une comparaison des salaires avec les prix céréaliers officiels ne démontre aucunement que les salariés ont été plus favorisés que les producteurs de grain. En nous basant sur les prix officiels et les critères indiqués, la conclusion générale que l'on peut tirer est que les données ne soutiennent pas fermement la notion qu'une hausse des prix soit requise, et ceci ni du point de vue de la production ni de celui de la politique des revenus. Cette conclusion est préliminaire du fait qu'elle est basée sur les prix officiels plutôt que sur les prix réels et parce qu'elle généralise la situation dans la région alors qu'en fait la situation est, à un certain point, différente dans chaque pays et que le rapport des prix change constamment.

(b) Les fluctuations de prix, à la fois intra-annuelles (saisonnnières) et inter-annuelles (entre années), sont couramment jugées "excessives". On dit que les ventes forcées sont chose commune chez les paysans : un bon nombre parmi eux serait obligé de vendre au moment où les prix sont les plus bas et d'acheter lorsque ceux-ci sont à leur plus haut niveau - pendant la soudure avant la récolte. Afin d'évaluer cet argument, nous avons réuni les données disponibles sur les prix de détail actuels du grain et analysé leurs variations. Dans la plupart des cas, les prix divergeaient de moins de 20% du prix moyen annuel. Pour six villes principales étudiées, le prix le plus élevé pendant une année civile était en moyenne de 83% supérieur au prix minimum de la même année. La hausse moyenne de la récolte à la soudure ne s'élève qu'à un tiers de ce pourcentage. Ces changements de prix sont donc beaucoup moins importants que ceux couramment mentionnés au Sahel et ne semblent pas contredire l'expérience d'autres pays en voie de développement. Les données suggèrent que les profits spéculatifs potentiels excèdent de peu les frais de stockage estimés.

19. Un gouvernement sahélien a le choix entre trois politiques principales en ce qui concerne l'organisation de ses systèmes de commercialisation : amélioration des structures actuelles, contrôle public plus étendu, ou bien mouvement vers un contrôle léger et indirect.

20. "L'amélioration du statu quo" est une option qui sous-entend que rien dans les structures actuelles ne présente de réels inconvénients, seules les ressources font défaut. Cette option comporte certains avantages : sa mise à exécution est facile et avec plus d'argent, de personnel qualifié, de camions et de silos, elle garantit des progrès probables. Néanmoins, elle présente aussi certains inconvénients :

(a) Elle repose sur l'aise avec laquelle on peut remédier aux déficiences du système étatique de commercialisation.

(b) Elle continue le monopole fictif, conservant les commerces dits "traditionnels" à l'ombre de l'illégalité. Cette situation réduit les options des paysans : l'existence des risques et incertitudes freine les activités des commerçants, la concurrence entre acheteurs de céréales est découragée. De plus, la situation actuelle décourage le développement à long terme des compétences commerciales individuelles, le renforcement du niveau des techniques et l'accroissement du stock de capital employé au commerce.

(c) Les commerçants privés opèrent à un coût par unité inférieur à celui des agences de commerce publiques. Ces commerçants privés achètent, dans les zones qui leur sont les plus favorables, aux vendeurs ayant les marges de profit les plus basses et revendent là où le profit est le plus élevé. Au contraire, les agences d'état sont obligées d'acheter et de vendre partout. De plus, les commerçants privés ne travaillent qu'à temps partiel. Comme leurs coûts d'opportunité sont bas, leurs marges de profit demeurent également basses. Beaucoup d'entre-eux sont enfin des "commerçants occasionnels" - par exemple, des chauffeurs de bus ou de taxi. C'est ainsi que les commerçants privés utilisent les moyens de transport comme d'autres sortes de facteurs, ceci d'une façon plus efficace,

(d) Les agences publiques, dans la situation actuelle, reçoivent les céréales de qualité inférieure, celles de qualité supérieure allant aux commerçants privés qui les payent un prix plus élevé.

(e) Une stabilisation des prix effective, qui est très difficile et coûteuse, forme une condition préalable à une coexistence stable entre les secteurs privés et publics en matière de commercialisation. Au cours des mauvaises années, le gouvernement doit être capable d'empêcher les prix du marché de monter au-delà des prix officiels. Sinon, les paysans vendront la plupart de leur récolte aux commerçants privés au cours des mauvaises années et aux agences céréalières nationales seulement au cours des bonnes. C'est la situation qui a prévalu jusqu'à maintenant.

(f) Là où les institutions publiques de commercialisation opèrent, il apparaît que beaucoup d'agriculteurs et de commerçants et quelques consommateurs trouvent qu'ils ont intérêt à traiter directement entre eux. Les agents publics ne sont donc plus que des intermédiaires supplémentaires.

21. Les conditions pour que le secteur public soit réellement compétitif vis-à-vis du secteur privé sont donc sévères. Elles n'ont pas encore été remplies dans les pays sahéliens.

22. Une conséquence commune apparaît: les agences céréalières essayent d'élargir leur part de marché, afin d'étaler leurs coûts fixes et ainsi réduire leurs déficits. Elles sont aussi à la recherche d'activités plus profitables que le commerce céréaliier. L'O.P.V.N. au Niger, par exemple, a exporté du niébé au Nigéria et l'OFNACER, en Haute-Volta, a acheté des céréales au Ghana dans l'espoir de les revendre avec profit à l'intérieur du pays. De plus, les agences céréalières tendent à s'intéresser au prolongement de l'aide alimentaire. Aucune de ces activités n'est primordiale selon les objectifs déclarés de ces agences.

23. La deuxième solution consiste, pour le gouvernement, à essayer de rendre effectif le monopole d'état en matière de commercialisation. Au Mali et en Haute-Volta, certaines propositions concernant ce point sont en circulation.

24. Les arguments en faveur sont les suivants:

(a) Cette solution vise à couper le lien paysan-commerçant et à empêcher réellement toute sorte d'exploitation qui pourrait exister.

(b) Elle tendrait à rendre les opérations de l'agence d'état plus économiques.

(c) Elle supprimerait les "contradictions" inhérentes à la coexistence de marchés publics et privés en compétition.

(d) Elle ne serait que l'extension des arrangements concernant les cultures d'exportation à la commercialisation des cultures céréalières.

25. Cette option pose des problèmes sévères de factibilité et d'éventualité de conséquences néfastes.

(a) Les structures du marché pour les céréales ne sont pas les mêmes que celles qui régissent le marché des cultures d'exportation. La surface cultivée est géographiquement plus vaste et plus dispersée. L'opération de ramassage fait appel à des milliers de transactions diverses et la distinction entre producteurs, commerçants et consommateurs est vague. Pour qu'un monopole soit effectif, il est nécessaire de contrôler les mouvements céréaliers des régions excédentaires aux régions déficitaires. Mais, avec des milliers d'"intermédiaires" traitant en petites quantités sur tout le territoire, leur contrôle effectif semble impossible ou très coûteux et difficile. Dans ce cas, la liberté de mouvement serait sévèrement limitée. Les possibilités de corruption et de harcèlement pourraient se multiplier puisque tout taxi de brousse ou tout bus serait l'objet d'un contrôle officiel.

(b) Une politique des prix présuppose des conditions, comme nous l'avons vu plus haut. En l'absence d'un système effectif de stabilisation saisonnière des prix, il serait toujours profitable pour les producteurs de vendre par l'intermédiaire d'un réseau privé en cas de mauvaise récolte, c'est-à-dire à prix élevé. Et l'agence céréalière soit se conformer aux prix annoncés, quel que soit le niveau de la récolte, sinon elle est perdue.

(c) L'option du monopole soulève la question critique du remplacement des commerçants privés au stade de la collecte primaire.

Les principales solutions sont: la coopérative, les organisations rurales de développement et les agences céréalières nationales:

- les structures coopératives sont inexistantes, ou faibles, ou présentent le problème fondamental du manque de gestion et de comptabilité.

- les agences de développement dépendent fortement de l'assistance extérieure. Leur première tâche est de stimuler la production, ce qui entre en conflit avec les activités de commercialisation. Ceci est d'autant plus vrai que l'expérience a prouvé que les agents publics de collecte primaire sont presque toujours sous-payés. Finalement, la participation de l'agence à la commercialisation place celle-ci dans une position de conflit potentiel avec le producteur, ce qui peut également nuire à son rôle de vulgarisation.

- le troisième agent au premier stade de la commercialisation peut être l'agence céréalière nationale elle-même, par l'intermédiaire de dépôts d'achats ou d'équipes mobiles d'achats. L'inconvénient principal serait que cette agence a peu de contacts directs avec le secteur de la production alors qu'un niveau élevé de compétence et de participation au niveau local est requis, surtout si les réformes nécessaires sont introduites comme la différenciation par qualité. De plus, cette solution implique la nécessité d'installer en milieu rural toute une nouvelle série d'établissements et d'agents. Plus important encore serait que cette agence devrait affronter la compétition de la part de milliers de petits commerçants non spécialisés et "traditionnels", ce qui la mettrait dans une situation comportant de grands risques de déficit et nécessiterait un plan approprié de stabilisation des prix.

26. La dernière solution est l'intervention "légère" employant des méthodes indirectes toutes les fois qu'il est possible de le faire: amélioration du fonctionnement du marché et réduction des tendances monopolistiques grâce à l'extension du réseau routier rural par exemple, et davantage de meilleurs services d'information des agriculteurs en ce qui concerne les différents prix et volumes de production. Cette solution ne comprend des interventions sur les prix de la part d'organismes publics que sous la forme de transactions à partir d'un stock régulateur ou de ventes directes en cas d'urgence seulement. Cette solution est relativement simple. Elle repose moins sur le personnel instruit, employant plutôt les talents et l'énergie des commerçants. Elle évite la plupart des contradictions inhérentes aux tentatives gouvernementales pour "dominer" le marché céréalière. Enfin, elle stimule le développement des entrepreneurs commerciaux. Elle présente néanmoins aussi des inconvénients. Du point de vue doctrinal et politique, elle peut être peu attrayante. Elle peut constituer une solution lente et ne marcher que si les conditions pour sa réalisation sont présentes - c'est-à-dire l'absence de pénuries alimentaires et une structure des prix qui ne favorise pas les opérations illégales en les rendant profitables.

27. En fait, résoudre la plupart des problèmes présentés dans un système public des prix tel l'existence d'un biais au consommateur, la mauvaise orchestration dans le temps de la publication des prix, la présence de composantes de barème non appropriées, la différenciation inadéquate des prix selon les distances géographiques et la qualité ne présente que peu de problèmes analytiques. Ce n'est qu'une question de savoir comment surmonter les contraintes politiques et administratives pour faciliter les réformes.

28. L'élasticité de l'offre céréalière par rapport aux prix est faible dans les pays en voie de développement - inférieure à 0.1 selon la plupart des études, mais elle n'en est pas moins positive. C'est pourquoi une politique qui fixe les prix céréaliers au-dessus de ceux déterminés par le marché fera augmenter l'offre commercialisée. La question consiste à savoir si une telle politique des prix "positive" doit être poursuivie. Quatre facteurs fondamentaux conditionnent la réponse:

- La production céréalière varie fortement d'année en année, selon la variable climatique (pluies).
- Les quantités commercialisées varient encore plus fortement que la production.
- L'élasticité de la demande céréalière par rapport aux prix est relativement faible. C'est pourquoi un changement dans l'offre commercialisée tendra à créer un très fort changement inverse au niveau des prix.
- Pendant les années normales, dans les états continentaux, la production céréalière nationale satisfait à peu près la demande. A l'exception du blé, la marge pour la substitution des importations est faible dans ces états.

Une politique des prix positive crée une augmentation de l'offre commercialisée. Que peut-on faire de ce surplus?

- il peut être vendu sur le marché intérieur, mais tout accroissement important des quantités rendra cette opération irréalisable, vu la faible élasticité de la demande par rapport aux prix.

- il peut être stocké, mais ce n'est qu'une opération de rechange et, de plus, très coûteuse.

- il peut être orienté vers d'autres débouchés - par exemple l'alimentation animale. C'est une possibilité prometteuse et sa poursuite devrait être continuée. Dans un futur immédiat, néanmoins, cette solution n'apparaît pas comme offrant des débouchés très significatifs.



- il peut être exporté mais, pour le moment, seuls le Mali et peut être la Haute-Volta en ont la possibilité, bien que de sérieux obstacles freinent déjà les exportations maliennes de riz vers le Sénégal, principal demandeur; l'un d'eux est l'incapacité de concurrencer les brisures asiatiques qui se vendent très bon marché. Le mil/sorgho peut être plus compétitif, mais les structures de commercialisation sont inadéquates et les quantités ne sont pas assez importantes. C'est pourquoi, au moins pour les prochaines années, il n'existe pas de débouchés extérieurs pour ce surplus céréalier créé par une politique des prix positive.

29. La stabilisation des prix céréaliers est un objectif de politique fréquemment exprimé. Il y a deux sortes de stabilisation: saisonnière et inter-annuelle. Toutes les deux peuvent être réalisées grâce à la création d'un stock régulateur et elles peuvent faire bénéficier à la fois producteurs et consommateurs. Le premier type de stabilisation ne présente pas de problème spécial et peut être réalisé assez facilement. Ce n'est qu'une question de pondération entre coûts et bénéfices estimés.

30. Quant à la stabilisation inter-annuelle, elle présente des risques et des désavantages certains et elle est coûteuse. De larges variations d'offre impliquent la nécessité d'une grande capacité de stockage. Si le stock régulateur n'est pas assez important, cette politique de stabilisation des prix conduira en fait à une destabilisation de ceux-ci. Les commerçants, dans ce cas, ne seront pas encouragés à croire que les plafonds des prix peuvent être maintenus en cas de mauvaise récolte et ils se mettront à spéculer. De plus cette opération, si elle est effective, destabilisera les revenus du producteur. Encore plus importante est l'existence d'une contradiction de base. En effet, l'objet d'une stabilisation des prix est de réduire l'incertitude du producteur. Or, pour que l'opération soit accréditée, un prix de soutien devrait être maintenu au cours d'un certain nombre d'années, et ceci sans rapport avec l'importance des récoltes. En même temps, cette opération provoquera une augmentation effective de la production grâce à l'atténuation de l'incertitude de l'agriculteur, ce qui créera un poids financier de stockage supplémentaire. Maintenir un prix, ce qui est le fondement d'une politique visant à réduire l'incertitude de l'agriculteur, empêche tout ajustement de prix qui pourrait faciliter la politique de stabilisation elle-même.

31. Les conclusions quant à la politique des prix sont claires: une politique des prix "positive", fixant des prix au-dessus de ceux du marché, n'est pas réalisable ou sinon coûteuse et présente des caractères d'instabilité. Ceci est lié à la difficulté de disposer du "surplus" céréalier produit et les conséquences macro-économiques seraient généralement négatives. De même, la stabilisation inter-annuelle des prix présente de sérieux problèmes. Seule la stabilisation saisonnière semble relativement réalisable au moins dans le principe. Ces conclusions relativement pessimistes sur la politique des prix en tant qu'instrument de transformation du secteur primaire se rapprochent de celles qu'on peut trouver dans la littérature analytique et économétrique les concernant.

32. Un problème particulier concernant la compétition entre le riz et le mil peut apparaître dans un proche avenir, particulièrement au Mali qui a pour objectif d'accroître sa production de riz de 50% entre 1974-75 et 1979. La consommation intérieure de riz devrait, pendant la même période, augmenter proportionnellement, bien qu'on ne sache encore comment disposer de ce riz. Etant donné le faible coût de l'importation du riz brisé asiatique, particulièrement au Sénégal, il ne faut pas trop compter sur les débouchés extérieurs. Une augmentation importante de la consommation intérieure du riz ne peut se faire qu'au détriment du mil, et le rapport des prix de ces deux denrées devra s'inverser fortement afin de favoriser le riz. Or, actuellement, le coût du mil est inférieur à la moitié de celui du riz et pourrait encore être réduit dans le futur. A moins d'une révision des priorités en investissements, le Mali pourrait arriver à une situation au cours de laquelle il ne produira à coûts élevés une denrée alimentaire de base (le riz) qu'en rabaissant le prix de celle-ci jusqu'à un niveau inférieur à celui d'une autre denrée alimentaire (le mil) dont la production est nettement moins coûteuse.

33. Le Sénégal, le plus gros importateur céréalier sahélien, a récemment mis l'accent sur une nouvelle proposition consistant à remplacer sur une grande échelle les importations de céréales. Mais cette proposition ignore le fait que la production nationale est limitée par les variables de main-d'oeuvre et de superficie et que, par conséquent, l'expansion des cultures céréalières ne peut se faire qu'au détriment de la production des cultures destinées à l'exportation. En outre, la structure des prix au producteur actuels favorise nettement la production arachidière. Ainsi, d'après cette proposition, les consommateurs sénégalais vont réduire leur consommation de blé et de riz et accroître nettement celle de la farine de mil et de maïs, tandis que les agriculteurs sénégalais vont augmenter la production de riz et de mil. Au sujet du riz, il n'existe pas de contradiction: une augmentation des prix réduira à la fois la consommation et stimulera la production. Pour le mil, au contraire,

une augmentation des prix au producteur serait nécessaire pour stimuler la production tandis qu'une baisse de ces prix serait en même temps désirable pour stimuler la consommation. D'où le besoin probable de subventions ne contribuant en rien au développement, problème qui n'est pas soulevé par la proposition. Cette dernière écarte aussi la question suivante: quel est le prix d'un tel programme de remplacement des importations? Le Sénégal possède un avantage comparé en arachide. Le revenu national, le revenu produit par le secteur primaire, les revenus gouvernementaux (donc le budget consacré au développement) ainsi que le taux de croissance économique seront tous plus élevés dans le cas de la spécialisation dans l'arachide que dans le cas où cette répartition fractionnaire était inverse, ceci pour favoriser les cultures vivrières. Ceci peut changer et, de toute façon, ne peut pas être bien troublant puisque la priorité sociale est donnée à la réduction de la dépendance alimentaire et à l'accroissement du taux d'auto-suffisance. Néanmoins, pour minimiser les coûts sociaux d'un programme de remplacement des importations, les objectifs devraient être modifiés et la durée du programme prolongée, le concept "d'auto-suffisance" étendu afin d'inclure des importations provenant d'états voisins, et les efforts de recherche et d'encadrement devraient être accentués au sujet de la production de riz et de mil, ceci afin de rendre les contraintes techniques plus souples. Toutes ces opérations créeraient une base plus solide pour le processus de remplacement des importations.

34. Les mesures de stockage forment une composante-clef des systèmes de commercialisation et les politiques de stockage sont étroitement liées aux problèmes de politique des prix et de commercialisation. La capacité de stockage céréalière totale pour l'ensemble de la région est mal connue. L'élément de stockage sur place, au niveau de l'exploitation et du village, est le plus important mais son volume, ses structures et son coût n'ont pas été l'objet de beaucoup d'attention. Les commerçants possèdent de petites capacités de stockage. Les agences céréalières nationales en ont de plus grandes, particulièrement dans les pays où le gouvernement intervient sur le marché céréalière - par exemple le Mali. Il y a une tendance générale à l'accroissement de la capacité de stockage depuis quelques années.

35. Suivant les stratégies de stockage, le stockage au niveau de l'exploitation et du village devrait être l'objet d'une plus grande attention. Il n'y a pas d'études systématiques sur des sujets tels que les volumes stockés, les durées des périodes à considérer, la rentabilité de ces opérations, les taux de pertes, les décisions sur les investissements en infrastructure et le stockage. Il peut en effet y avoir, dans ce secteur, d'importantes possibilités de progrès technologique. Selon certaines opinions, les "pertes" se sont élevées jusqu'à 25% par an, dans les greniers traditionnels,

bien que les études concernant le nord du Nigéria n'indiquent qu'un taux de 5%. En tout cas, étant donné ce qui est en jeu, il semble que de substantiels profits pourraient être effectués si des progrès techniques étaient réalisés au niveau du premier stade de stockage, du traitement du grain, etc.....de même que si des installations d'infrastructure étaient améliorées.

36. Des stocks de réserves d'urgence sont installés partout au Sahel, ceci afin de former une "première ligne de défense" contre une éventuelle sécheresse. Ils permettent de "tenir" entre 1 et 3 mois. Ces réserves s'élèvent, en 1975, à environ 200.000 tonnes pour l'ensemble de la région sahélienne, soit 5% de la production annuelle. La taille de celle-ci est limitée par le facteur-coût (investissements d'infrastructures, achats de grains et coûts annuels d'amortissement et d'entretien) et par la nécessité de coordonner les politiques des prix, de commercialisation et de stockage. Les coûts dus aux pertes et aux problèmes de gestion peuvent se révéler élevés. En l'absence d'une technologie de stockage appropriée et à long terme, le taux de "pertes" ou le "gaspillage" a tendance à être élevé dans les pays en voie de développement. Au niveau de la commercialisation, un stock de réserve "trop important" - qui doit être renouvelé au bout de 2 ou 3 ans - peut créer des conflits avec les objectifs d'une politique de stabilisation. De plus, cette situation peut réduire la capacité concurrentielle de l'agence céréalière de stabilisation : la nécessité de renouveler les stocks obligerait celle-ci à vendre des grains vieux de plus d'un an et qui n'auraient donc pas la préférence des consommateurs.

37. La stratégie du stockage de chaque état devrait prendre forme en fonction des besoins respectifs. Les états côtiers ont, par exemple, un accès plus rapide et plus facile aux importations d'urgence et donc ont besoin de réserves moins importantes. Les pays ayant une balance de paiements étrangère positive et un haut niveau de liquidité en devises étrangères ont des réserves d'urgence toutes trouvées : leur possibilité d'acheter du grain étranger. Ces sortes de considérations devraient intervenir dans l'élaboration de la politique de stockage. Celle-ci demande beaucoup plus d'informations et de recherches sur des sujets tels que les volumes de stockage au niveau de l'exploitation, les pratiques traditionnelles, la technologie utilisée, les aspects économiques, les coûts des réserves d'urgence par rapport à ceux provenant d'autres solutions, les liens entre la politique de stabilisation des prix et les programmes de stockage et, enfin, l'analyse économique du stockage en fonction de sa situation géographique.

## I. DESCRIPTION

L'héritage historique commun et la proximité géographique des pays du Sahel leur donnent des caractéristiques communes : leur système d'agriculture, leur mode de développement économique, leurs institutions administratives et l'orientation de leur politique de commercialisation et des prix. Il existe cependant aussi des variations géographiques et au niveau du développement qui différencient cette région. Ce premier chapitre présente brièvement certaines des ressemblances et des différences existant entre les économies agricoles du Sahel, résume les données existant sur la production, les produits commercialisés et leurs prix, et décrit brièvement la nature des dispositifs de commercialisation et de fixation des prix typiques de cette région.

### A. Les Economies Agricoles du Sahel

Les systèmes d'agriculture des pays du Sahel ont de nombreux traits communs. Partout l'agriculture pluviale prédomine; la surface irriguée n'est importante qu'au Mali et même là-bas, elle ne se monte qu'à 5% de l'ensemble de la surface cultivée. La grande majorité des cultivateurs emploient des méthodes agricoles "traditionnelles", dont on connaît bien les traits majeurs:<sup>1</sup> défrichement

---

<sup>1</sup>Voir C. Charreau, "Systems of Cropping in the Dry Tropical Zone of West Africa -- with Special Reference to Senegal," tiré d'une série d'adresses sur "Soil Management in the Dry Tropical Zone of French Speaking West Africa," présenté à l'Université de Cornell, printemps 1974.

progressif du terrain; "demi" rotation des cultures (autour de villages permanents, les champs changent rapidement puisque le cycle des cultures est interrompu par le système de jachères); peu d'exploitations à production mixte, bien qu'on puisse voir un peu d'élevage et donc peu de labourage profond; culture mélangée (différentes céréales poussant sur le même champ, par exemple, mil et arachides); usage relativement restreint de variétés sélectionnées, d'engrais et d'autres intrants externes.

Bien qu'ils prédominent, ces modes de culture traditionnels sont loin d'être en stagnation. Ils ont subi des changements profonds, surtout en raison de l'accroissement de la population et de l'introduction de cultures de rente (coton et arachides); les périodes de jachère ont été raccourcies et le rapport de la terre cultivée à la terre en jachère a augmenté. En outre, bien que l'usage d'engrais ne soit pas encore très répandu dans cette région, on voit partout d'autres signes de changement, en particulier l'adoption d'un nouvel équipement agricole tel que les semoirs, les charrues, motoculteurs et charrettes. Dans les régions les plus arachidières du Mali, par exemple, plus d'un tiers des cultivateurs dans la plupart des districts utilisent de l'engrais et des fongicides et à peu près autant se servent de semences sélectionnées. Dans six des dix districts de la zone d'"Opération" arachidière (OACV), plus d'un tiers des paysans possède des charrues.<sup>1</sup> Il y a eu de même, dans le sud

---

<sup>1</sup> Voir Le Secteur Agricole de la République du Mali, Center for Research on Economic Development, Université de Michigan, Décembre 1976, p. 211.

tchadien, une adoption très rapide de techniques et d'équipement nouveaux.

Les fermes sont de petite taille, de 3 à 5 hectares en moyenne. L'exploitation typique consacre 60 à 70% de la superficie cultivée au mil et au sorgho; le reste est réparti entre des cultures comme le riz, le maïs, le niébé, le coton et les arachides.<sup>1</sup>

Dans l'ensemble, la superficie arable est presque entièrement consacrée aux cultures vivrières. Au Niger, en Haute Volta et au Tchad, par exemple, le rapport des cultures vivrières aux cultures de rente est de 7 à 10:1.<sup>2</sup> Au Sénégal, cependant, pays bien plus monétarisé que les autres états sahéliens, une plus grande proportion de la superficie cultivée était consacrée aux arachides (46%) plutôt qu'au mil (42%) de 1968 à 1972.

Les revenus ruraux sont faibles -- de 10.000 à 20.000 CFA par personne/par an (US\$ 40-80) dans presque toute la région. Il y a des différences inter-régionales très prononcées de revenu moyen dans chaque pays. Les zones favorables aux cultures d'exportation reçoivent des revenus monétaires substantiellement plus élevés que les zones où la production est presque entièrement consacrée à l'auto-consommation. La différence des revenus entre villages peut

---

<sup>1</sup>Voir CRED, Volume II, Etudes par Pays, Haute Volta, p. 3; Niger, pp. 3-4.

<sup>2</sup>Voir John A. Becker, An Analysis and Forecast of Cereals Availability in the Sahelian Entente States of West Africa, (AID), 1974.

même être importante, mais pour la majorité de la population il n'y a que peu de différences entre les revenus.<sup>1</sup>

Soixante pour cent de la population de la région se livre à l'agriculture et environ 25% à l'élevage. Les différences sont nettes d'un pays à l'autre, le Sénégal et surtout la Mauritanie ayant une plus petite population agricole que les autres pays sahéliens. Du point de vue de sa contribution au produit national,

---

<sup>1</sup>On affirme souvent le contraire, surtout en ce qui concerne le Niger et le Sénégal. Une étude conduite au Sénégal au cours des années soixante signalait qu'au moins 2% des exploitations agricoles, (7.400 sur 338.000) appartenaient à de "gros propriétaires" qui possédaient plus de 13% de la superficie cultivée. En même temps, 22% de la population rurale était appelée "paysans nécessiteux", ces 500.000 personnes ne possédaient que 3% de la superficie cultivée. Les paysans pauvres avaient des exploitations couvrant moins d'un hectare. Les "gros propriétaires" avaient en moyenne 22 hectares (C.V. Diarassouba, l'Evolution des Structures Agricoles du Sénégal, Paris, Cujas, 1968). Il existe réellement de "gros" propriétaires, tout au moins du point de vue africain. Une étude signale des exploitations de Marabouts de 600 hectares et un producteur d'arachides bien connu est réputé avoir plus de 7.000 hectares (L. Behrman, Muslim Brotherhoods and Politics in Senegal, Harvard Press, 1970, p. 137). Soixante seize pour cent de la population rurale, cependant, possédait 84% de la superficie cultivée et l'exploitation moyenne couvrait 5 hectares. Une analyse plus récente de la répartition des revenus ruraux au Sénégal, qui fait partie d'une étude de la Banque mondiale, arrive aux conclusions suivantes: (1) il y a une certaine pauvreté rurale au Sénégal; environ 30% des cultivateurs se voient obligés de compléter leur revenu par des activités non agricoles, la migration en particulier; (2) certains cultivateurs sont riches et d'autres sont très pauvres et l'écart entre les revenus entre membres de la population rurale est aussi large que celui entre les secteurs ruraux et urbains -- le rapport entre les revenus les plus élevés et les plus faibles étant d'environ 4:1; (3) la majeure partie des revenus ruraux est concentrée au milieu de la répartition, 75% des 360.000 familles paysannes ayant des revenus par personne en-dessous de \$100, 30% ayant environ \$50 et 44% recevant \$80 en moyenne.



la contribution de l'agriculture est petite par rapport à la proportion de la population qui s'y livre, puisqu'une grande partie des ressources consacrées à l'agriculture est orientée vers des activités à faible productivité et placées en dehors du secteur monétaire. Les Tableaux 3A et 3B en Appendice présentent des estimations récentes du Produit National Brut, les changements survenus depuis les années soixante, sa composition sectorielle et sa récente évolution.

Comme le Tableau 3B l'indique, les économies du Sahel n'ont pas été favorisées, du moins jusqu'en 1974, si l'on en juge d'après leurs agrégats économiques. Ceci est en grande partie dû au mauvais temps, en particulier à la sévère sécheresse de 1972 à 1973. La croissance économique a cependant été lente pendant de nombreuses années, même avant la sécheresse. Le Tableau 3A présente des estimations de taux de croissance au cours de la décennie 1960-70. L'écart énorme des variations de ces estimations donne une impression assez juste des ressources statistiques de la région. Celles-ci montrent en tous cas que la croissance économique du Sahel au cours des années soixante a été plus lente que celle observée communément dans les autres pays en voie de développement - 2 à 2,5% par an pour les pays sahéliens au lieu de 5% dans l'ensemble des autres pays moins développés. En fait, leur production globale des années soixante jusqu'aux années soixante-dix s'est accrue moins rapidement que leur population. Par suite de la sécheresse, le produit brut en 1973 et 1974 dans l'ensemble du Sahel tomba à 85% du niveau de la production en 1972. La valeur du produit du secteur

primaire en 1973 et 1974<sup>1</sup> était d'à peu près 20% en-dessous de la "normale" en Haute Volta, au Tchad et en Mauritanie. En 1975 eut lieu un brusque rebondissement de la production dans presque toute la région.

Bien qu'ils se ressemblent de par leurs caractéristiques structurales et leur récente expérience économique, les pays du Sahel diffèrent en plusieurs points importants. Le premier de ces points est le degré d'importance relative du secteur agricole. En Mauritanie et au Sénégal, il y a d'importantes activités non-agricoles--l'extraction minière (phosphates au Sénégal, le cuivre et le minerai de fer en Mauritanie), la pêche et en Mauritanie, l'élevage. L'agriculture est donc une activité sectorielle mineure en Mauritanie du point de vue du produit et de l'emploi; les cultivateurs composent moins de 20% de l'ensemble de la population. Au Sénégal, 70% de la population se livre à l'agriculture (y compris éleveurs), alors que la proportion est plus élevée dans les pays intérieurs du Sahel.

En second lieu, et ce qui nous intéresse ici davantage, il y a une certaine différence entre les degrés d'ouverture des économies côtières (Gambie, Mauritanie, Sénégal) et des économies de l'intérieur. Cette différence est évidente dans les statistiques commerciales. Les états côtiers exportent davantage en termes absolus, en quantité exportée par personne et par rapport au PNB. Les importations sont également plus importantes si on les mesure de la même manière. Ces

---

1

C'est-à-dire les "saisons" agricoles 1972-73 et 1973-74. Le plantage se fait normalement en avril et en mai, et la moisson en septembre/octobre. Etant donné que la consommation (ou vente) a lieu pendant l'année civile suivante, de mauvaises pluies et une récolte médiocre dans la même année sont reflétées par un PNB inférieur l'année suivante.

états sont donc mieux intégrés dans l'économie internationale. En outre, les états intérieurs ont toujours été plus ou moins auto-suffisants en aliments, à l'exception du blé et du sucre, alors que les états côtiers, en particulier le Sénégal et la Mauritanie, ont dépendu depuis longtemps de céréales importées pour pourvoir à une partie substantielle de leur consommation totale.

C'est ainsi que de 1969 à 1971, années moyennes d'avant la sécheresse, la production annuelle de céréales au Sénégal était d'un peu plus de 700.000 tonnes; les importations s'élevaient à 300.000 tonnes. En Mauritanie, la production s'élevait à 90.000 tonnes et les importations à 75.000 tonnes. La Gambie produisait 71.000 tonnes et en importait 15.000. Le Tableau I trace l'évolution récente des importations alimentaires. Il est clair que le Sénégal et la Mauritanie et, jusqu'à un certain point la Gambie, poursuivent des stratégies de développement basées sur l'avantage comparé. Ces pays côtiers exportent des arachides, du coton, du poisson et des minerais et obtiennent des céréales en échange. Une des conséquences de leur intégration dans l'économie internationale est qu'il leur faudra plus longtemps pour atteindre l'auto-suffisance -- beaucoup plus longtemps que pour les états intérieurs. Pour le Sénégal et la Mauritanie, et peut être aussi pour la Gambie, l'idée d'auto-suffisance régionale est probablement plus applicable que celle d'auto-suffisance nationale. En outre et surtout pour ce qui est du Sénégal et de la Gambie, les décisions majeures de la politique des céréales concernent: (a) le volume des importations de riz, (b) leur prix de vente, (c) le

Tableau I

IMPORTATIONS DES CEREALES  
UNITE: TONNE

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<b>BLE <sup>1</sup></b>																
CHAD	3,400	2,600	2,900	3,100	4,400	3,800	2,700	2,600	2,800	4,703	9,994	9,490	9,298	9,522	14,865	9,029
LA CAMBIE	2,200	1,900	2,300	2,500	2,400	2,100	2,200	2,300	2,900	3,400	3,703	3,918	3,863	3,046	4,610	4,375
HALI			4,300	6,300	2,700	3,900	20,400	12,300	9,800	10,100	6,546	16,671	16,562	16,660	20,835	20,835
HAURITANIE			600	600	700	700	600	800		16,668	9,687	6,867	8,781	11,112	12,501	19,446
NIGER	500	900	2,600		2,100	2,100	2,100	15,000	4,900	4,400	4,888	6,073	4,699	5,592	8,584	10,745
SENEGAL	94,800	65,100	74,700	57,500	67,300	63,500	61,400	77,000	65,600	63,800	96,759	113,193	113,452	96,874	131,977	116,668
HAUTE VOLTA	800	800	4,900		7,100	9,600	11,500	15,500	16,700	18,100	19,921	26,805	16,962	34,422	14,380	20,835
<b>RIZ</b>																
CHAD	300	700	700		200	100		200		29	70	25	51			
LA CAMBIE	3,600	9,200	8,100	10,600	8,200	9,100	6,800	7,700	8,600	10,000	12,506	14,219	7,642	10,411	12,716	6,700
HALI			100								20,444	14,500	15,000	30,545	45,690	65,300
HAURITANIE			500	7,000		100	400	1,600		13,000	18,767	11,029	16,671	20,000	28,000	32,000
NIGER					2,100	900	2,300	1,000	1,400	8,315	56	58	30	1,120	62	100
SENEGAL	134,900	82,300	109,700	118,100	100,500	184,500	179,200	159,300	153,400	105,200	145,902	119,236	187,509	169,905	191,967	230,540
HAUTE VOLTA		300	500	2,500	3,100	3,500	3,300	4,100	3,800	1,300	1,475	2,656	1,262	139	20	
<b>CEREALES (TOTAL) <sup>2</sup></b>																
CHAD	3,700	3,300	3,600	3,100	4,800	4,200	2,700	2,800	10,700	4,732	10,190	10,080	9,390	10,120	17,870	46,030
LA CAMBIE	5,800	11,100	10,400	13,100	10,600	11,200	9,000	10,000	11,500	13,400	16,300	18,400	11,510	13,460	17,330	11,120
HALI			8,300	8,200	10,200	4,100	21,900	15,900	12,900	10,500	31,960	31,220	63,360	73,110	158,530	232,140
HAURITANIE			1,100	7,600	700	800	900	2,400		59,668	50,450	62,900	75,450	82,810	102,500	126,450
NIGER	1,200	2,200	3,900	5,500	4,200	4,000	4,400	8,500	10,800	4,400	9,900	8,050	5,760	19,370	25,650	186,850
SENEGAL	280,100	195,500	197,700	201,700	212,100	280,200	279,900	254,200	237,500	265,800	332,336	239,430	365,080	287,800	457,600	477,290
HAUTE VOLTA	800	1,100	5,400	10,200	12,800	13,800	15,200	21,700	25,100	19,600	21,606	29,880	19,100	40,560	58,400	74,840

<sup>1</sup> BLE, suivant FAO, comprenant: froment, et farine de froment.

<sup>2</sup> Total Céréales, suivant FAO, comprenant: froment et méteil, riz, orge, maïs, seigle, avoine, céréales n.d.a., et semoule et farine de froment ou de méteil.

Source: FAO, ANNUAIRE DU COMMERCE, 1963, 1964, 1969.

prix au producteur de l'arachide. La hausse des prix du mil (et du riz cultivé localement) se trouve retenue par les prix relativement bas (normalement) du riz importé. L'expansion de la production céréalière dépend des prix relatifs au producteur du mil, riz et arachide. Au Sénégal et en Gambie, davantage que dans les autres pays sahéliens, la politique céréalière est intimement liée à la stratégie générale de développement.

## B. Production, Commercialisation et Prix: Etude de Données

### 1. Les Cultures de Rente

La production agricole est dans l'ensemble demeurée stagnante ou a diminué du milieu de la décennie précédente au milieu de la décennie actuelle. Les volumes de production des cultures établies n'atteignirent leur niveau du milieu des années soixante qu'en 1974-75. Certaines cultures de rente eurent plus de succès: les exportations d'arachides augmentèrent de 7% par an au Niger de 1963 à 1970 et encore plus rapidement (bien qu'à partir d'une base plus réduite) en Haute Volta. Les exportations de coton augmentèrent également au Mali, en Haute Volta et, plus récemment, au Sénégal. Les exportations d'arachides, cependant, diminuèrent au Mali et au Sénégal. La production agricole en général ne fut donc pas brillante. Le Tableau II présente un résumé des données sur la production.

Au cours de cette période, la commercialisation des cultures de rente principales a nettement diminué. Au Niger, la meilleure année du point de vue de la quantité commercialisée fut 1966; les 190.000 tonnes commercialisées au cours de cette année ont établi un record jamais encore surpassé. Au Sénégal, la commercialisation annuelle d'arachides au début des années soixante atteignait 750.000 à 900.000 tonnes; après 1966, des volumes de 600.000 à 800.000 tonnes furent chose commune. (Voir Tableaux III et IV).

Les prix au producteur officiels des cultures de rente principales demeurèrent stables ou diminuèrent pendant presque toute la période 1960-1974, comme on peut le voir d'après le Tableau IV. Au Tchad, le prix reçu par les producteurs de coton demeura inchangé pendant 14 ans. Au Mali, les prix du coton ne furent augmentés qu'une seule fois en 8 ans -- de 18% en 1966. Au Niger et en Haute Volta, en fait, les prix aux producteurs pour le coton diminuèrent du début à la fin de la décennie. Quant aux arachides, les prix aux producteurs sénégalais demeurèrent constants au cours des années soixante et, au Mali et au Niger, ces prix étaient plus bas à la fin qu'au début de la décennie. Les hausses des prix aux producteurs du riz en 1974-75 marquèrent donc un certain changement dans l'ensemble de la région.

TABLE II

Production of Principal Crops, 1961-1976 (1,000 tons)  
Evolution de la Production des Produits Agricoles Principaux (en milliers de tonnes)

	61-64 60/61-64/65	65 65/66	66 66/67	67 67/68	68 68/69	69 69/70	70 70/71	71 71/72	72 72/73	73 73/74	74 74/75	75 75/76	76 76/77
	(moyen-average)												
<u>MIL/SORGHO-MILLET/SORGHUM</u>													
PRODUCTION													
Haute Volta	827	980	940	876	860	922	833	772	766	750	810	1,200	1,087
La Gambie	43	44	44	44	45	45	30	45	30	33	44	34	(32)
Mali	808	721	737	830	558	603	715	715	624	660	850	965	
Mauritanie	88	100	90	90	50	100	82		37	25			
Niger	1,181	1,056	1,119	1,342	948	1,384	1,101	1,226	1,127	753	1,102	835	1,503
Senegal	447	554	423	655	450	635	401	583	323	511	777	613	553
Tchad	901	614	630	647	661	651	610	639	490	430	(559)	(595)	
<u>RIZ (PADDY)-RICE (PADDY)</u>													
PRODUCTION													
Haute Volta	27	33	35	36	38	39	34	37	34	31	39	39	12
La Gambie	28	37	37	20	40	37	41	41	30	26	28	30	(30)
Mali	177	162	162	172	134	161	137	157	116	130	250	260	
Mauritanie	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.1	2.1		2.5	3.0			
Niger	10	12	21	33	39	38	38	28	32	46	30	29	29
Senegal	94	125	125	135	59	141	99	108	44	64	117	140	112
Tchad	30* (13)	25	37	32	32	37	40	51	42	30	37	39	
<u>ARACHIDES-GROUNDNUTS</u>													
PRODUCTION													
Haute Volta	59*	59		75	75	78	65	66	60	63		87	
La Gambie	92	118	130	120	148	135	115	125	115	137	130	135	(135)
Mali	156	153	159	119	96	136	156	152	135	132	188	205	
Mauritanie	0.7	0.8	0.8	3.0	2.0	0.8	3.0		1.0	1.0			
Niger	184	277	312	298	252	207	205	257	260	77	129*	41	96
Senegal	933	1,122	857	1,005	831	779	583	989	570	675	993	1,450	1,182
Tchad			92	88	110	115	96	75	85	70	75	82	
<u>COTON-COTTON</u>													
PRODUCTION													
Haute Volta	7*	7		17	32	36	24	28	33	27	31	48	67-70
La Gambie						0.02	0.03	0.04	0.20	0.26	0.26	0.29	
Mali	18	22	32	39	50	51	59	74	72	55	71	100	
Mauritanie	12	10	10	12	12	12	15		10	10			
Niger	4	7	7	6	7	13	11	9	6	4	8	10	
Senegal		0.3	1.2	4.3	9.8	11.5	11.6	21.2	23.5	33.1	42.4	31	47
Tchad	88	87	123	102	149	117	95	109	104	115	144	174	

( ) Estimation

\* Seulement les années 61/62-64/65

SOURCE: Statistical Compilation, Part II of this volume. Compilation Statistique, 2<sup>ème</sup> partie - le tome.

Table III.

Marketed Output of Main Export Crops, 1960-76 (1,000 tons)  
Commercialisation Des Cultures de Rente, 1960-76 (1,000 tonnes)

	60 60/61	61 61/62	62 62/63	63 63/64	64 64/65	65 65/66	66 66/67	67 67/68	68 68/69	69 69/70	70 70/71	71 71/72	72 72/73	73 73/74	74 74/75	75 75/76
<u>ARACHIDES-</u>																
<u>GROUNDNUTS</u>																
HAUTE VOLTA					5.5	5.8	8.7	10.9	10.3	12.2	17	14.7	24.7	28.9	32.7	13.1
MALI	54	63	67	74	50	27	40	29	33	57	74	60	50	43	70	87
NIGER			138	171	160	234	229	274	246	247	195	218	164	39	135	6
SENEGAL	809	872	749	782	839	993	781	834	781	623	447	747	466	501		
<u>COTON-</u>																
<u>COTTON</u>																
HAUTE VOLTA					8.4	8.8	7.5	16.3	32	36.2	23.5	28.1	32.6	26.7	30.6	48
MALI	5	6	12	16	28	18	28	33	45	45	53	68	66	51	61	90
NIGER					6.8			6.2	7	10.5	9.6	8.3	5.7	1.3	11	
SENEGAL					.04		1.12	3.89	9.76	10.83	11.13	21.17	22.28	32.85		
TCHAD					99			102	149	117	95	109	104	114		

SOURCE: Statistical Compilation, Part 2 of this volume.  
 Compilation Statistique, 2<sup>eme</sup> partie de ce tome.



TABLE IV

**Official Producer Prices, 1960-76 (CFA/KG\*)**  
**Evolution des Prix au Producteur Officiels (CFA/KG\*)**

	60-64 60/61-64/65	65 65/66	66 66/67	67 67/68	68 68/69	69 69/70	70 70/71	71 71/72	72 72/73	73 73/74	74 74/75	75 75/76	76 76/77
(moyen-average)													
<b>MIL/SORGHO-MILLET/SORGHUM</b>													
Haute Volta	12.6	13	14	12	12	12	12	12	14	18	22	18	21
Mali	10.2	11	15	16	16	18	18	18	20	20	32	32	32
Niger	7						10	12.5	12.5	25	25	25	25
Senegal	15.6	16	17	17.5	17.5	17.5	17.5	17.5	17.5	25.9	30	30	35
Tchad									12	12	12	12	12
<b>RIZ (PADDY) - RICE (PADDY)</b>													
Haute Volta													
La Gambie					18	18	18	18	18	29	35	35	
Mali	11.4	12.6	16	18	18	25	25	25	25	29.1	31.4	31.4	40.3
Niger		15	17	17	16.5	16.5	21.5	21.5	21.5	30	30	35	35
Senegal	19	21	21	21	21	21	21	21	25	25	42	42	42
Tchad									14	18	20	26	25
<b>ARACHIDES-GROUNDNUTS</b>													
Haute Volta													
La Gambie		26.75	26.75	26.75	26.75	26.75	24.58	24.58	24.58	26.30	34	34	
Mali		14	14	13.5	14	15	17	18	20	23	31	37	41
Niger	13.8	13	16	24	24	30	30	30	30	30	40	40	45
Senegal		15.2	15	12	13	14	15	16	18	18	40	40	42
Tchad	21	21	21	18	18	18	19	23	23	26	42	42	42
<b>COTON-COTTON</b>													
Haute Volta	33.4	34	34	34	32	32	32	32	32	35	40	40	
Mali	34	34	34	40	40	45	50	50	50	50	75	75	75
Niger	31.7	30	28.5	28.5	28.6	28.4	28.9	29.7	31.9	37	47	47	
Senegal			37.3	32.6	33	37.8	37.8	31	34	37	47	47	
Tchad			26	26	26	26	26	28	29	31	43		

\* sauf: la Gambie - en Butus/Kg, et le Mali - en Fm/Kg.  
 except: The Gambia - Butus/Kg, and Mali - MF/Kg.

SOURCE: Statistical Compilation, Part II of this volume. Compilation Statistique, 2<sup>ème</sup> partie de ce tome.

TABLE V

Indices of Producer Prices and Producer Income for Principal Crops, 1960-1975  
Indices de Prix au Producteur et Revenu au Producteur des Produits Principaux, 1960-1975

			60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75
			60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76
<b>HAUTE VOLTA</b>																		
Arachides-																		
Groundnuts	1964/65=100	P <sup>a</sup>						100	100	100	100	100	93	93	93	96	126	126
		R <sup>b</sup>						100	100	150	183	166	200	262	231	386	465	693
Coton-Cotton	1964/65=100	P						100	100	100	100	94	94	94	94	103	118	118
		R						100	113	100	200	376	424	282	329	388	347	456
																		706
<b>MALI</b>																		
Arachides-																		
Groundnuts	1960/61-1964/65=100	P	101	101	101	101	94	94	116	174	174	217	217	217	217	217	290	290
(coques-unhulled)		R	89	103	110	122	76	41	75	82	93	201	261	211	176	151	329	409
Coton-Cotton	1960-61-1964-65=100	P	100	100	100	100	100	100	100	118	118	132	147	147	147	147	221	221
(1ere qualité)		R	37	45	90	119	209	134	209	290	395	444	582	746	724	560	1,004	1,482
<b>NIGER</b>																		
Arachides-																		
Groundnuts	1962/63=100	P		106	100	--	--	108	105	84	--	91	98	105	112	126	280	--
(coques-unhulled)		R		--	100	--	--	184	174	167	--	163	138	166	134	36	274	--
Coton-Cotton	1964/65=100	P			92	100	100	92	87	87	88	87	89	91	98	113	144	144
		R			--	--	100	--	--	75	88	137	127	104	70	22	227	--
<b>SENEGAL</b>																		
Arachides-																		
Groundnuts	1960/61-1964/65=100	P	100	100	100	100	100	100	100	86	86	86	90	110	110	124	200	200
		R	100	108	92	97	104	123	96	88	83	66	50	101	63	77	189	290
Coton-Cotton	1966/67=100	P					103	--	100	89	89	103	103	84	92	100	127	127
		R					3	--	100	357	892	1,130	1,130	1,759	2,022	3,300	--	--
<b>TCHAD</b>																		
Coton-Cotton	1967/68=100	P							100	100	100	100	100	108	112	119	165	--
		R								100	146	115	93	115	114	134	196	--

<sup>a</sup> prix au producteur - producer price.

<sup>b</sup> revenu au producteur - producer income.

Etant donné que les prix aux producteurs des cultures de rente furent défavorables et que les volumes commercialisés n'augmentèrent que peu (ou en fait diminuèrent), les revenus ruraux demeurèrent stagnants ou tombèrent durant cette période, même au point de vue monétaire. Puisque les prix aux consommateurs augmentèrent en général de 3 à 5% par an pendant cette même période, et encore plus rapidement après 1972, la diminution des revenus réels ruraux fut donc encore plus prononcée. C'est ainsi que le rendement par unité de travail pour la culture du coton au Tchad semble avoir décliné de plus de 50% au cours des années soixante. Au Sénégal, le revenu total reçu par les producteurs d'arachides diminuera d'un tiers pendant la décennie, alors que le revenu réel par unité de travail diminuerait encore plus. Au Niger, pareillement, les revenus monétaires et réels des producteurs de coton et d'arachides diminuèrent de façon appréciable. Cette situation fut dramatiquement renversée dans presque toute la région en 1974-75, lorsque des hausses de prix coïncidèrent avec des récoltes records.

## 2. Les Céréales

### a. La Production

Comme toutes autres données sur la production de cultures de subsistance, les données sur les denrées de base sahéliennes (le mil et le sorgho) sont faibles. Les précautions méthodologiques requises pour l'obtention de bonnes estimations de production -- mesurage rigoureux de la superficie cultivée, relevés réguliers,

échantillonnage soigneux et systématique des cultures, pesage, mesurage du degré d'humidité, etc., sont rarement prises. Les services de statistiques agricoles ont peu de personnel, sont débordés de travail, souffrent de problèmes d'opération quotidiens, sont entravés par un manque de véhicules ou d'essence et doivent généralement se débrouiller avec des budgets insuffisants. En conséquence de quoi les échantillonnages de récoltes sont rares, les visites sur place sont irrégulières et les estimations officielles sont fondées sur des méthodes d'estimation de superficie cultivée et de rendements encore plus désinvoltes (par exemple, visites sporadiques des parcelles expérimentales). Puisque la production est surtout une fonction du volume et de la répartition des pluies, et que cette répartition est géographiquement très inégale et irrégulière, de telles estimations peuvent être trompeuses.

La faiblesse des estimations de production est aggravée par le fait que les définitions des données officielles manquent souvent de clarté. Certaines font la différence entre la production brute et les rendements nets (c'est-à-dire qu'elles tiennent compte des pertes dues aux oiseaux, insectes, etc.), alors que d'autres ne les différencient pas. Certaines estimations sont données sans que l'on sache exactement si celles-ci comprennent mil/sorgho seulement ou si des cultures mineures comme le fonio ou le maïs sont

aussi comptées. En outre, les estimations d'objectifs de production ont, au cours des dernières années, été obtenues en multipliant un chiffre plus ou moins hypothétique de consommation annuelle moyenne par personne par un chiffre de population qui n'est pas beaucoup moins hypothétique. En plus de tout ceci, de nombreuses estimations de production faites après 1971 ont été calculées pour déterminer des "déficits en céréales" et les besoins en aide alimentaire. Il est bien compréhensible que ceci ait provoqué une tendance à sous-estimer la production.

D'un autre côté, certains recensements agricoles par sondage, conduits d'une façon plus systématique que les estimations officielles de production indiquent que ces chiffres officiels pourraient bien surestimer la production. A cet égard, une comparaison d'une enquête par sondage avec des statistiques officielles du département de Dosso, en 1972-73, donne les résultats suivants:<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>  
Cité dans I. Pattinson, Une Brève Analyse des Quelques Problèmes Relatifs aux Programmes de Stabilisation des Céréales en Haute Volta et au Niger, mimeo 1973. Le technicien qui a mené l'enquête par sondage a fait le commentaire suivant au sujet des estimations pour le sorgho: "Il est apparent que les estimations de superficie cultivée n'ont rien à voir avec celles des Services Agricoles du Département..." Le document de base encore utilisé au Niger pour la dérivation des estimations est le rapport de 1963 de la SEDES. Les Produits Vivriers au Niger, Production et Commercialisation, I. Les Mils et Sorghos, Paris, 1963. Les auteurs de cette étude soulignèrent la faiblesse des données fournies par les chefs de districts agricoles.

Tableau VIA. Comparaison des Estimations Officielles de Production  
et des Résultats d'une Enquête par Sondage, Département de Dosso,  
Niger, 1972-73

<u>Culture</u>	<u>Résultats de l'Enquête par Sondage</u>	<u>Estimation Officielle de la Production</u>	<u>Différence</u>	<u>Surestimation Officielle</u>
Mil	147,000	225,500	75,500	51%
Sorgho	4,200	40,300	26,200	872%
Niébé	18,400	21,000		14%

Il existe une comparaison semblable pour le Mali. Des estimations de production de mil/sorgho provenant d'une enquête agricole par sondage et de celle du Ministère de l'Agriculture diffèrent de la façon suivante vers la fin des années 60:<sup>1</sup>

Tableau VIB. Comparaison des Estimations Officielles de Production  
et des Résultats de l'Enquête par Sondage, Mali, 1966-1970

<u>Production de Mil/Sorgho (en milliers de tonnes)</u>	<u>1966-67</u>	<u>1967-68</u>	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>
Selon l'Enquête Agricole	738	830	555	602
Selon le Ministère de l'Agriculture	809	881	757	913

<sup>1</sup>FAO, Rapport au Gouvernement du Mali sur le problème de la commercialisation des céréales (H. Panhuys), Rome, 1973, Annexe 4.

C'est pour ces raisons que les estimations de production pour les céréales ont une variation considérable et doivent être utilisées avec une certaine prudence. Bien que des différences comme celles présentées ci-dessus soient rares, il arrive fréquemment que des bureaux différents d'un même ministère aboutissent à des chiffres de production qui diffèrent de 20%. Pour donner une meilleure idée de l'ordre de grandeur des estimations et des marges d'erreur possibles, nous présentons dans la "Compilation Statistique" (Partie II de ce volume) un échantillon des différentes estimations de production pour chaque pays.

La faiblesse des données de production vivrière nuit à la compréhension des problèmes et à la formulation d'une politique solide. Elle rend la planification très difficile.<sup>1</sup> L'obtention de chiffres de production plus représentatifs devrait donc prendre une des premières places sur la liste prioritaire des besoins statistiques du Sahel.

---

<sup>1</sup>Pour le calcul des prévisions de production, par exemple, il est essentiel d'avoir des données assez bonnes pour l'année de base, sinon les risques de projections incorrectes deviennent très réels. Dans plusieurs des cas où des exercices expérimentaux de planification ont été faits sous l'égide du Club de Sahel, par exemple, des projections de production vivrière ont été calculées pour les années 1985 à 2000 en prenant 1970 comme année de base. Certaines de ces prédictions cependant sont déjà réalisées en 1977 ou le seront bientôt. Ceci est certainement moins dû à la croissance de la productivité ou à de bonnes pluies qu'au fait que les estimations de l'année de base étaient fausses. L'incertitude générale que l'on a envers la quantité de céréales produite ne facilite pas la tâche d'évaluer le volume réel de commercialisation du grain, la quantité qui est stockée dans les exploitations agricoles et autres renseignements relatifs aux politiques de commercialisation et des prix.

Les meilleures estimations dont on dispose actuellement sur la production de céréales au Sahel sont présentées dans le Tableau VII. La production est aux alentours d'un million de tonnes en Haute Volta, au Niger et au Mali, avec des variations normales de plus ou moins 20% selon les pluies; de 800.000 à 900.000 tonnes au Sénégal, avec des variations semblables; de 600.000 tonnes au Tchad et de 60.000 tonnes en Gambie. La Mauritanie, où les données de production sont particulièrement irrégulières et suspectes, produit probablement de 80 à 100.000 tonnes au cours d'une année normale.

Tableau VII. Production Céréalière,<sup>a</sup> 1970-1976

	<u>1970/71</u>	<u>1971/72</u>	<u>1972/73</u>	<u>1973/74</u>	<u>1974/75</u>	<u>1975/76</u>	<u>1976/77<sup>b</sup></u>
GAMBIE	71	86	60	58	72	64	(62)
HAUTE VOLTA	867	809	800	781	849	1239	(1099)
MALI	852	872	740	790	1100	1125	-
MAURITANIE	84	-	40	28	-	-	-
NIGER	1139	1254	1159	799	1132	864	(1532)
SENEGAL	500	691	367	575	894	753	(665)
TCHAD	649	690	532	460	(596)	634	-

<sup>a</sup>Mil/sorgho et riz

<sup>b</sup>Provisoire

b. Quantités commercialisées

On pense que l'on connaît encore moins bien les quantités qui sont mises sur le marché que les quantités produites. On possède deux sources principales de renseignements: les quantités achetées et vendues par les agences officielles de commercialisation (l'ONCAD



au Sénégal, l'OPVN au Niger, l'OFNACER en Haute Volta, l'OPAM au Mali, etc.)<sup>1</sup> qui ne représentent en général qu'une petite fraction de la commercialisation totale; et des affirmations désinvoltes, basées sur très peu d'observations systématiques, qui estiment les quantités commercialisées à environ 10 à 20% de la production totale. On trouve rarement une description des méthodes utilisées pour dériver ces estimations, mais c'est tout ce que l'on possède et ce sont donc celles que nous avons dû utiliser.

Le Tableau VIII-A présente les données ou estimations disponibles sur la commercialisation du mil/sorgho. Le Tableau VIII-B présente des estimations de production et les quantités officielles de riz commercialisé. Les chiffres suggèrent les observations suivantes.

1. Si l'estimation de 15% est raisonnablement proche de la réalité, le mil et le sorgho sont commercialisés bien davantage que les autres cultures, à l'exception des arachides au Sénégal. Par conséquent, bien que les quantités de céréales commercialisées semblent faibles dans l'absolu, la commercialisation des céréales est, du point de vue relatif, l'élément principal du marché agricole de la région.

---

<sup>1</sup>ONCAD - Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement; OPVN - Office des Produits Vivriers du Niger; OFNACER - Office National des Céréales; OPAM - Office de Produits Agricole du Mali.

ii. On présume généralement que la commercialisation céréalière représente l'existence d'un "surplus disponible", c'est-à-dire que le cultivateur sahélien typique plante la quantité de mil/sorgho qui, au cours d'une année à pluviosité normale et avec une marge de sécurité, lui permettra de nourrir sa famille.<sup>1</sup> Certains observateurs, toutefois, soutiennent que la réalité est bien différente et que cette hypothèse ne tient pas compte de la quantité substantielle de commerce céréalière qui est devenu une partie intégrale de la vie villageoise. D'après eux, l'économie monétaire a eu une forte influence sur le village, créant des besoins en argent liquide qui sont d'habitude urgents et relativement substantiels--pour paiement des impôts, des dettes, cadeaux, cérémonies, etc. Les ventes de grain ne peuvent donc plus être considérées comme un "surplus disponible". La plupart des cultivateurs, sinon tous, vendent du grain, que l'année soit bonne ou mauvaise, et nombreux sont ceux qui ne vendent à la récolte que pour racheter pendant la soudure. Ces hypothèses ont tout spécialement été présentées dans des

---

1

Cf. John Becker, op. cit.

études de villages Haoussa au Niger<sup>1</sup>. Dans l'une de ces études, l'auteur affirme que 25% de la production céréalière totale est mise sur le marché, en grande partie dans les villages producteurs mêmes.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>  
Claude Raynaut, "La Circulation Marchande des Céréales et les Mécanismes d'Inégalité Economique: Le Cas d'Une Communauté Villageoise Haoussa," Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches Ethnologiques (Bordeaux), No. 2 (1973). Un résumé de l'étude de Raynaut a été publié par le Ministère de la Coopération, Direction des Programmes, Sous-Direction des Etudes Economiques et de la Planification, Les Circuits de Commercialisation des Produits du Secteur Primaire en Afrique de l'Ouest, Etudes et Documents (Paris), No. 22 (mars 1975). Cette bibliographie annotée a été recueillie par Claude Arditi, qui est fortement opposé à l'hypothèse du "surplus disponible" tout au long de ce volume. Voir également Gay Nicolas, Habou Magadi, Maman Dan Mouche, Le Système Traditionnel du Crédit dans la Région de Maradi, enquête socio-économique, CNRSH, Base de Maradi, 1969; et Polly Hill, "Hidden Trade in Hausaland," Man, Vol. 4, No. 3 (1969) pp. 392-409; Studies in Rural Capitalism in West Africa, London, Cambridge University Press, 1970; et Rural Hausa: A Village and a Setting, Cambridge University Press, 1972.

Parmi les nombreuses études qui examinent la question du "surplus disponible", voir Phillip Couty, "Notes sur la Production et le Commerce du Mil dans le Département du Diamaré (Nord-Cameroun)," dans les Cahiers de l'ORSTOM, Sciences Humaines, Vol. II, No. 2 (1965); et la Société d'Etudes de Développement Economique et Social, (SEDES), Les Produits Vivriers au Niger, Production et Commercialisation; Etude Générale : Les Mils et Sorghos, Paris, 1963.

<sup>2</sup>  
c. Raynaut, op. cit.

Tant que l'on ne disposera pas d'études approfondies de la production, consommation, stockage, ventes, et dettes au niveau du village, on ne pourra pas évaluer cette hypothèse avec exactitude. Il est en effet difficile de faire des déclarations fermes au sujet de l'étendu et de la nature de la commercialisation des céréales au Sahel.<sup>1</sup>

iii. Les agences officielles n'ont pas été les agents principaux de commercialisation du mil et du sorgho. Comme on peut le voir d'après le Tableau VIII, jusqu'en 1974 aucune des agences n'était parvenue à acheter plus d'un quart de l'ensemble du mil commercialisé, les exceptions étant l'ONCAD (Sénégal) en 1973-74 (31%) et l'OPAM (Mali) en 1971-72 (27%). En 1974-75 et 1975-76, année où les récoltes ont en général été bonnes, ce pourcentage a augmenté et est maintenant important au Mali (plus de 50% des achats totaux) et au Niger (38%); partout ailleurs la part des agences officielles demeurait en-dessous de 15%.

iv. L'influence exercée par les agences céréalières sur les prix des céréales fut bien plus forte que les chiffres des Tableaux VIII-A et VIII-B ne le suggèrent. Ces agences furent le moyen principal de

---

<sup>1</sup> Il existe un certain nombre d'études qui devraient être examinées de plus près. Par exemple, d'après l'Enquête Socio-Economique au Tchad en 1965, 33% (1.553 Francs CFA) des dépenses annuelles par personne était consacré à l'alimentation. De cette somme, 480 francs seulement ont servi à l'achat de mil, la plupart (56%) sous forme de bière de mil. Dix-sept pour cent seulement des ménages étudiés avaient acheté du mil, (cité par le PNUD, Groupe de Conseillers au Développement d'Afrique Centrale, Production et Commercialisation des Céréales, Tchad, Vol. I., juillet 1974, p. 153.)

Table VIII A. Estimated Production and Marketing of Domestically Produced Millet/Sorghum, 1968-1976Tableau VIII A. Quantités Estimées de la Production et de la Commercialisation de Mil/Sorgho Local, 1968-1976

Country/Year Pays/Année	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
<u>Gambia/Gambie</u>								
Production/Production	45	45	30	45	30	33	44	34
Aggregate Marketings* Quantités commercialisées totales*	6.75	6.75	4.5	6.75	4.5	4.95	6.6	5.1
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	-	-	-	-	-	-	20	22
<u>Mali<sup>1</sup></u>								
Production/Production	558	603	715	715	624	660	850	865
Aggregate Marketings* Quantités commercialisées totales*	83.7	90.45	107.25	107.25	93.6	99	127.5	129.75
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	8	26	12	29	11	9	40	71
<u>Niger</u>								
Production/Production	948	1384	1101	1226	1127	753	1102	835
Aggregate Marketings* Quantités commercialisées totales*	142.2	207.6	165.15	183.9	169.05	112.95	165.3	125.25
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	-	-	-	5	3	7	25	48
<u>Senegal/Sénégal</u>								
Production/Production	450	635	401	583	323	511	777	613
Aggregate Marketings* Quantités commercialisées totales*	67.5	95.25	60.15	87.45	48.45	76.65	116.55	91.95
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	2	11	(§)	3	(§)	30	36	12
<u>Chad/Tchad</u>								
Production/Production	661	651	610	639	490	430	(559)	(595)
Aggregate Marketings* Quantités commercialisées totales*	99.15	112.65	91.5	95.85	73.5	64.5	(83.85)	(89.25)
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	-	.66	1.85	1.24	1.21	.91	1.78	.93
<u>Upper Volta/Haute Volta</u>								
Production/Production	860	922	833	772	766	750	810	1200
Aggregate Marketings* Quantités commercialisées totales*	129	138.3	124.95	115.8	114.9	112.5	121.5	180
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	-	-	(§)	1	1	9	16	-

§less than 1,000 tons/moins de 1000 tonnes

\*15% of production/15% de la production

SOURCES: Country Studies, Volume II/SOURCES : Etudes par Pays - Tome II

<sup>1</sup>Official marketings were higher in Mali in the mid-1960's. Here is their progression since 1960 in thousands of tons:/ Les quantités commercialisées officielles étaient supérieures au Mali au milieu des années soixante. Les chiffres en milliers de tonnes depuis 1960 sont les suivants : 1960-61:20; 1961-62:21; 1962-63:29; 1963-64:16; 1964-65:17; 1965-66:26; 1966-67:57; 1967-68:60. FAO/F.A.O., Rapport au Gouvernement du Mali sur le Problème de la Commercialisation des Céréales, établi sur la base des travaux de H. Ruhluy, Rome 1973, Annexe 5.

Table VIII-B.

Estimated Production and Official Marketing of Domestically Produced Rice, 1969-1976  
Quantités Estimées de la Production et de la Commercialisation Officielle de Riz Local, 1969-1976

Country/Year Pays/Année	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
<u>Chad/Tchad</u>							
Production/Production	37	40	51	42	30	37	39
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	\$	1	1	1	\$	\$	\$
<u>Gambia/Gambie</u>							
Production/Production	37	41	41	30	26	28	30
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Mali</u>							
Production/Production	161	137	157	116	130	250	260
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	39	40	51	30	59	84	100
<u>Niger</u>							
Production/Production	38	38	28	32	46	30	29
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	-	-	1	26	14	-	26
<u>Senegal/Sénégal</u>							
Production/Production	141	99	108	44	64	117	140
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation	\$	1	1	-	1	4	3
<u>Upper Volta/Haute Volta</u>							
Production/Production	39	34	37	34	31	39	39
Purchases by Marketing Authority Achats par Organisme officiel de Commercialisation (ORD's)	-	1	2	2	2	4	-

\$less than 1,000 tons/moins de 1000 tonnes

SOURCES: Country Studies, Volume II/SOURCES : Etudes par Pays - Tome II

distribution ou de vente de l'aide alimentaire. Pendant les années de sécheresse aiguë, 1972-74, environ 1,3 millions de tonnes de céréales arrivèrent dans la région sous forme d'assistance. Ajoutée au volume substantiel d'importations commerciales dont elle s'occupait, cette aide permit aux organismes de commercialisation céréalière de jouer un rôle important dans la modération et la stabilisation des prix (voir Tableau 3C de l'Appendice qui présente une estimation des arrivées d'aide alimentaire et d'importations de grains au cours des années soixante-dix). Au Niger, par exemple, l'OPVN n'acheta localement en 1972-73 que 7.000 tonnes de céréales, mais en reçut 120.000 tonnes en aide alimentaire.<sup>1</sup> Au Tchad, le DC acheta de petits volumes de grain local mais commercialisa environ 30.000 tonnes d'aide alimentaire par an au pire de la sécheresse.

### 3. Les Prix

Il en va pour les prix comme pour la production et la commercialisation : les renseignements solides sont rares. A part quelques données parsemées et irrégulières, on trouve dans la plupart des pays sahéliens cinq séries principales de données de prix: (1) les prix aux producteurs officiels des cultures de rente principales-- en particulier le coton et les arachides; (2) les prix minimums.

---

<sup>1</sup>Voir Tableau 12 des opérations de l'OPVN dans l'Annexe 1 de l'étude de pays sur le Niger. On peut trouver un compte-rendu narratif des activités de l'OPVN dans ses rapports annuels. Voir, par exemple, Activités de l'OPVN, 1970-74 (Niamey, mars 1974), et Rapport d'Activités, 1973-74, 1974-75, mimeo (Niamey, juillet 1975).

officiels des céréales, le mil, le sorgho et le riz; (3) les prix maximums officiels aux consommateurs pour les céréales; (4) les prix de détail réels sur les marchés des capitaux, relevés par les services de statistique gouvernementaux chargés de la préparation de l'indice du coût de la vie ou de son équivalent; (5) les données sur les prix réels sur les marchés ruraux recueillies par notre groupe.

Ces données fournissent une base douteuse pour l'analyse de questions de politique des prix. Les données les plus solides sont probablement les prix offerts aux producteurs des cultures d'exportation, celles-ci sont donc présentées au Tableau V. Les tendances générales de leurs mouvements ont déjà été analysées. Ces séries de prix, aussi bonnes soient-elles, ne sont pas sans ambiguïté. Comme on peut le voir dans la "Compilation Statistique" dans la Partie II de ce volume, des sources différentes donnent souvent des prix différents pour la même année. Ces divergences semblent être dues à des facteurs tels que l'usage de points d'achat différents et l'inclusion de ristournes. Ces séries de prix aux producteurs sont toutefois relativement sûres, surtout dans le sens où elles indiquent des changements dans le temps.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Il n'en va pas toujours de même. En Haute Volta, par exemple, le système de détermination des prix en vigueur avant 1975 reposait sur des commerçants privés opérant à l'intérieur de larges gammes de prix ou "fourchettes". Le système incitait les commerçants à offrir aux producteurs plus que le prix officiel pour les arachides lorsque les prix sur les marchés mondiaux dépassaient la limite supérieure de la fourchette, et moins que le prix officiel quand les prix internationaux tombaient au-dessous de la limite inférieure. L'ordre de grandeur des différences potentielles entre les prix officiels et les prix réellement reçus était substantiel. En 1970-71, par exemple, une firme commerciale prétend avoir payé aux producteurs presque deux fois la valeur du prix officiel. (Voir Etude sur la Haute Volta, Volume II).



Les prix aux producteurs officiels pour les céréales sont un indicateur bien moins précis des prix réels que les prix aux producteurs des cultures d'exportation. Les agences de commercialisation céréalière (OPAM, OPVN, OFNACER, etc.) payent d'habitude le prix officiel pour leurs achats, mais elles n'achètent en général qu'une petite fraction de la production mise en vente. La majeure partie des céréales est donc vendue aux prix déterminés par le marché dont on ne connaît pas encore très bien le mouvement. Les prix officiels sont présentés dans le Tableau IV. Un exposé plus détaillé, donnant de nombreuses estimations provenant de sources diverses, se trouve dans la "Compilation Statistique."

La troisième série de prix "officielle" est celle des plafonds de prix céréaliers établis dans la plupart des pays sahéliens. Ce plafond doit théoriquement prévaloir dans l'ensemble du pays et constituer le prix auquel les magasins publics de détail doivent vendre le grain. Les volumes vendus à ces prix varient profondément dans le temps et d'un pays à l'autre. D'habitude, lorsque la récolte est mauvaise, le prix maximum officiel se trouve bien au-dessous des prix réels sur le marché.

Enfin, il existe deux sources de prix réels: les prix de détail des céréales dans les capitales, recueillis par les services de statistique gouvernementaux pour le calcul d'un indice du coût de la vie; puis des données variées sur les prix prévalant sur les marchés de petites villes et que nous avons pu recueillir au cours de nos recherches pratiques. Ces dernières données n'existent que

pour la Haute Volta, le Niger et le Tchad et, bien qu'elles soient généralement d'une qualité médiocre et irrégulière, elles constituent des sources prometteuses de renseignements sur le marché. Quatre éléments de faiblesse sont particulièrement inquiétants. D'abord, l'énumérateur utilise les mesures traditionnelles: la tine en Haute Volta (environ 16 kg), la tiya au Niger et le coro au Tchad (environ 2,5 kg). Ces unités et leurs prix sont relevés, et il est généralement supposé qu'elles contiennent toutes le même poids de grain, bien que ceci ne soit que très rarement vérifié par pesage. Puisque toutes ces mesures traditionnelles sont du genre "dôme arrondi", la marge de variation de poids doit être considérable.

Deuxièmement, les observations sont quelquefois prises en sacs de 100 kg et les prix ne sont pas toujours différenciés de ceux du grain vendu en plus petite quantité. Il peut ainsi y avoir un mélange de prix de gros et de prix de détail.

En troisième lieu, ces relevés de prix ne tiennent pas compte des différences de qualité, bien que nous sachions que les prix varient nettement selon la qualité du grain. En Haute Volta et au Niger, on a remarqué il y a plusieurs années que le sorgho âgé d'un an se vendait à 8-10 francs CPA/kg alors qu'à la même époque le sorgho nouveau se vendait à 15-19 francs CFA/kg.

Finalement, les données de prix sont relevées par du personnel non-spécialisé et qui change fréquemment et de façon irrégulière.

Le Tableau IX, qui présente des relevés hebdomadaires de prix de divers grains à Kao, au nord de Tahoua, indique l'importance critique de l'irrégularité de ces relevés. Ces données, uniques à plusieurs égards, sont d'un intérêt spécial. Premièrement, elles sont hebdomadaires; pour autant que nous le sachions, ce sont les seules données intra-mensuelles actuellement en existence. Deuxièmement, elles donnent les prix par poids donné, variant d'après la quantité achetée. Enfin, la recherche fut soigneusement encadrée par un chercheur de l'Université du Michigan, résidant à Kao et menant une étude différente.

Les chiffres indiquent de grosses variations intra-mensuelles ainsi que selon la quantité de chaque achat. C'est ainsi que les prix du mil varièrent de 15 à 33% au cours du mois de janvier, même pour les achats d'une même quantité donnée et le prix maximum en janvier se trouvait à 60% plus haut que le prix minimum. Le Diagramme 1 présente, de façon condensée, une plus longue série de variations hebdomadaires de prix moyens (moyenne de prix s'appliquant à des volumes différents).

Pour ces raisons, les données de prix réels sur les marchés ruraux doivent être utilisées avec circonspection. On doit même se méfier des données sur les prix réels dans les capitales, dont on se sert pour les indices du coût de la vie et qui constituent en général les séries les plus longues et les plus sûres. En Haute Volta, par exemple, il existe deux séries de prix réels du mil au

grand marché de Ouagadougou; la série "officielle" recueillie par le Service de Statistiques, et la série officieuse de prix recueillie par le Bureau de Recherche de la Banque BCEAO à Ouagadougou. Les différences entre les deux sont malheureusement énormes - de 50% dans certains cas - comme le montre le Diagramme 2A.<sup>1</sup>

Les chiffres des Diagrammes 2B à 9 montrent les rapports entre les prix au producteur officiels (pour le mil/sorgho et, souvent, pour le riz) et les prix effectifs sur les différents marchés au cours des récentes années. De ces données on peut faire plusieurs observations:

1. Il ne semble pas se dégager une tendance nette en ce qui concerne les prix de détail du mil dans les années 70, bien que des augmentations certaines aient eu lieu en 1973, conséquences probables de la sécheresse. L'Aide alimentaire et les importations commerciales semblent avoir modéré les prix du mil dans l'ensemble de la région. Quant aux prix du riz, ils semblent au contraire avoir eu une tendance à monter fortement pendant cette période.

2. Les prix réels sur les marchés de détail sont presque toujours plus élevés que les prix au consommateur officiels pour toutes les céréales. De plus, les changements de ces prix officiels ne paraissent pas avoir suivi de près les mouvements des prix réels.

---

<sup>1</sup>On ne sait pas exactement comment expliquer ces différences. Le contrôle légal des prix existe au moins depuis 1972; l'agence qui procède à ce contrôle, l'Inspection des Prix, disposait en 1976 du personnel suivant: 15 contrôleurs à Ouagadougou et 6 à Bobo. Ceci toutefois devrait avoir tendance à rendre les relevés de prix non officiels de la BCEAO plus hauts que ceux des services de statistiques.

Diagram 1  
Retail Price of Sorghum, Millet, Beans and Wild Grains - Kao Market, 1976-77

Prix de Détail de Sorgho, Mil, Niébé et Fonio - Marché de Kao, 1976-77

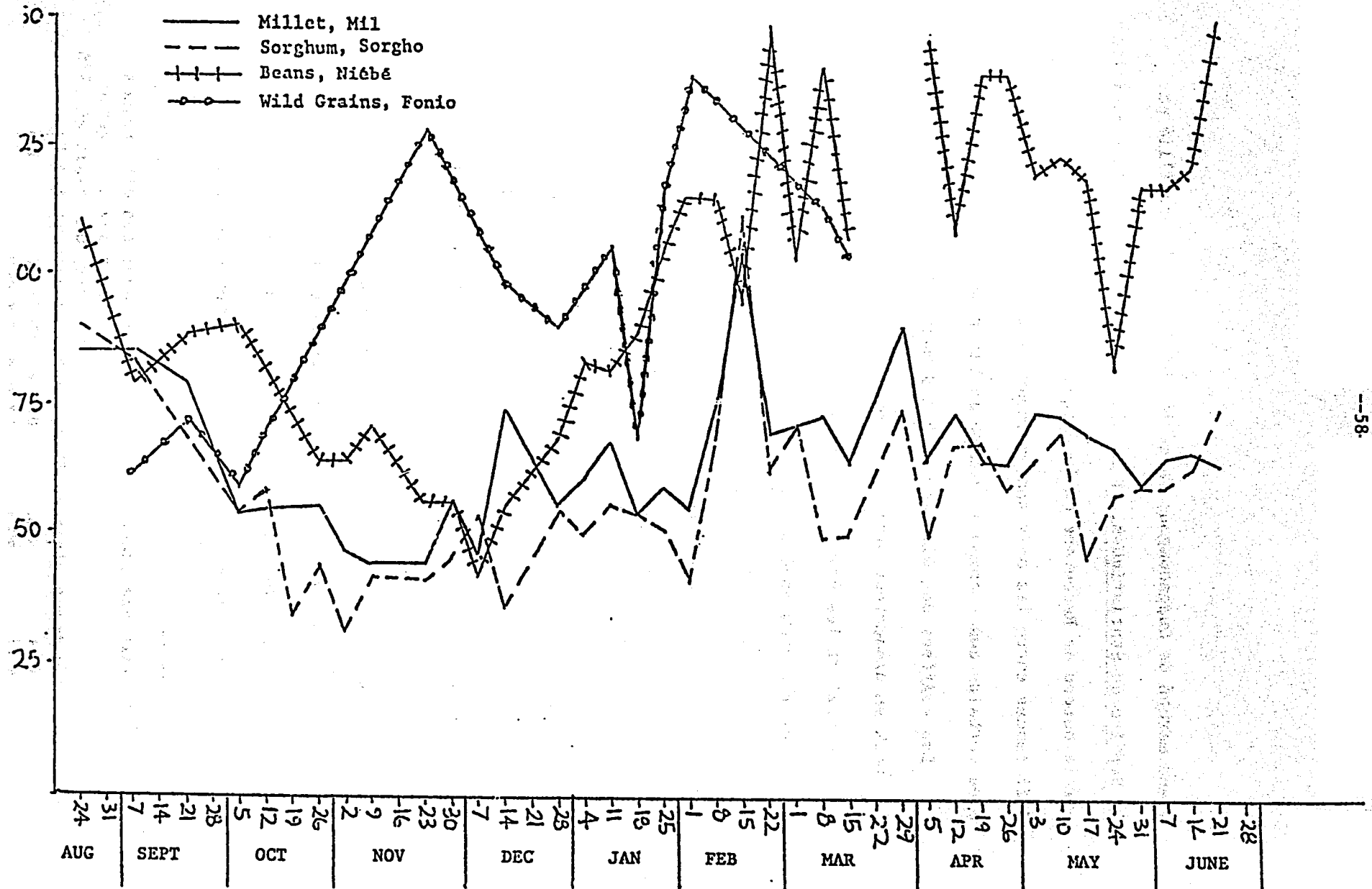


TABLE IX

Weekly Retail Prices of Cereals: Kao, Niger Aug. 24, 1976-Jan. 25, 1977<sup>a</sup>  
 Prix de Détail Hebdomadaire des Céréales: Kao, Niger 24 Aout, 1976-25 Jan. 1977<sup>a</sup>

Date*	Millet Mil	Sorghum Sorgho	Cowpeas Niébé	Wild Grains Fonio
Aug. 24	85	90	110	—
31	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Sept. 7	85	83	79	62
14	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
21	78	68	88	72
28	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Oct. 5	53	53	90	58
12	54	58	82	70
19	n.a.	34	n.a.	n.a.
26	55	43	64	—
Nov. 2	47	32	64	—
9	44	42	71	—
16	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
23	44	41	56	128
30	56	43	56	—

Date	Millet-Mil				Sorghum-Sorgho				Beans-Niébā			Wild Grains Fonio
	1	3	4	5	1	3	4	5	2	3	4	
Dec. 7	44	48	46	40	56	51	53	30	42	43 <sup>b</sup>	42	—
14	62	86	74	n.a.	30	42	36	n.a.	58	52	55	98
21								n.a.				
28	46	66	56	n.a.	49	59	54	n.a.	68	68	68	91
Jan. 5	54	71	62	n.a.	47	54	50	n.a.	87	79	83	—
11	52	84	68	53	63	49	56	43	90	74	82	111
18	56	53	54	60	47	61	54	50	89	89 <sup>b</sup>	89	69
25	59	59	59	60	45	57	51	40	100	109	105	115

Symbols-Symboles:

n.a. = not available, non disponible

— = commodity did not appear on the market, produit non paru sur le marché

Column Headings-Titres des Colonnes:

1 = Size of purchase: 50 F: Valeur de l'achat

2 = Size of purchase: 75 F: Valeur de l'achat

3 = Size of Purchase: 100 F: Valeur de l'achat

4 = Average of prices per kg. obtained from two different size purchases.

Moyenne des prix par kg. obtenue à partir de deux achats de différente valeur.

5 = Price per kg. of 100 kg. sack of grain. Prix au kg. de 100 kg. de grain.

Notes:

\*Prior to December, no distinction in the size of purchase was made. Avant décembre, pas de distinction pour la valeur de l'achat était faite.

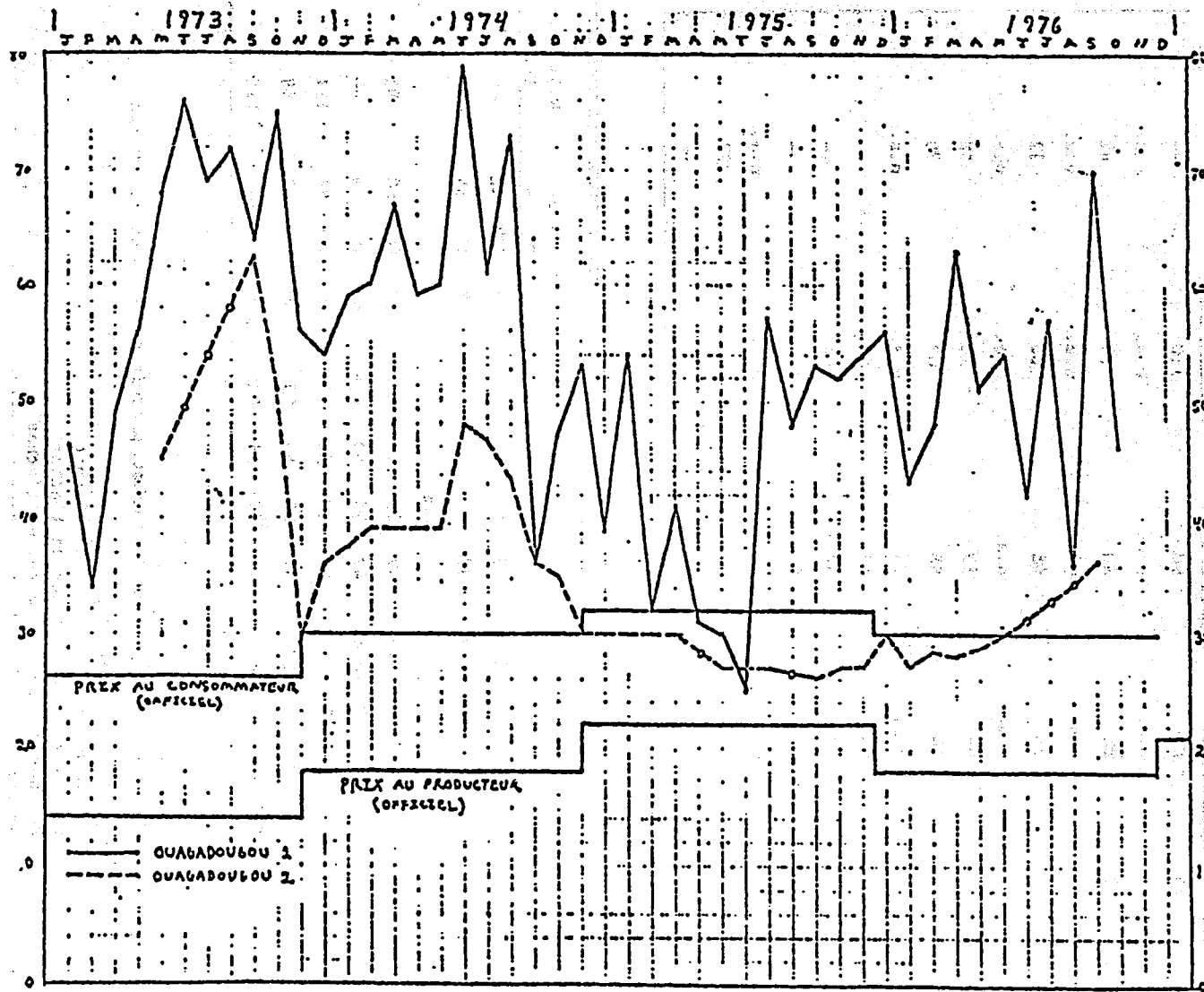
a - Data from- Données provenant de: E.D. Eddy, Center for Research on Economic Development, University of Michigan.

b - Size of purchase: 50 F: Valeur de l'achat.

Diagram 2-A

Retail Prices of Millet in Ouagadougou Compared With Official Prices, 1973-1976

Comparaison entre les Prix de détail du Mil a Ouagadougou et les Prix Officiels, 1973-1976



1. Bulletin de Statistique, Haute Volta.  
 2. Banque Central des Etats de l'Afrique de l'Ouest.  
 SOURCE: Appendix I, Table 4.

Diagram 2-B

HAUTE VOLTA: Prix du Mil sur les Différents Marchés Ruraux, 1968-69, 1973, 1976  
(prix en CFA/kg)

UPPER VOLTA: Millet Prices, Various Rural Markets, 1968-69, 1973, 1976  
(prices in CFA/kg)

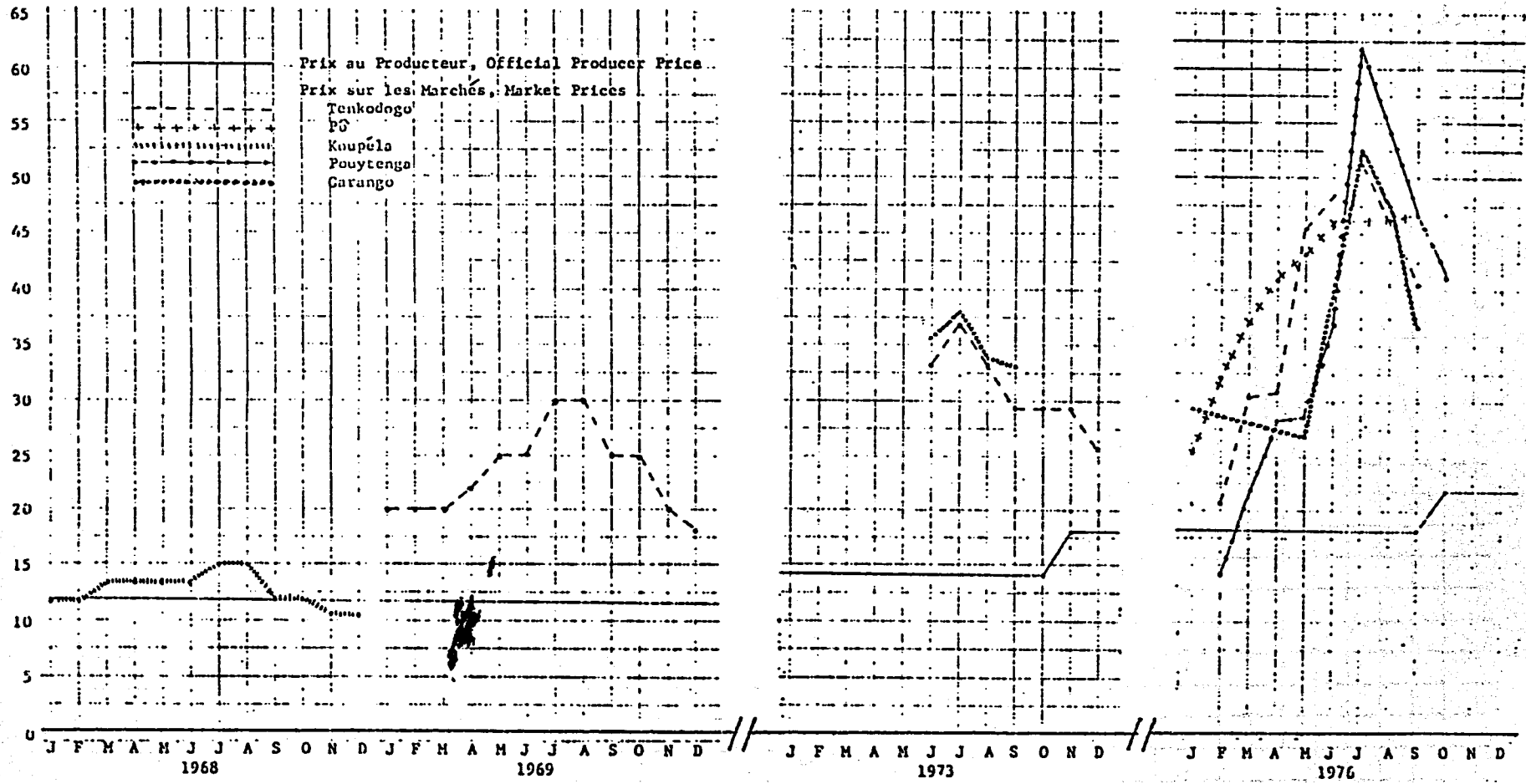




Diagram 3

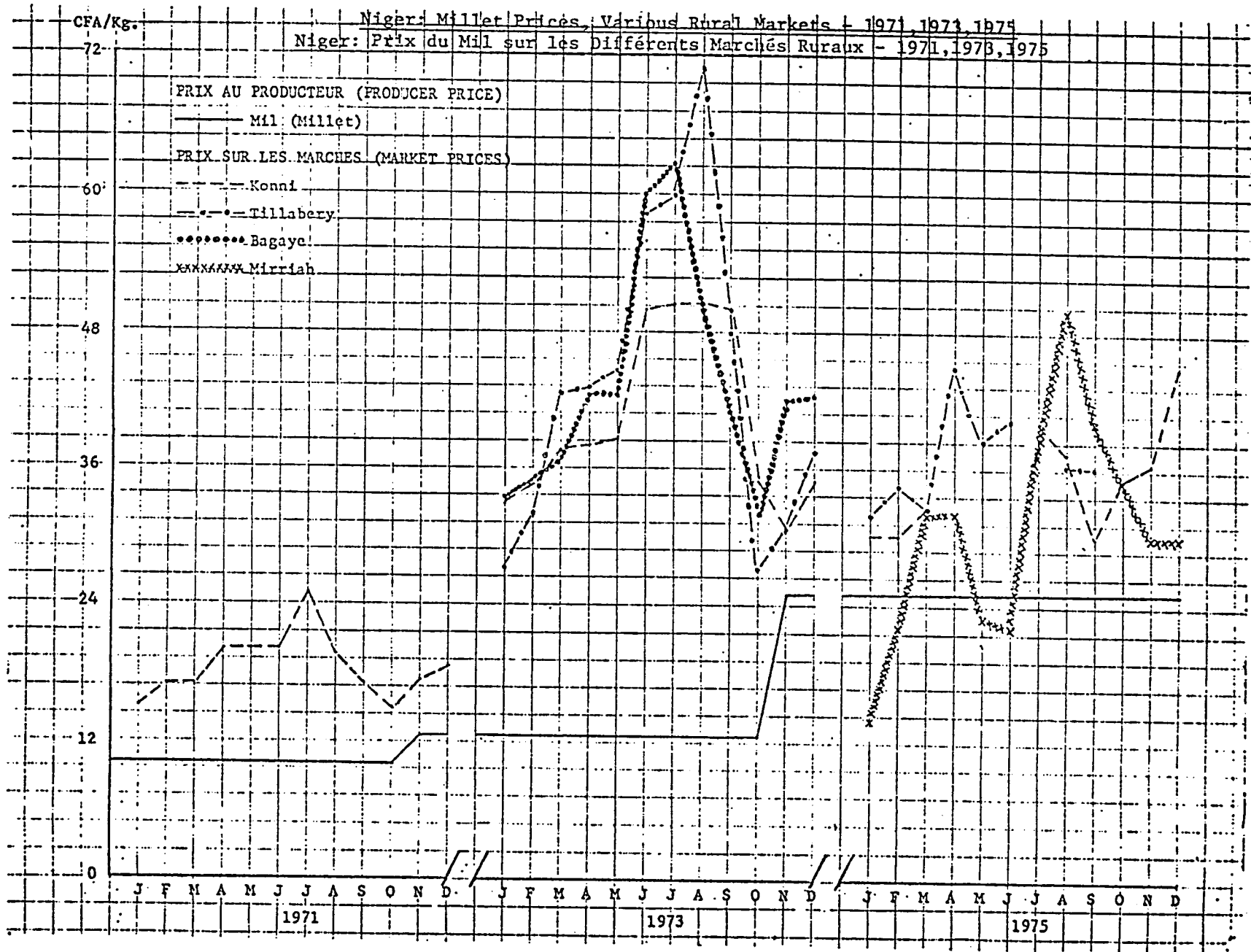


Diagram 4

Millet and Rice, Upper Volta; Official Producer Prices, Official Consumer Prices and Market Prices Ouagadougou, June 1971-Oct. 1976.

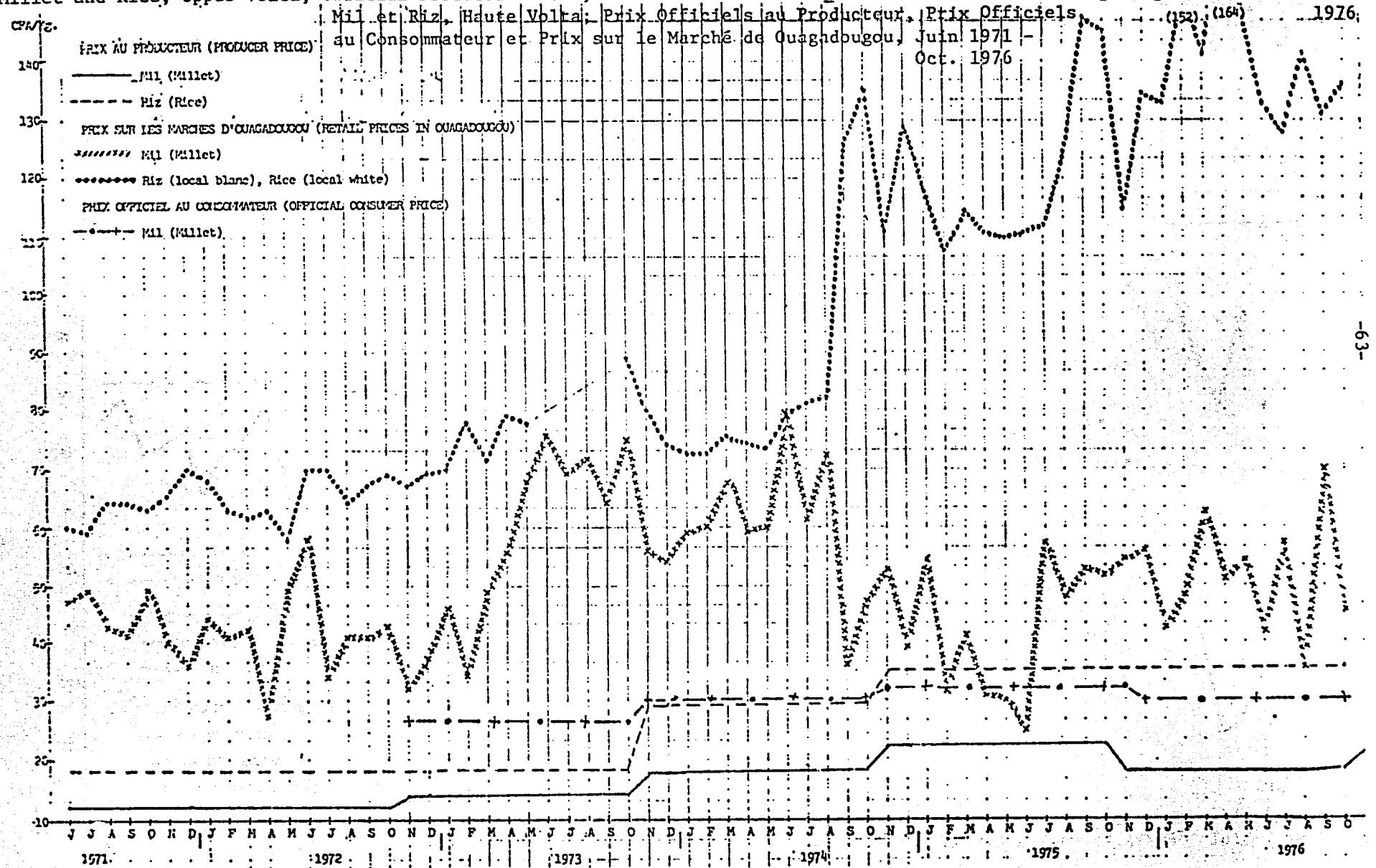


Diagram 5

Millet and Rice, Niger; Official Producer Prices, Official Consumer Prices\* and Market Prices in Niamey, 1971-1976  
 Mil et Riz, Niger; Prix Officiels au Producteur, Prix Officiels au Consommateur\* et Prix sur le Marché de Niamey, 1971-1976

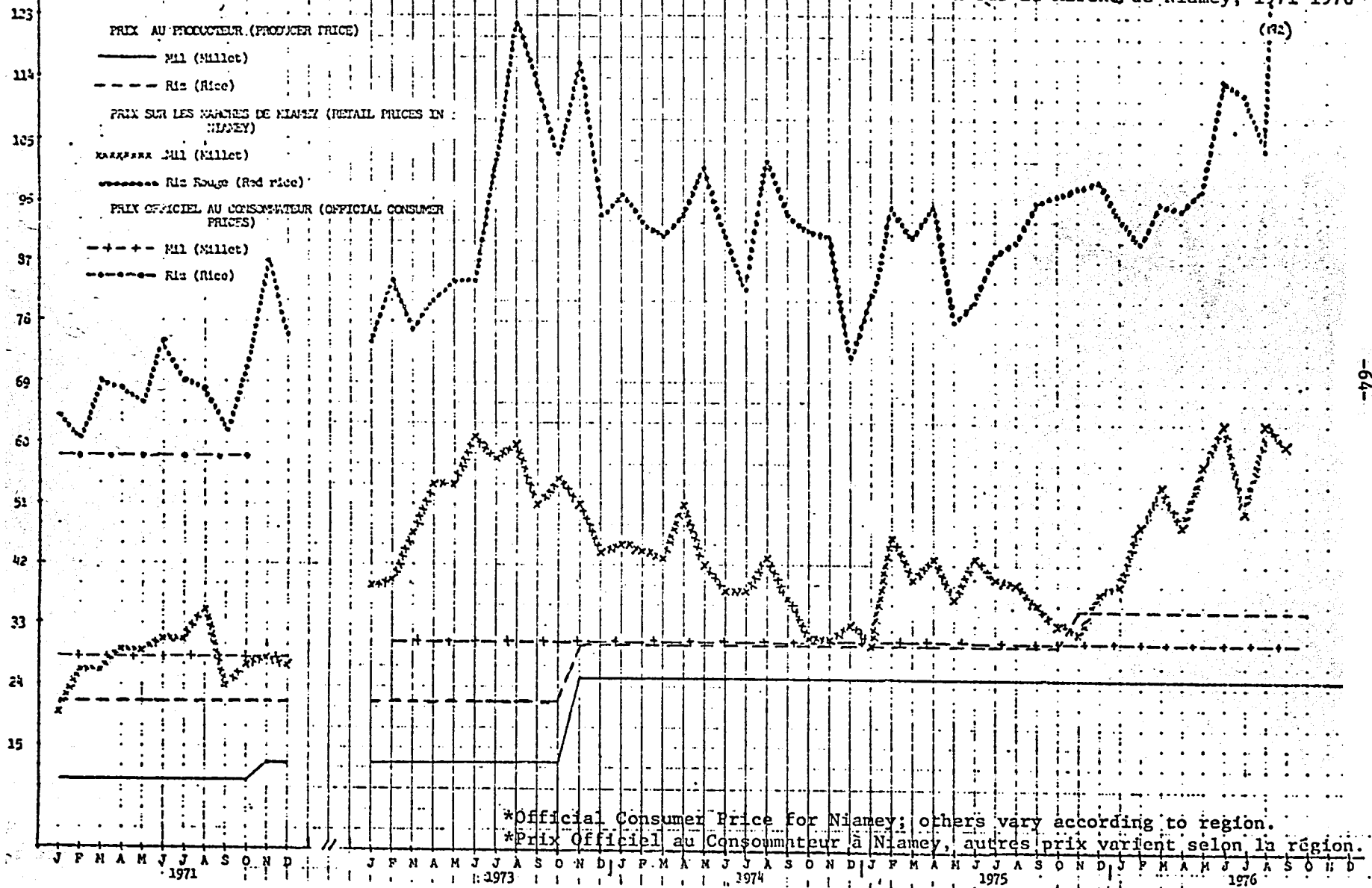


Diagram 6

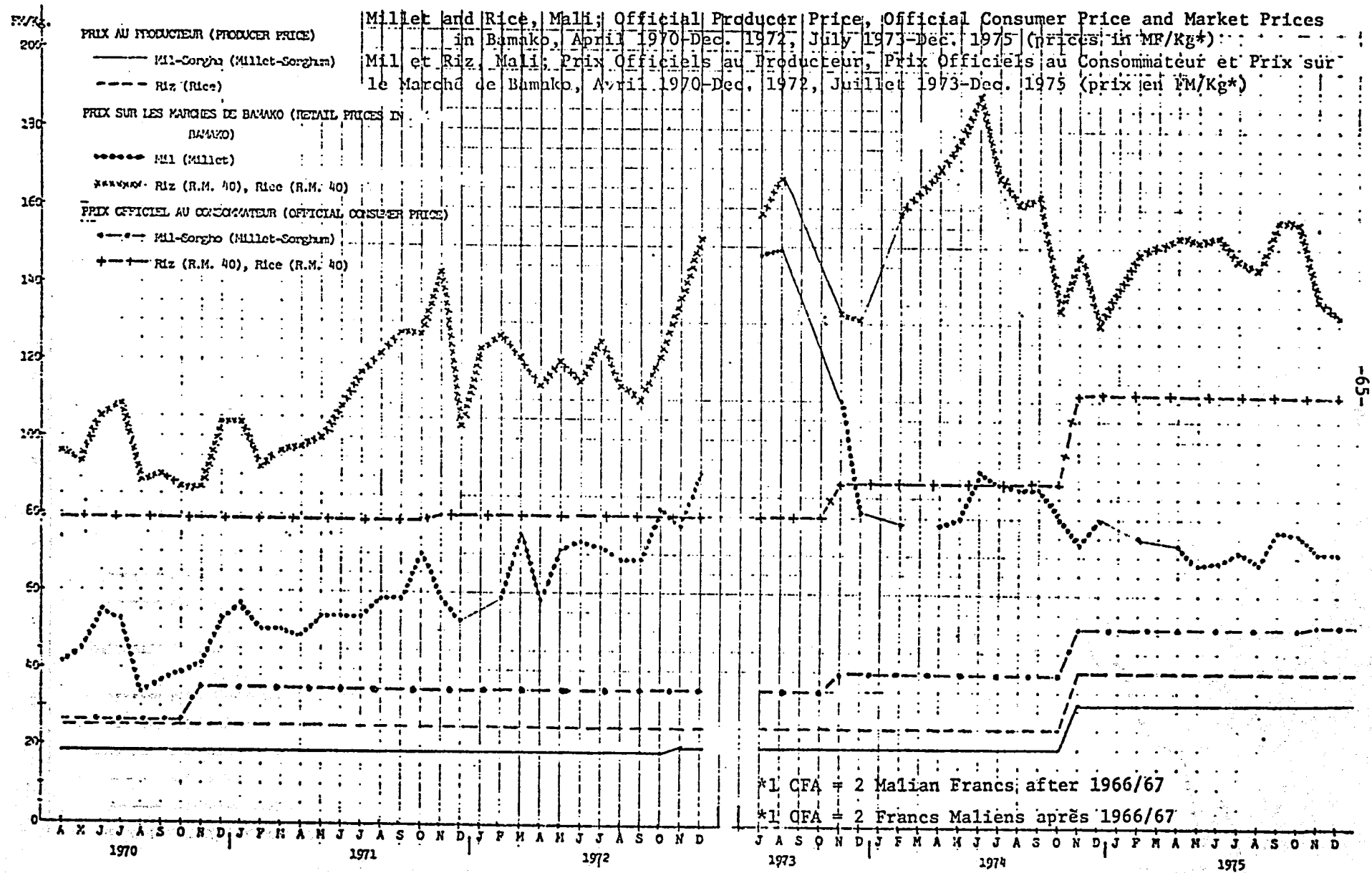
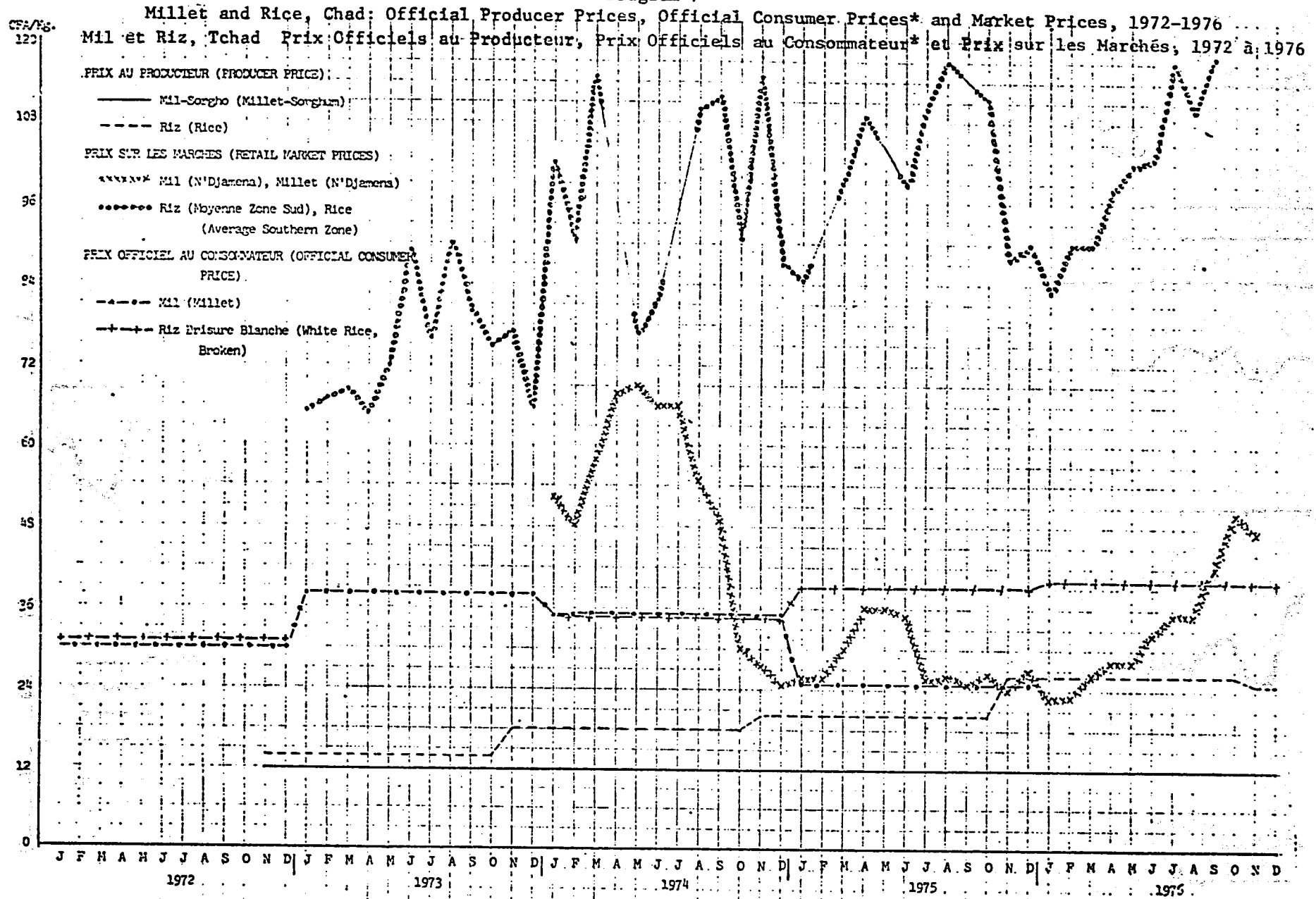


Diagram 7



\* Official consumer price 1972-74 from the Director, FDAR, in "Response to CILSS Questionnaire, July 1976." The official price of 25 CFA in 1970 was derived from interviews in N'djamena and is difficult to confirm in official reports.

\* Prix officiel au consommateur 1972-74 obtenu dans "Réponse au Questionnaire CILSS, juillet 1976 par le Directeur de la F.D.A.R. Le prix officiel de 25 CFA dans 1975 obtenu lors d'interviews à N'djamena et nous ne sommes pas certains de la valeur de ces renseignements.

Diagram 8

Mil et Riz, Sénégal; Prix Officiels au Producteur Prix Officiels au Consommateur et Prix sur le Marché de Dakar, Jan.1972-Fev.1975

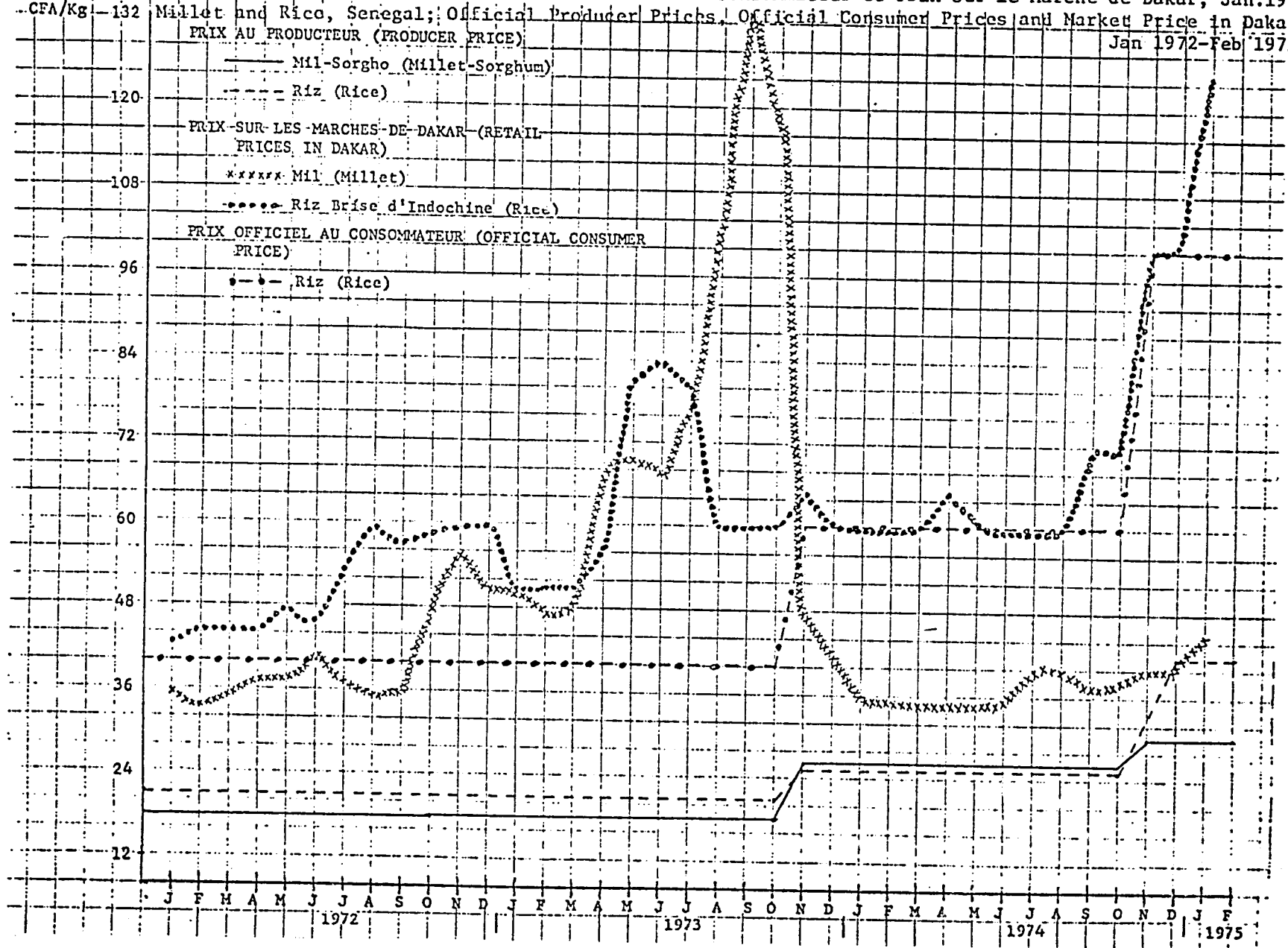
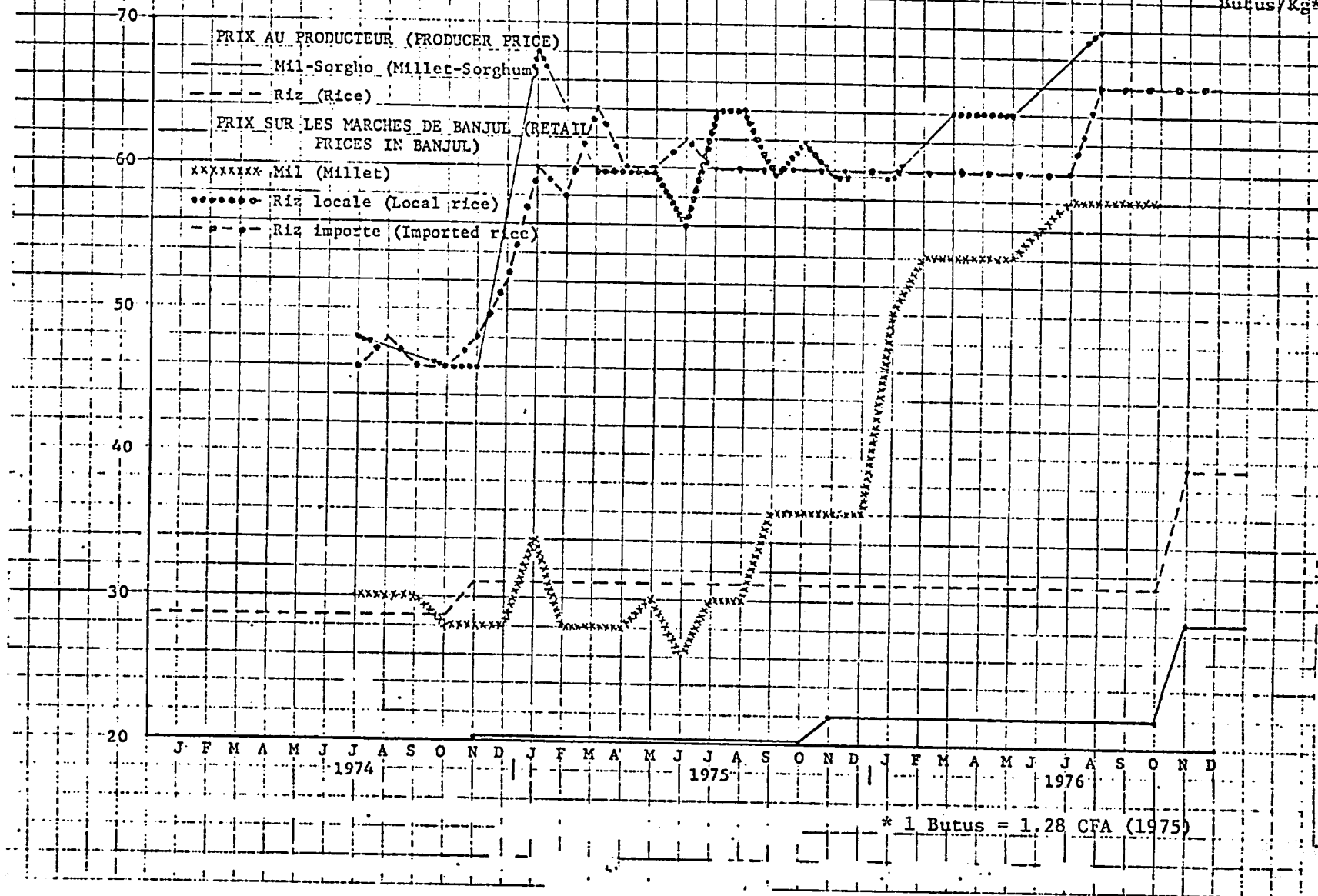


Diagram 9

Millet and Rice, la GAMBIE; Prix Officiels au Producteur et Prix sur le Marché de Banjul, 1974-1976 (prix en Butus/Kg\*);  
 Millet and Rice, GAMBIA; Official Producer Prices and Market Prices in Banjul, 1974-1976 (prices in Butus/Kg\*)



3. Pour la Haute Volta et le Niger, nous avons établi la liste des prix sur les marchés locaux ou au moins sur les marchés de villages près des régions productrices. (Voir les Diagrammes 3 et 4). Ceux-ci montrent une différence généralement substantielle entre les prix réels sur les marchés et les prix au producteur officiels. A part de rares exceptions, les premiers sont nettement plus élevés que les derniers - souvent deux ou trois fois plus élevés. Ceci suggère que les prix réellement perçus par les producteurs, dans les deux pays cités et pendant la période étudiée, étaient supérieurs aux prix officiels.<sup>1</sup> Ceci contredit la conviction générale en Haute Volta, au Niger comme dans les autres pays, que pendant les années de récolte "normale" tout au moins, les producteurs reçoivent moins que le prix officiel, conviction qui a reçu confirmation, en 1974-75, par exemple. Néanmoins ces preuves ne sont pas suffisantes, comme nous l'avons vu, pour nous assurer de la véracité de cette conviction.

4. L'impact de l'Aide alimentaire et des importations commerciales céréalières n'apparaît pas aussi important dans les diagrammes que ce qu'on pouvait attendre, ceci étant donné le volume de ces influx. On peut expliquer en partie ceci par le caractère synthétique de ces données - les prix des marchés ruraux ne représentant que la Haute Volta et Niamey, par exemple. Néanmoins, on peut apercevoir l'ampleur

---

<sup>1</sup> Il y a de nombreuses raisons de croire que ces marges de commercialisation (différences entre prix au producteur et prix de détail) sont très faibles dans les marchés ruraux. Il y a en effet beaucoup de petits marchands; les distances par rapport aux zones productrices sont faibles; ainsi le producteur peut vendre directement aux consommateurs, situation qui a souvent lieu.



de l'impact en observant combien nuancée a été la réaction des prix après les récoltes catastrophiques de 1972-74. Le fait que les prix alimentaires urbains apparaissent moins élevés que les prix en vigueur sur les marchés ruraux, et ceci dans de nombreux cas, constitue une autre indication de l'impact des sources d'approvisionnement céréalier extra-nationales.<sup>1</sup>

### C. Le Système de Commercialisation

Dans la région, trois types d'organisations de commercialisation peuvent être trouvés, coexistant souvent dans le cadre d'un même pays: une structure exportatrice, généralement gouvernementale dans son essence, une structure étatique pour les cultures vivrières, et une structure privée concernant aussi ces dernières.

#### 1. La Commercialisation des Cultures Destinées à l'Exportation

Dans tous les pays sahéliens, la commercialisation des cultures destinées à l'exportation est sous la responsabilité d'agences publiques. Dans certains cas, celles-ci ont le monopole, comme la SONARA (Société Nationale d'Arachides) au Niger ou le GPMB (Organisme de

---

1

Dr. Richard Maxon suggère, dans une étude à paraître sur la commercialisation céréalière au Tchad, que d'octobre 1974 à décembre 1976, les prix sur le marché de N'djamena étaient constamment plus bas que ceux sur les marchés septentrionaux. Il devint non-rentable de transférer les céréales de ces zones vers N'djamena. Comme ces transferts d'Aide Alimentaire étaient courants jusqu'en 1972, il faut en conclure que l'Aide Alimentaire a essentiellement remplacé les céréales du sud. Il est heureux que les marchés du sud aient trouvé de nouveaux débouchés au Cameroun et en Afrique Centrale où les prix sont plus élevés qu'au Tchad.

Commercialisation Agricole Gambien). Dans d'autres cas, les acheteurs sont des commerçants privés agréés par le Gouvernement et agissant pour le compte d'un organisme responsable de la commercialisation des cultures destinées à l'exportation, comme la Caisse de Stabilisation des Prix de Produits en Haute Volta. Enfin, des agences de développement national ou régional, comme l'ONCAD (Office National de la Coopération et d'Assistance au Développement) ou des Sociétés d'Intervention au Sénégal,<sup>1</sup> les "Opérations" au Mali, et le FDAR (Fonds de Développement et d'Action Rurale) au Tchad, peuvent être responsables. Dans la plupart des pays sahéliens, le coton est promu et commercialisé séparément, ces opérations étant sous la responsabilité d'une agence cotonnière spécialisée -- SODEFITEX au Sénégal, COTONTCHAD au Tchad, la CFDT (Compagnie Française de Développement de Fibres Textiles) en Haute Volta.

Le Tableau 3D en Appendice résume les structures institutionnelles existantes concernant l'achat des cultures d'exportation majeures.

## 2. La Commercialisation Céréalière

La commercialisation des cultures vivrières locales est organisée différemment. Dans tous les états sahéliens francophones, il existe une agence publique responsable de cette opération : l'Office de

---

1

Celles-ci se concentrent généralement sur une seule culture, dans une zone précise et agissent comme des entreprises d'Etat -- c'est-à-dire avec une plus grande autonomie que les agences gouvernementales. En exemple, on peut citer la SAED, Société d'Aménagement et d'Equipement des Terres du Delta, la SODEFITEX, Société pour le Développement des Fibres Textiles et la SATEX, Société d'Aide Technique et de Coopération, qui encourage la riziculture en Casamance.

Produits Alimentaires du Mali (OPAM), l'ONCAD au Sénégal, l'Office National des Céréales (OFNACER) en Haute Volta, l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), le Département Céréaliier du FDAR au Tchad et l'Office de Céréales de Mauritanie (OCM). Dans quatre de ces six cas, (Mali, Niger, Haute Volta, Sénégal), l'Agence détient un monopole légal sur le marché céréaliier: des lois prohibent le commerce privé de céréales sauf dans certains cas précisés par les autorités.<sup>1</sup>

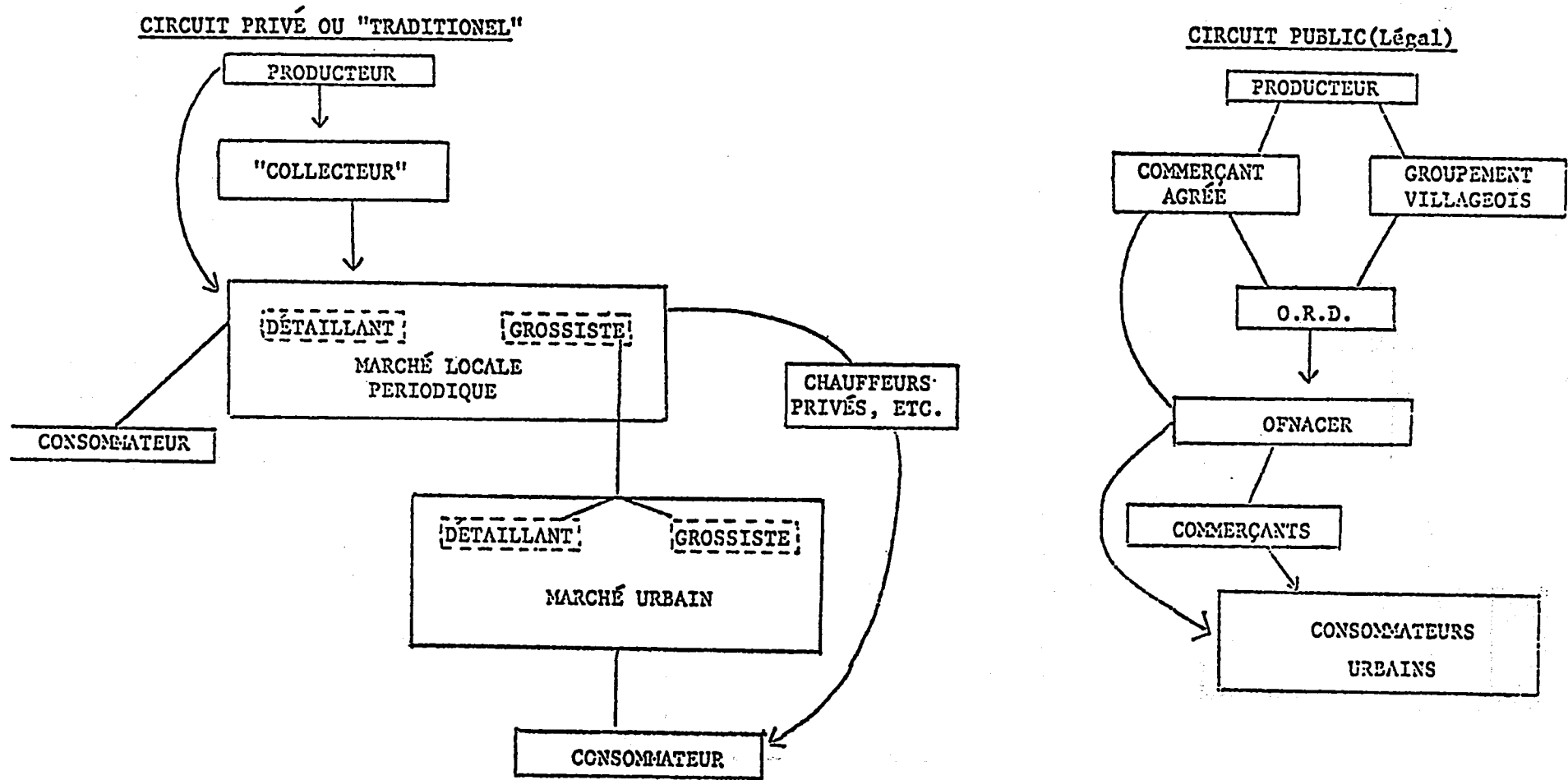
En réalité, ces monopoles légaux n'ont pas été exercés, comme nous l'avons déjà noté. Dans tous les pays sahéliens qui interdisent le commerce privé, il existe un large et actif système de commercialisation privée qui gère plus de la moitié du volume commercialisé et souvent beaucoup plus de la moitié. (Voir Tableaux VIII A-B).

Les Diagrammes 10-12 montrent la structure des réseaux commerciaux céréaliiers dans différents pays. Il est bon de noter que, dans le cas des pays sahéliens, ces diagrammes reposent sur des visites d'études relativement courtes et donc sont sujets à des inexactitudes ou mauvaises interprétations. Même dans les cas où le sens est fidèlement traduit, la réalité n'en reste pas moins fortement simplifiée.

---

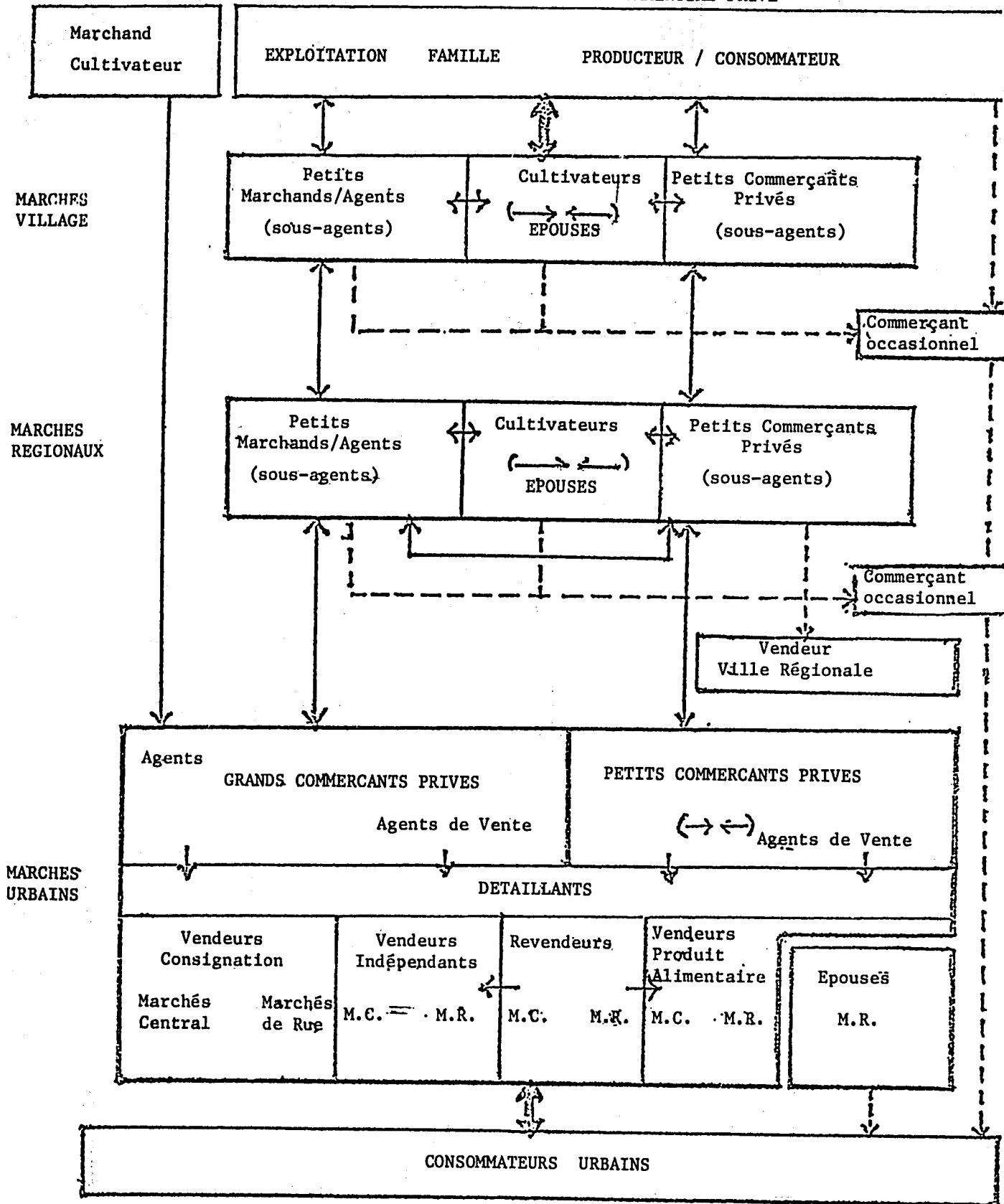
<sup>1</sup> Au Niger, l'arrêté No. 36, SEP/AI/CI/DCI du 24 septembre 1975 précise: "la commercialisation du mil et du sorgho... demeure la propriété exclusive de l'OPVN..." Il précise aussi que "tout achat de ces céréales par des marchands privés est interdit..." En Haute Volta, l'Ordonnance No. 74-067/PRES/CDIM du 17 octobre 1974 consacre le droit exclusif de tractations commerciales aux organismes et établissements d'Etat. Une ordonnance identique fut décrétée au Sénégal en novembre 1975.

Diagram 10  
 UPPER VOLTA: MARKETING CIRCUIT - MILLET AND SORGHUM,  
 HAUTE VOLTA: CIRCUITS DE COMMERCIALISATION  
 MIL ET SORGHO



SOURCE: Volume II, Upper Volta Country Study

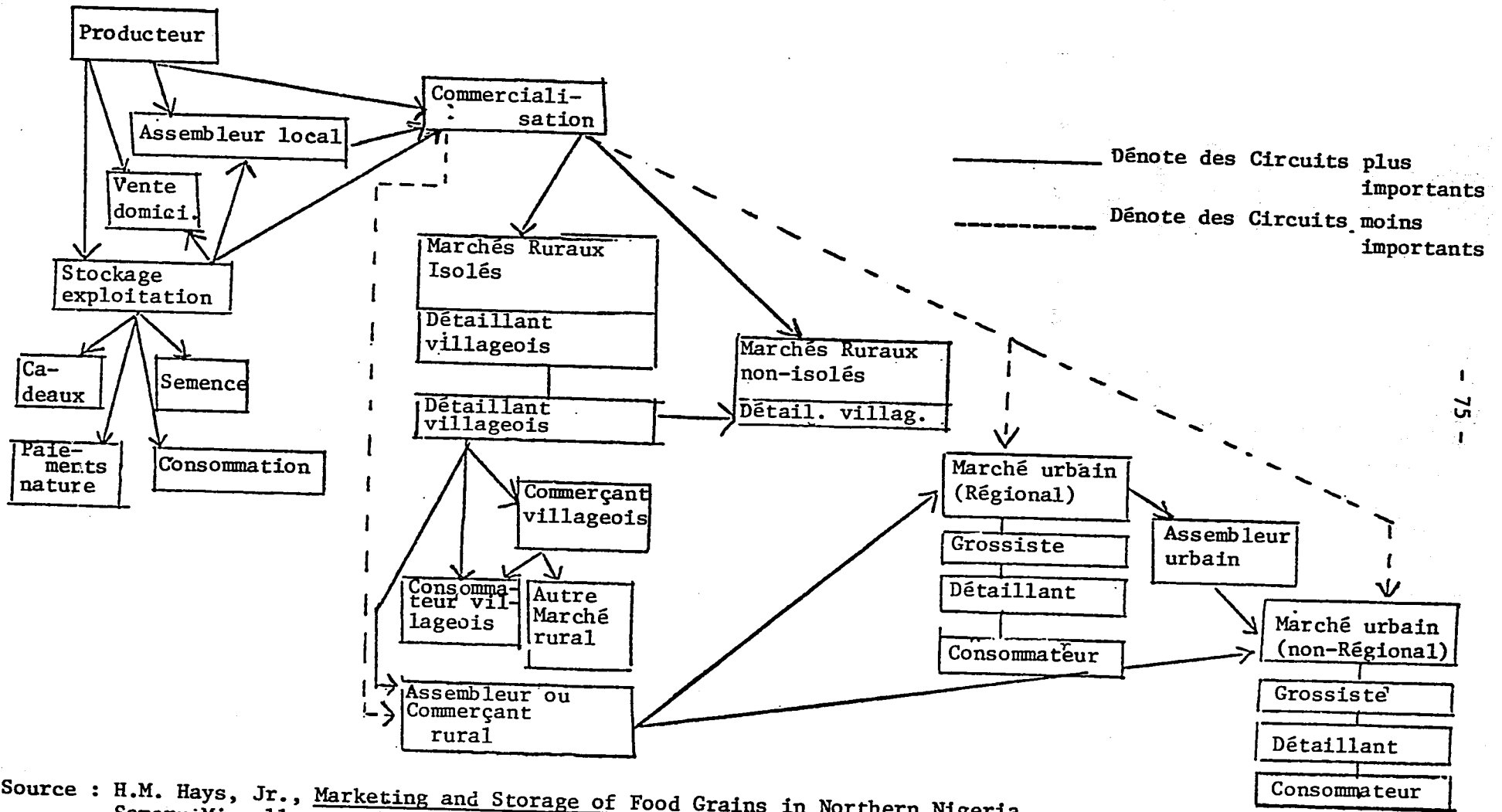
Diagramme 11 TCHAD : CIRCUITS DE COMMERCIALISATION POUR LE SORGHO ET LE MIL DANS LE SECTEUR COMMERCIAL PRIVE



Flux Principal des Produits
 
 Flux léger et intermittent

Diagramme 12

Nigéria du Nord : Circuits Traditionnels de Commercialisation du Mil et du Sorgho



Source : H.M. Hays, Jr., Marketing and Storage of Food Grains in Northern Nigeria, Samaru Miscellaneous Paper 50, Institute for Agricultural Research, Ahmadu Bello University (Samaru, Nigeria), 1975.

Le Diagramme 10 montre, dans le cas de la Haute Volta, la coexistence entre les structures publiques et privées. Le Diagramme 11 décrit en détail les structures privées Tchadiennes, fournies par Richard Maxon à partir d'un rapport à paraître sur la commercialisation au Tchad et provenant également en partie de l'étude par pays dans le Tome II de ce présent rapport. Le Diagramme 12 décrit en détail les réseaux de commercialisation du mil/sorgho dans le nord du Nigéria. Il montre les destinations de la récolte: semences, cadeaux, mise en réserve, etc., et est plus général que les autres diagrammes. Il provient de l'Etude du Professeur Henry Hays et est donc le fruit d'une recherche plus longue et intensive.<sup>1</sup>

Les rôles des différents agents sont décrits dans les études de pays respectives. Les mécanismes sont en grande partie déductifs et sont révélés par les diagrammes.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Hays a travaillé plus de 2 ans pour cette étude. Voir: Henry M. Hays, Marketing and Storage of Food Grains in Northern Nigeria, Samaru miscellaneous paper 50, Institute for Agricultural Research, Ahmadu Bello University (Samaru, Nigeria), 1975.

<sup>2</sup> Voir aussi le PNUD, Groupe des Conseillers Economiques pour l'Afrique Centrale, La Production et Commercialisation de Céréales, Vol.I: Tchad. Ce rapport d'une grande utilité sera cité d'une façon extensive ci-après. Pour le Mali, voir FAO/PNUD, Le Problème de la Commercialisation des Céréales, Rapport au Gouvernement du Mali, FAO No. AT 3157, Rome, 1973; et IDET-CEGOS, Etude des Structures de Prix et des Mécanismes de la Commercialisation des Mils et Sorghos. (3 tomes), République de Mali, Institut d'Economie Rurale, 1976.

a. Les Agents d'Achat du Secteur Public

Dans le circuit public, il existe différents types d'acheteurs, c'est-à-dire d'agents qui traitent directement avec les producteurs. Le premier est l'organisation coopérative ou son équivalent -- le groupement villageois en Haute Volta, les coopératives au Sénégal et au Niger, et les groupements ruraux au Mali. Le second est l'organisation de développement régionale ou l'agence de développement spécialisée: les sociétés d'intervention au Sénégal, les ORD en Haute Volta et les Opérations au Mali. Troisièmement, il y a des acheteurs agréés, commerçants privés qui ont des droits exclusifs pour négocier dans certaines régions et/ou certains produits. Ils sont habituellement peu nombreux -- à peu près 100 ces dernières années en Haute Volta, encore moins en Mauritanie. Le réseau public comprend les organismes principaux de commercialisation céréalière (OFNACER, OPVN, OPAM, etc.) qui, dans certains cas, achètent directement aux producteurs (par exemple, le Département Céréalière du FDAR achète directement le riz au Tchad).

b. Les Agents d'Achats du Secteur Privé

Dans le secteur privé, il existe cinq principales catégories d'agents. Le premier est le producteur à son compte, qui vend le mil/sorgho directement aux consommateurs du village ou sur les marchés locaux -- quelquefois par l'intermédiaire de sa femme qui vend des céréales moulues ou d'autres produits cuits à d'autres villageois.

En second lieu, il y a les collecteurs ou rabatteurs, qui sont



des gens locaux, presque toujours petits agriculteurs eux-mêmes. Ils agissent parfois pour eux, parfois en tant qu'intermédiaires des autres agriculteurs, parfois encore en tant qu'agents pour un grossiste. Ils achètent dans les villages ou dans les marchés locaux périodiques et c'est à eux qu'il incombe de regrouper des petites quantités de céréales en lots suffisamment larges pour être transférés vers des marchés régionaux ou nationaux.<sup>1</sup>

Le troisième groupe comprend les grossistes. Normalement, ils sont localisés dans les marchés régionaux et la ville principale. Quelquefois ils achètent directement et utilisent, à cet effet, leurs propres camions, mais, ils semblent plus souvent compter sur des agents d'achat et louent des moyens de transport. Quatrièmement, il y a les détaillants des marchés des villes locales, régionales et centrales. Dans les marchés périodiques, le producteur lui-même et/ou sa femme sont les détaillants. Sur tous les marchés, ils vendent souvent en petites quantités, par exemple, par tasse, ou tiya, ou tine (16 kg) ou selon des mesures similaires - et sous forme décortiquée. Sur les marchés ruraux, il y a peu de détaillants à plein temps. Le cinquième groupe comprend ce qu'on peut appeler les commerçants "intermittents" ou "occasionnels". Ce sont les

---

<sup>1</sup> Il ne semble pas que ces petits commerçants, les collecteurs, achètent couramment à l'exploitation même ou au village, bien que ce devait être l'habitude, jadis. Ceci apparaît être le cas, tout au moins au Mali. L'étude récente de CEGOS révèle que les commerçants ne se sont rendus, avant la récolte, que dans 15% des villages couverts par l'étude, et dans seulement 30% de ceux-ci après la récolte. A peu près 80% des ventes aux commerçants ont lieu sur les marchés ruraux. IDET/CEGOS, op. cit., tome III.

voyageurs ruraux qui ont accès à un moyen de transport: chauffeurs de taxi de brousse, fonctionnaires publics itinérants ou leurs chauffeurs, conducteurs de bus, voyageurs privés occasionnels. Ils achètent des céréales dans les marchés ruraux quand les différences de prix urbains/ruraux rendent l'opération profitable.

c. L'Exploitant-Marchand

Le Diagramme du Tchad révèle un acteur qui n'intervient pas beaucoup dans les autres pays mais qui pourrait y avoir un rôle important: c'est "l'exploitant-marchand". C'est un producteur ou un marchand qui engage à certaines époques de la main-d'oeuvre pour la culture du mil, le long des routes principales. En même temps, il est responsable pour le transport, le stockage et la vente de la récolte à des grossistes ou détaillants urbains. Selon certaines estimations, leur part dans l'offre totale commercialisée s'élève à 10-15.000 tonnes, soit 5 à 6% du total commercialisé au niveau urbain au Tchad.<sup>1</sup>

d. Options pour le Producteur

Il est clair que, dans la plupart des pays sahéliens, le producteur a plusieurs options quant à la manière de disposer de sa récolte pendant la moisson comme tout au long de l'année.

---

1

Au Tchad il est également fait état du fait que, dans les petites régions urbaines (c'est-à-dire, toutes les villes excepté N'Djamena), la grande partie des fonctionnaires ont leurs propres champs de mil dans la campagne avoisinante. Voir PNUD, Production et Commercialisation des Céréales au Tchad, Vol. I, p. 150.

a. Il peut vendre sa récolte aux acheteurs primaires les plus proches de lui dans le circuit de commercialisation -- une coopérative (par exemple, le groupement villageois en Haute Volta); un acheteur agréé, soit public (les agences de développement régionales ou spécialisées, par exemple) soit privé (un commerçant agréé). Pour certaines cultures, dans certains pays, le producteur peut vendre directement sa récolte à une agence céréalière d'achats -- par exemple, pour le riz au Tchad, ou à ses dépôts comme au Sénégal.

b. Il peut vendre sa récolte à un marchand local collecteur ou rabatteur, soit au village producteur soit à un marché périodique voisin. Plusieurs solutions existent: la vente se fait ou en consignation, à la commission, ou d'une façon plus conventionnelle.

c. Il peut aussi vendre le grain lui-même aux consommateurs du village, au marché local ou à celui de la région (solution moins courante). Les ventes directes au niveau du village sont spécialement importantes dans les communautés Haussa mais apparaissent significatives dans toute la région.

d. Il peut le vendre à un commerçant "occasionnel", soit dans son propre village (si celui-ci est accessible par voie routière) soit dans un marché local proche.

e. L'agriculteur peut aussi différer la vente et stocker le grain afin que celui-ci soit consommé, vendu ou donné plus tard.

L'information disponible est diversifiée et concerne des périodes différentes. Elle suggère néanmoins que la plupart des ventes céréalières (l'estimation la plus commune donne le chiffre de 80%)

ont lieu dans les marchés ruraux périodiques, où l'agriculteur apporte lui-même son grain.<sup>1</sup>

### 3. Les Structures Sous-Développées du Secteur Privé de Commercialisation

Les commerçants du Sahel ont une longue histoire de négoce, surtout en ce qui concerne les transactions à longue distance. Ils ont établi une réputation solide d'ingénuité, de durabilité, de ténacité et de créativité. Même les plus farouches opposants au commerce privé ne peuvent nier cette ingénuité et cette compétence. Au Mali, où les commerçants opèrent sous de nombreuses contraintes, il n'en reste pas moins qu'ils suppléent jusqu'à deux tiers des achats céréaliers totaux et la moitié des besoins en grain de la Sixième Région, la région du nord déficitaire qui est la plus éloignée des régions productrices. Partout les commerçants organisent un trafic céréalier frontalier clandestin de taille, trafic très diversifié qui requiert de nombreuses qualités d'organisation, quelles que soient leurs implications morales ou sociales. Un rapport récent fait mention des commerçants privés maliens:<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Voir: IDET/CEGOS pour le Mali (cité dans une note précédente); PNUD, op. cit., Vol. I, p. 147 pour le Tchad; et SEDES, Les Produits Vivriers au Niger; Production et Commercialisation, Paris, 1963, pour le Niger.

<sup>2</sup> IDET/CEGOS, op. cit.

"...Leur sens du commerce et de la gestion sont remarquables. L'OPAM a essayé, il y a quelques années, d'utiliser leurs qualités en leur proposant de préfinancer leurs achats de mil. Ces commerçants non seulement respectèrent leurs quotas de mil, mais encore réussirent à faire tourner trois fois le financement de base, en achetant et revendant d'autres denrées."

Malgré ceci, le système de commercialisation ne peut être décrit qu'en termes de "sous-développement". Même lorsque la participation au commerce n'est pas réglementée, le nombre de commerçants travaillant exclusivement en tant que tels est faible.<sup>1</sup> Plus importante est la faiblesse de spécialisation dans le domaine céréalier. Toutes les études sur les marchés en grain de cette région soulignent le fait que parallèlement au petit nombre de commerçants "à plein temps", peu de commerçants ont les céréales pour seule activité.<sup>2</sup> La plupart d'entre eux achètent et vendent d'autres

---

<sup>1</sup> Ceci ne veut pas dire que le nombre de participants au commerce soit faible. Une étude récente en Haute Volta conclut qu'en 1974, 3.000 commerçants ont payé leur licence, qui indique l'existence d'un établissement fixe. Outre ce groupe, 10.000 commerçants payent la patente par anticipation, ce qui leur donne le droit de faire du commerce en petites quantités - soit du colportage dans les villes ou les villages, par exemple. Un autre groupe de 10.000 semble ne pas être enregistré. Ainsi le nombre de commerçants est estimé en Haute Volta à 23.000, soit un pour 240 habitants. (IDET/CEGOS, Etude des Circuits de Distribution de la Haute Volta: Situation Actuelle et Projets de Réforme, Décembre 1974).

<sup>2</sup> Le Rapport de CEGOS sur le Mali (Ibid) affirme: "Il n'existe pas de commerçants privés maliens qui ne s'occupent que du mil: les achats de cette céréale au niveau de la ferme ne sont considérés par les principaux agents que comme un complément aux transactions faisant intervenir d'autres produits (surtout les noix de karité et l'arachide)".

biens et denrées. Tout ceci indique que la distinction entre les producteurs et les commerçants est souvent obscure, comme l'est celle entre commerçants et consommateurs. La personne qui agit en tant que grossiste en mil négocie aussi d'autres biens de consommation, le riz, l'arachide, la gomme arabique, etc.

La description ci-après provenant d'une étude récente au Tchad est probablement applicable à toute la région.

"En effet, dans celle-ci, on peut dire que tout le monde est engagé dans le commerce du petit mil. Nous avons cherché en vain un commerçant qui se serait spécialisé dans ce commerce. Les acheteurs privés de mil, à part les consommateurs, peuvent en effet être:

1. Des chauffeurs qui veulent faire un peu d'argent en utilisant l'espace libre de leurs camions ou sur leurs ânes ou chameaux. Les chameliers de Largeau, par exemple, transportent des blocs de sel au Sud-Est et reviennent avec du mil. Ceux de N'Djamena en font autant: ils partent avec des biens de consommation vers l'est et reviennent avec du mil;

2. Des voyageurs qui veulent faire un peu d'argent en achetant quelques sacs de mil dans les régions rurales pour les revendre avec profit;

3. Des voyageurs des régions rurales qui vont en ville pour affaires personnelles;

4. Des voyageurs des régions urbaines qui vont à l'intérieur du pays pour affaires personnelles et qui désirent (comme les voyageurs des régions rurales) gagner un peu d'argent afin de rembourser une partie de leurs frais de voyage;

5. Des voyageurs qui vendent à crédit aux paysans des denrées de première nécessité avant la récolte et qui se font rembourser en mil à faible prix.

6. Des créanciers qui prêtent de l'argent aux paysans avant la récolte et qui se font aussi rembourser en mil, à des prix encore plus bas.

7. Des spéculateurs (commerçants ou autres) qui observent le faible prix du mil à un endroit et qui pensent pouvoir le revendre plus cher à un autre endroit.

8. Des producteurs en situation confortable et ayant des liquidités, qui spéculent en achetant le mil de leurs voisins.<sup>1</sup>

Outre la faible échelle et l'absence de spécialisation, le système de commercialisation céréalière est caractérisé par la pauvreté des arrangements concernant le crédit rural. Pour les cultures de rente, il est possible d'avoir un crédit, ceci grâce aux structures coopératives. Quant aux commerçants privés, ils octroient des crédits mais on en ignore l'étendue. Bien que soit largement répandue la croyance qu'une proportion significative des ventes de mil par le producteur consiste en remboursements des dettes que ce dernier a contractées avant la récolte, il semble que cette situation, si elle existe, apparaît sans grande importance.

Au Tchad, par exemple:

"...Le système d'avances sur la récolte semble plutôt rare. Au contraire, il apparaît qu'au moins la moitié des ventes totales a lieu sur les marchés, l'autre moitié étant répartie également entre les ventes directes et les remboursements aux crédateurs et commerçants..."<sup>2</sup>

La situation apparaît similaire au Mali. L'étude IDET/CEGOS observa que dans seulement la moitié des villages sélectionnés, les commerçants achètent une part (quelle qu'elle soit) de la récolte sur pied. Ils signalèrent aussi que la plupart des ventes qui ont

---

1  
PNUD, Groupe des Conseillers en Développement d'Afrique Centrale, Production et Commercialisation des Céréales, Volume I, Tchad, p. 158.

2  
PNUD, op. cit., Vol I (suite).

lieu dans le village proviennent de la réduction des stocks à l'approche de la récolte.<sup>1</sup> Le Rapport FAO/Panhuis de 1973 estima - très approximativement - qu'à peu près 5.000 tonnes de mil/sorgho étaient vendues aux commerçants en tant que remboursements de dettes, ceci ayant lieu au moment de la récolte. Ces quantités s'élèvent à moins de 5% de la production commercialisée.

De même, les commerçants stockent de très faibles quantités de grain: il est rare d'en trouver un possédant une capacité de stockage atteignant 50 tonnes. Comme les autres activités commerciales, le stockage est une opération souvent "mixte", c'est-à-dire qui fait intervenir le grain avec d'autres denrées, souvent les denrées de base comme le sucre. Ce mélange se fait dans un même endroit, généralement une pièce ou deux dans un bâtiment plutôt rudimentaire.<sup>2</sup>

Cette émergence partielle et inégale de l'infrastructure du commerce privé a des racines historiques. Depuis que l'introduction de la monnaie dans l'économie a élargi d'une façon extensive les possibilités pour le commerce des denrées alimentaires et de cultures destinées à l'exportation, ce changement n'a été

---

<sup>1</sup> IDET/CEGOS, op. cit., Tome III. Une étude effectuée au Niger à la fin des années soixante révèle qu'un système de crédit complexe et étendu était courant dans les villages Haussa observés. Néanmoins, 22% seulement de l'ensemble des créanciers étaient commerçants, alors que la moitié étaient agriculteurs - voisins ou parents. L'étude révèle également que si presque la moitié des villageois empruntaient, peu le faisaient pour payer des impôts ou pour rembourser des "prêts de production" (8%). Les raisons étaient l'achat de nourriture (27%), de cadeaux (22%) et l'installation d'un négoce (23%). Nicolas, Magadi, Mouche, op. cit.

<sup>2</sup> UNDP, op. cit., p. 158.



l'affaire que de quelques générations. Néanmoins, les politiques gouvernementales ont peu fait pour encourager le développement du commerce privé et ont au contraire fait beaucoup pour le freiner. Pendant l'époque coloniale, les organisations patronales, où la participation était obligatoire et qui étaient structurée en castes paternalistes, étaient présentes à l'amont et à l'aval des activités commerciales : tout d'abord des Sociétés de Prévoyance, puis des Sociétés Mutuelles de Production Rurale. Elles étaient charitablement appelées "pré-coopératives" mais en fait étaient plutôt sous le contrôle administratif du Gouvernement.

Jusqu'en 1955 environ, les "grandes maisons" de commerce étranger contrôlaient les exportations agricoles, utilisant pour cela des intermédiaires-collecteurs et sous-agents africains. Si ceci encouragea un développement des initiatives africaines, dans la plupart des cas, peu d'entrepreneurs indigène commerciaux émergèrent dans le secteur moderne. En Haute Volta, par exemple, aucun commerçant voltaïc n'exportait directement avant la fin des années cinquante.

Après l'indépendance en 1960, toutes les initiatives commerciales jouèrent en faveur de l'extension du secteur public, parallèlement à certaines tentatives de développer des coopératives réelles. Les grandes maisons de commerce extérieur et les commerçants libanais qui s'étaient auparavant répandus dans toute la région, se retirèrent de la plupart des activités commerciales et surtout du négoce du grain, laissant ce dernier aux différentes agences publiques qui se développaient et aux pré-coopératives qui étaient encouragées par les états récemment indépendants.

A aucune période de cette évolution historique, y a-t-il eu beaucoup de possibilités, pour les commerçants privés africains, de créer des institutions commerciales plus complexes, de développer un stock de capital ou d'acquérir des techniques commerciales plus avancées. La seule exception pourrait être le Sénégal.

#### 4. L'intégration du Marché: Mesures Expérimentales

Il est coutumier d'évaluer l'"efficacité" d'un marché commercial en fonction du degré d'"intégration du marché." Ce degré est calculé en analysant les prix et leurs différences selon les lieux et donc en estimant la variabilité géographique de ces prix.<sup>1</sup>

Nous avons fait une analyse similaire pour trois pays: le Tchad, le Niger et la Haute Volta. Elles sont présentées dans les études de pays respectives (voir Volume II). Nous décrivons ici l'approche et résumons les résultats.

Dans un marché efficient, les prix agissent en tant que signaux pour les vendeurs et acheteurs. Les commerçants achètent dans les marchés où les prix sont les plus bas et vendent là où ils sont les plus élevés. De cette manière, dans un marché effectivement intégré, le grain circulera des régions excédentaires à celles déficitaires. Cette opération tendra à lever le prix dans les premières régions et à le baisser dans les dernières. Ainsi, on peut espérer que dans

---

1

Voir Uma Lele, Food Grain Marketing in India: Private Performance and Public Policy, Cornell University Press, 1971; et W.O. Jones, Marketing of Staple Foods in Tropical Africa, Cornell University Press, 1972.

une telle situation, les prix ne varient pas trop d'un marché à l'autre. Dans un système commercial bien intégré, les prix locaux évoluent ensemble dans le temps.

Le degré de cette relation entre les prix peut être mesuré quantitativement à l'aide de l'analyse de corrélation. Un coefficient de corrélation ( $r$ ) mesure la relation entre deux variables. Il peut être entre +1 et -1. Une valeur élevée positive indique que les variables évoluent dans une direction similaire et une valeur élevée négative indique qu'elles varient dans des directions opposées. Enfin, la valeur zéro ou les valeurs proches de zéro indiquent l'absence de toute relation mesurable.

Supposons, par exemple, que nous possédions une série de prix mensuels du mil, et ceci pour deux marchés. Nous pouvons alors calculer le coefficient de corrélation entre ces deux séries. Supposons que celui-ci s'élève à 0,80. Qu'indique ce chiffre ? Pour répondre, nous devons nous préoccuper de deux problèmes: l'un se situe au niveau technique-statistique, l'autre à celui de la substance.

Tout d'abord, même s'il n'y a pas de réelle relation entre les prix des deux marchés, nous pouvons obtenir, à partir de notre échantillon de données, un coefficient élevé (comme 0,80) par pure chance. L'ampleur des possibilités telles que celle-ci dépend de la taille de l'échantillon. Elle est introduite, dans tous les cas, lorsqu'est précisé dans l'analyse le "niveau de signification". Quand on dit qu'un  $r$  de 0,80 est "significatif à un niveau de 5%", on veut exprimer que la probabilité que la relation observée soit le fait de la

chance seulement, est de 5%. Plus le niveau de signification est élevé, plus nous aurons tendance à accepter une "relation véritable" entre les deux variables, alors qu'aucune relation n'existe entre elles.

Le deuxième problème concerne l'interprétation du coefficient à quelque niveau qu'il soit. Supposons que nous découvriions un  $r$  de 0,90. Est-ce que ce chiffre indique une relation "étroite" entre les mouvements de prix dans les deux villes? A partir de quel seuil pouvons-nous estimer que le marché est "efficient"? Dans toutes les analyses d'"interprétation de marché", nous trouvons des questions de ce genre dont les réponses ne sont pas faciles.<sup>1</sup>

Les résultats pour les trois pays, pour lesquels nous avons les informations nécessaires à ce type d'analyse, sont présentés dans le Tableau X. Ils sont plutôt faibles. C'est seulement pour le Niger (1973 et 1971-73) et pour le Tchad qu'existe un coefficient de corrélation suffisamment élevé entre les prix de marchés. La plupart de ces coefficients apparaissent ne pas avoir de valeurs significatives.

Ces résultats ne "prouvent" rien sur le degré d'interprétation des marchés céréaliers sahéliens. Etant donné les coûts et les difficultés de transport, l'état généralement sous-développé des services commerciaux privés, l'instauration récente des opérations

---

1

Voir la revue du livre d'Uma Lele, dans la revue, Economic Development and Cultural Change, Vol. 22, No. 3, avril 1974, par Pete Timmer.

commerciales de la part de l'Etat et l'imperfection de ces dernières, il est normal d'attendre un degré d'intégration plus réduit que dans le cas de régions moins étendues, dotées de meilleurs réseaux de transport, d'information et de commercialisation. Ces résultats semblent confirmer cette intuition mais néanmoins révèlent de profonds liens entre les prix de différentes localités. En tous cas, il ne faut pas trop se fier à ces résultats pour les raisons présentées en détail dans les différentes études de pays où le sujet est abordé, et dont nous résumons les points essentiels ici:

1) Pour avoir une analyse de corrélation valide, 12 observations par série sont insuffisantes. Ce point est confirmé par le fait que les séries combinées (Niger 1971/73, Tchad et Haute Volta 1962/63) donnent des coefficients beaucoup plus élevés que les séries plus petites.

Tableau X. Résumé des Résultats de l'Analyse de Corrélation

<u>Marchés</u>	<u>Année</u>	<u>Nombre d'ob-</u> <u>servations</u>	<u>Nombre total</u> <u>de coefficients</u>	<u>Significa-</u> <u>tif à 5%</u>	<u>Significa-</u> <u>tif à 1%</u>
<b>Haute Volta</b>					
	1962	12	55	9 (16,4%)	3 (5,5%)
	1963	12	10	4 (40%)	1 (10%)
	1962/63	24	10	4 (40%)	3 (30%)
	1976	9	21	14 (66,7%)	9 (42,9%)
<b>Niger</b>					
	1971	12	21	10 (47,6%)	4 (19%)
	1973	12	91	90 (98,9%)	78 (85,7%)
	1971/73	24	6	6 (100%)	6 (100%)
	1975	12	120	25 (20,8%)	8 (6,7%)
<b>Tchad</b>					
Toutes les données disponibles entre 1968-76					
		12-57	41	35 (85,4%)	29 (70,7%)
<b>Total</b>					
			375	162 (43,2%)	112 (29,9%)

ii) Il apparaît que les coefficients de corrélation réellement faibles proviennent des marchés pour lesquels les jonctions routières sont spécialement pauvres. Dans ce cas, il semble normal de s'attendre à un coefficient de corrélation inférieur à la moyenne : les coûts de transports sont généralement élevés par rapport à la valeur du mil et du sorgho d'autant que ces deux denrées sont lourdes et occupent un espace important par rapport à cette même valeur. Le mauvais état du réseau routier intensifie encore le facteur transport, ce qui explique que les différences de prix du mil/sorgho entre différentes localités doivent être suffisamment importantes pour que l'opération de transport devienne rentable.<sup>1</sup>

iii) Comme il l'a été souligné, la qualité des données laisse à désirer et, en conséquence, les résultats de l'analyse de corrélation ne peuvent être que suggestifs et indiquent le type d'analyse qu'il serait possible de poursuivre dans les études futures plus poussées.

Il en est de même pour les autres tests de performance de marché lancés au cours de cette étude, et qui sont présentés dans trois des études par pays (Tchad, Niger et Haute Volta), notamment pour l'analyse sur les relations entre les différences de prix entre différents marchés et les coûts de transport. Cette analyse souffre non seulement des défauts exposés concernant les séries de prix, mais aussi des insuffisances dans les données des coûts de

---

<sup>1</sup> Voir W.O. Jones, "Agricultural Marketing Policies for the Drylands of Africa," étude présentée au Symposium International sur l'Agriculture Non-Irriguée dans les Régions Semi-Arides, Université de Californie (Riverside), avril 1977, p. 39 .

transport elles-mêmes. Les résultats sont aussi ambigus. (Voir les études sur la Haute Volta, le Niger et le Tchad). Néanmoins, étant donné toutes ces insuffisances dans les données, il est quelque peu surprenant de voir confirmées des tendances assez fortes suggérant que les marchés céréaliers sahéliens fonctionnent avec une efficacité qu'on peut qualifier de "raisonnable".

#### D. Le Système de Prix

Aux systèmes public et privé de commercialisation correspondent respectivement les systèmes public et privé de prix. Pour les denrées destinées à l'exportation, les prix au producteur sont fixés par le Gouvernement et sont respectés; pour les cultures principales--telles l'arachide et le coton, ces prix officiels représentent une bonne approximation de la réalité. Les Agences de Commercialisation ou de stabilisation fixent les prix intérieurs et s'occupent du financement du transport et de l'exportation de la récolte.

Même en ce qui concerne les cultures destinées à l'exportation, il existe néanmoins un marché parallèle avec une structure parallèle de prix. Ce marché concerne le trafic frontalier et évolue en fonction de l'ampleur des différences de prix entre pays voisins. Les quantités engagées peuvent être importantes : certaines années, pendant la décennie 1960, on estime que le trafic d'arachide du Niger vers le Nigéria s'est élevé à 60.000 tonnes. De même, le prix au producteur sénégalais relativement bas stimula, pendant longtemps, un mouvement important de trafic illicite vers la Gambie.

Pour les céréales, c'est le système privé de prix, déterminé par le marché, qui est le plus important relativement aux revenus des agriculteurs et des consommateurs et aussi en termes d'influence sur les décisions du producteur. Malheureusement, le processus de détermination de ces prix, leur structure et leur comportement sont peu connus et étudiés. Nous allons ici souligner les aspects principaux du système public de détermination des prix.

Dans cinq des sept pays étudiés, le Gouvernement détermine les prix au consommateur et au producteur officiels. La Gambie et la Mauritanie seules font exception. Le degré de signification de ces prix officiels varie selon les pays et dans le temps. Par exemple, au Tchad, le prix au producteur officiel, qui s'élève à 12 francs CFA/kg, n'a pas changé depuis des années et n'a virtuellement plus aucune signification. Il n'apparaît même pas clair que ceux qui sont incorporés dans le réseau de commercialisation soient au courant de l'existence de ce prix officiel. Dans d'autres pays, le prix au producteur officiel est le prix effectivement payé par les agences publiques de commercialisation en ce qui concerne la part de la production nationale qu'elles prélèvent. Mais, comme il l'a été souligné, ces achats ne forment généralement qu'une petite part de la production intérieure totale et des quantités commercialisées, et même dans le cas où les agences céréalières agissent par l'intermédiaire de commerçants privés licenciés, il n'existe pas obligatoirement de relations entre le prix perçu par l'agriculteur et le prix officiel.



Les prix au consommateur officiels sont également d'une pertinence incertaine et variable. Si l'on se fie aux prix réels sur les marchés des capitales (voir, plus loin, la section sur les données de prix), les prix au consommateur officiels sont généralement inférieurs à ceux pratiqués. Au cours des dernières années, le volume d'aide alimentaire et d'importation céréalières ainsi que le prix auquel ces entrées ont été vendues par les agences gouvernementales appropriées ont eu un impact considérable sur la structure des prix. Parallèlement, le prix au consommateur officiel régit les transactions liées aux débouchés commerciaux publics, bien que ces derniers incorporent peu le grain produit localement.

#### 1. Institutions et Procédures de l'Etablissement Officiel des Prix

La plupart des gouvernements sahéliens ont des comités spéciaux chargés de faire des recommandations et des évaluations quant aux prix céréalières: le Comité des Grands Produits Agricoles au Sénégal, le Comité National des Céréales au Niger, le Comité de Planification Saisonnière Agricole au Mali, et enfin des comités de même ordre au Tchad et en Haute Volta.

L'existence de structures formelles ne facilite pas la compréhension du processus de décision, que cela soit au Sahel ou ailleurs. Par exemple, le pouvoir réel de ces comités n'est pas défini clairement. Au Sénégal, le Comité des Grands Produits Agricoles n'a clairement qu'une fonction de conseil, la décision finale étant le fait du Premier Ministre. Au Niger, le Conseil Militaire Suprême doit

approuver tous les prix. En Haute Volta, les échelons supérieurs gouvernementaux ont changé les mesures concernant les prix, et ceci sans grande participation ni du comité établi à cette fin ni de l'OFNACER.

Le fonctionnement de ces comités est affaibli par certains problèmes généraux. Ils n'ont pas assez de personnel. Si de nombreux administrateurs sont présents aux réunions - généralement les chefs de sections administratives affectées par la commercialisation gouvernementale (y compris les départements de transport) - il y a très peu de " staff " - des aides de secrétariat disponibles - pour préparer les documents d'information cruciaux et les études qui pourraient aider les délibérations des commissions. Parce que ces dernières n'ont que peu de données ou de support analytique, elles opposent une plus faible résistance aux décisions finales prises à un échelon gouvernemental plus élevé.

L'impact de ces commissions est également réduit par le fait que celles-ci ne se réunissent qu'une fois l'an (deux, au Mali), ce qui leur donne un caractère "ad hoc" et donc une faible influence sur les institutions administratives permanentes et surtout sur les ministères. Enfin, plus important est le fait que la voix du Ministre des Affaires Economiques ou du Commerce (selon certains pays) se fait entendre dans les discussions de ces comités. Souvent il est lui-même le Président des Séances. Ainsi les intérêts du producteur tendent à être moins bien respectés que ceux du consommateur.

## 2. Le Choix du Moment

Les prix céréaliers officiels sont généralement annoncés pendant l'automne - plus communément en octobre et novembre. Nous commenterons dans le prochain chapitre (chapitre III, Section G2) à propos de la validité des critiques - presque universelles - au sujet de ce choix du moment qui ne semble pas favoriser l'impact de la politique des prix sur les décisions de plantation. Il faut noter que pour les années et les pays pour lesquels nous avons pu trouver l'information nécessaire, les prix n'ont pas été annoncés pendant la période de plantation. Au Mali, juin est le mois où les prix sont annoncés, ce qui est trop tôt pour tenir compte de la taille de la récolte pour la fixation des prix, et trop tard pour influencer sur les décisions de plantation.

## 3. Les Barèmes

Puisque la plupart des gouvernements sahéliens fixent les prix au consommateur et au producteur officiels, ils doivent aussi fixer les coûts de chacun des services entre l'agriculteur et le consommateur. Cette structure de coûts officielle qui est ainsi déduite a pour nom "barèmes". Le Tableau XI présente les barèmes officiels pour le Mali et la Haute Volta et un barème officieux pour le Niger. Ce dernier représente le barème recommandé par l'OPVN, qui n'avait pas eu le support du Comité des prix céréaliers. Le résultat est que le total excède le prix au consommateur officiel.

La taille et la composition des barèmes reflètent aussi bien les marchandages politiques et administratifs que les coûts. Les

coopératives agricoles et autres agents responsables du premier stade de la commercialisation se plaignent en effet souvent, attestant que les remboursements ne couvrent pas leurs coûts.<sup>1</sup> En Haute

Tableau XI. Barèmes Officiels pour le Mil (1975-76) en francs CFA

	<u>Mali</u>	<u>Niger</u>	<u>Haute Volta</u>
Prix au Producteur	16	25 <sup>a</sup>	18 <sup>c</sup>
Coûts de Collecte	2.8	(1.1)	3.55
Traitement de Désinfection	-	(0.15)	-
Pertes	0.4	-	0.34
Emballage	n.m.	-	2.0
Frais d'intérêts	1.2	-	0.35
Coûts de transports (y compris manutention)	2.0	(2.4)	2.25
Coûts de stockage	-	(0.1)	0.7
Amortissement des Entrepôts	-	(2.0)	-
Traitement à la Phostoxin	-	(0.5)	0.06
Marge bénéficiaire de détail	0.8	-	2.75
Gestion, Frais Généraux	2.5 <sup>d</sup>	(2.0)	
Impôts	25	-	
<b>Prix au consommateur</b>	<b>25.7</b>	<b>30<sup>a, b</sup></b>	<b>30</b>

<sup>a</sup> 5 CFA/kg de moins pour le sorgho

<sup>b</sup> Prix de gros, comprenant l'emballage, 5 CFA/kg de plus. Le prix de revient total sans l'emballage revient à 33,25 CFA/kg

<sup>c</sup> Mil, sorgho et maïs

<sup>d</sup> C'est la "Taxe OPAM".

<sup>1</sup>

Voir ci-dessous, Diagnostic et le Vol, II (étude sur le Mali).

Volta, de nombreux offices de développement régional semi-autonome (ORD) qui servent d'intermédiaire vis-à-vis des producteurs pour l'OFNACER, refusèrent de continuer en 1976, après qu'il fut devenu évident en 1975 que leurs coûts n'étaient pas couverts.<sup>1</sup> Les bilans de l'OPVN pour 1974 indiquent que les coûts de transports de l'Agence étaient deux fois supérieurs à ceux indiqués sur le barème officiel.<sup>2</sup>

#### 4. Le Caractère Non-Différencié des Prix Officiels

Les prix gouvernementaux et les structures de prix tendent au Sahel à être moins complexes que les prix et leurs structures dans le marché privé. Les prix au producteur et au consommateur officiels sont précisés d'une part pour le mil et le sorgho, d'autre part pour le riz. Il y a ainsi seulement deux prix principaux au producteur et deux au consommateur. Ce n'est qu'au Niger qu'est faite la distinction entre le mil et le sorgho.<sup>3</sup> En Haute Volta, on établit un prix global pour non seulement le mil et le sorgho mais aussi pour le maïs. Les prix officiels du riz sont un peu plus complexes, avec une graduation marquée ou niveau de la qualité. Néanmoins, dans aucun des pays sahéliens, y-a-t-il une graduation de prix en fonction de la qualité, et ceci pour le mil ou le sorgho.

---

<sup>1</sup> Voir l'étude sur la Haute Volta.

<sup>2</sup> Voir l'étude sur le Niger.

<sup>3</sup> Au moins jusqu'en 1974, les prix au consommateur et au producteur officiels étaient tous deux plus élevés pour le mil que pour le sorgho.

La structure des prix publique tend aussi à être uniforme, au niveau géographique. Ce n'est qu'au Niger et au Tchad que les prix au producteur et au consommateur officiels varient selon les localités. Par exemple, au Tchad, la fourchette s'étend de 15 à 55 francs CFA/kg, même si l'amplitude n'est généralement pas aussi grande. Les préférences gouvernementales pour une uniformité de prix semblent générales et fortes. Par exemple, les intrants agricoles - notamment les engrais - sont évalués à un taux fixe pour l'agriculteur. Il en est de même pour les produits distribués par l'Etat; ils tendent à être évalués à un prix uniforme. Aussi le Gouvernement mauritanien s'est efforcé dans le passé à imposer un prix au consommateur uniforme pour le sucre.

## II. DIAGNOSTIC: CE QUI NE VA PAS

### A. Introduction

Jusqu'à présent, nous nous sommes efforcés de rassembler tous les renseignements disponibles et de décrire le contexte et l'arrière-plan généraux sur lesquels nous devons baser notre compréhension des problèmes de politique de commercialisation et des prix. Nous pouvons maintenant procéder à une évaluation de la situation telle qu'elle existe.

La question n'est pas simple. Nous avons affaire à sept pays différents dont chacun présente des aspects uniques en ce qui concerne les problèmes et les politiques céréalières. De plus, au Sahel comme partout ailleurs, les événements et les politiques changent constamment de sorte que ce qui était vrai en 1972, ou même en 1976, peut ne plus l'être en 1977.

Enfin, nous nous heurtons à un conflit d'opinions quant aux sources du malaise. En économie plus qu'en médecine, des diagnostics différents entraîneront naturellement des remèdes différents. En fait, dans le cas du Sahel, ce problème n'est pas aussi critique puisque tous les experts semblent être d'accord sur la plupart des faiblesses mentionnées ci-dessous.

Nous allons essayer d'adopter une approche générale s'appliquant aux états du Sahel en tant que groupe. Certains problèmes sont naturellement moins pressants pour certains pays. La Gambie attire moins l'attention que les états francophones, en partie parce que ses dispositifs de commercialisation des céréales sont à la fois

moins avancés et moins problématiques. La Gambie ne possède pas d'agence spécialisée dans la commercialisation de céréales et n'intervient que peu dans la commercialisation du mil et du sorgho ou dans la fixation directe des prix du mil et du sorgho. Nous avons également relativement peu de choses à dire à propos de la Mauritanie, en partie à cause du caractère particulier de son économie céréalière (petite production nationale, grosses importations), et en partie à cause du fait que le rôle du gouvernement en matière de politique de commercialisation et des prix y été relativement moins prédominant. Les remarques générales faites ci-dessous s'appliquent donc surtout aux états sahéliens continentaux - Mali, Haute Volta, Niger, Tchad - quoique la plupart s'appliquent aussi au Sénégal et ne soient pas trop hors de contexte en ce qui concerne les autres états.

Le ton de cet exposé est assez critique. Après tout, l'un des objectifs principaux de cette étude est la présentation d'une analyse critique et franche. Quand tout va bien, les commentaires détaillés sont superflus; par contre, c'est sur les problèmes que nous devons concentrer notre attention. Nous courrons toutefois le risque de sembler adresser des critiques sans aucun ménagement, mais telle n'est pas notre intention. Notre analyse critique n'est qu'une conséquence du fait inéluctable que les dispositifs sahéliens de commercialisation et de contrôle des prix fonctionnent mal sous différents aspects.



Les pays du Sahel sont loin d'être les seuls à faire face à de tels problèmes, et beaucoup d'autres pays s'efforcent de les résoudre. La plupart n'obtiennent que des solutions imparfaites. Presque sans exception, ils finissent par adopter des politiques que les économistes considèrent douteuses (Voir Appendices 2A et 2B).

#### B. Manque de Renseignements

Tous ceux qui s'intéressent à la production, commercialisation, prix et stockage du grain au Sahel déplorent le manque, l'irrégularité et la faiblesse des statistiques de base, ainsi que le manque d'études de base et surtout de recherches approfondies au niveau de l'exploitation agricole. Ces lacunes mènent forcément à une certaine réserve concernant toute analyse de politiques. Nous ne savons pas de façon suffisamment précise quelle est la production de grain pour une région ou une année donnée, ou quelle quantité est consommée, stockée, vendue ou donnée. On possède très peu d'informations sur la sensibilité des cultivateurs aux changements de prix, sur les contraintes élémentaires à un accroissement de la production, sur la quantité produite et commercialisée par rapport à la superficie de l'exploitation, et sur l'identité et le motif de ceux qui achètent et vendent des céréales dans les villages. On ne sait presque rien de l'aspect économique de la production des exploitations sahéliennes, du rapport intrant/produit des cultures principales et des contraintes à l'expansion de la production. On ne sait pas grand chose non plus du stockage à l'exploitation - la quantité

disponible, la gestion, les coûts de construction et les pertes durant une certaine période. La structure et le fonctionnement des marchés céréaliers "traditionnels" sont également pratiquement inconnus. Il existe des études anthropologiques pertinentes,<sup>1</sup> ainsi que des études très utiles de la S.E.D.E.S.<sup>2</sup> Certains autres rapports sont aussi très utiles, comme le rapport du C.E.G.O.S. sur le Mali (1976) et le rapport U.N.D.P. sur le Tchad (1974), fréquemment cités dans le chapitre I. Il n'existe, pour autant que nous le sachions, aucune étude approfondie, au niveau micro-économique, du fonctionnement de ces marchés - du nombre et de la nature des commerçants, des dispositifs et frais de transport, des prix d'achat et de vente, des marges bénéficiaires des négociants, etc. On possède un peu plus d'informations sur l'approvisionnement alimentaire des grands marchés urbains, mais la plupart de ces études, d'ailleurs peu nombreuses, sont assez anciennes.<sup>3</sup> Il existe très peu d'enquêtes de base sur le comportement des consommateurs, surtout dans les villes.

Le manque de renseignements constitue un obstacle critique aux politiques plus efficaces. Par exemple, les gouvernements

---

<sup>1</sup> Voir le Ministère de la Coopération, Direction des Programmes, Les Circuits de Commercialisation des Produits du Secteur Primaire en Afrique de l'Ouest: Analyse Bibliographique, Claude Arditi, ed. (Paris, 1975).

<sup>2</sup> Voir Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social, (SEDES), Les Produits Vivriers au Niger-Production et Commercialisation. Etude Générale: Les Mils et Sorghos, Paris, 1963. Voir aussi: Marie-Michèle Ouedraogo, L'Approvisionnement de Ouagadougou en Produits Vivriers, en Eau et en Bois, Université de Bordeaux, 1974.

<sup>3</sup> S.E.D.E.S., op.cit.

sahéliens (comme ceux des autres pays) considèrent la politique des prix des céréales et celle des revenus ou salaires urbains comme les différentes parties d'un même ensemble. Cependant, puisqu'on manque de bonnes enquêtes sur les dépenses des consommateurs, on ne sait pas quelle fraction de leurs revenus les différents groupes dépensent pour le mil, le sorgho et le riz. En outre, on n'a pour ainsi dire aucune connaissance systématique de la manière dont les consommateurs urbains substituent une denrée de base à une autre, ce qui rend la question encore plus compliquée. Et pourtant, les politiques des prix céréaliers et des salaires reposeraient sur une base bien plus ferme si l'on disposait de ces renseignements. C'est ainsi que quelques chiffres très approximatifs et quelques suppositions hardies conduisent à l'estimation qu', au Tchad, la consommation de mil n'absorbe pas plus de 20% des dépenses d'une famille à faible revenu au cours d'une année normale.<sup>1</sup>

Il en va de même pour la politique de stockage; elle est déterminée presque sans aucune étude fondamentale des pratiques et du potentiel de stockage à l'exploitation. Le stockage sur place représente cependant 90% de la capacité totale; on estime qu'en Haute Volta celle-ci s'élève à 1,3 millions de tonnes au niveau du village, et à 300.000 tonnes seulement ailleurs. Les politiques des prix sont également décidées sans que l'on bénéficie de données de prix recueillies de façon systématique sur les marchés ruraux. Les attitudes du public

---

<sup>1</sup>Voir Volume II, Etude du Tchad, p.53.

et la position du gouvernement, en ce qui concerne la nature et l'étendue d'une intervention de l'Etat dans la commercialisation céréalière, sont formées d'après des opinions fermes qui ne reposent que sur une connaissance très imparfaite de la manière dont le système de commercialisation fonctionne en réalité.

Ce point est si important qu'il vaut la peine de s'y étendre quelque peu. Il existe parmi la majeure partie des populations citadines sahéliennes, fonctionnaires de l'Etat et intellectuels, une idée commune du comportement paysan et du fonctionnement du marché céréalier. Cette idée évoque le modèle du "paysan imprudent ou impuissant", des cultivateurs pris dans l'engrenage d'un marché céréalier de monopole (ou plus exactement de monopsonie). Si l'on en croit ce modèle, la majeure partie des paysans ont d'intenses besoins de revenu monétaire à la moisson, de façon à payer leurs impôts et leurs dettes, leurs frais de mariage et autres cérémonies survenant à cette époque de l'année. De nombreux paysans satisfont leurs besoins en argent comptant en vendant une fraction de leur récolte de céréales. Ils vendent celle-ci juste après la moisson, quand les prix sont au plus bas, et rachètent ces céréales plus tard dans l'année lorsque les prix ont atteint leur maximum. Ils sont fréquemment endettés auprès des marchands qui exigent remboursement à la moisson et qui payent aux paysans un prix faible.

D'après le même modèle, tout ceci a lieu sur des marchés céréaliers ruraux où les commerçants conspirent dans le but d'empêcher une hausse des prix qu'ils devraient payer aux cultivateurs. Une concurrence de fait entre commerçants, qui améliorerait les prix reçus par les producteurs, est un évènement très rare. Le commerçant exploite régulièrement et sans peine le paysan isolé qui manque d'information, d'alternatives et des moyens de résister.

Voici plusieurs exemples de ce point de vue, tirés de documents voltaïques:

Le paysan voltaïque n'a pas les moyens de défendre le prix de vente de son produit face à la demande. Il a besoin d'argent pour ses besoins non alimentaires; il n'a pas de moyens de stockage adéquats; les structures d'achat gouvernementales sont inexistantes dans les villages. Il n'a d'autre alternative que celle de vendre à qui veut bien acheter et de payer comptant et au prix et conditions dictés par l'acheteur. Souvent, il est obligé de vendre même la part destinée à sa propre subsistance pour faire face aux dettes qu'il a dû contractées.<sup>1</sup>

Ou encore:

...Le paysan est normalement endetté envers le marchand local qui lui fournit du crédit en espèces pendant la période de soudure, et réclame le paiement à la récolte qu'il achète lui-même à des prix très bas. Souvent, le paysan est obligé de vendre toute sa récolte au commerçant quitte à racheter au même commerçant des quantités de mil, au moment de la soudure, à des prix exorbitants. Il s'endette de nouveau et ne pourra donc jamais se libérer de ce joug.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>République de Haute Volta, Ministère du Développement Rural, Sous-Commission de la Production Végétale, Définition d'une Politique Céréalière, Miméo, 1976, p.3.

<sup>2</sup>République de Haute Volta; Ministère du Développement Rural, Note Ministérielle, Une Politique de Stabilisation et de Soutien des Prix de la Production Céréalière en Haute Volta, Miméo, 1976, p.2.

Le rapport du C.E.G.O.S., examinant les revenus agricoles de la production céréalière au Mali, signale que:

"quand, en cas de pénurie, ce revenu se trouve amputé du fait de la diminution du volume commercialisé que les restrictions alimentaires des producteurs ne suffisent pas toujours à rétablir, la hausse des prix du marché parallèle ne suffit pas non plus à rétablir le niveau du revenu vivrier, parce que cette hausse, limitée par les ententes entre commerçants, ne répercute qu'en faible partie la hausse des prix à la distribution.<sup>1</sup>

La conviction d'après laquelle les marchés céréaliers fonctionnent ainsi est extrêmement répandue, non seulement au Sahel mais aussi ailleurs.<sup>2</sup> Elle n'est cependant confirmée que par très peu d'études empiriques. Le nombre des études sur la structure et le fonctionnement des marchés céréaliers, surtout celles qui sont

---

<sup>1</sup> IDET/CEGOS, op.cit. Il faut remarquer qu'aucune référence à de tels accords des prix n'est mentionnée ailleurs dans ce rapport, ni dans aucune autre étude citée.

<sup>2</sup> Nations Unies, Commissariat Economique pour l'Asie et le Pacifique, "Problems of Marketing of Small Farmers in the ESCAP Region", Economic Bulletin for Asia and the Pacific, Vol. XXVI, no. 2-3, Septembre, Décembre 1975, p.2. "Le stéréotype des systèmes indigènes de commercialisation, vu par le petit paysan, est qu'ils sont exploités, collusoires, sans efficience économique et qu'ils permettent aux commerçants de réaliser de gros profits. Au bas de l'échelle on trouve le petit paysan, pauvre, souvent illétré et non organisé, dont la production réduite est de basse qualité, extrêmement variée, à la manutention coûteuse et ayant relativement peu d'attrait pour le commerçant. La pauvreté générale des cultivateurs et leur endettement chronique auprès des prêteurs, qui sont souvent les commerçants qui achètent leur produit, affaiblissent leur pouvoir de négociation, surtout à l'époque de la moisson. Cette faiblesse est compliquée par le fait que les paysans manquent d'information sur les prix et d'autres procédés de commercialisation... La faiblesse fondamentale du petit cultivateur fait que celui-ci est une proie facile à exploiter - la sous-estimation qualitative et quantitative de son produit, l'application de taux d'intérêt élevés, etc...

conçues et exécutées d'une manière suffisamment scientifique, est extraordinairement limité, même dans les pays comme l'Inde où ces questions ont fait l'objet de débats animés depuis des dizaines d'années<sup>1</sup>. Ce commentaire d'un observateur expérimenté s'applique à bien des cas:

"Une grande partie de ce que l'on prend pour une analyse, dans la littérature de commercialisation, n'est essentiellement qu'une répétition de l'opinion populaire du comportement des intermédiaires et n'a que peu ou pas de substance empirique...."<sup>2</sup>

Cette absence d'études empiriques soutenant le modèle du paysan imprudent et du marché de monopsonne se retrouve également au Sahel. Pour autant que nous le sachions, il n'y a que deux études sahéliennes qui approchent d'une façon sérieuse le fonctionnement des marchés céréaliers - celle de Raynaut et celle de Nicholas et de ses collègues dans plusieurs

---

<sup>1</sup>Voir Uma Lele, The Marketing of Food Grain in India, Cornell University Press, 1971. Voir aussi, G.R. Spinks, "Myths about Agricultural Marketing," Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 19, No. 1, Jan. 1970.

<sup>2</sup>Vernon Ruttan, "Agricultural Product and Factor Markets in Southeast Asia." Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries. D.K.R. Anshel, R.H. Brannon and E.D. Smith, editors. New York: Praeger, 1969, p.83.

villages Haoussa du Niger.<sup>1</sup> Celles-ci n'abordent le sujet de la commercialisation que d'une façon marginale. Elles ne soutiennent même pas fortement l'hypothèse d'endettement paysan puisque, comme nous l'avons indiqué auparavant, Nicholas a découvert que l'emprunt était très répandu dans ses villages, mais que celui-ci l'était en petites quantités et que les commerçants n'y participaient que dans un petit nombre de cas. Un côté intéressant de l'étude du C.E.G.O.S. au Mali est la découverte d'un faible volume de céréales commercialisé vendu sur pied : le rapport révèle en effet que de telles ventes, même en petites quantités, n'ont été observées que dans 50% des villages étudiées - la majorité des ventes ayant

---

<sup>1</sup>C, Raynaut, "La Circulation Marchande des Céréales et les Mécanismes d'Inégalité Economique: Les Cas d'une Communauté Villageoise Haoussa," Cahiers de Centres d'Etudes et de Recherches Ethnologiques (Université de Bordeaux ), No. 2 (1973). G.Nicholas, H.Magadi, M.D. Mouche, Le Système Traditionnel du Crédit dans la Région de Maradi, Enquête Socio-Economique, CNRSH, Maradi, 1969. Ceci ne revient pas à dire que nous dénigrons l'importance ou l'utilité de nombreux autres ouvrages portant sur la vie économique villageoise et en particulier la commercialisation, tels que l'étude de la S.E.D.E.S au Niger (1963), le rapport du C.E.G.O.S. sur la commercialisation du mil et sorgho au Mali, l'étude U.N.D.P. de 1974 sur la commercialisation au Tchad, ou l'étude de Mme Ouedraogo sur l'approvisionnement alimentaire de Ouagadougou qui ont tous été cités auparavant.



lieu au village provenait de stocks vendus au fur et à mesure que la moisson approchait<sup>1</sup>.

On peut donc dire, sans risquer d'exagérer, que le modèle du "paysan imprudent sur le marché de monopsonne" est au mieux sans fondement et au pire une fable pure et simple.

Il existe un autre modèle, une autre vue du comportement paysan et du fonctionnement du marché, que l'on peut appeler le modèle du "paysan sagace et du marché de concurrence". D'après celui-ci, le paysan "typique" ou "moyen" incorpore dans son comportement des siècles d'expérience culturelle et d'adaptation sociale. Il sème le grain dont il aura besoin pour nourrir sa famille en supposant que les pluies seront normales, avec une certaine marge de sécurité. Il maintient, au niveau du village ou de l'exploitation familiale, une capacité de stockage au moins équivalente à une année - et peut être deux - de consommation, de façon à se protéger contre les sécheresses, car il sait que celles-ci ont

---

<sup>1</sup>I.D.E.T./C.E.G.O.S., op.cit, Tome III. Panhuys mentionne un circuit commercial malien du genre qu'il appelle "usurier", où les dettes sont remboursées en espèces à la moisson. Il remarque que, dans un cas typique, un emprunt de 1000 FM serait remboursé par 100 Kg de grain à la récolte (cet exemple s'applique au début de la présente décennie). Il a estimé qu'environ 5.000 tonnes sont ainsi mises sur le marché - moins de 5% de la quantité commercialisée totale de mil et de sorgho. (F.A.O., Rapport au Gouvernement du Mali sur la Commercialisation des Céréales, (Le Rapport Panhuys), Rome, 1973, p.12.

lieu périodiquement. Il sait bien qu'il aura besoin de revenu monétaire à l'époque de la moisson et s'y prépare durant la saison sèche - en émigrant ou en se livrant localement à une activité produisant du revenu. Il s'y prépare également par ses décisions de production (en plantant des cultures de rente, par exemple). Il sait bien que les prix du grain seront au plus bas à l'époque de la moisson et au plus haut durant la soudure, et il s'efforce d'organiser ses décisions d'achat, de vente et de stockage en conséquence.

D'après ce même modèle, le marché céréalier a un caractère de concurrence raisonnablement efficiente. L'accès y est facile. N'importe qui peut devenir un petit commerçant, les besoins en capital et expertise étant très limités. Puisque les revenus ruraux des emplois non-agricoles sont relativement faibles, l'élasticité de l'offre en services commerciaux est certainement très élevée. Même le paysan le plus isolé n'est pas obligé de vendre son grain à un prix défavorable; il n'a qu'à se rendre au marché périodique le plus proche pour l'y vendre, ce qu'il peut faire en personne ou par l'intermédiaire d'un petit commerçant. Sur les marchés ruraux, on trouve toujours des commerçants occasionnels prêts à remplir, avec du grain, un espace vide dans leur chargement pour le vendre dans des villes plus importantes : leur présence suggère l'existence d'une certaine concurrence à l'achat. Cette présomption existerait, de toute façon, en raison du grand nombre de commerçants présents sur le marché.

Ce deuxième modèle, suggérant un paysan sagace et un marché à concurrence, correspond naturellement aux préconceptions d'un bon nombre d'économistes. Mais on peut aller plus loin; ce modèle a l'air de coïncider assez bien avec les résultats de plusieurs études récentes conduites dans des pays aux structures socio-économiques et écologiques comparables à celles des pays du Sahel.<sup>1</sup>

Il existe aussi un bon nombre d'indications moins systématiques qui correspondent bien à ce que l'on peut observer au Sahel. A titre d'exemple, le directeur de la Caisse de Stabilisation des Prix de Produits en Haute Volta a remarqué qu'au début des années soixante, la commercialisation des cultures de rente était notoire pour "sa grande anarchie", une "...multiplicité d'intermédiaires peu contrôlés qui conduisit à une certaine

---

<sup>1</sup>En particulier l'étude importante d'Henry M. Hays, Jr., op.cit., Voir également P. H. Giles, Storage of Cereals by Farmers in Northern Nigeria, Samaru Research Bulletin No. 42, Institute for Agricultural Research, Ahmadu Bello University, Nigeria, 1965 W.O. Jones, op.cit. et les études sur lesquelles son livre est basé, surtout E. Gilbert, Marketing of Staple Foods in Northern Nigeria: A Study of the Staple Food Marketing Systems Serving Kano City, Dissertation Doctorale, Stanford University (1969). Le fonctionnement des marchés de niébé au Nigeria du Nord est le sujet d'une thèse récente de Cornell University, couvrant une étude approfondie du mouvement des prix, des marges de commercialisation, du stockage, etc. Comme l'étude de Hays, celle-ci conclut qu'il n'y a "aucune preuve de pratiques de monopole ou d'exploitation des cultivateurs sur une grande échelle", voir Nathaniel Omatai Okiloko Ejiga, Economic Analysis of Storage, Distribution and Consumption of Cowpeas in Northern Nigeria, Dissertation Doctorale, Cornell University, 1977.

instabilité des prix aux producteurs en raison d'une concurrence vive et animée ..."<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, notre conclusion est principalement qu'en dépit des fermes préjugés sur le fonctionnement des marchés céréaliers du Sahel, il y a très peu d'évidence empirique pour renforcer ou réfuter cette hypothèse. La formulation de meilleures politiques nécessite davantage de données de base, d'études systématiques et de stimulation du fonctionnement des marchés céréaliers et des questions pertinentes sur la manière dont les cultivateurs prennent leurs décisions de production, stockage et commercialisation. Il est donc très urgent de procéder à l'obtention de ces renseignements.

---

<sup>1</sup> République de Haute Volta, Ministère des Finances, Caisse de Stabilisation des Prix des Produits, Budget, Exercice 1974-75, p.7.

### C. Les Imperfections du Processus de Prise de Décisions

Il arrive souvent que le peu de renseignements et de connaissances dont on dispose ne soit pas utilisé de manière efficiente pour la détermination des politiques céréalières ou, en fait, des politiques économiques en général. Nous avons remarqué, dans les études par pays, que dans la plupart des gouvernements sahéliens il existe un comité interministériel qui établit les prix des produits agricoles - le Comité des Grands Produits Agricoles au Sénégal- par exemple, et la Commission Céréalière Nationale du Niger. Apparemment, le personnel technique est, tout au plus, rarement en liaison avec ces comités; le personnel des agences participantes ne contribue pas beaucoup à la recherche et les mémorandums présentant à la fois des faits et des recommandations de politique ne sont pas chose courante. Etant donné la pénurie de personnel, surtout de cadres, ceci n'est pas surprenant. Ceci signifie que, trop souvent, des décisions lourdes de conséquences économiques (et politiques) sont prises sans que les responsables aient pu bénéficier d'une analyse systématique des faits. Ceci est peut être moins sérieux au Sénégal, où le C.G.P.A. semble avoir accès à des rapports d'analyse et au Mali où, tout au moins en 1973 et 1974, la Commission Nationale de Planification d'Economie Rurale, (C.N.P.E.R.), située à l'Institut d'Economie Rurale, prépara une plaidoirie convaincante et bien documentée en faveur d'une hausse générale des

prix aux producteurs. Durant les trois dernières années, cependant, on a moins fait appel à ce genre de travail de recherche et de documentation. En 1972, le Ministre des Finances malien a décrit ce qu'il pensait être un des problèmes majeurs du pays:

"le fait de prendre des décisions importantes sans l'aide des estimations quantitatives des coûts et des profits des choix faits."<sup>1</sup> Ce problème existe sans aucun doute partout, mais il est ressenti de façon plus aiguë au Sahel.

#### D. Médiocres Services de Commercialisation

Par rapport aux services consacrés aux cultures d'exportation, les services de commercialisation des céréales sont très insuffisants. Il semble qu'en ce qui concerne les céréales, les commerçants ne fassent pas de visites extensives des villages pour acheter le grain directement aux cultivateurs. Le petit commerçant itinérant tel qu'on se l'imagine, échangeant des biens de consommation essentiels contre des cultures de rente (y compris céréales) ne semble plus correspondre à la réalité, tout au moins dans certains pays du Sahel.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>République du Mali, Budget d'Etat 1972, Récapitulation Générale.

<sup>2</sup>Voir I.D.E.T./C.E.G.O.S., op.cit, qui signale, dans une étude de plusieurs villages maliens, que les transactions entre commerçants et cultivateurs sont relativement peu courantes. La description suivante du système précédent suggère qu'il n'en a pas toujours été ainsi: "Les commerçants africains qui connaissaient le pays et avaient des liens personnels avec les cultivateurs... Battaient les campagnes en quête d'arachide .... En même temps, ils offriraient des biens de consommation." Nicholas Hopkins, Popular Government in an African Town: Kita, Mali, University of Chicago Press, 1972, p. 41.

Ceci revient à dire que le paysan lui-même, ou (au Mali, au Niger et moins clairement au Sénégal) son organisation coopérative, doit prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le transport du grain vers le premier échelon de stockage du circuit de commercialisation de l'Etat. Dans plusieurs cas - le Mali et le Niger sont les mieux documentés<sup>1</sup> - les coopératives ne sont pas assez bien payées par l'agence nationale d'achat des céréales, les frais de transport du village au chef-lieu n'étant pas complètement couverts. Parfois, les coopératives locales ne reçoivent aucun paiement. En outre, au Mali, celles-ci doivent absorber les pertes de grain dues à un stockage imparfait et à des délais de transport.

La différence entre les services de commercialisation des cultures de rente et ceux des cultures vivrières est bien illustrée au Mali par le fait que les opérations envoient des camions pour transporter l'arachide aux points de stockage principaux dès qu'un village ou un groupe de villages peut en rassembler 80 sacs, et ceci sans aucun frais aux producteurs.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>I.D.E.T./C.E.G.O.S., op.cit. et Nicholas, Magadi et Mache, op.cit. Au cours de son enquête villageoise, l'équipe de l'I.D.E.T./C.E.G.O.S. a signalé que presque 40% des villages ont affirmé "de façon spontanée" que les frais de transport de leur grain vers les chefs-lieux d'arrondissement n'avaient pas été remboursés. Les F.G.R. utilisent la ristourne que l'O.P.A.M. garantit à cet objet pour couvrir leurs propres dépenses. I.D.E.T./C.E.G.O.S., op.cit., tome III, p. 41.

<sup>2</sup>Centre pour la Recherche sur le Développement Economique, University of Michigan, Le Secteur Agricole de la République du Mali, Décembre 1976, p. 119-120.

Il en va bien de même pour les autres services normalement fournis par un système de commercialisation: crédit, capacité de stockage avancée par les commerçants et intrants extérieurs. Le crédit, ainsi que l'engrais et les autres intrants sont fournis pas les agences de promotion des cultures d'exportation, mais à l'exception de quelques rares cas (tels que l'Opération Mil Mopti au Mali), les paysans à produit vivrier doivent se rabattre sur le crédit "traditionnel " dont peu semble provenir des commerçants.<sup>1</sup> Il n'y a que peu de programmes d'approvisionnement en intrants dirigés vers les cultures autres que les cultures d'exportation.

#### E. Les Objectifs de Politique Non Atteints

Dans les quatre pays sahéliens où des monopoles publics de commercialisation céréalière existent par décret, les objectifs de politique avoués ne sont atteints que de façon très imparfaite. Ces objectifs consistent surtout à:

- a) "maîtriser" le marché céréalier de façon à garantir aux producteurs un prix minimum raisonnable.

---

<sup>1</sup>Dans l'étude sur le Niger mentionnée auparavant, 20% de tous les prêteurs étaient des commerçants. Il est vrai que l'on a peu de renseignements sur la dette rurale, mais le Niger est à cet égard le pays sahélien où les études ont été le plus poussées. (Voir Nicholas et al, op.cit). De récentes études socio-économiques menées au Mali, pas encore publiées, ne semblent pas indiquer que la dette rurale soit considérable, bien que les résultats complets ne soient pas encore disponibles.



- b) garantir un approvisionnement suffisant des régions déficitaires, y compris les zones urbaines.
- c) stabiliser les prix aux consommateurs et aux producteurs, en réduisant ou éliminant les fluctuations saisonnières par des opérations de stocks régulateurs.

Les agences publiques de commercialisation ne sont cependant pas parvenues à "maîtriser le marché". Comme nous l'avons déjà remarqué, même au Mali, de la moitié aux trois quarts du volume total du mil commercialisé circule dans le secteur "traditionnel" ou privé. Par surcroît, les agences céréalières n'ont pas pu acheter tout le mil/sorgho offert aux prix officiels, et donc garantir le paiement de prix officiels aux producteurs. Elles n'ont pas réussi non plus à stabiliser les prix de façon saisonnière ou inter-annuelle<sup>1</sup>.

Dans tous les cas, les commerçants privés fournissent la majeure partie des céréales consommées dans les centres urbains. Ils peuvent vendre moins cher que les agences céréalières d'Etat, en partie en raison du fait qu'ils concentrent leurs ventes sur les régions productrices les plus proches. Les agences publiques, par contre, sont

---

<sup>1</sup> Puisque pour la plupart des années les agences céréalières n'ont joué sur le marché qu'un rôle limité, on n'est pas vraiment en droit d'attendre que leurs achats et ventes nationaux de céréales aient un effet notable sur le niveau des prix ou leur stabilité. L'étude sur le Niger permet de faire une comparaison de la stabilité du prix du mil avant et après l'apparition d'une agence de stabilisation céréalière.

obligées d'acheter des céréales sur l'ensemble du pays, quels que soient les frais d'accès, et d'offrir le même prix aux producteurs quels que soient les frais de transport et les différences en qualité, puis de revendre ce grain partout au même prix.

Les commerçants privés ne font sentir leur présence que dans les capitales. Ils approvisionnent fréquemment les régions déficitaires éloignées des régions productrices - comme cela est le cas au Mali où la moitié du grain consommé dans la 6<sup>ème</sup> région est acheminé par les circuits privés.

Les agences céréalieres d'Etat ne protègent pas les consommateurs contre "l'exploitation" comme elles devaient le faire. Il arrive fréquemment qu'elles ne soient même pas présentes à l'ouverture de la saison d'achat. Au Mali, par exemple, l'O.P.A.M. ne commence généralement pas ses achats avant janvier, deux ou trois mois après l'ouverture de la saison. L'O.N.C.A.D. au Sénégal et l'OFNACER en Haute Volta font aussi une entrée tardive sur le marché.

L'idée qu'une commercialisation d'Etat pourrait et devrait imposer une organisation plus ordonnée et efficiente au commerce céréalier n'a donc pas été renforcée par l'expérience.

Dans la majorité des pays, il existe une confusion administrative considérable et des disputes bureaucratiques fréquentes à propos de la responsabilité de la commercialisation des céréales. Le cas le plus frappant est probablement celui de la Haute Volta où, au cours des dernières années, on a vu au moins cinq agences principales

participer, ou essayer de participer, à la commercialisation des céréales - les O.R.D., l'OFNACER, le Sous-Comité (organisation de distribution de céréales s'occupant du secours en cas de sécheresse), la SOVOLCOM (organisation de commerce au détail qui revendique le droit à la distribution du riz), et la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits qui s'occupe de cultures d'exportation. Des disputes juridiques et autres ont tissé une trame de revendications d'autorité contradictoire, divisé cette responsabilité de commercialisation de façon parfois incompréhensible pour les paysans et empêché l'élaboration de politiques plus efficaces et coordonnées.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Voir l'étude sur la Haute Volta, Volume II. L'incertitude entourant la juridiction sur la commercialisation du riz est telle qu'elle a conduit à une certaine agitation sociale parmi les producteurs de riz de la vallée du Kou. L'OFNACER et la SOVOLCOM revendiquent tous deux le droit au monopole légal de la commercialisation du riz. La SOVOLCOM a le droit légal d'importer le riz et de le distribuer au détail. L'OFNACER a un mandat général sur les céréales. La SOVOLCOM, en tant que détaillant, revendiquait la responsabilité de l'achat du riz dans la vallée du Kou où on poursuit un vaste programme rizicole. La SOVOLCOM, cependant, ne s'est pas très bien acquittée de cette tâche et le Conseil des Ministres donna le monopole de la commercialisation du paddy dans la ville du Kou à l'OFNACER. Pendant ce temps, les paysans de cette vallée devinrent si mécontents de tous ces dispositifs que l'intervention des forces de l'ordre fut nécessaire pendant la campagne 1975-76. (République de Haute Volta, Ministère du Commerce, Caisse de Stabilisation des Prix de Produits, Budget de la Caisse de Stabilisation des Prix de Produits Agricoles, Exercice 1975-1976, p. 61)

Au Mali, une certaine ambiguïté est apparue récemment à propos de la juridiction sur la commercialisation entre les coopératives, l'agence nationale céréalière O.P.A.M et l'Opération Mil Mopti qui a déjà absorbé la responsabilité de la commercialisation céréalière dans les régions où elle est présente. D'après un rapport d'évaluation récent:<sup>1</sup>

Après le début de la campagne 1976-77, le gouvernement décida brusquement que dans les Cercles de Bankass et de Djenné, les coopératives existantes prendraient la responsabilité de la collecte des céréales et de leur livraison directe à l'O.P.A.M. On estime pourtant qu'il ne s'agit là que d'une mesure temporaire (dont on ne connaît pas la raison officielle) et qu'au cours de la campagne à venir, l'Opération Mil recevra de nouveau la charge de la commercialisation sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Au Niger, on a vu, au cours de chacune des trois dernières campagnes, un différent ensemble d'acheteurs de grain à statut légal. En 1974-75, l'O.P.V.N., les coopératives (U.N.C.C.) et les commerçants privés avaient le droit d'acheter aux producteurs. En 1975-76, les commerçants privés se virent exclus et seuls l'O.P.V.N. et l'U.N.C.C. eurent le droit d'achat. En 1976-77, l'O.P.V.N. fut exclu de l'achat alors que les commerçants y prenaient part une fois de plus en compagnie de l'U.N.C.C. On éprouve donc peu de surprise à savoir que non seulement les cultivateurs et commerçants, mais aussi parfois le gouvernement, se demandent qui

---

<sup>1</sup> Mahamadou Berthe and G. Olaf Meyer-Ruhle, Report on the First Joint Evaluation of Operation Mils-Mopti, Mopti/Bamako, Avril/Mai 1977, p. III - 10.

peut et qui ne peut pas acheter des céréales<sup>1</sup>.

#### F. Inefficacité

On reconnaît que l'efficacité de fonctionnement des agences céréalières est insuffisante à de nombreux égards, et on mentionne souvent des cas de pertes en cours de stockage. Le manque de moyens de transport retarde communément les mouvements de grain et expose celui-ci aux premières pluies puisqu'il n'est stocké qu'en plein air, sous des bâches. Le rapport du C.E.G.O.S. signale qu'au Mali les procédures de stockage de l'O.P.A.M. entraînent des pertes substantielles. Les conséquences de ces pertes sont supportées par les producteurs et les coopératives, éliminant toute incitation de la part de l'O.P.A.M. pour l'amélioration de son fonctionnement<sup>2</sup>. Dans d'autres cas, le grain stocké dans des entrepôts subit de lourdes pertes par suite de fumigation incorrecte ou insuffisante, de sacs infectés et du manque de roulement du stock.

Les agences de commercialisation céréalière ont tendance à avoir de gros déficits dans leurs opérations - ceci est vrai en tous cas pour deux des plus actives: l'O.P.A.M. et l'OFNACER. Selon une

---

<sup>1</sup>Voir Volume II, Etude sur le Niger.

<sup>2</sup>S'il n'est pas stocké correctement, le grain livré à l'O.P.A.M. s'abîme rapidement. Chaque année, de grosses quantités (plusieurs millions de tonnes) ne peuvent être déplacées avant le commencement de la saison des pluies et deviennent donc impropres à la consommation. Cette perte est absorbée par les producteurs dans le cas où ils n'ont pas encore été payés par l'O.P.A.M. et par les coopératives dans le cas où les fonds de l'O.P.A.M. ont été distribués puisque l'O.P.A.M. exige alors remboursement, (I.D.E.T./C.E.G.O.S., op.cit).

estimation récente, l'O.P.A.M. a subi des "pertes" de 21 milliards de francs maliens et a accumulé une dette de 38 milliards - auprès d'autres agences du secteur public. On estime que les pertes annuelles au cours des dernières années s'élèvent en moyenne à 4 milliards de F.M. sur un chiffre d'affaire total de 6-7 milliards.<sup>1</sup>

En Haute Volta, l'OFNACER déclara un déficit de 120 millions CFA en 1973, dû surtout aux pertes sur la vente des grains importés.

---

<sup>1</sup> République du Mali, Institut de Productivité et de Gestion Prévisionnelle, Rapport Final de la Commission Interministérielle Sur la Restructuration de l'O.P.A.M., Août, 1976, p. 6.

On peut condenser les causes de ces pertes comme suit:

- obligations financières des emprunts précédents et du financement de stocks céréaliers permanents, (2 milliards de FM);
- sous-estimations dans les barèmes du coût des sacs, du transport, des frais de manutention et de pertes normales de stockage;
- insuffisance des fonds destinés à couvrir les frais d'opération générale de l'O.P.A.M. qui totalisent actuellement 1,2 milliards de FM par an. Ces frais sont censés être couverts par la "taxe O.P.A.M." incluse dans le prix des céréales vendues par l'O.P.A.M. Cependant, le volume des ventes nécessaire pour couvrir les frais généraux de l'O.P.A.M. devrait atteindre 240.000 tonnes - ce qui représente six fois le volume actuel;
- la mauvaise gestion du grain stocké a conduit à des pertes substantielles, (environ 1 milliard de FM);
- la période, anormalement longue, nécessaire au financement des achats des produits (18 mois au lieu des 6 mois prévus).

En 1974, ce déficit provenant de la vente du grain produit nationalement totalisait 216 millions. En 1975, les ventes de céréales nationales conduisaient de nouveau à un déficit, cette fois de 381 millions CFA. Puisqu'au cours de cette année 18.000 tonnes seulement furent vendues, ce déficit revient à plus de 21 francs CFA par chaque kilo vendu.<sup>1</sup>

Les données financières des autres agences céréalières sont, selon le cas, difficilement accessibles ou trop ambiguës pour se prêter à une analyse sérieuse. Au Niger, par exemple, le compte-rendu financier de l'O.P.V.N. pour 1974-75 n'indique qu'un déficit de 17 millions CFA, mais la valeur de ce chiffre est obscurcie par le fait qu'une quantité considérable d'aide alimentaire est passée par l'O.P.V.N., et que la fraction de celle-ci qui fut vendue a donc augmenté les revenus d'opération de l'agence.

En outre, certains des coûts véritables encourus par la plupart des agences nationales de commercialisation ne figurent pas dans leurs comptes d'opération. Dans la grande majorité des pays, les autorités administratives jouent, sans recevoir de compensation, un rôle important dans la commercialisation des céréales. Les préfets

---

<sup>1</sup>Pour placer ce déficit dans son contexte, le prix officiel aux producteurs du mil en 1975-76 s'élevait à 18 francs CFA, et le prix aux consommateurs officiel à 30 francs. Le prix de vente au détail moyen en 1975 à Ouagadougou (d'après les statistiques officielles) s'élevait à environ 50 francs. Les quantités commercialisées totales se trouvaient probablement aux alentours de 150.000 tonnes.

et sous-préfets, par exemple, s'occupent fréquemment du financement des achats publics de grain. Les autorités administratives fournissent également des moyens de transport; dans le cas du Tchad et du Sénégal, les agences céréalières font partie intégrale d'organisations plus importantes. C'est ainsi que le Département Céréaliier du Tchad fait partie du Fonds de Développement et d'Action Rurale et, au Sénégal, les responsabilités de commercialisation céréalière appartiennent aux fonctions générales de commercialisation de l'O.N.C.A.D. Dans ces deux cas, un bon nombre des frais généraux et des coûts directs ne sont pas représentés par les comptes de l'agence de commercialisation.

Quoiqu'il en soit, l'opération des agences de commercialisation céréalière, dans les conditions sahéliennes, demande de gros efforts; elle nécessite des intrants substantiels, du personnel bien formé, des informations, des capacités de coordination et de flexibilité, d'organisation et d'administration. Il existe une sévère pénurie de tels intrants de gestion dans l'ensemble du Sahel. De plus, le caractère général des systèmes administratifs et financiers sur lequel les agences de commercialisation repose ne se prête pas bien à une organisation flexible et décentralisée. Par conséquent, les agences de commercialisation sont souvent dépassées par les événements et la plupart sont accablées de déficiences administratives bien connues. La comptabilité est probablement le secteur le plus faible. Même dans le cas du Sénégal, qui possède en l'O.N.C.A.D. l'agence de commercialisation la plus



expérimentée et la mieux fournie, les bilans et comptes-rendus de profits et pertes ne nous permettent pas de nous livrer à une évaluation de ses activités. L'évaluation des opérations de l'OFNACER en Haute Volta par une "mission diagnostic" en 1974 fut peut-être un peu trop sévère, mais les remarques qu'elle contient illustrent le problème général. Cette mission avait conclu que généralement "l'opération de l'Office laisse beaucoup à désirer...." Les membres signalèrent que le bureau des ventes est incapable de fournir des statistiques sur les marchandises achetées ou vendues; qu'on n'a jamais procédé à un inventaire physique; que la pénurie d'entrepôts a conduit au stockage en plein air et à une détérioration considérable du grain; qu'un seul bilan financier a été préparé en quatre ans ou presque et que celui-ci était entaché d'erreurs; que le contrôle des magasins de détail était insuffisant: sur cinq de ces magasins visités, un seul avait un gérant présent.<sup>1</sup>

La plupart des observateurs des activités de commercialisation céréalières du Sahel acceptent cette liste de problèmes et imperfections, bien que naturellement le degré auquel on puisse appliquer ceux-ci varie d'un pays à l'autre. Il y a également des points sur lesquels les avis sont très partagés, le plus fondamental et répandu étant celui du comportement des paysans

---

<sup>1</sup> République de Haute Volta, Mission Diagnostic de l'Office National des Céréales, 1974, mimeo, p.4.

et du fonctionnement des marchés céréaliers - ceux-ci sont considérés par certains comme des marchés de monopole et d'exploitation, à la nature non-efficente, alors que d'autres les considèrent comme des marchés à concurrence raisonnable offrant des options acceptables aux producteurs. Cette divergence de diagnostic est absolument fondamentale, puisque les attitudes à ce sujet forment les idées et les orientations d'une politique. Ces perceptions opposées pourront mieux être réconciliées lorsque nous posséderons une connaissance et une compréhension plus approfondies du fonctionnement de ces marchés céréaliers, obtenues par des études de base.

### G. La Politique des Prix

En politique des prix aussi bien qu'en celle de commercialisation, il existe, au niveau technique, une convergence de vue de la part d'un grand nombre de diagnostics différents. Il y a également des divergences d'opinion de base au sujet de certains aspects de la politique des prix. Les éléments de la politique des prix céréaliers critiqués le plus souvent par la majorité des experts comprennent: l'orientation "pro-consommateur" de la politique des prix, l'annonce inopportune des changements de prix officiels, la séparation de fait entre les éléments de coûts des barèmes officiels et les coûts réels, et le manque de différenciation des prix publics. Les sujets principaux de désaccord technique se rapportent aux questions de savoir si les fluctuations saisonnières des prix sont "excessives" et -- d'abord et surtout -- si les prix céréaliers aux producteurs sont "trop bas".

#### 1. Les Politiques Pro-Consommateur

Partout dans le monde, la tendance naturelle à favoriser les consommateurs urbains, en matière de politique des prix de denrées alimentaires, est forte, et le Sahel ne fait pas exception à cette règle.

La plupart des gouvernements sahéliens établissent des prix aux consommateurs "officiels" pour les céréales et autres denrées alimentaires de base. Ceux-ci sont considérés comme formant le plafond des prix de ces denrées. Lorsque l'Etat possède des magasins de détail, tels que la SOMIEX au Mali, la SONADIS au Sénégal

ou la SOVOLCOM en Haute Volta, ces prix officiels sont en vigueur,

Ces prix maximum officiels sont presque toujours placés "trop bas". Il arrive souvent qu'ils ne puissent couvrir les coûts de production et de commercialisation. Il sont rarement suffisamment élevés pour couvrir les frais opérationnels des agences publiques de commercialisation, comme on peut le voir d'après les déficits opérationnels substantiels de l'OFNACER, l'OPAM, l'OPVN qui donnent une idée de ce biais en faveur des consommateurs.

A l'encontre du désir des agences donatrices, certains gouvernements sahéliens ont eu tendance, au cours des années de sécheresse, à vendre, à des prix relativement bas, le sorgho importé à titre d'assistance alimentaire. Le Tableau XII, montre, par exemple, que l'assistance alimentaire en Haute Volta fut vendue non seulement pour moins que le prix "au port" mais -- ce qui est plus important -- bien en-dessous des prix prévalant sur le marché local. Il en alla de même au Niger. En 1971, le Gouvernement nigérien établit le prix de vente du sorgho américain (US PL480) à 11 CFA/kg. En 1973, l'objectif des prix était de 15 francs alors que le grain était réellement vendu au prix de 10 CFA/kg. Pendant la même période, les prix des sorghos locaux s'élevaient à 40-80 CFA/kg. Le résultat dans ces deux cas fut que les consommateurs -- du moins certains d'entre eux -- furent largement subventionnés.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les deux gouvernements déclarèrent que le gros rabais sur le prix du sorgho américain était dû au fait que les consommateurs ne préféraient pas ce grain particulier. Il est vrai que les consommateurs préféraient le grain local, mais cette différence n'était probablement pas assez grande pour justifier un écart si prononcé des prix.

Il existe une certaine répugnance générale à obliger les prix officiels aux consommateurs à suivre le mouvement de hausse des coûts de production. Ceci apparaît peut-être le plus clairement dans la façon dont les barèmes sont parfois rectifiés pour tenir compte des changements de coûts. En 1975, par exemple, l'organisation de coopératives au Mali parvint à convaincre le gouvernement que la marge que ces coopératives recevaient pour la commercialisation primaire était insuffisante. Celle-ci fut donc élevée de 5.050 FM/tonne à 5,788 FM/tonne. Le prix de détail, cependant, n'enregistra aucune hausse proportionnelle car ceci était considéré être politiquement inacceptable. Au lieu d'augmenter le prix de détail, l'élément

Tableau XII.

Prix de Revient du Sorgho Américain en Haute Volta, 1972. (Francs CFA)

1. Prix par tonne en sac f.o.b. départ Etats Unis (\$49)	12.250
2. Transport Maritime, c.i.f., (\$40) par tonne Abidjan	10.000
3. Transport Abidjan - Ouagadougou	10.000
4. Frais divers (frais portuaires, chargement, déchargement, pertes et déchets)	2.700
	<hr/>
Rendu Magasin OFANACER	35.000
Prix de vente	13.000

SOURCE: I. Pattison, (Conseiller au Projet Céréaliier de l'Entente). Une Brève Analyse de Quelques Problèmes Relatifs aux Programmes de Stabilisation des Céréales en Haute Volta et au Niger, mimeo 1975, p. 24.

"coût de transport ajusté"<sup>1</sup> du barème fut réduit de 5,000 à 4,000 FM. Les coûts de transport réels ne furent cependant pas réduits, bien au contraire, ceux-ci étaient plutôt supérieurs aux coûts précédents.<sup>2</sup>

Les réactions des gouvernements du Sahel à la période de sécheresse de 1972-1974 et à l'inflation mondiale fournissent également une preuve de l'orientation pro-consommateur des politiques des prix. Certains états sahéliens, ainsi que de nombreux autres pays du monde,<sup>3</sup> s'efforcèrent de résister aux pressions inflationnaires transmises par le monde extérieur. Ils essayèrent en particulier de protéger leurs consommateurs contre la hausse des prix des denrées alimentaires de base en subventionnant largement les importations de riz et autres denrées. Par exemple, en 1973 et 1974, la Mauritanie subventionna les importations de riz d'un montant égal à 50% du coût d'importation. En 1974, les subventions aux importations alimentaires, (surtout riz et sucre), totalisaient 500 millions d'ouguiyas (100 millions de dollars) — environ 18% des dépenses normales du budget Mauritanien pour 1974. A Bamako, Mali, le riz importé se vendait en 1974 à un tiers de sa valeur au port—85 FM/kg alors que le coût d'importation en était estimé à 235 FM/kg. Le coût total de la subvention au riz en 1973-74 s'éleva à 7 milliards de Francs Maliens. Les subventions au sucre atteignirent à peu près le même niveau, ce qui fait que le total des subventions maliennes au riz et au sucre s'élevèrent à plus de la moitié des dépenses normales du budget du gouvernement

---

<sup>1</sup> Celui-ci représente la moyenne ajustée du coût de transport du mil par tonne, après avoir tenu compte des subventions.

<sup>2</sup>

I.D.E.T./C.E.G.O.S., op. cit., Tome II.

<sup>3</sup>

Voir Annexe 2-B.

central pour 1974.<sup>1</sup>

Au Sénégal, la situation fut assez semblable. Le gouvernement subventionna le riz pour un tiers de sa valeur en gros. D'octobre 1973 à septembre 1974, les subventions au riz et à l'huile de cuisine s'élevèrent presque à 12 milliards de francs CFA, l'équivalent de près d'un quart du budget ordinaire pour 1973, et du double des dépenses budgétaires au développement pour la même année.

La politique sénégalaise des prix du blé offre un exemple supplémentaire de l'orientation pro-consommateur des politiques de prix. Le Sénégal importe plus de 100.000 tonnes de blé par an. Les minoteries vendent la farine aux boulangers à un prix déterminé par le gouvernement après négociation avec les minoteries. Au début de la présente décennie (jusqu'en 1973), le coût du blé "au port" était d'environ 20 CFA/kg, et le coût de la farine de blé de 42 CFA/kg. En 1973-74, le coût du blé au port de Dakar avait augmenté jusqu'à 31 CFA/kg et celui de la farine à 58 CFA/kg. Le prix du pain, cependant, ne subit aucune hausse proportionnelle avant novembre 1974.

---

<sup>1</sup> Voir l'étude de pays sur le Mali, Tome II. Au Mali, la subvention au riz continua en 1974, et il semble que la décision de suspendre les subventions fut principalement due à la hausse des prix reçus par les producteurs de riz locaux. Le Conseil des Ministres avait décidé, en août 1974, lorsque la décision d'augmenter les prix aux producteurs fut prise, de laisser le prix maximum officiel au consommateur augmenter jusqu'à 115 FM/kg. Cette décision cependant ne fut appliquée qu'à partir de février 1975. Le gouvernement permit cette hausse de prix au consommateur en vue de son refus de continuer à subir des pertes sur la vente du riz local qui auraient eu lieu si le prix officiel de détail était demeuré à 85 FM/kg.

Pendant plus d'un an, les boulangers essayèrent de s'adapter à la situation en changeant le poids et le contenu de leur pain. Plusieurs réduisirent l'échelle de leurs opérations, certains firent faillite. Le prix officiel au consommateur fut finalement majoré de 30% en novembre 1974.

En 1975 et 1976, la consommation de farine de blé fut subventionnée. Les minoteries reçurent des boulangers moins que le coût total réel de la farine et reçurent une subvention du Fonds de Stabilisation. A la fin de 1976, le prix subventionné de la farine de blé se trouvait en-dessous du prix de la farine de mil, prix qui avait suivi la tendance générale des autres prix. Cette situation portait clairement dommage à l'objectif d'encouragement à la consommation de mil et, en particulier, à l'usage de farine de mil comme ingrédient du pain. La subvention au blé fut suspendue en décembre 1976.

Les conséquences négatives de ces subventions de grains et d'autres denrées importées sont bien connues. Elles encouragèrent la consommation du riz aux dépens de celle du mil, et l'usage du riz importé plutôt que du riz local, ce qui ne contribue pas à améliorer la balance des paiements. Elles absorbèrent sous forme de consommation immédiate des ressources qui auraient pu être utilisées pour des projets de développement, réduisant ainsi le taux de croissance de l'économie domestique. L'impact sur la répartition des revenus fut clairement néfaste du fait que les consommateurs urbains, déjà plus favorisés, bénéficièrent davantage que les membres du secteur rural.



## 2. Le Choix du Moment

Les changements de prix officiels (aux producteurs et aux consommateurs) sont généralement rendus publics en octobre ou novembre - c'est-à-dire à l'époque de la moisson. Cette pratique est critiquée de tous côtés par les observateurs extérieurs aussi bien que par les fonctionnaires locaux sous le prétexte que les changements de prix sont annoncés au moment le moins opportun du point de vue de l'influence sur les décisions paysannes de production, qui sont prises à l'époque des semailles, vers le mois de mai. Ceci est exact, mais n'a pas une grande importance, puisque dans très peu de cas seulement les agences nationales de commercialisation céréalière ont disposé des ressources financières, des moyens de transport et des installations de stockage suffisants pour acquérir plus qu'une fraction minime de la production mise sur le marché. En outre, au cours de certaines des dernières années, les prix réels sur les marchés semblent avoir été supérieurs aux prix officiels, comme nous l'avons remarqué dans le chapitre précédent.

Il demeure en tous cas vrai que le choix du moment opportun pour l'annonce des changements de prix dépend des objectifs de l'agence de commercialisation. Si l'objectif en est le contrôle des décisions de semailles, il est clairement désirable d'annoncer les niveaux de prix et les prix relatifs avant la période des semailles de mars ou avril. Si l'objectif, cependant, est de soutenir les prix aux producteurs dans la limite de contraintes sévères de finances et de stockage, il vaut mieux annoncer les prix après que les autorités

aient obtenu une idée du volume de la production auquel on peut s'attendre.

### 3. Le Problème des Barèmes

Les "barèmes", structures de coûts imputés dont on se sert pour le calcul des coûts d'intrants et des normes de marges de commercialisation, ont déjà fait l'objet de notre attention à plusieurs propos.

Le problème principal en ce qui concerne les barèmes est que dans de nombreux cas ils ne représentent pas la réalité. Ceci est dû à plusieurs raisons. D'abord, chaque élément du barème est une moyenne; le coût des sacs, par exemple, est le coût livré à une certaine distance moyenne de la capitale, mais les sacs coûtent davantage dans les régions les plus éloignées. Ce qui est plus important, cependant, c'est la tendance à sous-estimer les coûts de commercialisation au niveau de la collecte primaire et à diminuer les marges des agences officielles de commercialisation de sorte que les déficits opérationnels deviennent chose courante.

Finalement, dans certains cas, les éléments des barèmes sont manipulés simplement de façon à maintenir les coûts totaux au niveau requis par un prix au consommateur établi à un niveau inférieur à la somme des coûts. Le prix officiel au consommateur devient aussi un prix - plafond; puisqu'il ne peut être dépassé, si le coût d'un des éléments du barème augmente, une réduction compensatrice d'un autre élément s'impose. L'exemple cité ci-dessus du Mali en 1975 est le cas le plus frappant; l'élément du barème se rapportant à la

commercialisation primaire augmenta, mais puisqu'une hausse de prix de détail était considérée inacceptable, l'élément de frais de transport du même barème fut réduit en proportion.

L'écart entre les éléments de coûts des barèmes et la réalité peut être lourd de conséquences. Lorsque des agences publiques sont impliquées, deux choses peuvent se produire. Premièrement, les agences qui remplissent des fonctions sans recevoir une rémunération adéquate du point de vue des coûts réels se voient obligées de déclarer des déficits qui sont généralement exprimés en termes d'accumulation de dettes - prêts bancaires non remboursés et dettes actives envers les fournisseurs d'intrants - ou en termes de déficits du budget central. C'est le cas de certaines agences de commercialisation céréalière, l'O.P.A.M. et l'OFNACER en particulier. Cette situation ajoute au problème général de désordre dans les relations financières entre agences du secteur public.

En second lieu, les agences publiques financent leurs activités de commercialisation, où les coûts ne sont pas normalement couverts, en redistribuant leur personnel, leur équipement et matériaux d'autres fonctions à celle de la commercialisation. Ceci fut le cas, par exemple, pour les O.R.D. de Haute Volta quand ils s'occupèrent de mise en marché de céréales pendant la campagne 1974/75.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir étude de pays sur la Haute Volta, Tome II.

La participation d'agents du secteur privé pose un problème différent; comment peut-on obtenir leurs services si l'allocation du barème est insuffisante ? Le problème s'est peut-être posé le plus clairement au Mali en ce qui concerne le transport. L'O.P.A.M. dépend de transporteurs privés et de l'organisation publique de transport pour acheminer son grain. Cependant, la structure des tarifs des barèmes n'est pas suffisamment rémunératrice pour inciter les camionneurs à travailler pour l'O.P.A.M., surtout pour les régions les plus inaccessibles. Le résultat est que l'O.P.A.M. "réquisitionne" les transporteurs - c'est-à-dire que les autorités administratives forcent les transporteurs à travailler pour l'O.P.A.M. aux tarifs officiels indiqués par les barèmes.<sup>1</sup>

#### 4. Le Manque de Différenciation dans la Structure Officielle des Prix

Les prix peuvent constituer un instrument puissant de politique économique et sociale; ce sont des instruments aux nombreuses facettes et dont les implications sont potentiellement sérieuses. L'établissement par le gouvernement de prix aux producteurs et aux consommateurs, par exemple, peut avoir un effet non seulement sur les réactions paysannes à travers la production et les revenus réels des

---

1

L'une des conséquences est que les transporteurs privés envoient leurs camions aux pays voisins dès l'ouverture de la saison d'achat. (Sidiki Tenintao, Analyse du Système de Commercialisation des Céréales au Mali, mémoire, Ecole Nationale d'Administration du Mali, 1977, p. 54).

consommateurs urbains, mais aussi sur la répartition des revenus, le budget d'Etat, la balance des paiements, le taux de croissance économique, la répartition du marché entre la commercialisation privée et celle poursuivie par le secteur public entre autres choses.

En raison des effets pénétrants des politiques des prix, il est important que celles-ci soient élaborées d'une façon raisonnablement précise. Cependant, comme nous l'avons déjà vu, la structure des prix céréaliers publics est relativement vague et uniforme. Ceci constitue, en soi-même, une source à de nombreux problèmes. Les politiques gouvernementales des prix ont donc fréquemment des effets imprévus, quelquefois en contradiction avec les objectifs ou prévisions du gouvernement.

Quelques exemples spécifiques de mauvaise différenciation des prix gouvernementaux seront examinés ci-dessous: (a) absence de distinction de prix entre mil et sorgho; (b) absence de différenciation de prix d'après la qualité; (c) prix au producteur uniforme dans tout le pays; (d) prix officiel uniforme dans tout le pays pour les biens de consommation.

#### a. La Différenciation Mil/Sorgho

Bien que dans la plupart des structures de prix gouvernementales le mil et le sorgho aient le même prix,<sup>1</sup> ces grains sont différents du point de vue de la production aussi bien que de celui de la consom-

---

<sup>1</sup>Ce n'est qu'au Niger que la structure des prix semble faire une distinction entre le prix du mil et celui du sorgho.

mation. Dans certains pays de cette région, les rendements par hectare sont plus élevés pour les sorghos que pour le mil. Ceci est dû en partie au fait que les cultivateurs ont tendance à planter plus de sorgho dans les zones à bonne pluviosité. Il semble cependant que les rendements du sorgho soient meilleurs, même dans les zones principalement consacrées à la culture du mil.<sup>1</sup> Le sorgho semble aussi ne pas nécessiter beaucoup plus de travail par hectare que le mil.

Les consommateurs, cependant, préfèrent le mil. Le sorgho prend clairement et universellement la deuxième place. C'est ainsi que l'établissement d'un seul prix officiel pour le mil et le sorgho (dans la mesure où ce prix est appliqué) exagère le rendement du sorgho et en favorise la production. De plus, puisque les deux grains ont des prix substantiellement différents sur le marché privé, il existe un large écart entre les prix en usage sur les deux circuits de commercialisation, le circuit privé étant celui qui représente de la façon la plus réaliste l'effet réciproque des coûts de production et des préférences des consommateurs.

---

1

Voir le rapport de l'I.D.E.T./C.E.G.O.S., op.cit.

b. Le Manque de Différenciation Qualitative

Il n'existe aucune différence qualitative officielle entre divers mils ou sorghos, bien que certaines variétés - de mil en particulier - soient plus demandées que d'autres. Au Mali, par exemple, la plupart des consommateurs font une nette préférence pour le mil blanc, au lieu du mil rouge que l'on cultive surtout en raison de sa maturité précoce et du fait que c'est une culture moins risquée dans les régions à faible pluviosité. En outre, le marché privé comporte une grande variété de prix qui montre que ses agents font la différence en vendant au rabais le mil ou le sorgho âgé d'un an, par exemple.

L'une des nombreuses conséquences de ce manque de différenciation qualitative par le secteur public revêt une importance particulière. Les agences publiques de commercialisation céréalière reçoivent invariablement le grain de la qualité la plus inférieure. Il en est ainsi pour les raisons suivantes: premièrement, les commerçants privés offrent un prix d'autant plus élevé que les variétés sont préférées par le consommateur et que la qualité est meilleure. Deuxièmement, le grain nouveau est préféré au grain de l'an passé; nous avons mentionné auparavant des cas où le grain âgé d'un an est vendu sur les marchés locaux à la moitié du prix du grain nouveau. Chaque automne, quand on fait rentrer les moissons, les greniers sont naturellement vidés et le vieux grain mis en vente. La valeur de celui-ci est basse sur le marché, mais pas dans la structure officielle. Ceci affaiblit la position de concurrence des agences nationales céréalières par rapport aux commerçants privés et affecte les

préférences des consommateurs d'une façon aisément prévisible.

c. L'Uniformité des Prix aux Producteurs.

L'établissement d'un prix uniforme national est adopté de façon si fréquente au Sahel parce que c'est l'un des quelques instruments de subvention des régions éloignées et déshéritées dont ces pays disposent. Les différences en coûts de transport sont nivelées par un procédé de "peréquation", mais cet instrument est lourd et incertain et entraîne un grand nombre d'impacts économiques négatifs.

L'incertitude émane du fait qu'il n'est pas clairement démontré que le paiement du même prix à tous les producteurs, sans distinction régionale, est, en réalité, favorable aux régions les plus déshéritées. Dans plusieurs cas ceci semble au contraire avoir favorisé les régions les plus riches. Au Sénégal, par exemple, au lieu de subventionner les régions les plus nécessiteuses, le prix uniforme subventionne celles où la pluviométrie est la plus stable et la plus abondante puisque celles-ci sont en général le plus éloignées de Dakar.

Les inconvénients d'une politique de prix uniformes aux <sup>1</sup> producteurs sont bien connus :

-Elle encourage la production dans les régions qui s'y prêtent peu. Au Sénégal, par exemple, les paysans de Casamance semblent

---

1. Tout au long de cette analyse, la phrase: "dans la mesure où les prix officiels sont appliqués" est sous-entendue.



réduire leur production de riz irrigué et accroître la culture des arachides - tendance sûrement encouragée par la politique de prix uniforme qui subventionne la commercialisation et le transport des arachides de Casamance.

-Elle place, dans la mesure où le prix uniforme encourage la production commerciale dans les zones distantes des principaux centres de consommation, un fardeau supplémentaire pour les moyens de transport.

-L'uniformité des prix constitue une subvention aux producteurs éloignés des points de consommation qui doit être financée d'une manière ou d'une autre. Dans certains cas le financement est fait par "peréquation", ce qui signifie que les producteurs des régions bien situées reçoivent des prix inférieurs à ce qu'ils seraient normalement. En conséquence, la production dans les régions les plus propices est découragée. En d'autres cas le financement provient de profits sur les cultures d'exportation. Ceci affaiblit le revenu des producteurs de cultures d'exportation (et leur incitation à cultiver davantage) et/ou une réduction des ressources dont le pays dispose pour ses dépenses non-agricoles (y compris dépenses consacrées au développement). Le budget général de l'Etat constitue une troisième source de financement, par les déficits des agences céréalières et de leur dette vis-à-vis du système bancaire et d'autres agences du secteur public. Il n'existe pas cependant au Sahel - à l'exception de la Mauritanie - de secteur non agricole qui puisse financer ces dépenses budgétaires; celles-ci proviennent donc en fin de compte, directement ou indirectement, du secteur agricole.

-En obligeant les agents d'achat d'Etat à payer le prix officiel uniforme, sans distinction de situations et malgré d'énormes différences de coûts d'accès et de commercialisation primaire, leur concurrence avec les commerçants privés est rendue pratiquement impossible. Les commerçants privés sont heureux de laisser au gouvernement le soin de faire des achats dans les régions où les frais de transport et de collecte sont élevés, alors qu'ils se concentrent eux-mêmes sur les régions les plus accessibles, ce qui fait que les coûts de commercialisation privée sont en général bien moins élevés que ceux des agences céréalières publiques.

-Le stockage du grain sur place n'est pas encouragé puisqu'il n'existe aucune incitation à stocker localement. Les paysans et petits commerçants n'ont à présent aucun stimulant pour accroître leur capacité de stockage, ou même à organiser leurs activités de stockage et de transport de façon à minimiser les frais de transport.

#### d. L'Uniformité des Prix aux Consommateurs

Certains des inconvénients cités ci-dessus s'appliquent aussi à une politique établissant des prix officiels uniformes pour les biens de consommation.

-Le secteur privé prendra l'une des deux attitudes suivantes:  
(1) il abandonnera les villes et régions isolées et relativement peu importantes, servies par de mauvaises routes, éloignées des capitales et des régions productrices de grain; (2) il prendra les dispositions nécessaires à l'achat auprès de magasins de détail publics et au prix de subvention et à revendre ces biens au marché parallèle à des prix

plus élevés.

-Les moyens de transport (camions en particulier), seront utilisés de façon plus intense et moins efficace sur des parcours au coût extraordinairement élevé en raison du mauvais état des routes et de l'absence de chargements pour le retour.

-La contrebande sera encouragée dans la mesure où les biens de consommation de chaque côté d'une frontière se vendent à des prix différents.

Il existe un grand nombre d'exemples de ces effets. Au Niger en 1975-76, l'O.P.V.N. vendit presque 8.000 tonnes de grain à Agadez. La population dans l'arrondissement d'Agadez est d'environ 11.000 personnes, principalement Touareg. Si l'on estime la consommation moyenne à 150 Kg par personne et par an, - ce qui est déjà très haut pour les Touareg, d'après les observations officieuses de l'étude de la S.E.D.E.S. en 1963 - les ventes de l'O.P.V.N. auraient suffi à nourrir plus de 51.000 personnes. Nous pouvons donc supposer qu'une fraction substantielle de la population des régions voisines consomma du grain de l'O.P.V.N.

Du point de vue de la répartition des revenus, les implications de cet épisode peuvent être positives: (1) dans la mesure où les revenus et ressources des nomades et autres résidents sont plus faibles que ceux de la plupart des autres habitants du Niger, (2) dans la mesure où la vente subventionnée n'entraîna pas d'achats étendus de grain au prix officiel pour le revendre ailleurs à plus haut prix.

La Mauritanie offre un exemple de conséquences imprévues et indésirables de l'établissement d'un prix uniforme pour les biens de consommation. Le gouvernement mauritanien a essayé à plusieurs reprises

au cours des dernières années d'établir un prix uniforme pour le sucre sur l'ensemble du pays. Les résultats de cette politique furent que:

(1) La consommation du sucre dans les régions situées loin de la côte, ainsi que la contrebande furent encouragées puisque le prix du sucre au sud de la Mauritanie, par exemple, était bien moins élevé que de l'autre côté de la frontière avec le Sénégal.

(2) La fraude parmi les transporteurs et commerçants fut également encouragée; ceux-ci parvinrent à se procurer de faux papiers qui leur permirent d'encaisser illégalement la subvention sur le transport du sucre.

(3) L'incertitude à Nouakchott quand au volume réel des stocks de sucre dans les régions périphériques s'accrut; en raison de la fraude et contrebande par les transporteurs/commerçants, les stocks réels étaient toujours plus réduits que les stocks officiellement enregistrés.

La grande majorité des techniciens et autres observateurs sont d'accord avec les points considérés jusqu'ici. Il existe cependant un profond désaccord en ce qui concerne les deux questions fondamentales de la politique des prix. La première se rapporte au niveau des prix céréaliers et la seconde aux fluctuations de prix.

##### 5. Les Prix des Céréales Sont-ils Trop Bas?

L'opinion que les prix céréaliers sont "trop bas" est très répandue, et de nombreuses raisons sont offertes pour soutenir cet argument. Deux des plus communes - que les prix sont trop bas pour stimuler le niveau de production, et qu'ils sont trop bas du point

de vue d'une politique de revenus souhaitable - se trouvent dans la note "Proposals for a Strategy for Drought Control And Development in the Sahel" préparée par le Groupe de Synthèse du Club du Sahel.<sup>1</sup>

---

1

Groupe de Travail du Club du Sahel, Proposals for a Strategy for Drought Control and Development in the Sahel, novembre 1976, p. 18. Il faut remarquer que ce document est assez ambigu pour ce qui est de son argument de politique des prix. Se basant sur l'Etude Perspective de la F.A.O., les auteurs remarquent d'abord que le revenu rural par personne demeura stagnant ou diminua au cours des années soixante alors que le revenu par personne moyen augmenta. Ils en concluent que l'écart urbain-rural des revenus s'est élargi. Ils ajoutent qu' "il est clair que le succès d'une politique de développement rural nécessite le renversement de cette tendance. Pour augmenter le dynamisme du secteur rural, stopper la fuite du milieu rural par ses meilleurs éléments humains, rendre avantageuse l'utilisation d'intrants non locaux et accroître la production vivrière, il est certain qu'une condition nécessaire réside en l'introduction d'une nouvelle politique des prix des intrants et cultures vivrières favorisant davantage les producteurs....."

Ces observations s'appliquent à la fois aux changements dans l'agrégat des revenus ruraux, au rapport des revenus ruraux/urbains, et aux politiques des prix pour les cultures vivrières et de rente. Si les revenus ruraux ont diminué au cours des années soixante, cela est dû bien davantage à la politique des prix pour les cultures d'exportation que pour celle s'appliquant aux cultures vivrières. La façon la plus directe d'augmenter les revenus ruraux est d'augmenter les prix aux producteurs des cultures d'exportation, puisqu'après tout, celles-ci constituent la source majeure de revenu monétaire rural. La taxation (par l'entremise de politiques des prix) de ces cultures pèse lourdement sur le secteur rural. Cette hausse du prix au producteur des cultures d'exportation aurait cependant l'effet de rendre celles-ci plus attrayantes par rapport aux cultures vivrières. Certaines de ces complications sont examinées au chapitre suivant.

Comme le suggère notre note ci-dessus, la question de savoir si les prix céréaliers sont ou ne sont pas "trop bas" est compliquée. Les prix peuvent être considérés "trop bas" dans un grand nombre de sens différents. Nous étudions ceux-ci ci-dessous et essayons d'offrir une évaluation générale de la situation dans les états du C.I.L.S.S., à la lumière de l'évidence empirique existante.

Nous allons considérer quatre aspects différents de cette question: (1) existe-t-il des "distorsions" majeures dans l'économie générale qui émanent de politiques et de programmes liés aux céréales et qui poussent le niveau des prix céréaliers vers le bas? (2) les prix céréaliers sont-ils "trop bas" au sens productif du terme - c'est-à-dire trop bas pour encourager la production jusqu'au niveau désiré par les décisions publiques? (3) les prix des céréales sont-ils trop bas dans le sens d'une politique des revenus - c'est-à-dire les producteurs de céréales sont-ils désavantagés par rapport aux autres groupes? (4) les prix sont-ils plus bas que ceux prévalant dans les pays voisins?

#### 1. L'Existence de "Distorsions"

Les prix céréaliers des pays du Sahel sont principalement déterminés par le marché. Nous avons vu qu'une fraction relativement réduite de la production céréalière commercialisée est achetée par les agences d'Etat aux prix officiels - probablement moins de 20% dans l'ensemble de la région. Nous avons aussi remarqué que le peu d'évidence dont nous disposons actuellement sur les prix de marché en pratique suggérerait qu'en maints endroits et au cours de nombreuses années les prix de marché étaient nettement plus élevés

que les prix officiels.<sup>1</sup>

Les prix céréaliers peuvent donc être considérés "trop bas" dans le sens qu'ils ne représentent pas de façon fidèle les forces de l'offre et de la demande. Ils subissent l'influence (déprimante) de "distorsions" présentes dans l'ensemble de l'économie. Les prix du mil, par exemple, peuvent être trop bas par suite de la subvention gouvernementale des importations de riz ou de blé qui réduisent la demande domestique en mil, par suite de l'absorption d'aide alimentaire par le marché domestique, par suite de l'établissement à un niveau trop bas du prix officiel au consommateur urbain, et parce que l'exploitation monopoliste par les commerçants ou les dispositifs et politiques de commercialisation publics définis de façon incertaine découragent l'accroissement de production de la part des cultivateurs.

Là où de telles "distorsions" existent et sont soumises à l'influence d'une politique gouvernementale, elles devraient être réduites ou éliminées. Dans la mesure où ceci est impossible ou indésirable pour d'autres raisons, une hausse des prix aux producteurs des céréales est la politique appropriée.

---

<sup>1</sup> Bien que nous parlions de céréales en général dans cette section, nous nous intéresserons d'abord au mil/sorgho.

Un bon nombre des facteurs de "distorsion" mentionnés ci-dessus ont prévalu au Sahel au cours des dernières années. L'influx massif d'aide alimentaire a eu une influence toute particulière et son impact a dans plusieurs cas été dramatique. L'influx relativement important d'aide alimentaire dans la ville de N'djamena a influencé le niveau des prix céréaliers de telle sorte qu'il semble ne pas avoir été rentable d'y expédier du grain des régions productrices du sud depuis 1974. En Mauritanie, le riz est distribué par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la sécheresse à un prix grandement subventionné. Il en est résulté une extrême distorsion des prix relatifs: en janvier 1977, le riz se vendait à Nouakchott pour 14 ouguiyas/Kg, alors que le mil se vendait en moyenne pour 30-35 ouguiyas.<sup>1</sup> Etant donné les volumes d'aide alimentaire importés dans l'ensemble des pays du Sahel de puis 1970 (Voir Appendices, Tableau 3) on peut s'attendre à un effet important de réduction des prix. Il en va de même pour les subventions diverses aux importations de céréales qui furent si substantielles de 1972 à 1974.

Bien que ces considérations prêtent leur soutien analytique à l'argument en faveur d'une hausse des prix céréaliers, il est difficile de savoir exactement quelle importance on peut y attacher. Tout d'abord, un bon nombre de ces "imperfections" n'eurent qu'un caractère temporaire - en particulier les politiques de subvention des importations

---

<sup>1</sup>Volume II, Etude sur la Mauritanie, p. 30.



de 1972-1974. Il n'existe à présent que relativement peu de subventions d'importations hors de la Mauritanie. Deuxièmement, les politiques gouvernementales établissant des "plafonds" pour les prix de détail des céréales n'ont pas été très efficaces, comme on peut le voir d'après le comportement des prix sur les marchés urbains.

Dans certains cas particuliers la présence de ces "distorsions" a donc tendance à indiquer le besoin d'une hausse des prix céréaliers, mais il vaudrait encore mieux, si possible, éliminer ou réduire ces distorsions directement ou indirectement. Le degré de durabilité et de pénétration de ces influences n'est par ailleurs pas clair.

## 2. L'Encouragement de la Production

Les prix céréaliers peuvent être "trop bas" dans le sens plus concret mentionné ci-dessus: ils peuvent n'être pas suffisamment élevés pour encourager la production jusqu'au niveau désiré par les responsables de la politique céréalière.

La question générale de l'élasticité de l'offre par rapport au prix - le degré de réponse de cette offre de céréales à des changements de prix - s'applique évidemment étroitement à cette question. Nous l'aborderons d'ailleurs plus loin, au chapitre V sur la politique des prix et nous contentons de noter ici que la majorité des études suggèrent que la production des céréales est sensible aux changements de prix, bien que les élasticités soient relativement faibles, et que la production commercialisée soit sensible aux changements de production - en général

très sensible.<sup>1</sup>

a. Prix Relatifs des Céréales et des Cultures d'Exportation

La majeure partie de l'augmentation de la production et de la commercialisation provenant d'une hausse des prix trouverait son origine dans un changement du "mix" des cultures - davantage de céréales et moins de cultures d'exportation. Il pourrait y avoir une augmentation de la production totale, mais celle-ci ne serait certainement pas importante en raison de tous les obstacles généraux qui freinent l'expansion agricole.

---

1

Voir chapitre V, et parmi les références qui y sont citées : Raj Krishna, "Agricultural Price Policy and Economic Development", Agricultural Development and Economic Growth, rassemblé par H.M. Southworth et B.F. Johnson, Cornell University Press, 1967, spécialement les pages 505 et suivantes. Les études citées par Krishna indiquent que les élasticités de la demande céréalière par rapport au prix sont presque toutes en-dessous de 0,1 (celles-ci sont des élasticités à court-terme de monoculture). Dans un autre article, Krishna, utilisant des données indiennes, signale des élasticités de ventes par rapport à la production bien plus élevées, (Raj Krishna, "The Marketable Surplus Function for a Subsistence Crop: An Analysis with Indian Data", The Economic Weekly, Numéro Annuel, février 1965, pp.309-320). Une étude plus récente conduite au nord du Nigéria a confirmé ces résultats - bien qu'avec quelques réserves, (Peter J. Matlon, The Size Distribution, Structure and Determinants of Personal Income Among Farmers in the North of Nigeria, Thèse doctorale, Cornell University, 1977.

La question empirique la plus importante est donc de savoir si le rapport des rentabilités est favorable aux cultures d'exportation ou aux céréales. Nous ne connaissons cependant pas les prix aux producteurs réels pour les céréales, et les données de gestion agricole et de facteurs intrants-extrants sont rares. Le mieux que nous puissions faire est d'obtenir une certaine idée des choses en utilisant les données grossières dont nous disposons.

Nous avons les prix officiels aux producteurs. Une comparaison de ces prix aux producteurs avec les prix officiels des prix aux producteurs de cultures d'exportation peut être révélatrice. Les Diagrammes 13, 14, 15 et 16 montrent les mouvements de ces rapports de prix officiels céréales/cultures d'exportation au cours des 15 dernières années.

Nous pouvons tirer les conclusions suivantes:

(i) Le rapport des prix du coton à ceux des céréales a diminué partout, sauf au Tchad pendant les dernières années.

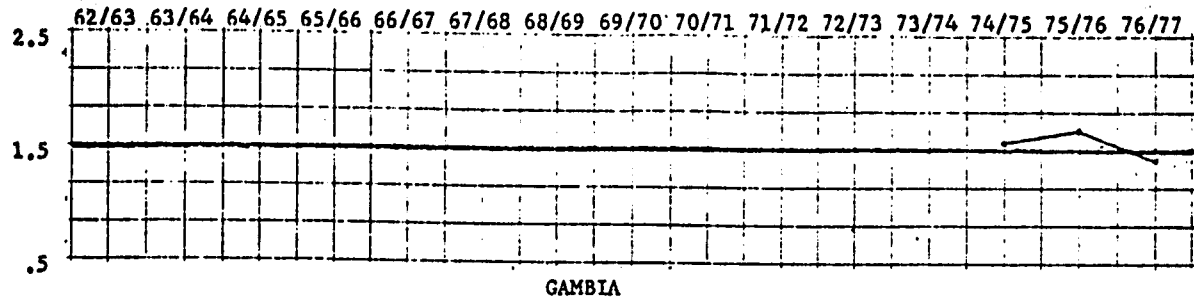
(ii) Le rapport des prix des arachides à ceux des céréales n'a pas changé de façon sensible dans l'ensemble de la région.

(iii) En Haute Volta le rapport des prix a clairement évolué en faveur des céréales

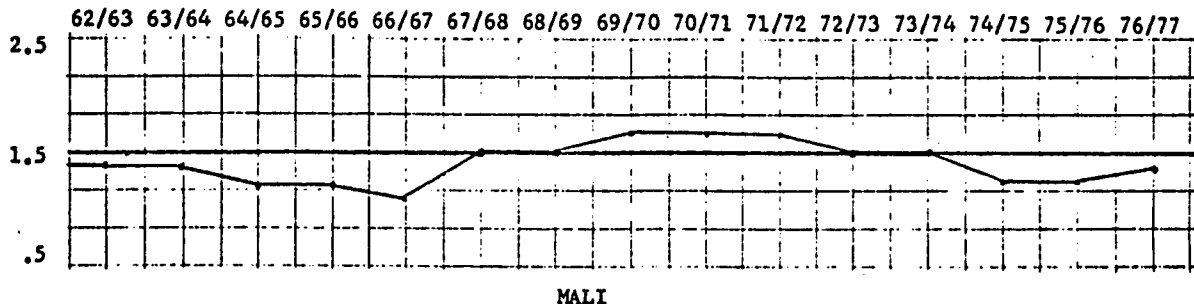
(iv) A l'exception récente des arachides au Niger et au Tchad, le rapport des prix n'a nulle part évolué en faveur des cultures de rente.

Comparaison des Prix au Producteur, sous forme de Rapport 1962/63-1976/77  
Arachides/Mil-Sorgho

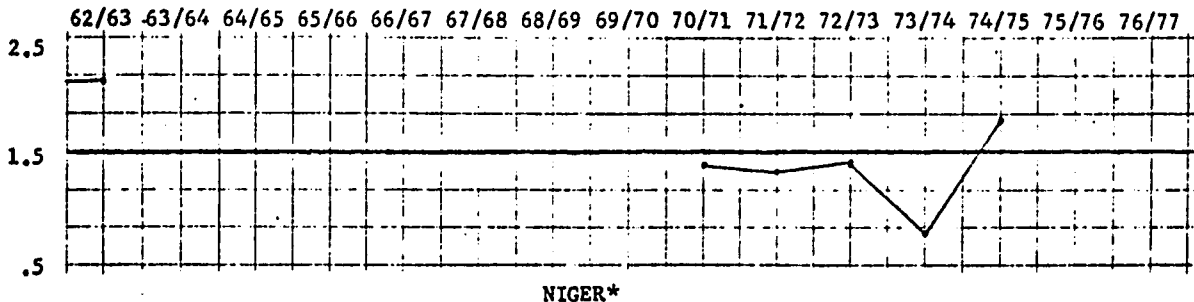
Ratios of Annual Official Producer Prices, 1962/63 - 1976/77  
Groundnuts/Millet-Sorghum



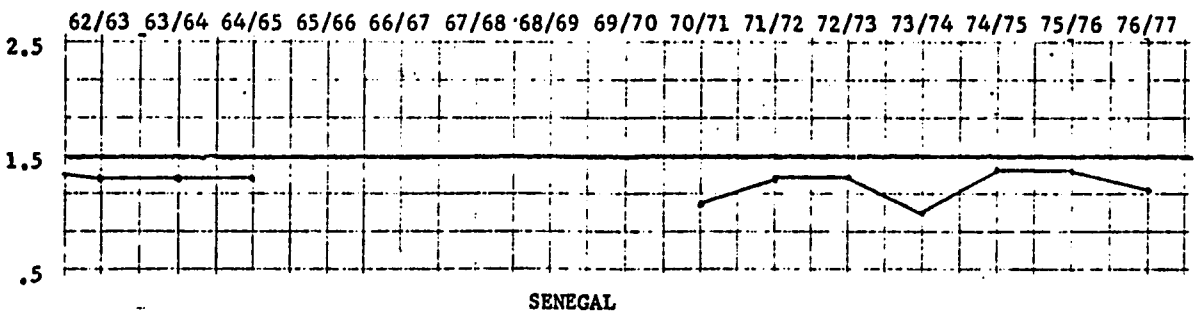
GAMBIA



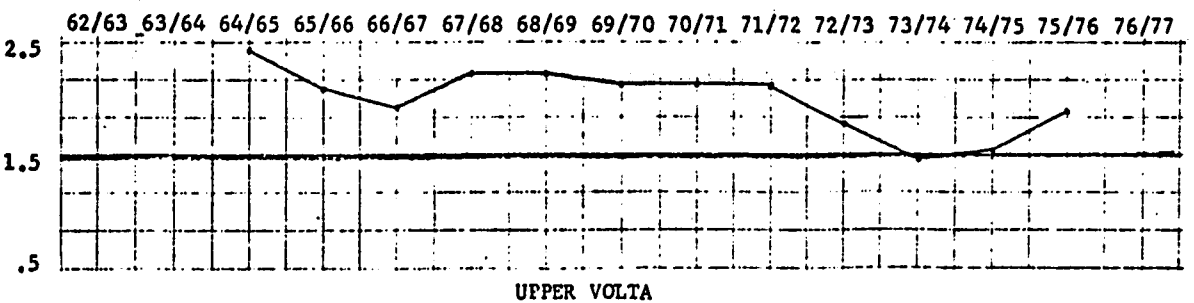
MALI



NIGER\*



SENEGAL



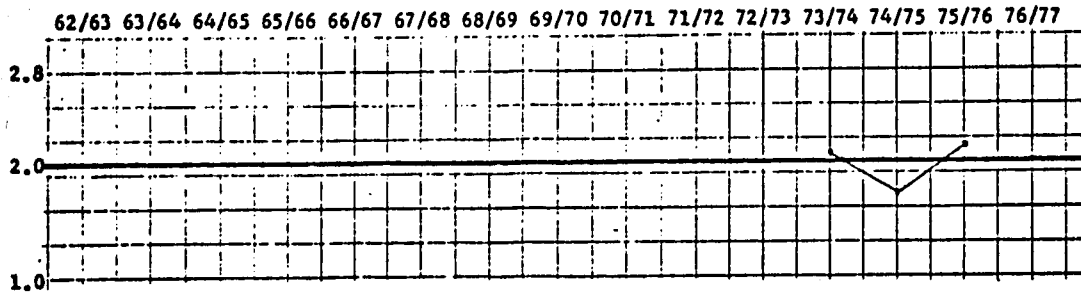
UPPER VOLTA

\* Au Niger, prix moyen du mil et du sorgho. In Niger, the average of millet and sorghum prices.

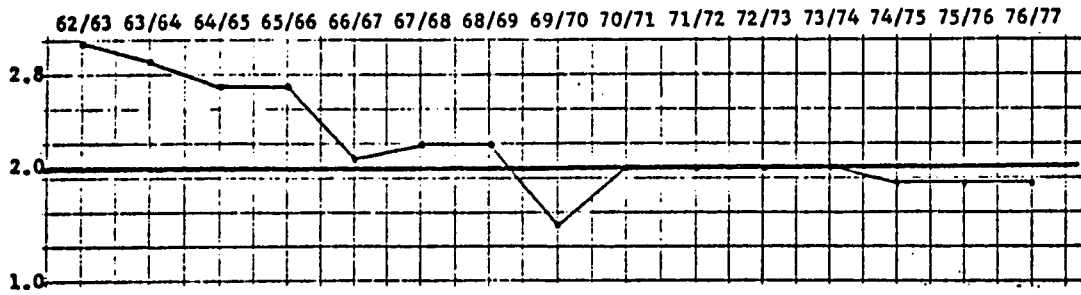
Diagram 14

Comparaison des Prix au Producteur, sous forme de Rapport 1962/63-1976/77  
Coton/Riz

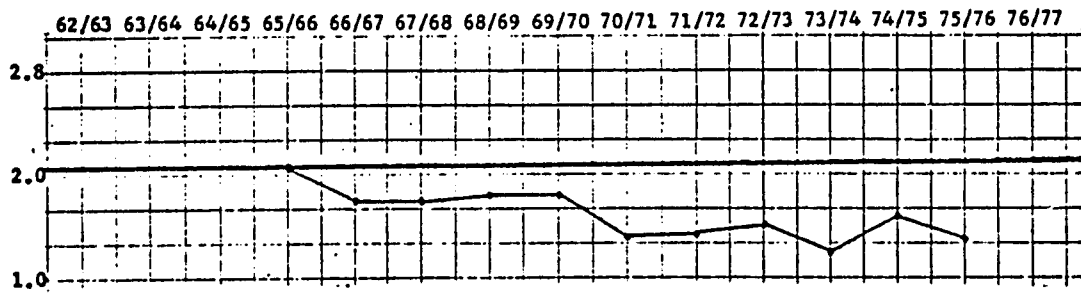
Ratios of Annual Official Producer Prices, 1962/63-1976/77  
Cotton/Rice



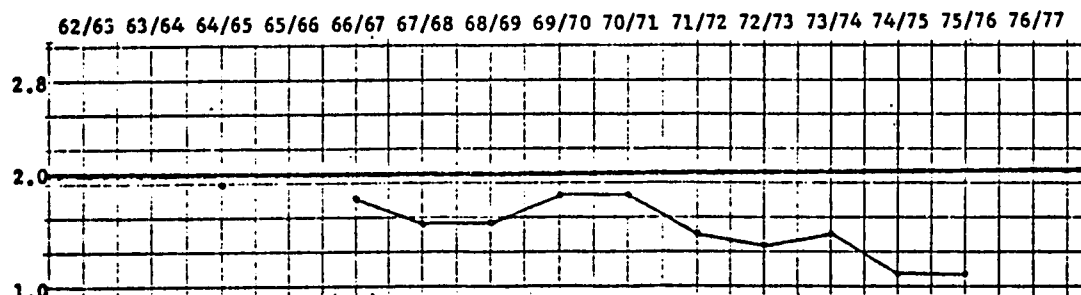
CHAD



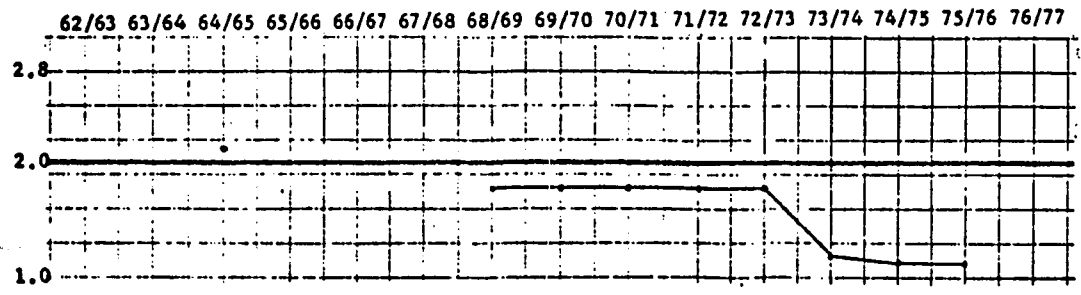
MALI



NIGER



SENEGAL



UPPER VOLTA

Diagram 15

Comparison des Prix au Producteur, sous forme de Rapport 1962/63-1976/77  
Arachides/Riz

Ratios of Annual Official Producer Prices, 1962/63-1976/77  
Groundnuts/Rice

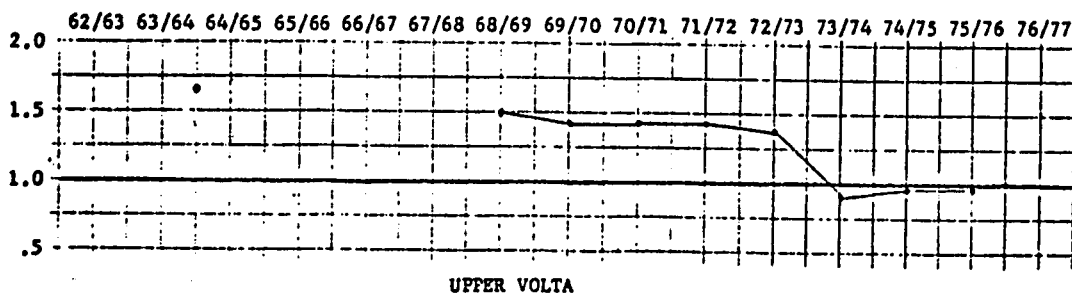
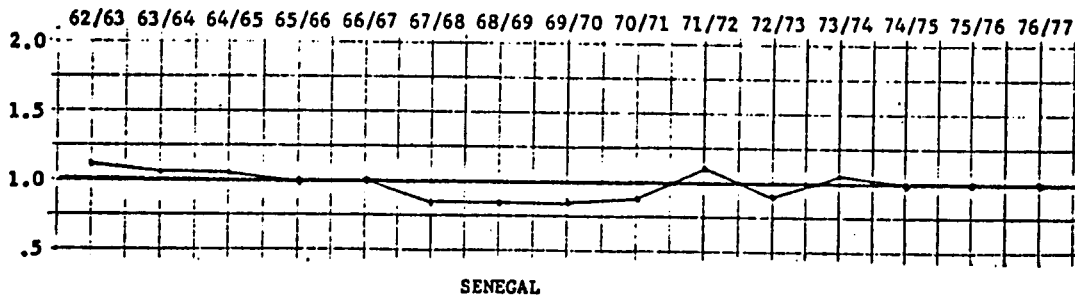
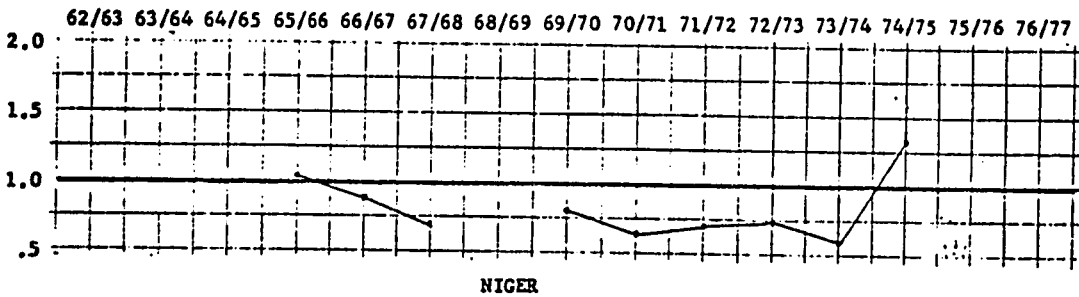
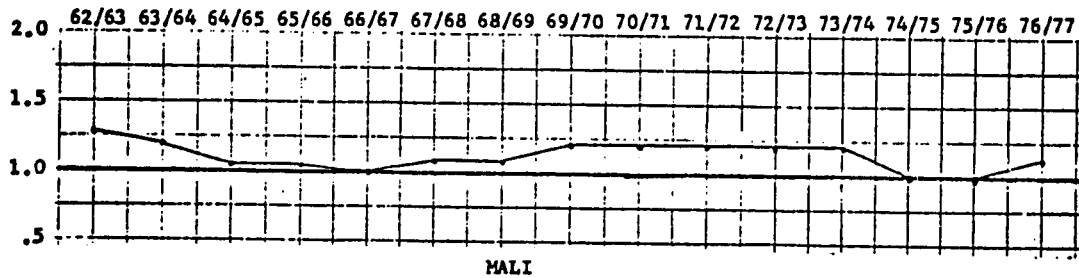
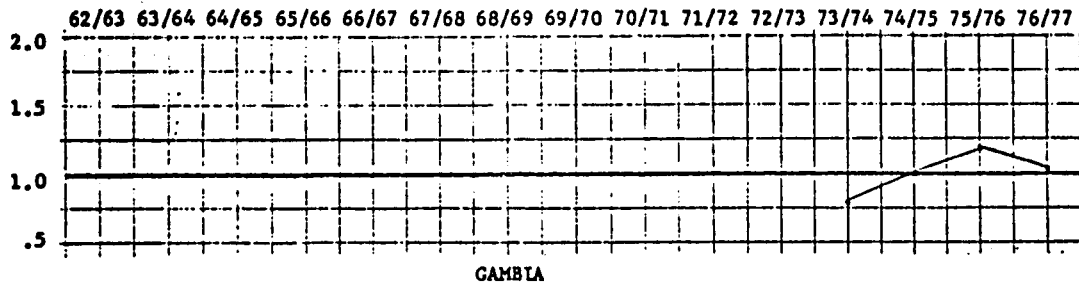
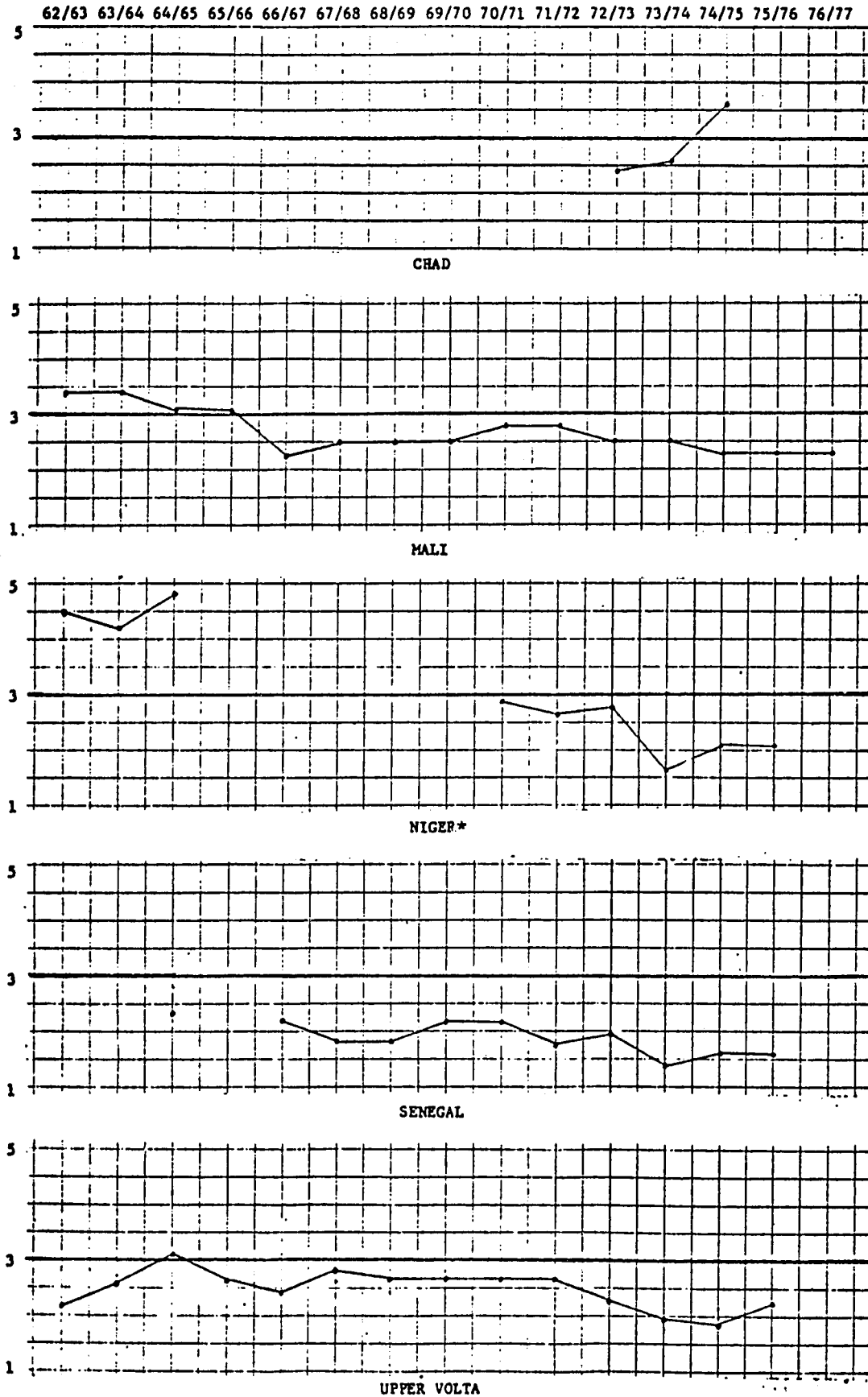


Diagram 16

Comperison des Prix au Producteur, sous forme de Rapport 1962/63-1976/77  
Coton/Mil-Sorgho

Ratios of Annual Official Producer Prices, 1962/63-1976/77  
Cotton/Millet-Sorghum



\* Au Niger, prix moyen du mil et du sorgho, In Niger, the average of millet and sorghum prices.

Tableau XIII. Rentabilité de la Production de Mil/Sorgho

	Tchad <sup>1</sup>		Mali	Niger	Sénégal				Moyenne Pondérée
	Méthode Traditionnelle	Méthode Moderne			Culture à la main	En Rotation Attelée	Bassin Arachidier (215,000 Fermes)	Zone Fluviale (31,000 Fermes)	
Rendement (kg/ha)	700 <sup>3</sup>	1,000 <sup>3</sup>	650 <sup>3</sup>	343 <sup>2</sup>	1,000 <sup>3</sup>	384 <sup>3</sup>	390 <sup>3</sup>	779 <sup>3</sup>	502.3
Prix au Producteur (CFA/kg)	12	12	16	25	16	30	30	30	30
Revenu (CFA/ha)	8,400	12,000	10,400	8,575	16,000	11,520	11,700	23,370	15,069
Coûts Monétaires (CFA/ha)	-	600	635	-	3,848	841	75	300	612
Revenu net	8,400	11,400	9,765	8,575	12,152	10,679	11,625	23,070	14,457
Unités de Travail nécessaires/ha	62	67	65	55	50	72	78	75	
Rendement par Unité de Travail/Jour	135.5	179.1	150.2	155.9	243.0	148.3	149.0	307.6	197.0

1 Zone Sud (Soudanaise) seulement.

2 Chiffre basé sur l'ensemble de la production et les estimations de superficie.

3 Estimation théorique de production, employant des intrants modernes.

SOURCES: Voir Etudes de pays, sauf sur le Sénégal,

Senegal: IBRD, Senegal Agricultural Sector Survey, Vol. II, 1975.



Tableau XIV. Rentabilité de la Production Arachidière

	<u>Mali</u>	<u>Niger</u>	<u>Senegal</u>			<u>Moyenne Pondérée</u>
	<u>En Rotation Attelée</u>		<u>Bassin Arachidier (215,000 Fermes)</u>	<u>Zone Fluviale (31,000 Fermes)</u>	<u>Sénégal Oriental &amp; Casamance (104,500 Fermes)</u>	
Rendement (kg/ha)	1,300	448	628.5	200	854	657.5
Prix au Producteur (CFA/kg)	20	55	41.5	41.5	41.5	41.5
Revenu (CFA/ha)	26,000	24,640	26,083	8,300	35,441	27,287
Coûts Monétaires (CFA/ha)	11,167	negl. <sup>1</sup>	7,570	6,249	6,245	7,059
Revenu Net	14,833	24,640	18,513	2,051	29,192	20,228
Unités de Travail Nécessaires/ha	70	60	72	86	85	77.1
Rendement par Unité de Travail/Jour	211.9	410.7	257.1	23.8	343.4	262.4

<sup>1</sup> Certains coûts monétaires sont probablement inévitables, même lorsque les arachides sont produites selon les méthodes traditionnelles. Nous ne disposons, cependant, d'aucuns chiffres à ce sujet. Les responsables locaux nous ont affirmé que ces coûts sont très limités; néanmoins, le rendement par unité de travail/jour que nous avons calculé surestime le rendement réel.

SOURCE: Voir Volume II, Country Studies and IBRD, Senegal Agricultural Sector Survey, Vol. II, 1975.

Tableau XV. Rentabilité de la Production en Coton

	Tchad		Mali	Niger	Sénégal
	Méthode Traditionnelle	Méthode Moderne			
Rendement (kg/ha)	350	900	1,000	483.7	1,268.75
Prix au Producteur (CFA/kg)	45	45	37.5	47	62.5
Revenu (CFA/ha)	15,750	40,500	37,500	22,734	79,297
Coûts Monétaires	Negl.	6,100	22,038	Negl. <sup>1</sup>	22,458.5
Revenu Net (CFA/ha)	15,750	34,400	15,462	22,734	56,838.5
Unités de Travail Nécessaires/ha	100	150	113	100	112
Rendement pour Unité de Travail/Jour	157.5	229.3	136.83	227.3	507.5

<sup>1</sup> Il n'existe aucune donnée de coûts monétaires de production. Si l'on suppose que la production du coton au Niger est fondamentalement comparable à la production traditionnelle tchadienne, les coûts monétaires peuvent être considérés comme négligeables.

Table au XVI. Rendements en Francs CFA/Unité de Travail  
par Jour, sur Diverses Cultures dans les Pays du CILSS.

	Mil et Sorgho		Coton		Arachides
	Méthode Traditionnelle	Méthode Moderne	Méthode Traditionnelle	Méthode Moderne	
Tchad	136	179	158	229	-
Mali	150	243	0	136,83	212
Niger	156	-	227	-	411
<b>Sénégal:</b>					
- Bassin Arachidier	148	-	-	-	257
- Zone fluviale Sénégal	149	-	-	-	24
- Oriental & Casamance	308	-	-	508	343
-Total Sénégal (Moyenne Pondérée)	197	-	-	508	262

#### b. Coûts de Production

Les Tableaux XIII, XIV, et XV, condensés dans le Tableau XVI, présentent des estimations du rendement moyen par unité de travail/jour pour les cultures sahéliennes principales. Ces données ne proviennent pas d'études poussées de "budget d'exploitation". Elles sont le plus souvent basées sur des données de projets, qui représentent elles-mêmes des "normes" théoriques.

Ces tableaux démontrent clairement que la production de céréales est nettement moins rémunérative que celle des cultures d'exportation. Ceci est en tous cas exact si l'on utilise les prix officiels pour 1975-76 de toutes ces cultures. En fait, des degrés différents d'incertitude s'appliquent aux deux groupes de commodités. Les paysans savent qu'ils recevront le prix officiel sur le coton et les arachides, ou en tous cas, un prix très proche. Ils n'ont aucune assurance du même genre en ce qui concerne les céréales. Cette différence pourrait contribuer à rendre la production de cultures de rente plus attirante que le rapport des rendements ne semble le suggérer.

Le seul cas où la production de mil/sorgho semble être plus avantageuse que celle des arachides et du coton est au Mali, quand des méthodes de production "modernes" sont employées. Le calcul dépend, toutefois, sur un rendement supposé de 1000 Kg/hectare, ce qui est très élevé.

#### c. Les Termes de l'Echange Agricole

Les prix céréaliers peuvent être considérés "trop bas" en ce qu'ils n'offrent au paysan sahélien qu'une récompense minime pour le risque, l'investissement et l'effort requis pour un accroissement de

sa production et de ses ventes. La distinction entre cette question et la précédente est évidente. Si le prix du mil augmente par rapport à celui du coton ou des arachides, la tendance générale sera de passer de la production de ces deux cultures à celle du mil. La production en mil augmentera donc mais celle du coton et/ou des arachides diminuera en conséquence. Pour que la production totale soit sensible à une hausse des prix céréaliers, l'accroissement de la production céréalière ne doit pas être contrebalancée par une diminution proportionnelle de la production des autres cultures.

La question qui est ici pertinente est celle des termes généraux de l'échange agricole. La question est de savoir si un changement du rendement réel et des ressources consacrées à l'agriculture entraîne un changement égal de la quantité ou qualité de ces ressources - ouverture de nouvelles terres, culture plus poussée de la superficie existante grâce à des pratiques agricoles plus avancées, introduction de contrôle d'irrigation utilisant plus de capital, usage plus intensif d'intrants non locaux, etc.

Du point de vue empirique, ce qu'il est d'abord utile de savoir, c'est le mouvement des prix des biens de consommation que les paysans achètent. Si le rendement réel des ressources employées en agriculture a diminué, les paysans n'ont aucun intérêt à accroître leurs efforts et leur production. De même, si le coût réel des intrants non locaux a augmenté, ceci aura également un effet contraire sur l'adoption de nouvelles formules technologiques.

Les données dont nous disposons pour faire ces comparaisons sont assez incomplètes. Un certain nombre d'indicateurs possibles sont présentés dans les Tableaux XVII à XXIII. Elles sont trop nombreuses pour être rapidement ou aisément condensées ici; le lecteur s'intéressant aux séries d'un pays particulier ou à des comparaisons entre pays peut s'y référer. Nous nous contenterons ici d'aborder la question générale: ces données indiquent-elles une tendance marquée des termes de l'échange agricole?

Il semble en effet qu'une telle tendance soit présente. Les séries de prix officiels aux producteurs et les revenus de ces producteurs semblent toutes indiquer un mouvement très lent par rapport aux indices de prix aux consommateurs, tout au moins jusqu'en 1974. Il est difficile d'échapper à la conclusion d'après laquelle les termes de l'échange agricole (les prix du produit et le revenu des cultivateurs par rapport aux prix des biens de consommation) se sont détériorés pour les cultivateurs entre le début des années soixante et 1974.

Après 1974, la situation s'est brusquement renversée, comme on le voit clairement d'après les tableaux sur le Mali, le Sénégal et la Haute-Volta.

En ce qui concerne les prix d'intrants agricoles, aucune tendance claire ne semble se détacher. Certains pays (comme le Sénégal et la Haute-Volta) ont continué à subventionner certains intrants (tels que les engrais) jusqu'à présent, malgré la hausse prononcée de leurs prix au port après 1972. Au Mali, depuis 1974, la hausse des prix que les paysans doivent payer pour ces intrants

Table XVII.  
SMIG<sup>1</sup>, Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
SMIG<sup>1</sup>, Niveau d'autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur

CHAD/TCHAD	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Legal minimum wage, urban areas SMIG, régions urbaines	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	26	30	30	30			
Index/Indice 1972=100	(73)	(73)	(73)	(73)	(73)	(73)	(73)	(73)	(73)	(73)	(87)	(100)	(100)	(100)			
Producer Prices Prix au Producteur																	
-Millet and Sorghum Mil et Sorgho													12	12	12	12	12
Index/Indice 1972=100													(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
-Rice/Riz													14	16	20	26	25
Index/Indice 1972=100													(100)	(129)	(143)	(186)	(179)
-Cotton/Coton							26	26	26	26	26	28	29	31	43		
Index/Indice 1972=100							(90)	(90)	(90)	(90)	(90)	(97)	(100)	(107)	(140)		
Producer Earnings (Cotton) 100's CFA Revenu au Producteur (Coton) en milliers de CFA								2652	3869	3042	2470	3046	3022	3550	5203		
Index/Indice 1972=100								(88)	(128)	(101)	(82)	(101)	(100)	(117)	(172)		
European Consumer Price Index (1972=100) Indice des Prix à la Consommation européens (1972=100)					66.9				81.3	83.3	91.7	97.2	100	105.4	117.1		

Footnotes following Table XXIV. Notes se rapportant au Tableau XXIV.

Table XVIII

SMIG: Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
 SMIG: Niveau d'autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>GAMBIA/LA GAMBIE</b>																	
Producer Prices/Prix au Producteur																	
-Millet and Sorghum/Mil et Sorgho															20	22	29
-Rice/Riz														29	31	31	40
Index/Indice 1973=100													(100)	(107)	(107)	(138)	
-Groundnuts/Arachides	12	13.5	13.5	13.5	13.5	14	14	13.5	14	15	17	18	20	23	31	37	41
Index/Indice 1973=100	(52)	(59)	(59)	(59)	(59)	(61)	(61)	(59)	(61)	(65)	(74)	(78)	(87)	(100)	(135)	(161)	(178)
Producer Earnings/Groundnuts 1000's Dalasis																	
Revenu au Producteur/Arachides en milliers de Dalasis	900	1148	1013	986	1229	1652	1764	1580	1680	1665	1921	2214	2000	3105			
Index/Indice 1973=100	(29)	(37)	(33)	(32)	(40)	(53)	(57)	(51)	(54)	(54)	(62)	(71)	(64)	(100)			
Retail Price Index, (Banjul-1973=100)																	
Indice des Prix au Détail, (Banjul-1973=100)																	
-General Index/Indice général							77	77	81	85	83	86	93	100	109		
-Food/Alimentation							79	79	81	88	83	86	95	100	113		
-Rent, Fuel, Light/ Loyer, Gas, Electricité							71	73	77	76	80	82	91	100	107		
-Clothing/Habillement							86	90	92	94	97	97	100	100	99		
-Household Goods/Biens domestiques							64	68	75	76	78	81	86	100	106		
-Miscellaneous/Divers							82	84	93	95	92	95	102	100	105		
Farm Input Prices/Prix d'Intrants agricoles																	
Fertilizer <sup>11</sup> /Engrais <sup>11</sup>																	
-Cereals Bag (50 lbs)/Sac de Céréales (50 livres)														5.5	5.5	6.7	
Index/Indice 1973=100														(100)	(100)	(122)	
-Groundnut Bag (112 lbs)/ Sac d'Arachides (112 livres)														4.5	4.5	5.3	
Index/Indice 1973=100														(100)	(100)	(118)	
Footnotes following Table XXIV. Notes se rapportant au Tableau XXIV.																	



Table XIX

SMIC<sup>1</sup>, Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
SMIC<sup>1</sup>, Niveau d'autres revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur

	1950	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>MAI.1</b>																	
Legal Minimum Wage, Urban Areas SMIC, Régions urbaines Index/Index 1962=100	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	43.5 (136)	62 (194)	70 (219)	
Monthly Starting Rates, Civil Service <sup>5</sup> Salaires mensuels de base dans la fonction publique <sup>5</sup>																	
-Junior Clerical (Elementary School Graduate: Category D) -Employé Catégorie D : Niveau Certificat d'études Index/Index 1962=100	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	18,000 (100)	20,000 (111)	22,200 (123)	24,500 (136)	
-Middle Level Clerical/Technical -Catégorie B : Niveau employé technicien (2 <sup>ème</sup> Bac) Index/Index 1962=100	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	36,750 (100)	38,750 (105)	40,750 (111)	42,750 (116)	
-University Graduate (Licence: Category A) -Catégorie A : Niveau universitaire licenciés Index/Index 1962=100	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	63,000 (100)	65,000 (103)	68,500 (109)	72,200 (115)	
Producer Prices/Prix au Producteur:																	
-Millet and Sorghum/Sil et Sorgho Index/Index 1962=100	10 (100)	10 (100)	10 (100)	10 (100)	11 (110)	11 (110)	15 (150)	16 (160)	16 (160)	18 (180)	18 (180)	18 (180)	20 (200)	20 (200)	32 (320)	32 (320)	32 (320)
-Rice/Riz Index/Index 1962=100	14 (127)	8 (73)	11 (100)	11.6 (103)	12.6 (115)	12.6 (115)	16 (145)	18 (164)	18 (164)	25 (227)	25 (227)	25 (227)	25 (227)	25 (227)	40 (364)	40 (364)	40 (364)
-Groundnuts/Arachides Index/Index 1962=100	14 (100)	14 (100)	14 (100)	14 (100)	13 (93)	13 (93)	16 (114)	24 (171)	24 (171)	30 (214)	30 (214)	30 (214)	30 (214)	30 (214)	60 (286)	60 (286)	65 (321)
-Cotton/Coton Index/Index 1962=100	34 (100)	34 (100)	34 (100)	34 (100)	34 (100)	34 (100)	34 (100)	40 (118)	40 (118)	45 (132)	50 (147)	50 (147)	50 (147)	50 (147)	75 (221)	75 (221)	75 (221)
Producer Earnings (000's MF) Groundnuts and Cotton Revenus au Producteur (en milliers de MF) Arachides et Coton Index/Index 1962=100	926 (69)	1,086 (81)	1,346 (100)	1,580 (117)	1,602 (119)	963 (72)	1,592 (118)	2,016 (150)	2,592 (193)	3,735 (277)	4,870 (362)	5,200 (386)	4,600 (357)	3,840 (285)	7,375 (548)	10,230 (763)	
Price Index for Basic Foodstuffs, Senako 1962/63=100 Indice des Prix pour les Denrées de Base, Bamako 1962-63=100																	
Official (Cooperatives)/Officiel (Coopératives)			100				122	148	155	162	170	187	196	218	273	328 <sup>14</sup>	
Unofficial (Free market)/non-Official (Marché privé)			100				179	191	190	190	193	234	251	324	339	365 <sup>14</sup>	
Farm Input Prices <sup>15</sup> /Prix d'intrants agricoles <sup>15</sup> :																	
-Equipment Prices (1000 MF/unit) Prix de Biens d'Équipement (1000 MF/unité)																	
Plow/Charrue TM								11.9	18.4	18.4	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	31.9	45.4
Harrow/Herse								9.8	13.4	13.4	17.3	17.3	17.3	17.3	23.6	23.4	32
Tractor with attachments/Sac à outils divers								15.3	20	20	30	30	30	30	40.5	51	
Sweater/Tricot								14.2	18.5	18.5	18.5	18.5	18.5	18.5	18.5	25	35.5
Cow (1000 kg)/Charrue (1000 kg)								18.9	25.6	25.6	32.8	32.8	32.8	32.8	32.8	44.1	59
Trained pair of oxen <sup>16</sup> /Paire de boeufs trainés <sup>16</sup>								35	35	45	55	60	60	70	75	83	154
-Fertilizer Prices (MF/kg)/Prix d'Engrais (MF/kg)																	
Cotton Mixture/Mélange de Coton												53	53	53	55	75	110
Urea/Urée												60	63	63	63	85	92
Ammonium Sulphate/Sulphate d'Ammonium									60	60	85	85	85	85	85	85	85
Ammonium Phosphate/Phosphate d'Ammonium											40	40	40	40	40	35	82
Superphosphate/Supersphosphate								40	40	40	49	54	54	56	54	61	85

Footnotes following Table XXIV.  
Notes se rapportant au Tableau XXIV.

Table XX SMIG<sup>1</sup>, Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
 Tableau XX SMIG<sup>1</sup>, Niveau d'autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur

MAURITANIA/MAURITANIE	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Legal Minimum Wage, Urban Areas SMIG, Régions urbaines Index/Indexe 1972=100				7.04 (87)	7.04 (87)	7.04 (87)	7.04 (87)	7.04 (87)	7.04 (87)	8.1 (100)	8.1 (100)	8.1 (100)	8.1 (100)	8.1 (100)	9.52 (118)	17.8 (220)	
Retail Prices of a Basket of Mauritanian Consumer Goods/Prix de détail d'un panier de biens de consommation mauritaniens (Nouakchott <sup>1</sup> -1973=100)														100	131	155	
European Family (Nouakchott) Famille européenne (Nouakchott)																	
Consumer Price Index (1973=100) Indice des Prix au Consommateur (1972=100)																	
General (excludes rent) Général (excepté le loyer)							72			80	85	92	100	111	118 <sup>19</sup>		
Food/Alimentation							76			79	84	92	100	107	127 <sup>19</sup>		
Retail Prices Selected Consumer Goods <sup>18</sup> Prix de détail de certains biens de Consommation <sup>18</sup>																	
-Sugar (corners, 2 kg)/Sucre (2 kg)														48	52	153	
-Kerosene (1 liter)/Kérosène (1 litre)														7	11	10	
-Cigarettes (Melia)														10	20	25	
-Peanut oil (1 liter)/Huile d'arachide (1 litre)														130	150	175	
-Tea/Thé														25	30	40	
*Footnotes following Table XXIV Notes se rapportant au Tableau XXIV																	

Table XXI SMIG, Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
 Tableau XXI SMIG, Niveau d'autres Revenu g., Prix au Producteur, Revenu au Producteur

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>NIGER</b>																	
Legal Minimum Wage, Urban Areas SMIG, Régions urbaines Index/Index 1971=100	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27 (90)	27.75 <sup>10</sup> (93)	30 (100)	30 (100)	30 (100)	30 (100)	42 (140)	48 (160)	
Monthly starting rates, Civil Service <sup>6</sup> Salaires mensuels de base dans la fonction publique <sup>6</sup>																	
Junior Clerical (Elementary School Grad.; Category D) Employé Catégorie D : Niveau certificat d'études Index/Index 1971=100	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	17,416 (100)	20,299 (117)	
Middle Level Clerical/Technical (Category B) Catégorie B : Niveau 2ème Bac, Employé technicien Index/Index 1971=100	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	38,317 (100)	52,849 (132)	
University Grad. (Licence; Category A) Catégorie A : Niveau universitaire licencié Index/Index 1971=100	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	52,250 (100)	54,475 (104)	
<b>Producer Prices/Prix au Producteur:</b>																	
-Millet/Mil Index/Index 1971=100		7.1 (57)	6.3 (50)	8.3 (66)	7.2 (58)						10 (80)	12.5 (100)	12.5 (100)	25 (200)	25 (200)	25 (200)	25 (200)
-Sorghum/Sorgho Index/Index 1971=100		7.2 (72)	7 (70)	7.2 (72)	6.2 (62)							10 (100)	10 (100)	20 (200)	20 (200)	20 (200)	20 (200)
-Rice/Riz Index/Index 1971=100						15 (70)	17 (79)	17 (79)	16.5 (77)	16.5 (77)	21.5 (100)	21.5 (100)	21.5 (100)	30 (140)	30 (140)	35 (163)	35 (163)
-Groundnuts, unshelled/Arachides, coques Index/Index 1971=100		15.2 (101)	14.3 (95)	15.5		15 (103)	15 (80)	12 (80)	13 (87)	13 (87)	14 (93)	15 (100)	16 (107)	18 (120)	40 (267)		
-Cotton/Coton Index/Index 1971=100		30 (101)	32.6 (110)	32.6 (110)	30 (101)	28.5 (96)	28.5 (96)	28.5 (96)	28.6 (96)	28.4 (96)	28.9 (97)	29.7 (100)	31.9 (107)	37 (125)	47 (158)	47 (158)	
<b>Producer Earnings (000's CFA) (Groundnuts and Cotton) Revenu au Producteur (Arachides et Coton) Index/Index 1971=100</b>								6,845 (100)	6,071 (89)	6,823 (100)	5,749 (84)	6,843 (100)	5,440 (79)	1,437 (21)	10,867 (159)		
<b>Consumer Price Indices, Niamey (1971=100) Indices de Prix au Consommateur, Niamey (1971=100)</b>																	
-African/Africain						77 <sup>20</sup>					96	100	110	123	127	144	
-European/Européen							81 <sup>20</sup>	89 <sup>20</sup>	91 <sup>20</sup>	92	96	100	103	106	112	125	
<sup>6</sup> Footnotes following Table XXIV Notes se rapportant au Tableau XXIV																	

Table XXII, SMTG<sup>1</sup>, Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
 Tableau XXII, SMIC<sup>1</sup>, Niveau d'autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>SENEGAL/SENEGAL</b>																	
Legal Minimum Wage, Urban Areas SMIC, Régions urbaines Index/indice 1964=100					44 (100)	44 (100)	44 (100)	44 (100)	47.30 (108)	50.60 (115)	50.60 (115)	50.60 (115)	50.60 (115)	53.76 (122)	72.97 (166)	107.06 (243)	
Minimum Hourly Rate, Middle Level Clerical Worker, Private Sector <sup>7</sup> Taux horaire minimum, Cadre moyen des Sector privé <sup>7</sup> Index/indice 1964=100					238.87 (100)	238.87 (100)	238.87 (100)	238.97 (100)	239.28 (100)	239.70 (100)	229.70 (100)	239.70 (100)	239.70 (100)	239.70 (100)	280.47 (117)	322.52 (135)	
Civil Service monthly entry rates <sup>8</sup> Salaires Mensuels de base dans la fonction publique <sup>8</sup>																	
-Clerical Worker (Primary School Grad., Category D) Catégorie A : Niveau certificat d'études - employé Index/indice 1964=100					18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,090 (100)	18,542 (102)	22,833 (126)	30,935 (171)	
-Middle Level Clerical/Technical (High School Grad., 2eme bac Category B4) Catégorie B4 Niveau 2eme bac, employé-technicien Index/indice 1964=100					37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	37,239 (100)	41,684 (112)	50,745 (136)	
-University Grad. (Licence, Category A3) Catégorie A3 : Niveau universitaire licencié Index/indice 1964=100					64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	64,598 (100)	70,433 (109)	78,324 (121)	
<b>Producer Prices/Prix au Producteur</b>																	
-Millet and Sorghum/Mil et Sorgho Index 1964=100	15 (94)	15 (94)	16 (100)	16 (100)	16 (100)	16 (100)	17 (106)	17 (106)	17 (106)	17 (106)	18 (113)	18 (113)	18 (113)	26 (163)	30 (188)	30 (188)	35 (219)
-Rice/Riz Index/indice 1964=100	18 (90)	18 (90)	19 (95)	20 (100)	20 (100)	21 (105)	21 (105)	21 (105)	21 (105)	21 (105)	21 (105)	21 (105)	25 (125)	25 (125)	42 (210)	42 (210)	42 (210)
-Groundnuts/Arachides Index/indice 1964=100	21 (100)	21 (100)	21 (100)	21 (100)	21 (100)	21 (100)	21 (100)	18 (86)	18 (86)	18 (86)	19 (90)	23 (110)	23 (110)	26 (124)	42 (200)	42 (200)	42 (200)
-Cotton/Coton Index/indice 1964=100					38 (100)		37 (97)	33 (87)	33 (87)	38 (100)	38 (100)	31 (82)	34 (89)	37 (97)	47 (124)	47 (124)	
<b>Producer Earnings (000's CFA)(Groundnuts) Revenu au Producteur (Arachides) Index/indice 1964=100</b>																	
	16,989 (96)	18,212 (104)	15,729 (89)	16,422 (93)	17,619 (100)	20,853 (118)	16,401 (93)	15,012 (85)	14,058 (80)	11,214 (66)	8,493 (48)	17,181 (98)	10,718 (61)	13,026 (74)	37,256 (183)	49,392 (280)	33,600 (191)
<b>Implicit Price Deflator 1964=100 Indice de correction des Prix 1964=100</b>																	
		81	85	96	100	111	115	101	103	115	145	149	166	184	182	190	
<b>African Consumer Price Index, DAKAR Indice des Prix au Consommateur Africain, DAKAR</b>																	
General Index/indice général					100				103	107	112	115	123	138	161	165	
Food Component/Composante Alimentation					100				106	109	113	120	129	133	166		
<b>Farm Input Prices/Prix d'intrants agricoles</b>																	
Fertiliser <sup>11</sup> /Engrais <sup>11</sup>											12	12	12	16	16	20	

<sup>1</sup>Footnotes following Table XXIV  
 Notes se rapportant au Tableau XXIV

**Tableau XXIII**  
 SMIG<sup>1</sup>, Other Wage Rates, Producer Prices, Producer Earnings  
 SMIG<sup>1</sup>, Niveau d'autres Revenus, Prix au Producteur, Revenu au Producteur

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<b>UPPER VOLTA/HAUTE VOLTA</b>																	
Legal Minimum Wage, Urban Areas (SMIG) SMIG, Régions urbaines Index/Indexe 1972=100					29 (93)	29 (93)	29 (93)	29 (93)	29 (93)	29.50 (94)	31 (99)	31 (99)	31.25 (100)	34 (109)	42 (134)	47 (150)	
Monthly Rates, Private Sector <sup>9</sup> (starting rates) Salaires mensuels de base, Secteur privé <sup>9</sup>																	
-Junior Messenger; Watchman (FLSB) Garçon de Service; Portier (FSLB) Index/Indexe 1972=100													11000 (100)	11000 (100)	13000 (118)	21000 (191)	
-Middle Level Clerical/Technical Worker (FSL5) Employé 2ème Niveau/Technicien (FSL5) Index/Indexe 1972=100													24000 (100)	24000 (100)	26000 (108)	42000 (175)	
-Secretary/Translator, Accounting Assistant (FSL2) Secrétaire/Traducteur/Assistant Comptable (FSL2) Index/Indexe 1972=100													100000 (100)	100000 (100)	106000 (106)	130000 (130)	
Producer Prices/Prix au Producteur:																	
-Millet and Sorghum/Mil et Sorgho Index/Indexe 1972=100	12 (86)	12 (86)	15 (107)	13 (93)	11 (86)	13 (93)	14 (100)	12 (86)	12 (86)	12 (86)	12 (86)	12 (86)	14 (100)	18 (129)	22 (157)	18 (129)	21 (150)
-Rice/Riz Index/Indexe 1972=100					16 (89)				18 (100)	18 (100)	18 (100)	18 (100)	18 (100)	29 (161)	35 (194)	35 (194)	
-Groundnuts/Arachides Index/Indexe 1972=100					27 (108)	27 (108)	27 (108)	27 (108)	27 (108)	27 (108)	25 (100)	25 (100)	25 (100)	26 (104)	34 (136)	34 (136)	
-Cotton/Coton Index/Indexe 1972=100 000's CFA	34 (106)	33 (103)	33 (103)	33 (103)	34 (106)	34 (106)	34 (106)	34 (106)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	32 (100)	35 (109)	40 (125)	40 (125)	
Producer Earnings (Groundnuts and Cotton) Revenu au Producteur (Arachides et Coton) Index/Indexe 1972=100					434 (26)	468 (28)	515 (31)	841 (50)	1294 (77)	1476 (88)	1193 (71)	1271 (76)	1681 (100)	1699 (101)	2362 (141)	2362 (141)	
Consumer Price Index, Single, Unskilled African Laborer in Ouagadougou (1972=100) Indice des Prix à la Consommation, pour O.Slibataire non qualifié, Ouvrier africain à Ouagadougou (1972=100)	72	85	87	92	94	93	95	92	91	98	101	103	100	108	117		
General Index/Indexe général																	
Food Stuffs/Alimentation	74	84	85	87	82	80	86	80	75	91	96	100	100	122	140		
Clothing/Habillement	58	80	98	65	113	112	108	109	111	112	116	116	100	94	96		
Taxes/Impôts	45	45	45	45	85	85	85	100	100	100	100	100	100	100	100		
Furniture/ Mobilier	69	88	85	90	86	86	92	90	90	88	86	86	100	103	107		
Consumer Price Index, European Family in Ouagadougou (1972=100) Indice de Prix à la Consommation, Famille Européenne à Ouagadougou (1972=100)																	
General Index/Indexe général					81	83	89	91	92	96	98	98	100	101	111		
Farm Input Prices/Prix d'intrants agricoles:																	
Fertilizer/Engrais Index/Indexe (1972=100)							27 (77)	36.8 (105)	30.6 (87)	29.7 (85)	29.5 (84)	35 (100)	35 <sup>11</sup> (100)	35 <sup>11</sup> (100)	35 <sup>11</sup> (100)	35 <sup>11</sup> (100)	
Insecticides Index/Indexe (1972=100)							375 (94)	352 (88)	337 (84)	346 (87)	392 (98)	391 (95)	400 <sup>11</sup> (100)	400 <sup>11</sup> (100)	400 <sup>11</sup> (100)		
Sprayer/Pulvérisateur Index/Indexe (1972=100)							10500 (140)	10500 (140)	6500 (87)	7500 (100)	7500 (100)	7500 (100)	7500 (100)	8800 (117)	9000 (120)		

NOTES : Tableaux XVII à XXIII

- 1 Le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) est évolué par heure
- 2 Tous les prix sont en Francs CFA à l'exception du Mali, de la Gambie, et de la Mauritanie où les prix sont respectivement en Francs Maliens, en Butus et en Ougiyas
- 3 L'année 1960 fait référence à la saison 1960-61, et ainsi de suite pour les autres chiffres
- 4 La parenthèse indique que le chiffre est un indice
- 5 Inclut 3.000 d'indemnité de logement mais exclut les allocations familiales qui s'élèvent à 2.000 par enfant et par mois (en ce qui concerne les six premiers enfants)
- 6 Inclue 10% d'indemnité de résidence
- 7 Comme indiqué dans les conventions collectives
- 8 "Salaire mensuel de base" : inclut la retraite mais exclut les allocations familiales
- 9 Selon l'Ambassade des U.S.A., personnel local
- 10 Surface annuelle; SMIG s'est élevé de 27 à 30 CFAF le 1<sup>er</sup> octobre 1969
- 11 Prix subventionné
- 12 Avant 1971, l'indice était calculé d'après un panier de 125 produits achetés par un foyer européen avec un revenu mensuel supérieur à 100.000 CFAF. Depuis 1972, l'index est calculé à partir d'un panier de 120 produits comprenant 35 produits locaux et 85 d'importation
- 14 Seulement les deux premiers trimestres
- 15 Prix officiels
- 16 Prix de Marché
- 17 Indice du CRED
- 18 Janvier
- 19 Janvier-Juin
- 20 Septembre

a été particulièrement sévère.

Il y a donc, avec des différences apparentes d'un pays à l'autre, à cet égard, une tendance prédominante: une détérioration forte des termes de l'échange agricole entre le début des années soixante et le milieu des années soixante-dix, qui fut renversée par les changements de prix de 1974-75. Nous soulignons que tout ceci repose sur une analyse des prix officiels, non pas des prix réellement en vigueur sur le marché. En ce qui concerne les céréales, les prix réellement payés aux paysans ont sans aucun doute été différents des prix officiels. Il n'existe cependant peu d'information sur l'ordre de grandeur de ces différences et, dans certains cas même, sur leur évolution.

#### d. Les Prix Céréaliers et les Salaires Urbains

On entend quelquefois dire que les prix céréaliers sont trop bas dans le sens de la justice économique ou de la répartition des revenus. D'autres groupes, en particulier les salariés urbains, tirent, paraît-il, un plus grand avantage de la croissance économique que la masse des nécessiteux ruraux.

Du point de vue de l'analyse, l'utilisation d'une politique de prix des céréales en tant qu'instrument de politique des revenus comporte des inconvénients sérieux. Les changements de prix pourraient entraîner d'importants changements de production. Par ailleurs, on ne sait pas exactement non plus qui bénéficie le plus d'une hausse des prix des céréales; il se peut que les cultivateurs les plus importants contribuent pour des parts plus que proportionnelles à la production commercialisée et reçoivent ainsi des bénéfices plus

que proportionnels.<sup>1</sup> Il se peut aussi, comme beaucoup le prétendent, que les marchands reçoivent des profits extraordinaires. Ceci irait bien sûr contre le but de justice économique. Finalement, une hausse efficace des prix aux producteurs entraînera une augmentation de la production céréalière, qui ne pourra être vendue aux consommateurs qu'à un plus bas prix d'équilibre (probablement beaucoup plus bas en raison des très basses élasticités de la demande par rapport au prix). Du point de vue de la justice économique, les effets d'une hausse du prix au producteur dépendront de qui consomme les céréales, et de qui paie le coût des opérations de soutien du prix, et de la distribution des revenus des marchands de céréales. Si, par exemple, le soutien des prix est financé par une diminution des prix accordés aux producteurs d'arachides et de coton, il se peut que l'effet de justice économique soit neutre, bien que l'effet de production soit clairement une réallocation des ressources des cultures d'exportation en faveur des cultures vivrières.

Quoiqu'il en soit, les données disponibles ne fournissent aucune preuve empirique que les salariés urbains soient avantagés par rapport aux vendeurs de céréales. Le salaire minimum légal urbain, qui est officiel, est présenté dans les Tableaux XVII à XXIII, ainsi que d'autres taux de salaires. Une comparaison de ces taux aux prix officiels aux producteurs et des revenus estimés des paysans

---

<sup>1</sup>L'évidence est contestée et peu concluante; voir plus loin le Chapitre sur la Politique des Prix.



ne donne aucune indication que la tendance au cours des dernières années reflète une amélioration de la position des salariés par rapport aux cultivateurs.

Au Mali, les chiffres sont nettement en faveur des paysans. Au Niger, au Sénégal et en Haute Volta, les tendances ne sont ni claires ni continues. Mais encore, tout ceci repose sur l'étalon incertain des prix officiels.

#### e. Comparaison de Prix

On peut se servir d'un autre critère pour juger de la justesse des niveaux des prix: une comparaison avec ceux des pays voisins. La valeur du rapport des prix maliens à ceux des prix des autres pays est présentée dans le Tableau XXIV. Nous avons choisi le Mali comme exemple illustratif du fait que ses prix aux producteurs ont récemment été nettement plus bas que ceux des pays voisins, comme on le voit très clairement d'après le Tableau. Les rapports au cours des dernières années, ainsi que leur tendance générale, semblent indiquer que les prix maliens peuvent en effet être considérés comme "trop bas".

#### 6. La Fluctuation des Prix.

Un grand nombre de personnes partagent au Sahel l'avis que la fluctuation des prix céréaliers est "excessive". Des variations prononcées d'une année à l'autre contribuent à l'incertitude des cultivateurs. On entend souvent dire qu'une réduction de cette incertitude par la garantie gouvernementale d'un prix stable d'une année à l'autre constitue la condition nécessaire à l'accroissement de la production céréalière commercialisable. La déclaration ci-après

TABLE XXIV

Inter-Country Ratios of the Producer Price of Millet and Sorghum, Rice, Groundnuts and Cotton  
in Mali and Other Countries

Comparaison des Prix au Producteur du Millet Sorgho, Riz, Arachides et Coton  
entre Mali et Autres Pays, sous Forme de Rapport

	1960 <sup>a</sup>	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<u>MILLET-SORGHUM</u>																	
<u>MIL-SORGHO</u>																	
Mali/Niger <sup>b</sup>		1.40	1.50	1.29	1.64												
Mali/Senegal	.67	.67	.63	.63	.69	.69	.88	.46	.46	.51	.90	.80	.89	.44	.71	.71	.71
Mali/Tchad													.57	.38	.53	.53	.46
Mali/Haute Volta	.83	.83	.67	.77	1.00	.85	1.07	.67	.67	.75	.75	.75	.83	.83	1.33	1.33	1.33
													.71	.56	.73	.89	.76
<u>RICE-RIZ</u>																	
Mali/Niger						.84	.94	.53	.55	.76	.58	.58	.58	.42	.67	.57	.57
Mali/Senegal	.78	.44	.58	.58	.63	.63	.76	.43	.43	.60	.60	.60	.50	.50	.48	.48	.48
Mali/Tchad													.89	.69	1.00	.77	.8
Mali/Haute Volta					.79				.50	.7	.7	.7	.7	.44	.57	.57	
<u>GROUNDNUT-ARACHIDES</u>																	
Mali/Niger		.92	.98			.84	1.07	1.00		1.15	1.07	1.00	.94	.83	.50		
Mali/Senegal	.67	.67	.67	.67	.62	.62	.76	.67	.67	.83	.79	.65	.65	.58	.48	.48	.54
Mali/Haute Volta					.49	.49	.6	.45	.45	.58	.58	.58	.61	.57	.59	.59	
<u>COTTON-COTON</u>																	
Mali/Niger			1.13	1.04	1.04	1.13	1.19	.70	.70	.79	.87	.84	.78	.68	.80	.80	
Mali/Senegal					.89		.92	.61	.61	.59	.66	.81	.74	.68	.80	.80	
Mali/Tchad							1.31	.77	.77	.87	.96	.89	.86	.81	.87		
Mali/Haute Volta	1.00	1.03	1.03	1.03	1.00	1.00	1.00	.59	.63	.70	.78	.78	.78	.71	.94	.94	

<sup>a</sup>The year 1960 refers to the crop year 1960/61 - and similarly for each year. L'année 1960 concerne la saison agricole 1960/61 et de même pour chaque année.

<sup>b</sup>In Niger, the average of millet and sorghum prices. Au Niger, prix moyen du mil et du sorgho.

NOTE: After 1966/67, the exchange rate of 1 CFA = 2 Malian Francs was applied. Le taux de change 1 CFA = 2 Francs Maliens a été appliqué après 1966-67

est typique. Elle provient d'un document sur la politique céréalière d'un comité de planification<sup>1</sup>.

....pour que le paysan soit incité à prévoir à l'avance - au moins un an à l'avance - une expansion de la superficie consacrée aux céréales ou un accroissement de son rendement, il doit pouvoir compter sur la recette d'un prix minimum, sur l'existence d'un débouché pour sa production excédentaire à ce même prix, et sur la certitude que ce prix prévaudra pendant plusieurs années à venir et qu'il pourra donc se libérer des exigences des marchands/prêteurs.....

Les fluctuations de prix intra-annuelles (saisonnnières) ont probablement un impact plus important. Elles ont un effet sur les consommateurs aussi bien que sur les producteurs, et peuvent avoir des conséquences particulièrement dévastatrices pour les paysans et les groupes nécessiteux en général. La théorie est que les paysans les plus pauvres doivent vendre leur produit à l'époque de la moisson, lorsque les prix sont au plus bas, et racheter du grain plus tard dans l'année quand les prix sont à leur maximum. Les commerçants amassent donc d'énormes profits "de spéculation".

---

<sup>1</sup>République de Haute Volta, Commission du Plan, Sous-Commission de la Production Végétale, Définition d'Une Politique Céréalière, (Ougadougou, 1976) mimeo. Pour une étude générale de ce problème, voir J.C. Abbott, "The Role of Marketing in the Development of Backward Agricultural Economies", Marketing and Economic Development, annoté par C.J. Miller. University of Nebraska Press, 1967, esp. pp. 4-10

La citation suivante donne une idée du sens de cette théorie:<sup>1</sup>

..... la commercialisation des cultures de subsistance était entre les mains de petits commerçants qui tiraient parti des fluctuations saisonnières extrêmes des prix. Chaque année, pendant les mois de soudure, les réserves alimentaires sont basses, sinon épuisées. Les prix des céréales sur les marchés locaux, quand il est possible d'en trouver, augmentent rapidement. Il n'est pas rare de voir les prix céréaliers aller de 8 CFA/kg à la moisson, à 40 CFA/kg ou plus au cours des mois juste avant la récolte.

Dans l'une des études qui précédèrent le Projet Ouest Africain de Stabilisation Céréalière, il est noté que: "Des différences de 800 à 1.000% ont été vues, et des différences de prix de 300 à 400% sont assez banales....."<sup>2</sup>

Il est difficile de fournir une évaluation de cet argument. Les données de prix réels sont rares, incertaines et le plus souvent indirectes. Comme il l'a souvent été indiqué, il existe très peu d'études au niveau du village ou de l'exploitation qui puissent fournir des aperçus quantitatifs systématiques. On ne sait d'ailleurs même pas quelle unité de mesure convient le mieux. Nous pouvons nous attendre à des fluctuations de prix inter-annuelles prononcées dans les conditions Sahéliennes: la pluviométrie est très irrégulière, et le volume des récoltes et celui du produit commercialisé sont par

---

<sup>1</sup>Frank Ellis, Report on the West African Grain Stabilization Project, USAID, Ronéo, mai 1972.

<sup>2</sup>Weitz-Hettelsater Engineers, A Grain Stabilization Study of the Entente States and Ghana, Fonds du Conseil de l'Entente, mars 1969, p.149.

conséquent également irréguliers. La variation inter-annuelle "normale" serait donc plus ample au Sahel que dans des environnements plus stables écologiquement.

On peut de même s'attendre à ce que les variations intra-annuelles ou saisonnières soient relativement amples. Les grandes distances peuvent freiner l'intégration des marchés, il y a peu de capacité de stockage en dehors de l'exploitation et le prix de capital est élevé.

Lorsque les responsables locaux et autres observateurs affirment que les fluctuations de prix sont "excessives", ils veulent généralement dire deux choses: que les prix varient au cours de l'année avec une amplitude plus grande que le montant des coûts de stockage; et que ces fluctuations sont liées à la "spéculation" - c'est-à-dire que les spéculations créent ces variations pendant l'année, ou que les commerçants/spéculateurs amassent des profits énormes en raison du changement des prix.

Afin d'évaluer ces possibilités, nous avons rassemblé toutes les données disponibles sur les prix céréaliers réels et analysé leurs variations. Notre objectif est d'abord de déterminer l'intensité des variations de prix, et ensuite de tenter de découvrir si ces variations, telles qu'elles sont, indiquent la présence de possibilités de profits excédentaires.

Le Tableau XXV présente une vue d'ensemble des données pour les six capitales pour lesquelles nous disposons de séries mensuelles de prix du mil. Il présente deux mesures conventionnelles de variabilité de prix. L'une est le "coefficient de variation", qui n'est que la déviation standard divisée par la moyenne de la série. Celle-ci indique

Tableau XXV. Mesures de Variations de Prix entre Villes

-179-

	Année	Min.	Max.	Moyen.	Std. Dev.	Dev. std.	Max/Min.
						moyen. coeff. de var.	
Bamako	69	15	33	22.33	4.71	.21	2.20
	70	24.5	35	27.71	2.81	.10	1.43
	71	28	45.5	35.58	5.12	.14	1.63
	72	39.5	74.5	51.54	14.34	.28	1.89
	73	37	44.5	41.58	3.04	.07	1.20
	74	34	38.8	36.31	1.63	.05	1.14
	Moyennes						.14
Banjul	74 <sup>1</sup>	28	30	29.00	1.10	.04	1.07
	75 <sup>2</sup>	26	41	31.92	4.56	.14	1.58
	76 <sup>2</sup>	50	58	55.4	2.68	.05	1.16
	Moyennes						.08
Dakar	72	33	55	39.83	7.27	.19	1.67
	73	50	133	72.42	30.15	.42	2.66
	74	35	40	37.00	2.34	.06	1.14
	Moyennes						.22
Ouagadougou	62	18	33	26.75	3.60	.13	1.83
	63	20	34	25.50	4.06	.16	1.70
	64	19	30	24.75	3.04	.12	1.58
	65	19	29	22.92	3.29	.14	1.53
	66	19	31	26.08	3.50	.13	1.63
	67	22	32	27.13	3.22	.12	1.46
	68	16	28	20.33	3.98	.20	1.75
	69	18	36.5	28.13	5.28	.19	1.96
	70	26	39	32.00	3.52	.11	1.50
	71	3	49	39.92	6.52	.16	1.63
	72	27	58	40.75	8.02	.20	2.15
	73	34	76	59.92	12.96	.22	2.24
	74	36	79	57.75	12.64	.22	2.19
	75	25	57	44.42	11.87	.27	2.28
	76	36	70	51.00	10.30	.20	1.94
Moyennes						.17	1.82
Niamey	61	13	31	20.50	5.35	.26	2.39
	62	15	25	18.98	2.80	.15	1.67
	63	13	23	16.50	2.94	.18	1.77
	64	14	19	15.55	1.38	.09	1.36
	65	14	22	16.71	2.38	.14	1.57
	66	17	54	33.08	10.85	.33	3.18
	67	15	23	21.08	2.57	.12	1.53
	68 <sup>1</sup>	14	17	15.50	1.05	.07	1.21
	71	20	35	27.75	3.79	.14	1.75
	73	39	61	51.17	7.35	.14	1.56
	74	31	51	39.67	6.11	.15	1.65
	75 <sup>2</sup>	30	46	38.08	4.80	.13	1.53
	76 <sup>2</sup>	39	63	53.56	8.05	.15	1.62
Moyennes						.16	1.75
N'djamena	67	16	51	36.50	11.97	.33	3.19
	68	12	17	14.33	1.56	.11	1.42
	69	21	49	34.71	7.75	.22	2.33
	70	20	71	33.67	14.20	.42	3.55
	74	25	69	51.17	15.95	.31	2.76
	75	23.16	36	28.46	4.55	.16	1.55
	76	22.16	50	33.39	9.68	.29	2.26
Moyennes						.26	2.44
Moyennes Totales						.17	1.83

<sup>1</sup>Série de données incomplète, neuf premiers mois de l'année seulement.

<sup>2</sup>Série de données incomplète, huit premiers mois de l'année seulement

Pour les sources des données de base, voir les études individuelles par pays.

combien (en pourcentage) les prix diffèrent de la moyenne annuelle des prix.

Une mesure plus évidente mais aussi plus sensible aux erreurs de données et donc moins faible<sup>1</sup>, est le rapport du prix maximum au prix minimum pour la même année. La diminution de ce rapport d'une unité donne le pourcentage de hausse du prix minimum au prix maximum. Un chiffre tel que 1,58 veut donc dire que le prix maximum est plus élevé de 58% que le prix minimum pour la même année.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Cette mesure n'est pas "efficace" du point de vue économétrique puisqu'elle n'utilise pas toutes les données de la série de prix. En outre, si l'une des valeurs extrêmes, minimum ou maximum, s'avérait être incorrecte, la mesure maximum-minimum ne représentera pas la hausse de façon correcte. Dans le cas du coefficient de variation de telles erreurs ont tendance à s'annuler.

<sup>2</sup>On doit remarquer que cette mesure surestime la hausse de prix entre ceux d'après la récolte et ceux de la soudure. Le plus haut prix n'est pas toujours relevé pendant les mois de soudure ni le prix le plus faible juste après la récolte. La dimension de ce biais de surestimation se voit mieux par une comparaison de chiffres pour N'djamena avec ceux du Tableau XII du texte de l'étude sur le Tchad, qui proviennent des mêmes données de base.

Les données indiquent que, dans la majorité des cas, les prix diffèrent de la moyenne annuelle de moins de 20%. La moyenne pour toutes les observations se trouve à 17% et bien que ceci suggère des variations assez prononcées, on peut difficilement les appeler extraordinaires.

Au cours de la même année, le prix le plus élevé est, pour la moyenne des six villes, de 83% de plus que le prix minimum. Les prix à Ndjamena varièrent au plus haut point (en moyenne le rapport maximum/minimum s'élevant à 2,44 de 1974 à 1976). Les prix à Banjul eurent la meilleure stabilité saisonnière, le rapport maximum/minimum étant 1,27. La variabilité saisonnière des prix semble être la même à Dakar, Ouagadougou, Bamako et Niamey (rapport maximum/minimum étant entre 1,58 et 1,82). Ces variations saisonnières de prix sont substantielles, mais elles sont loin d'approcher le triplement ou quadruplement que beaucoup d'observateurs semblent considérer comme chose courante. Les prix ne doublèrent que dans 28% des cas en dépit du fait qu'une grande partie des observations ait lieu au cours des années de sécheresse où il est normal de s'attendre à des variations de prix d'une amplitude inhabituelle.

Ces chiffres sahéliens correspondent assez bien aux données d'autres pays. Une étude de la commercialisation du maïs en Ouganda a montré que la différence entre la valeur maximum et minimum des prix moyens mensuels au cours de la période entre 1961 et 1968



atteignit 37% du prix moyen sur le marché de Jinja, et 39% de la moyenne des prix à Kampala.<sup>1</sup> Les chiffres pour les deux seuls pays sahéliens pour lesquels nous ayons des données couvrant une période comparable sont 45%<sup>2</sup> pour Niamey et 17% pour Ouagadougou. Les résultats des autres études (par exemple, Uma Lele,<sup>3</sup> William O. Jones<sup>4</sup> et R.W. Cummings<sup>5</sup>) ne peuvent être comparés directement parce que leurs auteurs ont fait usage de méthodes différentes pour l'estimation des différences saisonnières de prix. Leurs données, cependant, n'indiquent en aucune façon que les variations saisonnières de prix au Sahel, d'après les statistiques de prix officielles des pays du CILSS, soient exceptionnellement élevées par rapport à d'autres pays principalement agricoles. Ce n'est que lorsqu'on abandonne les moyennes et que l'on considère seulement les cas extrêmes, Niamey en 1966 ou N'djamena en 1970, que les variations saisonnières apparaissent énormes. Il y a cependant des cas parallèles à variation saisonnière très réduite, tels que Bamako en 1974.

Les hausses de prix ne présentent des chances aux spéculateurs que dans la mesure où ceux-ci peuvent les prévoir et savoir quand

---

<sup>1</sup>Berndt Schubert, "Some Considerations for Evaluating Marketing Systems for Agricultural Products" Eastern Africa Journal of Rural Development Vol. 6, No 2 et 3 (1973)

<sup>2</sup>Le chiffre pour Niamey est à ce point aussi élevé si on considère l'année 1961, pour laquelle les données sont particulièrement faibles.

<sup>3</sup>U. Lele, Grain Marketing in India, Cornell University Press, 1973.

<sup>4</sup>W.O. Jones, op.cit.

<sup>5</sup>R.W. Cummings, "Effectiveness of Pricing in an Indian Wheat Market" American Journal of Agricultural Economics, Menasha, Wisc. Vol. 50, Août 1968.

acheter et vendre, mais, dans les pays du Sahel, les mouvements saisonniers de prix sont presque entièrement imprévisibles. Non seulement varient-ils largement d'une année à l'autre (Voir Tableau XXVI), mais aussi selon l'époque où ils se produisent. En règle générale, les prix diminuent après la récolte, mais ils peuvent atteindre leur point le plus bas pendant n'importe lequel des quatre à six mois après la récolte et leur point le plus haut d'un à six mois avant la récolte suivante. Même cette règle générale a des exceptions occasionnelles.

En essayant d'estimer la rentabilité de la spéculation, nous ne pouvons donc pas nous servir des différences entre les prix maximum et minimum pour mesurer les marges de profits brutes. Nous devons considérer la hausse de prix ayant lieu entre la fin des récoltes et la soudure puisque nous voulons calculer les profits de marchands qui opèrent durant cette même période. Le Tableau suivant (XXVI) présente ces hausses de prix pour les villes et années pour lesquelles nous ayons des données.

Ces hausses de prix sont bien moins élevées que la différence entre le maximum et le minimum de la même année. La moyenne pondérée serait seulement d'environ 25 à 29%, en fonction du genre de calculs utilisés (Voir note 4, Tableau XXVI). Quel que soit le cas, la hausse moyenne est substantiellement inférieure aux différences globales entre les moyennes de prix (maximum/minimum) de 80%.

Les marges de profit brutes calculées à l'aide de ces différences de prix ont une valeur limitée à moins qu'on les compare aux coûts de stockage pertinents. Il existe très peu de données sur les coûts de stockage, en particulier les coûts de stockage pour le commerçant étant, dans ce cas, les plus appropriés. Même les quelques estimations

Tableau XXVI . Prix du Mil après la Récolte (Novembre) et à la "Soudure" (Août) dans les Marchés des Capitales des Etats du C.I.L.S.S.

Année de Récolte	Bamako			Banjul			Dakar			Ouagadougou			Niamey			N'djamena		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
61/62													17	21	23.5%			
62/63									27	31	14.8%	17	23	35.3%				
63/64									22	26.5	20.5%	14	19	35.7%				
64/65									22	29	31.8%	15	18	20.0%				
65/66									23	28	21.7%	17	54	217.6%				
66/67									26	32	23.1%	20	23	15.0%				
67/68									31	18	-41.9%							
68/69									17	29	70.6%				20	17	-15.0%	
69/70	21.5	26	20.9%						39	32	5.8%				15	43	86.7%	
70/71	21	27	28.6%						39	49	44.1%				30	31	3.3%	
71/72	29	36	24.1%						40	34	-15.0%							
72/73	38.5	74	92.2%				55	103	87.3%	32	69	115.6%						
73/74	55	44.5	-19.1%				47	40	-14.9%	56	61	8.9%	51	38	-25.5%			
74/75	37	35.5	-4.0%	28	30	7.1%			53	57	7.5%	31	40	29.0%	27.5	20	-5.5%	
75/76				36	58	61.1%			54	57	5.6%	32	50	56.3%	23.2	34.2	47.5%	
Moyennes																		
(4)	33.7	40.5	20.2% (23.8%)	32	44	37.5% (34.1%)	51	71.5	40.2% (36.2%)	33.6	39.5	17.6% (21.5%)	23.8	31.8	33.6% (45.2%)	23.1	29	25.5% (23.4%)

(1) Prix après récolte (Novembre) en CFA/kg

(2) Prix à la soudure (Août) en CFA/kg

(3) Hausse de prix en % du prix à la récolte; marge brute des spéculateurs

(4) La hausse des prix sera différente selon que nous faisons la moyenne des hausses annuelles de prix (= chiffre entre parenthèses) ou que nous calculons l'augmentation du rapport entre les prix moyens à la récolte aux prix moyens à la soudure (= chiffre inscrit sur la première ligne). Ceci provient du fait que le prix de chaque année est calculé suivant une base différente, le prix pour Novembre d'une année et l'augmentation globale de prix étant calculés sur la base du prix moyen en Novembre. Il est à remarquer que Novembre et Août ne sont pas les mois où les prix moyens sont respectivement les plus bas et les plus élevés, mais ceux pendant lesquels les prix atteignent le plus souvent leur minimum ou maximum annuels (modes de la distribution d'échantillon du minimum et du maximum).

dont nous disposons des coûts de stockage dans le secteur moderne varient énormément, en fonction du genre et de la localité. A titre très approximatif, nous pouvons utiliser des estimations présentées dans une étude récente du Fonds de l'Entente qui visait à évaluer le coût de stockages des céréales au Niger<sup>1</sup>. Leurs chiffres indiquent qu'en 1975, dans les conditions sahéliennes, 5 CFA/kg représente une estimation raisonnable des coûts de stockage (y compris pertes et détérioration) pour une période de neuf mois, de novembre à août. Cinq francs CFA constituent un peu moins de 25% de la moyenne des prix après la récolte. Cette estimation semble donc suggérer qu'un spéculateur qui achète le grain après la récolte (en novembre), et le revend pendant le soudure (en août) fait en moyenne un profit net très limité après déduction de ses coûts de stockage. La "marge bénéficiaire brute moyenne du spéculateur" se trouve entre 24% (à Bamako) et 45% (à Niamey). Pendant certaines années (par exemple 1972-73) les profits seraient considérables, alors qu'en d'autres années ceux-ci seraient négatifs (comme en 1973-74).

Lorsque les coûts de stockage sont pris en considération ou, de façon plus générale, lorsque l'on considère le haut niveau des taux d'intérêt prévalant dans les transactions traditionnelles, la spéculation sur le grain ne semble pas être un moyen sûr d'amasser

---

<sup>1</sup>Fonds d'Entente, Etude Relative à la Constitution d'un Stock de Réserve en Céréales pour le Niger, 1975 - pour plus de détails, se référer à l'étude sur le Niger, Volume II.

une fortune. Ceci correspond bien aux observations non rigoureuses indiquant que la capacité de stockage privée hors-ferme est réduite (les commerçants n'immobilisent pas beaucoup de capital en stocks de grain), et que les profits dans le commerce céréalier ne sont pas assez élevés pour attirer un grand nombre de commerçants dans la spécialisation céréalière à plein temps.

En somme, les variations saisonnières de prix, obtenues d'après les statistiques de prix disponibles de 1961 à 1976, peuvent être définies comme suit:

(i) Elles sont imprévisibles, en amplitude aussi bien que dans le temps.

(ii) Quelle que soit la mesure utilisée, (% de différence entre le maximum et le minimum, coefficients de variation, hausses de la récolte à la soudure), ces variations ne sont pas aussi amples qu'il ne l'est souvent prétendu. La différence de prix moyenne entre les prix maximum et minimum, mesure qui surestime l'étendue des variations, est d'environ 83%. La hausse moyenne de la récolte à la soudure est d'environ un tiers de ce pourcentage.

(iii) Si l'on utilise des estimations de coûts de stockage dans le secteur moderne, les variations saisonnières de prix ne dépassent les coûts de stockage que par un faible pourcentage. Ces chiffres offrent par conséquent peu d'évidence qu'il y a eu pendant les 15 dernières années de grandes chances d'accumuler des profits considérables sur le commerce céréalier.

### III. LA REFORME DE LA COMMERCIALISATION : UNE EVALUATION DES OPTIONS

Les politiques de commercialisation et des prix convergent naturellement sur plusieurs points, et toutes deux abordent les problèmes de politique de stockage. Nous allons néanmoins essayer de traiter ces deux politiques séparément, ceci dans toute la mesure du possible. Nous reviendrons sur les problèmes de stockage dans un chapitre ultérieur.

Pour ce qui est de l'organisation de leurs systèmes de commercialisation, les gouvernements du Sahel ont le choix entre trois directions générales pour leurs politiques : une rétention, avec certaines améliorations de leurs dispositifs actuels; un mouvement plus prononcé dans la direction du contrôle public; un mouvement dans la direction d'un contrôle public plus indirect et plus restreint.

#### A. Un Statu Quo Amélioré

Selon cette option, les gouvernements conserveraient les structures de commercialisation de base et les orientations de politique actuellement en vigueur. Les agences publiques de commercialisation des céréales recevraient un surcroît d'assistance financière, davantage de personnel et de meilleures installations de stockage supplémentaires. Dans les pays aux structures de commercialisation céréalière doubles (le Mali, le Niger, le Sénégal et la Haute Volta), le secteur de l'Etat et le secteur traditionnel

continueraient à coexister. La part du marché attribuée à l'Etat augmenterait - peut-être jusqu'à atteindre 25 % de la production mise sur le marché, ce qui est jugé largement nécessaire pour que les efforts de stabilisation des prix soient couronnés de succès. Dans ces pays, la situation légale des commerçants privés demeurerait aussi ambiguë qu'elle l'est à présent. En Gambie, en Mauritanie et au Tchad, cette option permettrait au secteur privé de conserver sa légalité et d'opérer dans les mêmes conditions que celles existant maintenant.

Dans les deux groupes de pays, des efforts seraient faits pour traiter des problèmes décrits au chapitre précédent : financement correct et opportun des achats de cultures, choix d'un meilleur moment pour l'annonce des changements de prix, maintien des prix au consommateur à des niveaux plus proches de la réalité des coûts, coordination des normes des barèmes avec les coûts réels, introduction de structures des prix plus différenciées (y compris du point de vue qualitatif), etc.

Le choix de cette option impliquerait une certaine atténuation des problèmes qui entourent les structures de commercialisation actuelles dans les quatre pays à "structure double", et donc la croyance qu'aucun problème fondamental existe. Le seul changement qui soit préconisé est une amélioration des méthodes et systèmes présents. En fait, d'après l'expression la plus courante de ce point de vue, très courant dans le Sahel (surtout parmi les cadres

MILLET-SORGHO  
MIL-SORGHO  
Mali/Niger  
Mali/Senega  
Mali/Tchad  
Mali/Haute

RICE-RIZ  
Mali/Niger  
Mali/Senega  
Mali/Tchad  
Mali/Haute

GROUNDNUT-A  
Mali/Niger  
Mali/Senega  
Mali/Haute

COTON-COTON  
Mali/Niger  
Mali/Senega  
Mali/Tchad  
Mali/Haute

<sup>a</sup>The year 1960/61 et  
<sup>b</sup>In Niger, t  
NOTE: After  
a été

responsables de la commercialisation céréalière), la majeure partie des problèmes et insuffisances déjà décrite est due principalement au manque de ressources dont souffrent les agences de commercialisation céréalière. L'importance du contrôle purement politique des prix et des diversions créées par la sécheresse est reconnue mais, dans cette perspective, les agences auraient pu, avec davantage de ressources, atteindre leurs objectifs principaux et pourront à présent le faire dans le futur.

Cette option d'amélioration et de renforcement des dispositifs de commercialisation actuels, sans altérer la structure fondamentale du système, possède des avantages importants.

(a) Elle est politiquement et administrativement attrayante puisqu'elle menace peu d'intérêts et qu'elle permet une certaine continuité des institutions et politiques actuelles; de plus, elle se prête bien à une exécution rapide et pratique.

(b) Il est probable que plusieurs pays pourvoyeurs d'aide accueilleraient favorablement des propositions d'assistance financière et technique visant à améliorer les agences céréalières publiques - pour ce qui est du transport, du stockage et des efforts de stabilisation des prix céréaliers.

(c) Il devrait être possible d'effectuer des améliorations importantes en ce qui concerne les opérations des institutions de commercialisation actuelles, élevant leur efficacité à un niveau plus compatible avec les objectifs du gouvernement. Davantage de fonds,



de personnel qualifié, de camions et d'entrepôts permettrait aux agences de fonctionner plus efficacement. Ainsi, il apparaît possible de surmonter progressivement les problèmes ardues qui se sont typiquement mis au travers des efforts de commercialisation céréalière.

Ces avantages sont considérables. Il existe cependant certains problèmes fondamentaux en rapport avec cette option de "statu quo."

(a) Elle est basée sur des suppositions optimistes en ce qui concerne la mesure dans laquelle on peut remédier aux imperfections du secteur public de commercialisation. Il n'est pas prouvé que davantage de ressources permettront aux agences nationales céréalières de surmonter des problèmes comme les retards des transferts de fonds du système bancaire pour le financement des cultures; la pression forte et sans doute inévitable d'accorder de bas prix aux consommateurs; le manque de différenciation des prix selon la qualité, l'emplacement et l'insuffisance de la gestion de stockage des céréales. Tous ces changements nécessitent - en plus d'un apport financier supplémentaire - une certaine flexibilité administrative et du personnel qualifié, tous deux faisant déjà défaut à ces pays.

(b) Le modèle du "statu quo amélioré" conserve, en principe, dans les états à structure de commercialisation double, un secteur de commerce privé illicite. Ceci entraîne une réduction de la

protection et des services dont les paysans bénéficient. La concurrence entre acheteurs, stimulée par un accès libre à ce commerce, n'est pas encouragée officiellement ni même permise, mais aucune alternative stable et efficace n'a, jusqu'à présent, été offerte par l'Etat. L'un des arguments majeurs en faveur d'un contrôle public de la commercialisation est l'inégalité théorique du pouvoir de négociation du paysan vis-à-vis du commerçant, mais le modèle du "statu quo amélioré" ne rétablit pas cet équilibre. Les agences de commercialisation ne pourront toujours qu'acheter une petite fraction de la production aux prix officiels. La plus grande partie de la commercialisation primaire appartiendra toujours aux commerçants privés. Le résultat, en fait, affaiblirait la position des paysans. Etant donné les risques et incertitudes que la situation légale implique, il y a moins de commerçants qu'il n'y en aurait normalement, et le prix qu'ils exigent pour leurs services est donc certainement plus élevé qu'il ne le serait normalement. La pratique du licenciement d'agents d'achat telle qu'elle existe dans plusieurs états a le même effet, le gouvernement créant des situations de monopole (ou monopsonne) locaux pour les commerçants qu'il licencie ou agréé.

Du point de vue du développement à long terme, les structures actuelles n'encouragent pas - ni même ne permettent - le renforcement des qualités commerciales privées. L'ambiguïté de certains de ces dispositifs complique le progrès technique commercial, l'accroissement du capital commercial et l'apparition de qualités d'entreprise plus avancées.

(c) Les commerçants privés opèrent à un coût unitaire moindre que les agences publiques. Ils peuvent donc offrir de meilleurs prix aux producteurs et offrir aux consommateurs des prix céréaliers plus intéressants qu'aux agences nationales. On peut expliquer ceci de plusieurs façons :

-Les commerçants privés achètent les céréales quand et où elles sont les moins chères pendant la période de récolte, dans les régions les plus productrices et comportant les meilleurs moyens de transport. De même, ils vendent sur les marchés les plus intéressants, en particulier dans les capitales et autres villes principales où les coûts d'accès sont relativement réduits. Les agences d'état, par contre, sont obligées d'acheter et de vendre les céréales partout. L'achat de petites quantités de grain dans les zones à l'accès difficile entraîne des coûts unitaires très élevés, et la distribution aux populations clairsemées de régions éloignées augmente également les prix de vente moyens.

-Les techniques d'achat et de vente partielles et sélectives que les commerçants peuvent pratiquer leur donneraient un avantage certain sur les agences publiques, mêmes s'il n'y avait aucune politique visant à unifier les prix (peréquation), c'est-à-dire même s'il n'y avait pas de prix officiel national et uniforme. Ces prix homogènes existent au Sahel mais, en général, seules les agences d'Etat achètent et vendent aux prix officiels nationaux. Les commerçants achètent et vendent aux prix déterminés par les forces du marché. Ceci accentue le côté négatif, en matière de coûts, des agences publiques.

-Le commerce céréalier privé ou "traditionnel" opère à moindres frais pour d'autres raisons. Le commerce constitue, pour des milliers de sahéliens, une activité à mi-temps. Paysans, travailleurs urbains, écoliers, ménagères, tous participent au commerce céréalier, généralement pendant les périodes d'inactivité. Ils participent aussi aux activités du marché local qui comprennent un élément social. Dans ces conditions, le coût d'opportunité de se livrer au commerce est très bas.

Nous avons déjà aussi souligné l'importance du commerçant "occasionnel", en particulier les chauffeurs et autres qui disposent d'espace libre dans leurs véhicules. Ceci fait que les services commerciaux sont relativement abondants et bon marché.

Même ceux qui se livrent entièrement au commerce ne négocient pas seulement en céréales. Le volume de l'activité commerciale et la rentabilité du commerce céréalier semblent être trop réduits pour encourager la spécialisation. Ceci fait que les coûts des opérations commerciales couvrent un négoce général - en cultures de rentes, biens de consommation et céréales.

Puisque les céréales sont lourdes par rapport à leur valeur, les frais de transport sont un élément critique et c'est à cet égard que le commerce privé a d'énormes avantages pécuniaires. Premièrement, une grosse partie du grain vendu en privé est amené par le paysan, ou un membre de sa famille, directement au marché local périodique. Deuxièmement, une partie du grain est acheminée d'un marché local, régional ou national, à l'autre par les

commerçants occasionnels mentionnés ci-dessus. Mais il y a plus important: l'agence publique céréalière spécialisée fait face à d'énormes problèmes de coûts en raison du manque de chargement pour le retour. Surtout dans le cas des régions éloignées, les camions ne transportent rien quand ils vont collecter du grain aux chefs-lieux ou autres points de ramassage. Les commerçants sont beaucoup plus efficaces dans leur utilisation des moyens de transport - par exemple, chargements à l'aller et au retour, délais d'assemblage, changements mélangés, etc. Cette description en provenance du Tchad illustre assez bien le processus qui se produit :<sup>1</sup>

Le circuit de commercialisation peut être assez compliqué. Supposons par exemple que du mil soit parvenu à Oum-Hadjer. Il n'en part pas directement pour N'djamena. Il passe par un camionneur qui a accepté de transporter un chargement de gomme arabique à Ati et qui s'aperçoit que le mil se vend plus cher à Ati qu'à Oum-Hadjer. Le camion vide est chargé de mil de façon à ce que le voyage vers Ati soit rentable. Le mil est vendu à Ati. Un autre camionneur, en provenance de l'Est allant à Ati, remplit son camion de mil pour le vendre à N'djamena...

Ce qui est vrai pour le transport l'est aussi pour les autres intrants. Le commerce traditionnel utilise le capital humain et physique plus efficacement que le système de commerce public. Ce dernier nécessite un personnel à la formation formelle - gérants, comptables, secrétaires - alors que le commerce traditionnel est basé sur une énergie et des capacités humaines développées de façon

---

<sup>1</sup>U.N.D.P., op. cit., p. 158.

non formelle sur le marché. Comme elle a tendance à être plus étendue et plus complexe, la structure d'Etat nécessite des installations physiques - bureaux, entrepôts, camions, voitures, etc. - qui n'apparaissent que beaucoup plus modestement dans le commerce privé.

Les raisons pour lesquelles les petites organisations privées ou les initiatives individuelles tendent à être plus efficaces que les organisations plus grandes (notamment en ce qui concerne la rapidité et la flexibilité dans la prise de décisions) sont nombreuses et bien connues: liberté d'engager de la main-d'oeuvre, de la congédier ou de la récompenser, connaissance plus détaillée et précise quant à l'activité en question et davantage de sensibilité par rapport aux incitations matérielles. Nous avons mentionné, dans le Volume II, certains aspects spécifiques quant aux différences entre ces deux types d'organisation, notamment en ce qui concerne le taux de détérioration des stocks céréaliers dans les entrepôts. Le commerçant privé sera sûrement incité à éviter toutes sortes de détérioration en appliquant une notation appropriée, en étant plus vigilant, en anticipant et en vendant aux meilleurs prix (en cas de menace de détérioration). A l'échelon de l'Etat, les incitations et les possibilités d'empêcher l'infection des stocks sont limitées par les contraintes en personnel et en budget, par la lenteur de l'information, par la faible capacité de prévision due à la lourdeur de l'appareil bureaucratique et à la centralisation des pouvoirs.

(d) Le maintien des arrangements actuels de commercialisation mixte crée des contraintes sur certains domaines de la politique publique. L'un d'eux concerne les prix et la différenciation suivant la qualité. Les organisations publiques de commercialisation doivent instaurer une structure de prix beaucoup plus raffinée et nuancée si elles ont l'espoir de soutenir la concurrence des commerçants privés. Non seulement les différents types de mil et de sorgho devraient être distingués par leurs prix, mais encore une graduation de prix suivant la qualité devrait être introduite. Tant que ceci ne sera pas fait, la structure des prix officiels sera inadaptée aux complexités de la formation des prix sur les marchés actuels, ce qui maintiendra la faiblesse de la part du secteur public.

Les implications de la politique des prix sont encore plus importantes. Vu la situation actuelle, c'est une politique de "tout ou rien" : si le prix au producteur officiel est inférieur à celui déterminé par le marché, les agriculteurs vendront la plus grande partie de leur récolte dans le circuit privé ou, dans le cas inverse, aux agences publiques. Ainsi, dans le cas d'une récolte généreuse, ces dernières peuvent acheter autant qu'elles le veulent, c'est-à-dire autant que leurs capacités financières et de stockage le permettent. Les années maigres, elles ne peuvent acheter que de faibles quantités.

Cette tendance est confirmée par les chiffres d'achats atteints par les agences céréalières publiques lors des dernières

années: faibles quantités lorsque la récolte nationale est maigre et que les prix du marché sont élevés, quantités maximums au cours des années très favorables.

Cette tendance du "tout ou rien" ne pourrait être évitée que par l'une des deux solutions suivantes. La première serait l'ajustement annuel des prix au producteur officiels gouvernementaux en fonction de la taille de la récolte, c'est-à-dire compte tenu des prix établis par le marché. Cette solution présente un inconvénient majeur: elle signifie l'abandon de tout objectif de stabilisation inter-annuelle.

La seconde solution consisterait à se munir des ressources de financement et de stockage suffisantes pour implanter un véritable effort de stabilisation des prix. Cette solution impliquerait la création d'un stock régulateur permettant de tempérer les conséquences de l'irrégularité des récoltes.

Cette solution permettrait également de stabiliser les prix au cours d'une même année, c'est-à-dire en les soutenant à un niveau désiré pendant la période de l'après-récolte par des achats et pendant la soudure par des ventes.

Ainsi, la coexistence pacifique entre les secteurs commerciaux privé et public est liée à la réalisation de cette politique de stabilisation des prix qui est, bien sûr, la raison d'être première de l'existence des agences commerciales d'Etat. La question devient alors: est-ce que cette politique de stabilisation est réalisable et désirable?



On répondra à cette question quand les problèmes de politique des prix seront abordés. Néanmoins, on peut noter ici que la stabilisation saisonnière des prix ne peut être que coûteuse au Sahel, vu (i) la grande irrégularité des conditions pluviométriques de la production et, surtout, des quantités commercialisées; (ii) la tendance possible des agriculteurs à substituer au stockage public des capacités de stockage au niveau du village; (iii) les risques de lourdes pertes lors du stockage.

La désirabilité d'une telle politique est également mise en doute par le fait qu'en cas de succès, elle rendrait les revenus céréaliers de l'agriculteur irréguliers - conséquence qui n'est point dans les visées du secteur public. Encore plus important est le fait que, si la stabilisation des prix encourage la production céréalière destinée à la commercialisation ou si, comme il est probable, le prix stabilisé est supérieur au prix moyen déterminé par le marché,<sup>1</sup> il semble douteux que cette politique soit réalisable à long terme. La raison en est que les quantités supplémentaires créées risquent de peser lourdement sur l'économie.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>C'est-à-dire que la stabilisation des prix n'est pas "pure" (moyenne dans le temps des prix déterminés par le marché), mais comporte comme objectif une hausse de ce prix.

<sup>2</sup>Ceci concerne moins les Etats qui importent les céréales en larges quantités, en l'occurrence le Sénégal et la Gambie, et qui ont ainsi une source d'approvisionnement de substitution. Les autres ont comme solution soit d'exporter, soit de diriger les quantités excédentaires vers de nouvelles utilisations. Mais comme il sera noté ci-dessous, les débouchés extérieurs ne sont pas encore suffisants et une politique de prudence serait de développer ceux-ci progressivement, avant de faire à une situation et à des problèmes d'excédent de production.

En tout cas, le point principal, quant aux options d'une politique de commercialisation, est qu'une stabilisation des prix effective est une condition nécessaire à la coexistence entre les agences commerciales d'Etat et les agents privés. Ce n'est pas, néanmoins, une condition suffisante.

(e) Chaque fois que les institutions commerciales d'Etat interviennent sur le marché, beaucoup d'agriculteurs et de commerçants et quelques consommateurs ont intérêt à traiter entre eux, c'est-à-dire sans passer par les circuits d'Etat. Cette situation a lieu, que les prix établis par le marché soient supérieurs ou non aux prix établis officiellement.<sup>1</sup>

Une coexistence stable entre les deux secteurs requiert donc que beaucoup de conditions soient satisfaites et présente, en tout cas, de nombreux problèmes. La plupart de ces derniers provient des difficultés rencontrées par les agences céréalières publiques dans leurs confrontations avec les agents privés.

Une des conséquences apparaît générale dans toute la région. Dans leur lutte pour survivre, ces agences nationales s'engagent dans toutes directions. Elles cherchent à atteindre une plus grande part du marché céréaliier et étendent leurs achats au maximum de leurs possibilités financières. Leur raisonnement - qui n'est pas injustifié - repose sur le fait qu'une partie de leurs déficits proviennent de la faiblesse de leur volume de rotation, ce qui ne leur permet pas de couvrir leurs frais généraux.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Voir, l'Etude sur le Sénégal, Tome II.

<sup>2</sup>Voir, I. Pattinson, op. cit.

De plus, elles envisagent des activités plus rentables que le commerce céréalier, ce qui leur permettra de couvrir le déficit dû à ce commerce. L'O.P.V.N. a, par exemple, exporté du niébé vers le Nigéria et cherche à augmenter ses exportations.

En Haute-Volta, l'OFNACER a acheté 15.000 tonnes de maïs ghanéen dans l'espoir d'effectuer un profit. Enfin, les agences céréalieres se déclarent favorables à l'aide alimentaire qui augmente leur capital d'opération.

Aucune de ces activités ne peut être appelée "centrale" en ce qui concerne la politique des céréales. Une aide alimentaire inutile tend à décourager des hausses des prix au producteur locaux et ainsi toute augmentation de production. De plus, les tentatives, de la part des agences céréalieres, de réaliser des profits tournent généralement court.

#### B. Un Contrôle Public Plus Etendu

La deuxième possibilité consiste pour le gouvernement à entrer encore plus dans le secteur de commercialisation céréalier. C'est la proposition de changement la plus fréquemment avancée dans la plupart des pays sahéliens. En Haute-Volta, par exemple, les directives gouvernementales pour la préparation du Plan de Développement 1977-81, confirment l'objectif d'étendre le monopole de commercialisation d'Etat au secteur céréalier. La Sous-Commission à la Planification de la Production Agricole affirme que:<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Sous-Commission de la Production Végétale, "Définition d'une Politique Céréalier." mimeo, 1976, p. 6.

Afin de garantir un prix adéquat aux producteurs (céréaliers), une politique de monopole est nécessaire. Ce monopole peut être placé à chacun des niveaux concernés. Créer un monopole qui consisterait à acheter à un prix au producteur minimum, ceci à la première étape de la commercialisation, serait une politique difficilement applicable étant donné la dispersion des agriculteurs, les distances et l'absence de routes etc., ce qui crée un marché pour chaque paysan. Mais le monopole pourrait être donné à une agence nationale de commercialisation céréalière qui aurait, seule, l'autorisation d'acheter aux O.R.D. ou aux Coops (Unions de Groupements villageois) à un prix national minimum. C'est ce type de monopole qu'il est facile de mettre en vigueur.

Au Mali, également, des propositions récentes de réforme concernent le renforcement du monopole en matière de commercialisation des céréales. Le Rapport C.E.G.O.S. propose l'élimination du secteur privé à tous les maillons de la chaîne sauf celui de la vente au détail. Un comité inter-ministériel, en Août 1976, proposa un renforcement du monopole public au cours des années où la récolte serait "modérée" ou faible soit, selon celui-ci, pendant 3 ans sur 5. Pendant ces années, aucun envoi alimentaire de plus d'une tonne ne serait permis au-delà des limites d'un arrondissement, même si les commerçants pouvaient continuer leurs transactions sur le marché de détail.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>République du Mali, I.P.G.P. Rapport de la Commission sur la Restructuration de l'O.P.A.M. (Bamako, Août 1976 mimeo).

De nombreux arguments sont avancés en faveur de cette option :

-Elle briserait la relation commerciale paysan-commerçant, mettant ainsi fin à l'exploitation (réelle ou potentielle) liée à cette relation. Elle "garantirait", selon la commission de la Haute-Volta, que l'agriculteur reçoive le prix officiellement établi et qu'il ne voit pas une marge excessive s'échapper au profit de l'intermédiaire privé.

-Elle rentabiliserait les opérations des agences publiques céréalières en leur permettant de gérer de plus gros volumes, et donc de réduire leurs coûts unitaires.

-Encore plus important est le fait que les "contradictions" provenant de la compétition avec le secteur privé disparaîtraient. Comme le Rapport C.E.G.O.S., au Mali, le souligne, cette solution mettrait fin à cette situation "anormale" où les agences publiques opèrent dans les régions lointaines et défavorisées, ceci à pertes, alors que le secteur privé se concentre sur les zones d'accès facile, faisant ainsi un bon bénéfice. Ainsi, un monopole effectif pourrait pondérer les prix et les coûts d'une façon plus équitable, c'est-à-dire engager la "peréquation" entre ces différentes composantes.

-L'expérience des monopoles publics, en matière de commercialisation des cultures d'exportation, s'est révélée satisfaisante. Il n'y a donc aucune raison pour que la même approche ne soit pas adoptée pour les céréales.

Le problème de cette solution de monopole est lié à ce qui est possible et désirable.

-Les structures du marché céréalier ne se prêtent pas à la monopolisation d'Etat. Ce sont des cultures qui s'étalent sur tout le territoire national, qui se négocient dans des milliers de villages et des centaines de marchés ruraux périodiques. Suite à ces milliers de transactions, la fonction de rassemblement est réalisée par des petits commerçants qui groupent l'offre commercialisable presque sac par sac. La distinction entre les commerçants et les agriculteurs est ainsi généralement floue et les commerçants "occasionnels", qui utilisent des moyens de transport pour des petites escapades dans le secteur commercial, jouent un rôle important. De plus, la contrebande existe comme dans le secteur des cultures d'exportation.

Dans ces circonstances, il est difficile de voir comment un monopole public de commercialisation céréalière pourrait être rendu effectif. Un monopole effectif s'opposerait avant tout à tout transfert privé des régions excédentaires aux régions déficitaires. Aucun plan ne pourrait empêcher quelques transferts de ce type au-delà des limites du district - donc quelle serait la limite supérieure? Une proposition malienne l'estime à 10 sacs (une tonne). Dans les conditions sahéliennes, il est possible de faire transférer des quantités quantités illicites, substantielles même s'il existe une telle limite de transfert. En tout cas, l'enregistrement de tous les transferts céréaliers et la vérification des changements des camions seraient essentiels. De plus, tout mouvement de charrettes et d'automobiles particulières devrait aussi être contrôlé.

-Ces questions précisent le deuxième inconvénient de cette solution de monopole: les coûts administratifs et sociaux du système de contrôle qui seraient nécessaires à rendre le monopole céréalier effectif. L'enregistrement des camions, qui pourraient légalement transporter le grain, demanderait un travail supplémentaire considérable pour l'administration en raison du nombre de documents devant accompagner chacun d'entre-eux. Ces documents spécifieraient le chargement et la destination et seraient récupérés à l'arrivée. Le long du trajet, il y aurait probablement une série de points de contrôle.<sup>1</sup> Une certaine surveillance et un certain contrôle des transactions cérésières sur les marchés locaux périodiques seraient aussi nécessaires - et il y a des milliers de marchés chaque année. Ils font partie des institutions et de la vie économique et sociale du village. On a relativement peu d'informations sur ceux-ci. Ainsi, le renforcement du monopole d'Etat en matière de céréales impliquerait sûrement des risques d'actes arbitraires de la part des agents d'Etat.

-La solution de monopole crée aussi des complications liées à la politique des prix. Au cours d'une année de pluies insuffisantes et de mauvaises récoltes, les prix cérésières sur les marchés locaux auront tendance à être supérieurs aux prix des agences.

---

<sup>1</sup>Ceci, incidemment, favoriserait les possibilités de corruption, comme il l'a été prouvé dans les autres régions du monde où ce type de contrôle de transport existe.

d'Etat (les prix seront peut-être plus élevés également dans les états voisins). Les agriculteurs préféreront peut-être: (i) stocker plus de grains; ou (ii) vendre seulement à un prix plus élevé que le prix officiel (c'est-à-dire dans un marché parallèle).

Il apparaît ainsi nécessaire de fixer des quote-part pour les livraisons céréalières au prix officiel, ce qui inclut les éléments potentiels de coercition implicites pour une politique de ce genre.

-L'option du monopole soulève aussi la question particulièrement critique, en matière d'organisation au premier stade de la commercialisation. A quel organisme devrait incomber la collecte primaire? Actuellement, les commerçants privés détiennent ce secteur à 65-90%. La question est: qui les remplacera?

Il existe trois possibilités:

a. Les organisations de base - soit les coopératives telles que le Groupement Rural au Mali, le Groupement Mutualiste de Village, groupé dans l'U.N.C.C. au Niger, les groupements villageois en Haute-Volta, etc... Au Mali et au Niger, ceux-ci sont déjà les principaux agents responsables du premier stade de la commercialisation dans le circuit officiel.

b. Les organisations de développement rural - les O.R.D, en Haute-Volta, les Opérations au Mali, les Sociétés d'Intervention au Sénégal, etc...

c. Les agences nationales céréalières (l'OFNACER, l'O.N.C.A.D., l'O.P.V.N., etc...) qui pourraient établir leurs propres centres d'achat ou organiser leurs équipes d'achat.



La solution la plus plausible serait de choisir l'organisation coopérative, et ceci à de nombreux niveaux. L'utilisation de ces coopératives pourrait tout d'abord faciliter la décentralisation du processus de décision et d'exécution par exemple, puis une participation plus démocratique des paysans aux activités économiques qui les concernent. Il n'est donc pas surprenant que dans de nombreuses propositions de réforme reposant sur l'élimination du secteur privé, les coopératives ou leur équivalence soient proposées en tant qu'institutions de remplacement. C'est le cas, par exemple, des propositions de réforme qui sont en train de circuler en Haute-Volta et au Mali.

Cette solution n'en comporte pas moins de nombreux obstacles :

(i) Les coopératives ou leur équivalence n'existent pratiquement pas au niveau du village dans plusieurs pays sahéliens : Tchad, Mauritanie et Haute-Volta. Dans ce dernier pays, on estime qu'il y avait, en 1976, 300 groupements villageois qui sont des institutions para ou pré-coopératives. Ils ne couvrent donc qu'une faible proportion des villages. Leur organisation manque de force et leurs activités présentent un caractère irrégulier.

(ii) Partout où les coopératives existent, elles sont étroitement liées à l'administration. Au Mali, par exemple, la structure de coopérative est souvent entremêlée avec la structure administrative. La direction du Conseil d'Administration du Groupement Rural et la direction du Conseil du Village sont souvent confondues. Les Fédérations de Groupements Ruraux ( au nombre de

250 environ) étaient, jusqu'à très récemment, sous le contrôle des autorités administratives. Elles étaient présidées par l'administrateur-chef de l'arrondissement. La participation en tant que membre est obligatoire ainsi que le paiement de cotisations, dont une partie ("la cotisation régionale") est perçue en même temps que les impôts.

(iii) Dans certains pays, le principe d'organisation est la responsabilité collective. Ainsi, au Niger, où le mouvement coopératif est peut-être le plus développé, l'unité de base est le Groupement Mutualiste villageois où tous les villageois sont représentés. Cinq ou six villages s'associent pour former une coopérative, structure qui leur permet de grouper leurs efforts, surtout au niveau de la commercialisation (ils utilisent le même étalon, par exemple).<sup>1</sup>

Les fonctions principales des coopératives sont la commercialisation et le crédit. En ce qui concerne le crédit, le G.M.V. en est le responsable, non les villageois eux-mêmes. Le village est tenu responsable pour les dettes de ses membres. Ce concept a été sévèrement critiqué par certains comme "une erreur

---

<sup>1</sup>M. Brah Mahamane, "Un Examen de la Structure et le Rôle des Coopératives au Niger et Quelques Problèmes Eprouvés dans leur Fonctionnement," mémoire présenté au Séminaire International de l'O.E.C.D./F.A.O. sur Critical Issues on Food Marketing Systems in Developing Countries, Paris, 18-22 Octobre 1976.

sociologique fondamentale.<sup>1</sup> En pratique, cette situation a soulevé de nombreux problèmes de remboursement de dettes. Funel signale que les taux de non-remboursement s'élèvent à 30-40% du crédit total accordé par l'intermédiaire des G.M.V. dans toute

---

<sup>1</sup>Une étude récente fait remarquer que les taux de remboursement du G.M.V. ont diminué depuis la fin des années soixante jusqu'au début des années soixante-dix, et que ces difficultés ainsi que d'autres "proviennent d'une analyse sociologique erronée de la fonction et des structures du village, selon laquelle 'l'unité sociologique de base' réunit des membres ayant des intérêts communs et donc susceptibles de fournir des garanties pour chacun d'entre eux." Jean-Marie Funel, Le Développement Régional et sa Problématique : étudiés à travers l'expérience de Tahoua (Niger), République Française, Ministère de la Coopération, Série Méthodologie de la Planification, (Paris, 1976), p. 117. L'auteur de cette étude continue en citant Guy Nicolas :

"Un autre fait important qui doit être souligné est l'extrême complexité de la société locale, et en particulier de la cellule villageoise. Ce fait va à l'encontre d'un principe fondamental des doctrines de la promotion qui considèrent la collectivité villageoise comme le cadre naturel de toute action d'animation ou de coopération. Les quelques données présentées ici montrent qu'une telle perspective est quelque peu idyllique, et que le village est souvent le lieu des oppositions les plus radicales et des conflits les plus violents... L'esprit communautaire se situe le plus souvent en dessous ou en dessus du niveau villageois.

(Nicolas, G; Doumesche, H.; Dan Mouche, M.; Etude Socio-Economique de Deux Villages Haoussa, IFAN, NIGER-CNRS, Niamey, 1968, p. 256.)

Les observations de Funel sont pertinentes : "Est-ce que quelqu'un peut sérieusement imaginer que les notables du village devraient être concernés par les dettes que les "Talaka" (pauvres gens) ont contractées auprès de l'administration? ou que ces "Talaka" ont moyen de "faire pression" sur les notables alors que ces derniers ne pensent pas toujours qu'il soit nécessaire de rembourser les emprunts accordés par le gouvernement... (Funel, op. cit., p. 118.)

la région Tahoua. Les remboursements sont supposés être exécutés à partir des recettes des ventes d'arachides et de coton. Quand dans le village toutes les dettes n'ont pas été remboursées, le paiement de l'escompte (qui fait partie du prix d'achat mais qui est déduit au moment de la vente) est retardé jusqu'à ce que ceux qui ont remboursé leurs dettes poussent les autres à le faire. Funel décrit ce phénomène de la manière suivante:<sup>1</sup>

...les paysans virent vite les limites de cette méthode : le paiement de la ristourne ne pouvait être différé indéfiniment, et son montant était souvent inférieur à la dette. En fin de compte, l'UNCC finissait par rester débiteur vis-à-vis de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Le Sénégal connaît une situation à peu près similaire. Comme au Niger, le crédit de la coopérative est couvert par la garantie collective de tous ses membres. La Banque Nationale de Développement Sénégalaise (institution de crédit rural) perçoit une part des recettes des coopératives provenant de la vente d'arachides. Le paiement d'une partie du prix au producteur est différé, laissant la priorité aux remboursements des dettes de la coopérative. Une fois que les divers paiements ont été effectués, ceci grâce à la portion différée du prix au producteur, le reste est donné à la coopérative. En théorie, la coopérative doit le redistribuer à ses membres en fonction de leur contribution. En fait, de nombreuses coopératives ont des difficultés à tenir les comptes pour chaque agriculteur, et donc ont tendance à distribuer la ristourne

---

<sup>1</sup>Ibid., p. 113.

proportionnellement aux ventes d'arachides, sans prendre en considération les arriérés comptables de crédit. Les mauvais paysans ne sont pas traités différemment des bons paysans.

Ce principe de garantie collective est à la base de tout le système de crédit rural sénégalais. Il permet un remboursement automatique des dettes grâce à un prélèvement d'une partie du prix d'achat, mais il reste impopulaire. Un sondage révéla en 1970 que seulement 23% des villageois questionnés était favorable au système, alors que 72% s'y opposait, (le reste ne répondit pas).<sup>1</sup>

(iv) Même dans les pays où l'organisation des coopératives est solidement implantée - Sénégal et Niger - elle ne couvre qu'une partie limitée de la production agricole, se concentrant sur les cultures de rente. Ainsi en 1974, on pouvait répertorier 2.153 coopératives enregistrées au Sénégal. Parmi celles-ci, 1.664 étaient des coopératives arachidières, le reste étant des organisations spécialisées de consommateurs et de producteurs. Il n'y avait que 171 coopératives de producteurs de mil. Au Niger, où les coopératives se chargent de la première étape de commercialisation de tout le paddy, d'une grande partie du coton et de la moitié de la production d'arachide, il n'en reste pas moins qu'elles ne couvrent que 25% de la population du pays, étant géographiquement extrêmement concentrées.

---

<sup>1</sup>Italconsult, Rapport général sur la coopération, Annexe 1, Novembre 1970.

Ainsi, sur les 215 coopératives, 165 s'occupent uniquement de l'arachide (dans les régions Zinder et Maradi), 35 du coton (dans la région Tahoua) et 15 du riz (dans la région de Niamey).<sup>1</sup>

Le fonctionnement des coopératives sahéliennes a connu des difficultés autres que celles mentionnées - la plupart d'entre elles étant courantes dans l'ensemble du Tiers Monde. Le manque de main-d'oeuvre, notamment de personnel qualifié en comptabilité et en finances, crée d'énormes problèmes de gestion et de contrôle. Il a été rapporté que des responsables et des "peseurs" de coopératives ont pratiqué des actions frauduleuses comme, par exemple, des falsifications dans les poids. C'est pourquoi l'O.N.C.A.D. a reçu le droit au Sénégal d'enquêter et de poursuivre ces agents. Mais peut-être que le point le plus significatif du rôle des coopératives dans la commercialisation céréalière est le problème général de l'inadéquation des paiements par rapport aux coûts de commercialisation. Certaines coopératives ne sont pas suffisamment rémunérées et ne peuvent amortir leurs frais. D'autres voient leur part de revenu de commercialisation si inadéquate qu'elles ne peuvent accumuler de capital pour investir et fonctionner. Au Mali, par exemple, le groupement rural est responsable du transport des céréales du village à l'arrondissement, mais le coût alloué suivant le barème officiel ne lui permet pas d'embaucher des transporteurs privés. Au Niger, la SONARA s'est taillée la part du lion

---

<sup>1</sup>M. Brah Mahamane, op. cit., page 3.

du "surplus agricole" produit dans le secteur de l'arachide.<sup>1</sup>

Funel a souligné que les paiements aux coopératives pour les coûts de commercialisation de l'arachide étaient supérieurs à ceux reçus pour celle du coton.<sup>2</sup>

Il attribue cette différence au fait que les conditions de commercialisation ne sont pas les mêmes : d'une part, en ce qui concerne la commercialisation de l'arachide, les coopératives doivent faire face à la concurrence de commerçants privés. La SONARA doit payer aux agences d'Etat la même somme qu'elle paie à ces marchands privés pour les services primaires de la commercialisation d'arachides. Au contraire, pour le coton, il n'y a pas de compétition, la commercialisation étant toujours le fait de l'administration.<sup>3</sup>

Il est ainsi difficile d'éviter de conclure que, même si cette solution semble désirable, il n'apparaît pas possible de transférer la fonction de la première collecte aux coopératives.

Les besoins en main-d'oeuvre et en capacité d'organisation pour

---

<sup>1</sup>"...la marge payée par la SONARA aux coopératives n'a virtuellement pas changé entre 1963 et 1974. Elle s'élevait à 2.100 CFA/t en 1963-64 et 2.000 CFA/t en 1973-74. A la même époque, la marge nette accumulée par la SONARA s'est élevée de 3.500 CFA/t en 1963-64 à 29.000 CFA/t en 1973-74, soit une augmentation de 800%. (M. Brah Mahamane, op. cit., page 5.)

<sup>2</sup>A la fin des années 1960, les coopératives reçurent en paiement de la première étape de la commercialisation d'arachide 1.900 CFA/tonne, alors que les coûts réels étaient estimés à 832 CFA/tonne. Du "profit net", un remboursement de 750 CFA/t fut accordé aux producteurs, le reste étant alloué à l'U.N.C.C. et à d'autres agences agricoles. Au contraire, pour le coton, les coopératives reçurent 900 CFA/t, ce qui n'était pas suffisant pour produire un surplus. Funel, op. cit., page 315.

<sup>3</sup>Ibid.

les cultures d'exportation poussent déjà à sa limite le mouvement coopératif sénégalais qui, de tous ceux de la région, a probablement la plus grande expérience et la main-d'oeuvre la plus adéquate. Mais la première collecte est beaucoup plus délicate et difficile, en ce qui concerne les céréales. Dans ce secteur, les coopératives se trouveraient donc devant des tâches quasi-impossibles, surtout dans des pays tels que la Haute Volta où le mouvement coopératif est spécialement jeune ou même embryonnaire.

Il est utile de souligner un passage d'un récent article de la F.A.O., qui fait la liaison directe avec ce problème.<sup>1</sup>

"Toute étude approfondie des coopératives révèle souvent qu'elles connaissent des difficultés financières, en partie parce qu'elles n'ont ni comptabilité, ni gestion saines, mais en partie aussi parce que la tendance de considérer officiels les crédits et remboursements pousse les membres à essayer de prendre une part plus grande que celle qui leur revient. L'expérience suggère que les sociétés sont plus viables si elles sont sujettes à un contrôle et à une discipline rigides. En Tanzanie, par exemple, où le mouvement coopératif fut, un moment, considéré comme le moteur principal du développement rural et où 1.600 à 1.800 sociétés se sont créées en près de 10 ans d'indépendance (1971), il est apparu un enregistrement impressionnant d'échecs, notamment parmi les sociétés commerciales "tous azimuts." La structure du mouvement, qui a favorisé la solidité des syndicats centraux dans chaque région, avait la charge d'assurer qu'une partie du profit provenant de

---

<sup>1</sup>U.N.F.A.O., Agricultural Services Division : "The Catalytic Role of Various Types of Marketing Enterprises in Stimulating the Expansion of Local Production," étude présentée au Séminaire International de l'O.E.C.D./F.A.O. sur Critical Issues on Food Marketing Systems in Developing Countries, Paris, 18-22 octobre 1976.



la commercialisation prévue des récoltes ne soit pas détournée, ce qui réduisit le revenu pour chaque sociétaire et fut un facteur contributif, mais une gestion financière et opérationnelle maladroite, des frais généraux élevés et un manque de "savoir-faire commercial" en sont également des causes majeures. En essayant de réduire les coûts de commercialisation et d'améliorer l'efficacité, le gouvernement en est venu à un système de négociations directes entre les comités de commercialisation ou les responsables de coopératives et les sociétés de coopératives au sujet de la commercialisation des cultures. Quant à savoir si cette décision sera appliquée..."

...il existe une tendance à une certaine déception vis-à-vis des coopératives en tant que forces d'encouragement du développement rural. Ainsi, il ne faut pas surestimer ce que ces coopératives peuvent apporter. Avec une bonne gestion et un rôle limité et clairement défini, leurs activités peuvent avoir des effets positifs.... Au contraire, quand on leur confie trop de responsabilités, elles ont tendance à succomber sous le poids...

Les organisations de développement régional ont la capacité technique et la structure administrative qui font généralement défaut aux coopératives. Elles ont aussi l'expérience en matière de commercialisation étant donné que beaucoup d'entre elles sont responsables de la commercialisation des cultures de rente, et de l'encouragement à la production, ce qui forme leurs principaux centres d'activité. Elles ont fréquemment de nombreux centres d'achats<sup>1</sup> et une capacité de transport substantielle. Elles sont ainsi des candidats possibles en ce qui concerne la supervision de la première collecte.

---

<sup>1</sup>Voir Volume II, Etude sur le Mali.

Néanmoins, dans le cas où elles auraient cette responsabilité, certains problèmes peuvent être anticipés :

(1) Les agences de développement se sont montrées capables d'obtenir des ressources financières considérables de la part de donateurs, ce qui explique leur position administrative et comptable relativement solide ainsi que leur relative autonomie. Ceci leur permet de trouver et de conserver un personnel qualifié grâce à des rémunérations et à des conditions de travail plus intéressantes que celles offertes dans la fonction publique. Aussi, l'accès à l'assistance technique a été, dans certains cas, bien utile. De plus, il est courant que ces agences aient davantage accès à un fonds non budgétisé (leur permettant d'avoir une certaine marge de flexibilité) que les organismes habituels du secteur public.

Malgré ces avantages, celles-ci apparaissent néanmoins fragiles. La manière dont elles pourront s'autofinancer dans le futur n'est toujours pas très claire. Actuellement leurs activités, tant dans l'encadrement du secteur agricole que dans le "développement rural intégré", présentent un certain caractère d'urgence. On espère donc que, quelles que soient les circonstances futures, ces agences arriveront à créer auprès des agriculteurs des changements irréversibles et cumulatifs dans le domaine des pratiques agricoles, c'est-à-dire à moderniser et à améliorer la productivité de ce secteur.

La tâche de base de ces agences est de stimuler la production, de fournir des cadres qualifiés à la population rurale et

d'introduire de nouvelles méthodes, davantage d'instruction et de meilleure qualité, davantage d'équipement et de plus haute technicité. La tâche liée à la stimulation de la production demande à elle seule des ressources considérables en personnel qualifié et en fonds. Il serait donc déraisonnable de surcharger ces agences avec des responsabilités de commercialisation.

Ceci est d'autant plus vrai que l'expérience passée a presque toujours confirmé la prédominance des priorités de politique des prix favorisant un bas prix au consommateur. On peut s'attendre à ce qu'une telle politique, combinée avec des coûts de commercialisation croissants, fasse pression sur les agents primaires de commercialisation qui constatent que leurs activités ne sont pas rentables. C'est ce qui s'est passé en Haute-Volta, en 1974-75, quand les organisations de développement rural (O.R.D.) ont eu la responsabilité de la commercialisation des céréales. Cette politique avait en partie pour fondement l'espoir que les O.R.D. pourraient trouver en cette activité une source sûre de financement. En fait, la plupart d'entre elles trouvèrent la marge bénéficiaire trop basse pour amortir les frais généraux et donc pour susciter quelques "profits." Le résultat en a été un transfert des ressources - en hommes, camions, énergie administrative - des tâches de production qui constituaient initialement les activités principales de l'O.R.D. à l'exercice de la commercialisation. Après 1975, la plupart des O.R.D. refusèrent de participer à la commercialisation céréalière.

La situation est similaire en ce qui concerne l'Opération Mil-Mopti, opération déclenchée par une agence régionale de développement au Mali et qui consiste à accroître la production de mil. Les O.M.M. achètent le grain aux fermiers et le transportent aux silos de l'O.P.A.M. dans les chefs-lieux d'arrondissement. La citation suivante précise le type de problèmes et de divergences qui sont apparues :<sup>1</sup>

L'O.P.A.M. est supposée recevoir les céréales aux chefs-lieux des arrondissements, les O.M.M. étant responsables du transport des centres de collection aux chefs-lieux. Néanmoins, puisque l'O.P.A.M. ne dispose pas d'agents et d'installations de stockage à tous les emplacements, et étant donné l'insuffisance de la capacité de transport, il est de règle que l'O.P.A.M. ne reçoive la marchandise que dans les capitales de ces cercles délimités, augmentant ainsi le volume transporté par les O.M.M.

Il existe certains problèmes majeurs en ce qui concerne la manutention du grain livré par les paysans :

- installations de transport insuffisantes pour répondre à l'accroissement des besoins,
- absence d'installations de stockage aux centres de regroupement (quand elles existent pour le stockage d'intrants agricoles, elles sont utilisées dans la mesure du possible pour le stockage temporaire du grain).
- retards dans le déchargement et le pesage aux centres de réception de l'O.P.A.M. en pleine saison (en fin de campagne).

---

<sup>1</sup>Mahamadou Berthe et G. Olaf Meyer-Ruhle, Report on the First Joint Evaluation of Mils-Mopti, Mopti/Bamako, Avril-Mai 1977.

Ces problèmes provoquent la perte de grain parce que celui-ci, stocké en plein air, n'est pas protégé au début de la saison des pluies quand le ramassage est retardé. L'année dernière, l'O.M.M. s'est occupée du transport du grain jusqu'au mois d'août, ce qui a considérablement affecté ses activités d'encadrement pour la nouvelle saison. Néanmoins, puisque les pertes et les dommages sont aux risques et périls de l'O.M.M. jusqu'à ce que le grain soit livré à l'O.P.A.M., l'évacuation des céréales constitue l'activité prioritaire de l'Opération.

L'O.M.M. essaye de récupérer les sacs et l'argent des cultivateurs qui n'ont pas livré les quantités prévues. Quelquefois, l'un ou les deux ne peuvent être récupérés. Les chiffres des pertes ne sont pas disponibles.

L'O.M.M. reçoit de l'O.P.A.M. pour ses services :

2,786 FM/kg pour la collecte  
3,000 FM/kg pour l'évacuation vers l'agence  
O.P.A.M. aux chefs-lieux de cercle.

Ces revenus doivent entrer dans un fonds de roulement.

Le directeur de l'O.M.M. a déclaré que les dépenses occasionnées par ces services ne sont pas couvertes par les revenus et que, par conséquent, ceux-ci devraient être augmentés. Il a continué en disant qu'une étude était en préparation sur le montant des coûts réels des activités de l'O.M.M. et des pertes que l'O.P.A.M. devrait lui rembourser.

Ceci suggère une dernière considération : l'impact sur les agriculteurs. La commercialisation des céréales est une activité très incertaine; le transfert de fonds destiné à financer les achats de céréales peut être retardé ou réduit. Les transports, le stockage et les avances de crédit pour l'achat d'intrants - tous ces éléments peuvent constituer des points de pression comme il l'a

été indiqué dans le cas de l'O.M.M. Une bonne pluviosité peut créer un surplus disponible important qui ne pourra pas être commercialisé aux prix officiels établis ou transporté ou stocké d'une façon appropriée. Une mauvaise récolte créera la situation inverse, c'est-à-dire des pressions sur l'agriculteur pour qu'il vende sur les marchés parallèles à des prix supérieurs aux prix officiels. A moins qu'une politique de prix effective ne soit introduite, ces problèmes de prix ne peuvent être évités.

La participation des agences de développement à la première collecte des céréales introduit toute une série de conflits potentiels - ou au moins de relations tendues - entre l'organisation de développement elle-même et ses clients, les cultivateurs. Il y a de fortes chances pour que la méfiance qui en résulte affecte l'attitude du paysan envers l'agence de développement, son personnel et ses efforts de production.

Le troisième agent public possible pour prendre en charge la première étape de la commercialisation est l'agence céréalière nationale elle-même - OFNACER, O.P.A.M., O.P.V.N., etc... Celles-ci peuvent établir leurs propres centres d'achats et/ou répartir leurs propres agents dans tout le pays pour acheter directement à l'agriculteur. Le D.C./F.D.A.R. au Tchad a déjà pratiqué en partie cette politique, en ce qui concerne le riz.

L'avantage principal de cette politique est sa simplicité administrative. Les autorités céréalières nationales auraient la responsabilité de la commercialisation - de l'agriculteur au détaillant. Ceci peut encourager le développement d'activités de

spécialisation de commercialisation céréalière dans le secteur public et, donc, avoir des conséquences saines sur l'exécution et la productivité.

Cependant, une telle solution transférerait la fonction de la collecte primaire à un organisme très éloigné de la vie rurale et ayant peu de contacts directs avec celles-ci. Cet organisme se trouverait dans une réalité rurale très complexe, surtout si les réformes nécessaires sont introduites: par exemple, classement par qualité, différenciation géographique des prix, etc... Il s'avérerait nécessaire que cet organisme tienne compte des conditions régionales variées, des vicissitudes climatiques, des problèmes concernant le manque de transport et de stockage. Afin de faire face à toutes ces variations de conditions et à tous ces problèmes et incertitudes, l'organisme en question a besoin d'un niveau de compétence et d'un degré de connaissance des situations locales très importants; ceci sans parler des besoins évidents de flexibilité et d'autonomie d'action. Une organisation appartenant au secteur public, opérant traditionnellement avec une structure centralisée et avec toutes les contraintes entraînées par l'absence de personnel qualifié et de capital roulant, peut ne pas être capable d'avoir cette sorte de flexibilité et d'adaptation requises.

En tous cas, cette politique impliquerait une duplication des tâches considérable. Plusieurs organisations sont déjà en contact direct avec les producteurs ruraux - les agences de développement, par exemple, ou les magasins publics de détail dans certains états, ou les coopératives. Un système de commercialisation primaire devrait ainsi être créé parallèlement aux autres agences rurales.

De plus, des conflits bureaucratiques pourraient s'ensuivre.

Dans certains cas, l'agence nationale de commercialisation céréalière dépend du Ministère du Commerce, ce qui révèle que la protection des consommateurs urbains a toujours été l'un de ses objectifs principaux, sinon le principal.

En tout cas, une duplication des efforts et des installations serait probablement inévitable, ce qui créerait une dépense élevée en capital, tant humain que physique.

Enfin, un tel monopole affronterait les mêmes types de problèmes que toute agence de commercialisation céréalière. Face à un commerce de petite taille qui est partout présent et reste solidement implanté, il serait difficile de maintenir ce monopole. De nombreuses réformes du même ordre que celles suggérées dans l'Etude Diagnostique devraient être introduites. Mais les risques de déficits importants ou de manque de capitaux disponibles resteraient élevés. En plus, pour survivre, cette politique, comme toute option de monopole d'Etat, exige une politique des prix écartant le dilemme du "tout ou rien", dilemme qui fait partie de la réalité actuelle. Le Gouvernement doit soit laisser une certaine flexibilité aux prix - c'est-à-dire les laisser évoluer selon le marché - soit introduire un plan effectif de stabilisation des prix.

### C. Une "Légère" Intervention

La direction finale que pourrait prendre une politique gouvernementale de commercialisation est celle d'une intervention légère et indirecte. Cela impliquerait une amélioration de fonctionnement des marchés céréalières, une réduction des tendances



et des pratiques monopolisatrices et un impact sur les prix au moyen d'opérations sur le libre marché grâce à des stocks régulateurs.

Plus précisément, cette solution impliquerait un lien explicite entre les programmes de développement rural et l'objectif d'une plus grande intégration des marchés : les projets de construction et d'entretien des routes rurales intensifieraient l'objectif de désenclavement des régions isolées. Les services d'information sur les récoltes seraient étendus. Il serait également essentiel d'obtenir de plus rapides et de meilleures estimations de la taille des récoltes, des prix et des variations locales des conditions des marchés, de même que d'utiliser la radio et autres formes de communication publique pour diffuser ces informations. Quand il existera plus d'informations sur la nature et l'étendue du crédit rural, le problème devra être étudié avec rigueur afin de réduire d'une manière effective les dangers réels ou potentiels de la domination des prêteurs. La priorité devrait aussi être donnée à l'extension du stockage à l'exploitation même, pour protéger l'agriculteur et contre le mauvais temps et contre les prêteurs.

Du point de vue législatif, l'interdiction d'entrer dans le circuit commercial devrait être abandonnée ainsi que les règlements limitant le nombre d'acheteurs agréés et les restrictions à l'entrée libre dans le commerce céréalier.

L'intervention concernant les prix, dans la mesure où elle est jugée nécessaire, devrait prendre la forme d'achats et de ventes

à partir d'un stock régulateur public. L'agence nationale céréalière exécuterait ces actions de stabilisation des prix et approvisionnerait les régions déficitaires en cas d'urgence, c'est-à-dire quand il apparaîtra, après un certain temps, que le secteur privé ne rend pas les services requis. L'agence céréalière serait également responsable du stockage des réserves nationales d'urgence et de la distribution de l'aide alimentaire. A l'exception de ses opérations d'urgence, l'agence céréalière agirait indirectement - vendant du grain aux grossistes ou aux détaillants quand les prix sont "trop élevés" et l'achetant sur le marché quand ils sont "trop bas".

Les avantages de cette solution sont sa simplicité et ses aspects économiques. Elle utilise la meilleure source de talents commerciaux existant au Sahel. Elle économise le capital, tant humain que physique. Elle évite la plupart des contradictions et des difficultés inhérentes aux tentatives gouvernementales de "maîtriser" le marché. Elle stimulerait l'esprit d'entreprise.

Cette solution comporte des inconvénients, comme toute autre solution.

-Elle peut apparaître peu attrayante au niveau idéologique et politique.

-Elle ne donnerait probablement des résultats que lentement en ce qui concerne le pouvoir de négociation de l'agriculteur vis-à-vis du commerçant. L'importance de cet inconvénient dépend des faits - c'est-à-dire du degré réel de déséquilibre des forces

existant entre ces deux agents et donc du degré d'exploitation auquel il mène. Comme il l'a été souligné dans ce rapport, ceci est un des sujets sur lesquels nous ne possédons pas d'informations très solides. L'ampleur de cet inconvénient dépend également du degré d'importance des autres options.

-Les réformes qui entraînent une réduction de la présence directe du gouvernement ne peuvent être introduites qu'en période de bonne récolte. Une mauvaise récolte et des pressions vers la hausse des prix qui s'ensuivent créent des tensions dans l'économie et la société. Cela donne également des occasions à certains commerçants d'exercer des activités illégales, comme la contrebande.

-Parallèlement, une réforme renforçant le rôle des commerçants privés ne peut marcher que si le gouvernement établit certaines conditions rendant irrésistibles certaines activités commerciales "indésirables". Par exemple, en 1968-69, année de libéralisation du commerce au Mali, le gouvernement fixa des prix céréaliers à un niveau bas relativement à ceux des cultures d'exportation et à ceux en vigueur dans les pays voisins. Les commerçants vinrent utiliser les fonds gouvernementaux qui leur étaient avancés pour financer l'achat de céréales, utilisèrent ces fonds pour acheter des cultures de rente, qui étaient beaucoup plus profitables, et firent de la contrebande. La réforme fut immédiatement abandonnée. Ainsi, la libéralisation des systèmes de commercialisation exige des mesures subordonnées afin de créer un terrain favorable au succès de cette opération.

#### IV. LA POLITIQUE DES PRIX: PROBLEMES, OPTIONS ET CONTRAINTES

Le présent chapitre commence par un bref commentaire sur les aspects de la politique des prix déjà abordés au cours de notre étude diagnostique du chapitre II . Nous nous pencherons ensuite sur quelques questions principales de politique des prix: (i) quel est le niveau approprié du prix des céréales; (ii) quelles sortes de systèmes régulateurs sont nécessaires, désirables ou réalisables; (iii) quelles sont les conséquences des plans pour l'accroissement de la production et consommation rizicoles sur les politiques des prix, en particulier pour le Mali; et, (iv) quelles sont les implications des propositions sénégalaises récentes concernant la mise en route de programmes de substitution sur une grande échelle de céréales importées sur les politiques des prix?

##### A. La Réforme des Imperfections du Système Public des Prix

Certains problèmes majeurs de politique des prix ont déjà été exposés:

(a) Les prix aux consommateurs des céréales ont été subventionnés soit de façon directe, soit par l'établissement d'un prix au consommateur officiel inférieur à la fois au prix déterminé par le marché et au prix au producteur officiel à l'exploitation avec, en plus, les frais de commercialisation.

(b) Les changements des prix sont annoncés à des moments mal choisis par rapport à la façon dont ils devraient influencer

les décisions de semailles.

(c) Les structures des coûts ou barèmes qui établissent les marges de commercialisation, les frais de transport et les coûts des autres intrants appartenant à la chaîne de distribution sont basées davantage sur des négociations politiques ou administratives que sur les coûts réels.

(d) Les prix officiels sont trop homogènes du point de vue des différences régionales et qualitatives.

Il est difficile d'épiloguer sur la plupart de ces problèmes. Presque tous les observateurs s'accordent à penser que ces imperfections devraient être corrigées. Le problème n'est pas de savoir quoi faire, mais plutôt de savoir comment le faire. Dans certains cas, l'obstacle principal a un caractère politique, par exemple, une politique des prix orientée vers la consommation. Dans d'autres cas, ce n'est qu'une question de capacité administrative, par exemple, l'introduction de différences qualitatives dans la structure des prix. Dans d'autres cas encore, c'est peut-être une question de doctrine, par exemple, l'élimination d'un système des prix uniforme et national auquel beaucoup de pays semblent s'être attachés.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Dans le rapport du CEGOS sur le Mali, par exemple, l'idée de "péréquation" n'est absolument pas mise en doute. En fait, l'exposé sur les alternatives de politique de commercialisation est basé sur la nécessité de maintenir (et de financer) un système des prix uniforme et national. L'uniformité des prix est mentionnée en passant, mais elle ne fait l'objet d'aucune recommandation.

La question du moment opportun est la seule où il puisse y avoir un désaccord analytique. Il n'est pas toujours souhaitable d'annoncer des changements de prix avant les semailles (comme on le préconise parfois), à moins que l'agence céréalière ne soit prête à acheter toutes les céréales offertes au prix annoncé. La fin de l'automne - novembre ou décembre - est en fait une meilleure période puisque la décision concernant les prix devrait être faite d'après une comparaison du volume prévu de la récolte avec la disponibilité de crédit et la capacité de stockage.

#### B. Le Niveau "Correct" des Prix des Céréales

Une hausse des prix des céréales mènera à un accroissement de la production de deux façons. D'abord, les céréales deviendront plus attrayantes par rapport aux cultures concurrentes,<sup>1</sup> et la proportion des cultures vouée aux céréales augmentera.

Ensuite, les meilleurs rendements par unité de terrain, de main-d'oeuvre et d'autres intrants augmenteront l'utilisation et la qualité des facteurs de production consacrés aux céréales.

Bien que la direction du mouvement de la production en

---

<sup>1</sup>Bien entendu ceci suppose, pour les besoins de l'analyse que toutes choses, y compris les prix des cultures concurrentes telles que le coton et les arachides, demeurent constantes.

réponse à cette hausse soit très certainement positive, nous ne connaissons pas encore son ordre de grandeur. A priori, on pourrait s'attendre à une relation assez élevée entre changements de prix et changements de production, c'est-à-dire de hautes élasticités de production, puisque les céréales vivrières et les cultures de rente annuelles (arachide, coton) sont cultivées sur le même sol souvent avec des techniques semblables. Mais partout dans le monde l'évidence empirique indique de façon surprenante que les élasticités de l'offre des céréales alimentaires sont assez basses.<sup>1</sup> Il se peut que la méthodologie sur laquelle ces études sont basées ne soit pas acceptable, mais même si les estimations empiriques représentent fidèlement la réalité -- c'est-à-dire le fait que les paysans sont généralement lents à répondre aux changements relatifs des prix de leurs

---

<sup>1</sup>Voir Raj Krishna, "Agricultural Price Policy and Economic Development", dans H. M. Southworth et B. F. Johnson (éditeurs): Agricultural Development and Economic Growth, Cornell University Press, 1967, surtout pp. 505 ff. Les élasticités de l'offre des céréales recueillies par Krishna demeuraient en général inférieures à 0.1. Aucune ne dépassait 0.4. Celles-ci s'appliquent à des élasticités de culture unique et à court-terme. Ces résultats sont confirmés ultérieurement par un recueil d'études sur les élasticités de l'offre. Sur environ 200 études de ce genre 30 seulement indiquaient des élasticités de plus de 0.4, mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que sur plus de 250 élasticités d'offre estimées à long-terme, 23 seulement dépassaient l'unité, (Hossein Askari et John Thomas Cummings, "Estimating Agricultural Supply Response with the Nerlove Model: A Survey," International Economic Review, Vol. 18, No. 2 (Juin 1977), pp. 264-270.)

cultures -- nous avons toujours de fortes raisons de croire que la réponse serait relativement forte dans le Sahel. La raison en est que les cultures d'exportation et les cultures vivrières sont facilement interchangeables du point de vue technique pour une grande partie de cette région. De plus, de nombreux exemples renforcent la même hypothèse de manière non systématique, voire le remplacement de l'arachide par le mil/sorgho en Haute-Volta et au Niger au début des années 70, lorsque les prix devinrent nettement plus favorables aux céréales.

En outre, la sensibilité de l'offre du mil/sorgho commercialisé par rapport aux prix est probablement plus élevée que celle de la production. On peut attribuer ceci au fait qu'une grande partie de l'accroissement de la production, dû à la hausse des prix, aura lieu sur le marché étant donné que dans les conditions sahéliennes, on peut raisonnablement supposer que la plupart des producteurs ont satisfait aux besoins familiaux au niveau de production précédent. L'effet du revenu sur la demande paysanne pour la consommation de la récolte devrait donc être relativement faible.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Matlon signale que les élasticités des ventes par rapport à la production sont élevées -- unité pour les groupes à très faible revenu, 2.6 pour les producteurs à gros revenus. (Peter J. Matlon, The Size Distribution Structure and Determinants of Personal Income Among Farmers in the North of Nigeria (Dissertation doctorale, Cornell University, Mai 1977, p. 274.). Ceci apporte une évidence indirecte et suggestive de la sensibilité de la production commercialisée par rapport aux hausses des prix.

Suite page suivante



La question, pour ceux qui prennent les décisions, n'est donc pas de savoir si une hausse des prix augmentera la quantité commercialisée. Ceci est presque sûr, bien que l'on puisse débattre la question de l'ordre de grandeur de cette augmentation. La question d'intérêt analytique est ici de savoir jusqu'à quel point la politique des prix peut et doit servir à encourager des accroissements de la production des céréales. C'est une question différente de celle de savoir si les prix des céréales ont été ou sont "trop bas", question présentée au Chapitre II. A tout moment, il y aura dans chaque pays une réponse différente à cette question. Au fur et à mesure que l'économie évolue, que les prix nationaux et mondiaux changent, que les objectifs économiques et sociaux sont révisés, les prix aux producteurs des céréales doivent être réévalués. Certains des critères principaux que l'on peut utiliser pour ce faire ont déjà été exposés: l'existence d'autres politiques et programmes (tels que les impôts, les subventions et l'assistance alimentaire) qui ont amené des distorsions entraînant des prix trop

---

1 (suite)

Ray Krishna offre une preuve indirecte semblable dans "The Marketable Surplus Function for a Subsistence Crop: An Analysis with Indian Data," The Economic Weekly, Numéro Annuel, Février 1965, pp. 309-320. Consulter, à titre d'avis contraire, T.N. Krishnan, "The Marketed Surplus of Foodgrains: Is it Inversely Related to Price?," Economic Weekly, Vol. 17 (1965), pp. 325-328. Et pour une étude empirique récente indiquant une élasticité positive et relativement élevée de la production commercialisée par rapport aux prix, voir A. I. Medani, "Elasticity of the Marketable Surplus of a Subsistence Crop at Various Stages of Development," Economic Development and Cultural Change, Vol. 23, No. 3 (Avril 1975), pp. 421-429.

bas ou trop élevés pour les céréales; les prix relatifs des cultures de rente et des cultures vivrières; les coûts de production relatifs et les termes de l'échange agricole; les comparaisons avec les prix des pays voisins; les comparaisons des prix et revenus ruraux avec les prix et salaires urbains.

Notre intention est donc ici d'explorer les conséquences analytiques d'une politique "positive" des prix céréaliers (et de ses contraintes), politique visant à donner à ces prix un niveau plus élevé que celui déterminé par le marché de façon à encourager la production.

Certains aspects de l'environnement physique et économique sont d'une importance vitale pour la compréhension des contraintes imposées à une politique des prix positive.

(1) La production céréalière varie largement d'une année à l'autre par suite des grandes différences annuelles en pluviométrie et de la dépendance directe de la récolte sur le volume et la répartition des pluies. D'après les estimations de la F.A.O. pour la région du Sahel, les variations de la pluviométrie totale expliquent 50 à 70% de la variation de la production du mil et du sorgho.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>B.I.R.D., West African Foodgrain Study, Sept. 1976, p. 25.

De plus, plus la pluviométrie moyenne est faible, plus sa variation annuelle est prononcée. Une étude comparative des années 1965 à 1974 indique que les rendements moyens en céréales étaient deux fois plus inconstants au Sénégal et au Tchad qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana - 17-19% de variation dans les pays du Sahel à côté de 7-9% dans les états côtiers.<sup>1</sup> Un quart environ de la population sahélienne, 6 millions d'habitants, vit au Nord de 500 mm isohyète. Beaucoup d'entre eux se livrent à la culture du mil/sorgho. Cependant, cette région a une grande variabilité de pluviométrie (et donc de production): on peut s'attendre à une réduction de la pluviométrie de 33% une année sur cinq.<sup>2</sup>

(ii) La production commercialisée -- le "surplus disponible" -- varie encore plus que la production totale. Une bonne récolte augmente le surplus mis en vente par un multiple de l'augmentation de la production totale.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>Ibid, p. 26. Etant donné les incertitudes des chiffres de base, toutes ces estimations parallèles doivent être considérées avec prudence.

<sup>2</sup>Cette estimation est basée sur "Rainfall Probability Diagram" construit par Cocheme et Franquin, An Agro-Climatology Survey of a Semi-Arid Area in Africa South of the Sahara, et traduit par le chiffre 4.1, BIRD, West Africa Foodgrain Study, 1976.

<sup>3</sup>Si la production atteint un million de tonnes, dont 150.000 sont commercialisées, une augmentation de la production à 1.1 millions de tonnes augmentera le surplus vendable d'un maximum de 70%. Bien entendu, une partie de l'augmentation en production sera consommée par les paysans parce qu'ils ne produisaient auparavant pas assez pour leurs propres besoins, ou parce qu'ils veulent consommer davantage de grains et ainsi bénéficier aussi de l'accroissement de la production. Il est probable cependant que la majeure partie de la récolte marginale sera mise sur le marché.

(iii) L'élasticité de la demande en céréales par rapport aux prix est relativement faible, c'est-à-dire que la consommation n'augmente pas beaucoup lorsque le prix diminue, ni ne diminue beaucoup lorsque le prix augmente. Ceci signifie que des changements dans quantité commercialisée entraînent d'importants changements inverses des prix.

(iv) Au cours des années normales, la production nationale satisfait presque entièrement la demande locale, c'est-à-dire que les importations et exportations de céréales sont marginales. Les chances d'utiliser les importations comme source de substitution sont limitées puisque le blé est la seule céréale dont l'importation soit substantielle et que ses importations sont très limitées.

Ceci ne s'applique bien entendu pas à l'ensemble de la région, mais plutôt aux états continentaux -- Mali, Haute-Volta, Niger, Tchad.

Supposons qu'un secteur commercial privé existe, ainsi que des organisations commerciales d'Etat et que le problème fondamental du soutien des prix des céréales au-dessus du niveau du prix déterminé par le marché soit présenté dans ce contexte. Supposons maintenant qu'il y ait peu de pluies et une mauvaise récolte et que la quantité de grain mise sur le marché diminue notablement. Le prix déterminé par le marché, dans ce cas, sera bien au-dessus de son niveau "normal" offert par l'agence de commercialisation ou par les coopératives. Le prix peut être égal ou

supérieur à ce prix de marché, mais pas inférieur, car les paysans auront donc tendance à vendre leur produit aux commerçants privés. L'agence gouvernementale de commercialisation ne pourrait acheter dans ce cas que peu ou pas de grains, ou seulement du grain de qualité inférieure.

Supposons à présent que les pluies soient bonnes, la récolte abondante et la quantité mise sur le marché très importante. Dans ce cas, le prix déterminé par le marché sera inférieur au prix officiel et presque tous les paysans vendront leur récolte aux coopératives et/ou aux agences gouvernementales.

On devra faire face à la question: que doit-on faire du grain qui est "offert en surplus" au prix officiel? Il y a quatre possibilités principales: le grain peut être vendu aux consommateurs à des prix subventionnés; il peut être stocké à des fins de stabilisation et de constitution d'un stock de secours; ou bien encore il peut être utilisé de différentes façons -- le fourrage par exemple, ou l'exportation.

Si ce grain peut être exporté ou s'il peut remplacer des importations, le pays pourra plutôt faire face à des occasions favorables qu'à des problèmes. A l'heure actuelle toutefois et, sauf dans les états côtiers, les possibilités de substitution d'importations sont limitées. Les exportations sont donc seules à fournir une solution théoriquement facile et appropriée, nous considérerons donc plus loin les possibilités d'exportation.

### 1. La Vente Nationale

La première façon d'utiliser "l'excès" de l'offre en céréales créé par une hausse des prix aux producteurs (les ventes sur le marché national) se heurte à l'obstacle d'une demande peu dynamique. Etant donné la faible élasticité par rapport aux prix de la demande pour le mil/sorgho -- les céréales de base -- les prix aux consommateurs devraient beaucoup diminuer pour encourager la consommation de quantités substantielles de céréales supplémentaires. Cependant, si la politique "positive" des prix aux producteurs doit être maintenue, ceci implique une subvention soulevant la question de justice économique, d'effets stimulants et de répercussions macro-économiques pour lesquelles on ne possède actuellement pas de réponse. La question de savoir qui bénéficie et qui paie dépend de la situation socio-économique de ceux qui achètent le grain et de ceux qui le vendent. S'il est vrai, comme on l'entend dire quelquefois, que la majeure partie du grain provient d'un nombre relativement restreint de gros agriculteurs alors que les paysans des régions déficitaires et les éleveurs achètent une bonne partie du mil mis sur le marché, les résultats sont une redistribution des revenus des

groupes les plus nécessiteux vers les groupes les plus aisés.<sup>1</sup>

Un grand nombre de ceux qui profitent de la hausse des prix grâce à des recettes plus élevées doivent aussi payer plus cher pour le grain qu'ils achètent -- étant donné que de nombreux paysans sont à la fois acheteurs et vendeurs - de sorte que leur bénéfice net en est d'autant plus réduit. Du point de vue de l'incitation à la production, le plus haut prix du grain peut conduire non point à une augmentation de la production agricole globale, mais à la réorientation de la production, le mil et le sorgho remplaçant l'arachide et le coton. Les effets macro-économiques d'un tel changement ne peuvent pas être positifs puisqu'il en résulterait, entre autres effets, un revenu national moins élevé et une balance des paiements moins favorables. Il y aurait également des implications budgétaires puisque les revenus diminueraient et les dépenses augmenteraient par suite de la politique du prix du grain et de la politique de subvention.

---

<sup>1</sup>Pour autant que nous le sachions, il n'existe aucune étude faite sur cette question dans les pays sahéliens. Il n'existe d'ailleurs que très peu d'études de ce genre sur d'autres pays. Le Rapport du CEGOS suggère qu'une grande partie de la quantité commercialisée provient des paysans les plus aisés. Peter Matlon (op. cit.) a découvert que dans sa série de villages du Nord du Nigéria, l'élasticité des ventes par rapport aux changements de production était plus élevée pour les producteurs les plus riches. Ceci tend à soutenir l'hypothèse d'après laquelle les producteurs les plus aisés profitent davantage d'une augmentation des ventes que les producteurs moins favorisés. Raj Krishna (op. cit.) présente une conclusion opposée avec son analyse de données indiennes.

## 2. Le Stockage

Si le "surplus" céréalier peut être acheté une année, puis emmagasiné et vendu l'année suivante lorsque la récolte est mauvaise, le problème sera réduit mais non pas éliminé. Ce qui nous intéresse vraiment, ce n'est pas un système de stabilisation "pur", l'égalisation des prix sans changement du prix moyen, mais l'augmentation à long terme par rapport au prix moyen déterminé par le marché. Il nous reste à présenter le problème de savoir que faire de l'augmentation produite dans l'offre des céréales alors que la demande est très inélastique. En outre, on ne peut raisonnablement pas supposer que le cycle des oscillations des bonnes aux mauvaises années soit régulier. Il est très probable que trois bonnes années soient suivies d'une mauvaise et que, de toute façon, si la stabilité des prix encourage en elle-même la production, la quantité produite n'en sera que plus grande. En l'absence de marchés d'exportation, l'accumulation de stocks de grain semble être la conséquence la plus probable. Les coûts de ce stockage, y compris les pertes dues aux insectes et à l'humidité ainsi qu'à la détérioration de la qualité, seraient probablement considérables.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>L'expérience indienne actuelle donne quelques leçons intéressantes. L'Inde a eu de bonnes moussons pendant trois années consécutives: 1974-77. On estime que la récolte de 1977 totalisera 120 millions de tonnes et sera donc égale à la récolte record de 1975. Le New York Times annonce: "Selon les responsa-  
Suite page suivante



### 3. Nouvelles Utilisations

Il est très concevable que l'on trouve des tas d'autres manières d'utiliser le surplus céréalier, surtout étant donné les prix relativement bas auxquels il pourrait être vendu en tant que consommation non alimentaire. La possibilité la plus évidente, et qui est aussi celle à laquelle il est le plus souvent fait allusion, est celle des céréales en tant que fourrage pour la volaille et le bétail. Elle s'avère être du plus grand intérêt et mérite toute notre attention. Pour le moment cependant, et même en ce qui concerne le futur immédiat, la façon dont le marché potentiel du fourrage est capable de supporter plus d'un volume de grains relativement faible n'est pas claire du tout.

---

#### 1 (suite)

bles de la Société Alimentaire (Food Corporation), qui voient avec inquiétude la conservation de 20 millions de tonnes en réserve, la mousson a gâché une grande partie des stocks exposés aux éléments et les a rendus impropres à la consommation humaine. La majorité est vendue pour nourrir le bétail... Ils affirment que jusqu'à présent les pertes ne constituent qu'un faible pourcentage du stock total, mais on s'efforce désespérément de réduire les stocks à la quantité plus malléable de 10 millions de tonnes. Le grain en surplus entassé à l'extérieur n'est protégé que par des feuilles de polyéthylène, il est humide et ne pourra demeurer longtemps dans cet état sans subir de lourdes pertes... Le gouvernement précédent, sous la direction d'Indira Ghandi, et ceci afin d'être sûr d'éviter une répétition des disettes des années passées, a autorisé de grosses importations alimentaires alors même que la production nationale battait tous ses records. En raison de l'effondrement des prix sur le marché libre, les cultivateurs ont vendu leur surplus à la Société Alimentaire Gouvernementale qui leur offrait un "prix soutenu" de 20% plus élevé. Ceci a abouti à un encombrement des entrepôts et à une hausse prononcée des frais de stockage... (Le New York Times, 28 Août 1977, p. 11.)

#### 4. Les Exportations

De tous les pays du CILSS, deux seulement, le Mali et la Haute-Volta, semblent actuellement offrir un potentiel réel en exportations de céréales. Les autres, à l'exception du Niger, étaient (même avant la sécheresse de 1968-1974) importateurs nets de céréales en grosses quantités et, à moins que des changements radicaux de politique n'interviennent, le demeureront pendant au moins dix ans. Le Tableau XXVII présente les accomplissements passés et les prévisions concernant l'auto-suffisance en céréales, basés sur une continuation présumée des tendances actuelles.

Tableau XXVII. Taux d'Auto-Suffisance en Céréales, 1961-65, 1969-71 et Projections pour 1985

<u>Pays</u>	<u>Pourcentage de la Consommation Nationale en Céréales Couvert par la Production Locale</u>		
	<u>1961-65</u>	<u>1969-71</u>	<u>1985</u>
Mali	99	97	92
Haute-Volta	98	96	91
Niger <sup>a</sup>	105	99	92
Mauritanie	67	51	49
Sénégal	70	66	59
Tchad	99	98	89
Gambie	83	80	73

<sup>a</sup>On doute des chiffres concernant le Niger. D'autres études (telles que le "country study"/de la BIRD, 1975) prédisent que le taux d'auto-suffisance pourrait bien tomber à 85% en 1985 et, à moins que des augmentations énormes de productivité ne surviennent, à 80% en 1990. On ne sait pas encore exactement si le Niger est sur le chemin d'un déficit céréalier structurel. (Pour un résumé de ces questions, se référer au Rapport de la BIRD sur le Niger, 1975).

SOURCE: BIRD, Western African Foodgrain Study, 1976. Les données de base proviennent toutes de la F.A.O.

Ces taux d'auto-suffisance montrent que le potentiel d'exportations est faible. Les projections indiquent que même le Mali et la Haute-Volta importeront davantage de céréales en 1985. Ces chiffres sont toutefois assez trompeurs. L'"auto-suffisance" comprend le blé qui, d'après ces projections, est supposé être importé en proportion croissante par tous ces pays en raison de sa forte élasticité de demande par rapport au revenu. Il est donc possible que le Mali et la Haute-Volta puissent produire un surplus exportateur dans le domaine de certaines céréales (riz et mil) tout en continuant d'importer d'autres céréales, comme le blé par exemple.

Le marché d'exportation potentiel du Mali et de la Haute-Volta, tout au moins pour le prochain trimestre, doit pour plusieurs raisons être limité à l'Afrique Occidentale.

(a) Les frais de transport des régions productrices de ces pays continentaux aux régions côtières sont très élevés. Le chemin de fer est le moyen de transport le moins coûteux. Les frais minimums d'affrètement ferroviaire de Bamako à Dakar s'élèvent actuellement à 25 FM/kg, soit à environ 56 dollars US/tonne métrique. Si on y ajoute le prix aux producteurs garanti du mil ou du sorgho (32 FM/kg), le coût minimum du mil et du sorgho maliens livrés à Dakar s'élève à 88 dollars US/tonne métrique. A ceci, on devrait encore ajouter les frais de commercialisation primaire, les frais d'administration générale et autres dépenses.

Toutefois, les prix moyens des sorghos américains à un port du Golfe de Guinée s'élevaient à 50 dollars US au cours des années soixante; des projections récentes du prix du sorgho américain en 1985 placent celui-ci à 85 dollars.<sup>1</sup> Malgré leur qualité supérieure, les sorghos d'Afrique de l'Ouest devraient donc faire face à une forte concurrence sur les marchés internationaux.

En ce qui concerne le riz, la situation est comparable. Le prix malien du riz décortiqué ("qualité marchande") était d'environ 110 FM/kg en 1976. Ceci met le prix du riz malien livré au port de Dakar à 300 dollars US/tonne métrique. Le prix sur le marché mondial d'une qualité comparable de riz (25 à 35% de brisures) livré au port de Bangkok était d'environ 200 dollars US/tonne en 1976. Puisque les frais de transport entre Ouagadougou et Abidjan ne sont pas notablement inférieurs, la Haute-Volta se heurte au même problème.

(b) Les prix internationaux s'appliquent à des marchandises de qualité standardisée (sorgho # 2 U.S., Thaïlande 5% - ou 25-35% de brisures, etc...). Les produits maliens ne se conforment pas à ces qualités standard. Les consommateurs africains préfèrent le mil malien pour son goût et celui-ci fait donc face à une demande nationale plus forte qu'elle ne le serait à l'étranger où les goûts sont différents et où on utilise les grains bruts ("coarse grains") comme ingrédients de fourrage.

---

<sup>1</sup> IBRD, Price Forecasts for Major Primary Commodities, July 1975 and June 1976.

(c) Le Mali et la Haute-Volta sont également désavantagés par le faible volume de leur surplus d'exportation ainsi que par leurs grandes variations dues aux changements atmosphériques. Les agents de commerce international n'expriment que peu d'intérêt pour des lots limités et incertains, surtout si ceux-ci ne sont pas de qualité standardisée. De plus, avec ces petits volumes, il serait difficile de profiter des meilleurs tarifs d'affrètement s'appliquant aux grosses quantités.

Ces difficultés majeures affaiblissent le potentiel d'exportation du Mali et de la Haute-Volta vers les pays d'outre-mer, tout au moins en ce qui concerne le futur proche. Ces problèmes se révèlent être de moindre importance lorsqu'on considère l'exportation à destination de l'Afrique de l'Ouest. Les pays voisins, le Sénégal, la Mauritanie (et le Niger si l'on accepte l'hypothèse d'un déficit structural), ainsi que les pays côtiers du Golfe de Guinée constituent le meilleur potentiel d'exportation malienne et voltaïque de céréales. Ce sont les marchés vers lesquels une politique orientée vers l'exportation céréalière devrait être dirigée.

Le Tableau 3G (p.339) dans l'Appendice présente le système d'importation du riz en Afrique de l'Ouest. On voit que la moyenne des importations de riz enregistrée par les 13 pays de cette région entre 1970 et 1974 (sauf la Guinée), totalisait 500.000 tonnes dont 180.000 allèrent au Sénégal, 104.000 à la Côte d'Ivoire,

Tableau XXVIII. Comparaison des Projections des Profits  
Provenant des Exportations de Céréales avec  
les Prix au Producteur

<u>Profits Provenant</u> <u>d'Exportations d'Outre-Mer</u>	<u>1976</u>	<u>1978</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>
Sorgho	20	19	15	15
Maïs	24	24	22	22
Riz	96	90	81	81
<u>Coût de Production</u> <sup>a</sup>				
Sorgho	37	37	37	37
Maïs	37	37	37	37
Riz	105	105	105	105
<u>Profit</u> <sup>b</sup> <u>par kg</u>				
Sorgho	-17	-18	-22	-22
Maïs	-13	-13	-15	-15
Riz	-9	-15	-24	-24
<u>Profits Provenant</u> <u>d'Exportations au</u> <u>Sénégal</u>				
Sorgho	32	31	27	27
Maïs	36	36	34	34
Riz	72	68	61	61
<u>Profit</u> <sup>b</sup> <u>par kg</u>				
Sorgho	-5	-6	-10	-10
Maïs	-1	-1	-3	-3
Riz	-33	-37	-44	-44

<sup>a</sup>Y compris coût d'entassement et mise en sacs et 2% de pertes pour le sorgho et le maïs; coût de l'Office du Niger dans le cas du riz (1974/75 coût actuel non à jour).

<sup>b</sup>Un profit négatif implique une perte nette.

SOURCE: IBRD, Review of Agricultural Investment Plans, (Mali), 1976.

41.000 au Libéria et presque tout le reste (35,000 tonnes) à la Sierra Leone.

Du point de vue du potentiel d'exportation du riz malien, ses partenaires du CILSS (le Sénégal, la Mauritanie et la Gambie) qui importèrent en tout plus de 220.000 tonnes de riz de 1970 à 1974 (sans compter l'assistance alimentaire), ainsi que la Côte d'Ivoire, semblent offrir des possibilités spéciales. Il existe toutefois certains obstacles dans les deux cas. Même pendant les années cinquante et soixante, quand le Mali était exportateur net de riz, il n'en exportait pas de grosses quantités au Sénégal, en Gambie ou en Mauritanie.<sup>1</sup> On voit que la raison principale en est la préférence sénégalaise (et gambienne et mauritanienne) pour le riz brisé asiatique qui coûte beaucoup moins cher que le riz de qualité standard (généralement moitié-prix). Le riz de meilleure qualité ne constitue pas 10% des importations rizicoles sénégalaises, gambiennes et mauritaniennes. Par conséquent, le Mali ne pouvait vendre son riz à ses voisins de l'Ouest qu'en subissant des pertes considérables comme on le voit d'après le Tableau XXVIII.

---

<sup>1</sup> Les exportations enregistrées de riz malien totalisaient en moyenne 12 à 15.000 tonnes par an au début des années soixante, allant presque entièrement en Côte d'Ivoire.

Les exportations vers la Côte d'Ivoire, auparavant le meilleur marché malien, disparurent presque complètement vers le milieu des années soixante pour des raisons diverses: d'abord à cause de la concurrence des sources asiatiques moins coûteuses et plus sûres et, plus récemment, par suite de l'expansion de la production nationale ivoirienne.

On s'est récemment livré à quelques tentatives pour mesurer le potentiel de rendement des exportations de diverses céréales maliennes. Le Tableau XXVIII présente une évaluation de la B.I.R.D.; celui-ci montre clairement que les perspectives d'exportation vers les pays d'outre-mer, présentes et futures, ne sont pas brillantes. On voit aussi que, si l'on se base sur la structure actuelle des frais de production et de transport, même les exportations vers le Sénégal ne sont pas rentables et les perspectives d'exportation en 1985 ne sont pas meilleures. Le Tableau montre également que le potentiel d'exportation du sorgho est bien plus important que celui du riz.

Ces chiffres sont assez sommaires et on peut les contester.<sup>1</sup> mais la plupart des observateurs sont d'accord avec la tendance

---

<sup>1</sup> Michailof, par exemple, estime que le sorgho malien peut être livré à Kaolack à 64.000 FM la tonne, un peu moins cher que le sorgho américain. La différence est due aux frais de transport de Kaolack à Dakar. (S. Michailof, Remarques Générales sur la Commercialisation et la Politique du Prix des Céréales au Mali, Caisse Centrale de Coopération Economique, Services d'Etudes Economiques et Financières, Mars, 1977, p. 26).



principale qu'ils indiquent: l'exportation des céréales sera difficile et encore plus pour le riz que pour le mil, le sorgho ou le maïs.

Le phénomène des exportations céréalières en Afrique de l'Ouest n'est pas nouveau. En plus des exportations maliennes vers la Côte d'Ivoire, la partie est de la Haute-Volta a traditionnellement fait partie de la zone alimentant la ville de Niamey. Au cours des dernières années, ces mouvements du grain ont ralenti. L'établissement des contrôles douaniers a rendu les exportations voltaïques de mil plus difficiles (et même illégales pendant certaines années) de sorte que ce flux a pris fin. Aujourd'hui, on peut encore trouver du mil malien et voltaïque de contrebande sur les marchés de Niamey, de Tillaberry et d'Ouallam, mais seulement en quantité limitée. L'échange de bétail mauritanien contre du mil malien le long de la frontière entre ces deux pays est encore très fréquent, et le commerce illicite par la rivière Chari et le lac Tchad est aussi très étendu.<sup>1</sup> La persistance de ces systèmes commerciaux "naturels", malgré les nombreux obstacles et les chiffres décourageants du Tableau XXVIII, semble indiquer l'existence d'un potentiel réel du commerce entre états de l'Afrique de l'Ouest.

---

<sup>1</sup>Voir Volume II, Etude sur le Tchad.

Il existe pour les exportations de mil malien et voltaïque au moins trois marchés potentiels:

1. Les prix du mil à Niamey sont élevés par rapport aux prix des pays voisins et les liaisons routières avec l'est de la Haute-Volta et le Mali sont courtes et adéquates. Au cas où le Niger subirait un déficit céréalier structural, la partie ouest du pays pourrait constituer un marché important, surtout pour le mil voltaïque.

2. La Mauritanie restera probablement toujours importatrice nette de céréales, mais puisque la population est relativement réduite et sa consommation de mil par personne basse, ce marché pourrait ne pas devenir aussi important que son faible taux d'auto-suffisance ne semble l'indiquer.

3. La partie est du Sénégal pourrait devenir une consommatrice importante de mil malien. Les sénégalais l'apprécient beaucoup, les zones productrices maliennes sont proches et il existe une liaison ferroviaire.

Les pays du sud, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Ghana et le Nigéria sont peut être aussi des importateurs potentiels de céréales en provenance des pays du Sahel. Cependant, plus on va au sud, plus on rencontre de riz brisé produit localement et parfois subventionné ou importé à un prix très bas. En outre, les populations des pays du Golfe de Guinée semblent préférer le riz, le blé et particulièrement les plantes tubéreuses

au mil.<sup>1</sup>

On peut résumer notre conclusion sur le potentiel des exportations de la façon suivante:

(i) Actuellement, seuls le Mali et la Haute-Volta possèdent un potentiel d'exportation réel, surtout le Mali.

(ii) Il semble que les cultures les plus encourageantes soient le mil, le sorgho et le maïs.

(iii) Les réductions du coût réalisées par certains investissements (moyens de transport, installations de stockage, irrigation) et par les changements technologiques pourraient modifier radicalement cette évaluation en rendant les céréales sahéliennes plus concurrentes par rapport à celles produites ailleurs en Afrique de l'Ouest.

(iv) L'expansion des exportations nécessite une structure de commercialisation bien plus avancée que celle qui est actuellement en vigueur. La pénétration et la rétention des marchés extérieurs exigent de l'exportateur la capacité de livrer des lots considérables et de qualité uniforme à des périodes très exactes.

---

<sup>1</sup>Un accroissement de l'urbanisation et des revenus renforce cette tendance à réduire la consommation du mil. Une étude de la B.I.R.D. (B.I.R.D., Western Africa Foodgrain Study, 1976) révèle que de 1960 à 1975, la consommation de mil par personne en Côte d'Ivoire est tombée de 14 à moins de 7 kg. La consommation de riz a augmenté de 37 à 43 kg et celle du blé de 12 à 19 kg. Quant à la consommation des plantes tubéreuses, elle est tombée de 457 à 379 kg.

Du point de vue des activités intérieures, des procédés de triage et de contrôle de qualité sont nécessaires, ainsi que la création d'installations de stockage et la formation du personnel de gestion des stocks. Ces capacités commercialisables n'existent actuellement ni au Mali ni en Haute-Volta.

(v) En vertu de ces considérations, nous concluons qu'il serait imprudent de baser une politique positive des prix sur l'hypothèse ou l'espoir que l'accroissement de la production ainsi créé trouverait aisément des marchés d'exportation.

### C. La Stabilisation des Prix

Au contraire d'une politique de hausses des prix de céréales, leur stabilisation se prête davantage à l'action de l'Etat. En principe, cette opération peut faire bénéficier à la fois les producteurs et les consommateurs, même s'il se peut que ces bénéfices soient faibles et doivent demeurer équilibrés par rapport aux coûts. La stabilisation inter-annuelle est beaucoup plus difficile et beaucoup plus coûteuse que la stabilisation saisonnière. Ces deux politiques de stabilisation peuvent être réalisées soit par l'instauration d'un stock régulateur "pur" avec un prix moyen calculé (théoriquement celui qui aurait été déterminé par les forces du marché), soit par une fourchette des prix à l'intérieur de laquelle on maintient le prix en achetant si celui-ci tombe au-dessous de la limite inférieure ou en vendant s'il dépasse la limite supérieure.

Ces deux politiques peuvent être réalisées aussi par des méthodes indirectes comme l'intervention d'un organisme officiel céréalier sur le marché libre sous forme de transactions (achats et ventes) avec les commerçants.

La stabilisation inter-annuelle des prix est plus difficile, plus risquée et plus coûteuse que la stabilisation saisonnière et ceci pour plusieurs raisons.

En premier lieu, comme on l'a fait remarquer antérieurement, les quantités commercialisées ne forment qu'une petite fraction de la production totale et sont, par conséquent, sujettes à de grandes variations quand la production totale varie elle-même. C'est pourquoi une capacité de stockage considérable par rapport aux quantités commercialisées est nécessaire pour stabiliser les prix d'une année à l'autre, ce qui rendrait cette opération coûteuse.

En deuxième lieu, une stabilisation inter-annuelle des prix céréaliers comporte, en elle-même, une contradiction fondamentale. L'objectif premier supposé d'une stabilisation est de réduire le degré d'incertitude pour le producteur, encourageant ainsi ses efforts d'expansion de la production. Néanmoins une telle opération, si elle réduisait effectivement ce degré d'incertitude, ne pourrait être prolongée parce qu'elle impliquerait le maintien des prix à des niveaux fixes dits de soutien sans rapport avec la taille des récoltes. L'inélasticité de ces prix de soutien

conduirait à des frais de stockage élevés dans le cas d'une succession de bonnes récoltes. De plus, la réduction de la marge d'incertitude du paysan aurait probablement pour conséquence une augmentation des quantités produites et commercialisées qui devraient alors être achetées par l'agence de stabilisation afin de maintenir le prix de soutien.

D'un autre côté, dans le cas où cette agence céréalière réduirait ce prix de soutien en fonction de l'évolution des récoltes annuelles et des conditions du marché, elle éliminerait son premier objectif qui est de réduire la marge d'incertitude du producteur en diminuant les fluctuations des prix.

En plus de ce problème fondamental, il en existe d'autres. La stratégie de stabilisation des prix peut être également déjouée dans le cas où les stocks détenus par l'agence de stabilisation ne sont pas assez importants. Dans ce cas, si la récolte est mauvaise, les commerçants au courant de l'insuffisance de ces stocks et donc, de l'incapacité de la part de l'organisme de maintenir le prix du marché au-dessus du plancher officiel, n'ont rien à perdre à stocker leur propre grain en attendant que les réserves officielles s'épuisent et que le prix monte.<sup>1</sup>

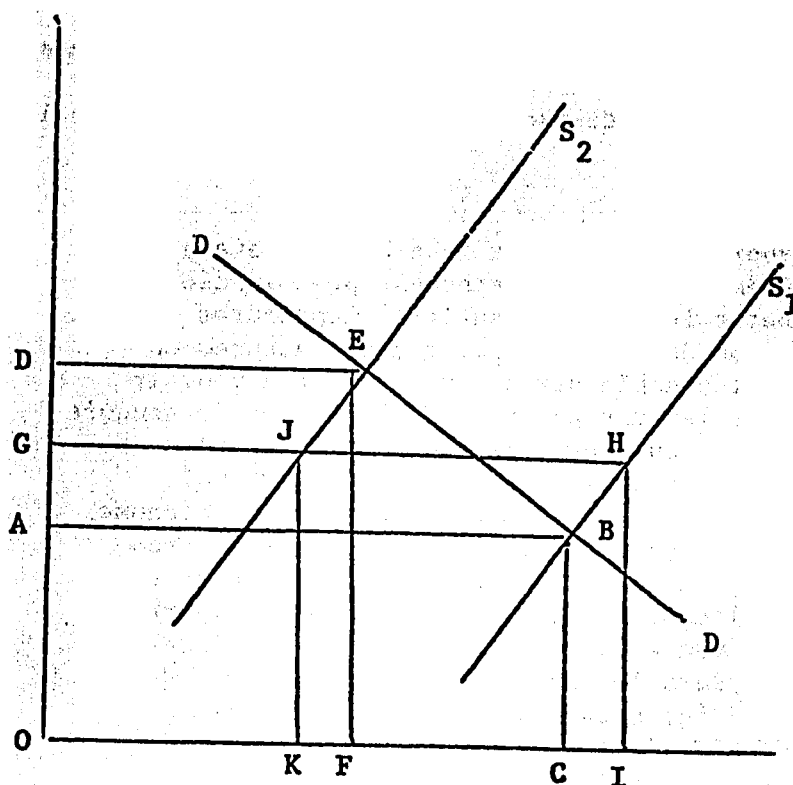
---

<sup>1</sup>L'agence céréalière peut importer des quantités supplémentaires, mais cette opération serait probablement plus coûteuse et conduirait à un déficit dans le cas de la politique de maintien d'un prix stable à la production. Il y aurait aussi des délais qui laisseraient jouer la spéculation ainsi décrite.

La stabilisation inter-annuelle des prix céréaliers présente encore un autre inconvénient. Si elle est appliquée avec succès, les revenus du paysan provenant de la vente des céréales seront plus irréguliers, cette instabilité étant liée à celle des quantités commercialisées. On peut comprendre ce phénomène intuitivement: la situation dans laquelle les prix sont stabilisés entraîne la destabilisation du revenu. En effet, sans stabilisation une bonne récolte conduit à un prix de vente bas et une mauvaise récolte à un prix plus élevé, c'est-à-dire que le prix évolue en fonction des quantités offertes. Mais, dans le cas d'une stabilisation des prix, une bonne récolte ferait augmenter les revenus du paysan provenant des ventes céréalières tandis qu'une mauvaise récolte aurait l'effet contraire.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Voir note page suivante.



<sup>1</sup> Il sera peut être utile de faire appel à une analyse élémentaire d'offre et de demande. Au cours de l'année 1, une bonne année, la courbe d'offre du mil est  $S_1$ ; l'année suivante, la récolte (et les ventes) sont plus réduites:  $S_2$ . Au cours de la première année, si le prix du mil n'est pas stabilisé, ce prix s'élèvera à OA et, étant donné la courbe de demande DO, le revenu total aux producteurs sera la surface OABC. Au cours de la deuxième année, le prix au marché s'élèvera à OD et le revenu des producteurs à ODEF. On peut constater que la différence de surface entre ODEF et OABC n'est pas très importante, ce qui signifie que les revenus des producteurs n'ont pas changé autant que les prix eux-mêmes (les élasticités de l'offre et de la demande déterminent l'amplitude de ce changement). Supposons maintenant que les prix sont stabilisés. Le prix est officiellement placé à OG, la moyenne des prix entre les deux années. A ce prix, les revenus des producteurs sont très élevés au cours de la première année (OGHI) et très faibles au cours de la deuxième (OGJK). Les revenus des producteurs sont destabilisés, c'est-à-dire plus variables avec les prix stables qu'avec les prix mobiles.



Par opposition, la stabilisation saisonnière des prix ne présente pas les mêmes difficultés, sinon à un degré moindre. Néanmoins, aussi longtemps que l'agence de stabilisation devra acheter aux prix officiels, il pourrait y avoir des problèmes comme en témoigne le compte-rendu d'une expérience ayant eu lieu au Tchad.

En 1966/67, le Tchad fit face à une grave pénurie de céréales et le Gouvernement prit la décision d'acheter le mil en quantités importantes pendant la saison des bas prix, de façon à assurer un prix raisonnable aux producteurs et à pouvoir agir sur les marchés pendant la saison de soudure en vendant aux consommateurs à un prix plus abordable. Ce travail fut confié à la SONACOT, société d'économie mixte et de gestion autonome, déjà créée pour la commercialisation des produits agricoles tchadiens (pour la plupart en vue de l'exportation) et des produits importés (mis en vente dans des boutiques éparpillées partout dans le pays). La récolte de mil de fin 1967 fut surabondante et les finances de la SONACOT limitées. La SONACOT fut obligée d'acheter au prix plancher de 12 F le kg 2.000 tonnes de mil. Ses finances épuisées, la SONACOT dut arrêter les achats et les prix sur les marchés plongèrent immédiatement à un niveau placé aux environs de 6F (à Mongo même 2 F le kg). Par suite de difficultés financières et du manque d'insecticides, la SONACOT dut écouler les stocks aux prix courants sans attendre la saison suivante de hauts prix et perdit plusieurs millions.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> PNUD, op. cit., pp. 168-169

On peut ainsi tirer des conclusions assez nettes en ce qui concerne la politique des prix et les différentes stratégies de stabilisation. Une politique des prix "positive", impliquant l'établissement de prix aux producteurs supérieurs à ceux déterminés par le marché, est sujette à des problèmes de réalisation. En l'absence de débouchés commerciaux extérieurs appropriés, l'utilisation de "l'excès de l'offre" ou du "surplus" de céréales risque de présenter des difficultés réelles. Puisque la consommation intérieure ne peut s'élever d'une façon significative que si le niveau des prix est bien plus bas, des subventions à la consommation sont donc nécessaires pour combler la différence entre le prix à la consommation et le prix à la production. Ainsi, ceci sauve de l'inélasticité de la demande les frais de stockage et les pertes qui pourraient atteindre d'énormes proportions

Au niveau macro-économique, les conséquences apparaissent également plutôt négatives. Dans la mesure où la politique des prix "positive" favorise les cultures vivrières au détriment des cultures destinées à l'exportation, il s'ensuivrait une réduction des revenus publics, des revenus des exportations et donc une réduction du taux général des investissements ainsi que de la croissance économique. Chaque état du C.I.L.S.S. peut calculer la probabilité et l'importance de chacune de ces conséquences et comparer leurs coûts avec les bénéfices probables devant résulter d'une plus grande sécurité en matière céréalière.

Ces sombres présages, concernant les limites d'une politique des prix positive visant la stimulation de la production céréalière, coïncident avec les conclusions provenant d'autres études. Raj Krishna remarque que les prix paraissent avoir moins d'impact sur le niveau de la production que la technologie et les progrès appartenant à d'autres secteurs favorisant l'augmentation de la productivité.<sup>1</sup> Il conclut:

En mesurant l'influence des variations de prix sur le développement agricole, nous ne devons pas perdre de vue qu'avant tout la transformation de l'agriculture traditionnelle se situe au niveau technico-organisationnel. Cette transformation ne peut pas être provoquée uniquement ou principalement par des variations de prix. En contrepartie, les efforts au niveau technico-organisationnel peuvent être retardés ou accélérés par ces mêmes variations. Lorsque ces dernières sont

---

1

"Des études reposant sur les cas où l'on rencontre une culture unique, une conclusion importante semble émerger: l'influence marginale de la variable prix sur le niveau de la production est bien inférieure à celle d'autres facteurs comme ceux qui déplacent la fonction de l'offre tels la disponibilité d'eau et les indices de progrès quant à la variété et à l'encadrement. L'étude sur le Punjab, qui présente les élasticités de la superficie cultivable par rapport aux prix relatifs ainsi que par rapport à d'autres variables, et ceci pour plusieurs cultures, indique clairement que, même en cas d'élasticité positive par rapport aux prix, celle-ci est inférieure à l'élasticité par rapport aux autres variables. L'élasticité par rapport à l'extension des surfaces irriguées est supérieure à l'élasticité par rapport aux prix dans les cas du blé, du coton et du mil; il en est de même pour l'élasticité par rapport au niveau des pluies dans le cas du sorgho, des graminées, du blé non irrigué et de l'orge ainsi que pour celle se rapportant à la productivité (une approximation des progrès quant à la variété) dans le cas du riz". Raj Krishna, "Agricultural Price Policy and Economic Development" ("Politique des Prix Agricoles et Développement Economique"), in Southworth and Johnson, op. cit., pp. 516-517.

favorables, elles peuvent accélérer la diffusion des innovations et des nouveaux intrants, l'utilisation de la capacité non employée et même les modifications institutionnelles. Au contraire, des variations défavorables peuvent ralentir ou bloquer toutes ces évolutions.<sup>1</sup>

En ce qui concerne la stabilisation, celle qui est inter-annuelle a des possibilités limitées par les conditions citées ci-dessus. La stabilisation saisonnière des prix à la production et à la consommation demeure donc la plus réalisable, bien que les renseignements existant sur l'évolution des prix n'accordent pas beaucoup de possibilités de bénéfices tangibles à ce genre de stabilisation. Ceci pourrait s'avérer inexact et une étude plus précise, ainsi que des données plus rigoureuses, permettraient de formuler des conclusions plus exactes. C'est ainsi que, comme dans tant d'autres domaines, l'obtention de meilleures connaissances de la réalité est une condition nécessaire à la réalisation d'une meilleure politique.

D. Substitution du Riz au Mil: Quelques Implications du Plan Quinquennal Malien

L'étude de la politique céréalière tend à considérer les céréales en tant que groupe. Une grande attention est en effet

---

1.

Ibid. Pour trouver des conclusions similaires, se rapporter à: John Mellor, Agricultural Prices in Economic Development: Their Role, Function and Operation, Occasional Paper # 39, Cornell-USAID Prices, Employment and Income Distribution Project, Department of Agricultural Economics, Cornell University, June 1970.

accordée aux rapports entre les cultures destinées à la consommation et celles destinées à l'exportation, mais les rapports entre les différentes cultures céréalières sont souvent négligés.

Pourtant, il existe à ce niveau des problèmes de grand intérêt et extrêmement importants. Plusieurs pays sahéliens prévoient une expansion notable de la production de riz, mais la façon dont cette politique va affecter la production, la consommation et les prix du mil n'est pas très claire.

Le problème s'applique particulièrement au Mali. Le Plan Quinquennal (1974-78) envisage une augmentation de la consommation de riz par habitant de 20 (chiffre estimé) à 79 kg entre 1975 et 1990. Pendant la même période, la même consommation de mil devrait subir une diminution allant de 150 (chiffre estimé) à 115 kg.

Le plan justifie cette politique de substitution à l'aide de trois arguments: les avantages de passer à une denrée de base plus stable, étant donné que le riz est ou peut être rendu capable de résister à la sécheresse; les meilleures possibilités d'augmenter la productivité du riz et donc les revenus qui en dépendent; enfin les progrès nutritifs qui en résulteraient pour la

1  
population.

Le plan malien de production reflète ce changement d'objectif en ce qui concerne la consommation céréalière. Le Plan Quinquennal (1974-78) est dominé par le souci concernant la production du riz irrigué - souci peut être bien naturel étant donné que le plan a été rédigé au cours de la période la plus dure de la sécheresse. Dans le plan original, 97 milliards de FM étaient

1  
Ces progrès nutritifs proviennent, néanmoins, d'une augmentation de la consommation des céréales, non de la substitution du riz au mil. En fait, le mil est plus nutritif que le riz, comme le tableau ci-dessous l'indique:

	Calo-ries	Proté.-ines (gr. par Kg.)	Lipides (par kg.)	Coûts			
				Kg. (FM)	Calo-ries ----- FM)	Proté.-ines (par FM)	Lipides -----
Mil/Sorgho	3.420	100	30	51.5	66	1.9	0.6
Maïs	3.560	95	40	51.5	69	1.8	0.8
Riz	4.120	70	20	116 <sup>a</sup>	36	0.6	0.2

a

Riz Malien 25 - c'est-à-dire 25% de riz brisé.

SOURCE: BIRD, Mali: Review of Agricultural Investment Plans  
Annexe I, 7.1

alloués à la production agricole alors que l'investissement total s'élevait à 395 milliards. Sur ces 97 milliards, 55 étaient destinés aux cultures vivrières et le riz irrigué en accaparait 85%, c'est la raison pour laquelle seulement 7 milliards furent alloués au mil et au sorgho. Ces répartitions budgétaires ont été modifiées et celles en vigueur depuis 1974 sont, en quelque sorte, différentes de celles prévues<sup>1</sup>, mais l'importance attribuée au riz irrigué demeure forte.

Le plan prévoit une augmentation de la production de paddy allant de 210.000 à 330.000 tonnes entre 1974-75 et 1978-79. Le Tableau 3F (B.I.R.D. (1.1) de l'Appendice présente les objectifs du Plan en ce qui concerne la production et la consommation. L'origine de cette augmentation de la production proviendra surtout de cinq projets importants qui recevront un quart de la somme consacrée aux cultures vivrières dans le cadre du programme de réhabilitation et d'expansion de l'Office du Niger,

---

1

Une révision faite en 1976 a augmenté le budget total du plan jusqu'à 510 milliards de FM, soit un financement supplémentaire de 30% pour le nouveau total (155 milliards de FM), ceci depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1976. Dans le secteur agricole, le financement supplémentaire s'élève à 28% de l'investissement prévu initialement et est surtout consacré à 2 projets, le plus important étant une subvention chinoise de 12 milliards de FM destinée au développement de l'Office du Niger, (Voir C.R.E.D., University of Michigan, Mali; Agricultural Sector Assessment. Ann Arbor, Michigan) Dec. 1976, pp. 181-183.

1  
soit 26 milliards de FM.

Ce qui n'est pourtant pas clair, et que le plan ne précise pas, est la manière dont le riz sera commercialisé. On a projeté un taux très rapide de l'augmentation de la consommation du riz, comme l'indique le Tableau des appendices. Nulle part dans le Plan il n'est indiqué comment les changements des habitudes alimentaires des maliens, ceux-ci étant pourtant sous-entendus, pourront s'effectuer. Il n'y a pas de précédent dans ce domaine au Mali et, depuis 1960, il n'apparaît pas qu'il y ait eu une forte augmentation de la consommation de riz. Il n'y a également pas de raison de prévoir une accélération du taux d'urbanisation ou du taux de croissance du revenu par habitant, taux qui représentent généralement les principaux facteurs d'augmentation de la consommation de riz.

Les implications de la politique des prix liées à cette volonté de changement sont extrêmement importantes. Actuellement, le prix du mil représente à peu près la moitié de celui du riz. Ce rapport sous-estime probablement la réelle différence existant entre les coûts moyens de ces deux céréales, la production de riz étant plus de deux fois plus coûteuse que celle

---

1  
Les quatre autres projets importants sont pour l'expansion de l'Opération Riz Ségou (13 milliards de FM); l'Opération Riz Mopti (9.4 milliards); l'Opération Mali-Sud (coton et céréales, 11 milliards) et l'Opération Arachides et Cultures Vivrières (5 milliards de FM).



<sup>1</sup>  
du mil. Le riz irrigué, qui nécessite un investissement en capital considérable, reviendra sans doute à trois fois plus cher que le mil. Même si cet investissement en capital prend la forme de subventions pour lesquelles il n'y a pas d'autres débouchés et s'il n'y a pas de frais d'amortissement, le coût de production de l'économie malienne restera plus élevé pour le riz que pour le mil.

De plus, le Plan suppose qu'aucune innovation dans la production ou la transformation du mil n'aura lieu pouvant diminuer le coût de cette céréale ou en faciliter la production et la consommation. C'est à ce dernier stade que l'on rencontre le goulot d'étranglement le plus important pour l'expansion de la consommation du mil. Néanmoins, au Sénégal comme ailleurs, on étudie la possibilité d'obtenir de la farine de mil acceptable et économique, ce qui rendrait le mil extrêmement attrayant aux

---

<sup>1</sup>  
D'après une étude de la B.I.R.D., le coût économique réel d'une partie de la production de riz malien est bien supérieur au prix de vente. Les paysans engagés dans la culture du riz inondé payent un impôt afin de couvrir les frais de capital liés au développement de polders, frais qui sont au-dessous de leurs coûts réels. Dans des conditions normales, le coût économique du paddy dans un polder récemment développé s'élève à 15 FM/kg au-dessus du prix au producteur (40 FM/kg en 1976), et le coût de ce riz pour l'économie dépasse 130 FM/kg alors que le prix au consommateur n'est que de 115 FM/kg pour un riz de qualité moyenne. (IBRD, Mali: Review of Agricultural Investment Plans, 1976.)

1  
prix actuels du riz et du mil.

Si le Mali pouvait exporter sa production accrue de riz, le problème de commercialisation serait écarté ou diminué mais, sauf avec l'aide de lourdes subventions, les perspectives dans ce domaine ne sont pas brillantes.

Afin d'absorber l'augmentation projetée de la production de riz sur le marché intérieur, il faudrait un net changement du rapport des prix, celui du riz devant être moins élevé qu'actuellement par rapport au prix du mil. Néanmoins, les coûts de production du riz restent très supérieurs à ceux du mil et, qui plus est, cette tendance risque de s'accentuer étant donné la part de plus en plus importante du riz irrigué.

Tout ceci nous pousse à croire que l'on devrait faire davantage attention à certains problèmes fondamentaux. Les conséquences budgétaires d'un programme de subventions pourraient être catastrophiques. Le besoin d'installations de stockage

---

1

La préparation du mil demande beaucoup plus de temps et d'efforts que celle du riz. En effet, 5 à 7 heures sont nécessaires pour la préparation du mil. Celui-ci doit être vanné, pilé, agité, cuit à la vapeur, trempé dans un bouillon. De plus, dès que cette préparation est commencée, elle ne peut être interrompue, ce qui pose des problèmes aux familles urbaines. L'Institut de Technologie Alimentaire de Dakar a favorisé les progrès du développement d'une farine de mil stable et sèche, pouvant être vendue directement à la ménagère soit sous la forme d'un pain fait d'un mélange de mil et de blé, soit sous la forme d'un couscous instantané. Actuellement, la production d'une telle farine est techniquement possible.

pour accumuler le riz sans débouchés commerciaux pourrait absorber une certaine partie du budget consacré au développement. La production du mil, qui requiert une forte main-d'oeuvre et qui est répartie dans tout le pays, déclinera selon les prévisions du plan ou, au mieux, aura tendance à stagner si le volume anticipé de la production de riz nouveau disponible sur le marché atteint ce qu'on envisage actuellement.

Réussir à produire, à coûts élevés, une denrée alimentaire de base ne pouvant être vendue sur le marché intérieur que si son prix est inférieur à celui du mil - denrée alimentaire de substitution produite à des frais relativement bas - ne donnerait pas un résultat particulièrement attrayant. Pourtant, c'est un résultat que l'on pourrait très bien obtenir si les priorités en matière d'investissements demeurent inchangées.

E. La Substitution de Grains Importés au Sénégal: Une Nouvelle Formule

De tous les pays du Sahel, le Sénégal est celui qui importe le plus de céréales et qui dépend le plus des importations alimentaires en général. Le Tableau XXIX, extrait de l'étude de pays sur le Sénégal située dans le volume II de ce rapport, indique la tendance des progrès du Sénégal vers l'auto-suffisance en céréales au cours des dernières années.

Tableau XXIX. Proportion de la Consommation des Céréales  
Provenant de la Production Nationale, des Importations Commerciales  
et de l'Aide Alimentaire, Sénégal, 1969-1977

<u>Année</u>	<u>Production Nationale%</u>	<u>Importations Commerciales%</u>	<u>Aide Alimentaire</u>	<u>Consommation Céréalière Totale (milliers de tonnes)</u>
1969-70	76	22	2	1.017
1970-71	60	39	1	836
1971-72	72	28	1	968
1972-73	49	37	14	757
1973-74	65	29	6	900
1974-75	79	20	1	1.131
1975-76	74	24	2	1.159
1976-77	(56) <sup>a</sup>	--	--	1.200 <sup>a</sup>

<sup>a</sup>Estimations Préliminaires

SOURCE: "Sénégal" Tome II de ce rapport, p.8. Voir p.7 pour données de base.

Ce Tableau n'indique aucune tendance claire, sauf la dépendance continue du Sénégal par rapport aux importations de céréales.

Une plus grande auto-suffisance alimentaire a constitué l'un des objectifs de la politique sénégalaise, ceci depuis plusieurs années. C'est à présent un objectif de première importance, ou tout au moins la conclusion émergeant d'une récente déclaration des objectifs de politique alimentaire préparée par le Ministère du Développement Rural.<sup>1</sup>

Cette importante réorientation de la politique alimentaire nationale sénégalaise mérite une analyse et une évaluation plus détaillées que nous ne pouvons ici le faire. En effet, nous ne pouvons que nous borner aux aspects étant directement rattachés à la politique des prix.

Le Rapport résume les nouvelles propositions de la façon suivante:<sup>2</sup>

Afin d'améliorer la nutrition de sa population et de réduire sa dépendance par rapport aux importations, le gouvernement a décidé de mettre en pratique une stratégie visant la substitution des importations. L'un des éléments

---

<sup>1</sup>République du Sénégal, Ministère du Développement Rural et des Ressources Hydrauliques, Food Investment Strategy, 1977-1985, Dakar, février 1977. Ce rapport fut présenté comme Document B: National Investment Strategy for Increasing Food Production: Sénégal, Quatrième Conférence du Groupe Consultatif sur la Production Alimentaire et l'Investissement dans les Pays en Voie de Développement, 7-9 septembre 1977, Washington D.C.

<sup>2</sup>Ibid.

majeurs de cette stratégie est d'encourager la consommation de mil, de sorgho et de maïs en modernisant la transformation de ces denrées de base, tout en continuant à assurer l'accroissement de la demande nationale de riz et de blé grâce aux politiques des prix.

De façon à exécuter le nouveau programme, le gouvernement sénégalais a l'intention de développer ses programmes de céréales non irriguées (mil, sorgho, maïs) et irriguées (riz). Du point de vue de la transformation, la commercialisation de la nouvelle farine de mil sera encouragée. La promotion de la consommation de mil et de maïs, selon le Rapport, "dépendra en grande partie des politiques de prix adoptées ". Cependant, " l'absence de renseignements à ce stade rend essentielle la détermination empirique du degré d'acceptabilité de ces nouveaux produits céréaliers. Cette recherche, faite en zones urbaines et rurales, formera la base du calcul des niveaux approximatifs des divers prix aux consommateurs....."<sup>1</sup>

Le Plan d'Investissement Alimentaire doit faire passer la consommation rurale moyenne de son niveau de 2.100 calories et 60 grammes de protéines en 1974 à 2.300 calories et 70 grammes de protéines en 1985. Le Plan, en accord avec un programme national de stockage, réduira les pénuries saisonnières. On a prévu que les importations de grains devraient passer de 325.000 tonnes

---

<sup>1</sup> Ibid.

(moyenne 1971-74) à 75.000 tonnes en 1985. Le coût, de 1977 à 1985, est estimé à 1 milliard de dollars U.S. dont 200 millions ont déjà été obtenus dans le cadre du Plan actuel (5<sup>ème</sup>).

Cette proposition représente, de bien des façons, un pas en avant.

(a) Elle présente les priorités agricoles avec une clarté digne d'éloges. Au Sénégal comme ailleurs, le gouvernement a de nombreux objectifs de développement rural: hausse des revenus ruraux, plus grande participation populaire à la prise de décisions politiques et économiques, progrès vers l'auto-suffisance alimentaire, etc... Cette proposition met l'accent sur l'auto-suffisance, l'agriculture non irriguée et l'irrigation à petite échelle. Dans la mesure où ceci représente un accord réel au sein du gouvernement, l'attention accordée à ces priorités devrait être pleine d'enseignements.

(b) L'accent est mis plutôt sur les grains bruts que sur le riz ou le blé. Le gouvernement a fait clairement savoir que le remplacement des grains "nobles" par les grains plus grossiers est la "pierre fondamentale" de la politique alimentaire. Le riz n'est pas négligé, mais l'attention est plutôt dirigée sur le mil, ce qui s'accorde bien avec les coûts de production relatifs des deux groupes de grains dans les conditions techniques, climatiques et économiques du Sénégal actuel.

(c) Elle souligne à juste titre la nature critique du goulot d'étranglement que la transformation constitue pour la production du mil. Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans la section

précédente, la longueur et la difficulté relatives du procédé de préparation du mil est une raison majeure pour laquelle les familles, surtout les familles urbaines, préfèrent le riz comme denrée de base. Le programme alimentaire proposé attaque ce problème de front.

(d) L'approche est pragmatique. Elle recommande, par exemple, qu'une série d'études exploratrices soit entreprise pour faciliter la définition de la nature et des dimensions des changements de politique nécessaires pour atteindre les objectifs envisagés.

Le rapport, cependant, traite certaines questions, dont plusieurs sont d'une importance vitale, d'une manière moins satisfaisante. Avant de nous y consacrer, considérons brièvement quelques questions moins centrales mais tout de même non négligeables:

(a) Le raisonnement économique sur lequel le programme de substitution des importations est basé n'est pas sans failles:<sup>1</sup>

- (i) le Sénégal ne pourra pas payer les importations futures;
- (ii) les prix de l'arachide n'ont pas été très attirantes et leur futur s'annonce mal;
- (iii) le Sénégal désire éviter les problèmes causés par les fluctuations des prix des céréales importées.

Cependant, les points (i) et (ii) ne sont que partiellement justes. Le fait que le Sénégal puisse ou désire payer ses importations est fonction des prix futurs de ses exportations

---

<sup>1</sup>Ibid., p.3a



principales par rapport aux prix de ses importations et du volume de ces exportations. D'après les projections actuelles, l'avenir des prix de l'arachide n'apparaît pas plus sombre que celui des autres céréales. Quant au point (iii), l'impact national des fluctuations de prix extérieurs peut être amorti par des stocks régulateurs, des politiques de peréquation. De toute façon, les revenus ruraux ne peuvent être stabilisés par une stabilisation des prix des céréales.

(b) Le rapport sous-entend que les seuls problèmes de la politique de commercialisation céréalière gouvernementale sont représentés par la centralisation et l'inefficacité de l'O.N.C.A.D., ce qui est inexact. Les difficultés de l'O.N.C.A.D. sont à la fois plus graves et plus nuancées. Pour le commerce du grain l'Office est superflu, car il n'est essentiellement qu'un intermédiaire supplémentaire. Ses procédés, comme ceux de l'administration en général, sont compliqués. Malgré son monopole légal, il ne commercialise qu'une petite fraction du grain mis sur le marché puisque (i) beaucoup de paysans préfèrent ne faire aucun commerce avec l'Office de crainte que ces transactions céréalières ne se lient à des questions de remboursement de crédit et d'impôts sur les ventes d'arachide;

(ii) les paysans peuvent obtenir de meilleurs prix

ailleurs<sup>1</sup>; (iii) l'O.N.C.A.D. demande que les producteurs transportent leur propre grain sur les lieux même où se trouvent les stations d'achat.

(c) Le rapport n'aborde pas les questions de politique des prix, sauf pour rappeler que ceux-ci auront un rôle important à jouer dans les modifications de la consommation. Mais on doit pourtant toucher à des problèmes importants, dont certains s'appliquent aux politiques de subvention des engrais. Les subventions aux engrais constituent environ 15% du programme d'investissement proposé (un milliard de dollars). On peut pourtant sérieusement douter du bien fondé économique et de l'impact de ces subventions.

Le Rapport (5.21 à 5.25) soutient avec enthousiasme la subvention aux engrais, bien qu'il fasse remarquer que le degré de subvention devrait être réduit. Mais des problèmes encore plus élémentaires devraient être cependant soulevés. Dans quelle mesure les bénéfices sociaux dérivés de l'usage des engrais sont-ils plus grands que les bénéfices privés? S'ils ne le sont pas, pourquoi procéder à une subvention? Nous avons mentionné antérieure-

---

<sup>1</sup> Durant la majeure partie de l'année 1975, par exemple, le prix au producteur du paddy était de 41.5 CFA/Kg et le prix officiel au consommateur était de 100 CFA/Kg. Au Sénégal, les moyens de transport sont relativement bons et peu coûteux. Les paysans pouvaient donc apporter leur grain en ville pour le vendre aux commerçants ou même directement aux consommateurs et recevoir beaucoup plus que 41.5 francs. De même, au début de 1977, le prix officiel du mil était de 35 CFA/Kg alors qu'à Dakar, il se vendait 65 francs. Les commerçants et les producteurs pouvaient donc se partager la différence entre les 35 francs payés par l'O.N.C.A.D. et le prix au détail de 65 francs.

ment que les effets de distribution des revenus pouvaient s'avérer contraires aux intentions originales, étant donné que les paysans bien situés bénéficient de cette subvention davantage que ceux qui se trouvent sur des terres moins favorisées. La raison pour laquelle un seul intrant est tellement subventionné n'est d'ailleurs pas claire. Les subventions ne réduisent pas les risques, bien qu'elles rendent les risques de changement moins onéreux. Du point de vue des coûts, il se peut qu'il y ait des moyens plus efficaces d'atteindre les objectifs pour lesquels on utilise présentement des engrais. Le fait est que le rapport ne traite pas de ces questions (ni d'autres tout aussi importantes) de politique de subvention accordée aux engrais.

Les questions encore plus critiques sont celles qui touchent les prix relatifs et les rapports entre la production, la consommation et les prix.

(a) Le raisonnement du rapport suppose que le Sénégal peut remplacer ses importations par la production céréalière nationale sans nuire à ses cultures d'exportation - surtout l'arachide. Ceci ne tient pas compte de plusieurs faits.

(i) Presque partout au Sénégal, une contrainte majeure à l'expansion de la production est la pénurie de main-d'oeuvre au cours des semailles et au début de la période de sarclage. Sur une grande partie du pays, il y a également des contraintes au sujet de la superficie cultivable. En l'absence de progrès technologiques pouvant assouplir ces contraintes, un certain prix devra être payé pour le remplacement des importations. Si la superficie, la main-d'oeuvre et autres intrants consacrés à la production de l'arachide

sont réorientés vers la production céréalière, la production arachidière déclinera certainement, ce qui aura des effets macro-économiques nuisibles sur le budget, le taux d'investissement, le taux de croissance, la balance de paiement et, finalement, le revenu national.

(ii) Les prix relatifs des cultures (arachide/mil; arachide/maïs; arachide/riz) dénotent une situation favorable à l'arachide. Peu de paysans sénégalais ont donc intérêt à remplacer la culture de l'arachide par celle d'autres céréales.<sup>1</sup>

Dans l'avenir, les progrès technologiques pourront modifier cette situation. L'acceptation des nouvelles variétés de mil à haut rendement (mil-gam, par exemple) pourrait faire une grande différence, mais ces changements sont encore à l'état de projets et ne sont donc pas sûrs. Les augmentations de production actuellement envisagées sont basées sur un encadrement destiné à répandre l'usage de meilleures pratiques et d'un meilleur équipement agricole.

Le fait est que dans les conditions actuelles, les paysans ne produisent pas de surplus céréalier pour le marché, à moins que les prix relatifs ne changent afin de rendre la culture du mil et du riz plus avantageuse que celle de l'arachide.

(b) Du point de vue de la production, les prix relatifs doivent changer en faveur du mil et du riz et au détriment de l'arachide. Mais du point de vue de la consommation, d'énormes changements des habitudes de consommation doivent avoir lieu, et les nouveaux prix relatifs que ceux-ci entraîneraient pourraient aller à l'encontre des changements de prix requis du point de vue de la production.

---

<sup>1</sup>Voir tableaux XIII et XIV.

D'après le rapport (par. 4.3), la demande en farine de blé devrait diminuer de 50% entre 1981 et 1985, bien qu'on la laisse augmenter jusqu'en 1981. La demande en riz devrait diminuer de 30% en 1985. Le Tableau XXX présente les changements projetés.

Le rapport, cependant, ne tient aucun compte de l'augmentation des revenus qui, en l'absence des changements proportionnels des prix, tendra à accroître la consommation céréalière. Nous avons ajouté une cinquième colonne au Tableau du rapport pour indiquer le montant de la consommation céréalière en 1985 si le revenu par personne augmentait de 4% par an. Le niveau élevé des élasticités de la demande en blé et en riz par rapport au revenu (0,7 et 0,4 étant des estimations courantes) montre que les changements en consommation nécessaires seront encore plus importants que le rapport ne l'indique. Le Tableau indique les ordres de grandeur considérés et les changements devant être effectués par les politiques des prix.

**Tableau XXX. Les Objectifs de Consommation Céréalière, 1981 et 1985**

	1974	1981	1985 <sup>a</sup>	1985 <sup>b</sup>	Objectif	Changement
	1974	1981	Sans augmen- tation due à la hausse des revenus	Avec Augmen- tation due à la hausse des revenus	de la demande 1985	de pourcentage devant être effectué par la Politique des Prix
	(en milliers de tonnes)					(%)
Farine de Blé	74	100	121	145	60	-59
Riz	225	289	335	362	234	-35
Farine de Maïs	57	72	82	87	170	95
Farine de Mil	296	343	373	388	440	13

<sup>a</sup> Sans changements de politique

<sup>b</sup> Suppose: (a) élasticités de la demande par rapport au revenu; 0,7 pour la farine de blé, 0,4 pour le riz, 0,3 pour la farine de maïs et 0,2 pour la farine de mil.  
(b) augmentation du revenu de 20% en cinq ans, 1981-1985.

De grands changements des prix relatifs seront nécessaires à la transformation des habitudes de demande jusqu'au degré désiré. Ceci demeurerait vrai même si l'on supposait des niveaux d'élasticité croisée élevés de la demande par rapport au coût.<sup>1</sup>

Les prix au détail du mil devront donc diminuer nettement et/ou les prix du blé et du riz devront beaucoup augmenter pour effectuer ces changements. Le rapport affirme que les prix du mil sont déjà relativement attrayants pour les consommateurs. L'accroissement de la consommation proviendra de l'introduction de formes du mil plus pratiques: farine et couscous de mil. Il nous semble toutefois que ceci ne suffirait pas à stimuler les changements de la consommation dans la mesure envisagée, et une baisse du prix relatif du mil sera donc probablement essentielle.

Il ne semble pas vraisemblable que les producteurs de mil puissent être attirés par la production à ces prix, c'est pourquoi des subventions pourraient être imposées de façon à maintenir la production. Ces dernières seraient toutefois sûrement substantielles, et il est difficile de voir comment elles pourraient être financées

---

<sup>1</sup>Pour ce qui est du mil, le problème est peut être plus sérieux que le Tableau ne l'indique. Dans la plupart des exposés techniques, il est supposé que l'élasticité de la demande en céréales comme le mil par rapport au revenu est négative; en même temps que le revenu augmente, la quantité de mil consommée diminue en faveur de celle du blé et du riz. Si cela est vrai au Sénégal, cela signifierait que des changements des prix relatifs plus importants que prévu devraient être nécessaires pour passer de la consommation réelle de mil en 1974 à la consommation anticipée pour 1985.

autrement que par des impôts sur les producteurs de cultures de rente. Tout ceci aurait donc un effet négatif sur le volume des récoltes de coton et d'arachide, sur la valeur du produit agricole, le taux d'investissement et le niveau du revenu national. En contrepartie, si l'on n'a pas recours aux subventions, la baisse des prix du mil destinée à encourager la consommation pourrait avoir des effets de production indésirables - c'est-à-dire une réorientation massive de la production du mil vers celle du coton et de l'arachide.

Le problème du riz est un peu différent. Une hausse du prix du riz conduirait à une diminution de la consommation et à un accroissement de la production locale. Il n'existe aucune contradiction comme dans le cas du mil: c'est-à-dire qu'un prix au producteur plus élevé stimule la production et décourage la consommation. Jusqu'à présent, la production locale de riz a été considérablement plus coûteuse que le riz importé et, par conséquent, dans la mesure où le riz national (et non pas la farine de mil) remplace le riz importé, ce riz produit nationale-ment sera plus cher. Les revenus réels des consommateurs de riz diminueront et les producteurs pourront décider de cultiver du riz au lieu des cultures de rente et du mil.

Une fois que nous avons ainsi présenté la question des prix relatifs de l'arachide et des céréales, nous devons subir les conséquences économiques d'un programme de substitution des importations. Dans la réalité, le Sénégal possède un gros avantage



par rapport à l'arachide. Il est avancé, dans l'étude de pays sur le Sénégal du Tome II et ailleurs<sup>1</sup>, que le revenu national sénégalais, le revenu paysan, les revenus de l'Etat (et par conséquent les dépenses relatives au développement) et le taux de croissance économique sont plus élevés lorsque le pays se concentre sur l'exportation de l'arachide que si la proportion arachide/cultures vivrières venait à changer en faveur des cultures vivrières. On peut cependant modifier quelque peu cette position: elle est exacte actuellement mais elle peut ne plus l'être dans l'avenir. Ces relations peuvent être modifiées par des progrès technologiques. Les changements des prix relatifs sur le marché mondial peuvent rendre les céréales plus rémunératrices que les oléagineux. D'autre part, le revenu et la croissance économique ne sont pas les seuls objectifs nationaux; la valeur de la sécurité alimentaire et d'une dépendance réduite est perçue au Sénégal aussi bien qu'ailleurs.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain prix devra être payé si l'on veut procéder à la substitution des importations, en termes de production sacrifiée de cultures d'exportation, de revenu affaibli et de taux moins élevés de croissance économique.

---

<sup>1</sup>"Incentives and Resource Costs in Senegal," document de travail non-publié du West Africa Regional Integration Project of the World Bank (Bela Belassa, Director)

Donc, la question à laquelle se trouvent confrontés les responsables sénégalais est celle concernant la manière de minimiser les coûts sociaux probables du programme de remplacement des importations céréalières. L'objectif sera peut être modifié afin de permettre davantage d'importations que le rapport ne le préconise, ou bien la période d'exécution pourrait être prolongée. L'idée d'auto-suffisance pourrait prendre un caractère plus régionaliste, où le Sénégal pourrait considérer comme "nationales" toutes ou presque toutes ses importations en provenance du Mali ou des autres pays du C.I.L.S.S. Enfin, et surtout, des efforts de recherches accrus devraient être dirigés vers la production de mil et de riz. Si les contraintes technologiques pouvaient se relâcher, la production de mil et de riz pourrait devenir plus avantageuse du point de vue social et privé, et un programme de remplacement d'importations reposant sur une base plus solide pourrait ainsi être élaboré et exécuté.

## V. LE STOCKAGE DE CEREALES

Cette analyse concerne le stockage des céréales dans le contexte du développement d'une stratégie de la commercialisation des céréales pour les états du C.I.L.S.S. La possession de stocks de marchandises est la première étape du processus de commercialisation, ceci concernant le transfert physique des marchandises des points de production aux consommateurs finals. Cela requiert des installations pour la conservation à court-terme des stocks pendant leur collecte et transport. Un second rôle et le plus important du stockage dans l'institution de la commercialisation est de servir de système de tampon, c'est-à-dire de mécanisme qui aplanisse les excès temporaires de l'offre et la demande dans le temps et dans l'espace. Tous les marchés requièrent des stocks tampons pour ajuster le rythme de production au rythme de la demande de consommation. L'efficacité du marché se trouve rehaussée par l'existence d'inventaires permettant aux variations de courte durée de l'offre et de la demande d'influencer la taille de l'inventaire plutôt que le prix de la denrée. La commodité et la contribution à l'efficacité de la commercialisation fournies par les inventaires des denrées imposent des coûts sous forme de frais de gestion et d'entretien des stocks.

Traditionnellement, dans les économies sahéliennes, l'unité

exploitation-village a assumé la responsabilité de l'entretien et de la gestion de la majorité des stocks nationaux des céréales produites localement. L'impulsion principale du stockage des céréales dérive de la nécessité de fournir des reports de stocks permettant d'attendre la prochaine récolte — et, à longue échéance, en cas de production insuffisante. Les stocks, dans ce cas, ont été conservés principalement pour répondre aux demandes de consommation des unités exploitation-village entre les récoltes. En général, le surplus disponible des céréales produites localement pour la commercialisation est demeuré faible par rapport à la production totale. Cette situation reflète les conditions sous-jacentes de la production et de la consommation. Les paysans ont eu tendance à produire seulement de petites quantités dépassant leurs propres besoins pour la consommation courante, avec une certaine marge pour le stockage et les semences. De plus, le transport difficile et relativement coûteux des céréales en grande quantité et à bas prix et, dans certains cas, le différent modèle de consommation céréalière des populations urbaines, ainsi que les prix relatifs des céréales, ont eu tendance à limiter le volume commercialisé. Vu avec un certain recul, on peut s'attendre à ce que l'amélioration technologique de la production des céréales locales et l'augmentation de la productivité amènent des augmentations de surplus supérieures aux quantités nécessaires à la consommation des produc-

teurs locaux. De plus, l'accroissement des marchés urbains et ruraux, la spécialisation accrue du secteur agricole, devraient conduire à une augmentation de la demande effective en céréales commercialisées. Ainsi, la perspective avec laquelle les problèmes de la politique de stockage devraient être examinés est celle d'un agrandissement et d'un approfondissement du marché des céréales. Les frais d'entretien et de gestion des stocks substantiels de denrées périssables doivent, par exemple, être pris en considération en définissant une stratégie de commercialisation. La mesure dans laquelle de tels frais peuvent être absorbés par le secteur privé et plus généralement les rôles respectifs des secteurs privé et public sont des problèmes critiques de cette politique.

## II.

Il n'a été fait aucun inventaire de l'infrastructure de stockage actuel dans les états du C.I.L.S.S. qui permettrait une comptabilité détaillée de l'investissement de stockage en tant que système global. Pour un pays donné, le système de stockage total comprend des structures à moyen et long terme aux niveaux de l'exploitation du village et de la région, de même que des installations de transit, de terminus et de port. Dans cette synthèse, ainsi que dans les études par pays, un effort a été fait pour obtenir des renseignements à partir de rapports et études

officielles disponibles. Il a été fait usage des observations de l'équipe travaillant sur place et d'autres qui ont récemment examiné les différents aspects des systèmes de commercialisation dans les pays du C.I.L.S.S. Les réponses des pays du C.I.L.S.S. au questionnaire de l'équipe de travail ont aussi fourni des renseignements. Néanmoins, il n'y a en main qu'un minimum de renseignements détaillés sur la possession actuelle de stocks. Ici, le regroupement de "jugements informés" constitue la meilleure source d'étude qu'il est possible d'avoir dans les circonstances actuelles. Cette section décrit les activités de stockage des secteurs privé et public sur la base de telles sources. Il y a, bien sûr, une quantité croissante d'études sur le stockage de céréales dans les économies africaines mais elles soulèvent une question: les résultats des études des autres systèmes d'Afrique de l'ouest ont-ils une application universelle et, si oui, dans quelle mesure? Sinon, peut-on considérer, à certains niveaux, les pays du C.I.L.S.S. comme suffisamment différents des autres pays pour les regrouper sous une étude intégrée?

La majorité du volume des céréales stockées dans chaque pays est déterminé par des milliers de décisions indépendantes prises par des unités agricoles dans le secteur privé. Le secteur traditionnel prend aussi des décisions sur l'investissement dans l'infrastructure du stockage. La quantité de capacité de stockage existant dans les secteurs traditionnels n'est pas

connue mais, pour certains pays, des évaluations ont été tentées. En Haute-Volta, par exemple, la F.A.O. a estimé que les greniers locaux sont capables de stocker environ 1,6 million de tonnes métriques. Une évaluation officielle pour le Niger suggère que la capacité de stockage dans les fermes approche un million de tonnes. On pense que peut être 20% de ce total représente des installations capables de stocker les céréales pour au moins 2 ans. Pour le présent, on peut s'attendre à ce que la reconstitution des stocks utilisés pendant les récentes années de production déficitaire soit le principal objectif des unités agricoles. Cela veut dire que pour l'avenir immédiat après la sécheresse, la distribution marginale de la production croissante favorisera plus le stockage au niveau des fermes que la vente ou/et la consommation.

Une seconde mais relativement moindre source de capacité de stockage du secteur privé est représentée par des installations appartenant à des négociants de céréales. Pour les pays du

---

1

Cette vue de la reconstruction des stocks, du moins dans ces régions à l'intérieur des pays qui ont maintenu traditionnellement de hauts niveaux de stockage en fermes, est exposée dans la République du Mali, Institut d'Economie Rurale, Etude des Structures des Prix et des Mécanismes de la Commercialisation des Mils et des Sorghos, IDET-CEGOS, Mai 1976; et, Conseil de l'Entente, Etude Relative à la Constitution d'un Stock de Réserve en Céréales pour le Niger, Janvier 1975.

C.I.L.S.S. dans l'ensemble, les installations physiques appartenant à des négociants et la quantité des stocks maintenus à un certain moment sont faibles relativement à l'activité commerciale. Des observations faites sur le terrain par diverses missions travaillant sur le terrain ont montré le bas niveau des volumes des stocks disponibles. La plupart des marchands ont tendance à garder des stocks dans des entrepôts de débouchés, ce qui limite la taille de leurs inventaires. La F.A.O. a évalué la capacité de stockage de tous les négociants de la Haute-Volta à environ 30,000 tonnes métriques. Le rapport CEGOS sur le Mali observe la tendance des commerçants à négocier des accords de ventes avec les producteurs qui stipulent que les paysans stockeront eux-mêmes les céréales jusqu'à ce que le commerçant ait fait des arrangements pour le transport et la revente. Cela implique qu'au moment de la vente négociée, tous les risques de pertes de stockage sont transférés au commerçant. Les résultats d'une recherche récente sur les activités des commerçants du Nigéria du nord montrent qu'en général, les achats mensuels de céréales par les commerçants sont approximativement égaux aux ventes.<sup>1</sup> Si cela est vrai pour les états du C.I.L.S.S., cela permet

---

<sup>1</sup>H.M. Hays, Jr., La Commercialisation et le Stockage des Céréales dans le nord du Nigéria, Université Ahmadu Bello, Institut de Recherche Agricole, Document de Travail 50 de la "Samaru".



d'expliquer la taille limitée observée des inventaires des négociants.

Tous les pays du C.I.L.S.S. ont assigné soit aux agences publiques autonomes, soit aux départements gouvernementaux existants la fonction d'acquisition et de gestion du stockage des céréales au niveau régional.<sup>1</sup> En général, la capacité de stockage dans le secteur public est plus grande dans les pays où l'Etat est traditionnellement intervenu dans les marchés des céréales (par exemple l'O.P.A.M. dans le Mali). Cependant, même là où l'intervention des agences commerciales de l'Etat dans les marchés locaux des céréales a été minime (du moins jusqu'à récemment, cela a été une activité très subsidiaire de l'O.N.C.A.D. au Sénégal) ou là où des programmes actifs de soutien des prix n'ont pas été étendus (l'O.P.V.N. au Niger, l'OFNACER en Haute-Volta), il y a eu une expansion dans l'infrastructure de stockage du secteur public. Cette expansion est attribuable au développement rapide d'entrepôts résultant des transferts internationaux d'aide alimentaire pendant les années de sécheresse, et d'un courant continu d'aide financière internationale pour la construction d'installations de stockage. La capacité existante évaluée et celle

---

<sup>1</sup>O.N.C.A.D. au Sénégal, O.P.V.N. au Niger, DC/FDAR au Tchad, etc...

en voie de construction sont présentées dans le Tableau XXXI. Ces chiffres représentent, en général, des structures conventionnelles à grande échelle avec une capacité unitaire s'élevant à peu près à 1,000 tonnes métriques et situées dans les centres urbains ou les différentes régions de chaque pays. Cependant, on sait peu de choses à propos de la qualité totale et de la condition des installations existantes. L'évaluation présentée pour un pays donné n'offre que rarement des indications de la condition des installations incluses dans le total. A l'exception des installations construites récemment, il y a sans aucun doute une grande variation dans la qualité de construction des installations de stockage. De plus, il y a un manque d'informations sur le volume moyen des stocks appartenant au secteur public. Des observations sur le terrain, dans certains pays, ont révélé un faible taux d'emploi des infrastructures existantes; en d'autres cas, les représentants gouvernementaux estiment la capacité insuffisante par rapport au niveau désirable.

Il y a une tendance croissante dans les états du C.I.L.S.S. à augmenter le stockage du secteur public pour assurer un courant suffisant de céréales vers les populations non agricoles ou les régions de production déficitaire..

L'accroissement des installations centrales de stockage est basé principalement sur un souci d'assurer

l'approvisionnement toute l'année, et ceci à l'intérieur d'une certaine fourchette de prix. Cette politique reflète d'anciennes expériences dans l'environnement du Sahel avec des risques de fluctuations de culture et l'incertitude des récoltes de céréales due à la variation en quantité et dans le temps de la pluviosité. Cela a amené, ensuite, à une pression sur les installations de stockage existantes et à un transport coûteux pour stabiliser l'offre lorsque les conditions étaient mauvaises.

### III

Quatre buts différents pour le stockage des céréales ont émergé dans la plupart des pays du C.I.L.S.S.: 1) un réseau normal pour la minoterie et la distribution des céréales; 2) un stockage saisonnier pour stabiliser les fluctuations saisonnières; 3) des stocks régulateurs pour stabiliser les fluctuations inter-annuelles et 4) des stocks de réserve d'urgence. Les conditions de stockage dans les deuxième et troisième catégories se rapportent à la politique de prix. Les questions en cause sont discutées ailleurs dans ce rapport. Ici, nous sommes concernés par les stratégies de stockage. Nous regardons d'abord l'importance du stockage du secteur privé en tant qu'investissement de soutien pour toute augmentation de la production et pour le marché des céréales. La politique de création d'un stock de réserve d'urgence sera ensuite examinée

Tableau XXXI. Infrastructure de Stockage  
Evaluation de la Capacité Actuelle de Stockage des Céréales  
et  
Capacité Supplémentaire en Construction dans les Etats du CILSS

<u>Pays</u>	<u>Année</u>	<u>Capacité Présente</u>	<u>Capacité Supplémentaire Déjà Financée</u>	<u>Capacité Totale Présente et en Cours de Construction</u>
Tchad	1976	17,600	-	17,600
Gambie	1975	4,500	n.d.	4,500
Mali	1976	90,000	20,000	110,000
Mauritanie	1975	16,000	n.d.	16,000
Niger	1977	35,500	35,500	70,500
Sénégal	1977	25,000	60,000	85,000
Haute-Volta	1977	54,000	-	54,000

SOURCES: La capacité estimée de stockage pour la Gambie est basée sur: l'Institut des Produits Tropicaux, Commission d'Evaluation de Stockage, Rapport, 1975. Données-CEGOS du Mali, Etude des Structures des Prix et des Mécanismes de la Commercialisation des Mils et Sorgho. Capacité pour la Haute-Volta basée sur des évaluations préparées par la F.A.O. Les évaluations de capacité pour la Mauritanie et le Sénégal sont dérivées de réponses aux questionnaires de stockage du C.I.L.S.S. Les données procurées pour le Niger par l'O.P.V.N. Les données pour le Tchad sont de DC/FDAR.

en détail, puisque l'investissement dans les stocks de sécurité constitue actuellement un important développement dans la politique de stockage.

L'importance du stockage au niveau de la ferme et du village dans le volume total des stocks nationaux de céréales a déjà été mentionnée et il apparaît certain que, si les petits producteurs

doivent être encouragés à produire des surplus, il faudra tenir compte en partie de la nécessité d'accroître la capacité et de minimiser les risques de stockage à petite échelle. Il n'y a pas de programme systématique de stockage au niveau de l'exploitation et du village dans les états du C.I.L.S.S. et il existe un manque de recherche systématique en ce qui concerne la formulation des stratégies de stockage tels que le volume des stocks, la distribution de ceux-ci dans le temps, leurs coûts/avantages économiques, les pertes, les décisions sur l'investissement en infrastructure et les sujets techniques qui ont trait aux pratiques de stockage. A ce stade, il est seulement possible d'identifier certains facteurs qui entrent dans les frais de stockage du producteur individuel et les possibilités d'amélioration du stockage villageois.

Les frais du stockage de céréales au niveau de l'exploitation peuvent être divisés en frais fixes et frais variables. Les frais fixes incluent l'investissement en structures, l'équipement et l'entretien des installations. Ces frais existent, que l'espace soit ou non entièrement occupé. Le niveau des frais fixes de stockage est influencé par le genre d'installations et l'existence d'emplois alternatifs à un moment particulier. Les frais variables sont relatifs au stock de céréales. Ils comprennent les frais de préparation des céréales pour le stockage, c'est-à-dire la manutention et le traitement de pré-stockage, et les frais

provenant des entrées/sorties des céréales dans ces réserves.

Les frais variables incluent aussi les pertes de stockage sous la forme de diminution en poids et de détérioration de la qualité du produit stocké. Les facteurs principaux qui affectent les frais variables sont la valeur du produit stocké et la durée du stockage. Certains frais monétaires peuvent être ajoutés aux deux catégories de frais, tels que les frais d'intérêt relatifs aux installations physiques et la valeur des céréales stockées. Dans un marché de céréales opérant efficacement ou compétitivement, la hausse saisonnière des prix devrait être approximativement égale aux frais totaux de stockage par unité.

Il est généralement accepté qu'au niveau technologique en vigueur, les greniers traditionnels qui sont construits maintenant sur place et utilisent des matériaux intégrés, ont tendance à minimiser les frais d'investissement fixes et donc apparaissent comme rentables. Cependant, certains observateurs suggèrent que, dans les conditions présentes, le stockage à l'exploitation impose une lourde charge de risque sur les producteurs primaires dans le Sahel en termes de frais ayant lieu sous la forme de pertes de poids ou de qualité des céréales. Bien qu'aucune mesure de cet élément de frais de stockage réel n'ait été faite, dans certains cas on pense que les pertes du stockage

sur ferme peuvent s'élever jusqu'à 25%.<sup>1</sup> Etant donné l'importance des pertes, des bénéfices substantiels peuvent être réalisables par l'introduction, aux niveaux de la ferme ou du village, d'améliorations techniques dans la manutention du pré-stockage, dans le traitement des céréales et d'autres cultures ainsi que par l'introduction de certaines innovations technologiques en infrastructure. Ces dernières peuvent être combinées avec l'extension de crédit aux propriétaires d'installations de stockage à petite échelle. En plus de la réduction des pertes physiques et d'une augmentation de la qualité des céréales offertes à la vente, les bénéfices venant des améliorations de stockage en ferme comprendraient une extension de la durée de stockage. Cela permettrait au paysan de tirer avantage des changements saisonniers de prix et encouragerait une plus grande efficacité

---

<sup>1</sup>L'étendue des pertes de stockage en ferme est un sujet sur lequel une grande variété d'opinions a été exprimée. En partie, cette controverse se fonde notamment sur la définition de "pertes". En plus, des conditions dans lesquelles se trouvent les céréales, les pertes peuvent aussi inclure l'élément de détérioration de la valeur nutritive des céréales. Une certaine recherche faite dans des villages du Nigéria du nord estime que certains taux de perte dans les stocks au niveau de la ferme peuvent ne s'élever qu'à 5%. (Voir, par exemple, H.M. Hays, Jr., op. cit.) . De toute façon, une étude sur place détaillée des conditions de stockage à l'exploitation dans les états Sahéliens est nécessaire pour vérifier cet élément de coût réel du stockage.

des réseaux commerciaux céréaliers.<sup>1</sup>

Un critère qui devrait s'appliquer à toutes structures nouvelles au niveau de l'exploitation est d'une part qu'il devrait faciliter une diminution des pertes de stockage nettement plus importante que l'augmentation des coûts totaux provenant des méthodes nouvelles de construction et des matériaux. Il existe actuellement des possibilités pour réduire les frais de pertes de stockage à l'exploitation grâce à une technologie à bon marché qui demanderait de faibles dépenses de capital par tonne de céréales stockées. De plus, cette technologie utiliserait un minimum de matériaux importés. Un élément important des frais de construction serait le temps de travail au niveau de l'exploitation.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Pour une discussion sur les taux de roulement à l'investissement en infrastructures de stockage à petite échelle dans les autres pays, de même que pour une discussion éclairant les besoins d'un système de stockage national intégré voir, par exemple, A.P. Bhatnagar, "Considerations for Grain Storage," Bulletin of Grain Technology, Vol. IX, No. 2, June 1971. Les retours à l'investissement dans le stockage à petite échelle en ferme et au village sont discutés dans M. Redetzki, The Swedish Grain Storage Venture in Tanzania: A Micro-Evaluation, Institute for International Economic Studies, Stockholm, Paper No. 3, 1971.

<sup>2</sup>Un exemple spécifique d'une telle technologie à bon marché est donné par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 1976.



Un objectif récent du système de stockage dans les états du Sahel est d'établir des stocks à long terme en tant que réserves d'urgence et de "première ligne de défense" contre les déficits de production à grande échelle. Le concept de "stock de réserve" résulte de l'expérience de la sécheresse et le raisonnement est que, dans le cas d'une série de mauvaises récoltes, chaque état devrait être prêt à répondre aux besoins en céréales de la part des populations affectées pour au moins 1 à 3 mois. La B.I.R.D. a préparé une revue préliminaire pour les responsables au sujet des stocks de réserves des céréales d'urgence. Celle-ci dresse un tableau des intentions des gouvernements et pose, sur une base préliminaire, des questions fondamentales quant au réalisme des programmes prévus.<sup>1</sup>

Les programmes de stocks de réserve imposent trois conditions initiales: un stock de céréales, des installations de stockage à long terme et un élément de gestion. Dans la plupart des cas, l'intention est de constituer des stocks de réserve au moyen d'achats de céréales locales, principalement le mil et le sorgho. Le mélange de céréales importées et de céréales locales pour un pays donné dépendrait, bien entendu, de la taille des surplus commercialisés et de l'habilité des agences céréalières

---

<sup>1</sup> Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 1975.

nationales à organiser des achats considérables. Les objectifs projetés de réserves d'urgence pour six pays sahéliens sont montrés dans le Tableau XXXII. Ces pays ont l'intention de demander des financements extérieurs pour les installations de stockage à long terme de même que de l'assistance technique et gestionnaire. Des installations de stockage avec certaines qualités de conception de construction, proprement situées à l'intérieur de chaque pays, faciliteraient au mieux la marche du programme de réserves d'urgence. Ainsi, pour minimiser les frais d'opération, des structures permettant de garder les céréales pour un minimum de deux ans sans pertes ni détérioration seraient requises. Pour réduire les frais de transport du programme, les installations seraient placées dans des régions vulnérables (déficit chronique).

Tableau XXXII. Objectifs des Réserves d'Urgence Projetés  
(en tonnes)

Tchad	10,000
Mali	70,000 (20,000 tonnes de riz incluses)
Mauritanie	40,000
Niger	20 - 25,000
Sénégal	50,000 (30,000 tonnes de riz incluses)
Haute-Volta	20,000

SOURCE: B.I.R.D., 1975.

En calculant le niveau des réserves d'urgence, les planificateurs locaux ont basé leurs évaluations sur le total de la population "en péril" (c'est-à-dire les populations situées dans les zones vulnérables, y compris celles qui sont urbaines et nomades) qui serait le bénéficiaire majeur de ces programmes. Les niveaux des réserves projetés représentent le maintien des stocks qui sont estimés nécessaires à faire vivre ces populations pour une période spécifiée dans le temps. En projetant pour la réalisation de ces programmes, on avance comme hypothèse que les agences négociantes de céréales auraient des ressources suffisantes et seraient capables de faire des achats et ventes de céréales substantiels suivant un calendrier prescrit. Dans sa revue initiale des programmes de réserve, le rapport du personnel de la B.I.R.D. suggère que les objectifs de réserve, ainsi qu'indiqués dans le Tableau XXXII, sont peut-être trop ambitieux et devraient être réduits pour refléter ce qu'un certain gouvernement peut espérer accomplir d'une façon réaliste. Alors que d'autres études sont nécessaires pour définir la taille optimale des stocks dans chaque pays et pour développer des évaluations de coûts, la B.I.R.D. a suggéré certaines limites en ce qui concerne la taille des programmes.

Ces limites proviennent principalement de la situation de commercialisation et de la nécessité de coordonner la politique des prix et du stockage. Deux facteurs imposent une limite sur le stockage de réserve. Le premier comporte les frais totaux

d'entretien des stocks comprenant les frais d'investissement de capital, les frais annuels d'opération et les risques accumulés de pertes financières liées à l'évolution des stocks dans le temps. Le second facteur est le besoin de renouveler les stocks à intervalles réguliers. Cet élément est un facteur de contrôle critique et a trait à la quantité de réserves que les pays pourraient retenir dans les conditions de marché existantes. Si, suivant le genre d'installations de stockage disponibles, la durée maximum de stockage de sécurité n'est pas de plus de deux ans, l'agence de céréales en charge de la gestion des stocks de réserve doit être capable d'acheter des réapprovisionnements égaux au moins à la moitié de la réserve totale annuelle. Cela pose la question de savoir si les agences d'achat peuvent prélever une part suffisante du volume total des céréales vendues chaque année pour remplir cette condition. De plus, il y a le problème d'harmonisation des politiques de prix et de stockage. Dans les pays où les agences nationales de céréales ont la responsabilité d'opérer des programmes de stabilisation des prix, il est supposé que les achats de céréales, sous des programmes de soutien des prix, seront dirigés vers des réserves d'urgence avec un volume équivalent de céréales plus vieilles mis en vente chaque année. Pour des raisons de logistique, cela peut être difficile à achever complètement en pratique. De plus, l'efficacité des programmes de stabilisation des prix pourrait être affectée

si les agences pouvaient seulement offrir des céréales vieilles de deux ans sur le marché. La possibilité de conflit naît du fait que les consommateurs pourraient acheter la récolte de l'année courante suivant d'autres sources.<sup>1</sup>

En plus des questions techniques soulevées par la revue préliminaire de la B.I.R.D., il y a d'autres problèmes fondamentaux posés par le concept des réserves d'urgence. Il est particulièrement nécessaire de pondérer les coûts relatifs et les avantages stratégiques à employer de grands projets de stockage de céréales à long terme pour des objectifs "à l'épreuve de la sécheresse". Le stockage des céréales en tant que mécanisme de défense contre la sécheresse a gagné une grande faveur parmi les dirigeants politiques des états sahéliens qui, à juste titre, veulent un courant constant de denrées alimentaires. Certaines pré-suppositions implicites et une attitude collective sont à la base des programmes de réserve qui devraient être portés à l'attention et discutés.

Des mesures telles que la politique de stocks de réserve

---

1

En plus de la limite sur la taille des programmes de réserves qui vient de l'habilité de l'agence de céréales à acheter un volume de céréales suffisant chaque année, un élément de limite supplémentaire serait l'habilité des agences de céréales à vendre la quantité nécessaire de stocks gardés chaque année pour répondre à leurs demandes de chiffres d'affaires. Supposons, par exemple, qu'au cours d'une certaine année une récolte très abondante de céréales soit produite; si le marché des céréales est limité, l'agence trouverait difficile de se débarrasser d'une quantité aussi grande que la moitié de son stock de réserves à long terme.

qui souligne les besoins potentiels des céréales à court terme -- la nécessité de pourvoir aux besoins caloriques d'un pourcentage x de la population pour une période donnée de temps -- entrent également dans la politique de lutte contre une pénurie céréalière qui était appropriée dans le contexte des pénuries de l'importance de celles éprouvées entre 1968-74. En vue de la faible probabilité d'une telle situation pour l'avenir immédiat, nous avons le temps de considérer les choix d'investissements et de pondérer les conséquences d'investissements lourds en infrastructures de stockage céréalière.<sup>1</sup>

Ces investissements, comme moyens de fournir une certaine sécurité en matière céréalière, imposent des frais réels et potentiels lourds aux pays du Sahel. Tandis que les frais de capital initial et les frais d'inventaire ne sont pas sans importance, les frais réels doivent être mesurés en termes de possibilités de pertes dues au stockage et au poids supplémentaire de gestion pour les agences nationales de céréales. En

---

1

Il a été suggéré dans une étude récente par SCET/SEDES. (Essai de Réflexion sur les Stratégies Anti-Sécheresse Possible dans le Sahel de l'Afrique de l'Ouest, Janvier 1976,) que la probabilité de retour à une année de sécheresse extrême comme en 1973 ne s'élève pas à plus de 0.02%. Cette perspective limite à la fois la durée et l'étendue géographique du contexte de la future sécheresse dans lequel les politiques sont conçues. Aussi, il faut noter que plus l'étendue d'un certain problème est limitée, plus la quantité des options à la disponibilité des responsables de la politique est vaste. Aussi des investissements indirects comme, par exemple, des investissements dans les transports et le renforcement des systèmes de stockage national pour faciliter l'écoulement des denrées ne doivent pas être exclus des mesures "anti-sécheresse".

l'absence de technologie de très haut niveau pour le stockage à long terme telle que celle que l'on trouve dans les entreprises de stockage de céréales dans certains pays de l'ouest, le bilan des pays d'Afrique, quant aux pertes de stockage à long terme, a été peu brillant. D'autres coûts réels importants des programmes de réserve proviennent du poids de gestion qui serait imposé aux agences commerciales de céréales. Dans chaque pays, ces agences sont déjà sous-équipées en expertise technique et gestionnaire. Les responsabilités supplémentaires des programmes de réserve ne peuvent qu'abaisser leur niveau de performance actuelle.

En ce qui concerne la nécessité des programmes de réserves à grande échelle pour un pays individuel, il est inapproprié de traiter le Sahel comme si cette région avait des caractéristiques entièrement uniformes. Les variations des coûts d'importation des céréales, dues à la location géographique et aux capacités différentes de chaque pays pour financer les importations de céréales en cas de production déficitaire, affectent les avantages relatifs de chacun d'entre eux pour le financement et l'entretien d'importantes quantités de stocks de céréales locales. Les pays de l'intérieur pourraient bien bénéficier d'un niveau raisonnable de réserves de céréales locales puisque, dans certains cas, de lourds frais de transport s'ajoutent de façon importante aux

prix de céréales importées. Parce que les états du littoral ont des frais proportionnellement peu élevés, une comparaison entre les coûts totaux d'entretien d'un certain volume des stocks locaux et le prix d'importation pour une quantité équivalente devrait être faite. Finalement, pour ces pays qui sont liés à l'extérieur par des marchés d'exportation, il existe une autre solution "anti-sécheresse". Elle consiste à stimuler la production des cultures de rente en augmentant les exportations et ainsi à élever les niveaux de réserves de devises avec l'extérieur. Tandis que l'accumulation de devises forme peut être la méthode la plus efficace pour pourvoir aux besoins à long terme des réserves de céréales en termes de coûts, il est reconnu qu'en pratique il existe d'autres considérations, y compris le fait que les acquisitions de denrées en grande quantité demanderaient une augmentation dans la capacité et l'habilité des pays du C.I.L.S.S. à opérer sur les marchés internationaux de denrées.

En conclusion, notre présentation générale dans les états du C.I.L.S.S., comme dans les autres, révèle le besoin de recherches supplémentaires sur un grand nombre de problèmes, et notamment sur les coûts encourus par les pays pour acquérir et maintenir des stocks de sécurité comprenant à la fois les coûts absolus de tels programmes et les coûts relatifs aux autres moyens d'atteindre cette sécurité d'approvisionnement. Un deuxième problème est l'examen du lien administratif entre la stabilisation des prix et les programmes de réserves d'urgence et, en particulier, la part



du marché des agences publiques de commercialisation céréalière et leur habilité à entreprendre des transactions à l'échelle requise. Finalement, des études sont nécessaires pour définir les objectifs des gouvernements du C.I.L.S.S. et leur politique dans le domaine du stockage ainsi que les conditions économiques des locations géographiques de stockage des céréales - ceci sans rappeler les besoins de recherche dans le domaine du stockage au niveau de l'exploitation et du village.

## VI. CONCLUSIONS

Les conclusions qui ressortent de cette étude ont été présentées chapitre par chapitre dans ce rapport. Nous nous contenterons donc ici de résumer les points les plus saillants.

1. Bien que les pays du Sahel aient de nombreux points communs, ils diffèrent les uns des autres du point de vue important de la perspective de politique économique: les économies côtières (Gambie, Mauritanie, Sénégal) sont plus intégrées dans l'économie internationale que leurs voisins continentaux. Elles exportent davantage et dépendent également plus des importations alimentaires. Dans ces pays, il existe un marché domestique potentiel pouvant absorber une augmentation de la production céréalière locale. Les états de l'intérieur ont toutefois normalement atteint l'auto-suffisance, sauf en ce qui concerne le blé et, à l'exception possible du Niger, ils la conserveront probablement.

2. La question de base pour les économies côtières est celle de la possibilité et de l'attrait d'une stratégie de remplacement des importations par les céréales (substituant le riz et le mil nationaux aux riz, mil et blé importés). Afin d'encourager les producteurs locaux à cultiver davantage de mil et de riz, la rentabilité des cultures d'exportation (en particulier l'arachide) par rapport à celle des cultures de riz et de mil devrait être modifiée en faveur de ces dernières. Puisqu'il deviendra certainement nécessaire de réduire le prix au consommateur du mil par rapport à celui des autres céréales pour en stimuler la consommation, un certain degré de subvention, avec tous les effets allant à l'encontre du développement que cela implique, peut s'avérer nécessaire.

De toute façon, dans les conditions technologiques actuelles, un accroissement de la production céréalière domestique entraînera une réduction de la production des cultures d'exportation, ce qui aura des effets néfastes sur le revenu national et la croissance économique. Le procédé de remplacement des importations devrait donc être progressif - plus progressif qu'il ne l'est actuellement prévu. La notion d'auto-suffisance devrait s'étendre jusqu'à l'inclusion des importations en provenance des états voisins, et davantage de recherches et d'encadrement devrait être consacré à l'accroissement de la productivité et de la production du mil et du riz.

3. L'analyse économique aussi bien que l'expérience sahélienne et celle d'autres pays indiquent qu'en tant qu'instrument d'exécution, la politique "positive" des prix n'a qu'une utilité limitée. Ceci ne veut pas dire que la structure actuelle des prix soit "correcte"; l'aide alimentaire plus d'autres facteurs ont entraîné dans plusieurs pays des "distorsions" qui ont affaibli les prix céréaliers. Il est toutefois difficile de maintenir un prix de soutien puisqu'il ne serait pas possible de disposer économiquement du surplus marginal que cela provoquerait. Les pays côtiers ont un certain potentiel de remplacement des importations. Les pays de l'intérieur, surtout le Mali, ont un potentiel d'exportations possible bien qu'actuellement les perspectives ne soient pas brillantes. Le riz malien ne peut pas faire concurrence au riz brisé (brisures), d'origine asiatique qui est dominant sur les marchés côtiers. Les emplois alternatifs des céréales (par exemple celui des grains destinés à nourrir les animaux) ne sont pas encore développés. Il serait donc imprudent

de stimuler leur production par des politiques des prix positives sans avoir, auparavant, développé le potentiel du marché d'exportation et une capacité d'absorption alternative en céréales.

4. Jusqu'à présent, la mise en oeuvre de projets de stabilisation des prix au Sahel a été assez restreinte. En Haute-Volta et au Niger, l'OFNACER et l'OPVN furent établis en 1970-71 dans le but de stabiliser les prix d'une façon saisonnière, mais ils n'ont pas pu accomplir beaucoup, surtout à cause de la sécheresse. Dans ces états comme ailleurs, la stabilisation des prix est néanmoins considérée comme un besoin important.

5. La stabilisation intra-annuelle (la réduction des fluctuations saisonnières) ne présente en principe aucune difficulté, et peut faire bénéficier à la fois les producteurs et les consommateurs. Les initiatives de politique qui se rapportent à cette question devraient cependant tenir compte des données sur les variations des prix saisonnières présentées dans cette étude; or, bien que celles-ci soient considérables, elles ne sont pourtant pas aussi prononcées que nous le pensions.

6. La stabilisation inter-annuelle des prix est beaucoup plus difficile et potentiellement coûteuse. Les propositions en sa faveur devraient être évaluées avec grand soin. Le problème majeur de cette forme de stabilisation en est son caractère contradictoire inhérent; le fait que pour avoir un effet sur la confiance paysanne les prix doivent demeurer stables pendant plusieurs années. Pourtant, s'ils étaient vraiment stabilisés, les besoins de finances et de stockage de l'agence régulatrice seraient énormes.

7. Il est primordial que l'on prenne en considération la question des prix relatifs du mil et du riz dans les pays (le Mali en particulier, mais aussi la Haute-Volta et le Sénégal) où d'importants projets-rizicoles ont été entrepris. Des modifications opportunes de ces programmes de production, étant donné ce que nous savons sur la commercialisation, les prix et les coûts, pourraient limiter le risque d'avoir à faire des changements coûteux dans le futur.

8. Nous avons présenté les options principales concernant la réforme des systèmes de commercialisation et indiqué leurs avantages et inconvénients. Nous n'avons fait aucune recommandation. Dans un rapport préalable de "stratégies et recommandations", examiné à Bruxelles par le Groupe de Travail du Club, nous avons avancé l'idée que l'élément de base de toute réforme efficace de la commercialisation devrait être "la légalisation et l'encouragement" des commerçants privés. Cette question fut très vivement débattue à Bruxelles et fut repoussée par la majorité du Groupe de Travail.

Il n'est nullement besoin de répéter les problèmes et les discussions. Nous espérons que la discussion des options de réforme de la commercialisation est assez complète pour que le lecteur ait une idée claire des possibilités et des contraintes.

Quelle que soit l'option choisie, les chances de réussite seront meilleures si un effort conscient est fait en matière d'intégration plus efficace des marchés - par l'amélioration des routes rurales et de leur entretien, la dissémination plus étendue d'informations sur les pluies, les estimations de production, les

prix, etc., L'encouragement des efforts visant à développer des coopératives sérieuses, aux racines fermes, est encore un objectif de politique à long terme applicable à toute option de politique de commercialisation,

9. Dans pratiquement tous les rapports sur la commercialisation, les prix, le stockage et autres questions s'y rapportant, un thème universel émerge nettement; le besoin urgent d'obtenir davantage et de meilleurs renseignements. Nous avons insisté sur ce point à maintes reprises au cours de ce rapport. Nous avons noté le manque et la faiblesse des données de base - sur la production céréalière, la commercialisation et les prix réels sur le marché. Nous ne pouvons estimer que de façon très grossière l'évolution des revenus ruraux. A cause de la connaissance imparfaite des prix réels sur les marchés et des coûts de production, nous ne pouvons procéder à une analyse approfondie du mouvement de la rentabilité relative des cultures diverses pour les paysans; ce qui est une étude cruciale pour la formulation de la politique rurale et la compréhension des changements de production entrepris par les cultivateurs.

Le manque de renseignements va toutefois encore plus loin. A l'exception de quelques enquêtes et d'une demi-douzaine d'études au niveau du village, il n'y a au Sahel que très peu de renseignements de base sur la production traditionnelle, sur la façon dont les ventes dépendent de la superficie de l'exploitation familiale, sur les systèmes agricoles, sur la sensibilité du cultivateur par rapport aux prix, sur la façon dont le cultivateur distribue sa production entre les ventes, les cadeaux, le stockage, etc... Nous ignorons presque tout des

détails du stockage au niveau du village, de la structure du commerce traditionnel ou du fonctionnement des marchés céréaliers.

L'un des éléments indispensables de toute stratégie en matière de commercialisation et de politique des prix doit donc comprendre un vaste programme de recherche et de rassemblement de renseignements.

a. Les services de statistiques agricoles et les unités de recherche agricole devraient recevoir une aide maximum afin d'entreprendre un programme à long terme visant le renforcement de la capacité statistique gouvernementale. L'un des points les plus prioritaires est l'amélioration du recueil de données de base concernant la production céréalière, la commercialisation et les prix sur les marchés urbains et ruraux. Ceci devrait être complété par une continuation des études par sondage se rapportant actuellement à des objectifs spécifiques tels que les rendements agraires, la dimension des exploitations, les intrants employés, la commercialisation selon la superficie cultivée, etc...

b. Une étude spéciale des programmes et des politiques de stockage, telle que celle qui fut originellement envisagée, devrait être entreprise dès que possible.

c. Des études au niveau du village sont particulièrement requises.

- Des études sur la gestion des exploitations agricoles contribueront à la compréhension du rapport de rentabilité, des "coûts de production" des diverses cultures et des contraintes à la production.

- Des études sur la façon dont le produit est utilisé - comment les paysans répartissent leur produit entre consommation, vente, dons, stockage - sont essentielles à la compréhension de la liaison entre la production du grain et ses systèmes de commercialisation et de stockage. Sans ce genre d'étude micro-économique, il sera impossible de savoir qui vend et qui achète du grain, l'effet de répartition des revenus des politiques des prix céréaliers et si les marchés céréaliers traditionnels sont efficaces ou non.

Des études sur la structure et le fonctionnement des marchés céréaliers - les circuits, les agents, les marges de commercialisation, les circuits d'approvisionnement des régions déficitaires principales et des zones urbaines. Des études sur la consommation céréalière dans les zones urbaines et rurales, par groupes de revenus. Celles-ci permettront de comprendre les effets des revenus produits par les changements des prix céréaliers, ainsi que l'impact de ces changements sur la répartition des revenus.

d. Des études sur le potentiel et les contraintes concernant les exportations des céréales, puis l'usage possible de céréales en tant que fourrage et en tant qu'intrants pour de nouvelles activités industrielles.

Cette énumération ne prétend pas être complète. Une liste semblable de recherches nécessaires fut approuvée par le Club et reconfirmée à la conférence d'Ottawa en mai 1977. Nous nous contenterons donc seulement



de faire remarquer qu'un surcroît de connaissances plus étendues et plus poussées de la réalité rurale promet d'être, à long terme, largement récompensé.

Appendice 1

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE/  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

CLUB DES AMIS DU SAHEL

Groupe de Travail  
"Commercialisation, Politique des Prix, et Stockage"  
Dakar, Juillet 19-21, 1976

1<sup>er</sup> Document : Termes de Référence

TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE DIAGNOSTIC

N. B. L'équipe de travail a décidé de limiter le champ de ses investigations aux céréales et, selon leur instance pour certains pays, aux légumineuses alimentaires.

Les thèmes de commercialisation, politique des prix et stockage en ce qui concerne les produits de l'élevage et de la pêche relèveront donc entièrement des équipes de travail sectorielles concernées.

Dans toute la mesure du possible, les renseignements statistiques demandés couvriront la période 1960-1975.

## I. COMMERCIALISATION

- 1.1 - Décrire et comparer les circuits et modes de commercialisation et de distribution existants dans les pays membres du CILSS.
- 1.2 - Evaluer l'importance relative des cultures vivrières par rapport à l'ensemble des cultures dans chacun des pays du CILSS.
- 1.3 - Evaluer l'importance des échanges, c'est-à-dire la production non autoconsommée par le paysan, par rapport à la production totale de céréales dans chacun des pays du CILSS. Il y aurait lieu de faire la part des échanges par les circuits modernes et les circuits traditionnels.
- 1.4 - Financement des opérations de commercialisation de produits agricoles par catégories (céréales, cultures industrielles), modalités, volumes.
- 1.5 - Approvisionnement du monde rural en facteurs de production (engrais, matériel agricole, semences, etc), modalités d'approvisionnement (crédit agricole, subventions, etc.).  
Relations entre commercialisation de céréales et approvisionnement en facteurs de production.
- 1.6 - Approvisionnement en biens de consommation du monde rural, circuits auxquels ils donnent lieu. Effets sur la production et la commercialisation des céréales.
- 1.7 - Relations entre cultures industrielles de rente et cultures vivrières.
- 1.8 - Evaluer les échanges extérieurs (importations et exportations) de céréales. Catégoriser en échanges entre les pays du CILSS et échanges en dehors de la région du CILSS. Catégoriser en échanges par le circuit moderne et par le circuit traditionnel.

## II. Politique des Prix

2.1 - Evolution des prix des céréales à la production et à la consommation.

2.2 - Modalités de fixation des prix à la production et à la consommation.

2.3 - Comparaison entre cultures industrielles de rente et cultures vivrières : évolution des prix au producteur, rémunération de la journée de travail, etc...

2.4 - Système de stabilisation des prix au producteur et au consommateur appliqué dans chaque pays. Effet sur la production céréalière.

2.5 - Subvention des prix au consommateur.

2.6 - Revenus et fiscalité du secteur rural.

2.7 - Structure des coûts, notamment du transport, du stade producteur au stade consommateur.

2.8 - Sur le circuit de vente des céréales entre Etats.  
Influence de différences de prix, du taux de change des monnaies, des facilités d'écoulement et de transport etc...

2.9 - Les prix au producteur et au consommateur sont-ils fixés uniformément sur l'ensemble du territoire national ? Effet de cette politique sur la production et la consommation.

III. Stockage

- 3.1 - Situation actuelle de l'infrastructure de stockage des céréales dans l'ensemble des pays du CILSS, aux stades individuel, local, national et portuaire.
- 3.2 - Politique et objectifs assignés en matière de stockage dans les plans nationaux des pays du CILSS.
- 3.3 - Estimation des quantités de produits stockés et à stocker, des moyens de stockage et des pertes encourues en cours de stockage.
- 3.4 - Projets relatifs au stockage, en cours de réalisation, et d'étude.
- 3.5 - Moyens, méthodes et produits utilisés pour le traitement des céréales destinées à la conservation et aux semences. Normes de qualité retenues pour les produits avant le stockage.
- 3.6 - Estimation du coût des différentes méthodes de stockage en usage dans chaque pays. Mécanismes de financement des charges afférentes au stockage.
- 3.7 - Mécanisme de financement du produit stocké.
- 3.8 - Inventaire des méthodes nouvelles de stockage et de conservation des produits de semences.

APPENDICE 2A.

POLITIQUES CEREALIERES DE PAYS SELECTIONNES

<u>Pays</u>	<u>Politique des Prix</u>	<u>Organisation du Service Commercial</u>	<u>Politique d'Utilisation</u>	<u>Politique de Stockage</u>
Egypte	Les prix au producteur des cultures de réquisition (comprenant la plupart des céréales) sont fixés par le gouvernement.	Les cultures de réquisition sont achetées par des sociétés coopératives - associations étroitement liées avec les Banques de Crédit.	Le blé, la farine, le pain et le maïs sont vendus à des prix fixés par le gouvernement. Les importations sont assurées par l'organisme gouvernemental.	Approvisionnement pour trois mois
Bangladesh	Pas de règlement des prix, pas de prix de soutien sauf pour le riz.	La fonction du service commercial est surtout assurée par le commerce privé. Seul, le riz est procuré par le gouvernement (et encore, en partie).	Rationnement du riz acheté par le gouvernement et du blé d'importation. Le commerce privé opère aussi. Les importations sont uniquement assurées par le gouvernement.	Le but est d'un million de tonnes pour les stocks opérationnels et de 100.000 tonnes pour les stocks d'amortissement.
Ethiopie	Pas de schéma de soutien des prix à la production.	Le commerce est surtout privé. L'établissement d'un organisme de stockage et de commercialisation céréalière national est envisagé.	Prix plafonds pour toutes céréales à différents stades de commercialisation.	Il est envisagé d'établir un stock de réserve céréalière de 50/100.000 tonnes en cas d'urgence, plus un stock d'amortissement.
Ghana	Les prix minimums garantis du maïs sont fixés annuellement.	L'ensemble des cultures céréalières est commercialisé par l'intermédiaire de canaux privés et seulement de faibles quantités sont manipulées par le Comité de Développement Céréalière.	Pas de contrôle des prix au producteur dans l'industrie de traitement du maïs (céréale principale) qui est partiellement la propriété du gouvernement.	Les stocks gouvernementaux sont administrés par KYDEP. Un programme d'expansion du stockage s'étendant sur trois ans est en cours de réalisation.
Guatémala	Les prix minimums garantis des denrées de base sont fixés bien avant la récolte.	L'Institut National de Commercialisation Agricole est responsable de l'exécution du schéma de soutien des prix et de l'achat des céréales.	Indeca vend le maïs subventionné bien en dessous du prix courant en vigueur par l'intermédiaire de ses centres publics de vente au détail.	Indeca est responsable de la politique de stockage et de la gestion. Pas d'objectif de stockage établi.
Haïti	Les prix à l'exploitation sont exclusivement déterminés par l'offre et la demande. il n'existe pas de politique de soutien des prix.	Le commerce est dominé par le secteur privé.	Le niveau des prix au consommateur est déterminé par l'offre et la demande. Quelquefois, en cas d'urgence, le gouvernement fixe les prix.	Pas de politique de stockage nationale établie, mais en cours de délibération. Les céréales sont conservées par le secteur privé.

<u>Pays</u>	<u>Politique des Prix</u>	<u>Organisation du Service Commercial</u>	<u>Politique d'Utilisation</u>	<u>Politique de Stockage</u>
<b>Sénégal</b>	Schéma de prix au producteur garantis pour tous les types de céréales. Les prix sont fixés annuellement et annoncés au début de l'année agricole.	L'ONCAD détient le monopole de l'obtention des céréales.	Les prix de détail du mil sont fixés par le gouvernement.	L'exécution d'un programme de stock national n'est plus possible à cause d'une production nationale insuffisante. Les stocks publics sont administrés par l'ONCAD.
<b>Somalie</b>	Prix garantis fixés par le gouvernement avant la saison des semailles afin de fournir un stimulant pour la production des paysans.	Le service de Commercialisation de la Corporation de Développement Agricole détient le monopole d'acheter les céréales aux paysans.	Les prix céréaliers de détail sont contrôlés par le gouvernement et les importations sont lourdement subventionnées.	Maintenir des stocks de réserve céréaliers atteignant approximativement 50.000 tonnes. L'ADC est responsable de la gestion.
<b>Sri Lanka</b>	Prix au producteur garantis pour les céréales de base.	Toutes les céréales sont achetées par le Comité de Commercialisation du Paddy ayant des coopératives en tant qu'intermédiaires.	Jusque très récemment, la farine de blé était rationnée, à présent, elle est vendue librement sur les marchés ouverts. Le pain est subventionné par le gouvernement.	Le Commissaire à l'Alimentation est responsable de la politique de stockage nationale et de la gestion des stocks. L'objectif de stockage est une quantité qui équivaut à six semaines de consommation alimentaire.
<b>Tanzanie</b>	Prix à l'exploitation garantis fixés annuellement et appliqués de la même façon d'un bout à l'autre du pays.	La Corporation de Traitement nationale est l'acheteur détenant le monopole des céréales. Les achats au niveau du village sont à présent la responsabilité de diverses autorités agricoles.	Les prix céréaliers sont contrôlés à tous les stades de la chaîne de commercialisation. Les céréales d'importation sont subventionnées.	Responsabilité pour les politiques de stockage. La propriété et la gestion appartiennent à la Corporation de Traitement Nationale. Le gouvernement a récemment accepté une réserve céréalière stratégique de principe atteignant 100.000 tonnes.
<b>Ouganda</b>	Prix au producteur minimums garantis des céréales fixés annuellement avant la saison des semailles.	Le maïs, le paddy et le blé sont exclusivement manipulés par le Produce Marketing Board.	Les prix de gros et de détail de la farine de blé et des autres produits céréaliers sont contrôlés par le gouvernement.	Le Produce Marketing Board possède et gère les stocks publics.

SOURCE : Politiques Céréalières Nationales, FAO 1975.



<u>Pays</u>	<u>Politique des Prix</u>	<u>Organisation du Service Commercial</u>	<u>Politique d'Utilisation</u>	<u>Politique de Stockage</u>
Inde	Les prix de soutien minimums et les prix d'obtention des principales céréales sont établis par le gouvernement afin de stimuler l'expansion de la production.	La Corporation Alimentaire Indienne est la seule agence du Gouvernement Central pour l'obtention, les importations, le transport, le stockage et la vente des céréales. De plus, les commerçants privés opèrent dans des conditions de contrôle et d'obtention de patentes très strictes. Le commerce privé entre états est interdit.	Rationnement des régions à fortes populations urbaines. Distribution des céréales aux groupes vulnérables par l'intermédiaire de magasins à prix justes en plus de l'approvisionnement offert par le marché libre. Les minoteries sont approvisionnées par les gouvernements des états.	Objectif de stockage de / millions de tonnes de céréales devant être maintenu par la Corporation Alimentaire Indienne au profit du gouvernement.
Kenya	Les prix garantis du blé, du maïs sont fixés annuellement pour stimuler la production. Le gouvernement achète par l'intermédiaire de comités, seules agences autorisées à acheter des céréales.	Le programme d'obtention est exécuté par les Coopératives Agricoles en tant qu'agents du gouvernement. De plus, le commerce des céréales se fait librement en marché ouvert.	Outre les transactions du marché libre, les céréales sont distribuées par les Coopératives Agricoles au profit du gouvernement. Les prix de vente sont situés en dessous du niveau des prix d'obtention gouvernementaux.	Objectif de stockage destiné à satisfaire deux mois de consommation. Les réserves gouvernementales sont emmagasinées dans des entrepôts privés et coopératifs.
Pakistan	Le gouvernement garantit des prix minimums aux producteurs en établissant des prix de soutien pour l'achat du blé et du riz dans les centres d'obtention situés sur les marchés importants.	L'obtention du blé et du riz offerts par le gouvernement est entreprise par des gouvernements provinciaux ayant établi, à cet effet, un mécanisme de commercialisation.	Les prix de détail du blé provenant des stocks gouvernementaux pour la consommation humaine sont normalement déterminés par le gouvernement. Actuellement, les prix sont subventionnés.	Afin de maintenir un écoulement régulier de l'approvisionnement des usagers domestiques à des prix raisonnables et de répondre aux appels d'urgence, la politique gouvernementale a été de maintenir un stock de réserve tournant qui est récemment passé de 350.000 à 500.000 tonnes.
Pérou	Système de prix à l'exploitation garantis afin de stabiliser les prix au producteur.	Les céréales sont commercialisées par l'intermédiaire de l'ESPA et procurées aux centres de ramassage situés dans les régions productrices.	Les céréales sont subventionnées par le gouvernement, l'ESPA assigne les quotas pour le traitement.	Objectif de stockage minimum de 130.000 tonnes de blé et de 65.000 tonnes de riz équivalant à deux mois de consommation nationale.

## Appendice 2-B

### Quelques Expériences Internationales, 1972-1975

Pour les ajustements rapides à la situation alimentaire internationale, les pays touchés ont dû recourir aux politiques des prix et du crédit. En général, ils se sont efforcés surtout d'empêcher le coût des facteurs de monter et, à défaut d'aligner les prix des produits sur les prix mondiaux, de les relever suffisamment pour encourager les agriculteurs à prendre des mesures en vue d'accroître la productivité de la terre.

En cherchant à maintenir au plus bas le prix des engrais, on visait à moderniser les méthodes de culture, en particulier conjointement à l'utilisation de semences à rendement élevé dont la croissance dépend dans une grande mesure de l'emploi des éléments nutritifs appropriés. Comme le prix des phosphates et des engrais azotés à base de pétrole a brusquement augmenté en 1974, par suite de l'accumulation généralisée de stocks et de l'utilisation accrue de ces produits, en particulier dans certains pays développés à économie de marché où ils semblaient promettre un accroissement rapide de la production de denrées alimentaires, les subventions n'ont pas tardé à grever lourdement le budget. En conséquence, un certain nombre de gouvernements, notamment de pays dont le revenu ne bénéficiait pas de la hausse des prix, ont jugé devoir réduire ou même supprimer les subventions, provisoirement du moins.

Il a été plus facile de maintenir la subvention au crédit au cours de cette période. Bon nombre de pays ont d'ailleurs pris des mesures pour élargir les facilités de crédit public en créant de nouvelles banques rurales ou agricoles, en rationalisant ou en développant les institutions existantes ou en mettant sur pied de nouveaux programmes permettant par exemple de mettre ce crédit à la portée des agriculteurs à faible revenu, de consentir des prêts à plus long terme ou de lier l'octroi de lignes de crédit à la vente de facteurs ou à l'assistance technique.

En ce qui concerne les prix à la production, les pays en développement ont pratiqué, soucieux de stabiliser la situation, une politique de soutien des cultures céréalières. En général, les prix locaux correspondent au pouvoir d'achat des salariés urbains et sont sensiblement inférieurs à ceux du marché mondial. Il y a eu des ajustements un peu partout après la hausse des prix mondiaux en 1972-1974.

En Inde, le prix du riz a été fortement relevé (16%) en 1972 et de nouveau (près de 50%) en 1974; alors qu'il était tombé de la moitié à un tiers du prix mondial, le soutien accordé a augmenté un peu plus vite que le coût de la vie locale en 1974 et 1975. Le pouvoir d'achat que permettait le prix local de riz a été relevé beaucoup plus à Sri Lanka qui s'était donné pour objectif principal d'accroître son degré d'autosuffisance.

Par suite de la hausse des prix, le Bangladesh a lancé en 1974 un programme accéléré de production de céréales. Il prévoyait entre autres un

---

\*Centre de Planification, des Projections et des Politiques relatives au développement des Nations Unies, 1976.

mécanisme officiel d'achat pour approvisionner des magasins d'Etat pratiquant des "prix équitables". Le prix proposé en 1975 n'a toutefois pas été assez élevé pour assurer l'approvisionnement nécessaire, si bien que les magasins ont dû faire l'appoint en important 2,3 millions de tonnes environ de céréales. En Inde aussi, où le système d'achats officiels qui prévoit un prix minimum garanti coexistait avec le commerce privé et le marché libre, les pénuries constatées en 1972/1973 et la hausse rapide des prix qu'elles ont entraînées dans le pays ont rendu difficile l'approvisionnement des magasins d'Etat. En 1972/1973, il n'a été possible d'acquérir que les deux tiers des 2,9 millions de tonnes prévues. La politique d'achats officiels n'a pas non plus atteint l'objectif prévu en Indonésie. Pendant la campagne agricole de 1973/1974 en Inde, alors que le prix du blé avait été porté à l'équivalent de 140 dollars par tonne, le système a été étendu aux marchands, auxquels ont demandé de fournir à la State Food Corporation la moitié de ce qu'ils avaient acheté aux agriculteurs.

A Madagascar, le prix du riz à la production a été majoré en 1973 pour la première fois depuis 12 ans. Au Vénézuéla, c'est en partie grâce aux prix de soutien élevés que la production de riz a augmenté au point que le pays a pu devenir exportateur net dans trois des cinq premières années de la décennie, alors qu'il demeurait largement importateur net d'autres céréales. L'Egypte, qui est un importateur net encore plus important de céréales, est restée elle aussi un exportateur net de riz, produit pour lequel le prix de soutien était assez élevé. Les prix élevés à la production tendent à caractériser les pays qui visent à parvenir à l'autosuffisance pour les denrées alimentaires de première nécessité. Même après 1973, toutefois, les prix de soutien appliqués par de nombreux pays en développement étaient encore de beaucoup inférieurs aux prix pratiqués à l'extérieur; tel a été par exemple le cas du maïs au Kenya, du blé au Maroc et du riz au Pakistan.<sup>1</sup>

Si les changements intervenus en 1972-1974 sur les marchés alimentaires internationaux ont essentiellement conduit au relèvement des prix de soutien ou des prix garantis au producteur national, ils ont parfois amené un renforcement ou une rationalisation de l'organisation commerciale, allant quelquefois de pair avec la construction ou la modernisation d'installations d'entrepôt, l'ouverture de points de vente au détail ou la mise en place d'autres éléments du réseau de distribution. Par souci de maintenir ou d'accroître la rentabilité des cultures alimentaires, on s'est également efforcé de réduire le coût des facteurs ou de les empêcher d'augmenter : certains pays ont diminué ou supprimé les droits sur l'outillage agricole et sur les engrais et pesticides, et lorsque les possibilités budgétaires le leur permettaient, ils ont fourni ces facteurs à des conditions de faveur.

Devant l'augmentation rapide des denrées alimentaires importées, le Ghana a lancé une opération d'autosuffisance alimentaire pour aider la production locale. Dans cette optique, le budget pour 1974-1975 a continué à prévoir des stimulants fiscaux pour encourager l'investissement dans

---

<sup>1/</sup> Comme l'Egypte, le Pakistan, quoique importateur net de céréales, est un exportateur net de riz à un prix élevé; en fait, pendant quatre des cinq premières années de la décennie, ses exportations de riz lui ont rapporté plus que ne lui ont coûté ses importations d'autres céréales.

les entreprises agricoles nationales de fonds étrangers bloqués par le contrôle des changes. Au Kenya, la production agricole a été stimulée non seulement par la création d'un système d'offices de commercialisation appliquant les prix minimaux garantis pour divers produits de base, y compris les denrées alimentaires de première nécessité telles que le maïs, le blé et le riz ainsi que le lait et le sucre, mais aussi en lançant un programme d'assurance par le truchement d'une société de financement agricole. En échange d'une prime de 4 shillings kényens par acre (0,4 ha), ce qui représente 55 cents des Etats-Unis environ, la société a assuré, pour une valeur minimale garantie, la production de toute exploitation d'au moins 6 ha de superficie. Dans le cas du maïs et du blé, le montant versé à l'assuré a été porté de 180 shillings kényens par acre en 1973 à 250 en 1974 et à 350 en 1975.

Etant donné la hausse rapide des prix mondiaux des denrées alimentaires et des facteurs de production entre 1972 et 1974 et le recours généralisé à l'action intérieure sur les prix en vue de stimuler la production, la plupart des pays en développement ont été inévitablement exposés à l'inflation. Alors qu'en 1971, près de la moitié de ces pays n'avaient enregistré qu'une hausse des prix de détail des denrées alimentaires de moins de 5% par an, on n'en comptait plus que 5% seulement dans ce cas en 1973 et 7% en 1974, alors qu'augmentait en proportion le nombre de pays où les prix des denrées alimentaires montaient de plus de 15% par an : d'un huitième du total en 1971, ils en étaient venus à en représenter près des trois quarts en 1974. La hausse des prix des denrées alimentaires s'est nettement accélérée dans la majorité des pays en développement en 1972 (61% d'entre eux), 1973 (70%) et 1974 (55%). C'est seulement après que l'effet des récoltes assez bonnes de 1975 s'est fait sentir que les prix des denrées alimentaires ont commencé à baisser dans la majorité (69%) d'entre eux.

Afin de ralentir la hausse des prix des denrées alimentaires pour le consommateur, beaucoup de gouvernements ont mis sur pied ou élargi des programmes de subvention. La Trinité-et-Tobago, par exemple, a dépensé 13 millions de dollars en 1974 pour ramener le prix de détail de la farine de 35 à 24 cents la livre et 9 millions de dollars pour ramener le prix du riz de 42 à 31 cents la livre. La Guyane a également subventionné les denrées alimentaires de première nécessité et le Pérou a dépensé 120 millions de dollars en 1974 pour empêcher le prix des denrées alimentaires importées d'augmenter. Le coût d'un programme du même genre lancé par l'Egypte a atteint 400 millions de dollars en 1974 et 500 millions de dollars en 1975. Le Venezuela, en plus des restrictions qu'il a instituées, comme bien d'autres pays en développement, sur l'exportation des denrées alimentaires, a ouvert, en 1975, 54 centres de distribution qui ont vendu à environ 1,5 million de personnes à faible revenu des denrées alimentaires à des prix subventionnés. Au Maroc, un cinquième environ du budget pour 1974 a été consacré aux subventions à la consommation. L'Algérie a alloué plus de 800 millions de dollars, soit un septième environ des dépenses courantes, à la subvention des prix en 1975. Le Sénégal s'est servi des bénéfices réalisés par l'institution qui s'occupe de l'exportation des arachides pour subventionner les prix des

denrées alimentaires importées, en particulier le riz et le sucre. Madagascar a consacré 30 millions de dollars pour empêcher le prix du riz à la consommation d'augmenter en 1973/1974. En 1974/1975, l'Arabie Saoudite a dépensé l'équivalent de 230 millions de dollars pour subventionner les denrées alimentaires de première nécessité.

Bien que les prix des denrées alimentaires aient baissé en 1975 sur le marché mondial<sup>2</sup> et que les subventions soient devenues moins nécessaires, les recettes publiques de nombreux pays ont continué à être lourdement grevées. Dans les cas où les prix des denrées alimentaires présentaient de trop fortes disparités avec les autres prix, il s'est avéré difficile, du point de vue politique, d'essayer de rétablir rapidement le rapport antérieur en réduisant brutalement les subventions<sup>3</sup>.

Moins d'un tiers des pays en développement ont pu maintenir la hausse des prix de détail des denrées alimentaires au-dessous de 10% par an en moyenne durant la première moitié des années 70. Dans plus d'un sixième de ces pays, la hausse a atteint en moyenne plus de 20% par an. Les bonnes récoltes de 1975 ont amélioré quelque peu la situation: le prix du riz ayant baissé de près d'un cinquième au cours de l'année sur le marché international, certains pays, dont le Bangladesh, l'Inde, la Malaisie et Singapour ainsi que le Panama et la République-Unie de Tanzanie, ont vu leurs prix de détail des denrées alimentaires baisser en valeur absolue. D'autre part, la proportion des pays en développement qui ont pu maintenir l'augmentation des prix des denrées alimentaires en dessous de 10% a augmenté, dépassant même 40%.

---

2/ Entre le dernier trimestre de 1974 et le dernier trimestre de 1975, l'indice des prix du "panier" de denrées alimentaires exporté par les pays développés à économie de marché a baissé d'environ un huitième et celui du panier exporté par les pays en développement, beaucoup plus affecté par les variations du prix du sucre, a baissé de plus d'un tiers. Au début de 1976, le niveau atteint par les deux indices se situait à peu près au double de la moyenne enregistrée en 1971, avant la hausse.

3/ L'austérité budgétaire avait déjà forcé certains pays à modérer leurs programmes de subvention durant la hausse. En 1973, Sri Lanka, par exemple, a réduit les ventes de farine subventionnée, ce qui a fait passer le prix du pain de 0,47 à 0,76 roupies la livre. Le Ghana a cessé d'accorder des subventions au lait et au riz en juillet 1974.

Malgré l'amélioration de la situation alimentaire dans certaines des grandes régions, en particulier l'Asie du Sud et du Sud-Est<sup>4</sup>, les problèmes d'approvisionnement ont persisté dans de nombreux pays et, par suite de l'austérité financière ou par désir d'atténuer l'effet des disparités des prix, un certain nombre de gouvernements ont réduit les subventions qu'ils accordaient aux denrées alimentaires, si bien qu'en 1975 les prix des denrées alimentaires ont augmenté dans un tiers des pays en développement à un taux supérieur à la moyenne enregistrée pour 1970-1974. La situation de certains des pays à déficit alimentaire est restée difficile : une réduction marquée du pouvoir d'achat de céréales que leur donne l'exportation de leurs produits primaires est venue aggraver l'effet de la crise de liquidité causée par la baisse de la demande de ces produits dans les pays développés à économie de marché ainsi que l'effet de l'augmentation continue de la valeur unitaire des articles manufacturés qu'ils importent et de la charge que représente pour ces pays le service de leur dette. Si la base était de 100 en 1970, le prix, sur le marché international, des céréales qu'ils ont dû importer a été de 233 en 1975, alors que les prix des catégories de produits de base qu'ils ont exportés étaient tous notablement inférieurs : ils étaient de 211 pour les minerais (grâce à la bauxite), de 202 pour la viande, de 197 pour les fibres, de 170 pour les huiles et les graines oléagineuses, de 157 pour le thé, le café et le cacao et de 109 pour les métaux non ferreux.

---

<sup>4/</sup> En Inde, par exemple, on estime que la récolte de céréales vivrières pour 1975/1976 a atteint 116 millions de tonnes, soit nettement plus que l'ancien chiffre record de 1971 (108 millions de tonnes). Les stocks de l'Etat sont passés de moins de 5 millions de tonnes au milieu de 1975 à 15 millions au milieu de 1976, ce qui a reposé le problème de l'entreposage.

APPENDICE 3

- 3A. Estimations de Croissance de Produit Intérieur Brut, 1960-70
- 3B. PIB, 1969-1975, Estimations non-officielles.
  - 1. Tchad
  - 2. Gambie
  - 3. Mali
  - 4. Mauritanie
  - 5. Niger
  - 6. Sénégal
  - 7. Haute-Volta
- 3C. Aide Alimentaire
- 3D. Les Dispositifs de Commercialisation des Cultures de Rente
- 3E. Prix de Vente au Détail dans les Magasins de Bamako - 1963-1975
- 3F. Projection de la Production et la Consommation de Céréales au Mali
- 3G. Importations Nettes de Riz en Afrique de l'Ouest - 1960-1974

Table 3A. Estimates of GDP Growth, 1960-1970  
 Tableau 3A. Estimations de Croissance du Produit Intérieur Brut, 1960-70  
 (Taux de Croissance Moyenne Annuelle)

	<u>SOEC</u>	<u>SIEC</u>	<u>UN</u>	<u>OECD</u>	<u>IBRD</u>	<u>UNCTAD</u>	<u>OTHER</u>
Tchad	2.1	2.2	1.2	1.5	1.4 <sup>1</sup> 2.2 <sup>1</sup>	0.5	5.5 <sup>2</sup>
Mali	3.0	2.5	0.5	2.8	6.6	5.2	
Mauritanie	7.4	8.0	7.7	7.3	6.5	6.9	
Niger	2.4	2.0	4.7	2.0	0.9	2.4	
Sénégal	1.6	1.6	1.3	2.0	2.1	1.0	
Haute Volta	3.9	3.3	3.0	2.0	1.5	0.7	

<sup>1</sup>Estimations de la B.I.R.D.

<sup>2</sup>Estimations du Ministère du Plan

SOEC: Secteur des Etudes Socio-Economiques de Synthèse (Bureau des Programmes, Direction de l'Aide au Développement, Ministère de la Coopération, Paris)

SIEC: Secteur Information Economique et Conjoncture (Bureau des Programmes, Direction de l'Aide au Développement, Ministère de la Coopération, Paris.)

UN: Nations Unies, N.Y.

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economiques (Development Assistance Committee.)

BIRD: Banque Internationale pour la Réconstruction et le Développement.

UNCTAD: Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

SOURCE: République Française, Ministère de la Coopération, Economie, Emploi et Formation: Evolution et Perspectives pour 14 Etats Africains et Malgaches L'Evolution du P.I.B. 1950-1970, Perspectives 1970-1990, Direction de l'Aide au Développement, Bureau des Programmes-Secteur Synthèse, Sept. 1974.



TABLEAU 3B.1:TCHAD; PIB 1969-1975 (1970=100)

TABLE 3B.1:CHAD; GDP 1969-1975 (1970=100)

	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>
PIB Aux Prix Courants Du Marché (GDP in Current Market Prices) <sup>a</sup>	69.0	74.9	78.5	78.4	76.7	92.0	107.4
PIB Aux Prix Marché De 1970 (GDP in 1970 Market Prices) <sup>a</sup>	74.9	74.9	75.6	71.9	66.7	71.9	72.6
	SECTORAL INDEX			INDICE SECTORIEL			
Agriculture, Forêts, et Pêche (Agriculture, Forestry and Fishing)	110	100	103	86	77	97	95
Elevage (Livestock)	95	100	103	116	99	99	87
Industrie, Transport et Finances (Industry, Transport and Banking)	106	100	100	110	117	122	132
Commerce	75	100	95	65	45	60	70
Administration (Government)	99	100	104	113	108	93	87

<sup>a</sup>En Milliard De CFAF, in billions of CFAF.

SOURCE: IMF 1976

**TABLEAU 3B.2 LA GAMBIE: PIB AUX PRIX COURANTS DU MARCHÉ PAR SECTEUR**  
1969-70 à 1974-75 (en millions de Dalasis)

**TABLE 3B.2 GAMBIA: GDP IN CURRENT MARKET PRICES, 1969/70-1974/75**  
1969/70-1974/75 (in millions of Dalasis)

	<u>1969/70</u>	<u>1970/71</u>	<u>1971/72</u>	<u>1972/73</u>	<u>1973/74</u>	<u>1974/75<sup>a</sup></u>
PIB (GDP)	74.3 (100) <sup>b</sup>	84.5	91.1	98.2	147.0	156.4 (100)
Secteur Primaire (Primary Sector)	39.0 (52)	47.8	49.7	54.0	99.7	106.4 (68)
Agriculture	30.4 (41)	39.0	40.3	43.1	91.5	97.1 (62)
Elevage (Livestock)	-	-	-	-	3.1	3.2 (2)
Secteur Secondaire (Secondary)	2.7 (4)	2.5	2.5	2.8	3.1	3.6 (2)
Secteur Tertiaire (Tertiary)	32.6 (44)	34.2	38.9	41.4	44.2	46.7 (30)

<sup>a</sup>Prévision, Forecast

<sup>b</sup>En pourcentages par secteur, percentage of each sector

SOURCE: IBRD 1975

TABLEAU 3B.3: MALI; PIB AU PRIX MARCHÉ DE 1972 PAR SECTEUR,

1969 - 1975 (en milliards de Francs Maliens)

TABLE 3B.3: MALI; GDP IN 1972 MARKET PRICES, 1969-1975,

(in billions of Malian Francs)

	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975<sup>a</sup></u>
PIB (GDP)	151.7 (100) <sup>b</sup>	161.3	167.8	176.8	167.5	165.1	188.4 (100)
Secteur Primaire (Primary)	65.7 (43)	70.9	72.4	75.5	60.4	53.6	71.0 (38)
Agriculture	-	-	-	36.9	-	-	-
Elevage (Livestock)	-	-	-	30.6	-	-	-
Secteur Secondaire (Secondary)	21.2 (14)	23.4	24.0	24.1	25.3	25.8	26.3 (14)
Secteur Tertiaire (Tertiary)	64.8 (43)	67.0	71.4	77.2	81.8	85.7	91.1 (48)

<sup>a</sup>Prévision, forecast.

<sup>b</sup>En pourcentages par secteur, percentage of each sector.

SOURCES: IMF, 1975, 1976

TABLEAU 3B.4:MAURITANIE; PIB AU PRIX MARCHÉ DE 1969 PAR SECTEUR,

1969-1973 (en milliards de CFAF)

TABLE 3B.4:MAURITANIA; GDP IN 1969 MARKET PRICES, 1969-1973,

(in billions of CFAF)

	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
PIB (GDP)	44.9 (100) <sup>a</sup>	47.1	47.4	48.7	50.5 (100)
Secteur Primaire (Primary)	17.4 (39)	17.9	17.7	15.8	12.5 (25)
Agriculture	2.8 (6)	2.7	2.5	1.0	1.5 (3)
Elevage (Livestock)	12.6 (28)	12.5	12.4	12.1	7.5 (15)
Secteur Secondaire (Secondary)	17.9 (45)	18.7	18.8	21.7	27.0 (53)
Secteur Tertiaire (Tertiary)	9.6 (21)	10.5	10.9	11.2	11.0 (22)

<sup>a</sup>En pourcentage par secteur, percentage of each sector.

SOURCES: IMF, 1973, 1974

TABLEAU 3B.5:NIGER; PIB AU PRIX MARCHÉ DE 1972 PAR SECTEUR,

1971-1975 (en milliards de CFAF)

TABLE 3B.5:NIGER; GDP IN 1972 MARKET PRICES, 1971-1975,

(in billions of CFAF)

	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>
PIB (GDP)	108.3 (100) <sup>a</sup>	107.5	92.9	103.2	105.3 (100)
Secteur Primaire (Primary Sector)	61.6 (57)	59.5	42.6	50.2	48.5 (46)
Agriculture	34.2 (32)	32.7	25.8	32.0	30.0 (28)
Elevage (Livestock)	20.0 (18)	21.0	11.0	11.5	12.0 (11)
Mines (Mining)	1.2 (1)	2.4	2.7	3.0	3.3 (3)
Industrie et Bâtiments (Manufacturing and Construction)	11.0 (10)	11.5	12.1	13.0	14.5 (14)
Services	34.5 (32)	34.1	35.5	37.0	39.0 (37)

<sup>a</sup>En pourcentages par secteur, percentage of each sector.

SOURCE: IBRD 1976

TABLEAU 3B.6: SENEGAL; PIB AUX PRIX COURANTS DU MARCHÉ PAR SECTEUR,

1969-1973 (en milliards de CFAF)

TABLE 3B.6: SENEGAL; GDP IN CURRENT MARKET PRICES,

1969-1973 (in billions of CFAF)

	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
PIB (GDP)	215.5 (100) <sup>a</sup>	234.0	217.4	260.8	230.6 (100)
Agriculture	56.3 (26)	63.4	47.9	66.4	47.9 (21)
Industrie (Industry)	37.2 (17)	41.6	41.7	48.1	46.0 (20)
Autres (Other)	122.0 (57)	129.1	127.8	146.3	136.7 (59)

<sup>a</sup>En pourcentages par secteur, percentage of each sector.

SOURCE: IMF 1975

TABLEAU 3B.7: HAUTE VOLTA; PIB AUX PRIX COURANTS DU MARCHÉ PAR SECTEUR,  
1968, 1970-1976 (en milliards de CFAF)

TABLE 3B.7: UPPER VOLTA; GDP IN CURRENT MARKET PRICES,  
1968, 1970-1976 (in billions of CFAF)

	<u>1968</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976<sup>a</sup></u>
PIB (GDP)	70.4 (100) <sup>b</sup>	82.4	87.0	89.5	104.4	118.4	139.6	154.6 (100)
Secteur Primaire (Primary)	32.1 (46)	36.4	37.4	37.0	43.5	49.3	55.8	53.0 (34)
Agriculture	20.4 (29)	22.3	22.9	21.0	29.7	33.6	39.7	36.7 (24)
Elevage (Livestock)	6.2 (9)	8.4	8.7	9.5	-	9.6	10.0	10.2 (7)
Secteur Secondaire (Secondary)	14.3 (20)	13.3	15.1	16.2	-	21.2	25.2	29.8 (19)
Secteur Tertiaire (Tertiary)	24.0 (34)	32.7	34.5	36.3	-	47.9	58.6	71.8 (46)

<sup>a</sup>Prévision, forecast.

<sup>b</sup>En pourcentages par secteur, percentage of each sector.

SOURCES: IBRD 1975, IMF 1976

TABLE 3C  
Food Aid (tons)  
Aide Alimentaire (tonnes)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
<b>SENEGAL</b>									
Total Cereal Aid - Aide Céréalière Totale	22,200 <sup>1</sup>	2,800 <sup>1</sup>	1,000 <sup>1</sup>	108,500 <sup>1</sup>	90,855 <sup>2</sup>	11,700 <sup>1</sup>	30,000 <sup>11</sup>	53,800 <sup>1</sup>	
Rice - Riz	8,600	--	--	3,500	2,200 <sup>1</sup>	--	--	--	
Wheat - Blé	4,000	--	--	43,400	5,400 <sup>1</sup>	6,200	--	--	
Millet/Sorghum - Mil/Sorgho	--	700	--	15,000	21,500 <sup>1</sup>	--	n.a.	--	
Maize - Maïs	9,600	2,100	1,000	46,600	28,000 <sup>1</sup>	5,500	n.a.	--	
<b>MAURITANIA</b>									
Total Food Aid - Aide Alimentaire Totale				84,600 <sup>22</sup>					
Total Grain Aid					71,250 <sup>3</sup>	133,813 <sup>2</sup>	29,224 <sup>5</sup>		
Wheat - Blé						6,170 <sup>4</sup>		13,200 <sup>6</sup>	13,800 <sup>6</sup>
Coarse Grain (Sorghum only for 1974)									
Mil/Sorgho (Sorgho seulement en 1974)						38,695 <sup>4</sup>		7,100 <sup>6</sup>	4,800 <sup>6</sup>
<b>GAMBIA</b>									
Total Cereal Aid - Aide Céréalière Totale	8,610 <sup>7</sup>	6,300 <sup>7</sup>	n.a. <sup>7</sup>	11,000 <sup>3</sup>	9,932 <sup>7</sup>	11,990 <sup>7</sup>	7,114 <sup>7</sup>		
Rice - Riz	--	--	--	-- <sup>7</sup>	--	2,000	1,600	1,100 <sup>6</sup>	
Wheat - Blé	--	--	--	-- <sup>7</sup>	--	--	700	1,500 <sup>6</sup>	
Coarse Grain - Mil/Sorgho	--	6,300	n.a. <sup>7</sup>	9,500 <sup>7</sup>	7,932	9,990	4,810	3,400 <sup>6</sup>	
of which Sorghum - dont Sorgho	--	(6,300)	n.a. <sup>7</sup>	(9,500) <sup>7</sup>	(7,932)	(7,990)	(4,810)	--	
Maize - Maïs	--	(-)	(-)	(-)	(-)	(2,000)	(-)	--	
<b>MALI</b>									
Total Cereal Aid - Aide céréalière Totale					202,800 <sup>9</sup>	232,675 <sup>2</sup>			
Rice - Riz					48,500	10,000 <sup>10</sup>			
Wheat & Wheat Flour & Semolina (in wheat equivalent)								5,000 <sup>6</sup>	300 <sup>6</sup>
Blé & Farine de Blé & Semoule (à céréales brut)								21,500 <sup>6</sup>	21,000 <sup>6</sup>
Coarse Grain - Mil/Sorgho		26,601 <sup>8</sup>		35,300					
of which Sorghum - dont Sorgho		(24,601) <sup>8</sup>	(32,500) <sup>8</sup>	119,000	70,213 <sup>4</sup>	70,213 <sup>4</sup>			
Maize - Maïs	(24,601) <sup>8</sup>	(2,000) <sup>8</sup>		(72,000)	(29,756) <sup>4</sup>	(40,457) <sup>4</sup>			
<b>UPPER VOLTA</b>									
Total Cereal Aid - Aide Céréalière Totale		33,800 <sup>12</sup>	37,950 <sup>12</sup>	80,750 <sup>3</sup>	99,457 <sup>2</sup>	24,750 <sup>15</sup>			
Rice - Riz		150	950	4,500 <sup>11</sup>	17,500 <sup>13</sup>				
Wheat - Blé		700	5,000	16,000 <sup>12</sup>	4,000 <sup>14</sup>			6,100 <sup>6</sup>	800 <sup>6</sup>
Coarse Grain - Mil/Sorgho		33,000	32,000	46,800 <sup>12</sup>	87,503 <sup>12</sup>			11,400 <sup>6</sup>	850 <sup>6</sup>
of which Sorghum - dont Sorgho		(19,100)	(15,000)	(20,900) <sup>12</sup>	(34,683) <sup>12</sup>				
Maize - Maïs		(13,900)	(17,000)	(25,900) <sup>12</sup>	(52,820) <sup>12</sup>				
Other - Autre				1,800 <sup>12</sup>					
<b>NIGER</b>									
Total Food Aid - Aide Alimentaire Totale	2,000 <sup>16</sup>	13,600 <sup>16</sup>	125,000 <sup>16</sup>	120,000 <sup>16</sup>	118,170 <sup>3</sup>	197,232 <sup>2</sup>	70,000 <sup>18</sup>		
Total Cereal Aid - Aide Céréalière Totale						8,219 <sup>17</sup>			
Rice - Riz								5,800 <sup>6</sup>	
Wheat - Blé								17,496 <sup>6</sup>	5,500 <sup>6</sup>
Coarse Grain - Mil/Sorgho								87,097 <sup>6</sup>	31,000 <sup>6</sup>
<b>CHAD</b>									
Total Food Aid - Aide Alimentaire									
Total Cereal Aid - Aide Céréalière Totale					31,000 <sup>3</sup>	62,820 <sup>2</sup>	36,000 <sup>19</sup>	8,700 <sup>19</sup>	
Rice - Riz						2,500 <sup>20</sup>			
Wheat - Blé						9,990 <sup>20</sup>		500 <sup>6</sup>	500 <sup>6</sup>
Coarse Grain - Mil/Sorgho						12,150 <sup>20</sup>		600 <sup>6</sup>	8,700 <sup>6</sup>
of which Sorghum - dont Sorgho						(5,800) <sup>20</sup>			
Maize - Maïs						(6,350) <sup>20</sup>			

\*estimate or projection - estimation ou prévision.  
See next page for footnotes. Pour les notes, voir page suivante.



## Notes pour le Tableau 3C

1. SOURCE: Autorités sénégalaises. A l'exception de 1977, les chiffres concernent la période allant du 1er juillet de l'année précédente au 30 juin de l'année en question. Quant à l'aide alimentaire de 1977, le chiffre donné concerne une période commençant seulement en février.
2. SOURCE: Gouvernement des Etats-Unis. Représente l'aide alimentaire apportée. Inclut une partie de l'aide alimentaire de l'année 1972-73, mais qui n'a été apportée qu'après novembre 1973. (Les quantités "pipeline" s'élevaient à 52.570 tonnes pour le Sénégal, 39.269 tonnes pour la Mauritanie, 63.524 tonnes pour le Mali, 38.877 tonnes pour la Haute-Volta et 27.782 tonnes pour le Niger ainsi que 17.360 tonnes pour le Tchad. Ce chiffre est également partiel en ce sens que 23.500 tonnes d'aide alimentaire étaient destinées à l'Afrique de l'ouest à cette époque, mais comme elles n'ont pas encore été réparties entre les différents pays, elles n'ont pas été incluses dans le total. Les chiffres de 1977 pour chaque céréale sont partiels puisque leur somme ne correspond pas à l'aide totale en céréales (pour le Sénégal, le Mali et le Tchad). Le chiffre total de 1974 pour la Haute-Volta est peut-être sous-estimé puisque la somme des aides par céréale est supérieure à l'aide totale.
3. SOURCE: Statistiques du gouvernement des Etats-Unis. Représente seulement l'aide alimentaire (principalement céréalière) estimée et dont l'engagement a été pris. Les chiffres peuvent inclure des ventes sous concession. Au contraire, ils excluent 74.370 tonnes d'aide alimentaire destinées à la région du Sahel mais pas encore réparties entre les différents pays. Les chiffres de 1973 pour chaque céréale doivent être partiels, étant donné que le total de ceux-ci est inférieur à l'aide totale céréalière (pour la Gambie, la Haute-Volta).
4. SOURCE: F.A.O., au 31 Décembre 1974. Représente les donations au cours de l'année 1974.
5. SOURCE: OSRO (Département de la F.A.O. responsable des opérations d'aide au Sahel). Représente l'aide alimentaire de novembre 1974 à mars 1975.
6. SOURCE: Autorités gouvernementales de la Mauritanie, de la Gambie, du Mali, de la Haute-Volta, du Niger et du Tchad. Les chiffres pour le blé et le grain dur correspondent à la période allant du 1er juillet de l'année précédente au 31 juin de l'année en question. Les chiffres 1975-76 ou 1976 représentent l'aide livrée tandis que ceux de 1976-77 correspondent à l'aide dont l'engagement ne commence qu'en juin 1977.
7. SOURCE: Ministère Gambien des Localités, F.A.O., Secours Catholique, et l'Institut des Produits Tropicaux. Représente l'aide alimentaire livrée. Le chiffre pour 1969 correspond à la période allant du 1er juillet 1968 au juin 1969. Les chiffres de 1976 ne couvrent que dix mois.
8. SOURCE: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (avec données provenant de l'O.P.A.M., du P.A.M et de la S.C.E.T.). Les chiffres correspondent à la période allant du 1er juillet de l'année précédente au 31 juin de l'année en question.
9. SOURCE: M.A.C. à partir de juillet 1973. Les chiffres correspondent à la période 1972 - juillet 1973. Y sont inclus ses ventes sous concession (10.000 tonnes de sorgho, 15.000 tonnes de maïs et 35.000 de riz).
10. SOURCE: Annuaire des Statistiques du Riz (Association de l'Afrique de l'Ouest pour le Développement du Riz), et des données provenant du Ministère Malien de la Production. Représente le riz livré.
11. SOURCE: O.S.R.O. (Département de la F.A.O. responsable des Opérations d'Aide au Sahel).
12. SOURCE: Ministère du Plan et Office National des Céréales de la Haute-Volta. Les chiffres par céréale, pour l'année 1973, doivent être partiels, étant donné que leur somme est nettement inférieure à l'aide céréalière totale pour cette année.
13. SOURCE: Annuaire des Statistiques (Association de l'Afrique de l'Ouest pour le Développement du Riz), et des données provenant de la Direction des Douanes et des Statistiques de la Haute-Volta. Représente le riz livré.
14. SOURCE: Mission à Donneurs Multiples au Sahel. Représente l'Aide Alimentaire livrée entre le 1er juillet 1973 et le 31 juin 1974.
15. SOURCE: F.M.I. et l'Office National des Céréales de la Haute Volta (OFNACER). Représente l'Aide Alimentaire et principalement Céréalière. Ce chiffre couvre la période allant du 31 juillet 1974 au 31 juin 1975.
16. SOURCE: F.M.I. Représente l'Aide Alimentaire livrée. Il y a matière à penser que ces chiffres sous estiment nettement l'Aide Alimentaire totale.
17. SOURCE: Annuaire des Statistiques (Association de l'Afrique de l'Ouest pour le Développement du Riz) et des données de la Direction de l'Agriculture ainsi que de la Direction des Douanes et de la Statistique du Niger. Représente le riz livré.
18. SOURCE: Autorités gouvernementales du Niger.
19. SOURCE: Direction de la Lutte contre les Calamités Naturelles. Les chiffres représentent l'Aide Alimentaire livrée au cours de la période s'étendant du 31 juillet et de l'année précédente au 31 juin de l'année en question. Il y a matière à penser que ces chiffres sous-estiment l'Aide Alimentaire totale.
20. SOURCE: Mission Multidonneur au Sahel, à partir de novembre 1977. Le chiffre pour le Sorgho correspond à 2.800 tonnes reçues et à 3.000 tonnes attendues; celui pour le maïs à 950 tonnes reçues et 5.400 tonnes attendues, celui pour le blé à 90 tonnes et en attend 9.900, et, enfin, celui pour le riz à 2.500 tonnes en attente.
21. SOURCE: Autorités gouvernementales du Tchad. Représente l'aide promise pour 1974 mais non encore reçue.
22. SOURCE: Autorités gouvernementales de la Mauritanie. L'année attribuée à ce chiffre doit être mise en question.

NOTE: Il est à noter que dans les cas où le chiffre pour une année représente l'aide alimentaire promise et celui pour l'année suivante celle reçue, y compris l'aide promise mais non livrée l'année précédente, il ne peut qu'en ajoutant ces deux chiffres on découvre qu'une partie a été comptée deux fois. (par exemple, l'Aide Céréalière totale en 1973 et 1974 pour la Mauritanie et pour le Niger).

Tableau 30. Les Dispositifs de Commercialisation des Cultures de Rente

Pays	Cultures	Collecte Primaire et Rassemblement	Transport	Transformation (le cas échéant)
Gambie	Arachides et coton	Les acheteurs agréés et les coopératives se chargent de l'achat au prix officiel pour la G.P.M.B.	Gambia River Transport Company (filiale du G.P.M.B.)	Gambia Produce Marketing Company Ltd. (filiale du G.P.M.B.), celle-ci opère les moulins arachidières de Banjul et Kaur. Le G.P.M.B. a également un égreneur de coton à Sapu.
Mali	Coton	Les équipes mobiles de la CMDT <sup>1</sup> achètent le coton à des marchés villageois désignés. Le prix au producteur est actuellement établi à 74 FM/kg de coton graine et réduit pour des qualités inférieures.	Par camions de la CMDT	La CMDT opère huit moulins à coton (d'une capacité totale de 85,000 tonnes). L'étoupe est vendue à la SOMIEX <sup>2</sup> et aux industries et artisans privés locaux. Les graines de coton sont achetées et exportées par des marchands privés.
	Arachides	Les équipes d'achat de l'OACV <sup>4</sup> les achètent aux points d'achat désignés, au prix officiel de 40 FM/kg. Les Comités Arachidières, qui représentent les cultivateurs, exercent un certain contrôle des opérations.	Les camions de l'OACV collectent gratuitement les lots de 80 sacs ou plus.	La SEPOH <sup>5</sup> transforme les arachides pour consommation locale. Elle achète celles-ci auprès de l'OACV à 72 FM/kg (y compris tous impôts).
Niger	Arachides et Niébé	Les coopératives de l'UNCC <sup>3</sup> achètent sur l'ensemble des régions productrices auprès des cultivateurs rassemblés aux marchés de villages. (Les Organismes Stockeurs achètent également auprès des paysans. Les prix officiels sont: Niébé 30 CFA/kg; Arachides 40 CFA/kg.)	La SONARA <sup>2</sup> collecte les cultures auprès des coopératives à l'aide de camions privés et de la SNTM	La SONARA procède au rassemblement en gros.
	Coton	Par les coopératives, comme pour les arachides et le Niébé.	La CFDT <sup>5</sup> collecte auprès des coopératives.	La CFDT égrène le coton et l'emballage pour l'exportation.
Sénégal	Arachides	Les coopératives achètent auprès des producteurs aux prix officiels et revendent à l'ONCAD <sup>4</sup> avec une certaine commission.	L'ONCAD utilise ses propres camions pour le transport.	L'ONCAD rend à la SONACOS <sup>2</sup> , qui presse les arachides. Une partie de l'huile est vendue localement.
	Coton	Les paysans cultivent sous contrat avec la SODEFITEX <sup>4</sup> , qui s'occupe également de la distribution des intrants et de la collecte du produit.	Par camions de la SODEFITEX.	La SODEFITEX égrène le coton.
	Légumes	Surtout par entreprises privées, il y a aussi une petite production industrielle.	Transporteurs privés	La SOCAS <sup>5</sup> opère une usine de concentré de tomates à Ross-Bethia.
Tchad	Coton	Par COTONCHAD <sup>2</sup> , à l'aide d'équipes d'achat mobiles. Le prix au producteur est établi par le gouvernement (actuellement à 43 CFA/kg de coton graine, le prix étant réduit pour les qualités inférieures)	Par camions de COTONCHAD.	COTONCHAD a 22 moulins d'égrenage sur l'ensemble du pays, ainsi qu'une presse à huile pour la vente domestique.
	Arachides	Surtout grâce aux commerçants privés, COTONCHAD achète environ 230 tonnes par an.	Camionneurs privés de l'UTC et COTONCHAD.	Petites presses à huile rudimentaires et la presse à huile de COTONCHAD.
	Sésame, Lentilles, Comme arabeque	Commerçants privés. (Comme arabeque: SONACOT <sup>3</sup> )	UTC	Les commerçants privés vendent à la SONACOT qui constitue des lots d'exportation.
Haute Volta	Sésame, Arachides et Noix de Karité	Les acheteurs agréés <sup>1</sup> opèrent sur les marchés villageois, au prix aux producteurs officiels.	Transporteurs privés.	Aucune transformation locale.
	Coton	Les ORD <sup>3</sup> servent d'agent collecteur pour la CFDT <sup>4</sup> . Ils achètent au prix au producteur officiel et revendent à la CFDT avec commission.	La CFDT collecte le coton auprès des ORD.	La CFDT égrène le coton et en exporte les fibres, sauf pour environ 10% qui sont tissées localement. (VOLTIX)

Tableau 3D (suite)

Pays	Culture	Exportation	Dispositifs financiers	Notes Explicatives
Gambie	Arachides et Coton	Le G.P.M.B. exporte ses arachides sous forme d'huile, de pâte, à l'état cru, et les vend à partir de son bureau de Londres. L'étoupe de coton est exportée vers l'Europe et les graines vers le Sénégal.	Les projets du G.P.M.B. servent à subventionner les intrants dont le G.P.M.B. s'occupe aussi (engrais). Ils servent aussi à subventionner les importations de riz. Les opérations sur le coton sont financièrement marginales.	<sup>1</sup> CPMB - Gambie Produce Marketing Board
Mali	Coton	La SOMIEX utilise des agents de vente et expédie l'étoupe vers Abidjan par camions privés ou de la CMT.	La SOMIEX ne paye la CMT qu'après l'expédition du coton (de 90 à 120 jours après qu'il passe de la CMT à la SOMIEX, et quelquefois encore plus tard). Ces retards créent des problèmes monétaires sérieux pour la CMT.	<sup>1</sup> CMT - Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles <sup>2</sup> SOMIEX - Société Malienne d'Importation et d'Exportation.
	Arachides	La SOMIEX achète les arachides auprès de l'OACV à 72 FC/kg, et s'occupe de leur exportation de la même façon que pour le coton. (Voir ci-dessus)	En théorie la SOMIEX et la SEFOM doivent effectuer des versements en avance à l'OACV pour lui permettre de financer sa campagne d'achat. La campagne 1974/75 cependant fut retardée de plus d'un mois en raison du manque de fonds, et l'OACV essaya d'obtenir le droit d'emprunter directement auprès de la Banque de Développement.	<sup>3</sup> CMT - Compagnie Malienne des Transports. <sup>4</sup> OACV - Opération d'Arachides et Cultures Vivrières. <sup>5</sup> SEFOM -
Niger	Arachides et Nigé	La SONARA exporte ses arachides par l'entremise d'agents de vente Parisiens. Le nigé est exporté au Nigéria.	La SONARA doit débarrasser les coopératives de leur produit dans un délai de dix jours. Les préfets se chargent des paiements. Les coopératives financent la campagne grâce à un prêt de la CNCA <sup>4</sup> .	<sup>1</sup> UNCC - Union Nigérienne de Crédit et de Coopération <sup>2</sup> SONARA - Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide <sup>3</sup> SNTM - Société Nationale des Transports Nigériens <sup>4</sup> CNCA - Caisse Nationale de Crédit Agricole <sup>5</sup> CFDT - Compagnie Française du Développement des Textiles <sup>6</sup> CSPPN - Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Nigériens
	Coton	La CFDT exporte l'étoupe	Les profits et pertes de la SONARA et de la CFDT sont absorbés par la CSPPN.	
Sénégal	Arachides	Le SONOS exporte l'huile, principalement vers la France	L'ONCAD remet ses profits à la CSPP <sup>3</sup> qui est considérée comme remboursant les subventions d'intrants accordés par l'ONCAD. Cependant la CSPP n'a jusqu'à présent utilisé la majeure partie des fonds que pour subventionner les importations de riz et de blé.	<sup>1</sup> ONCAD - Office National <sup>2</sup> SONACOS - Société Nationale <sup>3</sup> CSPP - Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix <sup>4</sup> SODEFITEX - Société du Développement des Fibres Textiles <sup>5</sup> SOCAS - Société de Conserves Alimentaires du Sénégal.
	Coton	L'étoupe est exportée, on presse les graines localement pour l'huile.	Les profits et pertes de la SODEFITEX sont neutralisés par la CSPP.	
	Légumes	Une compagnie privée, (SUD-Sénégal, S.A.), exporte des légumes frais vers l'Europe.	Aucuns dispositifs spéciaux.	
Tchad	Coton	COTONTCHAD le transport par camion à un port maritime à un coût de plus de 350 CFA/kg. Seules les fibres sont exportées.	La CSPP <sup>2</sup> neutralise les profits et pertes de COTONTCHAD. Elle remet les fonds disponibles à l'ONDR <sup>3</sup> pour la subvention d'intrants et le financement de services d'encadrement.	<sup>1</sup> COTONTCHAD - entreprise semi-publique, représente 40% de l'activité industrielle et 10% des recettes publiques Tchadiennes. <sup>2</sup> CSPP - Caisse de Stabilisation des Prix du Coton. <sup>3</sup> ONDR - Office National du Développement Rural.
	Arachides	Par la SONACOT, avec des camions de l'UTC. Les commerçants privés exportent du Sésame au Cameroun.	La SONACOT achète la gomme arabique au prix au producteur officiel (70 CFA/kg). Droite d'Exportation 12 CFA/kg; contribution à l'accroissement de la production: 3 CFA/kg; prix sur le marché mondial: 200 CFA/kg.	<sup>4</sup> UTC - Union des Transporteurs Tchadiens. <sup>5</sup> SONACOT - Société Nationale de Commercialisation du Tchad; a le monopole officiel de la gomme arabique, ainsi que le monopole effectif (mais non pas officiel) sur le sésame et la Kankade dans les zones Sahéliennes, mais pas dans le Sud.
	Sésame Kankade Gomme arabique			
Haute Volta	Sésame Arachides Bois de Karité	Des agents licenciés se chargent des cultures du producteur jusqu'au port d'exportation.	La CSPP <sup>2</sup> reçoit une partie des profits des commerçants licenciés et les prix sur le marché mondial dépassent les frais d'achat, de transport et de manutention, et absorbe leurs pertes dans le cas contraire.	<sup>1</sup> Les institutions publiques, comme les ORD, peuvent devenir acheteurs agréés au même titre que les commerçants privés. <sup>2</sup> CSPP - Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles. <sup>3</sup> ORD - Organismes Régionaux de Développement <sup>4</sup> Voir note no. 5 du Niger
	Coton	La CFDT s'occupe des exportations et ventes à l'étranger.	On se sert des profits de la CFDT pour subventionner les intrants (10-20%). Le reste est réparti entre la CSPP (70%), la CFDT (20%) et les ORD (10%).	

Table 3E: Prices of Selected Consumer Goods, Bamako - 1963-1975  
 Prix De Vente Au Detail Dans Les Magasins De Bamako (Moyen Annuel) 1963-1975

	1963 <sup>a</sup>	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 <sup>b</sup>	1973 <sup>c</sup>	1974 <sup>d</sup>	1975 <sup>d</sup>
Lait Concentré Sucre, Concentrated Milk-Sweetened (394-450 gr)	60	65	83	97	120	143	140	145	141	179	191	206	270
Huile D'Arachide de Cuisine, Peanut Oil (litre)	116	116	116	118	165	210	194	187	239	252	270	354	428
Sucre en Morceau Sugar Cubes (Kg)	75	97	110	115	162	149	137	141	160	233	257	405	517
Thé Vert 4011 ou 4012, * Tea 4011 or 4012 (Kg)	1229	1158	1524	1694	2005	2031	2257	2237	2224	2365	2318	2385	2490
Lampe Tempête (Grand Modèle), Storm Lamp (Big Size)	663	580	584	572	838	1252	1181	1034	1118	1234	1237	1434	1970
Boîte D'Allumettes, Matchbox *	-	-	15	12	19	22	18	13	10	12	14	15	14
Pantalon Kaki, Kakhi Pants *	1250	1267	1387	1476	1848	1691	-	-	-	-	-	-	1448
Sandalettes Matière Plastique, Plastic Sandals	506	469	555	968	608	631	556	553	545	804	652	800	1023
Pagne Tissé Local, Local weaver Pagne (loin-cloth)	1070	1150	1295	1511	2065	1812	1543	1376	1396	1392	1422	1521	2269
Seau Moyen Tôle Galvanisée, Average Galvanized Steel Bucket	475	476	508	520	806	955	723	765	895	1012	1064	1585	2304
Savon au Ménage Local, Local-use-soap	134	117	82	61	101	179	171	158	206	207	262	392	497
Cigarettes Ordinaires (Coopératives), Local Cigarettes	-	45	45	65	102	125	-	-	-	-	-	-	-
Cigarettes "Liberté," "Liberty" Cigarettes	-	-	-	-	-	-	118	120	117	120	113	119	128

<sup>a</sup> 3rd trimester.

<sup>b</sup> 3ème trimestre.

<sup>c</sup> Average for nine months excluding May, June and July. / Moyenne pour neuf mois ont été exclus mai, juin et juillet.

<sup>d</sup> Data an average for only January, April, November and December. / Moyenne pour seulement janvier, avril, novembre et décembre.

<sup>e</sup> Average for ten months excluding January and March. / Moyenne pour 10 mois ont été exclus janvier et mars.

\* Apart from the usual problems encountered in such a series (e.g., sampling methods, quality control) the data above suffer from shortcomings specific to a number of items above: concentrated milk changes in weight from 450 to 394 grams; tea 4011 and 4012 are of two different qualities although listed interchangeably in the monthly bulletins; matchboxes and soap change brands during the years; pants are not listed from 1969 to 1975 when they reappear leaving some doubt as to whether they remained the same product; and the galvanized steel bucket is listed as 28 cms wide in some instances and 32 in others.

\*A part les problèmes couramment rencontrés dans les séries semblables (c.f. méthodes d'échantillonnage, contrôle de qualité), les données ci-dessus souffrant de certaines imperfections spécifiques : le lait concentré change de poids, passant de 450 à 394 grammes; le thé 4011 et le thé 4012 sont de deux différentes qualités même s'ils sont interchangeables dans les bulletins mensuels; les allumettes et le savon changent de marques au cours des ans; les données sur les pantalons font défaut entre 1969 et 1975, ce qui laisse quelques doutes sur similitude de ce produit; enfin la tôle galvanisée pour le seau a une longueur de 28 cm dans certains cas et de 32 dans d'autres.

SOURCES: Annuaire Statistique 1966, 1968, 1971, Bulletin Mensuel de Statistique, 1972-1975.

Tableau 3F. Projection de la Production et la Consommation de Céréales au Mali

	<u>1971/72</u> <sup>1/</sup>	<u>1974/75</u>	<u>1975/76</u>	<u>1976/77</u>	<u>1977/78</u>	<u>1978/79</u>	<u>1983/84</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>
<b>Production (1000 t)</b>									
Mil, Sorgho	705	797	840	889	931	977			
Maïs, Fonio, Blé	<u>102</u>	<u>111</u>	<u>121</u>	<u>135</u>	<u>148</u>	<u>162</u>			
Sous-total	807	908	961	1024	1079	1139	1190	1089	1100
Paddy	157	210	229	251	300	330	646	1214	1987
Arachide (en coque)	152	149	171	193	217	229			
Coton graine	74	83	101	123	138	150			
<b>Consommation par Personne (Kg/années)</b>									
Mil, Sorgho, Maïs	142	148	150	151	152	153	144	115	92
Riz	20	26	26	27	27	28	48	79	105
Total céréales	162	174	176	178	179	181	192	194	197

<sup>1/</sup> Actuel

Source : Plan Quinquennal

Tableau 3G. Importations Nettes de Riz en Afrique de l'Ouest\* - 1960-1974 (en milliers de tonnes)

Pays	Moyenne 1960-64	Moyenne 1965-69	Moyenne 1970-74	1970	1971	1972	1973	1974
Dahomey	4.6	6.5	5.5 <sup>h/</sup>	4.2	7.5	4.4 <sup>c/</sup>	..	6.0
Gambie	9.1	9.1	18.2	14.2	13.0	15.1	25.4	23.6 <sup>f/</sup>
Ghana	42.1	35.1	41.0	53.1	35.1	24.3	53.6	39.1
Côte d'Ivoire	46.4	55.0	104.4	99.0	108.0	88.0	147.0	80.0
Libéria	32.1	37.4	45.0	49.0	54.1	41.8	45.4	34.7
Mali	-8.5 <sup>a/</sup>	3.3	34.2	14.5	15.0	30.5	45.7 <sup>d/</sup>	65.3 <sup>f/</sup>
Mauritanie	6.3 <sup>b/</sup>	9.0	24.3	10.6	27.4	30.1	22.0	31.3 <sup>f/</sup>
Niger	0.9	1.1	1.9	0.1	0.1	1.1	0.2	8.3 <sup>f/</sup>
Nigéria	1.3 <sup>b/</sup>	1.0	2.7	1.7	0.3	5.9	1.1	4.7
Sénégal	119.1	164.6	179.9	119.2	187.5	169.9	192.0	230.7 <sup>f/</sup>
Sierra Léone	16.2	21.3	35.2	49.4	26.9	6.7	43.7	49.1
Togo	3.0	2.6	3.4	3.1	1.1	5.2	5.0	2.5 <sup>f/</sup>
Haute-Volta	3.2 <sup>b/</sup>	3.5	5.0	2.5	1.1	1.6	1.0	18.7 <sup>f/</sup>
Total	275.8	349.5	500.7 <sup>i/</sup>	420.5	477.0	424.6	582.1 <sup>e/</sup>	593.9 <sup>g/</sup>

\* La Guinée exclue.

a/ Le Mali était exportateur de riz pendant la période 1960-64.

b/ 1961-1964.

c/ De Janvier à Avril.

d/ Dont 5,500 tonnes d'Aide Alimentaire.

e/ S'élève à 576,600 tonnes sans l'Aide Alimentaire.

f/ La part de l'Aide Alimentaire s'élève à: 1,700 tonnes pour la Gambie, 10,000 tonnes pour le Mali, 3,200 tonnes pour la Mauritanie, 8,200 tonnes pour le Niger, 3,700 tonnes pour le Sénégal, 17,500 tonnes pour la Haute-Volta.

g/ S'élève à 545,400 tonnes sans l'Aide Alimentaire.

h/ Moyenne 1970-1972 et 1973.

i/ S'élève à 490,400 tonnes sans l'Aide Alimentaire.

SOURCE: WARDA, Annuaire des Statistiques du Riz - Juillet 1975, pp.447

2<sup>ème</sup> PARTIE

PRODUCTION ET PRIX AGRICOLES

AU SAHEL

COMPILATION STATISTIQUE

## INTRODUCTION

1. L'objet de cet appendice est de regrouper les différentes séries de statistiques concernant la commercialisation et la politique des prix des céréales, afin d'en faciliter l'usage ou la consultation. Quatre types de tableaux sont ainsi présentés;

- I. Tableaux d'estimations des chiffres de production et de commercialisation,
- II. Tableaux d'estimations des prix officiels au producteur,
- III. Tableaux-synthèse des meilleures estimations des chiffres de production, de commercialisation et des prix au producteur,
- IV. Tableaux des prix de vente au détail des différentes graines de céréales.

2. L'abondance des résultats présentés pourrait parvenir à en faire oublier l'imprécision. C'est pourquoi l'objet des tableaux I et II, qui présentent les estimations provenant de différentes sources, est de faire ressortir l'étendue des marges d'erreurs. Un simple coup d'oeil permet ainsi de noter les différences d'estimations entre sources d'égale notoriété. Certaines de ces variations sont dues aux différences de qualité, d'autres aux différences de spécification de l'année de récoltes ou de l'année civile. La présentation de différentes estimations a également pour but de présenter une gamme de sources pour l'information des utilisateurs.

3. Nous avons essayé de confronter ces différentes sources afin de sélectionner celles qui nous semblaient les plus susceptibles d'être "les meilleures estimations".

Les origines de ces sources sont au nombre de trois: L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Fonds Monétaire International (FMI); enfin des agences locales soit de statistiques, soit de planification, soit de développement rural. En général, nous nous sommes surtout appuyés sur les sources locales complétées par les études de la Banque Mondiale et du FMI, alors que les chiffres du FAO n'ont été utilisés qu'essentiellement pour les premières années.

4. Chacune des séries des prix des graines correspond à un marché donné. Elles ont été regroupées par pays à la fin de l'appendice (Tableaux 19-24). Leur origine est double: les bulletins de statistiques qui ont été publiés et les sources gouvernementales non-publiées mais récoltées localement par des membres de l'équipe. Pour tous les pays, les chiffres présentés correspondent aux prix de vente au détail enregistrés localement sur le marché. En général, ces prix se réfèrent à l'unité de poids, le kilogramme, auquel les différents volumes ont été ajustés. Bien que ces techniques d'ajustement puissent inciter à la prudence, il n'apparaît pas fondé de croire à un quelconque biais.

5. Le plus souvent, l'intitulé des tableaux et les notes sont en anglais ainsi qu'en français. Néanmoins, l'emploi des décimales et des virgules provient uniquement du système anglais. Quand une seule version est présentée, et ceci par souci de clarté, il est recommandé de se référer au petit dictionnaire ci-dessous.



<u>Français</u>	<u>Anglais</u>
Petit Mil, Mil	Millet
Gros Mil, Sorgho	Sorghum
Riz (Paddy)	Rice (unhulled)
Décortiqué	Hulled
Arachides	Groundnuts, peanuts
Arachides de bouche	Edible groundnuts
Graine	Hulled
Coque	Unhulled
Coton (en grain)	Cotton (unginned)
Fibre	Ginned
Blanc	White
Jaune	Yellow
Rouge	Red
Mélangé	Mixed
Maïs	Maize (corn)
Blé	Wheat
Orge	Barley
Dattes	Dates
Niébé	Cowpeas
Fonio	Wild grains
Sésamé	Sesame
Production	Production
Commercialisation	Marketing
Prix producteur	Producer price
Moyen	Average
Non disponible (ND)	Not available (NA)

6. Un certain nombre de conventions a été adopté.
- A. Toutes les mesures de poids sont en milliers de tonnes et sont arrondies au millier le plus proche. Ainsi toute mesure au-dessous de 500 tonnes est considérée comme négligeable. Cette convention a été adoptée parce que, de toutes façons, l'erreur liée à cette approximation est inférieure à celle liée à la méthode d'estimation. C'est pourquoi une trop grande précision pourrait porter à une erreur d'interprétation.
  - B. Le système anglais des décimales est exclusivement utilisé. C'est ainsi que la séparation de la fraction décimale est représentée non par une virgule mais par un point.
  - C. Les chiffres agrégés concernant la commercialisation n'ont été présentés que par référence. Les parenthèses indiquent l'ampleur de la marge d'erreur avec laquelle ils ont été estimés. Bien qu'ils ne représentent qu'une faible fraction du total, les chiffres correspondant à la commercialisation du petit mil, du gros mil et du riz par les agences officielles apparaissent plus précis.

- D. Les prix de vente au détail des graines sont données en CFA/100 kg. Ceci ne veut pas dire qu'il s'agisse de prix de gros, mais plutôt que, pour simplifier l'analyse statistique, on ait pris l'unité CFA/100 kg au lieu de CFA/kg.
- E. Pour le Mali et la Gambie les prix sont donnés en monnaie locale, le Franc Malien et le Butus respectivement. Le Franc Malien a été l'équivalent du CFA jusqu'au début de la saison agricole 1967/1968, époque à laquelle il a été dévalué de 50 %.

Le tableau des taux de conversions se présente ainsi:

Taux d'échange et de conversion

	\$/1000 Dalasis	\$/1000 CFA	Dalasis/CFA
1960	560	4.051	124.417
1961	560	4.051	124.417
1962	560	4.051	124.417
1963	560	4.051	124.417
1964	560	4.051	124.417
1965	560	4.051	124.417
1966	560	4.051	124.417
1967	550.6	4.051	135.917
1968	480	4.051	118.489
1969	480	3.875	123.871
1970	480	3.601	133.296
1971	483.333	3.640	132.784
1972	503.9	3.960	127.247
1973	594	4.510	131.707
1974	585	4.157	140.726
1975	591	4.626	127.756

Note: 1 Dalasis = 100 Butus

1 CFA = 2 francs maliens, après 1966/67.

Source: Association pour le développement de la riziculture en Afrique occidentale, Rice Statistics Yearbook, 1975.

- F. Il est précisé que pour tout résultat concernant cette culture, le riz représente ce qu'on appelle le paddy ou plus généralement "riz" par opposition au riz décortiqué. Les taux d'équivalence du riz décortiqué pour les différents pays sont donnés par le tableau ci-dessous.

Taux d'Equivalence du Riz Décortiqué  
(pourcentage de riz obtenu après décorticage)

La Gambie	63%
Haute Volta	62%
Mali	65%
Mauritanie	65%
Niger	64%
Sénégal	66%
Tchad	

Source: Association pour le développement de la riziculture en Afrique occidentale, Rice Statistics Yearbook, 1975,

LISTE DES TABLEAUX EN APPENDICE

I.	Production and Marketing of Principal Crops (Various Estimates)	Production et Commercialisation des Produits Principaux (Estimations diverses)
II.	Producer Prices of Principal Crops (Various Estimates)	Prix au Producteur des Produits Principaux (Estimations diverses)
III.	Production, Marketing and Producer Price of Principal Crops (Best Estimates)	Production, Commercialisation et Prix au Producteur des Produits Principaux (Meilleures Estimations)
IV.	Retail Prices of Food Grains on Various Markets	Prix de Détail des Céréales, Divers Marchés

INDICE DES TABLEAUX PAR PAYS ET PAR TYPE

Pays	I	II	III	IV
Tchad	1	2	3	20
Gambie	4	5	6	21
Mali	7	8	9	22
Mauritanie	-	-	10	23
Niger	11	12	13	-
Sénégal	14	15	16	24
Haute Volta	17	18	19	25

TABLE 1

CHAD: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 TCHAD: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHIO</b>																						
<b>PRODUCTION</b>	(1)						1036	936	900 <sup>F</sup>	805	800	694	674	711	651	610	585	432*				
	(2)							715			805			647	710		660				650-700	
	(10)		650																			
	(16)								896.9	710	614	630	647	661	651	610						
	(12)											630	647	661	651	610	639	490	430		559*	
	(4)									800			711	700	651	610	631	590				
	(6)													711	651							
	(5)	860	860	n.d.	n.d.	n.d.	1036	936		850					651	610						
	(8)														651	610	600*					
	(10)											805	607									
	(9)																					
	(11)								900						653							
	(7)								895	708	614	630	647	661	651	610	672					
	(19)																					595*
<b>COMMERCIALISATION</b>	(11)																					
	(10)								(90)													
	(10)			(70)																		
Traditionelle	(12)																				(49)	(30-40)
Traditionelle	(2)						(50)				(56)			(45)	(50)		(46)					
Moderne <sup>+</sup>	(18)												n.d.	.66	1.85	1.24	1.21	.91	1.78	.93	1.17	
<b>RIZ</b>																						
<b>PRODUCTION</b>	(1)						23	24	34*	38	25	37	32	35	37	39	51	25				
	(5)	26	n.d.	n.d.	n.d.	23	24	34*	38													
	(2)																					
	(3)										25		32 <sup>F</sup>		32		53					
	(4)										25	37	32	35	37	39	51	28	28*			37*
									32				32	35		39	51	25	30	35*		

For notes, see end of table.  
 Pour les notes, voir fin du tableau.

suite page suivante  
 See following page

TABLE 1 (CONTINUED, SUITE)

CHAD: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)

TCHAD: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	73	75	76	
	56/57	57/58	58/59	59/60	61/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	
<b>RIZ</b>																						
PRODUCTION (cont.)(6)													32	37								
(7)																		51				
(8)																						
(10)														37	38	60						
(11)							32		34	37												
(7)							(3)	(3)	n.d.	37	32	32	37	39	79							
(12)										28	28	31	36	40	51	42	30	36				
(16)										37	32	32		39								
(17)														39	51	p.m.	p.m.	37	39			
COMMERCIALISATION																						
(11)							(3.45)															
(10)							(1.3)															
Total - Estimation(2)									(3)	(10.7)			(9.8)	(30.5)						(23)		
Moderne <sup>+</sup> (2)														.34	.58	1.10	.80	.12	.07	.23	2.50	
(Rizerie Lai)																						

For notes, see end of table  
 Pour les notes, voir fin du tableau

suite page suivante  
 See following page

TABLE 1 (CONTINUED, SUITE)

## CHAD: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)

## TCHAD: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>ARACHIDES</b>																					
PRODUCTION (13)													110	115	96	75	85	70	75	82	
(12)											92	88	110	115	96	75	85	70	75 <sup>P</sup>		
(14)						140	----- moyen -----				140				115 <sup>u</sup>	115 <sup>*</sup>	115 <sup>*</sup>				
(4)												88	110	115	96	75	75	76	80 <sup>*</sup>		
(16)											92	88	110	115	96						
COMMERCIALISATION <sup>+</sup> (17)																					(4)
<b>COTON (GRAINE)</b>																					
PRODUCTION (13)													149	117	95	109	104	115	144	174	
(12)											123	103	149	117	95	109	104	115	140 <sup>P</sup>		
(14)						87	-----				87				104 <sup>u</sup>	112 <sup>u</sup>	120 <sup>u</sup>				
(4)									99			102	149	117	95	109	104	115	121 <sup>*</sup>		
(15)				98	47	94	105	99	87	123	102	149	117	95	109						
(16)				98	47	94	105	96	87	123	102	149	117	95							
(17)									87	123	102	149	117	95	109	104	115	145	174		
COMMERCIALISATION <sup>+</sup> (4)									(99)		(102)	(149)	(117)	(95)	(109)	(104)	(115)	(121 <sup>*</sup> )			

F - FAO Estimation

n.d. - non disponible, not available

\* - Estimation

+ - quantité commercialisée par DC/FDAR seulement (acheté du 1.1 au 31.12 de chaque année, sauf pour 1976 - 1.1 au 31.10 seulement)

quantity marketed by DC/FDAR only (purchased from 1-1 to 12-31 each year, except 1976 - from 1-1 to 10-31 only)

p - provisoire, provisional

u - chiffres officiels, unofficial figure



TABLE 3  
 CHAD: PRODUCTION, MARKETING AND PRODUCER PRICE OF PRINCIPAL CROPS (BEST ESTIMATES)  
 TCHAD: PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (MEILLEURES ESTIMATIONS)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHO</b>																					
PRODUCTION	860	860	650		1,036	963	896	710	614	630	647	661	651	610	639	490	430	559*	595*		
ACHATS DE DC/FDAR													n.d.	.66	1.85	1.24	1.21	.91	1.78	.93	1.17
ACHATS DE DC/FDAR																	12	12	12	12	12
PRIX MIN. AU PRODUCTEUR																					
<b>RIZ</b>																					
PRODUCTION		26	34		23	24	(3)	(3)	25	37	32	32	37	40	51	42	30	37	39		
ACHATS DE DC/FDAR														.34	.58	1.10	.80	.12	.07	.23	2.50
PRIX MIN. AU PRODUCTEUR (Moyenne des Prix Regionaux)																	14	18	20	26	25
<b>ARACHIDES</b>																					
PRODUCTION											92	88	110	115	96	75	85	70	75	82	
PRIX AU PRODUCTEUR																					
<b>COTON</b>																					
PRODUCTION					97.8	46.7	94.2	104.9	96.3	86.8	122.9	102	148.8	116.6	94.7	108.8	104.2	115.1	143.6	174.1	
COMMERCIALISATION ++									99.1			102	148.8	117	95	108.8	104.2	114.5	121*		
PRIX AU PRODUCTEUR										26	26	26	26	26	26	28	29	31	43		

++ = Seulement quantité commercialisée par COTONTCHAD, quantity marketed by COTONTCHAD ONLY.

n.d. = non disponible, not available

\* = Estimation



CHAD: SOURCES OF FIGURES ON PRODUCTION AND  
MARKETING OF PRINCIPAL CROPS

TCHAD: SOURCES DES CHIFFRES DE PRODUCTION ET  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX

1. Food and Agriculture Organization. Production Yearbook, 1958-1973.
2. Club Des Amis Du Sahel (C.I.L.S.S.), Direction -Fonds de Développement Rural (F.D.A.R.). Commercialisation, Politique Des Prix, Stockage Des Céréales, Juillet 1976.
3. Nations Unies. Annuaire Statistique, 1975.
4. Berg, Elliot. The Recent Evolution of the Sahel. Center for Research on Economic Development, 1975.
5. Food and Agriculture Organization. World Crop Statistics, 1966.
6. République du Tchad. Annuaire Statistique, 1970, (Volume III/Fascicule II).
7. République du Tchad. Annuaire Statistique, 1974, Vol. I/Nouvelle Série.
8. République du Tchad, Ministère du Commerce et de l'Industrie. Rapport Economique Annuel, 1971.
9. International Bank for Reconstruction and Development, 1974.
10. République du Tchad. Annuaire Statistique du Tchad, Vol. II, 1968.
11. République du Tchad, Secrétariat d'Etat. Comptes Economiques, 1958, 1961-63.
12. International Monetary Fund, June, 1975.
13. International Monetary Fund, Sept., 1975.
14. Food and Agriculture Organization. Production Yearbook, Vol. 26, 1972.
15. International Bank for Reconstruction and Development, 1973.
16. République du Tchad, Ministère d'Etat. L'Agriculture et l'Elevage tchadiëns à travers les chiffres 1962-1971. Juillet 1972.
17. République du Tchad, Ministère du Développement, Direction de l'Agriculture. L'Agriculture et L'Elevage au Tchad. Décembre 1976.
18. DC/FDAR, fiche interne, N'djamena, Décembre 1976.
19. République du Tchad, Rapport Multidonateurs, Janvier 1976.

CHAD: SOURCES OF OFFICIAL PRICES

TCHAD: SOURCES DES PRIX OFFICIELS

1. République du Tchad, Direction de la Statistique: Annuaire Statistique du Tchad, Vol. III, Fasc. II, 1970.
2. Club Des Amis Du Sahel (C.I.L.S.S.), Direction du Fonds de Développement (FDAR), Commercialisation, Politique des Prix, Stockage des Céréales. Juillet, 1976.
3. République du Tchad, Annuaire Statistique du Tchad, Vol. II, 1968.
4. République du Tchad, Secrétariat d'Etat. Comptes Economique du Tchad. 1958, 1961-63.
5. République du Tchad, Ministère du Commerce Et l'Industrie. Rapport Economique Annuel, 1971.
6. International Monetary Fund, June, 1975.
7. Berg, Elliot. The Recent Evolution of the Sahel, Center for Research on Economic Development, 1975.
8. Banque Central Des Etats de L'Afrique de L'Ouest. Indicateurs Economiques. BCEAO-UMOA #236, February 1976.

TABLE 4  
THE GAMBIA: PRODUCTION OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)<sup>1</sup>  
LA GAMBIE: PRODUCTION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)<sup>1</sup>

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76		
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77		
<u>RIZ (Paddy)</u>	(1)		20	22	24	25	29	30	31	37	37	37	20	40	37	41	41	30						
	(2)																		26	28				
	(3)																		26	28*	30	30		
	(4)		20	20	24	29		30	31	37	37													
	(10)						33				37	37	20	37	37	41	41	40	33	40				
	(5)										37	37				41	41	30	33					
	(6)													20		41	41	30	33					
(13)							29	30	31	37	37	37	37	20	40	34	34	34	34					
<u>MIL ET SORGHIO</u>	(1)						44	44	44	44	44	44	44	45	45	30	45	30						
	(1)																	35	35	40				
	Mil (2)																		19	28	22			
	Sorgho (2)																		14	16	12			
	Mil (3)																		19	28	22	20		
(3)																		14	17	12	12			
(4)		30	30		40	44	44	44																
(5)															30	45	30							
<u>ARACHIDES</u>	(1)																							
	(4)	80	90	65	56	78	94	97	93	102	118	130	120	148	135	115	125	115	137	140				
	(2)																							
	(3)																		113	136	131			
	(6)																		113	136	133	135		
	(7)										118	126	117	120		111	113	123	100	125				
	(10)											126	117	120	112	115	122	100	135	130				
	(9)											150	120		158	117	101	108	102	112	140			
	(11)																124	100	135	138	135	135		
	(12)												120	126	114	117	126	100						
																	108	110	112					
																				0.1	0.3	0.2	0.2	0.3
																			0.2	0.3	0.3	0.3		

\* - Y, compris le riz irrigué, including irrigated rice.

§ - Négligeable, Negligible

1 - No figures available for marketing, aucun chiffre disponible pour la commercialisation

TABLE 5

THE GAMBIA: PRODUCER PRICES OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)\*  
 LA GAMBIE: PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)\*

	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<u>RIZ-RICE (local)</u>																			
(1)																28.6	30.8	30.8	39.6
(2)														13.4	15.7	24.6	31.4		
(3)																			60
(5)																24.6			
(8)												8.8	15.4	15.4	24.2	30.8			
<u>MIL ET SORGHIO</u>																			
<u>MILLET AND SORGHUM</u>																			
(1)																	19.8	22	28.6
(3)																			55
<u>ARACHIDES-GROUNDNUTS</u>																			
(1)																23	31	37	41
(2)								14	14	13.5	14	15	17	18	20	23	31		
(4)								14	14	13.5	14	15	17	18	20				
(5)							13.5	14	14	13.5	14	15	17	18	20	23			
(6)	11	12	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5												
<u>COTON-COTTON</u>																			

\*En Butus/kg, in Butus/kg

TABLE 6

THE GAMBIA: PRODUCTION, MARKETING AND PRODUCER PRICES OF PRINCIPAL CROPS (BEST ESTIMATES)  
 LA GAMBIE: PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (MEILLEURES ESTIMATION)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	
<b>MIL ET SORGHO</b>																						
Production	nd	30	30	nd	40	44	44	44	44	44	44	44	45	45	30	45	30	33	44	34	32*	
Commercialization																				20	22	29
Prix au Producteur																						
<b>RIZ (Paddy)</b>																						
Production	nd	20	22	24	24	25	29	30	31	37	37	20	40	37	41	41	30	26	28	30	30*	
Commercialisation																				29	31	40
Prix au Producteur																						
<b>FRACHIDES</b>																						
Production	80	90	65	56	78	94	97	90	102	118	130	120	148	135	115	125	115	137	138	135	135*	
Commercialisation			62	53	75	85	75	73	91	118	126	117	120	111	113	123	100	135				
Prix au Producteur		15.5	13.5	11	12	13.5	13.5	13.5	13.5	14	14	13.5	14	15	17	18	20	23	31	37	41	
<b>COTON</b>																						
Production																						
Commercialization																						
Prix au Producteur																						

Estimation

- Négligeable, negligible

nd - non disponible, not available

THE GAMBIA: SOURCES OF FIGURES ON PRODUCTION AND  
MARKETING OF PRINCIPAL CROPS

LA GAMBIE; SOURCES DES CHIFFRES DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION  
DES PRODUITS PRINCIPAUX

1. Food and Agriculture Organization, Production Yearbook, 1958, 1972 and 1974.
2. Central Statistics Division, Ministry of Agriculture, The Gambia, Agricultural Sample Surveys, 1973-76.
3. Central Statistics Division, Ministry of Agriculture, The Gambia, Agricultural Sample Surveys, 1975.
4. Food and Agricultural Organization, Production Yearbook, 1961.
5. Quarterly Economic Review, No. 1, 1974, Annual Supplement.
6. United Nations Organization, Survey of African Economics, Vol. 6.
7. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
8. Republic of the Gambia, Ministry of Agriculture, 1976/77 Work Program on Cotton, Rice, Millet and Sorghum.
9. Republic of the Gambia, Ministry of Agriculture, Groundnuts Production, 1976/77 Extension Program.
10. United Nations, Statistical Yearbook, 1974-75.
11. United States, Department of Agriculture, Foreign Agriculture Services, World Agricultural Production and Trade, 1973-74.
12. F.A.O., Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 23, May 1974.

THE GAMBIA: SOURCES OF OFFICIAL PRICES

LA GAMBIE: SOURCES DES PRIX OFFICIELS

1. Central Statistics Division, Ministry of Agriculture, The Gambia. Agricultural Sample Surveys, 1973-76.
2. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
3. Republic of the Gambia, Ministry of Agriculture. Work Program on Cotton, Rice, Millet and Sorghum, 1976-77.
4. United Nations Organisation. Survey of African Economies, Vol 6.
5. The Gambia Produce Marketing Board, 25th Annual Report, 1973-74.
6. The Gambia Oilseed Marketing Board, 16th Annual Report, 1964-65.

TABLE 7

MALI: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 MALI: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHO</b>																						
<b>Production</b>	(1)						827	867	863	651	721	737	830	558	602	715	715	624				
Mil	(1)									336		350	390	266	222	338	384	318				
Sorgho	(1)									315		388	440	291	380	378	331	306				
	(2)				833	828	867	833	946	881	809	881	757	913	756	260	490	511				
	(3)								709	700	737	830	556	603	715	705	624	660	850	865		
	(4)				833	828	867	863	946	881	809	881	757	913	756	(917)						
	(5)				836					720	765	857	757	852	600	900						
	(6)											830	556	603	716	715	624	660	800	(850)		
	(7)												556	700	715	682	474	480	800			
	(8)											881	556	700	715	750						
	(9)											830	556	602	600	750	500					
	(10)								651			830	556	700	715	715	474	530	910			
	(18)					827	867	863	651	721	738	830	556	650	715	750	516					
	(19)					828	867	863	947	881	809	881	800									
	(22)											830	558	603	715	715	490	659		(850)		
<b>Commercialisation</b>	(1)					20	29	16	17	26	57	60	8	26	12	29					(57)	
	(2)				20	21	29	18	17	26	56	71	18	26	28			9				
	(6)											53	8	26	10	30	9	10	48	(57)		
	(7)											7	26	12	29	11	9	40	70			
	(8)											62	14	27	12	30						
	(9)											60	8	26	12	31	5					
	(10)											68	7	26	12	29	11	10	33			
	(19)					20	29	16	17	26	56	60										
	(18)											53	28	26	10	30	10					
	(22)											60	8	26								
<b>RIZ (Paddy)</b>																						
<b>Production</b>																						
<b>(Office du Niger)</b>	(1)	47	50	56	56	55	41	38	43	40	41	41	43	40	53	138						
<b>Total</b>	(1)						144	200	188	191	165	158	171	134	161	137	157	115				
	(2)					160	144	200	188	191	161	162	159	94	118	167	91	40	65			
	(3)									158	162	158	172	135	162	163	195	100	90	215	260	
	(4)					160	132	200	189	134	162	162	160	94	118	168	(182)					
	(5)				94						158	129	172	94	119	138	170	150				
	(6)											172	134	161	137	157	116	130	250	260		

Suite page suivante  
See following page



TABLE 7 (CONTINUED, SUITE)

MALI: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 MALI: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	
<b>RIZ (Paddy) (SUITE)</b>																						
<b>Production</b>	(7)												134	161	163	170	100	90	210	(163)		
	(9)											172	134	161	148	180	110					
	(10)							192				192	134	161	163	195	100	81	229			
	(11)							158	162	158		172	135	161	148	100	100					
	(12)									129		72	94	99								
	(18)					145	200	189	192	162	180	172	134	161	163	180	110					
	(22)											174	136	164	137	157	131	144	250			
	(23)				185	185	190	165	158	162	158	169	136	157	169	157	110	150	200			
<b>Commercialisation</b>																						
<b>(Office du Niger)</b>	(1)	31	31	37	37	38	23	23	27	22	25	26	30	25	36	38	46	47				
<b>(Total)</b>	(1)					24	28	31	27	26	33	35	26	39	40	51	30	59	84	100		
	(2)				4	3	11	4	5	3	11	9	7	13	4			4				
	(6)											35	26	34	40	52	47	59	84	100		
<b>(Office du Niger)</b>	(7)												1		1	5	0	5	20	30		
	(7)												12	22	19	24	20	24	24	24		
	(8)												27	28	36	40	52					
	(9)											36	26	39	51	47						
	(18)					24	28	31	28	26	33	36	25	39	40	50	30					
<b>COTON</b>																						
<b>Production</b>																						
<b>(Office du Niger)</b>	(1)	3	3	3	4	5	8	8	10	8	2	6										
<b>Total</b>	(18)					8	9	11	54	23	32	39	50	51	60	74	72					
	(21)											39	50	51	59	74	76	65	75			
	(2)				9	10	18	24	31	21	28	41	49	55	57	75	78	67	77			
	(3)								33	18	28	37	55	46	56	71	72	55	71	103		
	(5)				8							28	30	35	37	42	47					
	(6)											39	50	51	60	74	72	55	71	100		
	(7)												50	51	59	74	72	57	75	90		
	(8)												39	49	51	58	73					
	(9)											39	50	51	60	74	70					
	(10)											39	50	51	59	74	72	58	67			
	(13)								21	13	(20)	(22)	50	44								
	(14)										32	42	50	44								

Suite page suivante  
See following page

TABLE 7 (CONTINUED, SUITE)

MALI: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 MALI: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>COTON (SUITE)</b>																						
<b>Commercialisation</b>																						
(Office du Niger)	(1)	2	3	2	4	5	7	8	9	6	2	6	3	4	3							
Total	(18)	5	6	6	6	11	13	20	25	29	18	28	33	44	45	53	68	66				
	(2)					5	6	12	16	22	16	22	30	47	42	53	68	70	51	61	103	
	(6)												33	45	45	53	68	66	51	61	90	
	(7)												33	41	42	53	68	66	51	61	72	
	(8)												33	43	45	53	68	66	51	61		
	(9)												33	45	45	53	68	66	52	61		
	(10)								29				33	41	42	53	68	66				
<b>ARACHIDES</b>																						
<b>Production</b>																						
(O.A.C.V.)	(20)												24	28	54	68	75	67	68	110		
(Non-O.A.C.V.)	(20)												67	75	75	88	77	68	64	78		
Total	(20)												91	102	129	156	152	135	132	188		
	(2)				122	139	167	182	173	118	109	115	91	102	129	156	152	135	132	188		
	(3)								90	75	88	91	102	129	156	152	135	132	188	205		
	(5)				125					153	159	119	100	115	158	143	130					
	(6)											119	96	136	153	152	109	100	151	(200)		
	(7)											117	96	136	158	152	134	119	150			
	(8)											119	96	136	158	152						
	(9)											119	96	136	158	152						
	(10)											148										
	(12)								148			119	96	136	158	152	134	120	145			
	(15)								148	90	159	119	100	120								
	(18)								148	153	159	117	93	125	158							
	(19)								148	153	159	119	96	136	158	152	140					

Suite page suivante  
See following page

TABLE 7 (CONTINUED, SUITE)

MALI: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 MALI: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	
<b>ARACHIDES (SUITE)</b>																						
<b>Commercialisation</b>																						
(O.A.C.V.)	(20)											11	15	38	46	44	41	40	60	78	(95)	
(Operation Haute Vallée)	(20)											20	15	19	28	16	9	4	10	4	(5)	
<b>Total</b>	(20)	82	97	86	50	86	67	74	72	45	28	39	30	30	57	74	60	50	44	70	82	(100)
	(2)				54	63	67	74	50		27	40	29	36	48	74	57	48	42		89	
	(6)											29	33	57	74	60	50	44	70		87	
	(8)												33	56	74	60	52	44	70		(87)	
	(9)											29	26	57	74	60						
	(10)							49				29	33	57	74	60						
	(16)											29	33	56	74	60	50	43	65			
	(17)												29	33	56	74	59	52	43	75		
	(18)					66	71	75	49	27	40	29	33	57	74	60	52					

TABLE 6  
 MALI: PRODUCER PRICES OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)\*  
 MALI: PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)\*

		57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
		57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b><u>MIL ET SORGHO</u></b>																					
	(1)					10	10	10	11	11	15	16	16	18	18	18	20				
	(2)										15	16	16	18	18	18	20				
	(3)											16	16	18	18	18	20	20	32	32	32
(Régions de Production)	(4)	16	11-115	10	10	10	10	11	11												
(Régions de Déficit)	(4)	16	115-16		12-14	11-14	115-14	125-155		15	16	16	18								
<b><u>RIZ (Paddy)</u></b>																					
Paddy Blanc	(1)				8-9	11	11.5	12.5	12.5	16	18	18	25	25	25	25					
	(2)									16	18	18	18	25.5	25.5	25.5	25.5	40	40	40	
	(3)										18	18	25	25	25	25	25	40	40		
	(4)	12-125	12	14	8-9	11	11.5	13	13	16	18	18	24								
Paddy Rouge	(1)				7	8	8	9	9	12	12	12	16	16	16	16					
	(2)									12	12	12	12	16	16	16					
	(4)				7	8	8	9	9	12	12	12	12	16	16	16	16	22.4	22.4	22.4	
Paddy Mélangé	(2)									13.5	13.5	13.5	13.5	20.5	20.5	20.5	20.5	31.2	31.2	31.2	
	(4)									13.5	13.5	13.5	13.5								
<b><u>COTON</u></b>																					
1 <sup>ère</sup> Qualité	(2)											40	40	45	50	50	50	50	75	75	75
	(4)	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	40	40	45							
2 <sup>ème</sup> Qualité	(4)	31	31	30	30	30	30	30	30	30	35	35									
3 <sup>ème</sup> Qualité	(4)	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	35	35								
<b><u>ARACHIDES</u></b>																					
Coques	(2)														30	30	30	40	40	45	
	(3)											24	24	30	30	30	30	40	40		
	(4)	14.8	15.8	14	14	14	14	13	13	16	24	24	30								
Décortiqué (Machine)	(4)							23.5	23.5	28	40	40	40								
	(5)										40	51.5	48	48	48	48	48				
Décortiqué (à la Main)	(4)	24	25.6	23	23	23	23	25.5	25.5	29.5		42	42	42	42	48	48				
	(5)										42	53.6	50	50	50	50	50				

\* Prix en FM/kg, price in MF/kg

TABLE 9  
MALI: PRODUCTION, MARKETING AND PRODUCER PRICE OF PRINCIPAL CROPS (BEST ESTIMATES)

LE MALI: PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET PRIX AU PRODUCTEUR  
DES PRODUITS PRINCIPAUX (MEILLEURES ESTIMATIONS)

	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	
	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHO - MILLET AND SORGHUM</b>																				
Production				833	827	867	863	651	721	737	830	558	603	715	715	624	660	850	865	
Commercialisation				20	20	29	17	17	26	56	60	8	26	12	29	11	9	40	71	
Prix au Producteur	16	11.6	10	10	10	10	11	11	15	16	16	18	18	18	20	20	32	32	32	
<b>RIZ (Paddy)-RICE (Unhulled)</b>																				
Production				160	145	200	189	192	162	162	172	134	161	137	157	116	130	250	260	
Commercialisation					24	28	31	27	26	32	35	26	34	40	52	47	59	84	100	
Prix au Producteur																				
(Paddy Blanc)	12	12	14	8	11	11.6	12.6	12.6	16	18	18	25	25	25	25	25	40	40	40	
<b>COTON-COTTON</b>																				
Production				9	10	18	24	31	22	32	39	50	51	59	74	72	55	71	100	
Commercialisation				5	6	12	16	28	18	28	33	45	45	53	68	66	51	61	90	
Prix au Producteur																				
(1 <sup>ere</sup> Qualité)	34	34	34	34	34	34	34	34	34	40	40	45	50	50	50	50	75	75	75	
<b>ARACHIDES-GROUNDNUTS</b>																				
Production				122	136	167	182	173	153	159	119	96	136	156	152	135	132	188	205	
Commercialisation				54	63	67	74	50	27	40	29	33	57	74	60	50	43	70	87	
Prix au Producteur																				
(Coque)	14.8	15.8	14	14	14	14	13	13	16	24	24	30	30	30	30	30	40	40	45	

SOURCE: Voir Tableaux 7 et 8.  
See Tables 7 and 8.

MALI: SOURCES OF FIGURES ON PRODUCTION AND MARKETING

MALI: SOURCES DES CHIFFRES DE PRODUCTION  
ET COMMERCIALISATION

1. République du Mali, Annuaire Statistique, 1966-1972.
2. République du Mali, Direction de l'Agriculture, mimeographed document.
3. Steedman, Charles. Le Secteur Agricole de la République du Mali. Center for Research on Economic Development, December, 1976.
4. Food and Agriculture Organization (FAO), Report on Mali, 1973.
5. U.N. Economic Commission for Africa, Document on Mali, 1973.
6. International Bank for Reconstruction and Development, 1976.
7. International Monetary Fund, 1976.
8. Banque Centrale du Mali, Rapport D'Activité, ex. 1971.
9. Direction Nationale du Plan et de la Statistique, Direction des Affaires Economiques, 1973.
10. Berg, Elliot. The Recent Economic Evolution of the Sahel. Center for Research on Economic Development, 1975.
11. Le Bulletin de l'Afrique Noire, Aperçus Sur L'Agriculture Malienne, no. 820, Avril, 1975.
12. FAO, Production Yearbook, 1970.
13. FAO, Production Yearbook, 1968.
14. La Documentation Française, Notes et Etudes Documentaires: Le Mali, nos. 4081-4083, 1974.
15. Le Moniteur Africain, Opération Arachide, 6 juin, 1975.
16. Le Secrétariat du Comité Monétaire de la Zone Franc, mimeographed document.
17. Le Bulletin de l'Afrique Noire, no. 808, 29 janvier 1975.
18. Ministère de Coopération Français, Dossier d'Information Economique.
19. International Bank for Reconstruction and Development, 1970.
20. OACV, Compte Rendu, 1974-75.
21. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
22. CEGOS, Etude des Structures de Prix et des Mécanismes de la Commercialisation des Mils et Sorghos, Vol. III, Mai 1976.

MALI - SOURCES OF OFFICIAL PRICES

MALI - SOURCES DES PRIX OFFICIELS

1. République du Mali, Annuaire Statistique, 1966-1972.
2. Office de Produits Agricoles du Mali (OPAM), mimeographed document.
3. International Bank for Reconstruction and Development, 1976.
4. International Bank for Reconstruction and Development, 1970.
5. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.

TABLE 10  
 MAURITANIA: PRODUCTION OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 MAURITANIE: PRODUCTION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
		59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<u>MIL - SORGHO</u> (Millet - Sorghum)	(1)			87	89	90	90	100	90	90	50.	100	82		37	25			
	(2)	80	84	87	89	90	90	100	90	100	50	100							
<u>MAIS</u> (Maize)	(1)			3.2	3.4	3.7	4.0	4.0	3.0	2.0	4.0	4.0	.8		2.0	1.5			
	(2)	3.0	3.0	3.2	3.4	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0							
<u>BLÉ ET ORGE</u> (Wheat and Barley)	(1)			.2	.2	.2	.2	.3	.3	.2	.2	.3	.2		.3	.2			
	(2)	.2	.2	.2	.2	.2	.2	.3	.3	.3	.3	.4							
<u>RIZ (Paddy)</u> (Rice)	(1)			.5	.5	.6	.7	.7	.7	.7	.8	1.0	2.1		2.5	3.0			
	(2)	.4	.4	.5	.5	.6	.7	.7	.7	.7	.7	.7							
<u>ARACHIDES</u> (Groundnuts)	(3)	.4	.5	.5	.6	.7	.7	.7	.7	.8	1.0	1.5	2.0	2.5	2.5	3.2			
	(1)			.7	.7	.8	.8	.8	.8	3.0	2.0	.8	3.0		1.0	1.0			
	(2)	.7	.7	.7	.7	.8	.8	.8	.8	.8	.7	.8							
<u>DATTES</u> (Dates)	(1)			13	12	11	10	10	10	12	12.5	12	15		10.0	10.4			
	(2)	15	14	13	12	11	10	10	10	12	12.5	12							

SOURCES: (1) Annuaire Statistique, 1970, 1974.  
 (2) International Bank for Reconstruction and Development, 1971.  
 (3) West Africa Rice Development Association, Rice Statistics Yearbook, July 1975.



TABLE 11

NIGER: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 NIGER: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	
<b>MIL-MILLET</b> <u>Production</u>	(1)		620	621	673	719																	
	(2)						781	934	977	1013	790	842	1000	733	1095	871	959	919	627				
	(5)									1013			1000	733	1095	871	958	919	648	896			
	(6)									1013	790	842	1000	733	1095	871	959	919	607	883	700*		
	(7)															871	959	919	627	896			
	(4)																				883	582	1195*
	(9)															871	959	919	627	883			
	(11)	485	620	621	673	718	803	974	971	1013													
	(12)						500	500	500	560	560	560	580	580	590	610	610	580					
	<u>Commercialisation T</u>	(2)																(92)	(20)				
		(4)																					(11)
	<b>SORGHO-SORGHUM</b> <u>Production</u>	(1)		300	260	273	228																
(2)							275	315	353	315	266	277	342	215	289	230	267	208	126				
(4)																				219	254	308	
(9)																230	267	208	126	219			
(10)						290	249	281	352	315	266	277	342	300	289	337	300						
(11)		364	300	260	273	222	249	281	352	315													
(12)							257	320	352	315	266	277	342	300 <sup>F</sup>	289	337	300	270					
<u>Commercialisation</u> <sup>+++</sup>	(2)																5	3	7 <sup>D</sup>	25	48	21	

Suite page suivante  
See following page

Pour les notes, voir fin du tableau  
See end of table for footnotes

TABLE 11 (CONTINUED, SUITE)  
 NIGER: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 NIGER: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>RIZ(paddy)-RICE(unhulled)</b>																					
<u>Production</u>																					
Maïs-Blé-Riz (1)		9	9	9	11																
(2)						10	11	10	12	12	21	33	39	38	37	27	32	46			
(5)									12			33	39	38	37	27	32	23	28		
(6)									12	12	21	33	39	38	37	27	32	46	30	28*	
(7)															37	27	32	46	28*		
Brut ou Paddy (8)										12	20	33	39	39	37	27	32	46	43*		
(4)																			30	29	29*
(11)	4	5	5	4	7	10	11	10	12												
(12)				4	7	10	11	10	12	12	20	33	39	39	37	17	27				
<u>Commercialisation</u> <sup>++</sup>																					
(2)																1	26	14	26		
<b>NIÈRE-COWPEAS</b>																					
<u>Production</u>																					
(2)									66	48	68	77	74	83	84	72	144	92	133	219	236
<u>Commercialisation</u>																					
(2)																3	8	4	19	9	
<b>ARACHIDES-GROUNDNUTS</b>																					
<u>Production</u> (Coque)(13)	131				150				184	277	312										
(7)									194	277	312	298	252	206	205	256	260	77	129	30 <sup>P</sup>	
(14)															205	257	260	77	130 <sup>P</sup>		
(15)												298	252	207	205	257	260*				
(5)									184			298	252	207	205	257	(200)	75	120		
(12)						208	-----moyen-----				208				205	256	270*				
(9)	130	193	168	104	150	152	205	220	194	276	312	298	252	207	205	256	260	77			
(2)						152	205	220	194	277	312	298	252	207	205	257	260	77	129	41	95
<u>Commercialisation</u> <sup>+</sup>																					
Décortiqué(13)									114	106	156	193	195*								
(7)														165	130	145	110	26	90		
Acheté																					
par SONARA(14)															130	146	110	14	75		
(15)												183	164	165	130	146	110				
(5)									106			183	164	165	130	146	110	25	60		
(9)							92	114	106	156	191	183	164	165	130	145	110	26	90	4	
Equivalent/coque (4)							138	171	160	234	229	274	246	247	195	218	165	39	135	6	

Pour les notes, voir fin du tableau  
 See end of table for footnotes

Suite page suivante  
 See following page

TABLE 11 (CONTINUED, SUITE)

NIGER: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)

NIGER: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>COTON-COTTON</b>																						
Production	(13)	§			1					6	7	5										
Coton en graine	(7)									6	7	7	6	7	13	11	9	6	4	8	10 <sup>P</sup>	
	(14)									6	7	7	6	7	13	11	9	6	4			
	(15)												6	7	13	11	9	6				
	(12)						6	-----moyen-----				6										
	(2)						3	5	6	6	7	7	6	7	13	11	10	10*	6	4		
Commercialisation	++																					
Fibre	(13)								2	2	1	2										
Fibre	(14)																					
Graine	(15)												6	7	11	3	3	2	1	4		
Graine	(5)									7			6	7	11	10	8	5				
Fibre	(4)									2	2	2	2	2	4	3	3	2	1	3	4	

+ = seulement quantité commercialisée par SONARA, quantity marketed by SONARA only.

++ = seulement quantité commercialisée par UNCC and CFDT, quantity marketed by UNCC and CFDT only.

§ = négligeable, negligible.

+++ = quantité de mil et sorgho commercialisée par OPVN seulement, quantity of millet and sorghum marketed by OPVN only.

P = Préliminaire, preliminary.

\* = Estimation

B = Commercialisation mil et sorgho, y inclus niébé pour 1972/73, chiffres séparés pas mentionnés. Millet and sorghum marketing, including cowpeas for 1972/73, separate figures not given.

T = à titre indicatif, rough estimate.



TABLE 13

NIGER: PRODUCTION, MARKETING AND PRODUCER PRICE OF PRINCIPAL PRODUCTS (BEST ESTIMATES)  
 NIGER: PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (MEILLEURES ESTIMATIONS)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHO-MILLET AND SORGHUM</b>																					
PRODUCTION																					
Mil	485	620	621	673	718	781	934	977	1013	790	842	1000	733	1095	871	959	919	627	883	581	1195
Sorgho	364	300	260	273	222	275	315	353	315	266	277	342	215	289	230	267	208	126	219	254	308
PRIX AU PRODUCTEUR																					
Mil	7.2	6.3				7.1	6.3	8.3	7.2						10	12.	12.5	25	25	25	25
Sorgho	7.2	6.2				7.2	7	7.2	6.2							10	10	20	20	20	20
Commercialisation <sup>A</sup>																5	3	7 <sup>B</sup>	25	48	21
<b>RIZ(paddy)-RICE(unhulled)</b>																					
PRODUCTION	4	5	5	4	7	10	11	10	12	12	21	33	39	38	38	28	32	46	30	29	29
COMMERCIALISATION																1	26	14	30	26	29
PRIX AU PRODUCTEUR										15	17	17	16.5	16.5	21.5	21.5	21.5	30	30	35	35
<b>ARACHIDES-GROUNDNUTS</b>																					
PRODUCTION	130	193	168	104	150	152	205	220	194	277	312	298	252	207	205	257	260	77	129 <sup>D</sup>	41	96
COMMERCIALISATION <sup>C</sup>																					
Coque							138	171	160	234	229	274	246	247	195	218	165	39	135	6	6
Décortiqué							92	114	106	156	119	183	164	165	130	145	110	26	90	4	4
PRIX AU PRODUCTEUR																					
Coque	14.2	14.2				15.2	14.3			15.5	15	12		13	14	15	16	18	40		
Décortiqué									22.5	22.8	22.8	18.5	17.8	20	21	23	24	24	55		
<b>COTON-COTTON</b>																					
PRODUCTION		9			1	3	5	6	6	7	7	6	7	13	11	9	6	4	8	10	
COMMERCIALISATION									7 <sup>D</sup>			6	7	11	10	8	5		11 <sup>D</sup>		
PRIX AU PRODUCTEUR							30	32.6	32.6	30	28.5	28.5	28.6	28.4	28.9	29.7	31.9	37	47	47	
<b>NIEBE-COWPEAS</b>																					
PRODUCTION									66	48	68	77	74	83	84	72	144	92	133	219	236
COMMERCIALISATION																(3)	(8)	(4)	(19)	(9)	
PRIX AU PRODUCTEUR																20	25	30	40	40	30

A- Mil et sorgho commercialisé par OPVN. Millet and sorghum marketed by OPVN.

B- Commercialisation mil et sorgho, y inclus niébé pour 1972/73, chiffres séparés pas mentionnés. Millet and sorghum marketing, including cowpeas for 1972/73, separate figures not given.

C- Seulement quantité commercialisée par SONARA. Quantity marketed by SONARA only.

D- Ces estimations doivent être fausses parce qu'elles sont plus basses que les chiffres "commercialisation." Néanmoins toutes les sources mentionnent ces chiffres et ils sont reproduits ici à titre indicatif. These estimates must be wrong because they are lower than the figures for "commercialisation." Nevertheless, all the sources give these figures and they are shown here as rough estimates.

§- Négligeable, negligible

SOURCE: See Tables 11 and 12. Voir Tableaux 11 et 12.

NIGER: SOURCES OF FIGURES ON PRODUCTION  
AND MARKETING

NIGER: SOURCES DES CHIFFRES DE PRODUCTION  
ET COMMERCIALISATION

1. République du Niger, Ministère du Plan, Plan du Développement Economique et Social 1961-1963.
2. République du Niger, Direction de l'Agriculture, Rapport Annuel, Tome II, Statistiques, diverses années.
3. République du Niger, Section Statistiques Agricoles, Enquête Agricole par SONDAGE, 1972-1973.
4. République du Niger Direction de l'Agriculture, Rapport Annuel, 1975.
5. Berg, Elliot, Recent Economic Evolution of the Sahel. Center for Research on Economic Development, 1975.
6. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
7. International Bank for Reconstruction and Development, 1976.
8. Nations Unies, Annuaire Statistique, 1975.
9. Office des Produits Vivriers du Niger, Production, mimeographed document, 1975.
10. U.S. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, Trends in World Grain Production 1960-1972, Feb. 1973.
11. Food and Agriculture Organization, World Crop Statistics, 1966.
12. Food and Agriculture Organization, Production Yearbook, 1958-1973.
13. International Bank for Reconstruction and Development, 1968.
14. International Monetary Fund, 1975.
15. International Bank for Reconstruction and Development, 1973.

NIGER - SOURCES OF FIGURES ON PRODUCER PRICES

NIGER - SOURCES DES CHIFFRES DES PRIX AU  
PRODUCTEUR

1. République du Niger , Office des Produits Vivrières du Niger H.F. OPVN  
B.P. 474 - Niamey 1970-1975.
2. République du Niger, Le Ministère des Affaires Economiques, Sept. 1976.
3. République du Niger, Ministère du Commerce, Bulletin de la Chambre  
d'Agriculture et Industrie.
4. République du Niger, Ministère du Développement Rural, Rapport Annuel,  
1974.
5. Banque Central des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Indicateurs Economiques,  
UMOA, no. 236, Feb. 1976.
6. Berg, Elliot. Recent Economic Evolution of the Sahel. Center for  
Research on Economic Development, 1975.
7. République du Niger, Office des Produits Vivrières du Niger, mimeo-  
graphed document.
8. Organisme Economique de Coopération et Développement, OECD/FAO,  
International Seminar on Critical Issues on Food Marketing Systems in  
Developing Countries, Paris, October 18-22 1976.
9. International Bank for Reconstruction and Development, 1973.

TABLE 14

SENEGAL: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 SENEGAL: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHO-MILLET AND SORGHUM</b>																					
<b>Production</b>	(1)					410	428	482	536	557	428	661	454	639	405	587	430				
	(2)	307	361	327	324	396	410	428	482	463											
	(4)									532											
	(5)										423	655	450	635	401	583	328	467	650*		
	(6)					392	407	424	478	532	554	423	655	450	635	402	544	323			
	(7)					392	413	424	477	532	554	423	655	450	635	401	583	323	510	777	630
	(8)				321	392	407	424	478												
	(9)																				
	(10)																				
	(11)				325	392	407	424	478	532	554	423	655	450	635	401	602*	511	795	715	
	(14)																				
	(19)																				
<b>Commercialisation+</b>	(7)					13	13	14	8	27	4	2	2	11	5	3	5			715	554
	(8)					13	13	14												613	554
(Achat)	(9)			1	17	13	13	14										30	36	12	10 <sup>a</sup>
	(19)																				
<b>ARACHIDES-GROUNDNUTS</b>																					
<b>Production</b>	(5)																				
	(11)	763	900	770	829	892	995	914	952	1019	1168	923	1005	836	798	590	999	587			
	(12)													830	789	583	988	500P*			
	(13)															583	989	570	691		
(Arachide de Bouche)	(13)																				
	(4)																			594	880
	(15)	763	900	770	816	907	995	914	952	1019	1168	857	1005	830	789	583	988	570	643P	165	15
(Huilerie Coques)	(1)						1010	1010	1010	1010	1010	1010								989*	
	(6)					893	995	894	952	1010	1122	857	1005	831	779	583	960	650*			
	(17)															583	989	570	675	993	1450 (1000)
	(19)								952	993	1122	857	1005	831	789	583	988	570			1300 1000
																					1450 1182

Pour les notes, voir fin du tableau.  
 See end of table for notes.

Suite page suivante  
 See following page



TABLE 14 (Continued, Suite)

SENEGAL: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 SENEGAL: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>Commercialisation<sup>+</sup></b>																					
(Coque) (11)	677	808	675	718	809	872	749	782	839	993	781	834	781	623	447	747	375P*				
(4)									870		787	834	623	601	454	764	466	501			
(15)	677	808	675	718	809	872	749	782	839	984	660										
(16)											786	834	623	601	454	764	466	501	768	1176 <sup>P</sup>	
(19)																893	511	531	884	1320	
<b>COTON-COTTON</b>																					
<b>Production</b>																					
Coton (graine) (1)						1	1	1	1	1					11	25U	30*				
(5)													10	12	12	21	24				
(12)															12	21	23	33			
(13)																					
(4)									§		1	4	10	12	13	21	23	32P			33
(14)													10	12	12	21	24				43
(6)																					45
(Coton) Allaine (15)									§	§	1										
(17)																					30
(18)																					31
(19)																					39
<b>Commercialisation</b>									§		1	4	10	11	11	21	22	33			47
(Coton) (4)																					45
<b>RIZ(Paddy)-RICE(Unhulled)</b>																					
<b>Production</b>																					
(1)						83	77	106	110	122	125	138	58	163	91	108	50				
(2)		70	71	79	83	83	91	106	100												
Brut ou Paddy (3)										122	125	138	59	140	91	108	31	64	95		
(4)									110		125		58	56	91	108	37	50*	90*		
(5)													58	141	90	108	37				
(6)					82	84	90	106	109	125	125	135	59	141	99	108	44	64	117	144	
(7)					68	83	77	106	110	122	126	37	58	154	90	108					
(10)																					
(11)				79	86	84	91	106	110	122	125	138	58	196	91	104					
(14)																					
(19)																					140
																					112
																					134
																					122
<b>Commercialisation<sup>+</sup></b>									3	6	10	7	§	§	1	1			1	4	
(19)																			5	4	3

P = Preliminaire, Preliminary

U = Chiffre Officieux, Unofficial Figure

\* = Estimation

+ = quantité commercialisée par ONCAD seulement, Quantity marketed by ONCAD only

§ = Négligéable, Negligible

a = envisageur au 1<sup>er</sup> février 1977, up to Feb. 1, 1977



TABLE 16  
 SENEGAL: PRODUCTION, MARKETING AND PRODUCER PRICE OF  
 PRINCIPAL CROPS (BEST ESTIMATES)  
 SENEGAL: PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET PRIX AU PRODUCTEUR DES  
 PRODUITS PRINCIPAUX (MEILLEURES ESTIMATIONS)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL ET SORGHO</b>																					
Production	307	361	327	324	392	407	424	478	532	554	423	655	450	675	401	583	323	511	777	613	553
Commercialisation <sup>+</sup>				(1)	(17)	(13)	(13)	(14)	(8)	(27)	(4)	(2)	(2)	(11)	(5)	(3)	(5)	(30)	(16)	(12)	(10)*
Prix au Producteur				15	15	15	16	16	16	16	17	17-18	17-18	17-18	17-18	17-18	17-18	26	30	30	35
<b>RIZ (Paddy)</b>																					
Production		70	71	79	82	84	90	106	109	125	125	135	59	141	99	108	44	64	117	140	112
Commercialisation <sup>+</sup>									(3)	(6)	(10)	(7)	(5)	(5)	(1)	(1)		(1)	(6)	(3)	
Prix au Producteur				18	18	18	19	20	20	21	21	21	21	21	21	21	21	25	42	42	42
<b>ARACHIDES</b>																					
Production	763	900	770	829	893	995	894	952	933	1122	857	1005	831	779	583	989	570	675	993	1450	1182
Commercialisation <sup>+</sup>	677	808	675	718	809	872	749	782	839	993	781	834	781	623	447	747	466	501	768	(1176)	(800)
Prix au Producteur	21	20	21	22	21	21	21	21	21	21	21	18	18	18	19	23	23	26	42	42	42
<b>COTON</b>																					
Production									5	5	1	4	10	12	12	21	24	33	42	31	47
Commercialisation <sup>++</sup>									5		1	4	10	11	11	21	22	33			
Prix au Producteur									38		37	33	33	38	38	31	34	37	47	47	

§ = Négligeable, negligible

<sup>+</sup> seulement quantité commercialisée par ONCAD, quantity marketed by ONCAD only.

<sup>++</sup> seulement quantité commercialisée par SODEFITEX, quantity marketed by SODEFITEX only.

\*en vigueur au 1<sup>er</sup> février 1977, as of February 1, 1977.

SENEGAL: SOURCES OF FIGURES ON PRODUCTION  
AND MARKETING

SENEGAL: SOURCES DES CHIFFRES DE PRODUCTION  
ET COMMERCIALISATION

1. Food and Agriculture Organization of the U.N. (FAO), Production Yearbook, 1958-1973.
2. Food and Agriculture Organization (FAO), World Crop Statistics, 1966.
3. Nations Unies, Annuaire Statistique, 1975.
4. Berg, Elliot. The Recent Economic Evolution of the Sahel, Center for Research on Economic Development, 1975.
5. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
6. République du Sénégal, Ministère du Développement Rural, V<sup>e</sup> Plan Quadriennal de Développement Economique et Sociale. July, 1976.
7. Office Nationale de Coopération et d'Assistance pour le Développement. Dakar, 1976.
8. République du Sénégal, Ministère de l'Economie Rurale, Les Aspects du Problème Vivrier Sénégalais. Institut de Science Economique Appliquée Dakar, February, 1965.
9. République du Sénégal, Ministère du Développement Rural, Direction Général de la Population Agricole, Rapport Annuel Campagne, 1974-1975.
10. Regional Agricultural Office-Dakar. U.S. Government memorandum, 1976.
11. International Bank For Reconstruction and Development, 1974.
12. République du Sénégal, Ministère des Finances. Situation Economique du Sénégal. September, 1975.
13. République du Sénégal, Ministère du Plan et de la Coopération. Rapport de Mission Sur la Planification Régionale. Juin-Juillet 1976.
14. U.S. Agency of International Development. Personal Correspondence.
15. International Bank for Reconstruction and Development, 1968.
16. Banque Central<sup>e</sup> des Etats de l'Afrique de L'Ouest. Indicateurs Economiques. BCEAO No. 241, July, 1976.
17. International Bank for Reconstruction and Development, 1977.
18. République du Sénégal, Société de Développement des Fibres Textiles, Bulletin Afrique Noire, No. 910, April 27, 1977.
19. Bulletin de l'Afrique Noire No. 912, May 11, 1977.

TABLE 17  
UPPER VOLTA: PRODUCTION AND MARKETING OF  
PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)

HAUTE VOLTA: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES  
PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

		56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76		
		56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77		
<b>MIL - MILLET</b> <b>PRODUCTION</b>	(1)		200	171		326	210	263	331	388														
	(4)						195	261	316	378	350 <sup>F</sup>	300	368	382	378	397	400 <sup>F</sup>							
	(6)				161	293	195	265	316															
	(7)																							
	(8)									279	330	340												
	(9)							195	261	316	378	410	364					298	266					
	(15)																							
	<b>MIL ET SORGHO</b> <b>et Fonio</b>	(10)												330	315	362	327	298	259	257				
		(4)			596		882												793	734	810			
		(5)																						
		(7)												860	925	830	770	772	769	1138	900			
		(9)												1175	881									
		(11)																						
		(12)															942	792	788	734		1084*	1079*	
	<b>COMMERCIALISATION</b> <b>Mil et Sorgho</b> <b>Commercialisé</b> <b>par les ORDs</b>	(14)															947	846	758	759	782		1200	1087
(7)									(15)	(38)	(48)											950*		
(13)																								
<b>SORGHO</b> <b>PRODUCTION</b>	(1)		400	425		556	411	508	718	878														
	(3)					306	411	508	718	878	750	540	604	530	547	563	576							
	(4)						411	508	460 <sup>F</sup>	660 <sup>F</sup>	530 <sup>F</sup>	540	604	530	547	563	576							
	(6)				125	556	411	520	718															
	(7)																							
	(8)									582	650	600												
	(9)																							
	(15)						411	508	720	878	780	540					474	512						
	<b>COMMERCIALISATION</b>	(7)												546	545	560	506	474	507	493				
		(61)									(100)	(95)												

Pour les notes, voir fin du tableau  
See end of table for footnotes

See following page  
Suite page suivante



TABLE 17 (CONTINUED, SUITE)

UPPER VOLTA: PRODUCTION AND MARKETING OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 HAUTE VOLTA: PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<u>Commercialisation</u> (5)									9			17	32	36	24	28	32	27	29		
Commercialisé par le "CFDT" (16) (7)+									8	9	8	16	17	32							
Commercialisé par le "CFDT" (13) (14)														36	24	29	34	20	31		48
<u>RIZ (Paddy)-RICE (unhulled)</u>																					
<u>Production</u> (1)		17	29		31	30	45	25	34												
(2)										34*	34	44	40	34	34	37	30	31	36 <sup>F</sup>		
(4)			29		31	30	45	25	34	34*	34	44	40	34	34	36	37 <sup>F</sup>				
(5)												28	29	31	36	37	29				
(6)				29	31	30	27	25													
(7)									24	33	35		39								
(8)																37	34				
(9)					21	45	25	34	38	52	157										
(12)																					
(15)												36	38	39	34	37	34	31			
(14)														39	36	37	29	32	39	39	
<u>Commercialisation</u> T(7)									(13)	(18)	(20)		(2)								
Commercialisé par les ORD (13)															1	2	2	2	4		

\* - Estimation  
 F - FAO Estimation

+ - Ces chiffres sont calculés en soustrayant l'auto-consommation de la production. These figures were calculated by subtracting auto-consumption from production.

T - à titre indicatif, rough estimate

§ - Négligeable, negligible

TABLE 18

UPPER VOLTA: PRODUCER PRICES OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 HAUTE VOLTA: PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77
<b>MIL - MILLET</b>																					
Prix Min. Producteur (4)																					
(7)													12.00	12.00	12.00	12.00	14.00	18.00	22.00		
(8)												12.00		12.00		14.00	18.00	22.00			
(5)																		18.00	22.00	18.00	
									11.00												
Prix Au Producteur (3)																					
(6)													12.00	12.00	12.00	12-15	12-15	14-20	18.00	22.00	18.00
(10)					12.00	12.00	15.00	13.00	12.00	13.00	14.00	13.00	13.00	16.00	16.00	16.00	16.00	18.00	22.00	18.00	
																					21.00
<b>SORGHO - SORGHUM</b>																					
Prix au Producteur (8)																					
(6)																			18.00	22.00	18.00
(Minimum) (7)																					
(4)					12.00	12.00	15.00	13.00	13.00	13.00	14.00	13.00	13.00	16.00	16.00	16.00	16.00	18.00	22.00	18.00	
													12.00		12.00		14.00	18.00	22.00		
												12.00	12.00	12.00	12.00	14.00	18.00	22.00			
<b>RIZ - RICE</b>																					
(9)																					
(3)																			28-30	35.00	35.00
(5)													17-19	17-19	17-19	17-19	17-19	28-30	35.00	35.00	
									16.00												
(6)																					
(7)					15.00	16.00	16.00	20.00	28.00	29.00	25.00	18.00	19.00	19.00	30.00	30.00	30.00	35.00	35.00	35.00	
																19.00	28-30				35.00

Suite page suivante  
 See following page



TABLE 18 (Continued, Suite)

UPPER VOLTA: PRODUCER PRICES OF PRINCIPAL CROPS (VARIOUS ESTIMATES)  
 HAUTE VOLTA: PRIX AUX PRODUCTEUR DES PRODUITS PRINCIPAUX (ESTIMATIONS DIVERSES)

	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76		
	56/57	57/58	58/59	59/60	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77		
<b>ARACHIDES - GROUNDNUTS</b>																							
Arachides Coques et Sésamé (Prix Minimum à Ouagadougou) (11)																	24.58	24.58	24.58	26.30	34.00	34.00	
Ouagadougou (12)									26.75	26.75	26.75	26.75	26.75	25.75	25.75	25.75							
Bobodioulasso (12)									28.00	28.00	28.00	28.00	28.00	27.00	27.00	27.00							
(4)									28.00			26.80	26.50	23.40	25.70	25.70	27.10	26.30	34.00				
Coque (6)														27.00	27.00	27.00		29.20					
Décortiqué (6)				17.00	17.00	17.00	16.00	16.00	16.00	16.00	16.00	15.00	15.00	20.00	22.00	23.00	23.00	23.00	23.00	23.00	23.00	23.00	23.00
(3)												26.80	26.50	30.00	34.00	32.00	32.00	34.00	34.00	34.00	34.00	34.00	34.00
														23.40	25.70	25.70	25.50	27.80	34.00	34.00			
<b>COTON - COTTON</b>																							
1 <sup>er</sup> Qualité Coton en Graine (Prix Min. à Ouagadougou) (11)																	32.00	32.00	32.00	35.00	40.00	40.00	
1 <sup>ère</sup> Qualité (12)									34.00	34.00	34.00	34.00	32.00	32.00	32.00	32.00							
2 <sup>ème</sup> Qualité (12)									30.00	30.00	30.00	30.00	28.00	28.00	28.00	28.00							
(4)									34-30	34-30	34-30	34-30	32-28	32-28	32-28	32-28	32-28	32-28	35-28	40-35			
(3)													32.00	32.00	32.00	32.00	32.00	32.00	35.00	40.00	40.00		
(6)				34.00	33.00	33.00	33.00	33.00	33.00	33.00	33.00	31.00	31.00	31.00	32.00	32.00	32.00	32.00	35.00	40.00	40.00		

TABLE 19

UPPER VOLTA: PRODUCTION, MARKETING AND PRODUCER PRICE OF  
PRINCIPAL CROPS (BEST ESTIMATES)  
HAUTE VOLTA: PRODUCTION, COMMERCIALISATION ET PRIX AU PRODUCTEUR DES  
PRODUITS PRINCIPAUX (MEILLEURES ESTIMATIONS)

	1956 56/57	1957 57/58	1958 58/59	1959 59/60	1960 60/61	1961 61/62	1962 62/63	1963 63/64	1964 64/65	1965 65/66	1966 66/67	1967 67/68	1968 68/69	1969 69/70	1970 70/71	1971 71/72	1972 72/73	1973 73/74	1974 74/75	1975 75/76	1976 76/77		
<b>MIL ET SORGHO</b>																							
Production	600	596	286	849	606	785	1034	861	980	940	876	860	922	833	772	766	750	810	1200	1087			
Commercialisation <sup>+</sup>								(77)	(138)	(143)													
Prix au Producteur				12	12	15	13	11	13	14	12	12	12	12	12	14	18	22	18	21			
<b>RIZ</b>																							
Production	17	29	29	31	30	27	25	24	33	35	36	38	39	34	37	34	31	39	39	12			
Commercialisation <sup>+</sup>								(13)	(18)	(20)													
Prix au Producteur								16					(2)		(1)	(2)	(2)	(2)	(4)				
<b>ARACHIDES</b>																							
Production								59	-----	moyen	-----	59		75	75	78	65	66	60	63	87		
Commercialisation									6	6	9	11	10	12	17	15	25	29	31	13			
Prix au Producteur									27	27	27	27	27	27	27	25	25	25	26	34	34		
<b>COTON</b>																							
Production								7	-----	moyen	-----	7		17	32	36	24	28	33	27	31	48	67-70
Commercialisation									8	9	8	16	32	36	24	28	33	27	31	48	67-70		
Prix au Producteur				34	33	33	33	34	34	34	34	34	32	32	32	32	32	35	40	40			

<sup>+</sup> A titre indicatif, rough estimate.

SOURCE: Voir tableaux 17 et 18, See tables 17 and 18.

UPPER VOLTA: SOURCES OF FIGURES ON PRODUCTION  
AND MARKETING

HAUTE VOLTA: SOURCES DES CHIFFRES DE PRODUCTION  
ET DE LA COMMERCIALISATION

1. Food and Agriculture Organization. World Crop Statistics, 1966.
2. Nations Unies. Annuaire Statistique, 1975.
3. U.S. Dept. of Agriculture, Foreign Agriculture Service, Trends in World Grain Production 1960-72. Feb. 1973.
4. Food and Agriculture Organization, Production Yearbook, 1958-73.
5. Berg, Elliot. The Recent Economic Evolution of the Sahel. Center for Research on Economic Development, 1975.
6. République de Haute Volta, Ministère du Développement et du Tourisme. Rapport Economique: Echanges, 1965.
7. Ministère de Plan - Direction de la Statistique, Comptes Economique de Haute Volta 1965-66, 1964-68.
8. République de Haute Volta, Ministère du Plan et du Développement Rural Direction des Services Agricoles. Annuaire de Statistiques Agricoles, 1972.
9. International Bank for Reconstruction and Development, 1969.
10. American Embassy - Ouagadougou, Current Economic Trends Report on Upper Volta, Feb. 3, 1976.
11. Cellule de la Planification Agricole du Secrétariat Permanent du C.C.D.R.
12. Upper Volta Authorities, 1976.
13. République de Haute Volta, Comité de Coordination. Résultats de Cinq Années de Commercialisation des Produits de Cru par les O.R.D., 1970-75.
14. International Monetary Fund, 1976.
15. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.
16. International Bank for Reconstruction and Development, 1970.

UPPER VOLTA - SOURCES OF OFFICIAL PRICES

HAUTE-VOLTA - SOURCES DES PRIX OFFICIELS

1. République de la Haute-Volta, Direction de la Statistique - Bulletin Mensuel d'Information Statistique et Economique 1960-76.
2. Comité de Coordination du Développement Rural, Ministère du Plan, Annexe, Rapport d'Activité Août 74 - Novembre 75.
3. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) - U.M.O.A. # 236, Février 1976.
4. Berg, Elliot, Recent Economic Evolution of the Sahel. Center for Research on Economic Development, 1975.
5. République de la Haute-Volta, Ministère du Développement, Comptes Economiques 1964, 1965-66, 1968.
6. United Nations Development Program (UNDP); mimeographed document.
7. République de la Haute-Volta, Ministère du Commerce du Développement Industriel et des Mines, Inspection Générale des Prix et des Affaires Economiques (Arrêté No. 000/052/CIM/I6PAE).
8. République de la Haute-Volta, le Ministère du Commerce du Développement Industriel et des Mines, Inspection Générale des Prix et des Affaires Economiques--Arrêté No. (002002), (002003), (001639), (727).
9. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) - U.M.O.A. # 236, Janv. 1976.
10. Upper Volta - authorities, 1976.
11. International Monetary Fund, 1976.
12. International Bank for Reconstruction and Development, 1975.

TABLE 20  
CHAD—RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKET  
TCHAD — PRIX DE DETAIL DE MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
N'Djamena	67	3200	3300	4100	4600	4200	4200	4900	5100	4500	2100	2000	1600
	68	1600	1400	1200	1200	1300	1500	1700	1300	1500	1500	1500	1500
	69		4000	3600	3600	4000	3200	4300	4900		2100	3000	2700
	70	3300	3100	3100	4500	7100	3700	3100	4000	2300	2200	2000	2000
	74	5250	4833	5833	6766	6900	6583	6600	5500	4883	3000	2750	2500
	75	2600	2583	3050	3600	3567	3483	2600	2600	2500	2600	2316	2550
	76	2216	2233	2600	2733	2750	3250	3416	3533	4250	5000	4750	
Sarh	68	2100	2800	2200	2100	2100	2400	2800	2800	2900	2900	2700	2700
	69	3100		4400	4500	4800	4800	4900	5000	5100	5000	5200	4500
	73	1520	2760	3180	3425	3566		4360	5266		3283	3900	2530
	74	2266	3066	3850	4500	4850	5250	5000	5125	5000		2825	2375
	75		2991	3728	3500	4416	4500	3600	5140	5020	4800	3450	2625
	76	2870	3200	3210	3350	3600	3700	3750	3900	3350			
Moundou	68	2100	2400	2500	2400	2300	2500	2500	2400	2300	2400	2100	
	69	2300	2800	3100	9500	3600	3600	3700	3800	4000	4100		
Abéché	69	1300	2300	2500	2300	2200	3600	3600	3000	3300	2300	2500	1800
	70	1900	1800	2100	2300	2200	2100	2600	2100	1800	1800	1400	1500

Pour les notes, voir fin du tableau.  
See end of table for notes

Suite Page Suivante  
See following page

TABLE 20 (CONTINUED, SUITE)

CHAD—RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKET:  
TCHAD - PRIX DE DETAIL DE MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
Mayo-Kebbi Ouest	73	2750	2875	2920	3200	3000	3500		6500	5000	3500	3000	
	74	2875		3000	3500	3750	4333	4050	4375	3750	3166	2833	2875
	75	3225	3500	5250	3500	4610	4450	4500	5000	5000	4165	3500	3666
	76	4500	5200	4566	4583	5200	5416	5500	5583	5625			
Mayo-Kebbi Est	73	2680	2900	4500	4166	5200	5500	6666	7750	5500	4000	4850	2500
	74	3166	3000	3666	4666	4833	5333	5250	5333	4000	3750		3433
	75	3750	3750	6075	6500	5125	5938	6000	7500		2750	2433	2666
	76	3620	3562	4150	4210	4062	4450	4900	5062	4750			
Tandjile	73	2675	3043			4306	5000	6425	5750	7150	5666	2612	
	74	3380	3583	4350	5187	4937	5375	4900	4112	4125	3000	3312	2900
	75	3350	3775	3550	4400	5012	4750	5250	3876	3500	3000	2683	3300
	76	3416	3675	3750	3750	4350	4487	4880	5100	4575			
Logone Occidental	73	3000	2185	3207	3614	3778	4200	5321	5142	3600	3740	3000	2900
	74	3007	3257		4471	4883	5183	5183	4535			2720	2914
	75	3250	4028	4980	4900	5233	4930	4371	4425	4560	4203	3514	2825
	76	2918	3200	3200	3892	4314	3954	4350	4392	4285			

Suite Page Suivante  
See following page

TABLE 20 (CONTINUED, SUITE)

CHAD - RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKETS  
TCHAD - PRIX DE DETAIL DE MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
Logone Oriental	73	1871	2075	2438	2805	3000	3833	4755	5022	5022	4900	3916	3177
	74	2633	3488			3907	4953	4750	4857	3250		3250	3485
	75	2860	3625	3807	4061	3720	3833	3623	4385	4000	4500	3160	2681
	76	2603	3144	3331	3467	3208	6549	3520	4065	4077			
Mandoul	73	2200	2750	3000	3500	3750	4000						
	74							4500	4333	4000	4266	3100	1975
	75	1700	2946		3750	3928	4125	5000	6357	5392	4583	2840	2107
	76	2468	2571	2975	3014	3571	3857	3687	4287	4187			
Guelengdeng	73	3300	3362	3950	4300	4580	5125	6440	6483	6420	4000	3283	2780
	74	2943	3891	4575	4500	4555	4945	4025	3558	3625	2429	1906	1897
	75	1917	2050	2633	2533	2958	2541	2425	2541	2720	2350	2391	2100
	76	2566	2541	2666	2970	2416	3125	3454	3312	3541			

<sup>1</sup>Source of data for 1967-1970; Source des statistiques 1967-1970: République du Tchad, Ministère du Plan, service de statistique, unpublished, non-publié.

<sup>2</sup>Source of data for 1973-1976, Source des statistiques 1973-1976: République du Tchad, O.N.D.R. Service vulgarisation, mercuriales zone cotonnière 1973-1976.

TABLE 21

HE GAMBIA: RETAIL PRICES OF FOOD GRAINS IN BANJUL AND BRIKAMA (BUTUS/100 KG)<sup>1</sup>  
 LA GAMBIE: PRIX DE DETAIL DES CEREALES, BANJUL ET BRIKAMA (BUTUS/100 KG)<sup>1</sup>

	<u>Année</u> <u>Year</u>	<u>Jan</u>	<u>Feb</u>	<u>Mar</u>	<u>Apr</u>	<u>May</u>	<u>Jun</u>	<u>Jul</u>	<u>Aug</u>	<u>Sept</u>	<u>Oct</u>	<u>Nov</u>	<u>Dec</u>
<u>Banjul</u>	74							3000	3000	3000	2800	2800	2800
<u>Millet</u> <u>(Sanyo)</u>	75	3400	2800	2800	2800	3000	2600	3000	3000	3600	3600	3600	
	76	5000	5400	5400	5400	5400	5600	5800	5800	5800	5800		
<u>Rice</u> <u>(Local)</u>	74							4800			4600	4600	
	75	6800		6000	6000	6000	5600	6400	6400	6400	6000	6200	6000
	76		6000		6200	6200	6200			7000			
<u>Rice</u> <u>(Imported)</u>	74							4600	4800	4600	4600	4800	5200
	75	6000	5800	6400	6000	6000	6200	6000	6000	6000	6000	6000	6000
	76	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6600	6600	6600		
<u>Brikama</u> <u>Millet</u> <u>(Sanyo)</u>	74								2800	3600		2400	2800
	75	2600	2200	2800	2200	3000	2600	2800	2600	2800	2800	3800	
	76		5800	5200	5600	5600	5400	6600	5800	5600	5600		
<u>Rice</u> <u>(Imported)</u>	74							5600	5600	5000	5400	5000	6200
	75	5600	6200	6200	5600	6000	5800	6200	6000	6200	6400	6200	
	76	6200			5800	5800		6000		6200	6800		

1 Converted from Butus per 500 Grams  
 Converti de Butus/500 grammes



Table 22

Mali: Retail Prices of Foodgrains in Bamako\*  
Mali: Prix de Détail des Céréales, Bamako\*

<u>Grain</u>	<u>Année</u> <u>Year</u>	<u>Jan.</u>	<u>Feb.</u>	<u>Mar.</u>	<u>April</u>	<u>May</u>	<u>June</u>	<u>July</u>	<u>Aug.</u>	<u>Sep.</u>	<u>Oct.</u>	<u>Nov.</u>	<u>Dec.</u>	
Millet-Mil	1969	--	--	--	--	--	--	--	6600	5100	4600	--	--	
	1970	3700	4200	3000	4200	4500	5500	5200	6600	5100	4600	4200	5300	
	1971	5700	5000	5000	4900	5400	5400	5400	5800	5800	700	5800	5300	
	1972	--	5900	7500	5800	7100	7400	7200	6900	6900	8300	7700	9100	
	1973	--	--	--	--	--	--	--	14800	14900	--	--	11000	8100
	1974	--	7900	--	7900	8000	9300	8900	8800	8800	8000	7400	8000	
	1975	--	7500	--	7300	6800	6900	7100	6900	7700	7600	7100	7100	
Sorghum-Sorgho	1969	3500	3500	3500	3900	5500	5700	5900	6600	5100	4600	4500	3400	
	1970	4400	4900	3700	4000	3800	4400	5100	3400	3700	3900	3800	4700	
	1971	5100	5000	5000	4900	5400	5400	5400	5900	5800	8000	6800	4700	
	1972	--	5600	6200	5200	6900	6600	6500	6700	7200	7700	7500	8800	
	1973	--	--	--	--	--	--	--	14100	13100	--	--	7300	7000
	1974	--	7300	--	7300	8200	7700	8500	7000	7000	7100	6600	6000	
	1975	--	6600	--	6400	7400	6800	6500	6800	6900	6400	6700	6300	
Rice-Riz RM-40	1969	8600	9600	8300	8300	10000	10700	10000	10700	9500	9700	9900	9100	
	1970	9600	10000	11100	9600	9400	10500	10800	8900	9000	8700	8700	10400	
	1971	10400	9300	9600	9700	10000	10800	11700	12300	12700	12700	14400	10400	
	1972	12400	12600	12100	11400	12000	11500	12500	11400	11000	12100	13600	15200	
	1973	13600	12300	13100	15200	18100	19500	15900	16700	12000	--	13300	13200	
	1974	--	15900	--	17000	17700	18900	16800	16100	16200	13400	14700	13000	
	1975	--	14900	--	15300	15200	15300	14700	14500	15700	15600	13600	13300	

\*prix en FM/100 kg, price in MF/100 kg.

TABLE 23

## NIGER: RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKETS

## NIGER: PRIX DE DETAIL DU MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
Niamey <sup>1</sup> (City) (Ville)	1961	1600	1800	2000	3100	2800	2500	2300	1800	1600	2100	1700	1300
	62	1600	1900	1780	2200	2500	1700	2100	2000	1800	1500	1700	2000
	63	1600	1500	1500	1500	1500	1600	2300	2000	2000	1600	1400	1300
	64	1400	1500	1400	1600	1600	1600	1900	1700	1500	1500	1500	1500
	65	1400	1400	1400	1600	1800	1700	1800	1900	1700	1500	1700	2200
	66	2400	2700	3100	3500	4000	4200	5400	4300	3800	2600	2000	1700
	67	2200	2200	2200	2200	2300	2100	2300	2300	2300	2000	1500	1700
	68	1700	1400	1600	1600	1500	1500	--	--	--	--	--	--
	71	2000	2600	2600	2900	2900	3100	3100	3500	2400	2700	2800	2700
	73	3900	4000	4700	5400	5400	6100	5800	6000	5100	5500	5100	4400
	74	4500	4400	4300	5100	4200	3800	3800	4300	3700	3100	3100	3300
75	3000	4600	4000	4300	3700	4300	4000	3900	3600	3300	3200	3800	
76	3900	4800	5400	4800	5700	6300	5000	6300	6000	--	--	--	
Konni <sup>2</sup>	1971	1500	1700	1700	2000	2000	2000	2500	2200	2000	1500	1750	1850
	73	3300	3500	3750	3800	3850	5000	5500	5500	5000	3500	3300	3500
	75	3000	3000	3250	--	--	--	4000	3750	3000	3500	3650	4500
Galmi	71	2000	--	2200	2250	2200	2300	2700	2300	2250	2000	2100	--
	73	3300	3500	3800	3850	3900	5500	5700	5000	5250	4000	3400	3600
Guidan Ider	71	--	1500	1800	2250	1800	1900	2200	2000	2000	1800	1650	1900
	73	3250	3500	3800	3750	3800	5000	5500	5250	4500	4000	3300	3500
	75	2500	2500	3000	--	--	--	4400	2800	3000	3600	3600	4400
Bouza	71	1500	1150	1700	2000	2000	2450	2500	--	3000	--	2000	2000
Keita	1971	1300	1750	2000	2500	2050	2000	2500	2500	3000	--	--	2500
	75	2500	2500	3750	3750	3600	3250	3750	5000	4000	3500	8000	--
Tamaske	71	1250	--	2600	--	2600	2400	2500	2200	2100	--	--	2350
	75	2500	2800	2800	3500	3750	3300	4500	4500	4000	--	8500	--

Pour les notes, voir fin du tableau.  
See end of table for footnotes

Suite Page Suivante  
See Following Page

TABLE 23 (Continued, Suite)

## NIGER: RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKETS

## NIGER: PRIX DE DETAIL DU MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	July	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
Niamey	1973	2713	2804	4289	4175	4047	4445	5160	4200	3502	2333	2837	2600
Tera	73	3490	3590	3690	3825	3875	5025	6025	5000	4530	2600	2750	2700
Felingue	73	2600	3900	4000	4150	4600	5500	6000	4500	4150	3633	3650	3666
S.M.A. Kolo	73	2950	3535	4500	4325	3810	5660	5025	4750	--	--	2400	2833
Ouallam	73	--	3700	4360	4530	--	--	--	7500	4000	3000	3300	4300
Say	73	2543	2790	2910	3500	3490	3325	3510	3890	3420	2530	2320	2550
Madoua	73	3270	3550	3750	4000	4250	4750	5500	6800	3250	3200	--	--
Takora	73	3250	3750	4000	4800	4500	5900	6250	6000	5600	3250	--	--
Tahoua	73	3300	3500	3700	4250	4250	6000	6250	5000	4100	3200	4200	4250
Moghieur	73	3300	3500	3700	4250	4250	6000	6250	5000	4100	3200	4200	4250
Bagaye	73	3300	3500	3700	4250	4250	6000	6250	5000	4100	3200	4200	4250
Tillabery	1973	2700	3200	4250	4300	4633	5833	6000	7100	5000	2750	3300	3750
	75	3200	3450	3500	4500	3850	4020	--	3632	3618	--	--	--
Doutchi	1975	3100	2500	2500	2500	2500	2950	3100	3150	3000	2250	2250	2500
Bellandi	75	2150	2300	2450	2750	2150	2050	2150	2650	1800	2500	2000	--
Gaya	75	2400	2400	2400	3000	3500	3500	3500	2500	2500	--	3800	--
Illela	75	2500	2500	3000	4000	--	2500	4600	4000	3000	3600	--	--
Mirriah	75	1400	2200	3200	3200	2300	2200	3800	5000	4000	3500	3000	3000
Guidimoni	75	--	1900	2000	3200	2700	2600	3500	2800	3400	3700	3200	3200
Takieta	75	2000	1600	2000	2200	1700	--	3200	3200	3000	3300	2700	2700
Magaria	75	--	--	1800	1500	1800	1800	3300	3000	2900	3000	2700	2700
Matameye	75	1800	2200	2400	2500	2700	3800	3600	3400	2500	3000	2500	2800
Kantchi	75	1800	2000	2000	2700	2700	3700	3600	3500	2500	2500	2500	--

- 1 Source of price series for city of Niamey, Sources des prix de Niamey (ville): République du Niger, Ministère du Plan, Direction de la statistique et des comptes nationaux. Bulletin de statistique. Various years, Divers années.
- 2 Source of price series for recent years, Sources des prix des années récentes. République du Niger, Ministère du Développement Rural, Direction de l'Agriculture. Departmental offices. Unpublished price series collected by officials, Séries des prix inédit ramassées par des fonctionnaires.

TABLE 24  
 SENEGAL: RETAIL PRICES OF FOOD GRAINS IN DAKAR  
 SENEGAL: PRIX DE DETAIL DES CEREALES, DAKAR

Grain	Année	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
	Year												
Millet- Mil	72	3500	3300	3500	3700	3700	4000	3700	3500	3500	4900	5500	5000
	73	5000	4700	4800	6800	6900	6700	7800	10300	13300	11700	4700	4200
	74	3500	3500	3500	3500	3500	3500	4000	4000	3700	3700	4000	4000
	75	4500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Rice- Riz	72	4300	4500	4500	4500	4800	4500	5400	6000	5700	5900	6000	6000
	73	5000	5000	5100	5500	8100	8400	8000	6000	6000	6000	6500	6000
	74	6000	6000	6000	6500	6000	6000	6000	6000	7200	7100	10000	10000
	75	12500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

SOURCE: République du Sénégal, Direction de la Statistique. Unpublished price series collected by officials, Séries des prix non-publiées ramassées par des fonctionnaires.

TABLE 25

UPPER VOLTA - RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKETS  
HAUTE VOLTA - PRIX DE DETAIL DU MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
Ouagadougou <sup>1</sup>	62	1800	2500	2500	2700	3300	2800	2700	2700	2900	2500	2700	3000
	63	2800	2600	2100	2000	2600	3400	3100	2500	2300	2600	2200	2400
	64	--	--	2400	3000	--	2700	--	2600	--	2200	2200	1900
	65	2200	2100	2000	2200	2700	2200	2900	2200	2800	1900	2300	2000
	66	2600	2100	1900	2300	2600	2700	2800	2800	3100	2900	2600	2900
	67	2200	2700	2600	2660	2700	3000	3200	3100	2500	2400	3100	2400
	68	2500	2500	2800	1800	2400	1800	1800	1800	1800	1900	1700	1600
	69	--	--	2400	2400	2700	3200	2900	3000	3000	3100	3400	--
	70	3900	3000	3200	2700	3200	3300	3200	3200	3600	3100	3400	2600
	71	3000	3100	3400	3700	4100	4700	4900	4300	4200	4900	4000	3600
	72	4400	4100	4200	2700	4900	5800	3400	4100	4100	4300	3200	3700
	73	4600	3400	4900	5600	6800	7600	6900	7200	6400	7500	5600	5400
	74	5900	6000	6700	5900	6000	7900	6100	7300	3600	4700	5300	3900
75	5400	3200	4100	3100	3000	2500	5700	4800	5300	5200	5400	5600	
76	4300	4800	6300	5100	5400	4200	5700	3600	7000	4600	--	--	
Manga <sup>2</sup>	62	2000	2000	2000	2000	1900	1900	1900	2000	2500	2500	2500	2000
	63	2800	2200	2500	2500	3400	4000	3200	3400	3100	3100	2200	2200
	62	1600	1600	2200	1800	--	2000	2300	2000	2000	--	1500	--
	63	1566	1600	1950	2300	2300	2300	2300	2500	2000	2000	1700	1900
												1600	1500
Kaya	62	1400	1400	1400	1400	1400	1500	1500	1600	1600	2100	2100	2100
	63	--	1900	--	2000	2100	2900	2500	3200	2500	700	700	700
Dori	62	1000	1000	1000	1100	1100	1300	1500	1500	1100	2000	--	--
	63	1250	1300	--	1300	1300	1500	1500	1500	1500			
Fada N'Gourma	62	1400	1400	1400	1400	1400	2200	2200	2200	2200	2200	1800	1800
Ouahigouya	63	1500	2200	2200	1500	1500	2200	2800	2800	2500	--	2200	--
Bobo-Dioulasso	62	2000	1500	1800	1800	1800	1200	1900	1900	1900	1900	2000	2000
Koudougou	62	2800	2000	2000	2000	3200	--	3200	2700	2000	2000	2000	2000
Tougan	62	1000	1400	1200	1200	1200	1300	1400	1600	1600	1500	1400	1100
Dedougou	62	1000	1000	1100	1100	1100	1250	1250	1250	--	--	1500	--

Pour les notes, voir fin du tableau,  
See end of table for footnotes

See following page  
Suite page suivante

TABLE 25 (Continued, Suite)

UPPER VOLTA: RETAIL PRICES OF MILLET ON VARIOUS MARKETS  
 HAUTE VOLTA: PRIX DE DETAIL DU MIL, DIVERS MARCHES

Marché Market	Année Year	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sept	Oct	Nov	Dec
Koupela	1968	1200	1200	1300	1300	1300	1300	1500	1500	1200	1200	1100	1100
Tenkodogo	69	2000	2000	2000	2200	2500	2500	3000	3000	2500	2500	2000	1800
	73	--	--	--	--	--	3300	3700	3300	2900	2900	2900	2600
	76	--	2060	3030	3090	4530	--	5150	--	4120	--	--	--
Pouytenga	76	--	1440	--	2880	2880	3700	6180	--	--	4120	0	0
Garango	76	2880	--	--	--	2680	--	5150	4730	3700	0	0	0
Po	76	2550	3230	3720	4120	4310	4700	--	4600	4700	0	0	0
Kampala	76	2550	3130	3820	4070	4070	4070	5100	--	5830	0	0	0
Paunkuyan	76	2550	3130	3820	4070	4070	4070	5100	5640	--	0	0	0

1 Source for Ouagadougou price series; Source des prix de Ouagadougou: République de la Haute Volta, Direction de la Statistique et de la Mécanographie. Bulletin Mensuel d'Information Statistique et Economique. Various years, divers années.

2 Source of price series for 1962, 1963; Source des prix de 1962 et 1963: République de la Haute Volta, Ministère de l'Economie Nationale, Direction de la statistique et des études économiques. Bulletin Annuaire Statistique, 1962/63.

Source of price series for recent years; Source des prix des années récentes: République de la Haute Volta, ORD offices. Unpublished price series collected monthly by officials; Séries des prix non-publiées, ramassées chaque mois par des fonctionnaires.

3<sup>ème</sup> PARTIE

COMMERCIALISATION, POLITIQUE DES PRIX  
ET STOCKAGE DES CEREALES  
AU SAHEL

BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE

## Préface à la Bibliographie

Cette Bibliographie a pris forme au fur et à mesure qu'était conduit ce projet de recherche "Etude de la Commercialisation des Céréales, de la Politique des Prix et du Stockage dans le Sahel." Une partie de la documentation a été puisée dans la Bibliothèque du C.R.E.D. (Centre de Recherche pour le Développement Economique) de l'Université de Michigan, dans les Bibliothèques de l'Université de l'Etat du Michigan aussi bien que dans celles d'autres universités américaines grâce aux accords de coopération entre bibliothèques universitaires. Des ouvrages et des documents ont également été recueillis par d'autres groupes de chercheurs associés à Paris, à Washington D.C. et aux pays du Sahel. Dans la liste des documents collectés se trouvent des ouvrages, des journaux, des thèses de dissertation, des documents du Gouvernement des Etats-Unis aussi bien que ceux d'autres gouvernements étrangers ou d'agences internationales.

En général, la sélection des documents a été faite en relation étroite avec le sujet traité : commercialisation des céréales, politique des prix et stockage. Des travaux portant sur d'autres produits ou sur des problèmes liés au développement agricole en général sont également inclus dans la présente collection. Il est cependant évident que nous ne prétendons pas pour autant que cette bibliographie soit complète. Parce que ce projet de recherche concerne, avant tout, les pays sahéliens, les documents collectés sont ceux qui se rapportent le plus à l'Afrique. Parce que notre souci majeur porte sur les questions économiques et les problèmes liés à l'économie, nous n'avons pas trouvé nécessaire d'inclure dans la bibliographie les ouvrages d'anthropologie qui, du reste, existent en abondance. Aux lecteurs particulièrement intéressés par ces aspects du problème, nous suggérons les ouvrages suivants : P. Bohannon and G. Dalton, *Markets in Africa*, Northwestern University Press, 1962. (Voir référence No. IB.3b-3) and Claude Arditi, Les Circuits de Commercialisation des Produits du Secteur Primaire en Afrique de l'Ouest: Analyse Bibliographique, mars 1975. (Voir référence No. IB.2b-2)

L'organisation des références est indiquée à la table des matières. Un index des auteurs se trouve à la fin du volume. Certains commentaires ont été extraits d'articles eux-mêmes ou d'autres sources. Dans chacun de ces cas, un numéro de référence est indiqué à la fin du commentaire. Ces numéros correspondent aux sources suivantes :

- (1) tiré du texte (introduction, conclusion, résumé, etc.)
- (2) tiré du résumé de l'auteur, tel qu'on le trouve dans le texte
- (3) tiré du résumé de la dissertation
- (4) tiré de la Bibliographie de Pablo Torrealba dans son ouvrage "Agricultural Marketing in Economic Development, An Annotated Bibliography", Université de l'Etat du Michigan (Voir référence No. IA.2-32)



(5) tiré de la Bibliothèque Commune de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et du Fonds Monétaire International; "List of Recent Periodical Articles."

En traitant des informations économiques, particulièrement dans le cas de l'Afrique, le bibliographe rencontre une situation assez délicate. Les sources des données les plus abondantes sont les rapports de la B.I.R.D. et du F.M.I. qui ne sont malheureusement pas tous ouverts au public. Néanmoins, ces rapports circulent facilement. Et c'est pourquoi nous avons retenu une liste de ces rapports, qui sont parmi les plus récents ainsi que certaines publications très pertinentes de la B.I.R.D. et du F.M.I. Le tout se trouve dans la section documents.

Etant donné la nature assez diffuse du sujet et de la littérature le concernant, nous avons sans nul doute omis d'importantes études faites sur la commercialisation des céréales, la politique des prix et le stockage. Cependant, nous espérons que cette présente bibliographie sera utile aux chercheurs, et servira de base pour des recherches bibliographiques encore plus poussées sur ce sujet.

J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont aidée à constituer cette bibliographie pour le résumé des sources, la traduction et la dactylographie. Mes remerciements tous particuliers à Annick Pizzetta-Morris et à son équipe de traducteurs et de dactylographes pour leur persévérance et leur coopération, ainsi qu'à Sandra Levine, Miguel de Acevedo et Bijan Amini pour leur travail intensif. Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance au Professeur Elliot Berg, directeur de l'étude, pour ses encouragements et conseils.

Aimée Ergas  
Assistante à la Recherche

TABLE DES MATIERES

	<u>page</u>
I. Développement Agricole, Commercialisation et Politique des Prix	
A. Etudes Générales .....	1
1. Etudes sur le Développement Agricole.....	1
2. Etudes sur la Commercialisation.....	14
3. Etudes sur la Politique des Prix.....	30
B. Afrique.....	40
1. Le Sahel.....	40
a. Ouvrages Généraux concernant le Développement Agricole.....	40
b. Etudes sur la Commercialisation.....	47
c. Etudes sur la Politique des Prix.....	53
2. Autres Pays d'Afrique de l'ouest.....	54
a. Travaux Généraux sur le Développement Agricole.....	54
b. Etudes sur la Commercialisation.....	63
c. Etudes sur la Politique des Prix.....	72
3. Pays Africains Autres que ceux d'Afrique Occidentale et l'Afrique en général.....	74
a. Travaux Généraux sur le Développement Agricole.....	74
b. Etudes sur la Commercialisation.....	81
c. Etudes sur la Politique des Prix.....	89
C. Asie.....	92
1. Travaux Généraux sur le Développement Agricole..	92
2. Etudes sur la Commercialisation.....	99
3. Etudes sur la Politique des Prix.....	108
D. Amérique Latine et Amérique Centrale .....	118
1. Travaux Généraux sur le Développement Agricole..	118
2. Etudes sur la Commercialisation.....	120
3. Etudes la Politique des Prix.....	124
II. Stockage.....	126
III. Aide Alimentaire.....	139
IV. Documents des Agences Gouvernementales et Internationales	143
Index des Auteurs	



# I. DEVELOPPEMENT AGRICOLE, COMMERCIALISATION ET POLITIQUE DES PRIX

## A. Etudes Générales

### 1. Etudes sur le Développement Agricole

- IA.1-1. ACOCK, A.M. "Policies in the Field of Food and Nutrition as Part of National Economic Policies," Agricultural Economic Bulletin for Africa (Addis Abbaba), No. 6 (Oct 1964).

L'auteur s'intéresse à l'agriculture africaine en général, aux conditions de l'offre des produits alimentaires et aux problèmes de nutrition. Les principaux objectifs liant le développement économique à l'offre des produits alimentaires et à la nutrition sont: (1) réduire le nombre des exploitations, (2) augmenter la productivité des paysans pour approvisionner les villes et augmenter les exportations, (3) au fur et à mesure que le revenu per capita augmente, développer des programmes de nutrition, d'éducation et de financement pour les villes et les habitants des exploitations afin que ces derniers augmentent encore plus leur productivité, (4) comprendre la relation entre population et offre de produits alimentaires.

- IA.1-2. AGRICULTURAL SECTOR SIMULATION TEAM (Michigan State University). "System Simulation of Agricultural Development: Some Nigerian Policy Comparisons," American Journal of Economics, Vol. 55, No. 3 (August 1973).

La méthode généralisée de simulation peut améliorer les informations en vue de faciliter les prises de décisions administratives. Le rapport illustre une application particulière aux problèmes de planification et de prise de mesures visant au développement du secteur agricole. Une vue globale d'un modèle de simulation dans l'économie nigérienne est présentée, ainsi que les résultats détaillés d'une série de quinze expériences visant au développement agricole par simulation au Nigéria. L'important résultat auquel débouche cet article est que, dans toutes les quinze expériences étudiées, une amélioration technologique importante dans le secteur de l'agriculture d'exportation est nécessaire pour une croissance soutenue. Enfin, l'article discute des problèmes liés à la mise en application de la méthode proposée. (2)

- IA.1-3. ANDERSON, James E. "Optimal Buffering Policies for a Small Trading Country," Southern Economic Journal (Chapel Hill, N.C.), Vol. 43 (Oct. 1976)

"Article de théorie qui analyse les stocks régulateurs dans le cas où la fonction d'utilité est soumise à certaines contraintes." (5)

- IA.1-4. ASKARI, Hossein and Cummings, John Thomas. Agricultural Supply Response: A Survey of the Econometric Evidence. New York and London: Praeger, 1976.

Etude de la sensibilité aux prix de l'offre des produits agricoles dans les pays moins développés. Ce rapport passe en revue quelques-unes des politiques gouvernementales les plus communes dans le domaine de l'agriculture, résume une série d'enquêtes empiriques sur la sensibilité de l'offre des produits agricoles dans les pays moins développés, identifie les causes probables expliquant les différences des résultats dans différents pays et pour différents produits et enfin, discute de la possibilité d'extension de la recherche dans d'autres domaines. L'auteur insiste sur l'importance que revêt l'identification de ces autres facteurs affectant la sensibilité de l'offre en vue de renforcer l'efficacité des politiques agricoles. (2)

- IA.1-5. BHAGWATI, J. and Srinivasan, T.K. "Optimal Intervention to Achieve Non-economic Objectives," Review of Economic Studies, Vol. 36 (1969).

Cet article se rapporte à une analyse des politiques optimales qui permettraient à un système compétitif d'élever au maximum l'utilité sociale, ceci quand l'économiste se trouve en face d'objectifs non-économiques (auto-suffisance, emploi, disponibilités domestiques). Les auteurs supposent qu'il n'existe pas de monopole dans le commerce, de sorte que les termes d'échange sont fixes tout au long de l'analyse. Ils pensent que des solutions optimales peuvent être trouvées et ils conduisent leurs analyses à cette fin. (1)

- IA.1-6. BURGESS, David F. "The Income Distributional Effects of Processing Incentives: A General Equilibrium Analysis," Canadian Journal of Economics (Toronto), Vol.9 (Nov.1976).

Cet Article porte essentiellement:

- sur les effets induits par les incitations nombreuses et très variées
- sur le bien-être des propriétaires des ressources naturelles
- sur les régions se spécialisant dans la production de produits primaires (5)

- IA.1-7. CLINE, William R. "Interrelationships between Agricultural Strategy and Rural Income Distribution," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol.12, No.2 (1973)

Cette étude examine les implications sur la distribution des revenus de différentes politiques agricoles. Elle accorde une attention spéciale à la redistribution des terres, politique probablement la plus apte à augmenter la production et en même temps à favoriser plus d'équité; à l'amélioration des semences avec des engrais, instrument ayant actuellement le plus grand impact sur la production; à la mécanisation des exploitations, politique la plus apte à concentrer le revenu rural. Les estimations empiriques présentées se réfèrent à l'épargne rurale comme étant liée à la distribution du revenu et aux effets nets de la mécanisation sur les rendements. Pour apporter une plus grande évidence empirique du degré d'équité que favorisent les politiques agricoles alternatives, l'étude utilise une recherche antérieurement effectuée par l'auteur et la littérature économique générale.

- IA.1-8. DIQUATTRO, Arthur. "Market Socialism and Socialist Values," Review of Radical Political Economy, Vol. 7 (Winter 1975).

L'usage des mécanismes commerciaux dans le cadre d'institutions socialistes n'est pas incompatible avec les valeurs définissant une économie socialiste. Le marché, en tant que moyen d'allocation, n'entraîne pas des stimulants matériels d'un genre bourgeois et ne résulte par nécessairement en une distribution nettement injuste des richesses et du pouvoir. Et contrairement à la thèse du déterminisme technologique qui est théoriquement inadéquate et empiriquement

erronée, l'importance accordée à l'efficacité du marché ne devrait pas nécessairement mener à une organisation autoritaire, à une fragmentation du travail ou à toute autre manifestation d'aliénation de la masse laborieuse. Le socialisme commercial profite des avantages du marché sans en subir ses conséquences capitalistes. (2)

IA.1-9. DOYLE, C.J. "Productivity, Technical Change, and the Peasant Producer: A Profile of the African Cultivator," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 13, No. 1 (1974).

Selon Doyle, la main-d'oeuvre est une ressource rare aussi importante que le capital, bien qu'elle ne soit pas considérée comme telle généralement. Il affirme en plus que les stimulants économiques du développement agricole africain n'ont pas été suffisants pour pouvoir motiver le paysan africain à réduire son temps libre. La raison invoquée par l'auteur est que la valeur apparente d'incitation accordée par les planificateurs, dans le cadre de leur stratégie, et la valeur réelle pour le paysan ne correspondent pas. L'article contient de même des discussions sur l'utilité du temps consacré aux loisirs, sur la valeur relative des bénéfices supplémentaires, sur la répartition des risques, sur une reconsidération des valeurs sociales, sur l'importance du capital en tant que frein à l'innovation, sur la main-d'oeuvre en tant que ressource limitée, sur la mécanisation en tant que solution à la contrainte de main-d'oeuvre et sur la gestion administrative vue aussi en tant que frein.

IA. 1-10. ECHEVERRIA, Robert P. "The Effect of Agricultural Price Policies on International Income Transfers," Occasional Paper No. 30, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1970.

Le but principal de cette étude a été d'attirer l'attention sur les transferts de revenus entre différents groupes ou secteurs. Les conclusions sont les suivantes : (1) des résultats globaux pour une activité entière peuvent mener à des interprétations erronées des implications d'une politique donnée des prix, (2) il est essentiel de maintenir une proportion adéquate entre

l'ampleur d'un transfert de revenu et le revenu total brut produit par chaque groupe, (3) en analysant les transferts de revenus causés par les changements dans le système des prix, il est fondamental de considérer tous les prix de l'économie, (4) il est approprié de recommander des politiques des prix sans ajustements aux réalités historiques et politiques d'un pays. L'étude élabore un modèle qui permet la prise en considération des effets dus au système des prix sur la redistribution. De tels effets sont considérés comme étant à court terme, inefficaces et producteurs de pression annulant tout gain.

- IA.1-11 ESSANG, D.M. "Determinants of the Growth and Size Distribution of LBA's Investment Expenditures," Quarterly Journal of Administration (Ile-Ife), Vol. 11 (April 1976)

On présente ici quelques informations concernant la croissance et l'ampleur de la distribution des dépenses en investissement par les firmes L.B.A. (acheteurs après) dans le Niger du Sud. (5)

- IA.1-12. FARNSWORTH, Helen C. "Defects, Uses and Abuses of National Food Supply and Consumption Data," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. II, No. 3 (1961).

La menace de disette, qui s'est répandue pendant la Deuxième Guerre Mondiale, a conduit les gouvernements de nombreux pays du monde à sérieusement oeuvrer pour l'amélioration de leurs statistiques nationales concernant les produits alimentaires, et pour l'évaluation des changements des conditions alimentaires dans les autres pays.

Cet article illustre que l'offre nationale en produits alimentaires et les estimations de consommation diffèrent substantiellement en nature et en qualité d'un pays à l'autre et d'un bien à l'autre. Des généralisations sont faites à ce sujet et sur l'emploi et l'amélioration possible de ces estimations.



- IA.1-13. GRILICHES, Zvi. "Estimates of the Aggregate U.S. Farm Supply Function," The Journal of Farm Economics, Vol. XLII (May 1960).

Le but de cet article est de présenter quelques évaluations de l'élasticité de l'offre globale des exploitations aux Etats-Unis, utilisant un modèle économétrique relativement simple. Manquant cependant d'estimations économétriques des valeurs numériques, les économistes et les politiciens ont traditionnellement pensé que la réponse, en termes de production, aux changements de la part des prix des paysans est faible et peut-être même négative. Des estimations de l'élasticité de l'offre sont difficiles à faire. Griliches présente un modèle tenant compte des deux problèmes de base de la détermination : l'impact des fluctuations climatiques et celui du changement technologique dans les fonctions de l'offre. La conclusion attire l'attention sur une petite élasticité, mais qui est définitivement positive, et qui apparaît devenir plus importante avec le temps. (1)

- IA.1-14. HAZELL, P.B.R. and Scandizzo, P.L. "Competitive Demand Structures Under Risk in Agricultural Linear Programming Models," American Journal of Agricultural Economics (Lexington, Ky) Vol. 56, No. 2 (May 1974).

Dans cet article est proposée une méthode de résolution des modèles relatifs au secteur agricole, avec prise en considération du risque, pour l'obtention des niveaux de production et des prix de tous les produits marchands équivalents à ceux de la compétition parfaite quand les producteurs agissent en accord avec le criterium de décision, (espérance mathématique, variance). La nature d'un comportement d'équilibre sur le marché est considérablement plus compliquée avec risques que dans un modèle produisant toujours des réponses économiques pleines de sens. Ces difficultés sont surmontées par la stipulation des conditions permettant à un modèle proposé d'être applicable. Le modèle qui en résulte est un modèle de programmation quadratique et des techniques de linéarisation sont suggérées, ce qui permet d'obtenir des solutions au moyen de codes conventionnels de programmation linéaires. (2)

- IA.1-15. -----, "Market Intervention Policies When Production is Risky," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 52, No. 4 (Nov. 1975).

Les offres de plusieurs denrées agricoles comportent d'importants risques de production. En analysant les politiques d'intervention sur le marché, ces risques devraient être considérés dans l'analyse comme des éléments stochastiques dans la pente de la fonction linéaire de l'offre et pas seulement dans le paramètre d'interception. Cette spécification mène au résultat selon lequel les prix établis optimums sont plus efficaces pour la réalisation du bien-être social que les prix d'équilibre d'un marché compétitif. D'importants gains, sur le plan du bien-être social, peuvent être obtenus avec des produits comportant des facteurs de risques par le canal de l'utilisation appropriée des quotas de production et des schémas de stabilisation des prix visant efficacement à perturber le marché. (2)

- IA.1-16. ISLAM, Nurul, ed. Agricultural Policy in Developing Countries. New York: Wiley & Sons, 1974.

Ce livre contient une collection de vingt articles présentés par divers économistes à une conférence de l'Association Economique Internationale. Les relations entre la croissance agricole et la croissance globale de la nation, les progrès technologiques et l'offre de produits alimentaires, le commerce mondial des biens agricoles, les effets sur l'emploi d'une politique agricole et les instruments pour le développement agricole sont les sujets discutés dans ce livre. Un sommaire de la discussion qui a suivi la présentation de chaque article est présenté. L'approximation de base est non-quantitative. Les études de cas concernent entre autres, le Taiwan, l'Argentine, la Thaïlande, le Japon, le Punjab, le Ghana et le Bangladesh. Le livre se termine par une discussion générale des effets économiques de la révolution verte.

- IA.1-17. JONES, David. "Food and Interdependence: The Effect of Food and Agricultural Policies of Developed Countries," Overseas Development Institute, London 1976.

Il s'agit d'une étude des problèmes d'alimentation dans le tiers monde et des politiques agricoles des pays développés, faisant une mention particulière des politiques de U.K. et de ses partenaires au sein de la communauté européenne. (5)

- IA.1-18. JOSLING, Tim. "The Commodities Market and the Developing World," Overseas Development Institute Review (London), No.2 (1974).

Cet article tente de présenter une esquisse des implications des politiques ayant conduit à une hausse extraordinaire des prix des produits dans les pays développés et pays en voie de développement, puis discute de la réaction internationale devant les problèmes posés. En particulier, il se concentre sur les problèmes soulevés par les changements survenus sur les marchés des produits alimentaires, plutôt que sur ceux du pétrole et d'autres minéraux. (5)

- IA.1-19. JUST, Richard E. "A Methodology for Investigating the Importance of Government Intervention in Farmers' Decisions," American Journal of Agricultural Economics, Vol.53, No.3 (August 1973)

Dans cet ouvrage est développée et appliquée une méthodologie pour une investigation empirique de l'importance des subventions pour les supports des prix, les programmes de répartition et de diversion dans la réponse de l'offre agricole. L'inclusion de l'interdépendance des programmes gouvernementaux portant sur des pertes concurrents est aussi mise en évidence. Une importante partie de l'ouvrage est consacrée à la représentation logique de différentes combinaisons de programmes gouvernementaux en un modèle unique de réponse de l'offre. (2)

- IA.1-20. KRAUSZ, Joseph P. Competition among the Root and Cereal Staples in Tropical Agricultural Development. Agricultural Economics Staff Paper No. 74-12, Cornell University, 1974.

Cet article souligne certains des points qui entrent dans le choix concernant les cultures alimentaires à stimuler dans le cadre du développement agricole tropical. L'étude a trouvé que les cultures à tubercules avaient par rapport aux cultures céréalières un rendement plus élevé en calories, un prix de revient généralement plus bas et un plus grand potentiel génétique inexploré. Les cultures céréalières se sont révélées plus faciles à emmagasiner et à transporter, et préférables aux cultures à fibres lorsque le revenu du pays en voie de développement s'élève. L'auteur en conclut qu'il est essentiel, pour un pays encore dans sa première étape de développement, d'accorder une importance considérablement plus grande aux cultures à fibres qu'aux cultures céréalières dans les programmes tropicaux de développement agricole.

- IA.1-21. LEWIS, S.R., Jr. "Agricultural Taxation and Intersectoral Resource Transfers," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol 12, No.2 (1973)

Les dangers de provoquer d'importantes perturbations de prix dans le secteur agricole peuvent être plus sérieux que des perturbations similaires dans un secteur non-agricole. Un abandon de certaines politiques des prix des denrées d'exportation est nécessaire pour que les transferts bruts provenant de l'agriculture permettent d'élever les taux de croissance de la production et de l'emploi dans les zones non-agricoles, tout en soutenant la croissance agricole elle-même.

- IA.1-22. LIPTON, Michael. "Farm Price Stabilization in Underdeveloped Agricultures: Some Effects of Income Stability and Income Distribution," Joint Reprint Series No.32, School of African and Asian Studies and Institute of Development Studies, University of Sussex, (1970).

- IA.1-23. MELLOR, John W. The Economics of Agricultural Development, Ithaca: Cornell University Press, 1966.

Ce livre cherche à voir dans quel sens le développement de l'agriculture pourrait aider un pays à bas revenus à améliorer son standard de vie et à accélérer sa croissance. Mellor insiste sur la nécessité d'envisager une nouvelle approche aux problèmes des réformes agraires de la production des denrées alimentaires, de l'opposition entre propriété privée et propriété publique et d'une variété d'autres problèmes. D'autres thèmes sont également examinés pour déterminer là où les investissements produiront les meilleurs résultats.

- IA.1-24. ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT. Study of Trends in World Supply and Demand of Major Agricultural Commodities. Report of the Secretary-general, Paris, 1976.

Cette étude examine divers facteurs influençant l'offre et la demande tels que la consommation alimentaire actuelle, les besoins alimentaires, les facteurs climatiques et écologiques, etc. L'étude comprend aussi un aperçu des problèmes futurs, en particulier ceux concernant les relations entre les pays développés et en voie de développement. De plus, s'y trouve exposée une analyse de dix régions de par le monde. L'étude se termine par une analyse par produit, soit les céréales, la viande, les produits laitiers ou ceux destinés aux animaux.

- IA.1-25. PHILLIPS, Richard and Unger, Samuel G. Building Viable Food Chains in Developing Countries. Special Report No. 1. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1973.

C'est un rapport de la Conférence de Planification Agrico-commerciale et de Développement tenue à Washington DC, en Mai 1973. Les auteurs présentent les conclusions et les recommandations de la conférence, tout en résumant les articles et les discussions qui y ont été présentés.

- IA.1-26. SALEH, Abdullah A. "Disincentives to Agricultural Production in Developing Countries: A Policy Survey." Foreign Agriculture (Washington) supplement, Vol. 13 (March 24, 1975)

Le Département de l'Agriculture des Etats-Unis a récemment fait une étude portant sur un éventail de plus de 50 pays, ceci dans le but d'identifier les différents types et degrés du manque d'incitation existant. L'article décrit le manque d'incitation mais ne tente pas de quantifier l'impact précis de telles politiques sur la production agricole. Sont inclus des tableaux comparant différentes politiques. (5)

- IA.1-27. STRASSMAN, W. Paul. "Development Economies from a Chicago Perspective," Journal of Economic Issues (University Park, Pa), Vol. 10 (March 1976).

C'est une présentation du dossier de l'Ecole de Chicago concernant le développement économique. Ce dossier consiste à évaluer la durabilité des recommandations de politique grâce aux expériences passées. Une attention est plus particulièrement dirigée vers trois domaines d'actions : le commerce international, la politique étrangère et l'élaboration des institutions commerciales. (5)

- IA.1-28. TAKAYAMA, T. Hashimoto, H. and Schmidt, S., eds. Projection and Evaluation of Trends and Policies in Agricultural Commodity Supply, Demand, International Trade and Food Reserves. Project Report No. 1 Grains-Parts I and II Department of Agricultural Economics, University of Illinois, 1976.

Ces rapports rassemblent les études sur les besoins alimentaires mondiaux et sur l'offre et la demande en céréales (surtout le blé) dans plusieurs pays en voie de développement. Parallèlement, certaines analyses sur quelques pays développés sont présentées.

- IA.1-29. VALLIEANDTAS, E.G. Fear in the Countryside: The Control of Agricultural Resources in the Poor Countries by Non-peasant Elites. Cambridge, Mass.: Bollings, 1976.

- IA.1-30. WHARTON, Clifton R., Jr. "Risk, Uncertainty and the Subsistence Farmer: Technological Innovation and Resistance to Change in the Context of Survival," Studies in Economic Anthropology, AS7, 1971.

L'introduction de la technologie dans le secteur agricole de subsistance rencontre une résistance du fait que le principe de maximisation du profit n'est peut être pas aussi important que celui de la lutte pour la sécurité et la survie. Les mesures récentes destinées à introduire ce risque sont inadéquates quand elles sont appliquées aux petits paysans. L'auteur suggère d'étudier l'interaction entre deux ensembles de variables: (1) la relation existant entre le niveau absolu de vie de famille au niveau d'une exploitation et le niveau minimal standard de subsistance répondant aux exigences sociales, à la productivité moyenne et au revenu moyen, (2) la relation entre la variation de la production, telle qu'elle est subjectivement espérée par les paysans et la technologie que l'on se propose d'introduire.

- IA.1-31. WOS, Augustryn and Grochowski, Zdzislaw. "Agricultural Policies and General Economic Policy - The Polish Experience," Food Policy, Vol. 21 (Feb. 1977).

La planification agricole en Pologne fait partie intégrale du processus de planification central de l'état socialiste. Pour l'agriculture, la planification centrale s'inscrit dans un marché contrôlé utilisant divers mécanismes commerciaux. Les auteurs considèrent la planification agricole dans le cadre de la politique économique générale et montrent qu'avec une agriculture à forte proportion de petits agriculteurs, la productivité est intimement liée à la productivité de l'économie en général. En ce qui concerne les revenus, la règle de base est de garder l'augmentation des revenus agricoles proportionnels à ceux du reste de la population. Les implications de cette règle sont discutées dans le cadre du plan quinquennal actuel.

- IA.1-32. ZAREMBKA, Paul. "Marketable Surplus and Growth in the Dual Economy," Journal of Economic Theory, Vol.2 (1970)

La littérature du développement a insisté sur le fait que la croissance économique des économies fermées caractérisées par une structure dualiste dépend de trois facteurs. Premièrement, la production des produits agricoles doit augmenter à un taux suffisant pour nourrir une population qui augmente rapidement. Deuxièmement, les paysans doivent être persuadés de produire et de mettre sur le marché une plus importante portion de leur production pour les zones urbaines, ceci en échange des produits manufacturés. Troisièmement, une épargne suffisante doit être engendrée pour permettre une hausse substantielle des investissements industriels et, par conséquent, du capital industriel et de la production .... La contribution principale de cet article est d'introduire un modèle néo-classique éclairant à la fois les problèmes de la production des produits alimentaires et de leur commercialisation. Ainsi, en permettant l'existence d'élasticités de la demande alimentaire qui soient (prix et revenu) différentes de zéro, le problème du surplus commercialisable est incorporé dans le modèle néo-classique de l'économie dualiste.



## 2. Etudes sur la Commercialisation

- IA.2-1. ABBOTT, John C. "Agricultural Marketing Boards in Developing Countries," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 49, No. 3 (August 1967).

Cet article décrit les différentes fonctions et différents pouvoirs des Instituts de gestion commerciale et les six types existant actuellement. Dans cet article sont discutés et illustrés les insuffisances et les avantages de cette sorte d'organisation, faisant ressortir le besoin de trouver des moyens analytiques pour évaluer leur efficacité visant, par intervention, la réalisation de divers objectifs dans différents marchés. (4)

- IA.2-2. ABBOTT, John C. "Case Studies of Advances in Marketing in Tropical Countries," Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 19, Nos. 7/8 (July-August 1970).

Selon cet article, les pays tropicaux ont connu des progrès certains en matière de commercialisation, néanmoins, une analyse plus approfondie et une estimation des facteurs du succès sont nécessaires. De telles études fourniraient une direction précieuse pour la planification et la politique des agences privées et publiques. Abbott signale des succès dans les secteurs des exportations, de la commercialisation des céréales, des réseaux commerciaux des coopératives et des organismes spécialisés et gouvernementaux. (4)

- IA.2-3. ABBOTT, John C. "Marketing Studies, Organizations, Methods and Services for Development and Settlement Areas," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 13, No. 5 (May 1964).

La conclusion principale de cet article est la suivante: pour pouvoir coordonner un développement effectif et favoriser l'implantation des populations dans des régions données d'un pays, on doit se charger de l'estimation du prix probable à la production, de l'obtention de données sur la commercialisation nécessaires à la planification, de l'information, du contrôle et de la formation professionnelle. L'auteur donne une liste de plusieurs conditions nécessaires au succès d'un tel projet de développement.

- IA.2-4. -----, "The Role of Marketing in the Development of Backward Agricultural Economies," Journal of Farm Economics, Vol. XLIV, No. 2 (May 1962).

L'auteur présente le problème lié à l'établissement de stimulants économiques et de conditions commerciales qui seraient nécessaires pour stimuler la production des petites fermes. Trois conditions fondamentales seraient ainsi nécessaires pour permettre un développement agricole: (1) des prix à la production adéquats, (2) des installations commerciales adéquates et (3) un système satisfaisant de location de la terre. La discussion s'étend aux problèmes commerciaux envisagés par la plupart des pays en voie de développement. La réussite de l'amélioration du système commercial dépend généralement des réalisations à tous les niveaux: production, rassemblement, transformation et distribution. Donc, les programmes en vue d'améliorer les réseaux commerciaux doivent coordonner toutes les activités qui pourraient créer des avantages économiques. La formation d'un personnel de commercialisation constitue aussi une priorité de ces programmes. (4)

- IA.2-5. ABBOTT, John C. and Creupelandt, H.F. "Agricultural Marketing Boards in the Developing Countries: Problems of Efficiency Appraisal," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 16, No. 9 (Sept. 1967).

Cet article fait ressortir les problèmes liés à une estimation de l'efficacité des instituts de gestion commerciale: (1) peu d'administrations publient suffisamment d'informations sur leurs propres activités pour qu'on puisse disposer d'une solide base permettant une analyse correcte de leur efficacité; (2) alors que, par voies législatives, des mesures sont prises pour mettre sur pied de telles administrations, il y a très peu de recherches qui soient faites pour s'assurer de leur succès; (3) les seules publications sur ces estimations sont faites par des institutions publiques ou des comités d'investigation ad hoc. Ces publications manquent de sérieux dans la conduite de l'analyse. Les auteurs proposent plusieurs recommandations pour résoudre ce problème.

- IA.2-6. ABBOTT, John C. and Creupelandt, H.F. "Agricultural Marketing Boards: Their Establishment and Operations," FAO Marketing Guide, No. 5, Rome, 1966.

Le but de ce guide est de fournir des conseils pratiques sur les conditions et les raisons pour lesquelles un institut de gestion commerciale, ou une organisation similaire, peut être un outil efficace et comment un tel institut pourrait fonctionner avec succès. Ce guide est principalement désigné à être utilisé dans les pays en développement où des subventions pour les opérations commerciales du secteur non-agricole sont rarement allouées. (1)

- IA.2-7. ABEL, M.E. "World Market Conditions for Grains: Prospects and Problems with Special Reference to the Developing Countries," Economic Development Center, U. of Minnesota, 1976.

Cet article décrit les caractéristiques générales du marché mondial des céréales telles qu'elles apparaissent actuellement, et telles qu'elles devront probablement évoluer au cours de cinq ou dix années à venir.

L'auteur suggère que les organisations nationales et internationales d'assistance pour le développement soutiennent, avec ténacité, l'effort des pays moins développés visant à réformer les politiques actuelles.

- IA.2-8. ANDREWS, Paris. "Rural Development Through Agricultural Marketing Cooperatives: An Empirical Study of Vegetable Marketing Cooperatives in Cyprus," Agricultural Administration (Barking, Essex), July 1976.

Ce rapport est l'étude d'un cas où, avec succès, un groupe de paysans s'est convaincu d'organiser une coopérative pour résoudre ses difficultés économiques. Le rapport nous fournit donc un modèle de coopérative agricole ayant réussi, et suggère que de tels exemples soient suivis dans de nombreux pays en voie de développement. (5)

- IA.2-9. ANSHEL, Kurt R.; Brannon, Russell H.; Smith, Eldon D., Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries. Praeger: New-York, 1969.

Ce livre comprend plusieurs articles préparés pour un séminaire spécial sur le sujet. Les principales sections du livre englobent: (1) un modèle d'analyse des coopératives, leurs principes, leurs fonctions et leurs bénéfices; (2) la commercialisation agricole dans le cadre d'une région ou d'un pays donné, ceci comprenant la commercialisation des produits et des facteurs de production; (3) les coopératives comme instruments de développement rural, leurs possibilités et leurs problèmes; cette section contient des articles fournissant une large documentation sur les réalisations des coopératives dans plusieurs pays en voie de développement; (4) la partie finale discute de l'adaptation des coopératives et quasi-coopératives dans les structures du marché et aux conditions des régions moins développées. (4)

- IA.2-10. BREIMYER, Harold F. "The Economics of Agricultural Marketing: A Survey," Review of Marketing and Agricultural Economics, Vol. 41, No. 4 (Dec. 1973).

La commercialisation agricole fait l'objet de trois écoles d'interprétations différentes. La première trouve sa source dans l'économie de l'exploitation agricole et ramène la commercialisation à tout ce qui arrive aux produits à leur sortie de la ferme. La seconde met en valeur le rôle de coordination que joue la commercialisation. Enfin, la troisième insiste sur l'importance du développement du marché. Les problèmes contemporains, créés par ceux issus de la réduction des prix en 1920 aux Etats-Unis et aggravés par la dépression mondiale des années trente, expliquent avant tout l'intérêt croissant vis-à-vis de la commercialisation. Le trait commun au début des années 70 est un changement institutionnel dans les réseaux de commercialisation, survenu à la suite d'évènements aussi divers que la perte d'influence des marchés de valeurs et d'échanges ("assembly markets for price discovery") et la conception nouvelle des échanges commerciaux à l'intérieur de communautés telles que le Marché Commun Européen.

- IA.2-11. BROWNING, Edgar K. and Culbertson, William P., Jr. "A Theory of Black Markets under Price Control: Competition and Monopoly," Economic Inquiry (Long Beach, Ca.), Vol. 12 (June 1974).

Le but premier de cet article est d'utiliser la théorie de la firme pour développer un modèle d'équilibre partiel visant l'analyse du fonctionnement d'un "marché noir". La première section de cet article dégage les implications pour une industrie compétitive sujette au contrôle des prix et cette structure de pénalisation. La conclusion la plus inattendue est qu'un excédent de capacité caractérise toujours l'équilibre. Dans la seconde section, on applique la même analyse à l'étude des monopoles et il y est démontré que l'analyse faite dans l'ouvrage de base était très incomplète. (1)

- IA.2-12. BUSE, Reuben C. and Helmberger, Peter G. "Potential and Feasibility of Cooperatives as Instruments of Market Reform," Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries, edited by K. Anschel, R. Brannon and E. Smith. New York: Praeger, 1969.

Cet article tente d'évaluer les possibilités des organisations de coopératives dans les pays en voie de développement, et de les envisager comme un moyen de surmonter les inefficacités du marché. Plusieurs insuffisances des coopératives sont mises à jour si elles sont considérées comme simples institutions économiques.

- IA.2-13. CREUPELANDT, H. and Abbott, J.C. "Stabilization of Internal Markets for Basic Grains; Implementation Experience in Developing Countries," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 18 (Feb. 1969).

Cet article fournit des indications sur la manière dont on devrait se servir d'un programme visant à instituer un stock régulateur, les quantités à acheter, les prix, les différences de qualité, etc... Cette façon de voir est recommandée pour apporter des compléments au commerce privé, et non pas pour le remplacer.

- IA.2-14. AVINASH, K. Dixit. "Marketable Surplus and Dual Development," Journal of Economic Theory, Vol. 1, (1969).

Cet article étudie la planification partielle dans une économie dualiste comprenant un secteur industriel avancé et planifié, et un secteur agricole "arriéré" et détenu par les paysans. Il y est démontré que les problèmes majeurs d'une telle économie sont dus aux difficultés politiques et institutionnelles rencontrées au moment où l'on cherche à manipuler les paysans. En fait, les paysans ont un certain pouvoir dans la détermination de l'offre de main-d'oeuvre et de produits alimentaires faite au secteur industriel. Le planificateur doit accepter ces contraintes et trouver les instruments d'une politique indirecte de développement. Ceux qui sont considérés dans cet article sont : la politique des prix pour les produits alimentaires et les programmes d'investissement dans l'agriculture.

- IA.2-15. DUBEY, Vinod. "The Marketed Agricultural Surplus and Economic Growth in Underdeveloped Countries," Economic Journal (London), Vol. 73 (Dec. 1963).

L'auteur étudie les fondements de l'opinion d'après laquelle la proportion de l'excédent agricole lancée sur le marché par les paysans se comporte de façon inattendue en neutralisant quelques-uns des effets favorables dus à un accroissement de la productivité, et en créant des difficultés de financement pour la croissance des activités non-agricoles. L'auteur propose plusieurs recommandations et examine le comportement du paysan dans différentes régions de l'Inde, en vue de détruire les hypothèses sur lesquelles se fonde la doctrine de l'étude du "surplus agricole commercialisé."

- IA.2-16. JOHL, S.S. "Agricultural Shortages and Surpluses: A Marketing Trap for the Developing Countries," Ohio State University, 1971.

Cet article affirme : étant donné que les économies en voie de développement ont une faible capacité d'absorption des excédents et qu'elles sont trop sensibles aux pénuries, ceci du fait du manque d'installations de stockage appropriées, les déficits marginaux dans la production agricole sont reflétés par de sérieuses pénuries, tandis que de légères augmentations dans la production créent de larges excédents. Ces économies en voie de développement doivent reconsidérer leur façon de voir, et remodeler la structure de leurs marchés de manière à être flexibles et sensibles aux changements dans la demande et l'offre des produits agricoles variés.

- IA.2-17. JONES, William O. "Some Economic Dimensions of Agricultural Marketing Research," Regional Analysis, Vol. 1: Economic Systems. Edited by Carol A. Smith. Academic Press, 1976

L'article commente cinq études sur les problèmes de commercialisation des denrées principales en Afrique tropicale. Les études contestent la validité des

recherches fondées sur les concepts des hiérarchies sur le marché et le modèle de concurrence parfaite. D'autres modèles de marché sont offerts comme alternatives et plusieurs types d'analyses élémentaires des prix sont développés. Les études illustrent aussi les avantages à considérer les activités économiques du point de vue du participant.

- IA.2-18. KRISHNA, Raj. "A Note on the Elasticity of the Marketable Surplus of a Subsistence Crop," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 17 (1962).

L'auteur essaie de décrire une formule permettant de calculer l'élasticité de l'excédent commercialisable d'un produit de subsistance particulier, et il examine les limites probables de cette élasticité en faisant des hypothèses sur l'ordre de grandeur des variations de tous les paramètres jouant un rôle important dans l'économie indienne. L'auteur conclut que l'épuisement des produits alimentaires offerts sur le marché, dû aux mauvaises récoltes, est souvent mal interprété comme étant une conséquence d'une "fonction d'offre à rebours" (a backward sloping supply function). En se basant sur des données adéquates, l'auteur croit que cette dernière fonction sera aussi rare qu'une "fonction de la production totale à rebours" pour chaque produit.

- IA.2-19. LADD, G.W. and Lifferth, D.R. "An Analysis of Alternative Grain Distribution Systems," American Journal of Agricultural Economics, Vol 57, No. 3 (Aug. 1975).

L'étude analyse les problèmes de transbordement relatifs à la commercialisation des céréales américaines, spécialement la question de la mise en valeur ou de l'abandon des chemins de fer.

- IA.2-20 LELE, Uma J. "The Roles of Credit and Marketing in Agricultural Development," Agricultural Policy in Developing Countries. Edited by N. Islam. New-York: Wiley & Sons, 1974.

Pour assurer un meilleur rendement, il faut donner plus de choix aux fermiers et améliorer les infra-



structures physiques et institutionnelles qui sont à la source de l'inefficacité. Bien que cette proposition soit moins tangible que les politiques habituellement recommandées, ceci est le moyen le plus efficace de protéger des formes valables d'organisation du marché.

- IA.2-21. LORENZL, Gunther. "Zur Analyse Von Vermarktungssystemen in Entwicklungsländern," Berichte über Landwirtschaft, Vol. 48 (1970).

En partant des particularités de la commercialisation des produits agricoles dans les pays en voie de développement, l'on essaye de systématiser les dispositions d'analyse et de montrer quelques voies d'enquête. Après une coordination des différents facteurs d'enquête avec les secteurs d'analyse sur la base d'objets de fonction et d'aspects fonctionnels, l'on traite plus minutieusement de la commercialisation efficace. Quelques critères efficaces sont montrés à l'aide d'exemples tirés de marchés agricoles situés en Ouganda, au Nigéria et aux Philippines; et l'efficace énonciation, les échanges efficaces et un test de marché abusif sont présentés.

- IA.2-22. MELLOR, John W. "Performance of Private Trade and Cooperatives," Occasional Paper 87, Cornell University, 1975.

Cet article cherche à trouver l'équilibre approprié qui devrait exister entre les différents secteurs de l'économie en vue de favoriser le plein essor du commerce privé. Les résultats du système de distribution des grains sont examinés non seulement du point de vue de la concurrence, de l'efficacité et de la productivité des différents circuits possibles, mais aussi de celui de leur effet sur la répartition du revenu et sur la concordance entre objectifs économiques et objectifs politiques pour une allocation optimale des ressources gouvernementales limitées.

- IA.2-23. MOORE, John R. "The Causes and Consequences of Major Changes in the Organization of Agricultural Marketing Activities," Journal of Farm Economics, August 1966.

Cet article soutient la proposition d'après laquelle les principaux changements survenus dans l'organisation des activités de commercialisation agricole résultent de l'effet conjugué des pratiques de marché des entreprises s'efforçant ainsi de porter leurs bénéfices communs et individuels au maximum (surtout ces derniers), puis celle assurant que ces changements proviennent de meilleures performances commerciales et enfin qu'ils sont possibles grâce à certains progrès et innovations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur secondaire (surtout à l'extérieur). Une autre proposition suggère que l'origine de la dynamique de l'organisation des activités de commercialisation et son impact sur les performances de marché n'a généralement pas été identifiée en raison de la nature statique du modèle structural lui-même et du manque de perspectives de l'étude sur les comportements de marché. Le modèle structural du marché est statique parce que son sujet de préoccupation concerne avant tout le fonctionnement des structures existantes et non les prévisions à long-terme, c'est-à-dire l'évolution de ces structures à travers le temps. L'étude sur les comportements de marché est limitée dans la mesure où elle se concentre sur les prix, les produits (changements de profil) et les politiques de promotion, en écartant généralement les stratégies plus importantes concernant le bien-être, l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies ainsi que les politiques d'achats, de traitement et de distribution.

IA.2-24. ORGANISATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT and United Nations Food and Agriculture Organization. "Report of OECD/FAO International Seminar on Critical Issues in Food Marketing Systems in Developing Countries," Paris, October 1976.

Les rapports suivants furent mis à la disposition des participants de ce séminaire : a Background Note (5 pp.); I.A.S. Ramadhar, "Critical Issues in Planning Farmer's Markets in India," (6 pp.); M.B. Mahamane, "Un Examen de la Structure et du Rôle des Coopératives au Niger et Quelques Problèmes Eprouvés dans leur Fonctionnement," (7 pp.); D. Weightman, "Intermediate Technology and Rural Transport," (7 pp.); S. Kakli, "Agricultural Marketing System in Pakistan-Issues, Problems, Strategies," (9 pp.); FAO, Agricultural Services Division, Marketing and Credit Service, "Characteristics of Areas where Inadequate Marketing Systems are a Major Bottleneck to Improved Food Supply Conditions and Self-Reliance," (23 pp.); D. Link, "Scope for Improving Marketing of Fruits and Vegetables in the Highlands of Guatemala for the Benefit of Small-Scale Farmers," (6 pp.); FAO, Agricultural Services Division, "The Catalytic Rôle of Various Types of Marketing Enterprises for Stimulating the Expansion of Local Production," (10 pp.); FAO, Agricultural Services Division, "Appropriate Post-Harvest Technology in Semi-Subsistence Marketing Systems," (15 pp.).

- IA.2-25. PEASE, Steven. "The Effects of Transportation Costs in Low-Income Agricultural Economies," Journal of Development Studies (London), Vol. 12 (April 1976).

L'auteur prétend que les coûts de transport dans les économies agricoles à bas revenus peuvent conduire: à cultiver certaines parcelles de terre de façon plus intensive que d'autres; à un dualisme technologique dans l'agriculture; à l'existence d'un excédent de terres dans un pays pauvre et à un écart entre taux de salaire urbain et taux de salaire rural.

- IA.2-26. PRITCHARD, Norris T. "A Framework for Analysis of Agricultural Marketing Systems in Developing Countries," Agricultural Economics Research, Vol. 21, No. 3 (July 1969).

L'analyse des systèmes de commercialisation agricole exige une étude analytique profonde pour faire ressortir les questions opérationnelles essentielles et pour indiquer les méthodes de recherche appropriées. Les éléments de cette étude devraient être basés sur: (1) la théorie de l'analyse du marché du point de vue structure, gestion et performance; (2) un ensemble de théories économiques sur la commercialisation; (3) la théorie de la concurrence effective et de sa dynamique et (4) la théorie générale de croissance économique. L'auteur prétend qu'un tel modèle pourrait difficilement être ajusté mais reste néanmoins dans les limites du possible .  
(4)

- IA.2-27. REUSSE, E. "Economic and Marketing Aspects of Post-Harvest Systems in Small Farmer Economies," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 25, No. 9, (Sept. 1976).

Cet article se base sur l'expérience acquise pendant une décade de travail de commercialisation sur place, premièrement en Afrique occidentale et centrale, puis dans d'autres régions d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Orient. L'auteur examine les implications économiques de l'application des technologies

alternatives et leur intégration au procédé de commercialisation d'ensemble. L'auteur concentre son attention sur les économies agraires en transition où des exploitations de subsistance s'orientent progressivement vers le marché. Il insiste sur les projets de stockage dans les exploitations mêmes et aussi en dehors, et inclut des études sur leur rendement et leur efficacité, leurs limitations et leur potentiel relatifs. L'auteur conclut par des remarques spécifiques sur les implications en politique économique.

- IA.2-28 SHEPHERD, Geoffrey; Futrell, Gene; and Strain, J. Robert. "Marketing Farm Products: Economic Analysis. (6th. ed.). Ames, Iowa: Iowa State University Press, 1976.

Ce livre présente les principes de base de toute gestion commerciale de produits agricoles. Il est divisé en trois parties: (1) Approche analytique; (2) Problèmes de gestion commerciale, en général; (3) Problèmes de commercialisation des denrées.

- IA.2-29 SMITH, Carol A. "Economics of Marketing Systems: Models from Economic Geography," Annual Review of Anthropology, Vol. 3 (1974).

La plus grande partie de cette revue est consacrée aux récentes études du marché tenant compte de leurs locations géographiques, avec la récente théorie "central-place" et toute sa méthodologie. L'auteur montre que la localisation des marchés joue un rôle primordial.

- IA.2-30. SMITH, Eldon D. "Agricultural Marketing Research for Less-Developed Areas," American Journal of Agricultural Economics, (Menasha, Wis.), Vol. 54, pt. 1 (November 1972).

Les problèmes de commercialisation sont considérés comme étant liés aux objectifs de développement et aux conditions particulières des pays moins développés. L'existence d'infrastructures peu modernes, le type des relations intersectorielles et les objectifs de développement conduisent à s'interroger si, oui ou non, il est raisonnable de transférer, dans les pays moins développés, les

concepts et formulations s'appliquant aux pays développés. Les critères, fondés sur les mécanismes du marché, devraient être en accord avec les objectifs de la stratégie de développement adoptée. (2)

- IA.2-31. SOSNICK, Stephen H. "Toward A Concrete Concept of Effective Competition," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 50 (Nov. 1968).

Selon les vues de cet auteur, un marché est effectivement compétitif si, et seulement si ce marché ne comporte pas 25 défauts: produits insatisfaisants, sous-utilisation ou sur-utilisation, échanges inefficaces, systèmes inefficaces de production, mauvais effets externes, spoliation, exploitation, tactiques illégales, gaspillage par la publicité, irrationalité, pertes ou profits exagérés, recherche insuffisante, pillage, préemption, dispositions astreignantes, maintien du prix de vente, refus de commercialiser, fusions indésirables, mauvaise information, règles inefficaces concernant le commerce et mauvaise régulation. (2)

- IA.2.32. TORREALBA, Pablo. Agricultural Marketing in Economic Development, An Annotated Bibliography. Research Report No. 9, Latin American Studies Center (Michigan State University), 1971.

Ceci est une bibliographie, commentée par plusieurs articles traitant du problème de commercialisation et de son rôle dans le développement économique, s'appuyant sur les résultats d'études profondes qui analysent "les activités commerciales comme un système unique pour chaque produit ou pour chaque région." L'Amérique Latine est la principale région étudiée, mais l'étude porte aussi sur toutes les autres régions du monde.

- IA.2-33. TRAEI, D.; Zif, J.; Izraeli, D. N. "Marketing Boards and Initial Marketing," Journal of Rural Cooperation (Tel Aviv), Vol. IV (Nov. 2, 1976).

- IA.2-34. WARRACK, Allan A. "A Conceptual Framework for Analysis of Market Efficiency," Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. 20, No. 3 (Nov. 1972).

Le gouvernement et l'industrie font continuellement face à d'importantes décisions dans le domaine des marchés et de la politique agricole. Ces deux groupes subventionnent les recherches dans ce domaine. Il y a un besoin de lier la recherche avec la politique. L'essentiel de cet article est de développer un cadre comprenant l'analyse nécessaire pour l'efficacité du marché. Le point important est que la politique du marché doit se concentrer sur la concurrence et les opérations.

- IA.2-35. WELSH, R. S. ; and Wessel, K.L. "Transforming the Agricultural Marketing Structure of a Developing Country," Agricultural Economics Department, Ohio State University, 1972

Ce rapport analyse et compare les avantages des firmes privées et des coopératives dans une économie en développement. Les auteurs concluent que s'il existe une infrastructure suffisante, une compagnie privée bien dirigée présente des avantages par rapport à la coopérative en ce qui concerne son comportement sur le marché et les innovations nécessaires pour augmenter l'efficacité, améliorer la structure compétitive et répondre aux changements dans le système du marché. L'auteur demande que l'accent soit mis sur les compagnies privées. Une fois les réformes de marché accomplies, il pourrait être nécessaire de remettre à nouveau l'accent sur les coopératives pour garder en équilibre la situation du marché.

- IA.2-36. WESTERGAARD, Poul "Primary Societies" Marketing Costs: A Case Study and Some General Remarks, Mostly on Efficiency," Paper 69.9 Economic Research Bureau, University of Dar es Salaam, June 1969.

Cette étude présente une analyse détaillée des coûts de commercialisation dans environ 100 entreprises affiliées à l'union coopérative Mtwara, avec quelques observations générales basées sur le cas étudié. Il a été observé que les coûts de commer-

cialisation varient largement entre différentes entreprises et que ces variations sont probablement dues aux différences dans la qualité de la gestion et aussi à l'honnêteté. Si ceci s'avère vrai, il devrait être possible, par des mesures appropriées, d'améliorer les résultats économiques de ces entreprises mal gérées en jouant sur trois directions différentes: éducation, contrôle et stimulants. Dans cette étude on discute, de façon assez détaillée, des problèmes liés à la mise en place d'un système efficace de stimulation.



### 3. Etudes sur la Politique des Prix

IA.3-1. ABOUCHAR, Alan, ed. The Socialist Price Mechanism.  
Durham, N.C.: Duke University Press, 1977.

IA.3-2. AUERBACH, Robert. "The Effects of Price Supports on Output and Factor Prices in Agriculture," Journal of Political Economy (Chicago), Vol. 78 (Nov./Dec. 1970).

Auerbach affirme que le modèle de Floyd (1965) sur les effets de l'établissement de prix agricoles de soutien sur le bénéfice de l'agriculteur est sur-évalué. Floyd serait arrivé à des conclusions inexactes en utilisant des prix nominaux, ce qui aussitôt introduit le problème de "l'illusion monétaire." L'auteur prouve ses affirmations en résolvant 4 des 5 équations utilisées par Floyd.

IA.3-3. BARKER, Randolph and Hayami, Yujiro. "Price Support Versus Input Subsidy for Food Self-Sufficiency in Developing Countries," American Journal of Agricultural Economics (Lexington, Ky.), Vol. 58, Pt.1 (Nov. 1976).

Cet article analyse les programmes de support des prix du riz et des subventions pour les engrais en vue de parvenir, aux Philippines, à une production suffisante de riz. (5)

IA.3-4. BAUER, P.T. and Myint, U. "The Hidden Costs of Commodity Price Stabilization," Banker (London), Dec. 1976.

Cette étude tend à prouver que les schémas de stabilisation ne réussissent pas plus que le marché à atténuer les fluctuations des prix, et qu'ils ne sont pas un instrument efficace permettant le transfert de revenus des riches vers les pauvres. (5)

IA.3-5. BAUER, P.T. and Yamey, B.S. "A Case Study of Response to Price in an Underdeveloped Country," The Economic Journal, Vol. LXIX (Dec., 1959).

Les auteurs décrivent les mesures prises par les autorités du Nigéria pour améliorer la qualité du cacao et de l'huile de palme grâce à l'établissement de prix différents selon la qualité de ces produits. De même, ils décrivent la réaction favorable des producteurs à ces stimulants.

- IA.3-6. BEHRMAN, Jere N. "A Model for the Estimation of the Price Elasticity of the Marketed Surplus of a Subsistence Crop," Journal of Farm Economics, Vol. XLVIII (Nov. 1966).

L'auteur présente un modèle pour estimer dans quelle mesure les prix influencent les agriculteurs à commercialiser une part de leur récolte destinée à la consommation. Il compare ensuite, puis oppose son modèle à celui de Khrishna et arrive à de nombreuses similarités et différences fondamentales tant dans les applications que dans le résultat. Finalement, l'auteur présente une application de son modèle en prenant pour base la production du riz en Thaïlande.

- IA.3-7. BIERI, Jurg and Schmitz, Andrew. "Market Intermediaries and Price Instability: Some Welfare Implications," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 56, No. 2 (May 1974).

Les conséquences de l'instabilité des prix sur le bien-être dépendent d'une façon cruciale du type d'intermédiaires commerciaux. Un comité producteur de commercialisation aussi bien qu'un simple intermédiaire stabiliseraient les prix de consommation, mais ces derniers, contrairement aux premiers, auraient avantage à "créer" une instabilité dans les prix aux producteurs. (2)

- IA.3-8. BIRD, Graham. "Primary Product Price Instability; a Proposal for Financing Stabilization Schemes," Monte Dei Paschi di Siena, Economic Notes (Siena), 4 (May/Dec. 1975)

L'auteur soutient que les droits de tirage spéciaux pourraient servir à financer les schémas de stabilisation. (5)

- IA.3-9. CHETTY, P.R. "A Study of Different Aspects of Pricing of Seed," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct./Dec. 1971).

Cet article est une étude de la structure des prix à toutes les étapes de la production basée sur la croyance qu'une politique des prix réaliste, liée à une analyse des coûts prudente et exacte, accélérera

vivement le développement de l'industrie des semences. Le facteur déterminant de ce développement est la situation économique de cette industrie vis-à-vis de la production céréalière et de la structure relative des prix, cette dernière étant en mesure d'inciter les producteurs progressistes à se spécialiser dans la production des semences.

- IA.3-10. DANDEKAR, V.M. "Minimum Support Prices for Foodgrains; Guidelines for a Policy and a Programme," Artha Vijnana (Roona), Vol. 7 (Dec. 1965).

L'auteur est pour la mise en place de stocks régulateurs comme moyen d'atténuer les fluctuations des prix sur le marché. Il fait ressortir aussi les difficultés à déterminer les prix de support et les prix plafonds. Le "coût de production" est considéré comme n'étant pas une base valable pour la fixation des prix de support. Ces prix devraient être à des niveaux aussi élevés que les ressources le permettent.

- IA.3-11. FREEBAIRN, J.W. "The Value and Distribution of the Benefits of Commodity Rice Outlook Information," Economic Record (Melbourne), Vol. 52 (June 1976)

L'auteur développe et met en application deux modèles pour évaluer les bénéfices bruts allant aux producteurs, aux consommateurs et à la collectivité de perfectionnement selon les pronostics les plus exacts des prix des denrées. (5)

- IA.3-12. GARDNER, Bruce L. "The Farm-Retail Price Spread in a Competitive Food Industry," American Journal of Farm Economics, Vol. 57, No. 3 (Aug. 1975).

L'objectif d'obtenir un équilibre du marché constitue un frein à une politique de réglementation des prix des firmes alimentaires dans une industrie compétitive. Cette étude examine les implications de l'équilibre simultané dans trois marchés relatifs : l'alimentation au détail, la production agricole et les services de commercialisation. A partir d'équations faisant intervenir la demande et l'offre de chaque marché, les élasticités qui montrent comment

la répartition des prix de détail agricoles change quand la demande d'alimentation au détail, l'offre des produits agricoles ou la fonction des services de commercialisation fluctuent sont calculées. Les implications de la viabilité des simples règles de la surévaluation des prix et les composantes de la part perçue par l'agriculteur sont également discutées. (2)

- IA.3-13. GEORGE, M.V. and Singh, R.P. "Recent Trends in Input-Output Prices and Their Impact on Farm Income," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct.-Dec. 1971).

L'objectif de cette étude est d'examiner (1) le mode changeant de l'emploi des intrants et leur coût, (2) les changements de rapport coûts des intrants/prix du produit au producteur et (3) l'impact de ces deux éléments sur le rendement et le profit au producteur. (1)

- IA.3-14. GONENSAY, Emre. "The Theory of Black Market Prices," Economica, Vol. 33 (May 1966).

L'auteur suggère que l'analyse de la formation des prix dans un "marché noir," telle qu'elle est présentée, est déficiente et les conclusions en étant tirées incorrectes. La demande sur le "marché noir" n'est pas en relation directe avec un changement de l'offre sur ce marché au contraire, le prix sur le "marché noir" est fonction de l'excédent total de la demande au prix original. Il reste le même quelle que soit la fraction de l'output dirigée sur le "marché noir."

- IA.3-15. HOGG, V.W. "Response to Price in an Underdeveloped Economy," The Economic Journal, Vol. LXX (Dec. 1960).

L'article critique un article préalable de Messieurs Bauer et Yamey comme étant une simplification injuste du cas contrecarrant le point de vue bien connu d'après lequel il est difficile de mesurer le degré de sensibilité des producteurs avec changements des prix. La réplique des auteurs à la critique de Hogg s'y trouve également incluse.

- IA.3-16. KHAMIS, Salem H. "Statistics of Agricultural Prices; Basic Concepts and Characteristics in Relation to Uses," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics & Statistics, Vol. 14, No. 1 (Jan. 1965).

Cette discussion démontre l'importance d'une approche globale de la compilation, du traitement et de la publication des statistiques des prix. Cette procédure devrait commencer par allouer les prix selon leur emploi et s'assurer que les opérations employées dans la compilation et le tri des données correspondent à ceux-ci.

- IA.3-17. KRISHNAN, T.N. "The Marketed Surplus of Foodgrains: Is it Inversely Related to Price," Economic Weekly, Vol. 17, (Feb. 1975).

Il y a deux hypothèses concernant la relation entre les prix et le surplus commercialisé des céréales. La première est que ce surplus est inversement proportionnel aux prix de ces céréales tandis que la seconde relie l'offre à la fois aux prix en vigueur dans le passé et aux changements des prix attendus. Cependant, une analyse préalable de l'évolution saisonnière de l'offre semble contredire cette hypothèse. D'autre part, la conviction d'après laquelle la proportion des ventes en catastrophe des paysans a décliné n'est pas fondée et est, au contraire, contredite par la réalité. (2)

- IA.3-18. MATHUR, P.N. and Ezekiel, H. "Marketable Surplus of Food and Price Fluctuations in a Developing Economy," Kyklos, Vol. 14 (1961).

L'étude traite du rapport entre la proportion des céréales commercialisées et le niveau des prix dans un pays en voie de développement où les paysans vivent presque en auto-subsistance. Il y est soutenu que la méthode actuelle d'inclure les régions excédentaires et déficitaires dans chaque zone tend à accentuer les fluctuations des prix alimentaires. Les zones déficitaires et excédentaires devraient être séparées et le surplus de ces dernières devrait être transféré vers les premières par les réseaux officiels.

- IA.3-19. MELLOR, John W. "Agricultural Price Policy and Income Distribution in Low Income Nations," Staff Paper No. 214, International Bank for Reconstruction and Development, Sept. 1975.

L'auteur considère les effets des changements des prix sur les cultures céréalières. Pour les consommateurs : les pauvres en subissent les conséquences directement car ils dépensent une plus grande proportion de leurs revenus sur ces céréales, et indirectement parce qu'une hausse des prix ferait diminuer la consommation autre que celle des céréales de la part des classes élevées, consommation qui correspond à une industrie à forte demande d'emploi (l'effet du revenu sur les riches entraîne un effet d'emploi sur les pauvres). Pour les producteurs : puisque les petits producteurs sont aussi des consommateurs de produits céréaliers, ils ne bénéficient pas de la hausse des prix. La stabilisation des prix n'est donc bénéfique qu'aux grands propriétaires terriens, elle déséquilibre au contraire les revenus des petits producteurs. Les programmes pour développer l'emploi ne sont bénéfiques aux pauvres que si l'offre des céréales augmente. Sinon, un accroissement de la demande (lié à celui de la population active) provoquera une hausse des prix.

- IA.3-20. -----, "Agricultural Price Policy in the Context of Economic Development," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 51 (Dec. 1969).

Dans cet article, il est dit que : les prix de support, calculés en se basant sur les coûts, consolident la présente structure de la production (inefficace) et retardent l'avènement d'une croissance harmonieuse. Les prix devraient être annoncés avant la moisson, selon l'estimation de la récolte. Les conflits entre différentes politiques des prix sont mis à nu.

- IA.3-21. -----, "The Basis for Agricultural Price Policy," War on Hunger, Vol. IV, No. 10 (Oct. 1970)

L'auteur déclare qu'un grand nombre de discussions au sujet de la réglementation des prix agricoles a souffert d'une ligne de conduite erronée à cause d'une vue restreinte du secteur agricole par rapport

à l'augmentation de la population. Il énumère ensuite les restrictions (économiques et administratives) d'une réglementation des prix, les objectifs souvent contradictoires de sa politique et les réglementations auxiliaires (recherches, intrants productifs et transport) qui devraient être poursuivis en relation avec cette réglementation des prix. Il suggère une politique de prix de soutien pour les céréales de base afin de protéger les paysans, de stabiliser les prix et de protéger les consommateurs à revenu modeste. La protection du commerce privé, les imperfections du marché et les considérations politiques sont étudiées.

- IA.3-22. MELLOR, J. "The functions of Agricultural Prices in Economic Development," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 23 (Jan.-Mar. 1968).

La conclusion de base de cette analyse est que les fluctuations dans les prix agricoles ont des effets contradictoires, ce qui ramène les prix à un rôle secondaire dans le cadre d'une politique publique de stimulation du développement agricole. Les efforts visant à atténuer l'influence nuisible d'une variation des prix seront vraisemblablement entrepris au détriment d'un autre aspect. Les domaines principaux où peut s'exercer une politique des prix positive pour le développement agricole sont la stabilisation des prix malgré les fluctuations climatiques grâce à un marché libre régulateur, et l'atténuation des effets nocifs des politiques de rationnement et de contrôle des prix dans le secteur agricole.

- IA.3-23. NERLOVE, Marc. "Estimates of the Elasticities of Supply of Selected Agricultural Commodities," Journal of Farm Economics, Vol. XXXVII (1956).

Cet article cherche à savoir comment les prévisions, faites par les agriculteurs concernant les prix relatifs dans le futur, influencent leur décisions quant au nombre d'hectares devant être alloués à chaque catégorie de céréales. On trouve dans cet article la réponse à deux questions : Premièrement, pourquoi trouve-t-on une si petite élasticité - prix de la superficie cultivée (en cas de déflation des prix)? Deuxièmement, est-il possible d'obtenir des

élasticités d'une valeur qui soit plus en accord avec ce que nous savons d'après les études faites sur les fonctions de production, sur la réaction des agriculteurs en matière de lotissement et en présence de programmes de support des prix? Dans cet article se trouve également une tentative visant à estimer les élasticités-prix des surfaces cultivées dans le cas d'une baisse du prix du coton, du blé et du maïs pendant la période 1909-32. (1)

- IA.3-24. NERLOVE, Marc and Bachman, Kenneth. "The Analysis of Changes in Agricultural Supply: Problems and Approaches," Journal of Farm Economics, Vol. XLII, No. 3 (Aug. 1960).

Les auteurs tentent de "faire l'inventaire et d'évaluer les récentes contributions faites dans le domaine de l'analyse de l'offre agricole." Leurs conclusions théoriques mettent l'accent sur la nécessité d'avoir des méthodes adéquates de combinaison des fonctions d'offre des firmes, sur la nécessité de prendre en considération les comportements devant l'incertitude, sur l'investissement des firmes et la diffusion des techniques et de leurs effets sur les possibilités de production.

- IA.3-25. PARTHASARATRY, G. and Mudahar, Mohinder S. "Foodgrain Prices and Economic Growth," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 31 (April/June, 1976).

Cet article "cherche à analyser les ramifications et les effets des prix des céréales sur la croissance globale d'une économie, puis en retour, les effets sur la production des céréales elle-même." (5)

- IA.3-26. RAJAGOPALAN, V. et al. "Price Elasticities-Methodological Issues with Reference to Perennial Crops," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct.-Dec. 1971).

Cet article poursuit deux objectifs : premièrement, identifier les problèmes appropriés en spécifiant les variables des prix pour avoir une idée de leur élasticité; deuxièmement, présenter un support empirique à diverses hypothèses quant à la sensibilité de la production par rapport des prix. La récolte



en question est celle du blé et la période de référence s'étend de 1921 à 1968, à l'exception de quelques années. L'étude montre que les décisions sur la production sont influencées par les prix et que la production semble rester indifférente aux changements de direction des prix. (1)

- IA.3-27. SHAH, V.C. "Agricultural Price Policy in a Developing Country," Indian Journal of Agricultural Economics, Vol. 22 (July-Sept. 1967).

L'auteur déclare qu'une politique des prix des produits agricoles est un instrument très utile en vue d'augmenter la production agricole, et en conséquence pour accélérer la croissance dans un pays en voie de développement. Les résultats empiriques montrent qu'une telle politique est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour stimuler le développement agricole. Deux facteurs entrent en jeu. Premièrement, trouver la nature et l'ampleur du glissement de la courbe des possibilités de production; et deuxièmement, constater les changements dans la proportion des différents types de paysans du secteur de subsistance.

- IA.3-28. STERN, Robert M. "Price Responsiveness of Primary Producers," The Review of Economics and Statistics, Vol. XLIV (May 1962).

Cet article tente de présenter les conclusions d'une autre enquête qui visait à étudier la façon dont les producteurs de produits primaires, dans les pays moins-développés, réagissent en cas de variation des prix relatifs des denrées qu'ils cultivent. L'exemple présenté, ici, tente "d'évaluer jusqu'à quel point les paysans - producteurs ont su ajuster les superficies consacrées respectivement au jute et aux autres récoltes rivales selon les fluctuations des prix de leurs récoltes. (1)

- IA.3-29. TAYLOR, Donald C. "Price Policy with Special Reference to Major Irrigation Projects," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct.-Dec. 1971).

Cet article examine le système des prix en relation avec les grands projets d'irrigation en Inde, fournit des informations et discute de deux difficultés que rencontrent de tels projets - la politique des prix concernant l'eau et celle concernant les prix des produits. L'auteur examine deux stimulants économiques possibles pouvant aider à résoudre ces difficultés.

- IA.3-30. TIMMER, C. Peter. "Interaction of Energy and Food Prices in Less Developed Countries," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 57 (May 1975).

Timmer prétend qu'à quelques exceptions près, l'agriculture moderne et intensive est le seul espoir pour la plus grande partie de la population actuelle et pour celle à venir. "Le but de sa discussion est d'identifier quelques relations économiques existant à long terme entre le prix de l'énergie (non solaire) et le prix des denrées alimentaires. Celles-ci découlent de la nécessité d'améliorer les rendements dans le secteur agricole des pays moins développés." Timmer emploie un simple macro-modèle pour examiner les facteurs énergétiques dans la production et les relations entre prix des facteurs de production et prix des produits dégagés.

- IA.3-31. YOUNG, H.T. "Can Food Prices Be Controlled?" Canadian Journal of Economics (Toronto), Vol. 9 (Nov. 1976).

L'auteur développe un modèle "cost-push" pour une estimation et une analyse des prix des denrées alimentaires. (5)

B. Afrique

1. Le Sahel

a. Ouvrages Généraux Concernant le Développement Agricole

IB.1a-1. AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT. Report to the United States Congress: Proposal for a Long-term Comprehensive Development Program for the Sahel. Washington, D.C., 1976.

Ce rapport a été soumis en réponse au mandat statutaire du congrès. Les sujets suivants y sont traités: (1) la coordination internationale actuelle pour la planification d'un développement à long terme avec la participation des organisations et des pays africains, et (2) la proposition de l'A.I.D. pour la planification d'un développement du Sahel. (1)

IB.1a-2. AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT. Special Report to the Congress on the Drought Situation in Sub Sahara Africa. Washington, D.C., June 1975.

Ce rapport fournit une description concise de la situation des pays sahéliens après la sécheresse. Il fournit une liste de tous les plans d'assistance technique à la région, et fait des commentaires particuliers sur la situation de chaque pays.

IB.1a-3. BECKER, John A. An Analysis and Forecast of Cereals Availability in the Sahelian Entente States of West Africa. AID, Jan. 1974.

Le but de ce rapport est d'étudier les possibilités futures de production des céréales au Niger et en Haute Volta. Il décrit le passé, fait des estimations pour le futur et considère différents efforts d'assistance pour adoucir les crises alimentaires futures.

- IB.1a-4. BERG, Elliot J. The Economic Impact of Drought and Inflation in the Sahel, Discussion Paper No. 51, Center for Research on Economic Development, University of Michigan, May 1976.

Partant des données actuellement disponibles et puisées dans diverses sources, ce rapport décrit les principaux traits de la récente évolution économique des pays sahéliens. La première section est une étude générale des effets économiques d'une sécheresse exceptionnelle; elle décrit et apporte la lumière sur l'impact économique global de la sécheresse. La seconde section met l'accent: sur les changements survenus dans la répartition des revenus à la suite de la sécheresse, sur les problèmes liés à l'inflation et aux politiques gouvernementales, l'attention étant portée sur les différences de revenu en fonction de la géographie et des moyens de subsistance. Un certain nombre de questions clef en matière de politique économique sont examinées dans la conclusion.

- IB.1a-5. -----, The Recent Economic Evolution of the Sahel. Center for Research on Economic Development, University of Michigan, 1975.

Essayant de remédier au manque d'informations précises concernant les effets de la sécheresse sur les économies sahéliennes, ce rapport fait d'abord l'inventaire et explique ces effets en termes économiques conventionnels: production, budget, balance de paiements, répartition des revenus, etc. Ensuite le rapport analyse un stock important de données de base sur les développements économiques récents au Sahel, créant ainsi une présentation historique de cette évolution et dégagant les tendances et évolutions d'importantes variables économiques. Les données étudiées proviennent de rapports officiels, de publications économiques et d'études menées sur place (comme celle de 1975). Une analyse, menée avec toute la rigueur requise de l'ensemble de toutes ces données est présentée sous la forme d'une synthèse générale dans un document unique rassemblant un grand nombre d'indicateurs économiques importants.

- IB.1a-6. -----, "The Sahel: Time for a New Approach," OECD Observer, No. 79 (Jan-Feb 1976).

Un ré-examen des problèmes du Sahel, l'attention étant également portée sur les effets réversibles et irréversibles de la sécheresse. Les recommandations pour le futur sont: (1) une coopération intra-sahélienne plus grande; (2) de nouvelles relations extérieures; (3) la restauration de la balance écologique (diminuer le bétail); (4) la stimulation des esprits innovateurs; (5) la disponibilité de nouvelles ressources grâce à la technologie.

- IB.1a-7. CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE, Services d'études économiques et financières. "Remarques Générales sur la Commercialisation et la Politique de Prix des Céréales au Mali," étude de S. Michailof, mimeo, mars 1977.

Cette étude est une "contribution de la Caisse Centrale de Coopération Economique au travail entrepris par le Comité pour la Commercialisation, la Politique des Prix et le Stockage du Club des Amis du Sahel." Elle soutient que la surproduction de riz est vraisemblable et que les prix sur le marché des céréales sont trop bas. Les conclusions de cette étude sont que le Mali devrait limiter ses projets concernant la culture du riz par irrigation partielle, que la production future devrait reposer sur l'irrigation totalement contrôlée (par exemple Office du Niger), que toute priorité devrait être donnée à l'agriculture pluviale (mil et sorgho) et que le Gouvernement du Mali devrait combiner une politique de prix élevés pour les céréales avec le développement des exportations du mil et du sorgho dans les pays voisins.

- IB.1a-8. CENTER FOR RESEARCH ON ECONOMIC DEVELOPMENT. Le Secteur Agricole de la République du Mali. Rapport Final, 2 tomes. University of Michigan, December 1976.

- IB.la-9. DUBOIS, Victor D. "Food Supply in Mali," American University Fieldstaff Reports, West Africa Series, Vol. XVI, No. 1 (April 1975).

C'est un examen des effets dévastateurs de la sécheresse au Mali dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Cette sécheresse a sérieusement réduit les possibilités de ce pays de nourrir ses habitants et de maintenir une position de solvabilité relative. Le Mali est passé d'une position d'auto-suffisance alimentaire dans les années 60 à une situation de famine, très répandue, dans les années 70, compliquée par un système de transport particulièrement inadéquat et par une pénurie dans les marchés locaux. Et pire, les politiques gouvernementales décourageaient les fermiers. Des séries de difficultés monétaires ont conduit à des mesures d'austérité draconiennes et éventuellement à la chute du gouvernement en 1968. L'auteur pense que seule une aide soutenue de la communauté internationale, pour une durée d'au moins 10 ans, pourrait aider le Mali à revivifier son secteur agricole, à construire une infrastructure adéquate et à pouvoir à nouveau se suffire à lui-même, dans le domaine de l'alimentation.

- IB.la-10. -----, "A Note on the Sahel." American University Fieldstaff Reports, West Africa Series, Vol. XVI, No. 4 (Sept. 1975).

C'est un ré-examen des conséquences immédiates de la sécheresse dans le Sahel sur le plan social, de l'environnement et sur le plan politique. De graves conséquences sur le système écologique sont observées: destruction de la flore, manque d'eau, et disparition de terres arables. Les taux de morbidité et de mortalité sont très élevés parmi les nomades en raison de malnutrition et des facilités de transmission des maladies. La dislocation de la population, l'augmentation rapide des populations urbaines et l'insuffisance des installations sanitaires ont créé des problèmes sociaux et politiques. Sur le plan économique, la sécheresse a causé une baisse de la production agricole, des pénuries alimentaires, une hausse des prix des produits alimentaires, une réduction du pouvoir d'achat du consommateur et des avoirs en devises provenant de l'exportation, une nette augmentation de l'importation de produits alimentaires et une aggravation du déficit de la balance commerciale. Les surfaces cultivées sont substantiellement réduites, le cheptel est presque complètement anéanti; c'est seulement grâce à l'aide internationale que les gouvernements des pays sahéliens ont pu apaiser le mécontentement et éviter le désastre total.

- IB.1a-11. EICHER, Carl; Sargent, M; et al. "An Analysis of the Eastern ORD Rural Development Project in Upper Volta: Report of the MSU Mission," Study for AID, African Rural Economy Working Paper No. 9, Dept. of Agricultural Economics, Michigan State University, 1976.

Cette étude se penche sur la mise sur pieds et les possibilités futures de développement de l'Organisation de Développement Rural F.A.D.A. en Haute-Volta. Les recommandations sont: (1) le développement de l'infrastructure utilisant les disponibilités actuelles en ressources humaines pour construire des routes, (2) la production agricole, particulièrement le développement des marchés, (3) le crédit agricole, spécialement celui à moyen-terme, (4) l'amélioration des techniques de base et des données socio-économiques pour le support du bétail du sub-secteur, (5) la formation des cadres dans différents secteurs.

- IB.1a-12. JONES, William I. Planning and Economic Policy: Socialist Mali and Her Neighbors. Washington, D.C.: Three Continents Press, 1976.

Cet ouvrage a pour principal sujet le plan quinquennal malien de développement économique et social de 1961-1966. L'ouvrage comporte deux parties. La première commence par une présentation générale de l'histoire économique du Mali jusqu'en 1960, puis elle continue avec une description générale de la situation économique en 1959, des principaux objectifs du plan ainsi que des facteurs ayant joué un rôle important lors de la conception du plan. Enfin, une comparaison est faite entre la situation malienne et celle des autres pays ouest-africains voisins du Mali, et qui, tout comme ce dernier, avaient connu la même expérience coloniale. Dans la seconde partie, les problèmes liés à la réalisation du Plan sont étudiés en examinant de près les mesures structurales instituées, telles que la socialisation de certains secteurs et les tentatives de décentralisation administrative. Finalement, est présenté un résumé des réalisations du Plan, non seulement pendant la période pour laquelle il fut conçu, mais aussi pendant les années qui ont immédiatement suivi, des comparaisons étant faites avec d'autres pays de cette zone.

- IB.1a-13. JOYCE, Stephen J. and Beudot, Françoise. Elements for a Bibliography of the Sahel Drought. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development, 1976.

C'est une bibliographie sur la sécheresse du Sahel qui s'est étendue de 1972 à 1975. Dans le plan de cette bibliographie les auteurs considèrent divers sujets dont les facteurs (climatiques, écologiques, et autres) ont contribué à l'ampleur de la sécheresse, et ses effets. Ils proposent des moyens de combattre la sécheresse, une politique d'aide, de réhabilitation et de développement du Sahel. Enfin ils décrivent l'évolution de la situation générale depuis 1974.

- IB.1a-14. MADDOX, Michael M. Developing the Sahel: Analysis of the Recommendations of Three International Organizations. Arlington, Virginia: Virginia Research Institute, Oct. 1976.

Cet article utilise une méthode uniforme d'analyse pour l'étude de trois organisations internationales du Sahel - F.A.O., S.E.D.E.S./S.C.E.T., et B.I.R.D. L'article compare leurs buts et leurs politiques de développement, et propose un modèle mathématique permettant d'émettre un jugement sur leur véritable apport. Une différente approche, visant à définir les politiques de développement, est également examinée.

- IB.1a-15. "SENEGAMBIA; the Smuggling Question - I and II," West Africa (London), Vol. II, Nos. 2706 and 2707 (April 12 and 19, 1969).

- IB.1a-16. SCHUMACHER, Edward J. Politics, Bureaucracy and Rural Development in Senegal. University of California Press, 1975.

Ce livre "examine la quête sénégalaise pour une réforme institutionnelle et son impact sur la politique de développement rural durant la période entre 1957...et 1970." A la fin des années 60, l'ampleur et l'ambition de la stratégie de développement rural adoptée étaient substantiellement atténuées. Les principaux déterminants de la façon dont les politiques rurales ont évolué sont les suivants: (1) la continuité et la puissance des politiques du style "machine" institutionnalisées par le parti dominant et (2) les insuffisances persistantes de l'organisation et des ressources qui altèrent la cohérence institutionnelle de la bureaucratie publique. Ce livre examine les changements institutionnels



et l'évolution politique, en particulier: les politiques "machine", la structure de parti, le changement constitutionnel, le développement de l'administration et de la bureaucratie, et le changement des institutions économiques et de la politique agricole. (1)

IB.1a-17. SHAPIRO, Kenneth. "(Non livestock) Agricultural Sector of Niger," D.A.P. Team Reports, draft, November 1974.

IB.1a-18. WILCOCK, David C. "Entente Grain Stabilization and Marketing," memo to AID, January 30, 1976.

b. Etudes sur la Commercialisation

IB.1b-1. AID FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT. Mali: Cereals Market Promotion, Project Identification Document, 1976.

Le problème auquel on est confronté dans cette étude est de savoir comment il faudrait agir pour inciter les agriculteurs à augmenter les quantités de céréales qu'ils mettent en stock et (ou) vendent, et ainsi augmenter la fraction vendue de la production et faciliter la conservation des céréales destinées à être commercialisées en période de soudure. Les principaux buts du projet sont: agrandir la capacité de stockage, améliorer le transport, offrir des services en matière de gestion et en assistance technique, offrir des fonds, améliorer la collecte et l'analyse des informations.

IB.1b-2. ARDITI, Claude. "Economie, Commerce Traditionnel et Crédit en Afrique Sahélienne," Bulletin de Liaison STATECO, No. 5 (juin 1974).

La notion d'économie de subsistance a longtemps servi à caractériser dans la littérature économique les systèmes économiques africains. Or, un tel "concept" ne saurait rendre compte de la diversité des systèmes de production des sociétés d'Afrique de l'ouest. En particulier, la frange sahélienne fut une zone d'intenses contacts commerciaux, culturels et religieux entre l'Afrique du nord et l'Afrique du sud du Sahara. Néanmoins, on peut parler de secteur de subsistance à l'intérieur du système économique considéré qui, dans le passé, permettait la constitution de réserves de céréales souvent importantes. Aujourd'hui, ce secteur participe à la commercialisation des cultures vivrières: ce développement important du commerce céréalier est lié à l'accroissement de la population urbaine, mais surtout aux diverses pressions qui s'exercent sur le paysan africain et l'obligent à commercialiser une partie importante de sa production céréalière, même en l'absence de surplus, et à le racheter quelques mois après la récolte à des prix non contrôlés et donc élevés. Deux études réalisées au Niger par Raynaud et Nicolas illustrent cette destruction du secteur de subsistance et son impact sur les structures socio-économiques.

- IB.1b-3. BAIER, Stephen Brock. African Merchants in the Colonial Period: A History of Commerce in Damagaram (Central Niger) 1880-1960. Ph.D. Dissertation, University of Wisconsin, 1974.

Ceci est l'histoire du commerce pré-colonial du Damagaram, une région au centre du Soudan. Deux sortes de commerce existaient: un échange interne des produits principaux, dépendant de la participation périodique des nomades et des sédentaires, et le commerce trans-saharien. (3)

- IB.1b-4. BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. "La Commercialisation du Mil au Sénégal," L'Economie Ouest Africaine (Paris), No. 129 (mai 1966).

L'un des objectifs du premier plan quadriennal de développement était de réduire le déficit vivrier du Sénégal par l'augmentation des rendements et des surfaces cultivées en céréales, notamment pour le mil et le riz. Il cherchait également à encourager la commercialisation du mil, qui devait permettre à certaines zones de passer d'une économie de troc à une économie monétaire. Les objectifs du plan ont été à peu près atteints en ce qui concerne les surfaces cultivées et la production, même si le déficit céréalier (stabilisé à 22.000 tonnes) n'a pas été éliminé. Mais il n'en a pas été de même pour la commercialisation, celle-ci ne concernant qu'une faible partie de la récolte et ne représentant même pas l'excédent de la production mais plutôt l'endettement du monde paysan. En effet, les mesures du gouvernement (passage à une économie monétisée, développement des prêts) ont encouragé le paysan à se tourner vers la culture de l'arachide, deux fois plus rentable, à compromettre ses moyens de subsistance pendant la période de soudure et donc à emprunter. Les objectifs du plan se posent en termes de parité entre l'arachide et le mil, et tout résultat est lié au rapport de leurs prix et à leurs taux respectifs de rendement, dont le doublement, dans le cas du mil, est parfaitement réalisable.

- IB.1b-5. BERTHE, Mahamadou and Meyer-Ruhle, G.Olaf. Report on the First Joint Evaluation of Mils-Mopti, Mopti/Bamako, April 1977.

Rapport sur l'état du projet de 8 millions de dollars visant à stimuler la production du mil dans la 5<sup>ème</sup> région du Mali. Il contient des renseignements utiles sur les problèmes posés par de tels projets, et sur les politiques agricoles de la région. Est incluse une intéressante section sur les problèmes de la commercialisation.

- IB.1b-6. BORSDORF, Roe. Evaluation of Proposed Marketing Interventions for Chad, Report No. 62, Food and Feed Institute, Kansas State University, 1976.

"Le but de cette étude est (1) d'évaluer les différentes actions qui pourraient renforcer le système de commercialisation des céréales et (2) constituer la base technique d'une recherche qui sera publiée.

- IB.1b-7. COLLINS, John D. Government and Groundnut Marketing in Rural Hausa Niger: The 1930s to 1970s in Magaria, Ph.D. Dissertation, Johns Hopkins University, 1974.

Cet article parle de l'évolution historique de l'arachide et de celle de l'intérêt porté par l'Etat à ces marchés depuis les années 1930. Ces marchés offrent un domaine particulier où l'on peut à la fois analyser les effets cumulatifs de l'intervention gouvernementale sur le système socio-économique local, et étudier les effets des changements d'attitude du gouvernement sur les ressources et les institutions. (3)

- IB.1b-8. GOSSELIN, G. "Le Mouvement Coopératif en Haute-Volta," Genève-Afrique, Vol. 8, No. 1 (1969).

Cet article fait un rappel historique du mouvement coopératif en Haute Volta, en présente les principaux organismes et sociétés, passe en revue la législation régissant les coopératives, étudie les crédits accordés, les problèmes de doctrine, la structure du mouvement, et enfin l'évolution et le fonctionnement de celui-ci. Quatre tableaux complètent cette présentation: (1) Structure du mouvement coopératif au 31.12.1965; (2) Dimensions des coopératives selon leur type; (3) Evolution du mouvement coopératif de 1955 à 1965; (4) Fonctionnement du mouvement coopératif au 31.13.1965.

- IB.1b-9. HILL, Polly. "Hidden Trade in Hausaland," Man, Vol. 4, No. 3 (1969)

Cet article traite surtout de l'importance du commerce familial effectué par des femmes tenues à l'écart dans un village du nord de l'Emirat de Katsina. Bien que chacune d'elles ne vende que les produits de son mari, il est évident qu'on peut considérer l'ensemble de ces transactions comme l'équivalent d'un marché et, surtout en ce qui concerne les céréales, comme d'un marché d'une importance beaucoup plus grande que celui ayant été établi récemment dans le village. L'article traite aussi brièvement des autres activités économiques de ces femmes et des moyens dont elles se servent pour rassembler leurs petits bénéfices et les investir dans des tontines. L'étude conclut que l'hypothèse selon laquelle les marchés dans cet Emirat ont une fonction relativement importante, pour ce qui est de la vente au détail des produits alimentaires à la population Haoussa, n'est pas très fondée. (1)

- IB.1b-10. HIRSCH, Anne-Rose. "The Development and Organization of Commerce in the Ivory Coast and Senegal," Pacific Viewpoint, Vol. 6, No. 2 (1965).

Cet article soutient que la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont les économies les plus caractéristiques de l'Afrique de l'ouest, ceci en raison de l'ampleur des effets de la culture d'exportation et des effets de la structure du commerce sur la vie économique. L'auteur décrit l'environnement naturel de la région et le développement de l'infrastructure, puis leur influence sur le développement des échanges traditionnels et des exportations. L'accent est mis sur les changements dramatiques et rapides survenus au moment du passage du commerce colonial au commerce moderne.

- IB.1b-11. IDET-CEGOS. Etudes des Structures des Prix et des Mécanismes de la Commercialisation des Mils et Sorghos, Tomes I-III, République du Mali, Institut d'Economie Rurale, mai 1976.

Ce rapport est composé de trois tomes. Le premier présente le commerce des céréales au Mali. Ce commerce est caractérisé par la juxtaposition d'une organisation d'Etat comprenant l'Office des Produits Agricoles au Mali, la Coopération, la Haute Administration et un commerce parallèle et privé. Les auteurs étudient chacune de ces organisations et

prononcent un diagnostic de leur situation actuelle. Ils offrent des recommandations en matière de réformes et évaluent leurs effets. Enfin, le troisième tome comprend le bilan du secteur céréalier: recensement et interprétation des données statistiques, une enquête auprès des producteurs sur les prix et les mécanismes commerciaux à la production et un mode d'exploitation des céréales.

- IB.1b-12. NICOLAS, Guy. "Processus d'Approvisionnement Vivrier d'une Ville de Savane: Maradi (Niger)," Travaux et Documents de Géographie Tropicale, No. 7 (décembre 1972).

Cette étude concerne les problèmes d'approvisionnement en biens vivriers de la troisième ville du Niger, Maradi, à population principalement Hausa. Etant donné que cette ville fut traditionnellement un lieu de passage et donc de commerce important, ce travail permet également de mieux comprendre certaines caractéristiques de cette société où ville et marché sont des institutions séculaires.

- IB.1b-13. RAYNAUT, Claude. "La Circulation Marchande des Céréales et les Mécanismes d'Inégalité Economique - Le Cas d'une Communauté Villageoise Hausa," Cahiers des Centres d'Etudes et de Recherches Ethnologiques (Université de Bordeaux), No. 2 (1973).

Résultat d'une enquête menée dans un petit village, cette étude présente concrètement "les formes de circulation internes à la collectivité villageoise ne passant pas par le canal du marché." Elle situe tout d'abord le contexte socio-économique du village: c'est le contexte classique de la mercantilisation de l'économie liée à la pression de plus en plus forte exercée par l'économie marchande sur le secteur "traditionnel". La conséquence de ceci est que "le commerce des céréales ne traduit pas l'existence d'un surplus", mais bien au contraire la vulnérabilité économique de certains chefs de famille (pression fiscale et sociale). Ainsi peuvent être expliqués l'origine des inégalités sociales croissantes et le développement d'un salariat agricole qui, s'il reste encore momentané, peut devenir permanent.

- IB.1b-14. SKINNER, Elliott P. "Trade and Markets among the Mossi People," Markets in Africa. Edited by P. Bohannon and G. Dalton. Northwestern University Press, 1962.

Un écoulement constant des produits existe entre le pays Mossi et la Côte d'Ivoire ou le Ghana, et la plupart se fait d'une façon non officielle. Parmi les traits particuliers aux marchés étudiés, on note la ségrégation à laquelle certains marchands sont soumis selon le produit, selon le lieu d'où vient le vendeur et selon son attitude envers le profit. Le marché, comme centre social important de rencontre dans la collectivité Mossi, retient une attention particulière.

- IB.1b-15. SOCIETE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (S.E.D.E.S.). Les Produits Vivriers au Niger: Production et Commercialisation, Etude Générale, les Mils et Sorghos. Paris, 1963.

C'est la première étude qui envisage la production et la commercialisation du mil/sorgho au Niger, ceci sur un plan national. Néanmoins, cette étude, qui se veut empirique, a laissé de côté les échanges hors-marché si importants en milieu rural, ce qui remet en question certaines des conclusions.

c. Etudes sur la Politique des Prix

- IB.1c-1. ACKELS, Alden A.; Anderson, Donald E.; et al. A Study and Plan for Regional Grain Stabilization in West Africa, Report No. 21, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1970.

Ceci est une étude de l'offre des céréales à un échelon régional, et du problème de la stabilisation des prix en Afrique de l'Ouest, le but visé étant de permettre à cette région d'être auto-suffisante en céréales. Des études ont été faites au Mali, en Haute-Volta et au Sénégal. En définitive, l'étude conclut en préconisant une plus grande aide technique, une meilleure politique de développement et la mise sur pied d'un Consortium de stabilisation de l'offre de céréales, à l'échelon régional, qui permettra aux opérations commerciales d'être plus rationnelles.

- IB.1c-2. BLANDFORD, David. "The Analysis of Buffer Fund Price Stabilization by Export Monopoly Marketing Agencies in Developing Countries," Journal of Agricultural Economics (Ashford, Kent), Vol. 25 (Jan. 1974).

Cet article essaie de développer un cadre analytique formel d'évaluation des politiques des prix et de l'appliquer au cas particulier de la commercialisation de l'arachide en Gambie. Une estimation du niveau actuel de stabilisation en est faite; et grâce à une expérimentation par simulation, l'intérêt que présente le modèle pour la prise de décisions en matière de politique économique est examiné. (1)

- IB.1c-3. SHAPIRO, Kenneth. "Grain Price Stabilization Program in Upper Volta," D.A.P. Team Report, November 1974.



## 2. Autres Pays d'Afrique de l'Ouest

### a. Travaux Généraux sur le Développement Agricole

- IB.2a-1. ABALU, George. "A Note on Crop Mixtures Under Indigenous Conditions in Northern Nigeria," Journal of Development Studies (London), Vol. 12 (April 1976).

Cette étude affirme que les fermiers pratiquent la polyculture principalement pour se prémunir contre les risques, et que le premier but des fermiers n'est pas seulement d'obtenir un bénéfice maximum mais aussi une stabilisation du revenu. Les résultats d'un de ces modèles à revenu stable employés pour vérifier cette hypothèse semblent assez bien corroborer les informations existantes.

- IB.2a-2. ADESIMI, Amos Adedoyin. The Prospects and Potentials of Groundnut Cultivation as a Means of Enhancing Economic Opportunities in the Rural Economy of Northern Nigeria, Ph.D. Dissertation. University of Wisconsin 1973.

Cette étude essaie d'examiner les problèmes de l'économie de l'arachide au Nord du Niger en vue d'identifier les potentiels et les possibilités d'utilisation de l'industrie de l'arachide pour renforcer le revenu des paysans de cette région. La plupart des arrangements institutionnels relatifs à la culture et la commercialisation de l'arachide, et les politiques et programmes des gouvernements variés sont analysés. Toutes les possibilités économiques offertes aux paysans sont analysées brièvement, ainsi qu'un bilan des perspectives des marchés mondiaux des récoltes. (3)

- IB.2a-3. AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT. Entente Food Production Project, Project Paper Outline, 1975 (?).

Le but de ce projet est de financer les coûts d'opérations de change locales et étrangères d'une équipe de gestion de la production alimentaire régionale et des projets de production alimentaire des petits fermiers dans les Etats de l'Entente. Les gouvernements membres de l'Entente recevront des fonds afin

d'augmenter la quantité et l'efficacité des produits alimentaires achetés par les petits fermiers. La nécessité de modifier, par ces fonds, la tendance à la baisse de la production alimentaire par habitant est démontrée dans ce rapport, ainsi que la capacité des fonds de l'Entente et des nations-membres à mettre ce projet en oeuvre. (1)

IB.2a-4. AYLNER, Richard G., West Africa Farming. Bonbury, England: Aylmer, 1976.

IB.2a-5. CRAUFURD, R.Q. and Carpenter, A.J. "Partial Mechanization of Rice in Sierra Leone," World Crops, March 1968.

Les auteurs étudient la production du riz dans les régions Boli de la Sierra Leone. Ils décrivent les caractéristiques géographiques, climatiques et terriennes du Boli. Ces descriptions sont suivies d'une discussion sur la nature des intrants utilisés pour la production du riz. Cet article se termine par un exposé sur des sujets tels que les différentes variétés de riz, les problèmes des mauvaises herbes, l'irrigation et les cultures intensives.

IB.2a-6. CURRENS, Gerald E. The Loma Farmer: A Socio-economic Study of Rice Cultivation and the Use of Resources, Ph.D. Dissertation, University of Oregon, 1974.

Cette étude développe des données appropriées pour l'examen de plusieurs points : (1) l'acceptation des innovations par les fermiers de subsistance, (2) l'attitude de ces fermiers envers les incitations économiques, (3) la possibilité d'une augmentation ou d'une transformation de production de subsistance en production pour le marché et sa relation avec les risques et les incertitudes.

IB.2a-7. DUBOIS, Victor D. "Former French Black Africa and France: Part I. The Continuing Ties; Part II. Toward Disengagement," American University Fieldstaff Reports, West Africa Series, Vol. XVI, Nos. 2 & 3 (May-June 1975).

La première partie évalue à quel point l'influence française dans les anciennes colonies a changé depuis leur indépendance. L'auteur pense que la France a maintenu, et même augmenté ses liens pour plusieurs raisons : les relations étroites et personnelles

entre les peuples, l'aide économique et militaire, et une campagne énergique d'expansion culturelle poursuivie par la France en Afrique. La deuxième partie examine la plus grande souveraineté nationale exercée par les chefs politiques africains. Entre autres problèmes, l'auteur discute du racisme, de l'inégalité, de l'exploitation économique et du déclin de la culture africaine pure.

- IB.2a-8. DUE, Jean M. and Karr, Gerald L. "Strategies for Increasing Rice Production in Sierra Leone," African Studies Review (Waltham, Mass.) Vol. 16 (April 1973).

La production autonome du riz est devenue le point central de la politique nationale agricole comme l'a établie le gouvernement de la Sierra Léone. Ce rapport donne un résumé des recherches récentes se rapportant à la rentabilité de la production du riz dans ce pays et esquisse quatre stratégies possibles pour augmenter la production du riz dans le contexte des micro et macro coûts. (1)

- IB.2a-9. EICHER, Carl K. Research on Agricultural Development in Five English-Speaking Countries in West Africa. New York: The Agricultural Development Council, Inc., 1970.

La première partie de cette monographie examine le développement agricole de cinq pays de langue anglaise en Afrique de l'Ouest : la Gambie, le Ghana, le Libéria, le Niger, et la Sierra Leone. La dernière partie comprend un inventaire, une classification et une évaluation des recherches récentes et actuelles sur le développement agricole, une discussion des plus grands problèmes de développement rural en Afrique de l'Ouest pendant les années 70, et une discussion des domaines prioritaires de recherche demandant une attention particulière pendant les années 70. Cette monographie comprend trois objectifs. Le premier est de présenter les résultats d'une étude intensive interdisciplinaire des stratégies de développement rural du Nigéria portant sur la période 1969-1985 et d'en dégager les implications de la nature du processus de développement agricole en Afrique de l'Ouest. Le second objectif est

d'évaluer les recherches sur le développement rural dans toute l'Afrique de l'Ouest et dans ses cinq pays de langue anglaise durant la période 1950-1969. Le troisième objectif est d'identifier les lacunes des recherches et les domaines prioritaires des problèmes de recherches durant les années 70 afin que les chercheurs intéressés puissent éviter des répétitions et puissent se concentrer sur les problèmes à haute priorité des nations de l'Afrique de l'Ouest. (1)

- IB.2a-10. EIJNATTEN, C.L.M. Van. Toward the Improvement of Maize in Nigeria. Department of Horticulture, Agricultural University, Wageningen, Netherlands, 1965.

Cet article traite du taux élevé de croissance de la production du maïs au Nigéria, de même que des caractéristiques de diverses variétés de maïs, des insectes et des différentes maladies envisageables. Ces informations ont servi de base au programme nigérien de la culture de maïs. (1)

- IB.2a-11. IGWEBUIKE, Raphael Umera. Barriers to Agricultural Development: A Study of the Economics of Agriculture in Abakaliki Area, Nigeria, Ph.D. Dissertation, Stanford University, 1975.

Cette dissertation essaie de fournir des renseignements sur l'agriculture traditionnelle en déterminant la façon dont les fermiers assurent l'allocation de leurs ressources entre différentes activités et les raisons pour lesquelles ils les distribuent de cette façon. Ceci est réalisé par une analyse de l'agriculture dans quatre villages au Nigéria, grâce aux méthodes de la programmation linéaire, et par une analyse paramétrique des obstacles à la croissance rapide de la production et de la productivité. Les analyses montrent que le retard technologique et les pénuries périodiques de main-d'oeuvre sont les barrières les plus infranchissables au développement de l'agriculture dans cette région. Les résultats suggèrent que de plus grandes ressources soient consacrées aux recherches, que les paysans profitent de ces recherches et que l'effet global des programmes de développement sur les conditions de vie de ces agriculteurs soient considérés avec une attention particulière. (3)

- IB.2a-12. KASSAM, A.H.; Kowal, J.; Dagg, M.; Harrison, M.N. "Maize in West Africa; Its Potential in Savanna Areas," World Crops, March/April 1975.

Les auteurs analysent les possibilités d'adaptation du maïs à l'environnement en Afrique de l'Ouest, en terme de climat et de saison de culture. Ils concluent que le plus grand potentiel pour une production intensive du maïs se trouve dans les régions de savane et ils prédisent que les zones de savane de la Guinée peuvent devenir les principales régions productrices du maïs en Afrique de l'Ouest.

- IB.2a-13. KUMAR, Ashkok. "Smuggling in Ghana: Its Magnitude and Economic Effects," Nigerian Journal of Economics and Social Studies (Ibadan), Vol. 15 (July 1973).

L'auteur fait la distinction entre plusieurs genres de fraude et analyse celle concernant le cacao, le bois et les diamants au Ghana par diverses méthodes y compris la sous et la sur-facturation des exportations et des importations.

- IB.2a-14. LEVI, John. "African Agriculture Misunderstood: Policy in Sierra Leone," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 13, No. 3 (1974).

Les mécanismes économiques de l'agriculture dans une économie africaine et la façon dont ils ont été affectés par la politique gouvernementale sont analysés dans cet article. L'auteur essaye de faire des conclusions applicables à toute l'Afrique tropicale ainsi qu'à certains points particuliers. Selon lui, la taxation des exportations a freiné l'offre à tel point que les pertes de revenus estimées des producteurs sont nettement supérieures aux revenus eux-mêmes. La distorsion des prix par le biais industriel urbain de la politique économique africaine a donné des résultats beaucoup moins satisfaisants que ceux qui avaient pu être réalisés. La politique fiscale des pays anglophones s'est renforcée, freinant l'offre et gardant les prix à un niveau élevé.

- IB.2a-15. MADDOX, Michael M. A Model of Senegal Agricultural Supply and Demand, Working Paper No. 3, Virginia Research Institute, 1976.

Ce rapport décrit des relations causales de l'offre et de la demande agricole au Sénégal dans un modèle préliminaire. Ce modèle est créé pour permettre aux responsables de la politique économique de vérifier les effets des mesures économiques sur des variables économiques et sociales spécifiques avant l'application de fait de ces mesures.

- IB.2a-16. MORRIS, W.H.M. "Entente Food Crop Production", First Draft, Department of Agricultural Economics, Purdue University, Revised November 5, 1975.

- IB.2a-17. OLATUNBOSUN, Dupe and Olayemi, J.K. "A Review of Problem Areas in Nigeria's Food Economy", Eastern Africa Journal of Rural Development (Kampala), Vol.6, Nos. 1 & 2 (1973).

Les auteurs étudient d'une façon critique les facteurs qui ont provoqué les problèmes de suffisance alimentaire au Nigéria. Les problèmes de la production alimentaire, de l'offre et de la demande sont généralement étudiés à l'aide de données provenant de sources secondaires. Les auteurs concluent que le premier pas vers l'amélioration de la performance de la production alimentaire au Nigéria serait de considérer les moyens d'augmenter la productivité, d'accroître la base des ressources, d'élever le degré d'efficacité de la commercialisation et de minimiser les pertes alimentaires. Dix mesures sont considérées pour atteindre ces résultats.

- IB.2a-18. POSNER, J.L. Rice in the Development of Ivory Coast Agriculture, Staff Paper No. 73-76, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1973.

Ce rapport étudie les problèmes du riz en Côte d'Ivoire en tenant compte des vues émises dans plusieurs disciplines, pour finalement faire ressortir l'importance que revêt, pour le pays, sa production. En matière de développement, les plus grands avantages du riz sont: la sensibilité de sa production à l'usage du

capital et de la main-d'oeuvre, mais aussi la possibilité d'assurer la gestion de sa production par des méthodes purement traditionnelles.

- IB.2a-19. RIVIERE, Claude. "Les Coopératives Agricoles en Guinée," Revue Française d'Etudes Politiques Africaines, Vol. 59 (1970).

Les obstacles au développement du mouvement coopératif sont d'ordre multiple, mais les plus importants et les plus difficiles à lever sont les obstacles d'ordre humain. Voici les principaux: (a) le manque d'éducation coopérative des agriculteurs et des dirigeants, (b) l'improvisation qui, dans bien des cas, préside à la constitution des coopératives, (c) la relative méconnaissance des principes de la coopération agricole (d) les difficultés d'adaptation du paysan à la forme d'exploitation coopérative, et (e) la différence d'esprit et de motivations entre collectivisme de lignée et système coopératif moderne. En présentant des avantages plus apparents que l'exploitation collective, la communauté traditionnelle recouvre des éléments de parasitisme inacceptables dans le cadre des coopératives agricoles qui, elles, se créent généralement dans une perspective de transformation socialiste. C'est pourquoi toute initiative pour permettre le passage à une exploitation collective moderne doit prendre en considération les formes traditionnelles des structures familiales et sociales et, donc, faire privilégier l'éducation de l'agriculteur.

- IB.2a-20. ROBINSON, K.L. "The Economics of Increasing Staple Food Production in West Africa," ITTA Weekly Seminar Paper, May 31, 1974.

L'auteur s'intéresse à la rentabilité de l'accroissement de la production des produits essentiels dans les exploitations situées principalement dans la zone forestière. Il étudie la disponibilité actuelle des produits féculents essentiels, les futurs besoins en produits alimentaires et les demandes d'intrants correspondantes, les positions concurrentielles de différentes cultures et l'attitude des fermiers envers l'expansion de la production et de l'investissement dans une technologie visant à l'augmentation du rendement.

- IB.2a-21. STRYCKER, Dirck and Humphreys, Charles. The Political Economy of Rice in West Africa: Report on Mission to Senegal. West Africa Rice Development Association and Food Research Institute (Stanford), June 1976.

Ce rapport a été avant tout rédigé à l'usage des membres de l'équipe de chercheurs qui devaient résider au Sénégal pendant la durée des recherches. Dans ce but, il apporte des suggestions sur la manière de mener à bien des recherches. Un appendice propose un essai d'introduction pour le rapport préliminaire sur les mesures économiques.

- IB.2a-22. UNITED NATIONS, Food and Agriculture Organization. "Rice Production Trends in Africa South of the Sahara," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 15 (Oct 1966).

En raison des récents programmes et progrès récents en technologie, cet article projette de bonnes perspectives à long terme pour l'expansion des facteurs de production du riz en Afrique sub-saharienne. Plusieurs obstacles à l'augmentation de la production sont discutés. D'après l'auteur, il est difficile, mais impératif, de trouver un équilibre entre les facteurs aidant l'augmentation de l'importance relative du riz en Afrique et les obstacles à l'expansion.

- IB.2a-23. WEITZ-Hettelsater Engineers. A Grain Stabilization Study of the Entente States and Ghana, for Porter International Co. (Wash, D.C.) and Entente Council Fund. Kansas City, Mo.: March 1969.

L'objectif principal de cette étude était de développer un plan pratique pour le stockage et la distribution des céréales dans les Etats de l'Entente. Le plan accélérera la distribution, réduira les pertes, améliorera la qualité et stabilisera les prix. L'accent est mis sur le perfectionnement et l'augmentation du nombre actuel des institutions. Des suggestions sont faites en vue de centraliser les fonctions administratives et de créer des organisations régionales viables. Le rapport comprend des faits historiques et actuels relatifs à l'économie des céréales de la région et des programmes recommandés pour le futur.



IB.2a-24. WELSCH, Delane E. "Response to Economic Incentive by Abakaliki Rice Farmers in Eastern Nigeria," Journal of Farm Economics (Menasha, Wisc.) Vol. 47 November 1965.

L'étude faite dans cet article porte sur l'introduction et l'expansion d'une culture nouvelle, celle du riz, dans la région de l'Abakaliki située dans le Nigéria oriental. Elle étudie la réaction économique probable des petits agriculteurs de cette région. Les résultats de l'étude sont en accord avec l'hypothèse selon laquelle ces agriculteurs répondent positivement aux incitations économiques en trouvant la combinaison la plus efficace des facteurs de production qu'ils détiennent, et également avec l'hypothèse selon laquelle leur décisions d'investissement tendent à porter les rendements des ressources rares au maximum. La rentabilité explique l'adoption et l'expansion rapides de la production du riz. Il apparaît que seule l'introduction de nouveaux facteurs de rentabilité dans la production apportera une plus grande ampleur au développement. (2)

Etudes sur la Commercialisation

- IB.2b-1. ANSCHEL, Kurt R. "Agricultural Marketing in Nigeria and Ghana," Development Digest, Vol. 8, No. 4 (October 1970).

Les marchés agricoles dans ces pays sont des institutions extrêmement cérémoniales. Ils se sont développés avec la demande, mais certains problèmes sont apparus avec une urbanisation croissante. Des changements majeurs ont eu lieu, notamment en ce qui concerne le système de crédit, le marché des intrants, le système de transports et les pratiques de location de terre. (4)

- IB.2b-2. ARDITI, Claude. Les Circuits de Commercialisation des Produits du Secteur Primaire en Afrique de l'Ouest: Analyse Bibliographique, Ministère de la Coopération, Direction des Programmes, Sous-Direction des Etudes Economiques et de la Planification, Paris, mars 1975.

Cette bibliographie analyse la production et la commercialisation en matière de produits vivriers des pays de l'Afrique de l'Ouest, l'histoire socio-économique de ces pays et la situation du commerce dans son contexte socio-politique. De plus, ce travail se compose d'une trentaine d'analyses de textes écrits principalement sur l'Afrique de l'ouest. L'auteur voulut une perspective d'étude historique, ceci afin de faire "comprendre le passé et l'avenir des communautés marchandes de cette région du monde."

- IB.2b-3. BAUER, P.T. West Africa Trade. London: Routledge and Kegan Paul, Ltd., 1963.

Après une introduction décrivant les traits généraux des économies ouest-africaines et le rôle du commerce, cette étude classique analyse le commerce d'importation, les influences monopolistiques et concurrentielles dans l'échange international, le commerce d'exportation des agences commerciales et le commerce interne. Parmi les pays étudiés se trouvent la Sierra Leone, la Gambie, le Nigéria et le Ghana.

- IB.2b-4. BONNEFONDS, Atsé Léon. "La Transformation du Commerce de Traite en Côte d'Ivoire depuis la Dernière Guerre Mondiale et l'Indépendance," Cahiers d'Outre-Mer, Vol.21 (1968)

Le système économique de la Côte d'Ivoire, comme celui de toute l'Afrique a été longtemps et est encore dominé par l'activité commerciale. Pourtant, historiquement, celle-ci se concentre entre des mains étrangères. Durant toute la période coloniale, le commerce a été essentiellement un "commerce de traite" drainant les produits du pays (caoutchouc de cueillette, café, cacao, bananes, etc.). Après la seconde guerre mondiale, les dirigeants du commerce traditionnel, avec le concours ou la simple approbation des autorités politiques, ont cru opportun de réviser leur politique commerciale. Ce changement a consisté, pour les compagnies commerciales européennes, à se spécialiser dans certains secteurs en relation avec l'évolution de la consommation intérieure et à abandonner les autres aux commerçants libano-syriens et ivoiriens. Avec l'aide de sociétés locales, les sociétés commerciales ont mis sur pied un réseau de distribution des biens d'équipement et de marchandises importées. La situation n'a pas changé pour le paysan consommateur; celui-ci reste toujours à la merci du commerçant-créancier qui achète les produits de sa récolte.

- IB.2b-5. CHECCHI AND COMPANY. Food Grain Production and Marketing in West Africa. AID, Final Report of a Special Study Team, Washington, D.C., (1970)

Ce rapport est une étude "courte mais compréhensive" du déficit céréalier croissant en Afrique occidentale. Les pays de référence sont le Sénégal, le Mali, la Haute Volta et le Niger. Les céréales traditionnelles (mil, sorgho et maïs) sont considérées avec attention. De plus, les auteurs posent les problèmes agricoles principaux de la région, ainsi que de chaque pays séparément, et font certaines recommandations en relation avec le déficit céréalier.

- IB.2b-6. FABIYI, Yakuo. "Structural Transformation of Agricultural Production Systems in Western Nigeria: the Role of Land Tenure Institutions," Quarterly Journal of Administration (Ile-Ife), Vol.11 (April 1976).

Cette étude propose un nouveau système d'organisation de la production agricole et décrit les implications de ce système sur l'économie d'un état. (5)

- IB.2b-7. GILBERT, Elon Hamilton. Marketing of Staple Foods in Northern Nigeria: A Study of the Staple Food Marketing Systems Serving Kano City, Ph.D. Dissertation, Stanford University, 1969.

Le point principal de cette recherche était un examen de la structure et des résultats des systèmes de commercialisation de quatre denrées alimentaires principales. Cette étude s'est occupée de savoir jusqu'à quel point ces systèmes ont facilité une transition de plus en plus marquée dans une économie orientée vers le marché. A cause de l'absence de données publiées, on a donné une importance plus grande à une compilation de renseignements dans ce domaine. Ceci fournit une base pour une description générale des systèmes de commercialisation, une discussion des divers types de personnel de marché et un examen de la relation entre les prix. Cette recherche révèle une variété d'arrangements commerciaux qui évoluent en fonction des facteurs d'environnement, reflétant divers stades de la transition de l'économie de subsistance à l'économie orientée vers le marché. (3)

- IB.2b-8. HELLEINER, Gerald K. "The Fiscal Role of the Marketing Boards in Nigerian Economic Development, 1947-1961," Economic Journal, Vol. 74, No. 295 (September 1964).

Helleiner passe en revue les réalisations des comités de commercialisation vues en tant que collecteurs de revenus. Il conseille des changements pouvant améliorer ce fonctionnement et établir un meilleur système de commercialisation. (4)

- IB.2b-9. -----, "Marketing Boards and Domestic Stabilization in Nigeria," Review of Economics and Statistics, Vol. 48, No. 1 (Feb. 1966).

"Les résultats obtenus par les administrations nigériennes responsables de la commercialisation concernant leur poursuite de la stabilisation nationale sont mixtes-meilleurs en ce qui concerne la stabilisation des prix qu'en ce qui concerne celle du revenu et, dans le premier cas, meilleurs pour les prix intra-saisonniers que pour ceux inter-saisonniers. Ces résultats laissent à penser que les administrations nigériennes réussissent mieux dans leur rôle de percepteurs d'impôts sur le revenu que dans celui de stabilisateurs." (1)

- IB.2b-10. HILL, Polly. "Notes on Traditional Market Authority and Market Periodicity in West Africa," Journal of African History, Vol. VII, No. 2 (1966).

Ces notes sur l'autorité du marché traditionnel et sur la périodicité du marché en Afrique de l'ouest ont pour but d'attirer l'attention sur un domaine historico-anthropologique fascinant mais négligé. Ces notes s'intéressent surtout à des marchés en tant que places, non en tant que mécanismes. Les marchés, loin d'être des institutions démodées, sont appelés à grandir en importance pendant les quelques décades à venir, spécialement dans les villes -- champignons du sud. L'auteur discute spécialement du marché traditionnel, de la périodicité du marché, de la géographie et des taxes le concernant (1).

- IB.2b-11. HODDER, B.W. and UKWU, N.I. Markets in West Africa: Studies of Markets and Trade among the Yoruba and Ibo. Ibadan: Ibadan University Press, 1969.

Les deux études dans ce livre ont été écrites par des géographes et se réfèrent aux institutions de marché dans des parties contiguës de l'Afrique de l'ouest. Elles illustrent des méthodes d'approche qui diffèrent largement l'une de l'autre. Alors que l'étude Yoruba est principalement centrée sur l'analyse des marchés en tant qu'institutions, l'étude Ibo fait tout spécialement attention aux marchés en tant que places centrales et analyse les caractéristiques, les procédés de commercialisation et les négoce associés à ces institutions. (1)

- IB.2b-12. INSTITUT D'ETUDE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (I.E.D.E.S.). L'Approvisionnement des Villes dans les Etats Africains et Malgaches (horizon 1985) Tiers-Monde (Paris), Vol. XIII, No.67 (juillet/septembre 1976).

L'accroissement démographique et l'accélération de l'urbanisation en Afrique soulèveront, dans un proche avenir, d'importants problèmes en ce qui concerne le revitaillement des villes en produits alimentaires. Le Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères avait défini un projet d'études prospectives sur l'approvisionnement des villes dans les Etats africains et

malgaches, à l'horizon 1985, pour lequel l'I.E.D.E.S.- Recherche s'est vu confier la tâche d'étudier les rations alimentaires de base souhaitables et possibles pour cinq centres urbains (Abidjan, Bouaké, Bamako, Lomé et Ouagadougou) en fonction des exigences de nutrition communément admises et de procéder à l'analyse des élasticités de la consommation alimentaire. (1)

- IB.2b-13. LAWSON, Rowena M. "The Markets for Food in Ghana," Readings in the Applied Economics of Africa, Vol.I. Edited by E.H. Whethan and J.I. Currie. Cambridge: Cambridge University Press, 1967.

Quelques-uns des points principaux de cet article sont les suivants: (1) la longue chaîne de distribution au Ghana constitue un emploi rationnel des ressources économiques existantes; (2) éviter l'exploitation du consommateur en évitant soit les déficits soit les profits fiscaux; (3) le contrôle des prix sans rationnement mène aux abus; (4) il ne devrait y avoir qu'un minimum de possibilités pour des personnes non-productives d'être à même de contrôler des secteurs où la production est à son maximum; (5) pour éviter des pénuries ultérieures il faut augmenter la productivité de toutes sortes d'aliments, améliorer le transport ainsi que les installations commerciales.

- IB.2b-14. MATLON, Peter Joseph. Size Distribution, Structure, and Determinants of Personal Income in the North of Nigeria, Ph.D. Dissertation, Cornell University, May 1977.

- IB.2b-15. MEILLASSOUX, Claude, ed. The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa. London: Oxford University Press, 1971.

Les études présentées lors de ce séminaire (dixième Séminaire Africain International en décembre 1969) et couvrant les pays de langue anglaise et de langue française ont été classées selon les thèmes suivants: le commerce et l'organisation politique pendant la période pré-coloniale; régions commerçantes et centres commerciaux; les interrelations entre les structures

commerciales et les organisations sociales; le commerce lointain et l'essor de certains groupes de marchands; l'adaptation des structures économiques et commerciales africaines aux changements des marchés européens littoraux de XIX<sup>e</sup> siècle; l'impact du capitalisme moderne sur le commerce africain; l'étude comparative des différentes composantes du commerce africain. En étudiant les problèmes du commerce et des marchés, le Colloque s'est inséré dans une tendance nouvelle de l'anthropologie: la double voie historique et interrelationnelle, avec l'examen complexe des effets du commerce sur toutes les composantes de la société.

- IB.2b-16. MIRACLE, Marvin P. "Market Structure in Commodity Trade and Capital Accumulation in West Africa," Markets and Marketing in Developing Countries. Edited by R.Moyer and S.Hollander. Homewood, III. : R.D.Irwin, Inc., 1968.

L'auteur s'appuie sur quelques exemples de l'Afrique de l'ouest pour démontrer que dans certains cas le contrôle des procédés de commercialisation et le contrôle du capital risquent d'être étroitement liés et, de ce fait, mener à des résultats profondément anticompetitifs. Il prétend que même les marchés ayant un nombre important d'acheteurs et de vendeurs risquent d'être soumis à la cartellisation basée sur le pouvoir inhérent aux ressources du capital du chef du cartel. Le procédé de commercialisation, à son tour, est souvent la meilleure source disponible pour l'accumulation de capitaux dans des régions en voie de développement. Ces considérations mènent à une discussion de politiques en vue de promouvoir l'entrée libre sur un marché et d'augmenter l'accès aux possibilités d'accumulation de capitaux. (2)

- IB.2b-17. ----, "Market Structures in the Tribal Economies of West Africa", Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries. Edited by Kurt R.Anschel, New York: Praeger, 1969.

La recherche dans les structures du marché en Afrique de l'ouest est difficile à cause de la suspicion, de l'absence de faits écrits et du manque de ressources pour réunir des statistiques exactes. L'auteur trouve que dans les facteurs de marché la main-d'oeuvre semble suffisamment efficace, une tenure communale y domine encore et les marchés principaux sont

avant tout oligopolistiques. Pour les produits du marché, il y a une compétition entre les fermiers (mais aucun d'eux ne peut affecter les prix), et les commerçants sont aussi très interdépendants. Est aussi discutée en détail la prédominance des activités de cartel.

- IB.2b-18. ONAKOMAIYA, Samuel Onanuga. The Spatial Structure of International Trade in Delicacy Foodstuffs in Nigeria, Ph.D Dissertation, University of Wisconsin, 1970.

L'objet de cette étude est l'identification du modèle d'échange commercial intérieur pour cinq denrées alimentaires de luxe au Nigéria. Des différences écologiques entre les régions du nord et celles du sud de ces pays parallèlement au modèle d'urbanisation, l'émigration de la population et les préférences en matière de régime alimentaire sont les bases de cette structure spatiale du commerce à longue-distance de ces denrées. Dans cette étude sont distinguées aussi sept différentes fonctions et quatre classes de marchands. Sur le plan théorique, cette étude a cherché à esquisser trois hypothèses sur la théorie du commerce interne dans des régions moins développées en faisant tout particulièrement attention aux procédés d'achat à l'entassement en vrac et au nombre, à la dimension et à la distribution du marché individuel. Cette étude éclaire l'importance des courants commerciaux inter-urbains et des participants dans l'identification de l'ordre hiérarchique des centres de marché. (3)

- IB.2b-19. REUSSE, Eberhard and Lawson, Rowena M. "The Effect of Economic Development on Metropolitan Food Marketing: A Case Study of Food Retail Trade in Accra," East African Journal of Rural Development (Kampala), Vol. 2, No. 1 (1969).

Cette étude arrive à la conclusion que les marchés publics jouent un rôle important à Accra; 74% du budget familial y est dépensé pour la nourriture. Le commerce par les marchands ambulants et les camelots devient de plus en plus important, de même que les ventes d'aliments préparés et les supermarchés se sont développés rapidement. Les raisons pour lesquelles les services de commercialisation sont meilleurs dans les zones urbaines que dans les centres ruraux sont largement débattues dans cette étude.



- IB.2b-20. RIVIERE, Claude. "Les Mécanismes de Constitution d'une Bourgeoisie Commercante en République de Guinée," Cahiers d'Etudes Africaines, Vol.4 (1971)

L'ascension économique des commerçants a pu s'effectuer non pas malgré, mais grâce au contexte de socialisme prématuré incluant des vestiges de l'économie coloniale et capitaliste, et en particulier grâce à l'africanisation des cadres, l'inconvertibilité monétaire, l'importance traditionnelle des commerçants libano-syriens, le fonctionnement incohérent du commerce d'Etat et la faiblesse des organismes de contrôle économique. Si le gouvernement a su éviter à temps l'acquisition d'un pouvoir politique par cette classe commerçante, celle-ci dispose pourtant d'un pouvoir politique indirect dans la mesure où elle agit comme groupe de pression par la corruption et le sabotage de l'action gouvernementale. Néanmoins, si pendant longtemps le développement d'une bourgeoisie nationale commerçante a été handicapé, il semble que maintenant les classes les plus puissantes du point de vue économique ont fait preuve de suffisamment d'initiative en ce qui concerne l'accumulation de biens pour que l'on soit en droit de les estimer à tendance bourgeoise.

- IB.2b-21. WELSCH, Delane E. "Rice Marketing in Eastern Nigeria", Food Research Institute Studies (Stanford), Vol 6, No. 3 (1966)

Cet article étudie tout le système de commercialisation du riz au Nigéria. La structure du système de commercialisation est décrite, ainsi que le rôle potentiel qu'il peut jouer en vue de favoriser l'augmentation de la production et le développement économique. (1)

- IB.2b-22. WHITNEY, Anita. Marketing of Staple Foods in Eastern Nigeria, Report No.114, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, 1968.

L'objet de cette étude est: (1) de décrire l'organisation du système actuel de commercialisation de l'igname, du manioc, du riz et du maïs; (2) d'examiner les forces affectant le déroulement des opérations; (3) d'évaluer les réalisations

du système afin d'en identifier les incompétences; et  
(4) de suggérer d'autres solutions pour améliorer ces  
réalisations aux diverses étapes du système de  
commercialisation. (1)

IB.2b-23.

WILCOCK, David C. "Political Economy of Agricultural  
Marketing in West Africa," Working Paper No. 16,  
Department of Agricultural Economics, Michigan State  
University, September 1976.

c. Etudes sur la Politique des Prix

- IB.2c-1. ADAMU, S.O. "On the Stabilization Policy of the Marketing Boards in Nigeria, 1948-68," Nigerian Journal of Economic & Social Studies (Ibadan), Vol. 12 (Nov. 1970).

D'après ce rapport, la définition de la stabilisation est la suivante : tout plan destiné à égaliser temporairement les variations des prix des produits ou du revenu monétaire du producteur.

- IB.2c-2. JONES, William O. "The Structure of Staple Food Marketing in Nigeria as Revealed by Price Analysis," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 8, No. 2 (1968).

L'auteur essaie d'aborder l'étude des organisations du marché à l'aide d'analyses des prix dans le but de révéler des traits frappants de l'organisation de la commercialisation des produits alimentaires au Niger. Deux modèles, complètement différents, sont présentés afin d'expliquer le comportement des marchands de gros des produits essentiels.

- IB.2c-3. KOLAWOK, M.I. "The Reform of Commodity Marketing Board in Nigeria: An Analysis of New Producer Price Policy," The Developing Economies (Tokyo), Vol. XII, No. 2 (June 1974)

Cet article examine les réformes du système de commercialisation au Niger, leur nature, les raisons et implications d'une nouvelle politique des prix à la production. Selon l'auteur, une telle politique pourrait aggraver la situation alimentaire en ce qu'elle élargirait les différences de revenus entre les producteurs de cultures destinées à l'exportation et ceux de cultures alimentaires, et aggraverait la dépendance du pays quant aux marchés extérieurs.

- IB.2c-4. OLAYIDE, S.O.; Ogunfowora, O.; Essang, S.M. "Effects of Marketing Board Pricing Policies on the Nigerian Economy; a Systems Simulation Experiment," Journal of Agricultural Economics (Ashford, Kent), Vol. 25 (September 1974).

Après avoir passé en revue ce qui a été écrit sur les divers aspects des opérations des "Marketing Boards," ce rapport analyse, à l'aide d'un modèle de simulation, les effets de la politique des prix des "Boards" sur l'économie du Niger. Les résultats indiquent que ces politiques, qui abaissent les prix au producteur en retenant sur les fermiers une proportion substantielle des revenus d'exportation en tant qu'excédants, ont réduit la croissance potentielle de l'économie nigérienne. Certaines mesures visant à augmenter les prix au producteur sont suggérées dans ce rapport. Celles-ci comprennent, entre autres, l'abandon de la stratégie des prix dirigée vers l'accumulation des surplus, l'élimination d'agents acheteurs possédant une licence et leur remplacement par des coopératives de commercialisation, l'abolition des exportations et des taxes sur la vente des produits agricoles et la centralisation au niveau fédéral de la fixation des prix au producteur. (2)

3. Pays Africains Autres que ceux d'Afrique Occidentale et l'Afrique en Général.

a. Travaux Généraux sur le Développement Agricole

- IB.3a-1. AMANN, V.F., ed. Agricultural Policy Issues in East Africa. Kampala: Makerere University Press, 1973.

Ce livre se compose de dix-sept rapports qui furent présentés à la "East African Agricultural Economics Society Conference" en juin 1971. Les rapports sont divisés en quatre parties dont les sujets sont: les problèmes de politique générale, les problèmes et les stratégies de la politique agricole, la politique en matière de bétail en Ouganda, les problèmes de production et de commercialisation et d'autres problèmes de politique économique.

- IB.3a-2. BELSHAW, D.G.R. "Crop Production Data in Uganda: A Statistical Evaluation of International Agricultural Census Methodology," Development Studies Discussion Paper 7, University of East Anglia, November 1975.

Cet article présente une estimation statistique des trois sources essentielles de données en Ouganda, superficie cultivée, rendement et production concluant que ces derniers ne peuvent servir de base à la planification agricole. (1)

- IB.3a-3. DUMONT, René. "Le Mouvement Coopératif Africain: Plus d'Échecs que de Réussites," Revue Française d'Études Politiques Africaines, Vol.59 (1970)

L'auteur compare en effet les origines du mouvement coopératif au Danemark et en Afrique. Au Danemark, les coopératives se sont développées spontanément parce- qu'elles ont profité de la généralisation de l'éducation populaire post-scolaire. Vu les lacunes de l'enseignement primaire, ce terrain propice au succès du mouvement coopératif n'existe donc pas en Afrique. C'est pourquoi l'initiative fut prise non pas par les paysans mais par "en haut", par les gouvernements, ce qui changea le caractère de ces coopératives: conçues comme la chose de l'administration, elles ne suscitèrent pas de dévouements. Pour les aider, le pouvoir con-

sentit des prêts, des subventions et parfois des monopoles exorbitants." A travers les exemples tirés des expériences faites en Egypte, en Tanzanie, en Zambie, à Trinidad et Tobago, au Mali et au Sénégal, l'auteur montre que dans la majorité des cas, les résultats n'ont nullement été à la hauteur des espoirs en raison de la lourdeur de l'administration, de la présence de notables, d'un manque d'éducation et de formation des paysans - soit autant d'obstacles à la participation de ce dernier, à ce qu'ils ressent comme une opération "imposée."

IB.3a-4. FORD FOUNDATION. French Aid in African and Malagasy States, 1970.

Ce rapport était destiné à servir de base pour envisager une aide future à l'Afrique de l'ouest francophone. Le rapport constate que les considérations morales, économiques, culturelles et politiques existantes assurent la continuation d'une aide française à treize pays qui étaient auparavant des colonies françaises. Le rapport traite : des principales caractéristiques économiques et sociales des pays, des mécanismes de coopération entre la France et ces pays, de l'aide publique et privée françaises, des rapports monétaires et commerciaux de la zone française, de la répartition du programme d'aide française et de la marche à suivre en vue d'une assistance supplémentaire d'origine non-française.

IB.3a-5. HUNTER, Guy. "Agricultural Administration and Institutions," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 12, No. 3 (1973).

Cet essai analyse la nature des difficultés administratives en matière de développement agricole et essaie de suggérer un modèle rendant possible une approche du problème plus rationnelle et cohérente. L'auteur conclut qu'il est nécessaire de prendre plus de mesures locales de politique économique et de contrôle, d'instaurer des systèmes de statistiques et d'évaluation plus précis.

- IB.3a-6. KANEDA, Hiromitsu and Johnston, Bruce F. "Urban Food Expenditure Patterns in Tropical Africa," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. II (1961).

Cette étude analyse la nature des dépenses alimentaires et souligne l'importance relative des denrées de base ou des groupes d'aliments selon leur contribution en calories. Les sources des données utilisées dans l'étude sont présentées et quelques-unes de leurs limites sont mentionnées. Dans la partie II, le rapport entre les dépenses alimentaires et le revenu total -- la relation d'Engels -- est examiné. Dans la partie III, la place des céréales, des féculents et des bananes dans les dépenses familiales est présentée. Dans la partie IV, les variations régionales des dépenses alimentaires sont surtout considérées de même que la structure ou la hiérarchie des prix alimentaires. Dans cette partie, quelques indications sont données sur le rapport entre le nombre de calories et les dépenses alimentaires. La dernière partie tente de proposer certaines constatations sur les changements prévisibles de la consommation alimentaire pouvant être associés au développement économique. (1)

- IB.3a-7. LELE, Uma. The Design of Rural Development: Lessons from Africa. John Hopkins University Press for World Bank (1975)

En présentant une nouvelle vue du développement rural, vue conduite de l'intérieur de ce monde rural, l'auteur a voulu dire que dans le futur, l'objectif de développement consistera à atteindre et à faire participer la grande masse des pauvres du secteur rural.

- IB. 3a-8. LIVINGSTONE, Ian. "Production Price and Marketing Policy for Staple Foodstuffs in Tanzania," Economic Research Bureau, University of Dar Es Salaam, 1971.

La politique gouvernementale des prix en Tanzanie repose sur des bases faibles. L'explication provient de l'absence d'analyse de fond concernant les objectifs liés à la production de denrées, les choix de stockage, les éventualités et les possibilités d'exporter. Les tentatives de

compenser les pertes financières provenant des exportations de maïs ont provoqué une certaine instabilité. La politique d'inventaire devrait être menée en fonction des goulots d'étranglements qui ont des effets désastreux, et non en fonction des seuils normaux de réserves. Le marché d'exportation du maïs ne fournit qu'irrégulièrement des possibilités rentables d'exporter. La production ne devrait être planifiée que par rapport au marché domestique. Selon l'auteur, le stockage du maïs serait plus économique que l'appel à des importations en cas de nécessité. Le maintien d'un prix de consommation extrêmement élevé a restreint la consommation, ce qui rend nécessaire l'établissement d'un système d'information fournissant des rapports régionaux sur le progrès de la culture du maïs, du riz et d'autres denrées.

- IB.3a-9. LOFCHIE, M.F. "Political and Economic Origins of African Hunger," Journal of Modern African Studies (London), Vol. 13 (Dec. 1975).

Les problèmes alimentaires africains ne peuvent pas être réduits au simple niveau de problèmes pluviométriques. Ils sont fondamentalement liés à la structure dualiste des économies agricoles africaines. Des décades d'extrême spécialisation dans les cultures d'exportation ont privé les régions productrices d'infrastructures de services gouvernementaux et de capital, ce qui a relégué la technologie du pays à un stade pré-féodal. Par conséquent, toute tentative d'améliorer les capacités de production alimentaire africaine devra considérer une transformation fondamentale des structures de l'économie rurale. (5)

- IB.3a-10. MEDANI, A.I. "Elasticity of the Marketable Surplus of a Subsistence Crop at Various Stages of Development," Economic Development and Cultural Change, Vol. 23 (April 1975).

Cet article contribue à la connaissance générale de l'élasticité des prix des surplus commercialisables des cultures de subsistance. Des estimations directes d'élasticité en sont tirées, pour les produits alimentaires soudanais de première nécessité, en utilisant un simple modèle linéaire dynamique. (5).



- IB.3a-11. MIRACLE, Marvin P. Maize in Tropical Africa. Madison: University of Wisconsin Press, 1966.

Cette étude décrit les variations géographiques de l'importance du maïs en tant que culture vivrière, étudie la raison de ces variations et considère les perspectives d'avenir du maïs dans l'agriculture africaine. (1)

- IB.3a-12. MONDOT-BERNARD, Jacqueline M. "Attempted Analysis of the Food Situation in Africa - Essai d'Analyse de la Situation Alimentaire en Afrique," Paris: OECD Development Center, May 1974.

L'étude de L'O.E.C.D. a pour but d'évaluer la situation alimentaire des pays africains (spécialement) au Burundi, au Cameroun et au Mali). Cette évaluation est tirée des rapports existant actuellement afin de déterminer les régimes alimentaires, leurs effets au point de vue du taux de natalité et de mortalité infantiles ainsi que d'éclaircir la situation de la production alimentaire. Une analyse de la politique alimentaire dans les schémas de développement était un autre but. La conclusion est la suivante : une variation insignifiante par rapport à la moyenne nationale des pays les mieux placés, mais une plus grande variation dans le cas des pays dont la production agricole est à la merci des conditions climatiques. Cela nécessite des actions immédiates et à long terme.

- IB.3a-13. NEUMARK, S.D. "Some Economic Development Problems of African Agriculture," Journal of Farm Economics, Vol. 41 (February, 1959).

L'une des nécessités les plus urgentes dans le développement africain est un trait d'union entre les secteurs de l'économie : ceux concernant les moyens de subsistance et ceux plus développés économiquement. Les installations de commercialisation et de transport forment ce trait d'union. Neumark nous met en garde contre le fait qu'un capital dépensé en vue des perfectionnements techniques des activités de production peut être perdu, à moins de perfectionner la commercialisation et le transport. (4)

- IB.3a-14. RUTHENBERG, Hans. African Agricultural Production Policy in Kenya, 1952-65. Berlin: Springer-Verlag, 1966.

L'auteur examine les quatre phases hypothétiques de l'évolution des politiques de développement agricole au Kenya. Il donne ensuite des analyses du coût-bénéfice des différentes approches utilisées dans ce processus évolutif. Les points analysés sont : l'extension et l'administration agricoles, le développement du thé chez les petits agriculteurs, les méthodes de pâturage, etc.. Les changements survenus depuis l'indépendance et les futurs aspects de la politique de développement sont également discutés.

- IB.3a-15. WATERS, Alan Rufus. "Understanding African Agriculture and its Potential for Change," The Journal of Modern African Studies, Vol. 12, No. 1 (1974).

L'article met en question "l'exactitude et la pertinence des données actuelles concernant les secteurs à petits propriétaires de l'agriculture africaine." On affirme que le "petit fermier en Afrique connaît mieux son environnement, ses ressources et sa propre localité que n'importe qui d'autre" actuellement, et qu'il sait profiter de ces connaissances. De plus, à moins de modifier son environnement ou de lui fournir d'autres biens, nous ne pouvons pas espérer améliorer sa productivité. En dernier lieu, Waters suggère une méthode d'essai par laquelle on obtiendrait des renseignements plus sûrs. (1)

- IB.3a-16. XXX. "Le Problème du Riz à Madagascar," Revue Française d'Etudes Politiques Africaines (Paris), No. 97 (Janvier 1974)

La culture du riz est le fait de plus de 70% de la population active de Madagascar et sa place prédomine dans l'alimentation. Or cette denrée aujourd'hui se fait rare, ceci pour deux raisons principales : une production devenant chaque année de plus en plus insuffisante, son rythme de croissance étant inférieur à celui de la poussée démographique et une répartition interne défectueuse. Depuis le début des années soixante, les pouvoirs publics sont fortement intervenus mais les résultats

n'ont pas été à la hauteur des efforts et investissements, en partie à cause d'un manque de concentration et de planification rationnelle. C'est pourquoi le gouvernement vient d'exposer le plan de développement reposant sur les actions internes à l'agriculture (collaboration poussée avec la population rurale, accroissement des surfaces cultivées, diminution des pertes, concentration des décisions) et externes (amélioration du réseau de communications, rationalisation du système de la collecte et de la distribution, malgachisation des secteurs-clefs de l'économie) ainsi que sur un changement de la mentalité des paysans, afin que cesse leur passivité face aux actions entreprises.

- IB.3a-17. YOUNG, M. Crawford. "Agricultural Policy in Uganda: Capability and Choice," The State of the Nations: Constraints on Development in Independent Africa, edited by M.F. Lofchie. Berkeley: University of California Press, 1971.

Les cultures du café et du coton ont été les soutiens du développement ougandais. Bien que la production de l'acier et du pétrole soit plus séduisante, il se peut qu'elle soit en dehors des possibilités économiques du pays. Cet article résume les aspects centraux de la politique agricole après la période de l'indépendance, considère l'environnement politique dans lequel elle est survenue, analyse les ressources du gouvernement ougandais en matière de capacité d'exécution de politique économique, et suggère des rapports possibles entre les capacités des systèmes et les choix des politiques.

b. Etudes Sur la Commercialisation

- IB.3b-1. ALVIS, Vance Q. and Temu, Peter E. "Marketing selected staple foodstuffs in Kenya," Stanford Research Institute for AID, Menlo Park, California, 1968.

Ce projet de recherches a été conçu pour déterminer à quel point les systèmes de marchés existant au Kenya procurent un débouché efficace et bon marché pour les produits alimentaires de base, et pour identifier les inefficacités et leurs causes de façon à fournir une base plus solide permettant de formuler des mesures de politique économique qui réduiraient ces inefficacités. Les conclusions tiennent compte des informations sur les marchés, de l'efficacité de l'organisme responsable de la Commercialisation et de la dimension des exploitations.

- IB.3b-2. BERG, Elliot J. "Socialist Ideology and Marketing Policy in Africa," Markets and Marketing in Developing Economies. Edited by R. Moyer and S. Hollander. Homewood, Ill.: Richard D. Irwin, 1968.

Cet article décrit l'idéologie socialiste africaine et les attitudes et préconceptions économiques communes de base, tout en admettant qu'une telle idéologie représente incontestablement une puissante force pour de nombreux gouvernements africains. Surtout dans le domaine de la politique de la commercialisation l'auteur soutient, cependant, que le manque de personnel formé, les difficultés inhérentes à tout pouvoir hautement centralisé et tous les autres facteurs culturels et politiques rendent difficile et inefficace le contrôle gouvernemental de la commercialisation. Tout en poursuivant le débat sur la viabilité du modèle socialiste, l'auteur s'appuie sur des exemples précis tirés des expériences guinéenne et tanzanienne.

- IB.3b-3. BOHANNAN, Paul and Dalton, George, eds. Markets in Africa. Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 1962.

Ce livre est une collection d'articles concernant toutes les régions africaines, et dont le but est d'examiner tant les aspects économiques des marchés existants que d'autres aspects (sociologiques, anthropologiques, etc.). (4)

- IB.3b-4. BROWN, C.P. "Marketing of Food Crops in Blantyre, Malawi," African Social Research (Lusaka), Vol. 12 (December 1971).

Le rapport suivant donne les résultats d'une étude de la commercialisation des cultures vivrières à et aux environs de Greater Blantyre au Malawi. Pendant la saison sèche de 1969 et les saisons agricoles de 1969-70, plus de 1.400 vendeurs ont été consultés au sujet des fonctions de la commercialisation qu'ils remplissaient. Deux enquêtes saisonnières ont été utilisées pour analyser les variations du modèle de commercialisation entre les deux saisons. Plus de la moitié des réponses provenait des fermiers, et le reste venait principalement des détaillants. La proportion d'intermédiaires a été trouvée négligeable, ainsi que celle des détaillants sur les marchés ruraux. Les résultats suggèrent que le revenu journalier des fermiers vendant leurs cultures vivrières à Blantyre et dans les villes rurales est le même. Enfin, les relations entre les détaillants et les fermiers, le crédit, le transport et la répartition de la production alimentaire sont aussi examinés.

- IB.3b-5. FARCY, Henri de. "Freinage à la Croissance: Attitudes Africaines en face des Problèmes de Commercialisation des Produits Agricoles," Tiers-Monde (Paris), Vol. 8 (jan-mars 1967).

Cette étude des attitudes africaines en face des problèmes de commercialisation des produits agricoles voit l'absence de cadres commerçants comme cause principale des difficultés constatées dans le système de commercialisation.

- IB.3b-6. HELLEINER, G.K. "Agricultural Marketing in Tanzania-Policies and Problems," E.R.B. Paper 68.14, Economic Research Bureau, University of Dar Es Salaam, 1968.

L'auteur examine la décentralisation et le manque d'objectifs cohérents de la politique de commercialisation en Tanzanie. Il pense que des perfectionnements du système actuel pourraient être effectués en renforçant l'habileté du mouvement coopératif, en améliorant la compréhension du rôle d'une coopérative par les fermiers, et en assurant une plus grande protection des fermiers contre les abus des fonctionnaires des coopératives.

- IB.3b-7. HOLMBERG, Johan. "Grain Marketing and Land Reform in Ethiopia," Research Report No. 41, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, 1977.

Cet article décrit les changements survenus en 1976 dans la commercialisation et la fixation des prix des céréales après l'importante réforme agraire en Ethiopie.

- IB.3b-8. JONES, William O. "Agricultural Marketing Policies for the Drylands of Africa," presented at the International Symposium on Rainfed Agriculture in Semi-Arid Regions, University of California (Riverside), April 1977.

Le but de ce rapport est d'apporter des suggestions pour le développement des systèmes de commercialisation agricole appropriés aux terres sèches d'Afrique. Les caractéristiques de l'agriculture sur ces terres y sont étudiées, les fonctions du système de commercialisation et les rendements obtenus sont décrits, et les effets des politiques gouvernementales examinés.

- IB.3b-9. -----, "Major Questions or Allegations About the Nature of Food Marketing in Tropical Africa," memorandum, Oct. 2, 1967.

Les principales questions abordées sont: les variations saisonnières excessives et irrégulières des prix, la surabondance d'intermédiaires dans le marché, les collusions entre ces intermédiaires, la désorganisation des marchés, la capacité nonadaptée des marchés, l'intervention du gouvernement et les structures de la commercialisation en général.

- IB.3b-10. -----, Marketing Staple Food Crops in Tropical Africa. Ithaca: Cornell University Press, 1972.

Cette étude souligne l'ignorance des économistes et des politiques concernant le commerce vivrier africain, sa nature comme son amplitude. Pour l'auteur, la première étape consiste à répondre à certaines questions et à remettre en question des idées concernant les thèmes suivants: l'organisation du commerce vivrier, la nature de la société africaine, les structures de la demande, les infrastructures physiques et institutionnelles et les activités des

intermédiaires. La procédure utilisée par l'auteur dans le cadre de son analyse sur le Kenya, le Nigéria et la Sierra Leone, est donc de décrire les systèmes de commercialisation en termes de flux, de niveau d'échanges, de personnel afin de pouvoir juger le fonctionnement du système et pouvoir, par la suite, l'améliorer par des mesures appropriées.

- IB.3b-11. -----, "Measuring the Effectiveness of Agricultural Marketing in Contributing to Economic Development: Some African Examples," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 9, No. 3 (1970).

L'auteur cite les réalisations du système de commercialisation qui sont nécessaires pour qu'une économie obtienne une productivité maximum. Ensuite, il applique ces conditions au Niger, à la Sierra Leone et au Kenya, concluant que les systèmes de commercialisation ont généralement pu s'adapter à l'introduction de nouvelles cultures, au développement de la demande urbaine et aux autres conditions changeantes de l'offre et de la demande. Ensuite, l'auteur parle des aspects de la Révolution Verte et de ses effets sur les systèmes de commercialisation.

- IB.3b-12. -----, "Regional Analysis and Agricultural Marketing Research in Tropical Africa: Concepts and Experience," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 13, No. 1 (1974).

L'étude souligne les différences considérables de nature de commercialisation entre les diverses cultures; ceci implique que la connaissance du système général des marchés et de leurs structures ne permet pas nécessairement de décrire la commercialisation d'un produit donné. Il faudrait faire une distinction entre les changements apparents des prix par livre causés par des erreurs de mesures, et ceux provoqués intentionnellement par les vendeurs avant même de confirmer qu'un tel changement des prix est la conséquence d'un changement de quantité offerte.

- IB.3b-13. KINSEY, B.H. Overcoming Impediments to the Effective Marketing of Staples: A Case Study of Conflicting Objectives in Primary Marketing in Malawi. Development studies discussion paper No. 9, University of East Anglia, Dec. 1975.

Cet article essaye de présenter un aperçu des structures de commercialisation des aliments de base dans une région agricole importante du Malawi, et de souligner en même temps quelques-unes des contradictions entre les objectifs établis par le comité de commercialisation nationale et l'un des projets essentiels de développement rural.

- IB.3b-14. KRIESEL, H.C.; Laurent, C.K.; Halpern, C.; Larzelere, H.E. Agricultural Marketing in Tanzania, Background Research and Policy Proposals, Michigan State University, East Lansing, Michigan, June 1970.

Cette étude est une analyse en profondeur du système de commercialisation agricole en Tanzanie. Ce système est caractérisé par un contrôle strict et une intervention gouvernementale par l'intermédiaire de nombreuses institutions. Le processus de commercialisation est principalement fondé sur les coopératives et les comités statutaires de commercialisation des principales cultures agricoles. Les marges commerciales se sont considérablement élevées, mais certains des services se sont détériorés durant les dernières années. L'auteur fait un inventaire critique des politiques des prix et de commercialisation simple (un seul réseau). Une analyse détaillée du fonctionnement des comités de commercialisation et des coopératives introduit la partie finale, celle des recommandations en vue d'améliorer le système (4).

- IB.3b-15. LEAKEY, C.L.A. "Factors Affecting Increased Production and Marketing of Food Crops in Uganda," Eastern Africa Journal of Rural Development (Kampala), Vol.4, No. 2 (1971)

On a toujours supposé que l'extension agricole était fondée sur certaines innovations causant des améliorations quand, en fait, ceci paraissait douteux des points de vue technique et économique. Du moment que, globalement, la production alimentaire suffit déjà aux besoins économiques des régions rurales de l'Ouganda, toute augmentation significative de la production présentant un intérêt économique certain doit être destinée soit aux besoins des régions urbaines, soit à l'exportation, soit enfin à la transformation industrielle .



- IB.3b-16. MARKIE, John. "Some Recent Development Affecting Agricultural Cooperatives, Marketing and Credit in Ethiopia", Land Reform, Land Settlement and Cooperatives (Italy), Vol. 1 (1975).

Ce rapport examine l'emploi et le contrôle des coopératives avant et après la promulgation de la loi éthiopienne sur la réforme agraire qui nationalisait toutes les terres privées et les distribuait aux habitants ruraux. Le nouveau gouvernement se propose de fournir des services aux secteurs ruraux à l'aide des coopératives existantes. Antérieurement, ces coopératives étaient contrôlées par les propriétaires terriens, et elles ont constitué le premier niveau du système d'assemblée pour la commercialisation. Les inconvénients du programme sont examinés.

- IB.3b-17. MIRACLE, Marvin P. "The Literature on the Economics of Marketing in Tropical Africa", African Urban Notes, Vol. 5 No. 3 (Fall 1970).

Ce rapport étudie les écrits sur les aspects économiques de la commercialisation en Afrique sub-Saharienne, excepté la République Sud Africaine et ses enclaves.

- IB.3b-18. PFOST, Harry B.; Dahl, Reynold; Thornburrow, William; Steinke, Kenneth. Study of the Tunisian Grain Marketing System, Report No. 47, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, August 1974.

L'équipe KSU étudie les problèmes de stockage des céréales et le système de commercialisation depuis la récolte jusqu'à la phase de sa manufacture ou de sa consommation. L'équipe a trouvé que les installations de stockage sont inadéquates aussi bien dans les centres de l'Office des céréales que dans autres centres locaux. Une part importante de la production de grains est stockée en plein air, et donc ces produits sont souvent détruits par les intempéries. La construction de magasins de stockage d'une capacité de plus de 100.000 tonnes est suggérée. Les prix de support aux agriculteurs sont estimés être bas par rapport aux prix mondiaux. Le système trop simplifié de fixation des prix et des coûts de transport. Ce fait est une source principale du manque d'efficacité du système de commercialisation.

IB.3b-19. RUTMAN, G. "State Trading in Tanzania," South African Journal of Economics, Vol. XXXIV, No. 2 (1966)

IB.3b-20. SCHUBERT, Bernd. "Some Considerations on Methods for Evaluating Marketing Factors for Agricultural Products," Eastern African Journal of Rural Development (Kampala) Vol. 6, Nos. 1 and 2 (1973).

"L'efficacité" ne doit pas être le seul critère permettant de porter un jugement sur une politique de commercialisation quelconque. Tout dépend des objectifs visés par cette politique. Dans le cas particulier de l'Ouganda, l'auteur évalue certains critères (parmi eux, celui de l'efficacité). Il fait usage d'instruments économétriques pour étudier la commercialisation.

IB.3b-21. THODEY, Alan R. Marketing of Grains and Pulses in Ethiopia. Prepared for Technical Agency of Imperial Ethiopian Government. Report No. 16, Stanford Research Institute, April 1969.

Ce rapport est destiné au développement d'un programme permettant au gouvernement éthiopien d'effectuer un changement économique structural au profit des activités produisant un revenu monétaire dans les secteurs agricoles et industriels s'y rapportant. Le rapport résume sommairement l'organisation du système de commercialisation actuel, évalue ses réalisations et inclut des recommandations en vue du perfectionnement de ce système.

IB.3b-22. UNITED NATIONS, Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture). Le Développement des Systèmes de Commercialisation des Produits Alimentaires dans les Grandes Zones Urbaines V. III. L'Afrique Francophone. Dakar, Sénégal, Décembre 1975.

L'objectif de la réunion qui s'est tenue à Dakar, en décembre 1975, était d'analyser les changements nécessaires pour adapter les systèmes de commercialisation des produits alimentaires aux besoins actuels et futurs des grandes zones urbaines en expansion rapide, puis de formuler des stratégies pour un développement efficace de systèmes de commercialisation valables, non seulement sur le plan économique et commercial, mais également sur le plan des structures socio-politiques. Une attention plus particulière a été accordée aux besoins des consommateurs à faible revenu et aux liens entre les zones d'approvisionnement alimentaire

et les centres urbains. Les recommandations, basées sur dix études de cas (Abidjan, Bamako, Bangui, Cotonou, Dakar, Kinshasa, Lomé, N'djamena, Tananarive et Yaoundé), concernent l'amélioration des systèmes de production, de collecte et de commercialisation.

IB.3b-23. YOSHIDO, Masao. "Agricultural Marketing Reorganization in Postwar East Africa," Developing Economies (Tokyo), Vol.II (Sept. 1973).

Depuis trente ans, le cadre institutionnel de la commercialisation agricole dans le monde a subi de nombreux changements qui ont largement affecté l'économie des pays en développement. La nature des changements à l'intérieur de ces pays est très complexe, réfléchissant d'un côté les forces extérieures diverses pendant cette période, et de l'autre, la nature des structures économiques intérieures. Des analyses de la réorganisation de la commercialisation agricole devraient montrer les caractéristiques des structures économiques originales, la première force motrice de ces changements, l'influence des différents groupes d'intérêts, et les effets de ces changements institutionnels sur le cours du développement économique dans les pays intéressés. (1)

c. Etudes Sur la Politique des Prix

- IB.3c-1. DEAN, Edwin. The Supply Responses of African Farmers: Theory and Measurements in Malawi (Contributions to Economic Analysis, XLI). Amsterdam: North Holland Publishing Co., 1966.

Cet article examine trois problèmes liés à la sensibilité à l'offre de tabac au Malawi. Les deux premiers se rapportent à l'élasticité de l'offre des cultures de rente et aux caractéristiques de la fonction de l'offre de main-d'oeuvre. Le troisième problème concerne l'influence possible de certains facteurs sociaux sur les prix de marché. (1)

- IB.3c-2. -----, "Economic Analysis and African Responses to Price," Journal of Farm Economics (Menasha, Wisconsin), Vol. 47 (May 1965).

Ce rapport essaie d'expliquer la controverse portant sur le caractère de la réponse des agriculteurs aux variations de l'offre dans des pays moins développés. L'auteur se sert de l'exemple du tabac, cultivé par les cultivateurs du Malawi, comme modèle de base pour prédire le caractère des réponses à l'offre. Il vérifie ces prédictions en employant des analyses de régression multiples, puis compare ses résultats à trois écoles de pensée en matière de sensibilité à l'offre.

- IB.3c-3. HAESSEL, Walter. "Demand for Agricultural Commodities in Ghana: An Application of Nonlinear Two-stage least squares with prior information," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 58 (May 1976).

Cet article essaie d'estimer les élasticités des prix et des revenus en matière de demande des principaux produits alimentaires de première nécessité au Ghana. Les conclusions sont que les consommateurs ghaniens répondent de façon significative et substantielle aux variations des prix des produits alimentaires locaux. Ceci démontre qu'il est important de considérer la possibilité des variations des prix au moment de la planification, et souligne l'importance de la politique des prix dans le secteur agricole.

- IB.3c-4. HYSLOP, John D. "The Tunisian Cereals Sector: An Examination of Production, Prices and Some Alternatives for the Future," International Agricultural Series No. 12, University of Minnesota, 1971.

Ce rapport regroupe ce qui est connu sur le secteur des céréales tunisiennes. Il a pour but d'étudier, parmi ces céréales, leurs rapports en matière de production et ceux de leurs prix à l'intérieur et à l'extérieur du pays, les politiques de production alternatives envisagées dans le futur et une politique des prix appropriée.

- IB.3c-5. IBRAHIM, Abdul Rahman Zaki. "Price Incentive in the Development of Egyptian Agriculture," L'Egypte Contemporaine (Cairo), Vol. 65 (Janvier 1974).

Cet article étudie le rôle des stimulants par les prix dans le développement de l'agriculture égyptienne. Les conclusions de l'auteur sont les suivantes: (1) la théorie des prix ne correspond pas aux conditions des pays moins développés qui suivent les principes hétéroclites du capitalisme et du marxisme; (2) il se peut que les prix soient corrects au point de vue du marché, mais non au point de vue de la distribution du revenu; (3) les coûts ne peuvent pas être le déterminant des prix de vente sur l'exploitation, l'offre et la demande doivent être considérées; (4) la politique des prix ne peut pas être à elle seule un instrument efficace pour la politique des revenus ruraux.

- IB.3c-6. JACKSON, Richard. "A Note on Geographical Variation in Rural Market Prices and Price Fluctuations in West Nile District, Uganda," East African Journal of Rural Development (Kampala), Vol. 4, No. 2 (1971).

La théorie de l'auteur est que l'on peut s'attendre aux plus fortes fluctuations des prix dans les zones de variations saisonnières marquées dans les conditions de l'environnement. Il applique cette théorie à l'Ouganda occidental, et découvre des grandes variations de prix en ce qui concerne les cultures quelle que soit la période de récolte. L'auteur en impute la responsabilité soit au manque ou à la limitation des installations de stockage, soit à l'insuffisance du surplus global.

IB.3c-7. USORO, Eno J. "Producer Prices and Rural Economic Activity; A Case Study of Two Itak Villages in the South-Eastern State of Nigeria," Nigerian Journal of Economic and Social Studies (Ibadan), Vol. 14 (July 1972).

Cet article est spécialement intéressant du point de vue de la répartition de la main-d'oeuvre entre les cultures vivrières et les cultures de rente, l'accent étant porté sur ces dernières.

C. Asie

1. Travaux Généraux sur le Développement Agricole

- IC.1-1. AFIFF, Saleh, and Timmer, C. Peter. "Rice Policy in Indonesia," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 10, No. 2 (1971).

Afiff et Timmer décrivent et analysent le développement historique de la politique du riz indonésien. L'accent principal porte sur la période de 1960 à 1972, bien qu'ils parlent aussi des années 1950. Afiff et Timmer citent trois causes des problèmes de production des premières années 1960 : une diminution des récoltes, une diminution des rendements, et une instabilité économique. Pour neutraliser les difficultés de production, le gouvernement indonésien avait mis un certain nombre de programmes en oeuvre.

- IC.1-2. ALAMGIR, Mohiuddin. "Some Aspects of Bangladesh Agriculture: Review of Performance and Evaluation of Policies," The Bangladesh Development Studies, Vol. III, No. 3 (July 1975).

Alamgir analyse les caractéristiques de base de l'agriculture du Bangladesh, telle que la condition physique, la structure des fermes et la nouvelle technique agricole, puis il évalue le rôle des politiques en matière de développement. Il présente une analyse de la structure du secteur agricole et la fait suivre d'une évaluation des politiques et des institutions. (1)

- IC.1-3. BURDHAN, Kalpana. "Marketed Agricultural Surplus and Development," The Economic Weekly, Dec. 5, 1964.

Burdhan analyse le problème des surplus commerciaux "en vue de distinguer entre les cas où accroître la proportion de la production commerciale est aussi important que de relever le niveau de production et les cas où la productivité est, ou devrait être, le facteur le plus important." Il suggère ensuite trois exemples de règles générales pour disposer des surplus qui fluctuent : 1) un système d'impôts agricoles plus intensif et "progressif", 2) "Ajuster" convenablement les termes du commerce entre le secteur agricole et le secteur non-agricole et 3) activer par divers moyens les procédés d'infiltration des demandes de produits non-agricoles dans le secteur agricole. (1)

- IC.1-4. BARKER, Randolph and Herdt, Robert W. "Rice Production 1973-74 and the Impact of the Fertilizer Shortage for 1974-75," World Crops, November/December, 1974.

"Cet article étudie trois aspects de la situation actuelle du riz. Premièrement, (les auteurs) examinent l'impact de la hausse des prix sur les consommateurs à différents niveaux de revenus. Ensuite, (ils) discutent les estimations actuelles de la production du riz en 1973. Enfin, ils étudient l'imminente crise d'engrais en Asie et ses répercussions possibles sur la production du riz." Les auteurs concluent que le coût des intrants continuera d'augmenter graduellement pendant une longue période et que ceci provoquera une hausse dans le prix de la nourriture et un ralentissement dans le taux de croissance de l'économie. Les engrais continueront d'être un des intrants clef.

- IC.1-5. BHATTACHARYYA, Kalyanbrata. "On Agricultural Taxation," Economic Affairs, Vol. 20, No. 2. (July, 1975).

Ceci est une étude du rôle de la taxation agricole dans l'économie en voie de développement. L'auteur soutient que les systèmes de taxation agricole généralement appliqués répondent souvent, peut-être toujours, plus à des intérêts et besoins immédiats qu'à un programme global et rationnel de développement économique. L'auteur forme ses observations à la lumière d'une étude sur l'économie des revenus agraires dans l'Etat du Bengale occidental.

- IC.1-6. EDIRISINGHE, Neville, and Poleman, T.T. Implication of Government Intervention in the Rice Economy of Sri Lanka. Cornell University, International Agriculture, Mimeograph 48 (1976).

Ce rapport tente de discerner les conséquences principales de l'intervention de l'Etat dans la commercialisation du riz, aussi bien les conséquences sur l'Economie globale que celles concernant le domaine limité du riz. Le rapport présente une analyse de la rationalité et de l'efficacité de ces politiques, ainsi qu'une étude des facteurs qui agissent comme contraintes à la réalisation des objectifs, et enfin une discussion sur les mesures et alternatives pouvant être entreprises.



- IC.1-7. FESSLER, Loren. "Population and Food Production in South Korea," American University Fieldstaff Reports, East Asia Series, Vol. XXII, No. 2 (March 1975).

L'auteur examine le développement de la planification démographique et des programmes de production alimentaire en Corée du Sud, particulièrement depuis 1953, à la fin de la guerre civile Coréenne. Il rapporte que les chiffres fournis par le gouvernement, relatifs à l'accroissement démographique et au développement de la production alimentaire, sont souvent inexacts. Ses conclusions sont que la production alimentaire est totalement insuffisante et que le contrôle de la poussée démographique n'est pas meilleur qu'il l'était en 1964. Mais le futur est prometteur.

- IC.1-8. GOLDMAN, Richard. "Staple Food Self-Sufficiency and the Distributive Impact of Malaysian Rice Policy," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. XIV, No. 3 (1975).

La Malaisie est devenue presque auto-suffisante en riz lors des 20 dernières années. Actuellement, le gouvernement insiste sur une double récolte, de nouvelles terres sont colonisées dans le but d'augmenter la production, et des études sont en cours pour l'amélioration des rendements du paddy. L'auteur conclut que le programme de support de prix profite au groupe d'agriculteurs riches et défavorise les consommateurs pauvres et qu'une mécanisation intensifiée fera également du tort à la main d'oeuvre.

- IC.1-9. GOTSCH, Carl H. and Falcon, Walter P. "The Green Revolution and the Economics of Punjab Agriculture," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. XIV, No. 1 (1975).

La "Révolution Verte" était moins le fait de l'introduction de nouvelles variétés de semences que celui de la maîtrise de l'eau par les procédés d'irrigation. La production fut surtout accrue grâce à l'augmentation du nombre des récoltes. Le modèle présenté incorpore les nouveaux coefficients de production dans le modèle de l'agriculture traditionnelle, et explore l'impact de la nouvelle technologie. (1)

- IC.1-10. GRACE, Brewster. "Recent Developments in Thai Rice Production," American University Fieldstaff Reports, Southeast Asia Series, Vol. XXIII, No. 3 (June 1975).

L'auteur fait l'historique de la production du riz en Thaïlande, de l'influence de la "Révolution Verte", des problèmes de l'eau et des engrais, des effets de la hausse des produits alimentaires, du système de la propriété des terres et de leur productivité, et de la politique gouvernementale.

- IC.1-11. GRAINS POLICY TASK FORCE. "Analysis of Short Term Grain Policy Alternatives (for the remainder of the 1974 rice year) in the Republic of Korea," Michigan State University, Dept. of Agricultural Economics, 1974.

Ce rapport analyse les différentes alternatives d'une politique des grains dans le court terme, le niveau des importations des grains, les niveaux des stocks de sécurité gouvernementaux, les méthodes de financement des opérations gouvernementales et la politique administrative concernant la consommation des grains.

- IC.1-12. HAYAMI, Yujiro and Ruttan, V.W. "Korean Rice, Taiwan Rice and Japanese Agricultural Stagnation: An Economic Consequence of Colonialism." Quarterly Journal of Economics (Cambridge, Mass.), Vol. 84 (Nov. 1970).

- IC.1-13. JHA, Dayanatha and Maji, C.C. "Cobweb Phenomenon and Fluctuations in Sugarcane Acreage in North Bihar," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct/Dec 1971).

Les auteurs soulignent l'instabilité de la production de la canne à sucre, et se servent de deux applications du théorème de "cobweb" (théorème de la "toile d'araignée") pour expliquer "les mouvements oscillatoires de caractère cyclique de la superficie et des prix relatifs de la canne à sucre." L'analyse est fondée sur des séries de données enregistrées pendant trente et un ans : années agricoles de 1934-35 à 1964-65. La première application est : "la version traditionnelle dans laquelle les fonctions d'offre et de demande sont déterminées d'une façon partielle et statique. Dans la deuxième application, un modèle dynamique d'offre est utilisé." "...Les (deux) modèles montrent, premièrement, qu'il y a une évidence de l'existence du "cobweb", et deuxièmement, qu'elle est convergente. (1)

- IC.1-14. MAJUMDAR, M. "Marketable Surplus Function for a Subsistence Crop - Further Comments," The Economic Weekly, Vol. XVII (May 15, 1965).

L'auteur est en désaccord avec la théorie selon laquelle la quantité de surplus commercialisable est une fonction linéaire de la production des exploitations. L'auteur déclare que lorsque la production augmente, la tendance marginale à vendre augmente également. Si les exploitations à haute ou basse production augmentent leur production d'une manière identique, celles à haute production auront un plus grand surplus commercialisable. Brahmanand Prasad critique l'article, disant que les échantillons sont arbitraires et loin d'être scientifiques, qu'il existe des différences fondamentales entre les régions d'où sont sélectionnées les données, que le "niveau de subsistance" n'est pas défini et que les variations dans le prix des céréales ne sont pas prises en considération.

- IC.1-15. MELLOR, John W. "The Agriculture of India," Scientific American, Vol. 235, No. 3 (Sept. 1976).

Mellor affirme que la production des grains aux Indes a subi une augmentation de 2,8% depuis 1950 à ce jour. L'auteur examine l'historique de cette tendance. Il énumère 4 conditions nécessaires à la continuation et à l'accélération de cette croissance de la production, Ces conditions sont : un investissement massif dans l'infrastructure; une augmentation (presque impossible) de l'emploi des engrais; une amélioration dans l'efficacité des efforts de recherches et une "amélioration importante dans toutes les institutions du monde rural." (1)

- IC.1-16. -----, "Opportunities and Problems Associated with Wheat Production, Marketing, and Pricing in the Katmandu Valley," Cornell University, Department of Agricultural Economics, Occasional Paper No. 9 (1968).

Ce rapport présente un ensemble d'hypothèses pour des études dans le futur de la production de blé dans la Vallée du "Katmandu", et les implications en matière de développement d'une telle production.

- IC.1-17. MOON, P.Y. "The evolution of Rice Policy in Korea," Food Research Institute Studies (Stanford ), Vol. XVII, No. 4 (1975).

La seule façon d'atteindre une auto-suffisance en matière de production alimentaire en Corée serait l'augmentation de la production locale de sorte qu'au moins le minimum requis soit fourni par des sources locales. Vu les possibilités limitées d'assurer l'expansion continue des surfaces cultivées, le pays doit compter principalement sur de plus grands rendements par unité de surface pour le développement de la production du riz Paddy.

- IC.1-18. NASEEM, Muhammad. "Credit Availability and the Growth of Small Farms in the Pakistan Punjab," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 14, No. 1 (1975).

- IC.1-19. PANDEY, R.K. "The Analysis of Demand for Foodgrains," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 28 (April-June, 1973).

L'auteur tente d'analyser d'une façon plus approfondie les déterminants de la demande en céréales en Inde en se basant sur la connaissance des quantités, les prix et le revenu et ainsi de fournir une estimation empirique de cette demande. L'auteur conclut qu'une hausse des prix des céréales fera baisser le niveau de la demande par personne et qu'une augmentation de revenu par personne le fera monter.

- IC.1-20. SIAMWALLA, Ammar. "A History of Rice Policies in Thailand," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 14, No. 3 (1975).

Ce compte-rendu est limité aux politiques gouvernementales qui ont affecté le prix du riz en Thaïlande jusqu'en 1973. La Thaïlande n'a jamais cherché à influencer les prix en jouant sur la production; par conséquent la politique de l'exportation a déterminé la politique de prix du riz.

- IC.1-21. SINHA, R.K. "Report of the Committee on Taxation of Agricultural Wealth and Income--An Appraisal." Economic Affairs (Calcutta), Vol. 18 (July 1973).

"Le problème d'adaptation de la structure des taxes aux objectifs d'un développement économique planifié dans notre pays a récemment pris une grande importance. En conséquence, il y a eu de nos jours un renouveau d'intérêt pour le système de la taxation agricole. En tous temps, et presque dans tous les pays, le produit de la terre représente une importante source de revenus pour l'Etat. Mais à une époque où la primauté est au développement économique planifié, ce problème de la taxation a été généralement relégué au second plan par rapport à celui du choix des stratégies du développement, n'occupant le devant de la scène que quand se font sentir les besoins de réajustement économiques et fiscaux." (1)

- IC.1-22. TIMMER, Peter. "Political Economy of Rice in Asia," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 14, No. 4 (1975).

Après avoir revu le cadre économique et agronomique de la culture du riz en Indonésie, l'auteur examine l'histoire de la politique économique du riz...en remontant jusqu'au 17ème siècle. L'auteur essaie en même temps d'éclaircir l'interaction des objectifs, des mesures et des contraintes. L'essai se termine par une évaluation de la politique économique moderne du riz et par un pronostic. (5)

- IC.1-23. USHER, Dan. "The Thai Rice Trade," Thailand: Social and Economic Studies of Development, edited by T.H. Silcock. Durham, N.C.: Duke University Press, 1967.

"La fonction du commerce du riz est de collecter le surplus des fermiers, de décortiquer et de distribuer le riz selon les besoins de l'exportation ou des habitants de la Thaïlande qui n'en cultivent pas eux-mêmes. Le commerce peut aisément être divisé entre l'achat du riz aux fermiers, le décorticage, les frais de stockage et d'intérêt, le transport, la vente au détail, et l'exportation."

## 2. Etudes sur la Commercialisation

- IC.2-1. BALDWIN, William L. "The Thai Rice Trade as a Vertical Market Network: Structure, Performance and Policy Implications," Economic Development and Cultural Change, Vol. 22, No. 2 (Jan. 1974).

Cet essai est surtout théorique et montre que même quand il y a des éléments monopolistiques dans les circuits de commercialisation, les taxes d'exportation et les tentatives similaires de taxation des profits des monopoles pèseront premièrement sur les producteurs et ainsi provoqueront un ralentissement de la production.

- IC.2-2. BELL, Peter F. and Tai, Janet. "Markets, Middlemen and Technology: Agricultural Supply Response in the Dualistic Economies of Southeast Asia," Malayan Economic Review (Singapore), Vol. 14 (April 1969)

"L'objectif de cet article est d'expliquer les changements profonds survenus dans le secteur agricole traditionnel, en particulier ceux qui ont été à la source de la situation actuelle de la production et de la distribution en Asie du Sud-Est. On soutient que ces changements dans le secteur traditionnel ne peuvent être expliqués simplement par la loi de l'offre et de la demande, que la théorie des prix ignore des composantes importantes, ce qui met en doute sa validité et qu'enfin il reste beaucoup de points obscurs dans notre compréhension de la dynamique qui anime le développement agricole et des variables, telles que la technologie et la transmission par câbles, qui influent sur le rythme de changement. Cet article essaye : (1) de montrer que les estimations statistiques actuelles, en ce qui concerne la production, sont mauvaises parce que fondées sur une conception théorique fautive des structures agraires en Asie du Sud-Est, ce qui nous a éloigné des facteurs réels de ce changement; et (2) de combler certaines de ces lacunes par une présentation générale de cette évolution tenant compte de l'environnement technologique et institutionnel de l'agriculture Sud-Est asiatique, en particulier l'existence d'un dualisme économique, le rôle des intermédiaires et les imperfections de marché. (1)

- IC.2-3. BUCKLIN, Louis P. "Improving Food Retailing in Developing Asian Countries," Food Policy, Vol. 2, No. 2 (May 1977).

Depuis longtemps, chercheurs et spécialistes recommandent l'intégration horizontale et verticale dans le système de commercialisation des produits alimentaires dans les pays en voie de développement de l'Asie. L'auteur craint qu'une telle politique ne soit incapable d'atteindre les objectifs poursuivis, surtout pour les consommateurs pauvres. Une approche différente basée sur le renforcement et l'amélioration des méthodes traditionnelles est suggérée comme étant plus appropriée dans ces pays asiatiques.

- IC.2-4. CUMMINGS, Ralph Waldo, Jr. The Structure and Functioning of the Indian Wheat Market, with Special Reference to Khanna, Punjab, 1956-57 through 1963-64. Ph.D. Dissertation, The University of Michigan, 1965.

Ceci est une étude du rôle des prix dans la distribution du blé à travers le système de la commercialisation privée en Inde. L'auteur discute des critères efficaces de détermination des prix en vue de promouvoir le développement économique, et décrit l'environnement du marché du blé en Inde. Une étude de cas d'un marché de blé (Khanna, Punjab) est présentée avec une analyse statistique de la méthode efficiente de détermination du prix dans 27 importants marchés indiens du blé.

- IC.2-5. DANNHAEUSER, Norbert. "Distribution and the Structure of Retail Trade in a Philippine Commercial Town Setting," Economic Development and Cultural Change, Vol. 25, No. 3 (April 1977).

Ce rapport étudie la structure du commerce urbain et comment elle est caractérisée par un nombre trop élevé de commerçants relativement à la population urbaine. Une tentative est faite pour déterminer les forces qui soutiennent et fractionnent le système du marché. Les deux facteurs souvent cités comme les plus importants, les relations personnelles et le système du crédit, sont considérés avec une attention toute particulière.

- IC.2-6. DESAI, D.K. and Ramachandran, V. "Working Capital and Credit Needs of Foodgrains Distribution in India," Economic and Political Weekly (Bombay), Vol. 9 (July 20, 1974).

Cet article tente d'estimer le montant des investissements requis pour l'approvisionnement et la distribution des céréales, il est nécessaire d'obtenir une estimation des quantités mises sur le marché. Pour cela, on a utilisé une technique autre que celle qui consiste à leur attribuer un pourcentage de la production totale. On a donc établi les besoins d'investissements pour plusieurs années à partir du prix des céréales et des stocks nécessaires, au début de chaque mois, ainsi que des quantités vendues. L'estimation des investissements en matière céréalière montre que la capacité disponible en crédits bancaires n'atteint que 38% de l'investissement maximum nécessaire en 1972-73. En fait, en ne procurant pas les investissements nécessaires pour le secteur céréalière, le système bancaire a obligé ce dernier à dépendre de sources non bancaires, ce qui a augmenté le coût de l'investissement et fait monter les prix des céréales.

- IC.2-7. FARRUK, Muhammed O. The Structure and Performance of the Rice Marketing System in East Pakistan, Occasional Paper No. 31, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1970.

L'étude examine en détail les structures de production, de consommation, d'échanges interrégionaux, soit celles du marché du riz à tous les niveaux. Les fonctions de commercialisation effectuées tant au niveau individuel que gouvernemental sont analysées et évaluées. La méthode de transformation du paddy est étudiée d'une façon précise et est comparée aux autres méthodes d'un point de vue coûts/avantages. L'efficacité de la fixation des prix du système de commercialisation, qui est établie en fonction des différences spatiales et temporelles, ne fait pas cas des éléments oligopolistiques et révèle l'existence de marchés bien intégrés régionalement. (4)



- IC.2-8. GHATAK, Subrata. "Marketed Surplus in Indian Agriculture: Theory and Practice," Oxford Bulletin of Economics and Statistics (Oxford), Vol. 37, No. 2 (May 1975).

Les principaux buts de ce rapport sont : (1) de développer un modèle pour étudier la relation entre le surplus commercialisé et les termes d'échange entre l'agriculture et l'industrie; (2) de vérifier quelques-unes des propriétés du modèle à l'exemple de l'expérience d'un état indien (Punjab-Haryana); (3) de mettre en valeur quelques-unes des limites des prix agricoles concernant la formation d'un surplus agricole. (1)

- IC.2-9. GUZMAN, R.D. and Gonzales, F.H. "Production and Marketing of Sorghum in North and South Cotabato," Economic Research Journal (Manila), Vol. 20 (Dec. 73/Mar. 74).

Les objectifs de cette étude étaient : (1) évaluer les coûts de production du sorgho; (2) analyser le système de la commercialisation du sorgho et identifier les problèmes liés à cette commercialisation; (3) rechercher si oui ou non, il existe des marchés viables du sorgho dans le nord et le sud de Cotabato (Philippines). (5)

- IC.2-10. HURD, John. "Railways and the Expansion of Markets in India 1861-1921," Explorations in Economic History, Vol. 12 (1975).

- IC.2-11. INGRAM, James C. "Thailand's Rice Trade and the Allocation of Resources," The Economic Development of South-East Asia: Studies in Economic History and Political Economy. Edited by C.D. Cowan. London: Allen & Unwin Ltd., 1964.

L'auteur étudie comment, après 3 siècles de commerce intermittent, la Thaïlande est devenue fortement spécialisée dans l'exportation du riz à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Après avoir exploré l'évolution du volume, de la valeur et des destinations de ces exportations, l'auteur met l'accent sur la manière dont ont été allouées les ressources. Plusieurs points ressortent de cette analyse: le développement de la superficie consacrée au riz au détriment des autres cultures et la division raciale du travail, les thaïs étant incités à développer la culture du riz, les immigrants chinois formant le gros des ouvriers manuels et des commerçants. Quant au pouvoir d'achat de l'agriculteur, il apparaît, malgré le manque de données, qu'il a profité largement des termes d'échange favorables de 1860 jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci se sont renversés jusqu'à 1920 et sont, depuis lors, restés constants. Cette étude sur les structures commerciales du riz en Thaïlande et sur l'impact de celles-ci sur la société thaïlandaise repose sur une série de statistiques présentées dans cet article.

- IC.2-12. LELE, Uma J. Efficiency of Jowar Marketing: A Study of Regulated Markets in Western India. Ph. D. Dissertation, Cornell University, 1965.

Cette thèse examine les traits marquants du système de commercialisation (en Inde en particulier et dans les pays en voie de développement en général) et des mouvements régionaux et saisonniers des prix agricoles. Elle souligne l'importance d'étudier la structure commerciale actuelle avant toute proposition de changement. Cette étude met en doute l'importance d'éléments monopolisateurs généralement associés avec les structures commerciales traditionnelles dans des pays en voie de développement, et souligne le phénomène d'interprix. Il est également suggéré que les variations annuelles apparentes des prix saisonniers proviennent d'un changement de connaissance concernant les conditions commerciales qui s'offrent au commerçant. Les conclusions sont fondées sur une étude de vente en gros en Inde Occidentale. (3)

- IC.2-13. ----, Food Grain Marketing in India: Private Performance and Public Policy, Ithaca, N.Y.: Cornell University Press, 1971

Cette étude s'intéresse à la politique du gouvernement dans le domaine du développement agricole dans les pays sous-développés. Parmi les sujets traités on peut noter: l'importance et la nature des imperfections dans le système de commercialisation, la capacité du système existant de répondre à une expansion de la demande. En se concentrant sur la commercialisation du paddy, du riz, du blé et du "jowar", l'auteur analyse comment les pertes des stocks réduisent la production, la possibilité du commerce privé de s'adapter au changement rapide et soudain de l'offre et le degré de concurrence dans la commercialisation et la manufacture des produits agricoles. Les conclusions de cette très profonde étude sont basées sur les évidences statistiques qui se dégagent de l'analyse d'un échantillon comprenant un nombre élevé de marchés. (1)

- IC.2-14. ----, Working of Grain Markets in Selected States, India, 1955-56 to 1964-65. Occasional Paper No. 12, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1968.

Cette étude tente de présenter une généralisation des résultats obtenus par Lélé dans une étude plus récente sur les imperfections du système indien de commercialisation. L'étude examine les stéréotypes du système de commercialisation en Inde où existent des différences régionales et saisonnières des prix agricoles, provenant notamment de l'existence d'éléments de monopoles et de spéculations dans le monde. L'information rassemblée par des interviews officieuses fournit un nombre d'hypothèses assez contradictoires avec celles qui sont--généralement acceptées.

- IC.2-15. MALEK, Quazi M.A. "Rice Cultivation in Comilla Kotwali Thana: The Role of Cooperatives," The Bangladesh Development Studies (Dacca), Vol. 4 (July 1976).

Ce rapport présente données, méthodologie, analyses et résultats.

- IC.2-16. MELLOR, John. "Agricultural Product and Input Markets in South Asian Smallholder Agriculture." Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries. Edited by K. Anschel, R. Brannon and E. Smith. New York: Praeger, 1969.

Ce rapport décrit quelques-unes des principales caractéristiques structurelles du marché des produits et des intrants en Inde. Il analyse aussi les conditions théoriques favorables à l'organisation des coopératives et discute de leur rôle dans le système de commercialisation agricole. (4)

- IC.2-17. PARTADIREDDA, Atje. "The Marketing Margin for Rice," Bulletin of Indonesian Studies (Canberra), Vol. 71 (July 1971).

Les résultats des recherches suggèrent que la marge commercialisée fixée par Bulog comme prix plancher de détail pour le riz moulu est trop élevée. Ceci peut suggérer qu'un plus bas prix plancher pour le millet de riz serait suffisant. Une autre explication serait que l'engrais n'est pas assez subventionné.

- IC.2-18. PHILLIPS, Richard. Recommendations for Improving Philippine Grain Marketing and Price Stabilization Programs. Report No. 46. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1974.

Ce rapport examine le cadre de la gestion des céréales dans la société contemporaine des Philippines. Il analyse les fonctions, l'organisation, les élans et les capacités des Autorités Céréalières Nationales, fait des suggestions pour améliorer ces opérations, recommande un meilleur usage des informations et résume les priorités conseillées pour assurer un programme effectif de stabilisation des prix aux Philippines.

- IC.2-19. PHILLIPS, R. and Chung, Do Sup. Priorities for Improving Grain Marketing in Indonesia. Report No. 39, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, June 1973.

Ce rapport résume brièvement une étude des conditions actuelles du stockage, de la manutention et de la commercialisation du riz en Indonésie. Son principal objectif est de présenter les principaux traits des programmes prioritaires suggérés en vue de la mise en application des recommandations concernant la production du riz en Indonésie. Les priorités examinées sont: l'étude du potentiel de manutention et des facilités portuaires de stockage; l'équipement et les problèmes d'assistance technique en vue d'améliorer la manutention des céréales; les problèmes liés à l'administration et à la mise en place d'une politique nationale du riz qui soit efficace; les programmes de recherches et de divulgations des méthodes nouvelles.

- IC.2-20. QURESHI, Sarfraz Khan. "The Performance of Village Markets for Agricultural Produce: A Case Study of Pakistan," The Pakistan development Review (Islamabad), Vol. XIII, No.3 (Autumn, 1974).

Le Pakistan a développé un système de commercialisation villageois relativement compétitif pour les produits agricoles. Un changement en matière de commercialisation a eu lieu en 1947, suite aux réformes avancées introduites dans le système et aux améliorations des intrants qui ont accompagné le procédé de développement dans le pays.

- IC.2-21. RAO, C.H.H. "The Marketable Surplus Function for a Subsistence Crop, Comment One," The Economic Weekly, Vol. XVII (April 17 1965).

Ces commentaires concernent l'étude faite par Krishna dans la revue, The Economic Weekly, en Février 1965. Krishna avait trouvé que le surplus commercialisable apparaissait comme une fonction linéaire dans la plupart des échantillons étudiés. Ces résultats le conduisirent à douter de la validité de la théorie disant que l'augmentation de la production dans les petites fermes est censée aller totalement à la consommation, alors que celle des grandes fermes va probablement aux marchés. Rao discute de ces résultats et s'interroge sur leur applicabilité en ce qui concerne l'explication du comportement général des agriculteurs en matière de surplus commercial.

- IC.2-22. RUTTAN, Vernon. "Agricultural Products and Factor Markets in Southeast Asia," Economic Development and Cultural Change, Vol. 17, No. 4 (July 1969).

Ruttan fait ressortir l'importance croissante des circuits de commercialisation des produits alimentaires et de leur facteurs de production quand le processus de développement prend place, aussi bien que l'importance croissante des besoins en ressources requises par activités, aspects longtemps négligés par les modèles de croissance. Se basant sur un test empirique, il conclue que les marchés des produits sont relativement efficaces pour transmettre les informations sur les prix et les incitations aux producteurs et consommateurs, et que le pouvoir de l'homme moyen de modifier les prix est très limité. (4)

- IC.2-23. TIMMER, C. Peter. "A Model of Rice Marketing Margins in Indonesia," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 13, No. 2 (1974).

Le rapport de Timmer traite des problèmes de politique économique relatifs à l'importance de toutes les marges commerciales entre les prix mensuels du riz paddy au champ où il est récolté (dans les principales régions productrices d'Indonésie) et les prix de détail du riz broyé et de qualité moyenne dans ces mêmes régions. Deux modèles sont utilisés et les conclusions essentielles sont : (1) prix rural et prix urbain sont très étroitement liés pendant certaines périodes de l'année et probablement pas du tout en d'autres périodes; (2) l'infrastructure pour la commercialisation est vraisemblablement inadéquate; (3) la politique des prix du gouvernement est certainement très importante mais pas conséquente.

- IC.2-24. WORK, S.H. "Thailand: Case Study of a Developing Market System," Foreign Agriculture, Vol. II, No. 25 (June 22, 1964).

"Les difficultés du système de commercialisation baissent le revenu des agriculteurs; elles baissent aussi la valeur et le volume des exportations agricoles, sources importantes de devises de la plupart des nations sous-développées."

3. Etudes sur la Politique des Prix

- IC.3-1. ALAMGIR, Mohiuddin and Berlage, Lodewijk J.J.B. "Estimation of Income Elasticity of Demand for Foodgrain in Bangladesh from Cross-Section Data: A Skeptical View," Bangladesh Economic Review (Dacca), Vol. I, No. 4 (Oct. 1973).

Il est démontré dans ce rapport que les estimations des fonctions de demande obtenues à partir de ces trois échantillons sont de façon significative très différentes, si bien que leurs projections basées sur les résultats des données transversales (cross-section) pourraient être trompeuses... la seule et définitive conclusion qui pourrait être tirée de cette étude est que les échantillons disponibles ne font pas assez voir les coefficients de la fonction de demande pour les produits alimentaires du Bangladesh et, par voie de conséquence, l'élasticité du revenu. (1)

- IC.3-2. ----, "Foodgrain (Rice and Wheat) Demand, Import and Price Policy for Bangladesh," Bangladesh Economic Review (Dacca), Vol. I, No. 1 (January 1973).

Le but de ce rapport est triple: (1) fournir une analyse de la consommation des produits alimentaires du Bangladesh à partir des résultats d'une estimation de la demande sur une longue période...; (2) employer les fonctions de demande ainsi estimées pour projeter les besoins d'importation de grains sous différents régimes de production possibles; (3) les projections de demande, de production et d'importation sont employées pour tirer des indications sur les politiques de prix des grains en particulier, et sur la stabilité des prix en général. (1)

- IC.3-3. BARDHAN, Pranab and Bardhan, Kalpana. "Price Response of Marketed Surplus of Foodgrains - An Analysis of Indian Time-Series Data," Oxford Economic Papers (London), N.S. 23 (July 1971).

Les auteurs "construisent" premièrement une étude dans le temps des surplus commerciaux de céréales pour l'ensemble de l'Inde en se basant sur les données fournies par un recensement de la population et par des études par sondage sur la consommation par habitant, les données officielles sur

la production des céréales et sa distribution par le gouvernement; (ils) procèdent ensuite à l'estimation des élasticités-prix." Un modèle théorique est utilisé et est soutenu par l'analyse empirique. Les auteurs soulignent plusieurs critiques possibles de leurs estimations telles que la méconnaissance des stocks des commerçants, des stocks de fin d'année et l'utilisation de données qui ne sont pas toujours comparables.

- IC.3-4. BOSE, Swadesh R. "The Price Situation in Bangladesh - A Preliminary Analysis," The Bangladesh Economic Review (Dacca), Vol. I, No. 3 (July 1973)

L'auteur essaye de "vérifier les causes fondamentales de la montée en flèche des prix survenue après la libération" du Bangladesh. Pour ce faire, il procède à l'analyse systématique des prix après la libération comparés à l'année fiscale de base 1969-70. L'auteur a quatre objectifs : (1) montrer " l'étendue de la hausse des prix des principaux produits essentiels et du niveau des prix des produits d'usage courant pendant la période de libération de l'après-guerre"; (2) identifier "les causes principales soulignant la hausse des prix"; (3) analyser "la portée d'une réduction des prix"; et (4) indiquer "les mesures nécessaires pour la stabilisation ou la réduction des prix."

- IC.3-5. BROWN, C.P. "Rice Price Stabilization and Support in Malaysia," The Developing Economies (Tokyo), Vol. XI (June 1973)

Brown considère trois systèmes de contrôle des prix du riz administrés par le "National Padi and Rice Board" : stocks de sécurité, quotas d'importation (vis-à-vis de l'auto-suffisance) et les variations dans les tarifs. Il examine ensuite de plus près le problème de l'auto-suffisance avant de présenter deux modèles d'effet possible du contrôle des prix, l'un basé sur le passé et l'autre sur une projection dans l'avenir. Brown croit également que le mécanisme de contrôle en Malaisie devrait être simplifié, puis suggère des alternatives pouvant mener à une plus grande équité et efficacité dans la répartition des richesses.



- IC.3-6. CHAKRABARTI, Arup. "Fourth Plan and Price Policy," Economic Affairs (Calcutta), Vol. 12 (Nov. 1967).

L'auteur étudie les différents aspects qu'une politique des prix pourrait avoir dans le Quatrième Plan de l'Inde. Il discute des quelques aspects bénéfiques d'une politique conséquente des prix dans la stratégie du développement, comme le fait d'assurer la gestion d'une économie erratique et de surveiller les prix "de telle façon que les ressources peu abondantes soient, par ailleurs, rationnellement allouées." L'auteur examine divers rapports gouvernementaux ayant trait aux politiques des prix et suggère des domaines auxquels les planificateurs en matière de stratégie devraient apporter une attention toute particulière.

- IC.3-7. CUMMINGS, Ralph W. "Effectiveness of Pricing in an Indian Wheat Market: A Case Study of Khanna, Punjab," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 50, No. 3 (August 1968).

Un point important de la commercialisation des céréales en Inde concerne l'efficacité de la concurrence, mais il existe peu de recherches empiriques sur lesquelles baser une évaluation de cette question. Cet article analyse l'efficacité de la fixation des prix dans un marché de blé en gros privé au nord de l'Inde, en comparant la moyenne des différences de prix entre saisons et régions avec une estimation des coûts du stockage et du transport. Ces comparaisons montrent que la corrélation entre la moyenne des mouvements des prix et celle des différences de coût est raisonnablement proche. (2)

- IC.3-8. FALCON, Walter P. "Farmer Response to Price in a Subsistence Economy: The Case of West Pakistan," American Economic Review; Papers and Proceedings (Evanston, Ill.), Vol. 54 (May 1964).

Le but de ce rapport est d'examiner plus profondément et quantitativement la direction et l'ampleur des réactions aux prix antérieurs dans une économie à bas revenus. La thèse principale présentée est que les agriculteurs du Pakistan occidental se montrent sensibles aux stimulations par les prix et les revenus lorsqu'une occasion favorable leur est fournie. (1)

- IC.3-9. FORKER, O.D. Agricultural Price Policy in Turkey: A Collection of Works, Discussion Paper No. 2-3, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1971.

Ce rapport analyse la production de blé en Turquie afin d'essayer de prédire les tendances futures de la production. Le rapport essaye principalement de développer une base quantitative qui permette de juger si le niveau de production du blé de n'importe quelle année résulte de facteurs fortuits incontrôlés ou d'un changement radical qui aurait altéré, d'une manière significative, les conditions de la production.

- IC.3-10. GADGIL, D.R. "Price Policy for Foodgrains: Its Implications," The Economic Weekly (Bombay), Vol. 16 (Sept. 26, 1964).

Si un Etat se décide à fixer des prix avec la fermeté de les faire respecter, ces prix doivent tenir compte 1) des objectifs de toute politique de fixation des prix, 2) de la manière dont le marché réagira en présence des prix fixés, 3) des moyens et institutions que le Gouvernement possède pour imposer des prix fixés.

- IC.3-11. GOLDMAN, Richard H. "Seasonal Rice Prices in Indonesia, 1953-69; An Anticipatory Price Analysis," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 13, No. 2 (1974).

Cette étude examine en détail les données sur la production, selon les saisons de riz, au cours de la campagne agricole de 1953 à 1969. Une section, dans cette étude, présente des séries de prix et examine le problème de l'inflation. Une autre section considère une courbe normale des prix, selon les saisons, dans les marchés javanais et donne un aperçu détaillé de l'instabilité de ces prix. (5)

- IC.3-12. GOSWAMI, P.C. and Gogoi, J. "Effect of Price on Cultivation and Disposal of Paddy and Jute (A Case Study of Nowgong District in Assam)," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct./Dec. 1971).

S'appuyant sur leur analyse, Goswami et Gogoi concluent qu'à court terme les fluctuations des prix n'affectent pas les décisions des paysans d'augmenter ou de réduire la surface où ils cultivent et récoltent: les denrées principales, à moins qu'ils ne soient

certaines d'une tendance vers une hausse permanente parce que les prix de l'année précédente peuvent ne pas être les mêmes au moment de la moisson de l'année courante. Deuxièmement, les fermiers ne s'intéressent à la production de produits commercialisables qu'après avoir assuré leur provision en produits alimentaires. Troisièmement, cela présente peu d'intérêt pour les groupes de petits fermiers d'augmenter ou de réduire les surfaces cultivables des principales récoltes. (1)

- IC.3-13. HUSSAIN, Syed Mushtag. "A Note on Farmer Response to Price in East Pakistan," The Pakistan Development Review, Vol. IV (Spring 1964).

Le but de cet article est de fournir d'autres études supplémentaires sur l'élasticité-prix de l'offre de riz dans le Pakistan-Est. Le jute (textile de l'Inde) est également inclus.

- IC.3-14. JOHL, S.S.; George, M.V. and Singh, A.J. "Agricultural Prices in Punjab; A Policy Analysis," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 25 (Jan./Mar. 1970).

Les auteurs déclarent qu'il y a "un taux critique minimal de croissance dans l'agriculture en dessous duquel aucune économie ne peut croître à un taux désirable (planifié)." Et aussi qu'il est nécessaire d'avoir une politique positive des prix pour réaliser ce taux minimal de croissance dans l'agriculture. L'article préconise trois méthodes possibles de fixation des prix des produits agricoles : 1) coûts de production; 2) prix de contrôle; ou 3) prix de parité.

- IC.3-15. KAUL, S.N. "The New Wheat Policy," Margin, Quarterly Journal of the National Council of Applied Economic Research (New Delhi), Vol. 6 (July 1974).

Cet article critique le système d'acquisition du blé par le gouvernement et préconise qu'un prix de procurement soit accordé aux fermiers. Le gouvernement peut aussi, sans proférer de menaces, garantir les quantités destinées à la distribution publique. L'article souligne de même plusieurs problèmes résultant des buts contradictoires de la politique des prix. (5)

- IC.3-16. KAUL, J.L. and SIDHU, D.S. "Acreage Response to Prices for Major Crops in Punjab--An Econometric Study," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct./Dec. 1971).

"Cette étude essaie d'obtenir les meilleures estimations possibles quant à la réaction des fermiers du Punjab aux prix indiqués, c'est-à-dire la manière dont ceux-ci allouent la superficie cultivable au blé, au riz, au maïs, à l'arachide et au coton." La conclusion principale de cette étude est que, dans leurs prises de décision concernant l'allocation des superficies cultivées, les fermiers ne considèrent que les prix à la récolte et dédaignent les prix de vente en gros ou tout autre prix. La seconde conclusion est que la prise de décision des agriculteurs ne dépend pas seulement des prix passés mais aussi de leur variation. (1)

- IC.3-17. KHUSRO, Ali M. "Pricing of Food in India," Quarterly Journal of Economics (Cambridge, Mass), Vol. 81 (May 1967).

Cette étude traite de la politique des prix céréaliers en Inde, de l'élasticité de la demande et de la réponse de l'offre à cette politique. Contrairement à la croyance selon laquelle la réaction populaire aux mécanismes des prix est faible dans les économies peu monétisées et à bas niveaux de rendement et de commercialisation, l'exemple indien suppose une autre réalité. La nature de la demande, les fonctions de l'offre, la quantité du surplus commercialisé, et même l'existence d'intrants remplaçables semblent contribuer à assurer une élasticité de la demande par rapport aux prix. (1)

- IC.3-18. KRISHNA, Jai. "Rapporteur's Report on Agricultural Prices: Problems and Policies," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 26 (Oct.- Dec. 1971).

L'auteur fait la critique de plusieurs articles (Taylor, Chetty, Georges et Singh, etc.) ayant été soumis à la conférence - Prix Agricoles: Problèmes et Politiques. Il souligne qu' "avec l'adoption d'une nouvelle technologie, la fonction des intrants est devenue extrêmement importante dans l'agriculture indienne. Cependant, il semble qu'une attention insuffisante ait été accordée à l'étude des implications du changement des

prix d'intrants sur les décisions des fermiers, et encore moins à la recherche de plans appropriés pour la fixation des prix de ces intrants." Bien que ces articles soient supposés contribuer considérablement aux connaissances déjà acquises, Krishna souligne plusieurs autres sujets qu'il serait nécessaire d'approfondir. Entre autres: les effets d'un changement des prix sur la superficie cultivée et la production ainsi que la politique des prix des produits agricoles.

- IC.3-19. MATHUR, M.B. "A Study of Movement in Prices of Selected Items of Foodgrains and Industrial Materials in India, 1939 to 1967/68," Occasional Paper No. 13, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1968.

Mathur réunit une grande quantité de données relatives aux prix dans l'agriculture indienne et présente une analyse de ces données. Cette analyse couvre trois domaines: 1) le rôle des prix dans la détermination des revenus intersectoriels et des transferts de capitaux; 2) l'effet des prix et de leur relation sur la production agricole et sa commercialisation; 3) les facteurs affectant les prix urbains des produits agricoles.

- IC.3-20. MEARS, Leon A. and Anden, Teresa L. "Who Benefits from the Post-Harvest Rice Price Rise?," Philippine Review of Business and Economics (Diliman), Vol.7 (December 1970).

Dans cette étude, les auteurs analysent la validité de l'argument selon lequel l'agriculteur manque de crédits et est forcé de vendre sa production avant ou immédiatement après la récolte, période de bas prix, plutôt que de bénéficier des prix plus élevés offerts au cours de périodes plus éloignées. En vérifiant la validité de cet argument, les auteurs présentent leur étude sur les frais et coûts de stockage aux Philippines ainsi que les coûts d'opportunité correspondants et autres coûts dus aux risques. Ils débouchent sur la conclusion suivante: les fluctuations des prix offrent à l'astucieux commerçant des occasions rêvées de faire des profits, mais constituent cependant un risque trop grand à supporter pour l'agriculteur. L'article finit avec une présentation sommaire des implications de certaines politiques.

- IC.3-21. MEARS, Leon and Barker, Randolph. "Effects of Rice Price Policy on Growth of the Philippine Economy: An Analytical Framework," The Philippine Economic Journal (Manila), Vol. VII, No. 1 (First Semester, 1968)

Le but principal de ce rapport est d'examiner en détail les implications des politiques des prix du riz sur l'économie des Philippines - politiques établies par le gouvernement de ce pays. Spécifiquement, les auteurs examinent l'importance que revêt une politique des prix du riz pour le développement économique, en soulignant les relations entre l'offre et la demande avec prise en considération des élasticités. Les coûts au gouvernement des importations et des achats locaux, les gains et les pertes résultant des politiques actuelles des prix pour le consommateur et le producteur sont examinés. Les auteurs réclament une augmentation des importations afin d'atteindre le but visé qui est de maintenir un prix au détail plafond. Des prix plafonds plus élevés sont recommandés. (1)

- IC.3-22. MELLOR, John W. "Notes on Food Grain Prices, India, 1967-68 and 1968-69," Occasional Paper No.2, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1967.

Le rapport présente des commentaires et calculs basés sur le rapport précédent de Mellor "Déterminants des Prix des Céréales, Inde: de 1949-50 à 1963-64." Le rapport suggère plusieurs interprétations possibles expliquant la contradiction entre les prix rapportés et ceux estimés dans l'article de départ.

- IC.3-23. ----, "Note on Agricultural Price Policy: 1968 India Wheat Price Support", Occasional Paper No. 5, Cornell University, 1968.

- IC.3-24. MELLOR, J.W. and Dar, A.K. "Determinants and Development Implications of Foodgrain Prices in India, 1949-1964," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 50 No. 4 (1968)

Cet article examine l'évolution des prix des céréales en Inde. Les variations sont largement expliquées en mettant l'accent sur les modifications de l'écart existant entre l'offre et la demande des produits céréaliers et l'offre monétaire.

- IC.3-25. MISHRA, G.P. "Agricultural Price Inflation and Industrial Recession in India," Economic Affairs (Calcutta), Vol. 15 (April 1970).

La raison principale expliquant l'accroissement du taux déjà élevé de l'inflation des prix agricoles peut être attribuée à l'écart croissant entre le taux planifié de croissance de la production agricole et celui de la croissance de la demande. L'article propose des remèdes en mettant l'accent sur une expansion et une croissance simultanées de l'agriculture et de l'industrie.

- IC.3-26. MUBYARTO. "Rice Price, Marketing and Food Policy in Indonesia," Malayan Economic Review (Singapore), Vol. 13 (October 1968).

Le but de la politique du riz, suggéré ici, est de trouver un équilibre entre les intérêts des consommateurs et des producteurs de riz. A la longue, n'importe quelle politique du riz doit trouver et favoriser des incitations pour la production et des stimulants conduisant les consommateurs à diversifier la consommation alimentaire.

- IC.3-27. QURESHI, Sarfraz Khan. "Price Responsiveness of Marketed Surplus of Wheat in Pakistan," The Pakistan Development Review (Islamabad), Vol.13 (Summer, 1974).

Les résultats d'une étude menée au Pakistan montrent que le prix relativement élevé du blé incite le paysan à réduire la consommation familiale pour augmenter ses ventes. L'hypothèse d'un montant fixe de liquidité requis et d'une relation inverse entre prix et quantités vendues n'est pas confirmée dans le cas du Pakistan.

- IC.3-28. RAO, C.; Hanumantha, H and Subbarao, K. "Marketing of Rice in India: An Analysis of the Impact of Producer's Prices on Small Farmers," Indian Journal of Agricultural Economics (Bombay), Vol. 31 (April/June 1976).

Ce rapport traite des variations des prix dans l'espace, des variations saisonnières des prix et des variations des prix selon les dimensions des exploitations.

- IC.3-29. RAO, V.K.R.V. "Price Policy and Economic Development; with Special Reference to India," Economic Weekly (Bombay), Vol. 16 (Oct. 10, 1964).

Une politique des prix visant au développement économique doit tenir compte de trois éléments : a) contrôler le volume général de la dépense privée pour éviter que la demande n'exerce une pression trop forte sur les prix en présence d'une offre limitée; b) contrôler les prix des produits à des niveaux satisfaisants aussi bien pour les consommateurs que pour les producteurs; c) surveiller les prix relatifs en vue de canaliser les ressources disponibles vers la production locale des principaux biens et services conformément aux objectifs désirés. Une tentative est faite pour présenter clairement et en détail des mesures pouvant contribuer à la réalisation de ces 3 objectifs. (2)

- IC.3-30. REDDAWAY, W.B. "Pricing Policy for State Enterprises in Bangladesh," Bangladesh Development Studies (Dacca), Vol. 3 (Jan. 1975)

- IC.3-31. THINGALAYA, N.K. and Shetty, N.S. "Foodgrains Prices and Costs of Cultivation: Some Observations," Economic Weekly (Bombay), Vol. 17 (Sept. 25, 1965).

Ce rapport est un premier essai visant à analyser les relations entre prix et coûts de la production des céréales en se basant sur les données existantes, aussi maigres soient-elles. Le but visé est de dégager très approximativement ces relations sans pour autant dicter de politique économique définitive. (2)

- IC.3-32. TURVEY, Ralph and Cook, Eric. "Government Procurement and Price Support of Agricultural Commodities; A Case Study of Pakistan," Oxford Economic Papers (London), N.S. 28 (March 1976).

Les auteurs décrivent et évaluent le système commercial privé et public des céréales au Pakistan, en particulier la politique des prix planchers pratiquée par le gouvernement. Ils soulignent la nécessité d'y ajouter un prix plafond. En effet, les actions des commerçants privés sont déterminées par ce qu'ils attendent, entre autres choses de la politique du gouvernement; il est très important que celui-ci établisse une politique ouverte d'informations qui s'accorde avec les actions commerciales afin de coordonner les secteurs privés et publics.



D. Amérique Latine et Amérique Centrale

1. Travaux Généraux sur le Développement Agricole

- ID.1-1. FIGUEROA, Adolfo. "Agrarian Reforms in Latin America: A Framework and an Instrument of Rural Development," World Development, Vol. 5, Nos. 1 and 2 (Jan/Feb. 1977)

Les prix relatifs des produits agricoles peuvent influencer l'impact d'une réforme agraire. Un ensemble approprié de prix peut entraîner une augmentation substantielle de l'impact initial et limité d'une réforme agraire. Cependant, ces prix peuvent être en désaccord avec certaines priorités nationales et les plans de développement. En conclusion, des politiques complémentaires n'ont pas accompagné la nouvelle réforme agraire survenue au Pérou. De telles politiques complémentaires n'étaient pas non plus instaurées au Mexique après sa réforme agraire; la même chose s'applique au cas de la Bolivie.

- ID.1-2. KUNDU, A. "Rice in the British Caribbean Islands and British Guiana, 1950-1975," Social and Economic Studies (Jamaica), Vol. 13 (June 1964).

L'étude traite de l'offre et de la demande du riz dans les dix dernières années et de leurs tendances futures. L'auteur soutient que les îles des Caraïbes Britanniques ne perdent rien en commerçant avec la Guyanne Britannique. L'expansion de l'industrie agricole même au prix de coûts élevés, est vitale pour l'économie de la Guyanne Britannique puisque cette industrie, du fait qu'elle est à forte demande de main-d'oeuvre, peut fournir des emplois considérables.

- ID.1-3. LEURQUIN, Philippe P. "Rice in Colombia: A Case Study in Agricultural Development," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. VII, No. 2 (1967).

On décrit dans cette étude la troisième phase de la production colombienne de riz, soit celle de l'application massive d'intrants et de méthodes améliorées. Cette phase a suivi une période de reprise après la brusque hausse et le déclin de l'agriculture colombienne.

ID.1-4. TENDLER, Judith. Inter-Country Evaluation of Small Farmer Organizations (Final Report): Ecuador, Honduras.  
AID, Bureau for Latin America-Office of Development Programs, November 1976.

Ce rapport dégage les résultats et propose des recommandations en se fondant sur une étude de neuf programmes-A.I.D. portant sur l'organisation des petites exploitations agricoles en Equateur et dans le Honduras.

## 2. Etudes sur la Commercialisation

- ID.2-1. BORSORF, Roe and Heid, Walter G., Jr. An Assessment of Agricultural Marketing Needs of the Soybean and Grains Sector in Ecuador, Report No. 58, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1976.

L'objet de cette étude est d'exposer les structures commerciales du soja et d'autres céréales en Equateur et de faire des recommandations au sujet de la production, du traitement et de la commercialisation. (1)

- ID.2-2. FLETSCHNER, Carlos. Structural Patterns in the Marketing of Selected Agricultural Products in Chile: The Position of Small and Large Growers, Research Paper No. 42, Land Tenure Center, University of Wisconsin, 1971.

Cette étude analyse le comportement des producteurs, grands et petits, face au marché, ainsi que les différents environnements dans lesquels ils opèrent lors de la vente de leurs produits. En particulier, l'étude essaye aussi de vérifier la validité de certaines hypothèses. En vue de fournir des détails plus précis, l'étude examine la structure des marchés de certains produits agricoles sélectionnés et considère les différences géographiques et économiques. De même, l'étude présente une explication quant aux problèmes commerciaux les plus importants auxquels doivent faire face les producteurs de chaque région. L'étude analyse aussi les obstacles administratifs et institutionnels aux transactions commerciales de chaque groupe. (1)

- ID.2-3. HARRISON, Kelly; Henley, Donald; Riley, Harold; Shaffer, James. Improving Food Marketing Systems in Developing Countries: Experiences from Latin America, Research Report No. 6, (Marketing in Developing Communities Series), Latin American Studies Center, Michigan State University, 1974.

En présentant une nouvelle méthode de diagnostic et d'analyse du système de commercialisation pour une meilleure planification, cette publication est destinée, avant tout, à aider et à simplifier la tâche aux spécialistes confrontés avec les difficultés d'augmentation de la production agricole et d'amélioration des

systèmes de distribution dans les pays en voie de développement. Le rapport tire des leçons d'une expérience vieille de 10 ans vécue en Amérique Latine par les auteurs. Les observations sur la relation entre production alimentaire et environnement économique et social sont décrites. Une analyse comparative de la distribution des produits alimentaires en milieu urbain est présentée.

- ID.2-4. RILEY, Harold; Harrison, Kelly; et al. Market Coordination in the Development of the Cauca Valley Region--Colombia, Research Report No. 5, (Marketing in Developing Communities Series), Latin American Studies Center, Michigan State University, 1974.

"Ce résumé présente les principaux points se dégageant de 16 études techniques et les intègre dans un diagnostic général du système actuel de commercialisation. Dans chacune des 8 sections du rapport, il y a des recommandations spéciales découlant du diagnostic. Le dernier chapitre traite des problèmes de mise en oeuvre des politiques économiques et des stratégies." (1)

- ID.2-5. SLATER, Charles. Market Processes in La Paz, Bolivia, Research Report No. 3, (Marketing in Developing Communities Series), Latin American Studies Center, Michigan State University, 1969.

Cette étude analyse les processus internes du marché alimentaire urbain de La Paz et de quelques autres marchés alimentaires servant de relais-entrepôts au marché de la capitale. Des enquêtes furent entreprises afin d'étudier le consommateur et ses caractéristiques, la vente au détail, en gros, et le système de transport de La Paz. Cette étude prenait aussi en considération les paysans, les intermédiaires agricoles et les foires rurales. Une série de propositions concernant les différentes étapes du système de commercialisation urbain rural à La Paz conclue cette étude. (4)

- ID.2-6. SLATER, Charles, et al. Market Processes in the Recife Area of Northeast Brazil, Research Report No. 2, (Marketing in Developing Communities Series), Latin American Studies Center, Michigan State University, 1969.

Cette étude est fondée sur des recherches approfondies décrivant le système de commercialisation liant la région urbaine de Recife et les régions rurales du Nord-Est du Brésil. Elle comprend une analyse détaillée des consommateurs urbains, du commerce de détail et du commerce de gros des denrées alimentaires à Recife, des procédés de production, de la commercialisation des facteurs de production et du système de commercialisation des cinq principales denrées agricoles. (4)

- ID.2-7. SMITH, Carol A. "Market Articulation and Economic Stratification in Western Guatemala," Food Research Institute Studies (Stanford), Vol. 11, No. 21 (1972).

Des données sont utilisées pour montrer que la stratification économique au Guatemala dépend des types de régions et est influencée par les voies d'accès aux marchés. Cette analyse suggère que le système de commercialisation existant aide à maintenir et à créer des disparités trop importantes dans la distribution du revenu entre différents groupes de la population composant un système social.

- ID.2-8. SMITH, Gordon. "Marketing and Economic Development: A Brazilian Case Study," Paper No. 26, Program of Development Studies, Rice University (Houston, Texas), 1972.

Les changements du système de commercialisation au Brésil découlent directement des adaptations aux améliorations presque inévitables, des facteurs de production pendant la croissance économique. La croissance devrait réduire les coûts de commercialisation et, dans le cas du riz brésilien, ces réductions ont été substantielles.

- ID.2-9. SMITH, Vernon. "Marketing Agricultural Commodities in Pichincha Province, Ecuador," Geographical Review, Vol. 65 (July 1975).

"Ce rapport explique les procédés et les circuits à travers lesquels les denrées sont échangées entre les agriculteurs et les consommateurs urbains à Quito, Equateur." L'auteur conclut que les intermédiaires accaparent une proportion importante de la valeur de la production, ce qui ralentit l'incitation à l'accroissement de la productivité chez les agriculteurs. Les propriétaires des grandes exploitations peuvent, cependant, se passer des services des intermédiaires. En réformant le système, les bénéfices des producteurs pourraient être plus élevés tout en maintenant en diminuant les prix au consommateur.

- ID.2-10. SORENSON, L. Orlo. Observations and Recommendations Concerning the Corn Marketing System in Guatemala, Report No. 13, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1969.

Ce rapport contient un aperçu du système de commercialisation au Guatemala avec une série de recommandations pour l'améliorer.

- ID.2-11. SORENSON, L. Orlo and Chung, Do Sup. Grain Marketing and Market System Development in Haiti, Report No. 43, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1973.

Ce rapport contient un aperçu de l'organisation du marché et des installations commerciales à Haiti, ainsi qu'une série de recommandations en vue d'un programme pour améliorer la commercialisation des céréales dans le pays.

- ID.2-12. WEBER, Michael T. An Analysis of Rural Food Distribution in Costa Rica, Ph.D. Dissertation, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, 1976.

Une revue d'un Institut de développement d'un pays (I.F.A.M.) et une certaine agence gouvernementale de crédit et d'étude des projets ont conclu que l'I.F.A.M. doit développer les capacités analytiques des méthodes d'étude des projets, et faire davantage attention à la viabilité économique, financière et administrative des projets étudiés. (3)

### 3. Etudes sur la Politique des Prix

- ID.3-1. ECHEVERRIA, R.P. "A Note on Distribution Effects of Chilean Agriculture Price Policies," Occasional Paper No. 15, Department of Agricultural Economics, Cornell University, 1969.

Cet article examine les transferts de revenu résultant des changements dans le système des prix. L'auteur conclut que: (1) les différents groupes appartenant à la même activité sont affectés différemment par les changements survenant dans le système des prix; (2) il est nécessaire de garder une bonne proportion entre l'ampleur du transfert et le revenu total produit par chaque groupe dans une analyse des transferts du revenu; et (3) il est très important de considérer tous les prix de l'économie dans une telle analyse.

- ID.3-2. HUSSAIN, Sayed Mushtag. "Price Incentives for the Production of High-Yielding Mexican Varieties of Wheat," The Pakistan Development Review (Karachi), Vol. 10 (Winter 1970).

Le rapport décrit le plan et fournit des informations sur la conduite des producteurs de blé d'après une étude faite au Mexique, et considère les questions d'incitation par les prix nécessaires à l'adoption de la variété mexicaine de blé, suggère celles sur l'opportunité de produire des semences à rendement élevé pour l'exportation, enfin le rapport fournit un résumé des résultats et des conclusions (1).

- ID.3-3. -----, "Price Incentives for the Production of High-Yielding Mexican Varieties of Wheat: A Rejoinder," The Pakistan Development Review (Karachi), Vol. 12, No. 2 (Summer 1973).

En réponse à Monsieur Sarfraz Khan Qureshi, l'auteur écrit que: (1) le prix du blé dépend du choix entre les variétés locales et les variétés mexicaines; (2) les mesures théoriques et empiriques donnent des résultats similaires.

- ID.3-4. MERRILL, William C. "Setting the Price of Peruvian Rice," Journal of Farm Economics (Menasha, Wisconsin), Vol. 49 (May 1967).

Le gouvernement péruvien achète et vend, actuellement, la plus grande partie du riz local et du riz importé. Les buts principaux de sa vente en gros sont de maintenir des prix élevés aux producteurs locaux et en même temps des prix bas pour les consommateurs, de balancer ses opérations de vente et de réduire les importations de riz. Les contradictions de ces buts sont illustrées par des graphiques à courbes "iso-profit" et "iso-import". (2)

- ID.3-5. THIRSK, Wayne R. "Price Policy and Agricultural Development in Ecuador," Paper No. 76, Program of Development Studies, Rice University (Houston, Texas), 1976.

Trois éléments expliquant les médiocres résultats de l'agriculture de l'Equateur sont: (1) la fixation des prix de nombreux produits agricoles à des niveaux nettement inférieurs à ceux des prix mondiaux; (2) les puissantes incitations visant à développer les industries de substitution d'importation et l'incapacité d'ajuster le système des tarifs en tenant compte du surplus de main-d'oeuvre. Ce rapport examine la nature et l'importance de la distorsion des prix qui en résultent. Il y est conclu que la structure actuelle des prix ne permet pas une grande et meilleure efficacité dans la production et encore moins une meilleure répartition du revenu.



## II. STOCKAGE

- II.1. ACKELS, A.A., and Pedersen, John. Review of Grain Storage, Handling and Distribution - Morocco 1969. Report No. 10. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1969.

Ce rapport expose les conclusions de l'équipe de Kansas State, leurs recommandations en vue de résoudre certains problèmes ainsi que leurs suggestions quant au travail supplémentaire nécessaire pour aboutir à des plans d'action économiques. (2)

- II.2. BAILEY, J.E., "Whole Grain Storage," Storage of Cereal Grains and their Products. Edited by Clyde M. Christensen. St. Paul, MN: American Association of Cereal Chemists, 1974.

C'est une discussion sur la technique de stockage des céréales. L'auteur considère des sujets tels que les types d'installations de stockage, les besoins structuraux des entrepôts, l'équipement du traitement des céréales et la qualité de la préservation offerte par ces entrepôts.

- II.3. BARRE, H.J., and Wimberly, James E. "Storage of Food Grains in South Asia," Technos (Fort Collins, Colo.), Oct./Dec., 1975.

Les auteurs présentent la situation du stockage des céréales dans les pays en voie de développement et suggèrent d'autres solutions économiques. (5)

- II.4. BHATNAGAR, A.P., "Considerations for Grain Storage," Bulletin of Grain Technology, Vol. IX, No. 2, (June 1971).

Un système national de stockage de céréales devrait commencer par la construction d'entrepôts intégrés à tous niveaux; ce qu'on entend par "entrepôts à plusieurs niveaux" est expliqué. La détermination des capacités des entrepôts régionaux est fondée sur les besoins de réserve en alimentation comme en semences. Leur emplacement étant établi par programmation linéaire à tous les niveaux de stockage, il y est fait cas des considérations économiques.

- II.5. CASWELL, G.H., "Grain Storage Problems in Nigeria," Samaru Agricultural Newsletter, vol. 17, no. 1 (Feb. 1975).

L'auteur soutient que les méthodes traditionnelles de stockage sont inappropriées pour répondre aux besoins alimentaires contemporains. Il suggère un plan pour satisfaire ces besoins au plus grand bénéfice des Nigériens.

- II.6. CHUNG, Do Sup. Observations and Review of Regional Grain Storage and Purchasing Facilities in Guatemala. Report No. 27. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, Sept. 1971.

L'auteur présente quelques-unes des installations de stockage actuelles et des centres d'achat appartenant à l'I.N.D.E.C.A. (Institut National de Commercialisation Agricole), passe en revue les divers plans et rapports gouvernementaux et, enfin, fait certaines suggestions pour que ces opérations soient améliorées. (1)

- II.7. CHUNG, Do Sup. Review of On-Farm Grain Storage in Tanzania. Report No. 49. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1975.

Ce rapport passe en revue la production des céréales, les structures agricoles, les échanges céréaliers extérieurs, les conditions du stockage céréalier dans les fermes, les causes et l'étendue des pertes de ces céréales, les études et les programmes actuels et passés sur le stockage dans les exploitations, l'action gouvernementale, les institutions et finalement les recommandations en vue d'améliorer ces conditions de stockage en Tanzanie. (1)

- II.8. DARLING, H.S. Storage of Food Grains in the Sudan. Khartoum: Philosophical Society of the Sudan, 1954.

Dans le nord du Soudan, l'existence d'une large population urbaine vivant sur une production agricole restreinte implique que la région consomme plus qu'elle ne produit. Les durées de stockage sont donc courtes. Le problème du stockage alimentaire est d'autant moins important que le climat est sec, ce qui minimise les pertes causées par les insectes et les micro-organismes. Le stockage Mastaba est présenté. Dans le Soudan central de larges surplus alimentaires sont produits. Les difficultés de transport rendent impossible leur distribution rapide. Les surplus sont donc généralement stockés dans la région même. Le stockage du mil dura

est présenté avec une certaine précision. On espère que les grains mélangés avec de l'hexachloride de Benzène et emmagasinés en grosses quantités dans des entrepôts creusés mécaniquement peuvent être conservés pendant 4 ans et que le taux de perte ne dépassera pas 2% du poids total. Dans le sud du Soudan, la chaleur et l'humidité rendent difficile le stockage des cultures vivrières pour plus de quelques mois; ce qui retarde le développement de la région. Les problèmes y sont discutés et un plan concernant les mesures entreprises actuellement dans le but de stocker de la façon la plus sûre les céréales dans la région pour au moins 2 ans y est également mentionné. (1)

- II.9. Giles, P.H. "The Storage of Cereals by Farmers in Northern Nigeria," Sumaru Research Bulletin, No. 42, Ahmadu Bello University (Zaria, Nigeria), Institute for Agricultural Research, 1965.

Les résultats de cette étude montrent que les agriculteurs emploient des méthodes extrêmement variées pour la moisson, le traitement avant stockage et le stockage des principales récoltes de céréales au Nord du Nigéria. Les principaux facteurs déterminants sont le climat, la tradition et l'adaptation à l'environnement. On estime que 4% de la récolte totale de sorgho et de mil est perdu chaque année à cause des insectes. Il est apparu que les températures des greniers à grains ne sont pas assez élevées pour éviter l'invasion des insectes. De ce fait, l'accroissement de la pluviosité réduit les possibilités de stockage à long terme et sans dommage.

- II.10. GORMELY, Patrick; Keck, Martin; and Ackels, A.A. Review of Grain Storage, Handling, Processing and Distribution Problems and Proposals in the Republic of Korea, Report No. 6. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1968.

Ce rapport est le point final de l'étude consacrée aux problèmes de ravitaillement céréalier en Corée (de la ferme et du port jusqu'au marché). Des chiffres bruts ainsi que leur analyse et certaines recommandations sont ainsi présentés.

- II.11. GUGGENHEIM, Hans. Traditional and Modern Techniques in Grain Storage and Transportation: Problems and Solutions for Operation Mils. Report to A.I.D., (Bamako, Mali), Jan. 15, 1977.

Importante étude des méthodes traditionnelles de stockage au Mali, avec estimations des pertes.

- II.12. HAYS, H.M. "The Marketing and Storage of Foodgrains in Northern Nigeria." Samaru Miscellaneous Paper No. 50, Ahmadu Bello University, (Zaria, Nigeria), Institute for Agricultural Research, 1975.

L'objet de cet article est d'effectuer une recherche détaillée sur l'étendue et sur la nature des imperfections du système traditionnel de commercialisation de mil et de sorgho, à chaque étape de la distribution, soit du fermier au consommateur. Une attention particulière est accordée à la définition du système traditionnel de commercialisation, à l'évaluation de ses performances et à ses moyens d'améliorer le système. Les objectifs de cette étude sont de présenter l'organisation commerciale traditionnelle de mil et de sorgho, d'examiner les structures commerciales, les types et formes de comportement des vendeurs et des consommateurs ainsi que les conclusions qui s'en dégagent afin d'apporter, à la lumière de ces dernières, suggestions et recommandations en vue d'une plus grande efficacité des mesures tant opérationnelles que monétaires. L'étude examine en détail la structure commerciale dans une région du nord du Nigéria. L'efficacité de la fixation des prix dans le système de commercialisation est considérée dans l'étude des prix provenant de 15 emplacements choisis dans 4 états situés au nord du Niger. (1)

- II.13. HAYS, H.M. "Storage of Cereal Grains in 3 villages of Zaria Province, Northern Nigeria." Savanna. V. 4, No. 2. (December 1975).

Cette étude sur le stockage des deux plus importantes céréales au Nigéria examine les pratiques de stockage de 54 fermiers habitant 3 villages de la province de Zaria située au centre du nord du pays. Les genres de structure utilisés sont décrits de façon à illustrer leur efficacité. Etant donné la situation actuelle du stockage pour le mil et le sorgho, les possibilités d'amélioration et d'implantation de meilleures structures semblent être limitées par le haut niveau actuel d'efficacité et par le bas niveau des coûts du stockage utilisant le Rumbu. Il y a quand même des chances de réduire les pertes de stockage grâce à une adoption plus générale des méthodes actuelles et à un meilleur usage des insecticides. (2)

- II.14. HERNANDEZ, Xolocotzi, "Maize Granaries in Mexico," Harvard University Botanical Museum Leaflets, V. 13, No. 7 (1969).

L'auteur décrit le développement historique des greniers de maïs au Mexique depuis l'époque précédant la conquête jusqu'à présent.

- II.15. HOLMES, Elwyn S., Farm Storage and Handling of Rice, Corn and Soybeans in the Guayas River Basin of Ecuador. Report No. 52, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, Manhattan, Ks., 1975.

L'objet de cette étude est 1) de présenter le stockage fermier, le traitement du riz, du maïs, du soja dans le bassin de la rivière Guayas en Equateur ainsi que de faire certaines recommandations en vue d'améliorer l'efficacité des installations existantes, 2) de déterminer les besoins de formation du personnel, 3) d'explorer les types de recherche qui pourraient être conduites concernant le stockage dans les fermes et les coopératives et 4) de recommander des méthodes pour préserver la qualité des céréales stockées. (1)

- II.16. HUYSMANS, A.A.C., "Storage of Foodgrains - Problems and Prospects," Bulletin of Grain Technology, Vol. VIII, No. 3, (Sept., 1970).

L'Inde étant le point de référence, l'auteur considère le rôle du stockage et ses problèmes, les problèmes issus des rongeurs et des insectes ainsi que la manière de les résoudre, et enfin les perspectives d'amélioration du stockage céréalier.

- II.17. KRISHNAMURTHY, K., "Improvement of Storage of Foodgrains and Commercial Crops in Nigeria," Bulletin of Grain Technology (India Grain Storage Institute, Hapur), Vol. IX, No. 1, (March, 1971).

L'auteur expose les fonctions et les efforts de diverses agences subventionnées par le gouvernement, et des unités administratives responsables du stockage des céréales et des cultures commerciales au Nigéria.

- II.18. KRISHNAMURTHY, K., "Marketing and Storage of Grains in Cyprus," Bulletin of Grain Technology (India Grain Storage Institute, Hapur), Vol. VIII, Nos. 1 and 2, (March-June, 1970).

Chypre a la volonté d'augmenter le rendement de la culture céréalière afin de satisfaire les besoins de la population et le développement d'un trafic touristique croissant et d'une industrie de bétail en voie d'expansion. Des silos du type ctesiphon ont connu une large publicité. L'étude de ces structures chypriotes servira de guide à ceux qui sont intéressés par de telles structures de stockage. La politique progressiste du gouvernement, les importantes actions de commercialisation et de stockage de la Commission Céréalière ainsi que les recherches effectuées par l'Institut de Recherches Agricoles et le Département de l'Agriculture permettront au pays de se suffire en céréales tout en donnant aux opérations après la récolte des bases modernes et scientifiques. (1)

- II.19. -----, "Marketing and Storing of Food Grains in Kenya," Bulletin of Grain Technology (India Grain Storage Institute, Hapur), Vol. VIII, No. 3 (Sept. 1970).

Les laboratoires agricoles nationaux à Nairobi travaillent en collaboration avec divers comités gouvernementaux dans le domaine de la recherche, de la démonstration et de l'extension de plusieurs aspects du stockage en étude et en usage actuellement. Ceci inclut des huttes, des silos à petite échelle, des silos de stockage moderne, des entrepôts à ciel ouvert et des silos Waller. Cet article concerne aussi la protection contre les insectes. Selon l'auteur, avec l'établissement de comités de produits et la modernisation du traitement et du stockage des céréales en fonction des besoins, le Kenya a placé le commerce céréalier sur une voie saine.

- II.20. LOPEZ, César O., Rapport sur la Possibilité de Construire des Silos Souterrains Hermétiques dans la République de Mauritanie.....No publisher given (Sept. 1971).

L'auteur évalue un système d'emmagasiner du sorgho: silos hermétiques souterrains. L'auteur les étudie en Argentine et, par suite, il recommande la construction de ces silos en Mauritanie, explique leurs objectifs, donne une estimation d'exploitation sur trois ans et leurs spécifications techniques.

- II.21. McCOY, John H., and Tolle, Dwight S. Implementation of Grain Storage Operations, Marketing Services and Price Stabilization Program for the Government of Honduras. Report No. 8, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1968.

Cette étude a été effectuée pour aider (a) à l'élaboration des recommandations pour la formation du personnel affecté aux opérations de stockage et de commercialisation des céréales, (b) le gouvernement d'Honduras à développer un plan pour l'usage de céréales, la commercialisation de celles-ci et la stabilisation de leurs prix, et (c) à l'élaboration de recommandations générales pour une gestion et un fonctionnement plus efficaces des systèmes de stockage et de commercialisation céréalières proposés. (1)

- II.22. MPHURU, A.N. Losses Which Occur During the Harvesting and Storage of Grains: A Bibliography, Special Report No. 4, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, July 1976.

Cette bibliographie est conçue pour rassembler en un volume ce qui a été publié ou rapporté à propos des pertes en céréales stockées, ainsi que des évaluations et des détections des dégâts. Elle est divisée en 4 parties. La première se rapporte aux infections internes et aux procédés de détection. La seconde se rapporte aux pertes causées par les insectes, les rongeurs et les oiseaux. La troisième à celles ayant eu lieu au cours de la récolte, du traitement et de la transformation et la dernière partie traite du degré de nutrition et des pertes pendant la répartition des fongicides et de la germination. (1)

- II.23. PEDERSEN, John R. Status of Grain Storage in Developing Countries. Special Report No. 3, Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, Oct. 1974 (revised July 1975).

L'objet de cet article est de signaler la situation générale actuelle du stockage céréalière dans les pays en voie de développement; 2 buts sont visés. Le premier est de rassembler autant de données que possible sur la capacité, la location et le type de stockage céréalière disponible actuellement dans les pays en voie de développement à travers le monde. Le deuxième est de considérer les conditions de stockage, les problèmes et les obstacles au progrès. Cet article ne présente pas un catalogue complet de toutes les

installations de stockage existantes. Par contre, les données rapportées dans cet exposé ont été essentiellement obtenues à partir de rapports, d'études et d'articles traitant divers aspects du stockage céréalier dans les pays en voie de développement. (1)

- II.24. PFOST, Harry; Hugo, Cornelius; and Jack, Donald S. Assessment of Grain Storage and Marketing Facilities in the Dominican Republic. Report No. 57, Kansas State University, Food and Feed Grain Institute, 1976.

L'équipe du KSU étudie certains problèmes relatifs à la commercialisation des céréales dans la République Dominicaine. Les installations de stockage et de manutention des céréales ont été passées en revue par l'équipe qui recommanda d'effectuer une étude de factabilité, de façon à déterminer l'utilité d'un nouveau centre de commercialisation agricole.

- II.25. PFOST, Harry B., and Niernberger, Floyd F. Study of Grain Storage and Marketing in Bolivia. Report No. 42. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1973.

Ce rapport est le résultat d'une étude consacrée à certains des problèmes de stockage et de commercialisation du blé en Bolivie. Certaines recommandations en vue d'un système plus coordonné de la commercialisation sont présentées.

- II.26. PHILLIPS, Richard. Needs and Opportunities for Improved Grain Marketing in Panama: Executive Digest. Report No. 36. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1973.

L'objet de cette étude est d'identifier certains des principaux besoins et possibilités à long terme pour l'amélioration de la commercialisation des céréales à Panama, ceci dans le contexte même d'un développement équilibré de tout le secteur agricole du pays. Certains des objectifs spécifiques sont les suivants: (1) l'identification des structures de la demande prévue pour les céréales et autres produits à grains; (2) les prévisions quant au développement de la production céréalière (potentielle) par province; (3) les prévisions quant au développement du volume commercialisé et du système de distribution; (4) l'identification des améliorations nécessaires dans les conditions de commercialisation et de traitement actuelles; (5) l'évaluation des politiques des prix céréaliers et des



programmes de support des prix en ce qui concerne leurs effets sur les producteurs, les intermédiaires et les consommateurs; (6) l'identification des besoins essentiels pour le support des services de commercialisation. (1)

- II.27. PHILLIPS, Richard and Pfof, Harry B., Observations and Recommendations for Improving Grain Storage and Marketing in Colombia, Report No. 20. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1970.

Cette étude a été préparée pour examiner la conception et le fonctionnement des silos modernes céréaliers, pour suggérer des moyens d'amélioration et enfin pour conduire un séminaire pour les responsables du fonctionnement et de la gestion de ces silos. (1)

- II.28. PHILLIPS, Pfof, H.B.; Chung, D.; and Pedersen, J.R. Review of Economic and Engineering Study Rice Storage, Handling and Marketing. The Republic of Indonesia. Report No. 35. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1973.

Les auteurs présentent une réaction générale favorable au rapport des ingénieurs et commentent les recommandations principales du rapport.

- II.29. PINGALE, S.V. Storage Facilities. Food Grain Technologists' Research Association of India, New Delhi, 1970 .

Ce rapport étudie les différentes structures utilisables en matière d'installations de stockage en Inde. Ce rapport couvre en fait toutes les facettes du stockage.

- II.30. RADETZKI, Marian, "The Swedish Grain Storage Venture in Tanzania: A Micro Evaluation." Seminar Papers, Institute for International Economic Studies, University of Stockholm, May, 1961.

Ce rapport concerne les transferts de l'aide suédoise vers le Kenya et la Tanzanie. Après avoir analysé les plus importantes contraintes au développement dans les deux pays et fait une enquête sur leur réception d'aide internationale, ce rapport entreprend une évaluation critique de la tentative globale concernant l'aide à l'étranger. Le rapport se termine avec quelques micro-études des projets suédois individuels.

- II.31. RAMASAVIAN, T.; Krishnamurthy, K.; and Pingale, S.V. "Studies on Preservation of Food Grains in Local Storage: Part II- Storage of Grain in Villages Near Hapur," Bulletin of Grain Technology (India Grain Storage Institute, Hapur), Vol. VI, No. 2 (June 1968).

Des recherches effectuées dans certains villages de l'Uttar Pradesh occidental, en vue de comprendre en détail les pratiques de stockage et les problèmes prédominants de la région, ont révélé qu'une variété de types de stockage interne était utilisée pour la préservation des céréales, mais qu'aucun ne satisfaisait les conditions d'un stockage idéal. Il semble ainsi nécessaire d'implanter de bonnes structures de stockage tout en développant les pratiques de désinfection dans les structures existantes afin de pouvoir préserver les céréales dans les régions rurales. (2)

- II.32. RUNCIMAN, A. M., "What We Need in International Farm Policy." Grain Storage: Part of a System, Sinha, R.N., and Muir, W.E., eds; Westport, Ct., Avi Publishing Co., 1973.

Les surplus de grain continueront probablement à poser un problème dans les années 70, suite à la baisse des prix. Les causes principales en sont (a) l'absence de plans coordonnés de la part des pays développés pour limiter la production et la fonction des termes d'échange, et (b) le fait que les difficultés de transport et de commercialisation aient forcé la vente des surplus de grains des pays en voie de développement sur le marché mondial. Tant dans les pays développés qu'en voie de développement, les petits fermiers y perdent. Des accords multilatéraux entre pays développés établissant des plans pour développer la production, en fonction des termes d'échange, permettront aux pays de baisser proportionnellement leurs prix de soutien-stimulateurs. Les pays en voie de développement ont besoin d'assistance (et surtout ceux qui ont lancé la révolution verte) en vue de créer de meilleures installations de stockage et de transport, conditions préalables à la réussite des accords internationaux pour ces produits. (2)

- II.33. SARID, J.N. and Krishnamurthy, K., "Protection of Marketable Grain," Bulletin of Grain Technology (India Grain Storage Institute, Hapur), Vol. VI, No. 1 (March 1968).

Les auteurs décrivent certains des problèmes de stockage céréalier en Inde et suggèrent un plan général pour en améliorer les installations.

- II.34. SORENSON, L., and Do Sup Chung. Bangladesh Food Grain Storage and Stock Management Study. Report No. 59. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1976.

"L'objet de cette étude est de rassembler des informations et de développer des plans de travail détaillés pour une étude sur le stockage dans le cadre d'une politique céréalière plus réaliste et d'un programme de gestion au Bangladesh." (1)

- II.35. SPENCER, William P.; Pfost, Donald L.; and Pedersen, John R. Recommendations for Grain Storage and Preservation in Senegal. Report No. 54. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1975.

Ce rapport porte sur le stockage et le système de commercialisation des céréales au Sénégal. Une attention particulière a été prêtée aux besoins en installations de stockage pour pouvoir maintenir une réserve suffisante de céréales, et développer un programme éducatif de propagation du stockage et de préservation des grains. (1)

- II.36. TEUTEM, Onno van, "National Food Grain Stock Policies in Developing Countries in the Context of World Food Security," FAO Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 24, No. 10 (Oct. 1975).

A la lumière des divers problèmes de politique qui ont été posés à la conférence mondiale de produits alimentaires en 1974 au sujet du stockage céréalière, l'auteur considère certaines actions ayant été ou pouvant être prises pour assurer un ravitaillement adéquat en céréales. Les sujets principaux considérés sont 1) les stocks céréalières nationaux et internationaux; 2) l'assistance de la FAO; 3) les résultats des recherches initiales de la FAO et 4) des actions pour renforcer les politiques nationales et les stocks alimentaires. L'auteur en conclut qu'il y a encore beaucoup à accomplir en termes de formulations politiques et d'applications.

- II.37. TOLLE, Dwight I. Cereal and Dry Edible Bean Marketing and Warehousing in the States of Piaua and Paraiba, Brazil. Report No. 17. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1970.

L'auteur étudie les problèmes de stockage liés aux livraisons alimentaires de P.L. 480, et suggère certaines recommandations quant au traitement et aux fonctions de commercialisation des céréales et d'autres fèves comestibles dans ces états brésiliens.

II.38. UNITED NATIONS, Food and Agricultural Organization. National Food Reserve Policies in Underdeveloped Countries. FAO Commodity Policy Studies No. 11 (Rome, 1958).

Le rapport a deux buts. Le premier est de fournir des informations pratiques aux gouvernements, surtout à ceux des pays en voie de développement qui envisagent des décisions telles que l'établissement et la conservation nationales. Le second est de suggérer des moyens possibles pour promouvoir la création des surplus alimentaires en fonction des normes acceptées, et de construire des réserves adéquates dans des pays en position de vulnérabilité. La première partie du rapport contient donc une analyse générale des fonctions des réserves nationales mais expose aussi les raisons essentielles qui les rendent nécessaires dans de nombreux pays en voie de développement. Des recherches régionales ont été effectuées en Inde et au Pakistan. Les résultats en sont présentés dans la seconde partie avec une note comparative résumant les programmes et les politiques de stockage dans cinq pays de l'Amérique centrale. Les conclusions générales d'une action internationale possible résultant de cette analyse sont résumées dans le chapitre II. (1)

II.39. UNITED NATIONS, Food and Agricultural Organization. "Notes on and Summary of Discussions of GASGA members on Reductions of Post-harvest Food Loss in the Sahel". Rome, July, 1976.

Ces discussions ont pour sujet l'état actuel du développement de l'infrastructure et la capacité de recherche en matière de protection des récoltes après la moisson, l'état et les besoins de formation du personnel, et les exigences et possibilités en matière d'assistance au développement des programmes de protection des récoltes. Ces discussions concernent aussi bien chaque pays sahélien en particulier que le Sahel en général. Le rapport contient également des références et une liste de documents.

II.40. WENDLING, Leo T. Assessment of Food Grain Storage Facilities - West Pakistan. Report No. 7. Food and Feed Grain Institute, Kansas State University, 1968.

L'objet de ce rapport est une présentation des installations de stockage céréalier au Pakistan et des perspectives pour une augmentation de celles-ci dans un avenir immédiat, ceci à des frais minimums....Ce rapport ne contient que des recommandations à court terme pour les installations de stockage du blé et du riz. (1)

II.41. WINTER, J.D., and Gilman, G.A. Report of the Grain Storage/Marketing Evaluation Mission to the Gambia. London: Tropical Products Institute, June 1975.

Les buts de ce rapport sont les suivants: (1) étudier le niveau de la production nationale de céréales, la commercialisation, le stockage et la distribution de cette production ainsi que des importations en Gambie (y compris l'aide alimentaire); (2) passer en revue les besoins en installations supplémentaires de stockage nécessaires pour assurer une commercialisation efficace et planifiée de toutes les céréales et pour fournir un stock de réserve stratégique planifié en cas de besoin; et (3) faire des recommandations sur les politiques nationales de stockage et de commercialisation des céréales en fonction de (1) et (2). (1)

### III. AIDE ALIMENTAIRE

- III.1 AKTAN, Resat. Analysis and Assessment of the Economic Effects of Public Law 480 Title I Program, Turkey. Ankara, University of Ankara, 1964.

L'étude examine les effets économiques de l'aide alimentaire de la P.L. 480 qu'a reçue la Turquie durant l'année 1962. L'auteur décrit les principales caractéristiques de l'agriculture turque et analyse les conséquences de l'aide alimentaire sur le pays. L'étude en conclut que de telles livraisons n'ont pas élevé les prix des produits alimentaires au delà de ce qui était attendu, qu'elles ont remédié aux cas d'urgence et qu'elles ont libéré des fonds monétaires pour le développement économique.

- III.2. DUDLEY, Leonard, and Sandilands, Roger J. "The Side Effects of Foreign Aid: The Case of Public Law 480 Wheat in Colombia," Economic Development and Cultural Change, V. 23, No. 2, (January, 1975).

Un modèle théorique sur la commercialisation du surplus des importations de blé montre la possibilité d'une divergence entre le prix social optimal et le prix qui porte les revenus gouvernementaux au maximum. A cause de la distorsion entre le prix de revient, la valeur sur le marché et le taux d'échange surévalué, le biais est probablement au-dessous de la réalité. Cette hypothèse a été confirmée par le programme P.L. 480 en Colombie. De 1958 à 1971, les prix reçus par les producteurs colombiens étaient d'environ 20% inférieurs au niveau social optimal estimé. Par conséquent, la Colombie a importé 1.400.000 tonnes de blé qui auraient pu être produites localement à un coût d'opportunité moins élevé.

- III.3. FISCHER, F.M., "A Theoretical Analysis of the Impact of Food Surplus Disposal on Agricultural Production in Recipient Countries," Journal of Farm Economics, 45 (November 1963).

- III.4. GOERING, Theodore J., and Witt, Lawrence, "United States Agricultural Surpluses in Colombia - A Review of P.L. 480," Technical Bulletin (East Lansing: Michigan State University), v. 289 (1963).

Les auteurs cherchent à évaluer les effets des livraisons des produits alimentaires résultant de la P.L. 480 sur l'économie agricole colombienne et l'examinent de quatre points de vue:

- (1) de la politique des prix et des problèmes

correspondants; (2) du développement économique et de l'usage des ressources locales; (3) du niveau de consommation alimentaire et agricole et (4) de la balance commerciale colombienne. Les auteurs présentent également leurs conclusions. L'une d'entre elles est que cette aide freine au lieu de stimuler la production nationale.

- III.5. HUBERT, Klemens, "A Theory on the Economic Effects of Food Aid in Recipient Countries," Zeitschrift für die Gesamte Staatswissenschaft (Tübingen), 131, (April 1975).

L'article présente un cadre théorique pour l'analyse des effets économiques de l'aide alimentaire... Le critère appliqué pour juger des effets de l'aide alimentaire sur un pays bénéficiaire est la contribution de cette aide à la réalisation de certains buts de développement, soit ceux liés à l'établissement de l'autosuffisance alimentaire... Le développement économique, et spécialement son accélération, dépend surtout de la manière dont la population active et particulièrement celle qui n'est pas dans le secteur primaire s'alimente... Trois situations modèles (écarts alimentaires) sont ainsi distinguées. (1)

- III.6. ISENMAN, Paul J., and Singer, H.W. "Food Aid: Disincentive Effects and Their Policy Implications," AID Discussion Paper No. 31, 1975.

L'article passe en revue quelques-uns des problèmes analytiques et la littérature se rapportant aux effets négatifs et aux risques de l'aide alimentaire que soutiennent fortement les économistes agricoles et les pratiquants d'aide. En référence est présentée le cas de l'Inde. (1)

- III.7. JONES, David B., and Tulloch, Peter. "Introduction: Is Food Aid Good Aid?" ODI Review (Overseas Development Review), No. 2 (1974).

Les auteurs suggèrent que l'aide alimentaire pourrait être une solution souhaitable à court terme dans les situations où l'assistance financière n'est pas possible. Selon eux, de telles assistances fournissent certains bénéfices : elles facilitent l'équilibre de la balance commerciale, aident à la reconstruction de stocks et de solutions d'équilibre budgétaire et suppléent aux situations alarmantes où un apport alimentaire est plus nécessaire qu'un apport financier. Les auteurs mettent en garde contre le caractère "à court terme" de l'aide alimentaire.

III.8. MANN, J.S., "The Impact of Public Law 480 Imports on Price and Domestic Supply of Cereals in India," American Journal of Farm Economics, 4 (February 1968).

III.9. MENZIE, Elmer L.; Witt, Lawrence W.; Eicher, Carl K.; and Hillman, Jimmie S. Policy for United States Agricultural Export Surplus Disposal. Technical Bulletin (Arizona Agricultural Experimental Station), 150 (1962).

L'étude conclut que pour les pays bénéficiaires, le développement doit être proportionnel aux investissements et que l'assistance alimentaire d'importance doit être incluse dans tout plan de développement. Plusieurs pays y sont analysés y compris l'Inde, Israël, la Colombie et la Tunisie. L'étude conclut aussi que l'assistance alimentaire ne peut pas être assimilée à l'aide financière en dollars.

III.10. RATH, N. and Patvardhan, V.S. Impact of Assistance under P.L. 480 on Indian Economy. Poona: Gokhale Institute of Politics and Economics, 1967.

III.11. ROGERS, K.D. Utilization of Food Aid in Economic Development. Center for Agricultural and Rural Development. Report No. 6. (Ames, Iowa: Iowa State University, 1971).

III.12.. ROGERS, K.D.; Srivastava, U.K.; and Heady, E.O.. "Modified Price Production and Income Impacts of Food Aid Under Market Differentiated Distribution," American Journal of Farm Economics, 54 (March 1972).

III.13. SCHULTZ, Theodore. "Value of U.S. Farm Surpluses to Under-Developed Countries," Journal of Farm Economics, 42 (December 1960).

L'auteur discute des questions essentielles concernant les coûts/avantages de l'assistance alimentaire pour les Etats-Unis et pour les pays bénéficiaires. Une des conséquences de l'aide alimentaire est qu'elle retarde le développement en réduisant la production et en baissant les prix.



- III.14. SEEVERS, G.L., "An Evaluation of the Disincentive Effect Caused by P.L. 480 Shipments," American Journal of Agricultural Economics, 50 (August 1968).

- III.15. SRIVASTAVA, Uma K.; Heady, Earl O., et al. Food Aid and International Economic Growth. Ames Iowa: Iowa State University Press, 1975.

L'étude a été effectuée pour mieux déterminer les effets des programmes précédents d'aide alimentaire sur le niveau du développement, le bien-être du producteur et du consommateur, le progrès agricole et les structures fiscales dans les pays bénéficiaires. Elle analyse les conditions dans lesquelles le bien-être des consommateurs peut être élevé et les fermiers protégés contre les effets relatifs des prix, l'Inde étant le pays de référence.

- III.16. UMSTOTT, Haven D., "Public Law 480 and Other Economic Assistance to United Arab Republic (Egypt)," U.S.D.A., ERS Foreign Report, 83 (June 1964).

Selon Umstott, l'aide P.L. 480 a contribué à la baisse du coût de la vie en Egypte mais au prix d'une plus grande dépendance vis-à-vis de telles livraisons, et non au profit d'un développement de la production nationale. Des projections à long terme, conclut l'auteur, prévoient même une dépendance encore plus grande vis-à-vis des sources alimentaires étrangères.

- III.17. UNITED NATIONS, Food and Agriculture Organization. Use of Agricultural Surpluses to Finance Economic Development in Underdeveloped Countries. Commodity Policy Series #6, Rome, 1966.

L'objet de cette étude est de déterminer comment les surplus agricoles pourraient être utilisés pour financer le développement économique, c'est-à-dire créer des investissements nouveaux, tout en prenant garde à ne pas accentuer la substitution ou la concurrence des importations avec la production nationale. Le pays de référence étant l'Inde, l'étude évalue le surplus total des besoins alimentaires en fonction des investissements nouveaux totaux et présente plusieurs conclusions pour chaque type de projet de distribution des surplus alimentaires. Dans une seconde partie, les projets les plus avantageux dans le cas de l'Inde sont discutés.

DOCUMENTS DES AGENCES GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

LA GAMBIE - DOCUMENTS - THE GAMBIA

Government Documents

- Central Statistics Office, National Sample Survey of Agriculture, 1973/74. Statistical Working Paper No. 13, May 1974.
- Economist Intelligence Unit, Quarterly Economic Review, Nos. 1-4 (1974).

Other

- Trupke, H. "Increasing Food Availability through Waste Reduction and Improvement of the Marketing System," no publisher given, 1976.
- Tropical Products Institute, Report of the Grain Storage/Marketing Evaluation Mission to the Gambia, June 1975.

LA HAUTE-VOLTA - DOCUMENTS - THE UPPER VOLTA

Documents officiels - Government Documents

- Garey, Ambroise; Storm, Léo. "Rapport de la Commission Mixte O.F.N.A.C.E.R./D.D.R.: Enquête sur la Production et la Commercialisation des Céréales," Office National des Céréales, Août, 1972.
- Lamizana, Robert; Simpore, Saidou; Der Somda, Michel. "Groupe de Travail Agriculture-Commerce Chargé d'Etudier des Problèmes Posés par la Commercialisation des Produits du Cru," Ministère des Finances et de Commerce, et Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et du Tourisme, 1973.
- Ministère du Commerce, du Développement Industriel et des Mines, Direction du Commerce, Budget de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles, 1973-1974, 1974-1975, 1975-1976.
- Ministère du Développement Rural, "Avant-Projet de Constitution de Stock Céréaliier Villageois: Un Programme de Commercialisation des Céréales au Niveau des Villages de Développement Communautaire," Mai, 1976.
- Ministère du Développement Rural, "Note Relative à la Constitution du Stock de Céréales de Réserve," 25 Mai 1976.
- Ministère du Développement Rural, "Une Politique de Stabilisation et de Soutien des Prix de la Production Céréalière en Haute-Volta," 1976.
- Ministère du Développement Rural, Comité National pour la Constitution des Stocks de Céréales de Réserve, Secrétariat Permanent du Comité de Coordination du Développement Rural, "Rapport Intérimaire d'Exécution du Projet Stock de Réserve de Céréales -- Phase II 1975/76," Projet Stock de Réserve FAO/FSAS, 31 Juillet 1976.
- Ministère du Développement Rural, Secrétariat Permanent du Comité de Coordination du Développement Rural, "Additif au Rapport Final d'Exécution: Stock de Réserve de Céréales Devant Servir à Secourir les Populations des Zones Sahéliennes de la Haute-Volta," Projet FAO/OSRO, 12 Mars 1976.

Voir page suivante  
See following page

LA HAUTE-VOLTA - DOCUMENTS - THE UPPER VOLTA  
(suite, continued)

- Ministère du Développement Rural, Secrétariat Permanent du Comité de Coordination du Développement Rural, "Note d'Informations sur l'Origine et l'Entretien du Stock," 27 Octobre 1975.
- Ministère des Finances et du Commerce, Direction du Commerce, Service du Commerce Intérieur, "Problèmes de la Commercialisation des Produits du Cru," Rapport au Conseil des Ministres, n.d.
- Ministère des Finances et du Commerce, Direction du Commerce, Service du Commerce Intérieur, "Procès-Verbal de la Réunion de la Commission Nationale Créée par Arrêté No. 389/MFC/DC/CI du 14/6/1971 et Chargée de l'Etude des Problèmes de la Commercialisation des Produits du Cru," n.d.
- Ministère des Finances et du Commerce et Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts, et du Tourisme, "Rapport de Mission du Groupe de Travail Agriculture-Commerce Chargé d'Etudier les Problèmes de la Commercialisation et de l'Exportation des Produits du Cru," 1972.
- Ministère du Plan, du Développement Rural et de l'Environnement, et du Tourisme, Comité de Coordination du Développement Rural, "Rapport Provisoire sur la Collecte des Produits Agricoles par les Organisations du Développement Rural," Août 1975.
- Ministère du Plan, du Développement Rural, de l'Environnement et du Tourisme, Comité de Coordination du Développement Rural, Secrétariat Permanent, Rapport d'Activité, Annexes, Août 1974-Novembre 1975.
- Ministère du Plan, du Développement Rural, de l'Environnement et du Tourisme, Secrétariat Permanent du Comité de Coordination du Développement Rural, "Rapport Final d'Exécution: Stocks de Réserve de Céréales Devant Servir à Secourir les Populations des Zones Sahéliennes de la Haute-Volta," Projet FAO/OSRO, 10 Septembre 1975.
- Ministère du Plan, Sous-Commission de la Production Végétale, "Définition d'Une Politique Céréalière," 1976.

Voir page suivante.  
See following page

LA HAUTE-VOLTA - DOCUMENTS - THE UPPER VOLTA  
(suite, continued)

- Office National des Céréales (O.F.N.A.C.E.R.), "Estimations des Ressources et des Besoins en Céréales (Récolte 1976)," 8 Octobre 1976.
- Rochette, R. "Les Eleveurs Peuls Pendant l'Hivernage 1976 dans les Blocs A,V,V. de Wayn, Rapadama Sud, Mogtedo, et Mogtedo-Bombore (Rive Gauche de la Volta Blanche), "Autorité des Aménagements des Vallées de Volta, 14 Août 1976.

Autres

- Bell, Allen, "Current Upper Volta Food Situation," Memorandum, 24 September 1976.
- Dommer, Arthur J. "Technical Report on Data Requirements to the Director, CDO, Ouagadougou," AID, November 1975.
- Entente Grain Stsbilization Project, "Draft Evaluation Project 161," n.d.
- Programme des Nations-Unies pour le Développement, "Constitution d'un Stock de Réserve de Céréales Devant Servir à Secourir les Populations de Haute-Volta en Cas de Mauvaise Récolte dans le Contexte de l'Engagement International sur la Sécurité Alimentaire Mondiale," Programme du Gouvernement de la Haute-Volta, 23 Mars 1976.
- Warren, Fred B. "1973 Crop Production in Upper Volta," U.S. Department of Agriculture and AID, May 1974.
- Wilcock, David C. "Entente Grain Stabilization and Marketing," Department of Agricultural Economics, Michigan State University, June 30, 1976.

MALI - DOCUMENTS - MALI

Documents Officiels - Government Documents

- Direction Nationale du Plan et de la Statistique, Service de la Statistique Générale, de la Comptabilité Nationale et de la Mécanographie, Annuaire Statistique 1971, Août. 1973.
- Institut de Productivité et de Gestion Prévisionnelle, Rapport Final de la Commission Interministérielle sur la Restructuration de l'O.P.A.M., Août. 1976.
- Ministère du Développement Rural, Institut d'Economie Rurale, "Coûts Moyens de Production des Principaux Produits Agricoles pour la Fixation des Prix aux Producteurs de la Campagne 1976/1977," Juin 1976.
- Ministère du Développement Rural, Institut d'Economie Rurale, Unité d'Evaluation, "Evaluation de l'Opération Arachide et Cultures Vivrières: Résultats d'une Enquête Descriptive de la Zone d'Intervention de l'O.A.C.V. en 1976," Juillet 1976.
- Ministère d'Etat Chargé du Plan et de la Coordination des Affaires Economiques et Financières, Direction de la Statistique, Annuaire Statistique 1966.
- Ministère du Plan, de l'Equipement et de l'Industrie, Service de la Statistique Générale, de la Comptabilité Nationale et de la Mécanographie. Annuaire Statistique 1968, Mai 1969.
- Présidence du Gouvernement, Direction Générale du Plan - Statistique, Direction de la Statistique Générale, de la Comptabilité Nationale et de la Mécanographie. Rapport de l'Enquête Agricole 1970-1971, Août 1973.

Gouvernement Français - French Government

- BDPA, Mission de Restructuration de l'Office des Produits Agricoles du Mali (O.P.A.M.), Mai 1975.

Voir page suivante  
See following page

MALI - DOCUMENTS - MALI

(suite, continued)

- Le Mali, Notes et Etudes Documentaires, La Documentation Française, Nos. 4081-4083, 22 Avril 1974.
- Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, Chargé de la Coopération, Dossier d'Information Economique, Mali 1972-1973, Mars 1974.

Agence pour le Développement International - Agency for International Development (U.S.A.I.D.)

- Garvey, William E. and Robbins, George L., Millet and Sorghum Price Policy and Related Marketing Problems in Mali, Field Report 13, AID and the U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, April 1972.
- Laubis, Robert E., "Project Design: Malian Component of the O.M.V.S. Regional Grain Stabilization Project," Memorandum, AID, April 21, 1972.
- "Mali Crop Production - Action Riz-Sorgho," August 1976.

Autres - Other

- Ballan, P.; Lelievre, D.; Mangenot, P.; et Haik. G., Etude des Structures de Prix et des Mécanismes de la Commercialisation des Mils et Sorghos, Tomes I-III, IDET-CEGOS, Mai 1976.
- FAO, Rapport au Gouvernement du Mali sur le Problème de la Commercialisation des Céréales, 1973.



MAURITANIE - DOCUMENTS - MAURITANIA

Government Documents

- Ministère de la Planification et du Développement Industriel,  
Direction de la Statistique et des Etudes Economiques, Annuaire  
Statistique, 1970, 1973, 1974.
- Ministère de la Planification et du Développement Industriel,  
Direction de la Statistique et des Etudes Economiques, Statistiques  
du Commerce Extérieur de la Mauritanie en 1972, Commerce Special  
Importations Exportations, Résultats Provisoires.
- Ministère de la Planification et de la Recherche, Direction de la  
Statistique et des Etudes Economiques, Bulletin Mensuel Statis-  
tique. janvier, août, septembre, décembre, 1972.

Other

Mauritania Rural Development Project, USAID project paper, July 1976.

NIGER - DOCUMENTS

Government Documents

- Analyse de la Situation Demographique au Niger, 1972.
- Ministère du Développement Rural, Direction du Service de l'Agriculture, Situation Agricole et Alimentaire au Niger après la Campagne Agricole 1976.
- Ministère de l'Economie Rurale, Direction de l'Agriculture, Section Statistique Agricole, Enquête Agricole par Sondage 1972-73.
- Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), Rapport d'Activité, 1974-75.
- OPVN, Rapport sur la Campagne de Stabilisation des Cours des Céréales et Légumineuses, 1972.
- Rapport sur la Sécheresse au Niger, mars 1976.

Other

Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA), Report on Modernization in the Komadugu Valley, Paris, no date.

Castelet, Paul. Interdisciplinary Mission to the Niger River Commission Oct.-Nov. 1969. United Nations Development Program, Abidjan,

Conseil de l'Entente, Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts. Cereal Project Upper Volta/Niger: Study on the Constitution of a Reserve Stock of Cereals for Niger, 1974.

Funel, Jean-Marie. Methodologie de la Planification - Le Développement Régional et sa Problématique, Etudes à travers l'Expérience de Tahoua. République Française, Ministère de la Coopération, 1976.

Mahamare, M. Brah. Un Examen de la Structure et du Rôle des Coopératives au Niger et Quelques Problèmes Eprouvés dans leur Fonctionnement. OECD/FAO, 1976.

United States Agency for International Development, miscellaneous memoranda: "Masson Report-Getting OPVN in Operating Order"; Harris trip to Niamey, 1971"; "Report on Paris Grain Stabilization Conference, 1971"; "Guidelines for Assisting Sahel Cereal Production"; "West Africa Grain Stabilization"; "Additional Thoughts on the Niger Cereals Price Situation"; Sydney Harris, "Report of Trip to Niamey, Oct. 1971"; "Robert Lester, "Summary Report-Grain Stabilization Project in Upper Volta and Niger, May-July 1972"; William Garvey, " A Rational Grain Marketing Program for Niger" Oct. 1974.

SENEGAL - DOCUMENTS

Government Documents

- Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique, Développement de la Riziculture en Casamance, Rapport d'Enquêtes de Terroirs, Tome I: Rapport de Synthèse. 1973.
- Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique, Conseil National de l'U.P.S., Le Socialisme dans le Développement Rural après Quinze Années d'Indépendance, Bilan et Perspectives, mai 1976.
- Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique, DGPA/DEMP, Vème Plan du Développement Economique et Social, 1977-1981, Commission IA (Agriculture), Propositions d'Actions, juillet 1976.
- Ministère des Finances et des Affaires Economiques, Direction de la Statistique, Situation Economique du Sénégal, 1975, octobre 1976.
- Ministère des Finances et des Affaires Economiques, Direction de la Statistique, et Ministère du Plan et de la Coopération, Division des Ressources Humaines, Enquête Demographique Nationale, 1970-1971, mai 1973.
- Ministère des Finances et des Affaires Economiques et Ministère du Plan et de la Coopération, Enquête Demographique Nationale, 1970-1971 - Analyse des Résultats du 2eme Passage Portant sur la Population Active, mai 1974.
- Ministère du Plan et de la Coopération, Direction de la Planification, Division des Ressources Humaines, "L'Emplois et les Salaires dans les Secteurs Privé et Semi-Privé au Mois de Décembre 1975," octobre 1976.
- Ministère du Plan et de la Coopération, DP/DRH, Projection de la Population Active 1971-2001, octobre 1975.
- Ministère du Plan et de la Coopération, DP/DRH, Projections Demographiques sur la Base de l'Enquête 1970-1971, août 1975.
- Ministère du Plan et de la Coopération, DRH, Considérations Relatives à la Définition d'une Stratégie de Développement à la long terme du Sénégal, mai 1974.
- Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD), Direction Technique, "Note Technique de Stockage et de Conservation, Commercialisation du Mil, Campagne 1971-72."
- ONCAD, Direction Technique, "Infrastructures de Stockage de Mil - Note sur Avant Projet," no date.

See following page  
Voir page suivante

SENEGAL - DOCUMENTS

(continued, suite)

Other

Lateef, Victor. "Agricultural Crop Production for Senegal," memorandum, ADO/Dakar, Jan. 16, 1976.

United States Agency for International Development (USAID). "Matam Irrigated Perimeters," project paper, September 1976.

USAID, "O.E.R.S. Grain Stabilization Project," project proposal, April 1971.

CHAD - DOCUMENTS - TCHAD

Documents Officiels - Government Documents

- Caisse Centrale, "Production du Coton," note interne, 1976.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, Eaux-Forêts, Pêches et Chasses. Rapport Annuel Campagne 1975-1976, Vols. I-III, 1976.
- Ministère du Développement Agricole et Pastoral, Chargé de la Lutte contre les Calamités Naturelles, Direction de l'Agriculture, Division de la Statistique Agricole, Office National du Développement Rural (ONDR). L'Agriculture et l'Equipement des Cantons dans le Secteur de la Tandjile, Campagne 1975-1976, 3ème Trimestre, 1976.
- Ministère d'Etat Chargé de l'Agriculture, Direction de l'Agriculture, Division de la Statistique. L'Agriculture et l'Elevage Tchadiens à Travers les Chiffres 1962-1971, Update, 1976.
- Ministère d'Etat Chargé de l'Agriculture, Direction des Services de l'Agriculture, Division de la Statistique Agricole, "Premiers Résultats du Recensement de l'Agriculture 1972-1973, Toutes Préfectures," 1973.
- Office National du Développement Rural (ONDR), "Rapport de Synthèse pour la Zone Sud," Janvier-Septembre 1976.
- Office National du Développement Rural (ONDR), Service Vulgarisation, "Mercuriales Zone Cotonnière, 1973-1974-1975," Mai 1976.

Autres - Other

- Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Agence de Ndjamená,  
"Balance des Paiements de la République du Tchad (Année 1973),"  
Juin 1974.
- Barnathan, J.C. "Monographie Coton Tchad," Banque des Etats de  
l'Afrique Centrale, Agence de Ndjamená, Avril 1974.

Voir page suivante  
See following page

CHAD - DOCUMENTS - TCHAD

(suite, continued)

Faurie, G. "La Culture Cotonnière au Tchad: Etude de Prix de Revient," Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Agence de Ndjamenà, Août. 1975.

Groupe de Conseillers en Développement d'Afrique Centrale, Production et Commercialisation des Céréales, Vol. I-III - Tchad, Juillet 1974.

Groupe de Conseillers en Développement d'Afrique Centrale, Economie des Oléagineux au Tchad, Vol. 1: La Situation Actuelle, Avril 1976.

Agence pour le Développement International - Agency for International Development

Projet Commun Gouvernement du Tchad et Care-Tchad, "Projet pour le Stockage de Grains de la Famille Rurale," 1976.

General Documents - Documents Généraux

- Agency for International Development, Food Grain Production and Marketing in West Africa, March 1970.
- CILSS, Club du Sahel, "Réponse au Questionnaire Envoyé par l'Equipe Commercialisation, Politique de Prix et Stockage," Juillet 1976.
- Conseil de l'Entente, "Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts," (Haute-Volta- Niger), Jan. 1975.
- Herpin, Jean et Martinval, Charles, "Introduction et Synthèse du Rapport de Mission Relatif à l'Organisation du Marché Togolais des Céréales et aux Modalités d'Intervention de l'Office National des Produits Vivriers 'Togograin'," République Française, Ministère de la Coopération, Union Nationale des Coopératives Agricoles de Céréales, Société d'Etudes et d'Equipements Agricoles et Agro-Alimentaires, Septembre 1976.
- International Fertilizer Development Center, "West Africa Fertilizer Study," AID, July 15, 1976.
- Lester, Robert, "Summary Report of Temporary Duty Assigment to Grain Stabilization Project in Upper-Volta and Niger, May 25-July 18, 1972," AID, July 1972.
- Morris, W.H.M., "Entente Food Production, An Introduction," first draft, Nov. 1975.
- Pattinson, I., "Une Brève Analyse des Quelques Problèmes Relatifs aux Programmes de Stabilisation des Céréales en Haute-Volta et au Niger," 1974.
- Pattinson, Ian. "Marketing of Cereals and Cowpeas and Price Stabilization in Upper Volta and Niger, Six Monthly Report," Dec. 1974.
- Pattinson, Ian. "Quelques Observations sur l'Expérience des Offices en Commercialisation des Céréales Locales," Conseil de l'Entente, Projet Céréaliier Haute Volta/Niger, Nov. 1973.
- Proposals of the Tanzanian Government on the Reommendation of the Special Presidential Committee of Enquiry into the Cooperative Movement and Marketing Boards, Government Paper No, 3, 1966.

Voir page suivante  
See following page

- S.C.E.T. International et S.E.D.E.S., Essai de Réflexion sur les Stratégies Anti-Sécheresse Possibles dans les Pays Sahéliens de l'Afrique de l'ouest, Rapport de Synthèse, Jan. 1976,
  
- United Nations Food and Agriculture Organization, Etude Prospective pour le Développement Agricole des Pays de la Zone Sahélienne 1975-1990, Vol. I; Rapport Principal, Vol. II; Annexes Statistiques. Rome (1976),
  
- United Nations Food and Agriculture Organization, The World Rice Economy in Figures, 1909-1963. Rome, 1965.



U.N. Documents - Documents des Nations-Unies

-- Food and Agriculture Organization (FAO), Constitution et Gestion  
d'un Stock de Réserve de Céréales au Tchad, provisional,  
1976.

-- Mission de Sécurité Alimentaire, Draft Report, 24/10, June 11, 76.

DOCUMENTS OF THE INTERNATIONAL BANK  
FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT AND  
THE INTERNATIONAL MONETARY FUND

-159-

DOCUMENTS DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR  
LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT ET  
DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONALE.

IBRD Country Studies  
Etudes Par Pays Faite Par Le BIRD

- "Agricultural Sector Survey: Senegal, Vol. I,II" 3 Nov. 1975.
- "Appraisal of A Second Sedhiou Project: Senegal" 4 June 1976.
- Chad: 1976 IBRD Report.
- "Chad: Development Potential and Constraints" July 1974.
- "Chad's Economic Development" 2 July 1973.
- "Current Economic Situation and Prospects of Mauritania, Vol.I" 5 August 1971.
- "Current Economic Position and Prospects of Upper Volta" 21 Jan. 1969: 7 July 1975.
- "Current Economic Position and Prospects of Senegal" 2 May 1968.
- "Economic Memorandum on Mali" 20 May 1976.
- "Economic Memorandum: Niger. 13 May 1976.
- "Economic Position and Prospects of Niger" 1973 (?), also May, 1972.
- "Evolution Economique Recente du Mali" 30 Sept. 1973 (also in English).
- "Recent Economic Development in Mali" 9 May 1973
- "Senegal: Tradition, Diversification and Economic Development" Nov.1974.
- "The Economy of the Gambia" 12 December 1975.
- "The Economy of Senegal, Vols. I,II,IV" 15 August 1973.
- "The Economy of Niger" 8 July 1968.
- "The Economic Development in Upper Volta, Vol. II," Agriculture 27 November.1970.
- "Mauritanie: Propositions pour un Programme d'Investissements Publics 1976 - 1980" June 1976.
- Recent Economic Development in Mali, 9 May 1973.

IBRD, IMF (Continued)

Other IBRD Documents  
Autres Documents du BIRD

- "Special Sector Survey: Emergency Grain Reserves for the Sahelian Countries" 26 June 1975.
- "Special Sector Survey: Irrigation Potential of Semi-Arid Zones of West Africa: Part I, Senegal River Basin Irrigation Development" 20 August 1975.
- "Western Africa Foodgrain Study" 7 September 1976.

IMF Country Studies  
Etudes Par Pays Faite Par le FMI

- Chad - 1976 FMI Report June 1975.
- "Chad - Recent Economic Development" 3 May 1973; 16 September 1976.
- "Niger - Recent Economic Development" 1973; 10 June 1975.
- "Mali - Recent Economic Development" 24 May 1972 and 30 July 1973; 13 January 1976.
- "Mali Report" 18 February 1975.
- "Senegal - Recent Economic Development" 31 January 1975.
- "The Gambia - Recent Economic Development" 5 March 1976.
- "Upper Volta - Recent Economic Development" 25 June 1976, 11 Dec. 1973

INDEX OF AUTHORS      INDEX DES AUTEURS

- Abalu, G. IB.2a-1  
 Abbott, J.C. IA.2-1,2-2,2-3,  
                   2-4,2-5,2-6  
 Abel, M.E. IA.2-7  
 Abouchar, A. IA.3-1  
 Ackels, A.A. IB.1c-1; II.1,10  
 Acock, A.M. IA.1-1  
 Adamu, S.O. IB.2c-1  
 Adesimi, A.A. IB.2a-2  
 Affif, S. IC.1-1  
 Agency for International Development  
                   IB.1a-1,1a-2,1b-1,2a-3  
 Agricultural Sector Simulation Team  
                   (MSU) IA.1-2  
 Aktan, R. III.1  
 Alamgir, M. IC.1-2,3-1,3-2  
 Alvis, V.Q. IB.3b-1  
 Amann, V.F. IB.3c-1  
 Anden, T.L. IC.3-30  
 Anderson, D.E. IB.1c-1  
 Anderson, J.E. IA.1-3  
 Andrews, P. IA.2-8  
 Anshel, K.R. IA.2-9; IB.2b-1  
 Arditì, C. IB.1b-2,2b-2  
 Askari, H. IA.1-4  
 Auerbach, R. IA.3-2  
 Aylmer, R.G. IB.2a-4  
 Bachman, K.L. IA.3-24  
 Baier, S.B. IB.1b-3  
 Bailey, J.E. II.2  
 Baldwin, W. L. IC.2-1  
 Banque Central des Etats de l'Afrique  
                   de l'Ouest IB.1b-4  
 Bardhan, K. IC.1-3,3-3  
 Bardhan, P. IC.3-3  
 Barker, R. IA.3-3; IC.1-4,3-21  
 Barre, H.J. II.3  
 Bauer, P.T. IA.3-4,3-5; IB.2b-3  
 Becker, J.A. IB.1a-3  
 Behrman, J.R. IA.3-6  
 Bell, P.F. IC.2-2  
 Belshaw, D.G.R. IB.3a-2  
 Berg, E.J. IB.1a-4,1a-5,1a-6,3b-2  
 Berlage, L.J. IC.3-1,3-2  
 Berthe, M. IB.1b-5  
 Beudot, F. IB.1a-12  
 Bhagwati, J. IA.1-5  
 Bhatnagar, A.P. II.4  
 Bhattacharyya, K. IC.1-5  
 Bieri, J. IA.3-7  
 Bird, G. IA.3-8  
 Blanford, D. IB.1c-2  
 Bohannan, P. IB.3b-3  
 Bonnefonds, A. IB.2b-4  
 Borsdorf, R. IB.1b-6; ID.2-1  
 Bose, S.R. IC.3-4  
 Brannon, R. IA.2-9  
 Breimyer, H.F. IA.2-10  
 Brown, C.P. IB.3b-4; IC.3-5  
 Browning, E.K. IA.2-11  
 Buse, R.C. IA.2-12  
 Bucklin, L.P. IC.2-3  
 Burgess, D.F. IA.1-6  
 Caisse Central de Cooperation  
                   Economique IB.1a-7  
 Carpenter, A.J. IB.2a-5  
 Caswell, G.H. II.5  
 Center for Research on Economic  
                   Development IB.1a-8  
 Chakrabarti, A. IC.3-6  
 Checci and Co. IB.2b-5  
 Chetty, P.R. IA.3-9  
 Chung, D.S. II.6,7,19,28,34; ID.2-11  
 Cline, W.R. IA.1-7  
 Collins, J.D. IB.1b-7  
 Cook, E. IC.3-32  
 Craufurd, R.Q. IB.2a-5  
 Creupelandt, H. IA.2-5,2-6,2-13  
 Culbertson, W.P. IA.2-11  
 Cummings, J.T. IA.1-4  
 Cummings, R.W. IC.2-4,3-7  
 Currens, G. IB.2a-6  
 Dagg, M. IB.2a-12  
 Dahl, R. IB.3b-18  
 Dalton, G. IB.3b-3  
 Dandekar, V.M. IA.3-10  
 Dannhaeuser, N. IC.2-5  
 Dar, A.K. IC.3-24  
 Darling, H.S. II.8  
 Dean, E.R. IB.3c-1,3c-2  
 Desai, D.K. IC.2-6  
 Diquattro, A. IA.1-8  
 Dixit, A.K. IA.2-14  
 Doyle, C.J. IA.1-9  
 Dubey, V. IA.2-15  
 DuBois, V.D. IB.1a-9,10,2a-7  
 Dudley, L. III.2  
 Due, J.M. IB.2a-8  
 Dumont, R. IB.3a-3  
 Echeverria, R.P. IA.1-10; ID.3-1  
 Edirisinghe, N. IC.1-6  
 Eicher, C. IB.1a-11,2a-9; III.9  
 Eijnatten, C.L.M. IB.2a-10  
 Essang, D.M. IA.1-11  
 Ezekiel, H. IA.3-18  
 Fabiyi, Y. IB.2b-6  
 Falcon, W.P. IC.1-9,3-8  
 Farcy, H. IB.3b-5

Farnsworth, H.C. IA.1-12  
 Farruck, M.O. IC.2-7  
 Fessler, L. IC.1-7  
 Figueroa, A. ID.1-1  
 Fischer, F.M. III.3  
 Fletschner, C. ID.2-2  
 Ford Foundation IB.3a-4  
 Forker, O.D. IC.3-9  
 Freebairn, J.W. IA.3-11  
 Futrell, Gene IA.2-28  
 Gadgil, D.R. IC.3-10  
 Gardner, B.L. IA.3-12  
 George, M.V. IA.3-13; IC.3-14  
 Ghatak, S. IC.2-8  
 Gilbert, E.H. IB.2b-7  
 Giles, P.H. II.9  
 Gilman, G.A. II.41  
 Gogoi, J. IC.3-12  
 Goldman, R.H. IC.1-8,3-11  
 Gonensay, E. IA.3-14  
 Gonzales, F.H. IC.2-9  
 Gormely, P. II.10  
 Gosselin, G. IB.1b-8  
 Goswami, P.C. IC.3-12  
 Gotch, C.H. IC.1-9  
 Grace, B. IC.1-10  
 Grains Policy Task Force IC.1-11  
 Griliches, Z. IA.1-13  
 Grochowski, Z. IA.1-31  
 Guggenheim, H. II.11  
 Guzman, R.D. IC.2-9  
 Haessel, W. IC.3c-3  
 Halpern, C. IB.3b-14  
 Harrison, K. ID.2-3,2-4  
 Harrison, M.N. IB.2a-12  
 Hashimoto, H. IA.1-28  
 Hayami, Y. IA.3-3; IC.1-12  
 Hays, H.M. II.12,13  
 Hazell, P.B. IA.1-4,1-15  
 Heady, E.O. III.12,15  
 Heid, W.G. ID.2-1  
 Helleiner, G.K. IB.2b-8,2b-9,3b-6  
 Helmberger, P.G. IA.2-12  
 Henley, D. ID.2-3  
 Herdt, R.W. IC.1-4  
 Hernandez Xolocotzi, E. II.14  
 Hill, P. IB.1b-9,2b-10  
 Hirsch, A. IB.1b-10  
 Hodder, B.W. IB.2b-11  
 Hogg, V.W. IA.3-15  
 Holmberg, J. IB.3b-7  
 Holmes, E.S. II.15  
 Hubert, K. III.5  
 Hugo, C. II.24  
 Humphreys, C. IB.2a-21  
 Hunter, G. IB.3a-5  
 Hurd, J. IC.2-10  
 Hussain, S.M. IC.3-13; ID.3-2,3-3  
 Huysmans, A.A.C. II.16  
 Hyslop, J.D. IB.3c-4  
 Ibrahim, A.R.Z. IB.3c-5  
 IDET-CEGOS IB.1b-11  
 Igwebuike, R.U. IB. 2a-11  
 Ingram, J.C. IC. 2-11  
 Institut d'Etude du Developpement  
 Economique et Social IB.2b-12  
 Isenman, P.J. III.6  
 Islam, N. IA.1-16  
 Izraeli, D.N. IA.2-33  
 Jack, D.S. II.24  
 Jackson, R. IB. 3c-6  
 Jha, D. IC.1-13  
 Jhnl, S.S. IA.2-16; IC.3-14  
 Johnston, B.F. IB.3a-8  
 Jones, D.B. IA.1-17; III.7  
 Jones, W.I. IB.1a-12  
 Jones, W.O. IA.2-17; IB.2c-2,3b-8,  
 9,10,11,12  
 Josling, T. IA.1-18  
 Joyce, S.J. IB.1a-13  
 Just, R.E. IA.1-19  
 Kameda, H. IB.3a-8  
 Karr, G.L. IB. 2a-8  
 Kassam, A.H. IB.2a-12  
 Kaul, J.L. IC.3-16  
 Kaul, S.N. IC.3-15  
 Keck, M. II.10  
 Khamis, S.H. IA.3-16  
 Khusro, A.M. IC.3-17  
 Kinsey, B.H. IB.3b-13  
 Kolawole, M.I. IB.2c-3  
 Kowal, J. IB.2a-12  
 Krausz, J.P. IA.1-20  
 Kriesel, H.C. IB.3b-14  
 Krishna, J. IC.3-18  
 Krishna, R. IA.2-18  
 Krishnamurthy, K. II.17,18,19,31,33  
 Krishnan, T.N. IA.3-17  
 Kumar, A. IB.2a-13  
 Kundu, A. ID.1-2  
 Ladd, G.W. IA.2-19  
 Laurent, C.K. IB.3b-14  
 Lawson, R.M. IB.2b-13,2b-19  
 Larzelere, H.E. IB.3b-14  
 Leakey, D.L.A. IB.3b-15  
 Lele, U.J. IA.2-20; IB.3a-7;  
 IC.2-12,13,14  
 Leurquin, P.P. ID.1-3  
 Levi, J. IB.2a-14  
 Lewis, S.R. IA.1-21

Lifferth, D.R. IA.2-19  
 Lipton, M. IA.1-22  
 Livingstone, I. IB.3a-8  
 Lofchie, M.F. IB.3a-9  
 Lopez, C.O. II.20  
 Lorenzl, G. IA.2-11  
 Maddox, M.M. IB.1a-14,2a-15  
 Maji, C.C. IC.1-13  
 Majumdar, M. IC.1-14  
 Malek, Q.M.A. IC.2-15  
 Mann, J.S. III.8  
 Markie, J. IB.3b-16  
 Mathur, M.B. IC.3-19  
 Mathur, P.N. IA.3-18  
 Matlon, P.J. IB.2b-14  
 Mayer, L.V. III.15  
 McCoy, J.H. II.21  
 Mears, L.A. IC.3-20, 3-21  
 Medani, A.I. IB.3a-10  
 Meillassoux, C. IB.2b-15  
 Mellor, J.W. IA.1-23,2-22,3-19,20  
                   21,22; IC.1-15,16,2-16,3-22,  
                   23,24  
 Menzie, E.L. III.9  
 Merrill, W.C. ID.3-4  
 Meyer-Ruhle, G.O. IB.1b-5  
 Miracle, M.P. IB.2b-16,17,3a-11,3b-17  
 Mishra, G.P. IC.3-25  
 Mondot-Bernard, J.M. IB.3a-12  
 Moon, P.Y. IC.1-17  
 Moore, J.R. IA.2-23  
 Morris, W.H.M. IB.2a-16  
 Mphuru, A.N. II.22  
 Mubyarto IC.3-26  
 Mudahar, M.S. IA.3-25  
 Myint, U. IA.3-4  
 Naseem, M. IC.1-18  
 Nerlove, M. IA.3-23,3-24  
 Neumark, S.D. IB.3a-13  
 Nicolas, G. IB.1b-12  
 Niernberger, F.F. II.25  
 Ogunfowora, O. IB.2c-4  
 Olatunbosun, D. IB.2a-17  
 Olayemi, J.K. IB.2a-17  
 Olayide, S.O. IB.2c-4  
 Onakomaiya, S.O. IB.2b-18  
 Organisation for Economic Cooperation  
   and Development IA.1-24,2-24  
 Pandey, R.K. IC.2-17  
 Partadiredja, A. IC.2-17  
 Patvardhan, V.S. III.10  
 Parthasarathy, G. IA.3-25  
 Pease, S. IA.2-25  
 Pedersen, J.R. II.1,23,28,35  
 Pfof, D.L. II.35  
 Pfof, H.B. IB.3b-18; II.24,25,27,28  
 Phillips, R. IA.1-25; IC.2-18,19;  
                   II.26,27,28  
 Pingale, S.V. II.29,31  
 Poleman, T.T. IC.1-6  
 Posner, J.L. IB.2a-18  
 Pritchard, N.T. IA.2-26  
 Qureshi, S.K. IC.2-20,3-27  
 Radetzki, M. II.30  
 Rajagopalan, V. IA.3-26  
 Ramachandran, V. IC.2-6  
 Ramasivan, T. II.31  
 Rao, C.H.H. IC.2-21,3-28  
 Rao, V.K.R.V. IC.3-29  
 Rath, N. III.10  
 Raynaut, C. IB.1b-13  
 Reddaway, W.B. IC.3-3  
 Reusse, E. IA.2-27; IB.2b-19  
 Riley, H. ID.2-3,2-4  
 Riviere, C. IB.2a-19,2b-20  
 Robinson, K.L. IB.2a-20  
 Rogers, K.D. III.11,12,15  
 Runciman, A.M. II.32  
 Ruthenberg, H. IB.3a-14  
 Rutman, G. IB.3b-19  
 Ruttan, V.W. IC.1-12,2-22  
 Saleh, A.A. IA.1-26  
 Sandilands, R.J. III.2  
 Sargent, M. IB.1a-10  
 Sarid, J.N. II.33  
 Scandizzo, P.L. IA.1-14,15  
 Schmidt, S. IA.1-28  
 Schmitz, A. IA.3-7  
 Schubert, B. IB.3b-20  
 Schultz, T.W. III.13  
 Schumacher, E.J. IB.1a-16  
 Shaffer, J. ID.2-3  
 Shah, V.C. IA.3-27  
 Shapiro, K. IB.1a-17,1c-3  
 Shepherd, G. IA.2-28  
 Shetty, N.S. IC.3-31  
 Siamwalla, A. IC.1-20  
 Sidhu, D.S. IC.3-16  
 Sievers, G.L. III.14  
 Singer, H.W. III.6  
 Singh, A.J. IC.3-14  
 Singh, R.P. IA.3-13  
 Sinha, R.K. IC.1-21  
 Skinner, E.P. IB.1b-14  
 Slater, C. ID.2-5,2-6  
 Smith, C.A. IA.2-29; ID.2-7  
 Smith, E.D. IA.2-9,2-30  
 Smith, G.W. ID.2-8  
 Smith, V. ID.2-9

Société d'Etudes pour le Développement  
 Economique et Social IB.1b.15  
 Sorenson, L.O. ID.2-10,2-11; II.34  
 Sosnick, S.H. IA.2-31  
 Spencer, W.P. II.35  
 Srinivasan, T.N. IA.1-5  
 Srivastava, U.K. III.12,15  
 Steinke, K. IB.3b-18  
 Stern, R.M. IA.3-28  
 Stryker, D. IB.2a-21  
 Strain, J.R. IA.2-28  
 Strassman, W.P. IA.1-27  
 Subbarao, K. IC.3-28  
 Tai, J. IC.2-2  
 Takayama, T. IA.1-28  
 Tapsoba, E. IB.1a-10  
 Taylor, D.C. IA.3-29  
 Tendler, J. ID.1-4  
 Temu, P.E. IB.3b-1  
 Teutem, O. II.36  
 Thingalaya, N.K. IC.3-31  
 Thirsk, W.R. ID.3-5  
 Thodey, A.R. IB.3b-21  
 Thornburrow, W. IB.3b-18  
 Timmer, C.P. IA.3-30; IC.1-1,1-22,  
 2-23  
  
 Tolle, D.S. II.21,37  
 Torrealba, P. IA.2-32  
 Traeli, D. IA.2-33  
 Tulloch, P. III.7  
 Turvey, R. IC.3-32  
 Ukwu, N.I. IB.2b-11  
 Umstott, H.D. III.16  
 Unger, S.G. IA.1-25  
 United Nations Food and Agriculture  
 Organization IA.2-24; IB.2a-22;  
 II.38,39; III.17  
  
 Usher, D. IC.1-23  
 Usoro, E.J. IB.3c-7  
 Vallieandtas, E.G. IA.1-29  
 Warrack, A.A. IA.2-34  
 Waters, A.R. IB.3a-15  
 Weber, M.T. ID.2-12  
 Weitz-Hettelsater Engineers IB.2a-23  
 Welsch, D.E. IB.2a-24,2b-21  
 Welsh, R.S. IA.2-35  
 Wendling, L.T. II.40  
 Wessel, K.L. IA.2-35  
 Westergaard, P. IA.2-36  
 Wharton, C.R. IA.1-30  
 Whitney, A. IB.2b-22  
 Wilcock, D.C. IB.1a-10,1a-18,2b-23  
 Wimberly, J.E. II.3  
 Winter, J.D. II.41  
 Witt, L.W. III.9  
  
 Work, S.H. IC.2-24  
 Wos, A. IA.1-31  
 XXX, IB.3a-16  
 Yamey, B.S. IA.3-5  
 Yoshida, M. IB.3b-23  
 Young, H.T. IA.3-31  
 Young, M.C. IB.3a-17  
 Zarembka, P. IA.1-32  
 Zif, J. IA.2-33